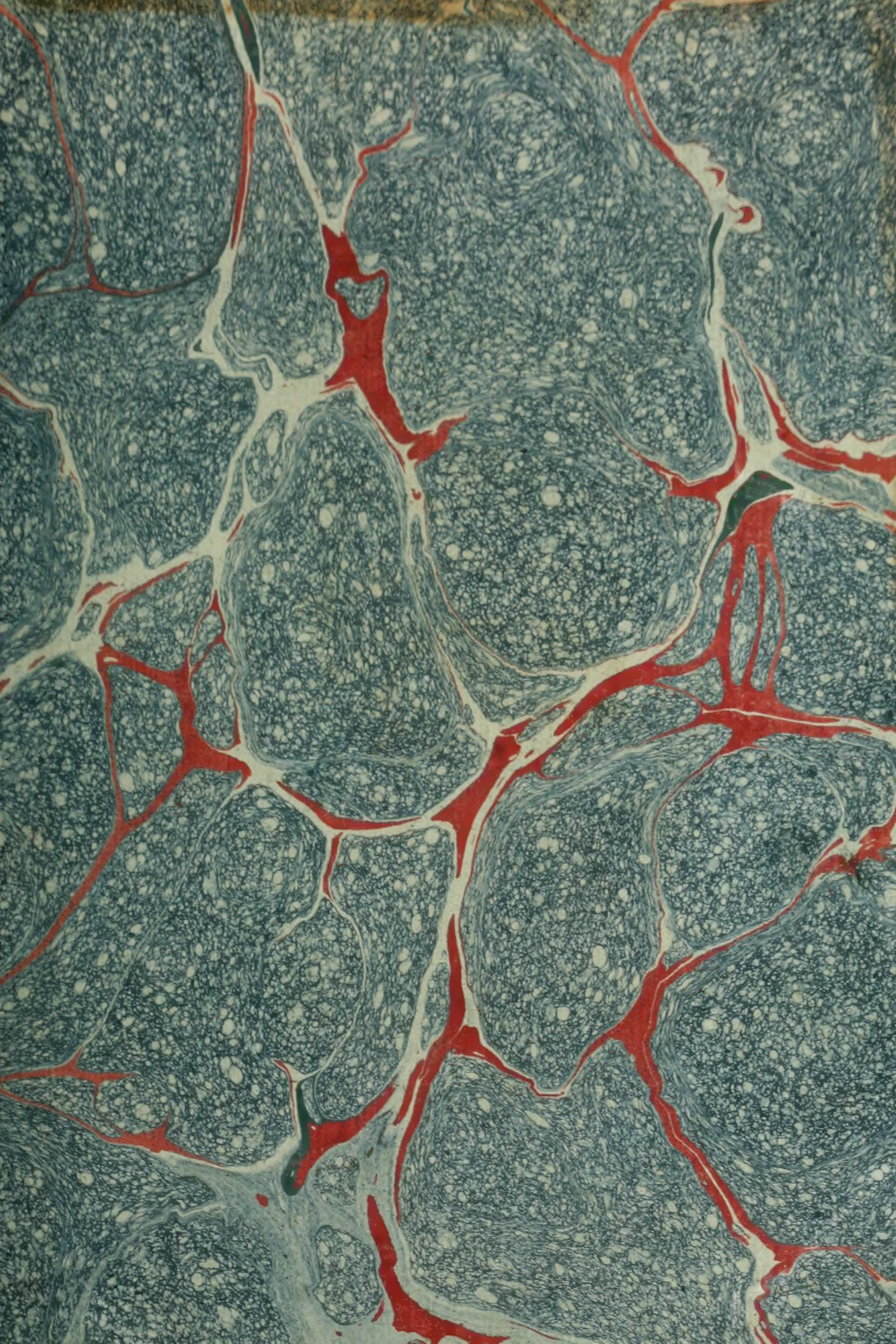



RE QUE DIOU



ŒUVRES

DE

M. DE FÉNÉLON.

TOME I.


LOUIS DE FRANCE
DUC DE BOURGOGNE
Né le 6 Aoust 1682.
Mort le 18 Fevrier 1712.

ŒUVRES

DE M. FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE FÉNÉLON,

PRÉCEPTEUR DES ENFANTS DE FRANCE,

ARCHEVÊQUE-DUC DE CAMBRAI.

TOME PREMIER.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANÇ.-AMB. DIDOT.

M. DCC. LXXXVII.

AU ROI.

SIRE,

OCCUPÉ de la gloire comme du bonheur de la nation que vous gouvernez, vous ne vous êtes pas borné à récompenser les talents rares et distingués, vous avez voulu payer en quelque sorte un tribut d'honneur à la mémoire des grands hommes qui ont illustré le siecle de Louis XIV : ils respirent encore dans le marbre par vos ordres; et FÉNÉLON, digne de tenir un rang parmi eux, doit être placé dans cette galerie qui sera à jamais l'ornement de la capitale, et un des plus beaux monuments de votre regne.

Mais, SIRE, tout animée qu'est la statue de Fénélon, son ame douce et vertueuse se peint encore mieux dans ses ouvrages; et je viens en faire hommage à Votre Majesté. Ils sont faits, j'ose le dire, pour vous intéresser : accoutumé de bonne heure à chercher, à voir, à goûter la vérité, vous y trouverez, SIRE, des maximes sages, importantes, et bien propres à toucher un cœur comme celui de Votre Majesté, qui met la grandeur d'un roi à être le pere, le bienfaiteur des peuples, et à mériter les bénédictions si pures de la multitude.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

de Votre Majesté,

le très humble, très soumis
et très fidele sujet et serviteur,
l'abbé de Fénélon.

VIE

DE M. DE FÉNÉLON.



FRAN^çois^. DE SALIGNAC DE LA MOTHE FÉNÉLON

Archevêque Duc de Cambrai:

né en 1651. mort en 1715.

S^t. Aubin sculpsit

VIE

DE M. DE FÉNÉLON,

ARCHEVEQUE-DUC DE CAMBRAI.

LIVRE PREMIER.

Le nom du célebre archevêque de Cambrai rappelle encore plus de vertus que de talents. Ses œuvres nous présentent un recueil précieux, souvent agréable, toujours instructif; et sa vie nous offre l'image touchante d'une ame pure, simple, noble, modeste, désintéressée.

Presque personne n'a paru sur la scene du monde avec plus d'éclat, et presque personne n'a soutenu avec plus de courage et moins de faste les grands succès et les grands revers. Tiré comme malgré lui de l'obscurité qu'il cherchoit et qu'il aimoit, il arriva à la cour sans intrigues, il y vécut sans prétentions; et cette terre si orageuse, si mobile, sembla d'abord s'affermir et prendre sous ses pas une sorte de consistance.

Il s'y montra tel qu'il étoit, doux, facile, pieux, franc et réservé; et les dons de l'imagination la plus brillante, de l'esprit le plus soigneusement cultivé, ne servirent qu'à relever les graces et les charmes de son caractere : aussi sur ce théâtre où les qualités éminentes seroient si utiles, si nécessaires, et sont quelquefois si redoutées, l'abbé de Fénélon, malgré son mérite, ne fut pendant quelques années ni plus craint ni plus envié que s'il n'avoit été qu'un homme médiocre.

Mais n'anticipons rien, et remontons jusqu'aux premiers moments d'une vie si digne d'être connue. Eh! que n'est-elle ici retracée par une plume aussi élégante que la sienne! Nous tâcherons du moins de nous modeler sur sa simplicité, sur sa droiture, sur son amour pour la vérité; et quelque grande que soit notre admiration pour lui, nous n'en parlerons ni en enthousiaste ni en homme de parti.

François de Salignac de LA MOTHE-FÉNÉLON naquit au château de Fénélon en Périgord, le 6 août 1651, d'un second mariage de Pons de Salignac, marquis de Fénélon, avec Louise de la Cropte, sœur du marquis de Saint-Abre. Mademoiselle de la Cropte avoit de la beauté, beaucoup de mérite, une naissance distinguée, et de grandes alliances tant anciennes que récentes. La comtesse de Soissons, épouse du

ſrere aîné du fameux prince Eugene, étoit du même nom, de la même maison, mais de la branche de Beauvais-Chanterac. Cependant, parceque mademoiselle de la Cropte avoit peu de fortune, et que le marquis de Fénélon étoit âgé et déja pere de plusieurs enfants, la famille où elle entroit désapprouva une union d'ailleurs si sortable, et qui devint même très heureuse, puisque l'archevêque de Cambrai en fut bientôt le fruit.

Que les pensées des hommes sont inconsidérées! que les calculs de l'intérêt et de la vanité sont peu sûrs! C'est à ce mariage qu'on redoutoit, auquel on s'étoit opposé, c'est à un enfant qu'on regardoit d'avance comme une charge onéreuse pour sa famille, que la maison de Fénélon doit une grande partie de son lustre, que le siecle si brillant de Louis XIV, que les lettres, que l'Église de France, doivent un de leurs plus beaux ornements.

Ce grand homme étoit issu d'une maison ancienne et distinguée en Périgord. (1)

(1) La terre du nom s'appelle, dans le pays, *Salagnac* ou *Salignac*: une semblable variation a été commune à plusieurs autres grandes familles de ces provinces : *Armagnac, Armignac; Cardaillac, Cardillac; Pardaillan, Pardillan; Salagnac, Salignac,* d'autres fois encore *Saleignac*. L'orthographe des plus anciens actes étoit même *Armanhac, Salanhac, Cardalhac, Pardalhan,* etc. Jusques dans

Nous n'insistons sur sa naissance que parcequ'il en a soutenu le poids, que parcequ'il en a rem-

---

le même acte, le même nom est quelquefois écrit suivant ces différentes prononciations.

Anciennement les premieres terres du pays étoient les baronnies; il y avoit outre cela les châtellenies. *Salagnac* a toujours été la premiere des châtellenies du Périgord. La terre est encore aujourd'hui composée de plusieurs grandes paroisses; avant les démembrements elle en avoit jusqu'à dix-huit. Les enfants d'Aimery de Salagnac sont nommés dans un acte de l'an 1281, contenant une sentence arbitrale pour un partage de famille de cette terre de Salagnac; cette sentence adjuge aux partageurs qui n'étoient pas du nom de Salagnac, et qui ne pouvoient être que des collatéraux venus par femme d'un premier possesseur de toute la terre, les portions qu'ils y devoient avoir; la moitié en est en même temps réservée en bloc aux co-partageants du nom de Salignac, pour la partager, dit la sentence, en telles portions qu'ils avoient coutume d'avoir entre eux. Ce partage fait donc nécessairement remonter la descendance à un auteur commun d'où il falloit que fussent venus Aimery et les collatéraux avec qui ses enfants étoient co-partageants de la même terre comme d'un patrimoine commun. Cet Aimery de Salagnac devoit être déja fort avancé en âge l'an 1260, puisqu'on voit par un acte de lui de cette même année qu'il avoit alors plusieurs de ses enfants mariés.

Boson de Salignac fut élu archevêque de Bordeaux en 1296. On ne démêle pas au juste ce qu'il étoit à Aimery dont on vient de parler, mais on les trouve dans un acte de famille de l'an 1275, où ils interviennent ensemble avec les enfants dudit Aimery. L'acte est passé à Sarlat, ville la plus voisine de la terre de Salignac. Boson y est qualifié archidiacre de l'église de Bordeaux, qualité qu'il avoit quand il fut ensuite élu archevêque. Un second Boson de Salignac, qui étoit, comme l'avoit été le premier, archidiacre de Médoc dans

pli tous les engagements. On est bien à plaindre, et l'on doit plutôt rougir que se glorifier du nom, de

---

l'église de Bordeaux, fut fait évêque de Cominges en 1300; un autre Salignac nommé Élie fut encore archevêque de Bordeaux en 1300, après avoir été auparavant évêque de Sarlat. Le nouveau *Gallia Christiana*, en faisant mention de ces deux archevêques, dit du premier, *Ex vetusta et nobili gente baronum de Saliniaco in Petrorico oriundus;* et du second, *Hic archiepiscopus cognominabatur de Salignac, quae gens in pago petrogoriense est antiquissima et nobilissima.*

Le nom de famille de Boson, le premier de ces deux archevêques, est écrit Salagnac dans le procès verbal de l'élection.

Cette maison a donné outre cela cinq évêques à la ville de Sarlat, non compris celui qui de ce siege passa à Bordeaux; ils sont tous rapportés dans le *Gallia Christiana:* et trois de ces évêques ont été de la branche de la Mothe-Fénélon. Cette branche, devenue aujourd'hui aînée, tire son ensouchement de Raymond de Salignac ou Salagnac, qui avoit eu pour aïeul Maffroy de Salignac, lequel étoit petit-fils d'Aimery dont on a parlé d'abord. Ce Maffroy avoit épousé en 1316 une d'Estaing, sœur de Raymond d'Estaing, sénéchal de Rouergue. Raymond de Salignac, petit-fils de ce Maffroy, étoit seigneur de la terre de Salignac de la Mothe-Fénélon, et de plusieurs autres: il fut sénéchal du Quercy et de Périgord, et lieutenant-général dans le gouvernement de Guienne. Les historiens le mettent au nombre des seigneurs qui sur la fin du regne de Charles VI soutinrent le parti du dauphin au-delà de la Loire: ils rapportent de lui en particulier qu'il le servit sans solde pendant plusieurs années avec dix-neuf écuyers sous sa banniere. Il eut pour femme une fille de la maison d'Escars, maison qui entre autres illustrations a eu celle d'avoir contracté une alliance avec une Bourbon du sang royal, et héritiere de la branche de Carency.

l'ancienneté, des actions mémorables de ses aïeux; lorsqu'on n'en perpétue la gloire par aucune quali-

---

Diane d'Escars, petite-fille et unique héritiere d'Isabelle de Bourbon-Carency, épousa le seigneur de Stuer Caussade, dont la petite-fille Marie Stuer Caussade, sœur du marquis de Saint-Mégrin, tué à la journée de Saint-Antoine, se maria en premieres noces à Barthelemi de Quelen, vicomte du Broutai, d'une ancienne maison de Bretagne, colonel du régiment de Navarre en 1651, maréchal de camp en 1652, capitaine commandant des chevaux-légers de la garde de la reine Anne d'Autriche en 1653: il ne laissa qu'un fils, grand-pere de M. le duc de la Vauguyon, aujourd'hui ambassadeur en Espagne. Sa veuve épousa en secondes noces André de Betoulat de Fromenteau, dont elle n'eut point d'enfants : ainsi M. le duc de la Vauguyon se trouve le seul descendant et l'unique représentant de la branche de Bourbon-Carency.

Des enfants de ce Raymond de Salignac, qui vivoit encore en 1444, sont sorties les branches du nom de Salignac, tant les deux aînées qui se sont éteintes, que celle de la Mothe-Fénélon qui subsiste et qui s'est elle-même partagée. Il y avoit aussi d'autres branches qui ont fait de grandes alliances, et qui venoient des freres de ce même Raymond, mais elles se sont pareillement éteintes.

L'aîné de ces enfants fut gouverneur du Limousin et du Périgord. Il épousa une fille de Brandelis, seigneur de Caumont, duquel sont descendus les deux maréchaux de la Force et les ducs de ce nom. Le fils aîné de cet Antoine se maria deux fois : la premiere avec une Taleyrand, de l'illustre maison des princes de Chalais; la seconde fois avec une fille de la maison de Pierre Bussiere : il ne laissa que des filles de ces deux mariages, dont deux furent mariées, l'une par dispense avec le seigneur de Taleyrand, prince de Chalais, son cousin germain, et l'autre avec le fils du seigneur Odet d'Aidie, vicomte de Riberac. Les trois autres épouserent des seigneurs de Gontaut de

té personnelle, par aucune des vertus qui les ont distingués ! Que seroit-ce, si sans autre mérite, si

---

Biron; et l'une de ces trois dernieres ayant été instituée principale héritiere, elle porta à son mari la terre de Salignac, à condition que les enfants qui naîtroient de leur mariage porteroient le nom et les armes de Salignac avec le nom et les armes de Gontaut de Biron, ce qui fut exécuté par leur postérité. Il y a encore d'autres alliances avec cette maison : Gaston de Gontaut, baron de Biron, qui fut bisaïeul du célebre Armand de Biron, le premier des maréchaux de Biron, avoit épousé en 1456 Catherine de Salignac, et de ce mariage est venue toute la maison de Gontaut de Biron. D'un fils cadet d'Antoine de Salignac, l'aîné des enfants de Raymond, étoit sortie une autre branche. Giraud de Salignac, seigneur des terres de Rochefort et de Rochemeau en Limousin, étoit de cette autre branche. Il avoit été gouverneur du roi Henri IV, dans la premiere jeunesse de ce grand prince. Son fils François eut pour femme une Sainte-Maure, sœur de François de Sainte-Maure, seigneur de Montausier, et grand-pere du célebre Montausier, duc et pair de France. Leur fils Samuel de Salignac épousa Olympe Grain de Saint-Marsaut, qui n'eut qu'un fils nommé Achilles de Salignac, le dernier de cette branche. L'aînée de ses filles devint héritiere par la mort de ses freres, étant déja mariée au marquis de Saint-Abre, du nom de la Cropte, qui fut tué en 1674, en servant de lieutenant-général dans l'armée de M. de Turenne. Ainsi finirent les branches venues d'Antoine, l'aîné des enfants de Raymond.

Jean, son troisieme fils, le second ayant été évêque, eut pour son partage les terres de la Mothe-Fénélon et de Gauliac; de ce Jean et d'une Lausieres de Thémines qu'il épousa, est venue la branche de la Mothe-Fénélon.

Élie, leur fils, épousa une Ségur Théobon, et continua la postérité : du nombre de ses enfants fut Bertrand, qui se distingua par

avec un cœur avili et une ame dégénérée pour ainsi dire, on s'en faisoit un titre pour aspirer à tout, pour se permettre tout, en un mot pour prétendre à l'impunité, même en se déshonorant?

Mais ne le dissimulons pas, c'est un grand avantage, c'est un bienfait signalé de la providence, qu'une origine illustre, quand on a la volonté d'employer

---

son mérite; il est mention de lui sous le nom de Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénélon en différents endroits dans les histoires et mémoires des regnes de Henri II et des rois ses enfants. Il s'étoit trouvé encore fort jeune dans Metz durant le siege que l'empereur Charles-Quint fut obligé de lever: il en a laissé un journal que de judicieux écrivains ont loué et suivi dans ce qu'ils rapportent de ce fameux siege. Il fut employé en diverses ambassades: il étoit de retour d'Angleterre, où il avoit été ambassadeur pendant plusieurs années, lorsqu'il fut nommé chevalier du Saint-Esprit, à l'institution de l'ordre, par le roi Henri III; il ne fut cependant pas du premier chapitre, n'ayant été reçu qu'à l'un des suivants, attendu que lorsque se tint le premier il étoit absent et employé pour les affaires du roi à la suite de la reine mere en Guienne.

Il retourna une seconde fois en Angleterre, ayant été du nombre des seigneurs qui composerent l'ambassade d'éclat qui eut un prince du sang pour chef, et que le roi Henri III fit passer à Londres pour la signature en son nom et en celui du duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, du contrat de mariage entre ce prince et la reine Élisabeth. Ce contrat de mariage fut en effet signé le 11 juin 1581, et on y voit Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénélon au nombre des commissaires ambassadeurs du roi Henri III qui le signerent.

Il fut encore choisi, peu après la conclusion de la paix de Vervins, par le roi Henri IV, pour son ambassadeur en Espagne; il mourut à

et qu'on emploie réellement les moyens d'en soutenir et d'en augmenter l'éclat.

On n'éprouve, ni les obstacles, ni les dégoûts, ni les jalousies, ni les préventions, que rencontre dès son début, et presque à chaque pas de sa pénible course, l'homme obscur qui n'a que du mérite et des talents. Tout s'applanit au contraire pour l'homme dans qui l'on voit de la naissance et de l'esprit,

---

Bordeaux en 1599, étant en chemin pour s'y rendre. Il ne s'étoit point marié. Son frere aîné, nommé Armand, qualifié gentilhomme de la chambre du roi, et chevalier de son ordre de Saint-Michel, eut plusieurs enfants de sa femme, qui étoit une Hunaud Lenta, nom distingué en Languedoc. De ces enfants d'Armand, Jean, qui étoit devenu l'aîné, épousa une Pellegrin.

Il y a eu un cardinal de cette maison de Pellegrin, qui fut légat en Italie pour le pape Clément V son oncle, qui résidoit alors à Avignon, et pour lequel le cardinal gagna contre les Vénitiens la bataille de Francolin en 1309, et reprit la ville de Ferrare.

Jean continua la postérité; il avoit commencé à se distinguer après la perte de la bataille de Coutras par les catholiques; il se jetta dans la ville de Sarlat, que les troupes du vicomte de Turenne étoient venues attaquer; il la défendit si généreusement, que le siege fut levé. En mémoire de cette délivrance, il se fait encore tous les ans dans cette ville une espece de fête, avec un sermon où entre toujours l'éloge de la maison de Fénélon.

Après ce succès, il alla lui-même attaquer la petite ville de Dome, mais il fut tué dans cette attaque. Son fils François épousa l'héritiere de la branche aînée de la maison de Bonneval: de ce mariage vint Pons de Salignac de la Mothe-Fénélon, pere de l'illustre François de Salignac, archevêque de Cambrai, dont nous écrivons la vie.

tout l'appelle, tout le porte aux grandes places; et s'il a quelque chose à craindre, c'est ordinairement moins d'être oublié, d'être traversé, que d'être mis en évidence avant que la solitude et le travail aient donné à ses principes, à son caractere, le degré de consistance et de maturité si nécessaire pour résister au vent contagieux de la faveur et de l'élévation.

La premiere éducation de M. de Fénélon, simple, raisonnable et chrétienne, ne nous offre rien de remarquable, et n'en fut peut-être que meilleure: on ne connoissoit pas encore ces méthodes, ces plans plus merveilleux que philosophiques, si fort en vogue de nos jours.

Toujours extrême, ou l'on presse, l'on fatigue, l'on dégoûte les enfants en voulant leur apprendre tout, en voulant en faire des prodiges et les rendre universels avant le temps; ou bien on les abandonne à l'ignorance, à l'empire des sens, au sommeil de leurs facultés intellectuelles, dans un âge où leur ame, molle pour ainsi dire, et bien préparée, seroit si propre à recevoir les principes du vrai et les semences de la vertu.

Le marquis de Fénélon, conduit par la raison et l'expérience, guides plus sûrs, plus dignes d'être suivis, que l'imagination exaltée, que les raisonnements captieux de nos nouveaux précepteurs du

genre humain, voulut élever l'enfant de sa vieillesse comme on avoit élevé tous les grands hommes de son temps (et c'étoit le siecle de Louis XIV); il en fit sa plus douce comme sa plus importante occupation. Le moral, le physique, tout fut étudié, soigné, cultivé : le tempérament étoit foible, extrêmement délicat; à force de précautions, de ménagements, de sobriété, on le rendit capable de soutenir la fatigue et le travail : l'esprit étoit vif, juste, pénétrant; on entretint, on alimenta cette flamme divine, mais avec la sagesse, la modération nécessaires pour l'étendre et la fortifier : le cœur étoit droit, sensible, généreux; et c'est à développer, à perfectionner ces qualités précieuses, et souvent si négligées, qu'on crut devoir ses premiers et ses principaux soins.

Dès que la raison commença à jetter quelques lueurs, dès qu'on entrevit les penchants, les dispositions de son ame, on s'attacha à lui donner des idées justes, à diriger tous ses sentiments vers la vertu : son naturel heureux et flexible se prêtoit à tout, et se plia de bonne heure à la regle, à l'ordre, au devoir.

On ne contredisoit pas ses goûts, mais on l'accoutuma à ne les suivre que lorsqu'ils étoient innocents; à n'agir jamais par humeur, par caprice, par fantaisie; à ne pas se regarder comme un être important dont il falloit toujours s'occuper, à qui il falloit

toujours céder; à ne pas croire pouvoir obtenir par des pleurs ou par des importunités ce qu'on lui avoit doucement fait sentir qu'il seroit mal ou dangereux de lui accorder; à employer utilement cette ardeur pour le mouvement, l'action, le travail même, qu'on remarque dans presque tous les enfants; à craindre plus le remords que les réprimandes; à écouter enfin, à consulter souvent la raison et la conscience. Et les enfants en ont bien plutôt qu'on ne pense : comme ils se cachent pour faire le mal! comme ils s'irritent! comme ils voudroient punir celui qu'ils voient faire aux autres!

Qu'il est important, et qu'il est rare cependant de profiter dans ce premier âge des principes de droiture, des sentiments d'honnêteté, que Dieu lui-même a gravés dans nos ames! Qu'il seroit alors facile d'écarter de nous tout ce qui pourroit les altérer ou les étouffer! Mais sans songer à plier, à redresser, à cultiver ces tendres plantes, on les laisse errer et croître presque au hasard: ou l'on applaudit à tout ce que font les enfants, ou l'on s'en fâche; on ne sait ni les avertir, ni les corriger, ni les supporter; par trop de mollesse ou par trop de rigueur, on les néglige ou on les rebute; et parcequ'on les croit sans raison, on se croit aussi dispensé d'avoir avec eux une marche suivie et raisonnée.

Mais nous ne faisons pas un traité d'éducation; contentons-nous donc d'observer que c'est à la conduite sage, à la vigilance éclairée de ses respectables parents, que M. de Fénélon dut, après Dieu, cette innocence de mœurs, cette douceur de caractere, cette solidité de principes, qui en firent un des hommes les plus aimables et les plus vertueux.

Dès l'âge de six ans il donna une preuve bien sensible de la générosité qu'enseigne et qu'inspire la religion. Quoique le marquis et la marquise de Fénélon le perdissent rarement de vue, on le confioit cependant quelquefois à un domestique pour le mener à la promenade. Un jour qu'il prenoit l'air aux environs du château, il échappa à ce valet quelques propos qui manquoient de justesse; le jeune enfant, qui en avoit beaucoup, s'en apperçut, et crut pouvoir les relever: le domestique, fier de la confiance qu'on lui marquoit, crut que c'étoit y manquer que de trouver qu'il raisonnoit de travers; il insista, il voulut prouver ce qu'il avoit avancé; l'enfant lui fit sentir paisiblement qu'il ne savoit ce qu'il disoit, et, désespérant enfin de le convaincre, le laissa parler sans rien répondre. Ce silence sage fut pris pour une nouvelle insulte; on ajouta au tort de mal raisonner celui de se conduire sans modération: l'enfant, saisi par le bras, fut jetté par terre, et se fit beaucoup de

mal en tombant; il se releva avec peine, retourna au château, ne dit rien de cette aventure, et laissa croire qu'il avoit fait une de ces chûtes dont on ne garantit pas toujours les enfants les mieux surveillés.

Nous ne citons cet exemple de l'empire qu'il avoit déja sur lui-même, et du sacrifice qu'il fit de sa vengeance dans un âge où on la trouve toujours naturelle, et dans une circonstance où elle pouvoit paroître juste, que pour montrer combien il est utile d'accoutumer les enfants à essayer leurs forces contre eux-mêmes, contre leurs passions.

Il faut avec eux plus d'actions que de préceptes, et moins leur dire que leur montrer ce qu'ils doivent faire : la pratique fait perdre à la morale presque toute son aspérité, et l'on trouve à remplir son devoir une douceur qui dédommage bien de la peine et des soins qu'il exige.

Le jeune Fénélon n'envisageoit dès lors la vertu que sous des traits aimables, et il faisoit pour elle les efforts qu'on ne nous dit que trop, et trop tôt, qu'il faut faire pour la fortune et pour la gloire.

Il savoit déja rentrer en lui-même, étudier, interroger son propre cœur, examiner ses actions, démêler leur motif; il savoit sur-tout s'adresser au Dieu de toute lumiere et de toute puissance, et lui demander avec simplicité et avec confiance la connoissance, l'a-

mour de sa loi, ainsi que les secours dont nous avons tant besoin pour l'accomplir : ce n'étoit cependant pas une de ces petites merveilles devant lesquelles on s'extasie, dont on n'a exercé que la mémoire, à qui l'on a moins appris à bien agir qu'à bien parler, et dont on ne tire rien qu'à force de caresses ou d'éloges.

L'enfant dont nous parlons, ingénu et bon, ne cherchoit à plaire que par sa modestie et sa docilité : content quand il n'avoit pas mérité de reproches, il ne couroit pas après les applaudissements, et se portoit sans contrainte et sans dégoût à tout ce qui étoit de son âge, au jeu quand on le lui permettoit, et au travail quand on l'ordonnoit.

Le moment vint de penser plus sérieusement à la culture de son esprit. Sa santé étoit trop foible, et il étoit trop chéri peut-être pour qu'on se déterminât à l'éloigner sitôt de la maison paternelle : on lui chercha donc un instituteur assez patient pour ne pas se rebuter des soins constants et suivis que demande une éducation particuliere, et assez instruit pour suppléer lui seul à la variété des secours qu'on trouve dans l'éducation publique; la providence en ménagea un digne d'un tel éleve. Le nom du précepteur de Fénélon méritoit plus sans doute de passer à la postérité que celui des précepteurs des Alexandre et de

tant d'autres conquérants qui ont toujours été les fléaux et jamais les bienfaiteurs du genre humain; mais quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu le découvrir : tout ce que nous en savons, c'est qu'il avoit de la religion, des mœurs, une tête bien faite, un cœur sensible, indulgent, une grande connoissance de l'antiquité et des modeles de goût qu'elle nous a laissés. Nous ne nous appesantirons pas sur le détail des soins qu'il donna à son éleve; il trouva dans lui les dispositions les plus rares, et il les cultiva avec une intelligence non commune.

Il prit des méthodes usitées ce qu'elles ont de bon, il y ajouta de lui-même et de son propre fonds ce qui pouvoit en assurer le succès; il mettoit de l'ordre, de la netteté, de l'aménité dans ses leçons, et se gardoit bien de faire un épouvantail de l'étude, de la vérité, du devoir. Quand vous ne faites rien, disoit-il quelquefois à son éleve, ou que vous ne cherchez qu'à vous amuser, êtes-vous long-temps content de vous? ne craignez-vous point l'ennui que vous voyez s'avancer à grands pas? ne sentez-vous pas un fonds d'inquiétude qui vous trouble et vous embarrasse? L'homme a sans doute besoin de délassement, et je ne vous en refuserai jamais quand vous m'en demanderez; mais la dissipation, mais l'oisiveté fatiguent à la longue bien plus que le travail, et entraînent pres-

que toujours dans les désordres les plus honteux.

Dans cette institution rien n'étoit triste et contraint, quoique tout fût semé de réflexions, de comparaisons, d'observations. Les jeux, les récréations, les promenades, devenoient utiles, et servoient, en étendant les connoissances de l'esprit, à maintenir le cœur dans l'horreur du vice, dans le goût et dans l'amour de la vertu.

Aussi, quoique le jeune Fénélon apprît beaucoup et très facilement, il ne perdoit rien de sa candeur et de sa retenue, parceque, pour le garantir de la vanité et de la présomption, on ne lui faisoit envisager dans les sciences humaines qu'une vaste mer dont il ne pourroit jamais sonder toute la profondeur; et dans ses progrès, que des raisons de remercier et de bénir la providence à qui il les devoit.

A l'âge de douze ans, il savoit très bien le grec, écrivoit en françois et en latin avec facilité, avec élégance, avec cette propriété d'expressions qui répand sur le style tant de graces et de clarté. Il connoissoit des anciens tout ce qu'à cet âge on en peut lire et retenir. Les historiens, les poëtes, les philosophes, les orateurs, il les avoit étudiés, analysés, comparés, imités même, car on croyoit encore que pour bien s'instruire d'une langue, pour en saisir le génie, en sentir les délicatesses et les beautés, il ne suffisoit pas

de traduire. Que dirions-nous en effet d'un étranger qui prétendroit, sans parler jamais, sans jamais écrire en françois, l'apprendre parfaitement en se contentant de traduire dans sa langue nos meilleurs auteurs? Et pourquoi la plupart de nos traductions sont-elles ordinairement si foibles, si fort au-dessous de leurs originaux? n'est-ce pas peut-être que la plupart de nos traducteurs ont rarement écrit dans l'idiôme qu'ils traduisent?

Ainsi croissoit, ainsi se formoit dans le silence et le recueillement cet homme dont les écrits furent le charme encore plus que l'admiration de son siecle. Loin du fracas des villes, loin du tumulte des passions, son ame paisible et solitaire recevoit avidement et conservoit avec soin les impressions du bien et du beau; et c'est peut-être à ses premieres études si bien faites, c'est sans doute à l'éducation morale et chrétienne qu'il recut alors, que nous devons et la perfection de ses ouvrages, et, ce qui vaut encore mieux, la perfection de ses vertus.

On le destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; et si, ce que nous n'osons croire, il entra dans ce projet quelques idées de fortune, quelques vues d'intérêt, nous pouvons du moins assurer que la victime qu'on offrit à l'autel n'étoit ni contrainte, ni défectueuse, qu'elle y marcha librement, et ne suivit,

en s'y présentant, que les mouvements d'une piété tendre, et que le saint attrait de vocation que Dieu nous donne ordinairement pour l'état auquel il nous appelle.

Cependant, pour en étudier les devoirs, pour puiser les connoissances qui y étoient relatives, il fallut enfin s'en séparer. L'université de Cahors étoit florissante et peu éloignée; on y envoya l'abbé de Fénélon. On auroit pu dès lors lui faire commencer sa philosophie; mais sa grande jeunesse (il n'avoit encore que douze ans), le peu d'empressement qu'il avoit à se faire valoir, à montrer ce qu'il étoit, ce qu'il savoit, ce qu'il pouvoit, firent appréhender qu'il ne se rebutât des épines et de la sécheresse de cette science. Ainsi, pour laisser à sa raison le temps de se mûrir, pour ne point effaroucher en quelque sorte son imagination, on le fit entrer en rhétorique. Quelque supériorité qu'il eût sur ses condisciples, il ne s'en prévalut jamais, et se distingua encore plus par sa modestie que par les succès dont ses premiers essais furent publiquement couronnés.

Quoique dans cette année il revînt souvent sur ses pas, qu'il fût dans la nécessité de relire encore ce qu'il avoit vu, de s'appliquer de nouveau à ce qu'on lui avoit déja si bien enseigné, il ne perdit pas son temps, puisqu'il s'affermit dans ses bons principes,

qu'il acquit une intelligence plus parfaite, plus raisonnée des anciens, et qu'il se mit en état de les apprécier mieux et de les imiter davantage.

Les belles-lettres, il est vrai, sembloient être son élément. Son imagination étoit riche, abondante, et peignoit les objets avec autant de vérité que d'agrément et de vivacité. Son esprit étoit sage, réfléchi, et sa mémoire ornée des morceaux les plus frappants et les mieux finis des orateurs et des poëtes d'Athenes et de Rome. Ce seront toujours, quoi qu'on en dise, les modeles les plus accomplis, les regles les plus sûres; et c'est sur eux, c'est par la lecture et l'imitation de leurs chefs-d'œuvre, qu'à présent, comme dans les beaux siecles de la littérature, nous réussissons à nous former au goût du vrai et du beau.

On regrette presque que l'abbé de Fénélon ne se soit point borné, ne se soit pas uniquement dévoué à un genre pour lequel il avoit tant de penchant, tant de dispositions. Que de palmes, que de couronnes n'auroit-il point recueillies dans cette carriere?

Mais la providence l'appelloit à d'autres travaux, à des études plus sérieuses, plus utiles sans doute, et sûrement plus analogues à l'état qu'il devoit embrasser.

Il s'y appliqua avec le soin qu'il mettoit à tout ce qui étoit de son devoir, avec cette flexibilité, cette

démission d'entendement et de volonté qu'il recommande tant lui-même dans ses œuvres spirituelles, et qu'il pratiqua si bien dans le cours de sa vie. Il avoit une sagacité nette, prompte et lumineuse; une facilité d'attention qui ne se rebutoit de rien, et qui faisoit les choses les plus difficiles, presque sans effort, toujours sans contention; une justesse d'esprit qui écartoit, des mots, des idées, des définitions, tout ce qui les embrouille et les obscurcit; une imagination qui donnoit du corps, de la fraîcheur, une certaine douceur attrayante aux vérités les plus seches les plus abstraites.

Pendant son cours de philosophie et de théologie, soit qu'il argumentât ou qu'il répondît, soit qu'il expliquât quelques questions, ce dont on le chargeoit souvent; c'étoit, dans la jeunesse nombreuse qui l'écoutoit, un intérêt, un silence qu'on n'interrompoit que pour applaudir à la clarté, à l'élégance, à la précision, avec lesquelles il s'exprimoit.

Il n'avoit pas pour ces sciences de l'école le dédain qu'on affecte aujourd'hui : il les jugeoit utiles et même nécessaires. Voici comme, dans une lettre écrite à son neveu, il s'explique sur la philosophie qu'on enseignoit encore dans les classes en 1712:

« Je vous remercie, mon cher neveu, de toutes « les marques de votre amitié. Vous me ferez un sen-

« sible plaisir de venir nous voir quand votre année
« d'étude sera finie. Je serai ravi de vous embrasser.
« Vous ferez même une chose que je desire très sincè-
« rement, si vous pouvez engager le P. Paulou à venir.
« Il aura peut-être des raisons d'éviter ce voyage;
« mais vous pouvez le savoir des personnes les plus
« instruites: en ce cas il ne faut pas le presser hors de
« propos. Mais, excepté ce cas, je vous prie de le
« solliciter de ma part pour ce voyage.

« J'avoue que la physique de l'école a bien des
« termes dont les idées ne sont pas trop claires; mais
« si les qualités occultes ne sont que des noms, les
« configurations des corpuscules et leurs diverses
« situations ne sont souvent que des romans de phi-
« losophie.

« D'ailleurs Descartes a embrassé plusieurs prin-
« cipes insoutenables et dangereux. Enfin la philo-
« sophie de l'école mérite qu'on sache exactement
« tout ce qu'elle dit, quand même on ne voudroit
« pas la suivre: c'est un fondement nécessaire pour
« toutes les études qu'il faut que vous fassiez dans la
« suite. Je sais que les jeunes gens qui entendent cri-
« tiquer cette physique, sont fort tentés de la né-
« gliger; mais il faut résister à cette tentation, et ne
« se relâcher point dans cette étude. Vous serez bien
« aise toute la vie de vous y être appliqué; elle sera

« un instrument pour acquérir d'autres connois-
« sances. Je vous demande la complaisance et la
« confiance de suivre mon conseil en ce point. Quand
« nous nous reverrons, nous parlerons à fond sur
« cette matiere. Je suis tout à vous, mon cher neveu,
« avec beaucoup de tendresse. *Signé*, Fr. arch. d.
« de C. »

Les hérétiques, les incrédules, et, à leur exemple, les esprits légers, paresseux, superficiels, ont toujours cherché à décrier la scholastique. A quoi bon, disent-ils, ces subtilités, ces arguments sans fin, ces objections, ces réponses, dont on fatigue les jeunes étudiants? à exercer leur sagacité, à les empêcher de s'étonner de vos sophismes, à leur apprendre à saisir, à ne lâcher jamais le fil de la vérité, si nécessaire pour vous suivre, sans s'égarer, dans le labyrinthe tortueux de vos erreurs.

Voilà le profit qu'en retira lui-même M. de Fénélon, et ce qui lui donna tant d'avantages, et dans son ouvrage sur le ministere des pasteurs, et dans les malheureuses disputes qui s'éleverent sur la grace.

A dix-huit ans il finit son cours de théologie, prit des grades dans l'université de Cahors, et retourna dans sa famille.

Antoine, marquis de Fénélon, son oncle, instruit de tout ce que promettoit un tel neveu, le fit venir

alors à Paris, le reçut dans sa maison, et le traita comme son propre fils.

Cet oncle étoit lui-même un homme de beaucoup d'esprit, d'une piété exemplaire et d'une valeur distinguée. Le grand Condé, qui l'honoroit de son estime, disoit de lui qu'il étoit également propre pour la conversation, pour la guerre et pour le cabinet. Il fut le premier mobile de tout ce qui se fit dans la jeunesse de Louis XIV pour réprimer la fureur des duels: il auroit cependant desiré qu'on travaillât à contenir la jeune noblesse, plus encore par l'honneur que par les châtiments; il ne paroissoit pas approuver les peines afflictives dont on menace les duellistes, et qu'on ne leur inflige presque jamais; parcequ'ils trouvent mille moyens de les éluder et d'y échapper. Il avoit eu, du temps de la reine mere, un brevet de nomination à l'ordre du Saint-Esprit; mais qui n'eut point lieu lors de la promotion faite en 1661. De son mariage avec une héritiere de la très ancienne maison de Montberon, il ne lui étoit resté qu'une fille, qui fut d'abord mariée dans la maison de Laval, et devint mere de M. le marquis de Laval, chef des nom et armes de l'illustre maison de Laval-Montmorency. En secondes noces, elle épousa par dispenses François de Salignac Fénélon, son cousin germain, fils d'un premier mariage de

Pons de Salignac avec la fille du maréchal d'Aubeterre. Leur fils, nommé aussi François, marié à mademoiselle de Beaupoil de Saint-Aulaire, eut, entre autres enfants, Jacques-Gabriel de Salignac, marquis de Fénélon, qui fut élevé à Cambrai auprès de son grand-oncle.

Nommé à l'ambassade de Hollande en 1725, trois ans après on l'en retira pour remplir la place de second plénipotentiaire au congrès de Soissons, sous M. le cardinal de Fleury, qui étoit le chef de cette légation; et, le congrès fini, il retourna à la Haye avec la même qualité d'ambassadeur.

Il a eu plusieurs enfants de Louise le Pelletier, son épouse, fille et sœur d'un premier président du parlement de Paris, et d'un nom recommandable par les vertus et les lumieres qui honorent les grandes places.

Il fut tué à la bataille de Raucoux, le 11 octobre 1746; il étoit lieutenant-général et chevalier des ordres du roi. « Le seul officier-général que la France « perdit en cette journée, dit M. de Voltaire, fut le « marquis de Fénélon, neveu de l'immortel arche- « vêque de Cambrai. Il avoit été élevé par lui, et en « avoit toute la vertu, avec un caractere tout diffé- « rent. Vingt années employées dans l'ambassade de « Hollande n'avoient pas éteint un feu et un empor-

« tement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied « depuis quarante ans, et pouvant marcher à peine, « il alla sur les retranchements ennemis à cheval : il « cherchoit la mort, et il la trouva. Son extrême dé- « votion augmentoit encore son intrépidité : il pen- « soit que l'action la plus agréable à Dieu étoit de « mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée « composée d'hommes qui penseroient ainsi, seroit « invincible ».

M. de Fénélon fut regretté et pleuré de sa famille, de ses amis, de toute l'armée. Son petit-fils, le marquis de Fénélon, est aujourd'hui l'aîné et le chef de nom et d'armes de sa maison : c'est à ses soins que le public sera redevable et des mémoires qui ont servi à cette histoire de M. l'archevêque de Cambrai, et des manuscrits qui serviront à compléter le recueil de ses œuvres.

Revenons à M. l'abbé de Fénélon, âgé seulement de dix-huit ans, et arrivant à Paris chez Antoine, marquis de Fénélon. Que ne puis-je décrire tout ce qu'on découvroit et dans son cœur de qualités aimables, et dans son esprit de qualités brillantes! Le marquis de Fénélon, pour l'occuper sans doute, et peut-être aussi pour essayer ses talents, et les diriger de bonne heure vers l'utilité et la sainteté de sa profession, l'engagea à composer quelques sermons. Il

prêcha à dix-neuf ans, et fut extraordinairement applaudi. Ce succès si flatteur pour un oncle qui l'aimoit avec tendresse, l'alarma cependant: il craignit pour cette ame sensible le poison subtil et dévorant de la vanité; il se repentit presque de l'avoir montré, de l'avoir produit trop tôt; et pour mieux conserver ce trésor de vertus et de talents, il se détermina à le soustraire aux éloges qu'on lui donnoit déja dans le monde.

Votre début a été assez heureux, lui dit-il un jour; mes amis deviennent les vôtres, ils s'intéressent à vous, ils cherchent à vous faire valoir, et veulent, par leurs applaudissements, vous ouvrir, vous applanir les routes de la fortune. Mais seroit-ce pour servir cette vaine idole que vous vous feriez ecclésiastique? Ne vous proposeriez-vous pour récompense de vos travaux que ces étonnements, ces admirations, qui annoncent plus l'indigence de ceux qui paroissent les éprouver, que la richesse de ceux à qui on les prodigue? Non, je vous connois trop bien, ajouta-t-il en l'embrassant: vous voulez être un disciple fidele, un digne ministre de la religion que vous commencez à prêcher. Allez donc dans ces asyles où, loin des écueils et du tumulte, on étudie ses devoirs, on prend la sainte habitude de les remplir, et l'on acquiert, avec les lumieres de votre état, la force et le zele si nécessaires pour en soutenir le poids et la gravité.

L'abbé de Fénélon aimoit véritablement ses parents; il n'étoit pas insensible au plaisir pur et paisible de vivre au milieu d'eux et de leurs amis : mais il aimoit Dieu par-dessus tout; et pour lui obéir, car le discours de son oncle lui parut un ordre du ciel, il ne balança pas à sacrifier un goût en soi très permis, très honnête, et à s'arracher à la douceur et aux agréments qu'il trouvoit au sein de sa famille.

Il entra sans délai au séminaire de St. Sulpice. Dans cette école de toutes les vertus, de toutes les sciences ecclésiastiques, il s'abandonna sans aucune réserve à la direction de M. l'abbé Tronson, qui en étoit supérieur-général, et à qui on l'avoit spécialement recommandé.

Il trouva dans cette maison ce qui le touchoit lui-même le plus, et ce qu'on y voit encore aujourd'hui avec beaucoup d'édification : une foi pure, des mœurs simples, de grandes lumieres, et encore plus de modestie et de piété. Jamais il ne se sentit plus à sa place et par conséquent plus à son aise, que dans une société où tout respiroit le recueillement et la paix.

Quel spectacle en effet pour une ame comme celle de Fénélon que celui d'une jeunesse nombreuse, fervente, soumise, entièrement dévouée à l'étude de la religion et à l'étude des regles si sagement établies pour maintenir la décence et la majesté du culte!

N'en doutons pas, c'est à l'éducation qu'il reçoit dans ce séminaire et dans ceux qui lui ressemblent, que le clergé de France doit, après Dieu, et cette fermeté dans la foi, et cette intégrité dans les mœurs, et ce zele, cette charité qui le distinguent. Si jamais ceux que leur naissance et leurs talents appellent aux grandes places se mettoient à la dédaigner comme minutieuse ou comme insuffisante; si, sous prétexte de plus de temps et de liberté, ils croyoient pouvoir acquérir dans la vie molle et dissipée du monde, les connoissances, les sentiments qu'exige le saint ministere; s'ils regardoient comme perdues, des années consacrées à la priere, à la retraite, à l'obéissance, au travail; n'y auroit-il pas lieu de craindre que des idées profanes, que des vues d'intérêt et d'ambition n'assiégeassent bientôt le sanctuaire, et n'y portassent le scandale et la désolation?

En méditant, en priant, en pratiquant sur-tout, on apprend mieux à instruire et à persuader, qu'en lisant sans choix, qu'en entassant dans sa mémoire des passages et des citations. Pour nous conduire ou pour nous ramener dans les routes du salut, nous préférerons toujours à un discoureur habile un guide pieux, réfléchi et accoutumé à y marcher lui-même. Un savant étonnera, éblouira peut-être; mais il n'y a ordinairement que le prêtre vertueux et édifiant qui

touche, qui remue, qui encourage, qui détermine.

D'ailleurs les trésors de l'érudition ne sont pas fermés dans les séminaires. On les ouvre tous, mais pas tous à la fois; et les richesses qu'on y puise sont distribuées avec cette sage progression, cette prudente économie qui leur laisse le temps et de jetter de profondes racines, et de produire ensuite des fruits abondants et salutaires.

L'abbé de Fénélon ne l'éprouva-t-il pas lui-même? le secours des livres, les secours souvent plus précieux des conseils lui furent prodigués. Conduit par de tels instituteurs, il lut encore mieux, il approfondit davantage, il remonta aux sources. L'écriture, la tradition, les peres, le dogme, la morale, la discipline, tout ce qui sert à prouver la religion, tout ce qui sert à la faire aimer, à la faire respecter, il l'étudia, il le médita, non pas tant pour devenir savant que pour devenir meilleur. Plus soigneux encore de sanctifier son ame que d'orner son esprit, il assistoit régulièrement à tous les exercices, donnoit beaucoup de temps à la priere, approchoit souvent des sacrements; et dans ce silence intérieur qu'il recommande tant, dans le calme d'une conscience pure, il se pénétroit des sentiments et des lumieres les plus propres à le former aux vertus dont on lui disoit, dont il sentoit si bien qu'il falloit devenir le modele avant que d'en devenir le prédicateur et l'apôtre.

Ainsi éprouvé, ainsi préparé par cinq ans de recueillement, de retraite et d'instructions, il reçut la prêtrise à l'âge de vingt-quatre ans. Ce ne fut pas entre ses mains un talent oisif et infructueux, il en exerça les fonctions avec une piété édifiante dans la paroisse de St. Sulpice.

Le soin des pauvres, la visite des malades, le confessionnal, les catéchismes, les prônes, les exhortations familieres, tous ces travaux obscurs et pénibles qui n'en sont que plus méritoires, plus respectables, et qu'un certain ordre d'ecclésiastiques commence malheureusement à dédaigner, parcequ'ils ne présentent point apparemment de quoi satisfaire leur vanité ou leur cupidité; l'abbé de Fénélon s'y livra avec zele, avec assiduité, ne croyant rien au-dessous de lui dans un ministere où tout est au-dessus de l'homme, quel qu'il soit.

Plein de respect pour le caractere sacré du sacerdoce, et d'une sainte ardeur pour en remplir les rigoureuses et effrayantes obligations, il se regardoit comme l'homme de Dieu, comme l'homme du peuple fidele, et ne se proposoit dans tous ses travaux que la gloire de l'un et le salut de l'autre. Humble, doux, patient, charitable, ne recherchant pas les riches, ne dédaignant pas les pauvres, il ne refusoit à personne les soins et les conseils qu'on lui deman-

doit. Content de ce qu'on appelle la derniere, et qu'on appelleroit peut-être mieux la plus estimable, du moins la plus utile classe des prêtres, il ne pensoit ni à en sortir, ni même à s'y faire remarquer.

Cependant M. de Harlay, alors archevêque de Paris, instruit de ses talents et de ses succès, voulut en profiter et en étendre la sphere : il lui confia la supériorité des nouvelles catholiques. C'étoit une association de filles éclairées, pieuses, bien nées, qui se dévouoient librement et sans intérêt à l'instruction des jeunes protestantes. Louis XIV, qu'on ose tant blâmer, tant critiquer aujourd'hui, et ne seroit-ce pas parcequ'il avoit beaucoup de zele pour la religion, parcequ'il vouloit procurer à chacun de ses sujets le bien inestimable d'une foi pure, parcequ'il desiroit étendre par-tout l'empire spirituel de l'église, parcequ'il fondoit des missions et dans son royaume et jusqu'aux extrémités de la terre, parcequ'il envoyoit dans les contrées les moins connues des hommes apostoliques pour y prêcher l'évangile? Louis XIV protégeoit cette maison, la combloit de biens, la remplissoit de prosélytes. Rien n'étoit donc plus important que de lui donner un chef qui réunît en sa personne et les dons de la science, et les dons plus nécessaires encore de la persuasion; un chef instruit dans la controverse, sage, indulgent même, capable

d'attendre patiemment les moments de la lumiere et de la grace, de gagner les cœurs, pour dissiper plus sûrement les nuages de l'esprit; de ramener à la soumission, de vaincre l'entêtement, de guérir des préjugés de naissance, sans rien précipiter, sans rien aigrir, mais par la voie de la douceur, des ménagements, de tout ce que permet, de tout ce qu'ordonne une charité modeste et compatissante.

M. de Harlay trouva tout cela, trouva plus que tout cela dans M. l'abbé de Fénélon. A peine fut-il chargé du gouvernement de cette maison, qu'il devint véritablement le pere, le conseil, l'ami des institutrices et des éleves. Il établit entre les premieres ce concert, cette union, cette dépendance nécessaire pour qu'elles concourussent toutes également et avec ordre à la sainte œuvre qu'elles se proposoient, pour qu'elles s'y affectionnassent, et prévinssent, en s'y affectionnant, les jalousies, les dégoûts, ces troubles, ces anxiétés de l'amour-propre si ordinaires et si dangereuses dans les fonctions de cette espece. Il leur donna des réglements, des méthodes simples, claires, précises, proportionnées au degré d'intelligence et de dispositions de leurs prosélytes; précaution essentielle pour que des filles, ou par trop de complaisance, ou par trop de zele, ne demeurassent jamais au-dessous de ce qu'elles devoient demander, et n'allas-

sent jamais aussi au-delà de ce qu'elles devoient exiger. Il les prémunit contre les lectures inutiles, contre les discussions indiscretes, contre ces raisonnements trop métaphysiques qui écartent souvent de la vérité ceux mêmes qui la recherchent de bonne foi. Il les entretint dans l'amour de la retraite, du travail, de l'étude, car elles en avoient besoin, du recueillement enfin et de la priere. Ne négligeons rien, leur disoit-il, pour éclairer, pour convaincre, pour persuader: mais prions beaucoup, prions sans cesse; c'est de Dieu qu'il faut tout attendre, c'est à Dieu qu'il faut tout demander.

Il voyoit aussi les éleves, les entretenoit souvent, écoutoit leurs doutes, leurs objections, y répondoit toujours avec bonté, quelque futiles, quelque absurdes qu'elles fussent; s'occupoit de leurs besoins; prenoit part à leurs peines, à leurs chagrins; s'efforçoit de les calmer, de les consoler; s'intéressoit à tout ce qui les touchoit; leur parloit en particulier, en public; et mettoit à les ramener, à les convertir, une suite, une vigilance, une adresse, une simplicité qui les charmoit et les préparoit si bien à l'abjuration intérieure, solide et réelle de toutes leurs erreurs.

Ce fut pendant l'exercice de cette supériorité qu'il fit connoissance avec le célebre M. Bossuet, évêque de Meaux. L'abbé de Fénélon savoit beaucoup, mais

il ne croyoit pas tout savoir; mais il n'ignoroit pas que nos lumieres, quelque grandes qu'elles paroissent au microscope plus que magique de l'amour propre, sont toujours en elles-mêmes très foibles, très courtes, très susceptibles d'accroissement. Pour les étendre donc, pour les fortifier, il voulut connoître et s'approcher du savant et illustre évêque de Meaux. Il alla le voir, le consulter, l'étudier dans lui-même, après l'avoir étudié dans ses admirables ouvrages. Il en fut très bien reçu, et il s'établit entre eux une correspondance, une liaison qui dura près de vingt ans, et qui auroit dû toujours durer. M. Bossuet vit avec intérêt, avec attendrissement, tout ce que l'ame de Fénélon renfermoit de qualités aimables et excellentes; et celui-ci trouva dans l'esprit vaste, lumineux et tranchant de Bossuet tout ce qu'il desiroit, un conseil éclairé, un guide ferme autant que sûr.

Quoique différents l'un de l'autre, ils étoient, j'ose le dire, faits l'un pour l'autre. Tous deux avoient un grand caractere; l'un d'élévation, l'autre de bonté: tous deux leur genre de sublime; Bossuet, d'idées et de conceptions nobles et frappantes; Fénélon, de pensées et de sentiments simples et pénétrants. Celui-là, déja connu, déja monté à cette hauteur de réputation qu'il ne devoit qu'à son génie, qu'à ses travaux, qu'à son zele pour la religion, n'avoit point de supé-

rieur, ni même de rival. Celui-ci entroit dans la carriere avec tout ce qui annonce, tout ce qui promet des succès rares, mais sans prétentions, sans vouloir rien disputer à personne, et seulement pour la parcourir selon les vues de la providence sur lui. Il savoit qu'il y trouveroit des écueils, des obstacles; cette vie en est toujours pleine: pour éclairer, pour diriger sa marche, pouvoit-il mieux s'adresser qu'à Bossuet? Ce grand homme étoit digne d'un tel disciple, et le disciple méritoit sans doute aussi d'avoir un tel maître. Ils s'aimerent dès qu'ils se virent, dès qu'ils eurent conversé ensemble: tant leurs cœurs vertueux étoient disposés à s'entendre, quoique la trempe de leur esprit se ressemblât si peu. Non, malgré ce qu'on en a pu dire, ils n'ont jamais cessé de s'estimer. Leur amitié s'est refroidie, parcequ'à la cour il n'y en a peut-être jamais eu de durable; mais je dois assurer que Fénélon a toujours été un des plus sinceres, un des plus ardents admirateurs de l'évêque de Meaux et de ses ouvrages immortels.

Dans les visites qu'il rendoit à Bossuet, dans les séjours qu'il faisoit quelquefois à sa campagne de Germigni, il l'écoutoit, il le consultoit, il lui proposoit ses doutes, ses vues, ses projets pour le bien de la religion; car il n'en formoit point d'autres: il lui parloit avec toute confiance, raisonnoit, discutoit,

osoit même avoir un avis; et Bossuet le lui pardonnoit, et en concluoit avec raison que la déférence, les égards, dont Fénélon ne s'écartoit jamais, étoient commandés par l'estime et le respect, et non par cette timidité qu'on confond quelquefois avec la modestie, et qui n'est le plus souvent que le voile hypocrite de la foiblesse ou de l'amour propre.

Ce commerce agréable et consolant pour Bossuet, qui n'avoit plus rien à acquérir, mais qui se plaisoit à former à l'église un ministre capable de la servir et de l'édifier, fut très utile pour celui que nous osons appeller son éleve. Il étendit ses connoissances, lui inspira un nouveau goût pour l'étude, et, sans rien ôter à son zele de sa douceur et de son onction, ne l'en rendit que plus ferme et plus assuré.

Aussi, quelque ordinaires, quelque obscures que fussent les fonctions de Fénélon, on admira bientôt la maniere non commune dont il les remplissoit, et les nouvelles catholiques devinrent le théâtre de sa gloire et de sa réputation. On accouroit à ses catéchismes, à ses instructions; on ne parloit que de son éloquence simple, noble, persuasive, que des conversions qui en étoient les fruits salutaires.

Louis XIV, attentif à tout ce qui se passoit dans sa capitale et dans son royaume, plus attentif encore à démêler, à employer les hommes utiles à l'état et à

la religion, apprit avec joie tout ce qu'il avoit à attendre de tant de talents et de piété : il résolut d'en faire promptement usage. Plein du desir si louable de réunir à l'église ceux de ses sujets que l'hérésie de Calvin en avoit séparés, il faisoit donner des missions dans les provinces où l'erreur avoit fait le plus de progrès et jetté de plus profondes racines. Les côtes de la Saintonge et le pays d'Aunis étoient de ces malheureuses contrées. Il nomma l'abbé de Fénélon chef des missionnaires qu'il projettoit d'y envoyer : mais il voulut auparavant le voir, l'entretenir, le juger lui-même; tant il avoit à cœur le succès heureux qu'il en attendoit. Fénélon parut devant ce monarque si imposant avec une assurance modeste, l'écouta avec respect, osa le contredire, ou plutôt lui représenter que les ministres de la religion étoient des évangélistes de paix, qu'il ne convenoit pas qu'ils marchassent escortés de gens de guerre; que cet appareil militaire pouvoit effrayer, mais ne changeroit véritablement personne; que le glaive de la parole, que la force de la grace étoient les seules armes que les apôtres eussent employées, qu'à leur exemple il n'en vouloit point d'autres.

Mais, lui répliqua Louis XIV avec bonté, ne redoutez-vous rien? Ne dois-je pas vous garantir de la méchanceté, de la fureur entreprenante et séditieuse

des hérétiques? Ne savez-vous pas de quoi leur fanatisme est capable, les préventions, l'esprit de vengeance qui les anime contre les prêtres? Je ne l'ignore pas, Sire : mais un missionnaire doit-il craindre de pareils dangers? J'ose vous le répéter, si vous attendez de nos prédications une moisson vraiment apostolique, il faut que nous y allions en vrais apôtres. J'aime mieux périr par la main des freres errants, que d'en voir un seul exposé aux vexations, aux insultes, aux violences presque inévitables des gens de guerre. Louis XIV, tout absolu qu'on affecte de le dépeindre, aimoit le bien et écoutoit la vérité, sur-tout quand on la lui présentoit avec tant de noblesse et de franchise. Il se rendit aux raisons de l'abbé de Fénélon, loua sa générosité, et lui prouva la sienne, en le chargeant d'assurer tous ses sujets de ses sentiments paternels, du plaisir qu'il auroit à les voir revenir de leurs tristes écarts et de leur funeste obstination, des bienfaits enfin dont ils devoient s'attendre à voir récompenser leur docilité.

Le nouveau missionnaire ne tarda pas à se rendre à sa destination. Il y fut accompagné par M. l'abbé Bertier, depuis évêque de Blois; par M. l'abbé Milon, alors aumônier du roi, et ensuite évêque de Condom; par M. l'abbé de Langeron; et par M. l'abbé Fleuri, mort confesseur de Louis XV, auteur de

l'histoire ecclésiastique et de plusieurs autres ouvrages recommandables. Ils se présenterent en arrivant à M. l'évêque de la Rochelle, pour lui demander, avec sa bénédiction, les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions.

Ce prélat, distingué par sa piété et par sa naissance, étant de la maison de Laval-Montmorency, fut touché du zele, du courage, des dispositions édifiantes du chef de cette mission et de ses illustres coopérateurs. Leur simplicité, leur désintéressement, leurs lumieres, tout étoit frappant dans eux et vraiment admirable. Il les seconda, les anima, les instruisit de tout ce qui pouvoit être utile à l'œuvre sainte qu'ils entreprenoient. Ils quitterent bientôt son palais pour parcourir son diocese, et y répandre la semence évangélique. Les paroles de paix qu'ils porterent ne tarderent point à fructifier. On savoit qu'ils avoient refusé ces escortes de gens de guerre qu'on avoit crues nécessaires et pour contenir des peuples aigris et fanatiques, et pour garantir les prédicateurs de leurs insultes. Cette noble confiance inspira de la sécurité et de l'empressement : on accourut au son touchant de leur voix, bien mieux disposé qu'on n'y seroit venu au bruit terrible des instruments militaires; on les écouta sans défiance et sans alarmes; et ceux qui se convertirent renoncerent librement et

sincèrement à leurs tristes et funestes égarements.

Il est vrai qu'on ne négligea rien pour les instruire. Prieres, aumônes, catéchismes, conférences, prédications véhémentes, mais toujours charitables, que ne fit-on pas pour les éclairer et les persuader!

L'abbé de Fénelon, qui étoit le chef de la mission, en étoit aussi l'ouvrier le plus humble, le plus infatigable. Il consultoit sur tout et suppléoit à tout. Ce qu'il y avoit dans les travaux de plus pénible, de moins imposant, ce que les autres ne vouloient ou ne pouvoient pas faire, il étoit toujours prêt à l'exécuter.

Les excursions dans les campagnes, les voyages périlleux, les discussions critiques et délicates, la visite des plus entêtés, des plus prévenus, les supplications, les promesses, les raisons, il employoit tous les moyens, et presque tous lui réussirent. Ceux mêmes qu'il ne put gagner, qu'il ne put convaincre, il les charma par son égalité, par sa patience, par sa modération. En refusant de se rendre à ses tendres et pathétiques exhortations, aucun ne put lui refuser son estime, son admiration, je dirois presque son amitié, sa confiance; et s'il n'en fit pas des catholiques dociles, il en fit du moins des sujets soumis et fideles.

Ayons, comme Fénelon, un zele ferme et doux; soyons, comme lui, des ministres de paix et des modeles de vertus; imitons son désintéressement, sa

modestie; ne cherchons par nos travaux ni les applaudissements ni la fortune; et notre ministere deviendra, comme le sien, utile à l'église, aux mœurs, à la tranquillité publique.

Ces missions heureusement terminées, il en vint rendre compte à Louis XIV. Il recommanda à ce monarque les peuples qu'il venoit d'évangéliser, fit valoir leurs dispositions pacifiques, parla avec éloge de ses coopérateurs, leur attribua les conversions qui s'y étoient faites, et n'ajouta pour lui que des assurances de fidélité et de promptitude à exécuter les ordres de sa majesté. Malgré la satisfaction que lui témoigna Louis XIV, malgré l'espérance d'en être toujours favorablement reçu, Fénélon fut plus de deux ans sans paroître à la cour: il reprit tranquillement ses fonctions de supérieur des nouvelles catholiques et de la Magdelaine de Tresnel, se livra à la prédication, à toutes les bonnes œuvres qui se présentoient, et dans les intervalles de loisir qu'elles lui laissoient, composa quelques ouvrages. Maître de son intérieur, où tout étoit dans l'ordre, dans le calme, dans la soumission à la volonté de Dieu, il passoit aisément des travaux extérieurs à l'étude, et conservoit par-tout cette liberté d'esprit si précieuse, si nécessaire et pour bien agir, et pour agir toujours à propos. Il avoit quelques amis; et n'étoit-ce pas un

besoin pour le cœur de Fénélon? Il les voyoit, il les cultivoit, sans que son devoir en souffrît; mais il ne cherchoit ni à se produire, ni à changer de situation. On y pensa pour lui: il étoit en effet comme impossible qu'avec tant de piété, qu'avec un si saint usage de ses rares talents, l'abbé de Fénélon ne fît pas une sorte de sensation dans le monde.

Le distributeur des graces ecclésiastiques le proposa au roi pour l'évêché de Poitiers: mais M. de Harlay, qui lui avoit déja reproché avec amertume qu'il vouloit être oublié et qu'il le seroit; M. de Harlay, dis-je, choqué de voir si peu l'abbé de Fénélon, plus choqué encore de la préférence qu'il donnoit à M. Bossuet, et de sa grande confiance dans ce prélat que l'archevêque n'aimoit pas, eut le crédit de le faire rayer de dessus la feuille avant que la nomination fût devenue publique.

On le représenta au roi comme prévenu en faveur des nouvelles opinions. Louis XIV, irrité des ravages que le calvinisme avoit faits dans son royaume, et des embarras qu'il lui causoit encore, ne craignoit rien tant que les nouveautés en matiere de foi. Il n'ignoroit pas que, lorsque le clergé, lorsque des prélats d'ailleurs réguliers et édifiants, les tolerent ou les accréditent, elles s'enracinent, elles se propagent avec la rapidité, avec la fureur impétueuse d'un tor-

rent qui dissipe, qui bouleverse, qui entraîne tout, et auquel on ne peut plus rien opposer.

On se servit même des vertus de Fénélon pour le rendre suspect. Son goût pour la retraite, le peu de mouvement qu'il se donnoit pour son avancement; sa réserve avec les Jésuites, qu'il ne voyoit pas, non qu'il s'en plaignît, non qu'il s'en défiât ou qu'il ne les aimât point, mais parcequ'ils avoient la principale confiance du roi pour la disposition des places ecclésiastiques; ce désintéressement enfin, tant desirable dans les personnes de son état: la jalousie, si habile à mettre tout dans un faux jour, à noircir, à empoisonner tout, les fit valoir comme de fortes raisons de soupçonner qu'il étoit secrètement épris de ces nouveautés devenues presque à la mode dans le monde et à la cour, sur-tout parmi ceux qui se piquoient d'esprit, et à qui le parti pour lequel ils se déclaroient ne manquoit guere d'en trouver beaucoup.

La vanité nous jette souvent dans des routes détournées; et les éloges qu'on nous y prodigue nous y retiennent et nous empêchent de découvrir les pieges dont elles sont parsemées, et l'abyme où elles nous peuvent conduire. Peu de temps après, M. l'évêque de la Rochelle vint à Paris. La conduite sage et édifiante de l'abbé de Fénélon, pendant tout le cours des missions qu'il avoit données dans son vaste dio-

cese, lui avoit gagné l'estime et l'affection de ce prélat. De son propre mouvement, à l'insu du jeune abbé, et dans l'unique vue de procurer à ses ouailles un pasteur qu'elles aimoient, dont elles connoissoient tout le mérite, il le demanda au roi pour son coadjuteur.

Cette démarche n'eut d'autre effet que de renouveller les soupçons qu'on avoit affecté de répandre, attendu que M. de la Rochelle étoit lui-même suspect de ce côté-là, et qu'il avoit auprès de lui des gens déclarés pour ces opinions récentes, à qui il livroit sa confiance.

La foi de Fénélon étoit pure comme sa conduite; ses principes sur l'autorité de l'église, sur la soumission qu'on lui doit, étoient exacts et même séveres. Il n'avoit jamais rien dit, jamais rien fait, qui pût autoriser ces bruits faux et méchants; il prit donc le parti de les laisser tomber, et n'en travailla ni avec moins de zele, ni avec moins d'utilité. Il donna vers ce temps-là deux ouvrages au public, les deux premiers qui soient sortis de sa plume: l'un, intitulé l'Éducation des filles, lui avoit été demandé par son ami, M. le duc de Beauvilliers; l'autre est un traité sur le ministere des pasteurs.

Tous deux sont écrits d'un style simple, clair, élégant. Tous deux annoncent des vues sages et une

maniere précise en même temps qu'agréable de présenter, de faire goûter les matieres les plus seches, les plus abstraites.

Dans le traité du ministere des pasteurs, il montra les prémices de cette profondeur de raisonnement et de cette douceur de controverse qu'on retrouve toujours dans les ouvrages dogmatiques qu'il a faits depuis.

Si tous les protestants du pays d'Aunis ne s'étoient pas rendus à ses exhortations vives et solides, ils en avoient été presque tous ébranlés: pour achever donc de les convaincre, de les ramener, il résolut, à son retour à Paris, d'attaquer jusqu'aux fondements de leur église prétendue, et de la faire crouler en les ruinant.

Il commence par établir la question, et fait voir la nécessité du ministere. Il prouve ensuite que les pasteurs de la réforme en ont pris la qualité sans aucune mission. Ils ne l'ont point eue par succession, ils en conviennent presque tous: le peuple ne pouvoit pas la leur donner; c'est ce qu'on démontre par l'écriture, par la tradition, par les monuments ecclésiastiques, par les écrits des peres, par des raisons de convenances, et par tout ce qui résulte de ce systême absurde: enfin ils ne la justifient par aucun miracle, ce qui, de leur aveu, est cependant nécessaire dans

toutes les vocations extraordinaires: et jamais, assurément, il n'y en eut de plus extraordinaire que la leur, par laquelle ils se sont crus autorisés à tout changer, à détruire presque tout, dans le dogme, les sacrements, la discipline et le culte. Il répond ensuite aux objections, aux invectives mêmes; mais sans dédain, sans aigreur, sans s'écarter enfin de cette modération qui convient si bien aux défenseurs de la vérité.

Tout l'ouvrage est terminé par cette belle priere: « Ô bon pasteur, qui avez donné votre vie pour vos « brebis, courez après elles, rapportez-les sur vos « épaules : que le ciel se joigne à la terre pour s'en « réjouir; que nous ne fassions plus ensemble qu'un « seul troupeau, un seul cœur, une seule ame. Loin, « Seigneur, loin de votre église cette réforme hau- « taine et animée par un zele amer qui a rompu le « lien de l'unité. Qu'au contraire ce soit la réunion « qui fasse la vraie réforme. Que vos enfants travail- « lent tous ensemble à se réformer dans une douce « paix, dans une humble attente de vos miséricordes, « afin que votre église refleurisse, et qu'on voie re- « luire sur elle la beauté des anciens jours ».

Le traité de l'éducation des filles eut alors la plus grande vogue; et il la méritoit par le charme de la diction, par la vérité des détails, par la justesse des

observations. Ce livre, beaucoup lu, n'a peut-être jamais été assez médité.

L'auteur suit l'enfant dès le berceau, pour ainsi dire, et croit essentiel de commencer de très bonne heure à le former. Il n'y a dans ses préceptes ni sécheresse, ni même trop d'uniformité; il se plie, il change, selon l'âge et les diverses dispositions des sujets différents: rien n'échappe à son œil attentif et pénétrant; et son cœur, plein comme son esprit de ce qu'il traite, donne à son style une douceur, une précision, une clarté, une abondance qui attache, qui entraîne le lecteur sans l'ennuyer ni le fatiguer jamais.

Ce qui peut élever l'ame, ce qui peut fortifier le corps, y est désigné, y est facilité par des moyens simples, naturels, proportionnés à tous ceux qui ne manquent ni de bon sens ni de bonne volonté.

Rien n'y a l'air de la recherche, de la singularité; et tout y est le résultat d'une sagesse très rare, très profonde, très éclairée.

Notre premiere éducation, observe-t-il en gémissant, est plutôt l'apprentissage du vice que de la vertu. A peine commençons-nous à connoître quelque chose, qu'on embrouille nos idées, qu'on pervertit nos sentiments. On nous trompe sur-tout pour nous calmer ou pour nous amuser; et si quelquefois on nous fait entrevoir la vérité, c'est avec un air si aus-

tere, qu'elle nous dégoûte et nous rebute. Bien loin de contenir nos passions, on les excite, et l'on nous force presque à devenir vains, gourmands, paresseux, menteurs, volontaires et violents, avant même que nous sachions que c'est un mal de l'être. On rit de nos finesses, de nos détours, de nos jalousies, de nos emportements, de nos petites prétentions, de tous nos excès, et l'on nous accoutume à croire qu'il n'y a de véritablement heureux que ceux qui peuvent s'y livrer en toute liberté.

Le devoir, au contraire, est toujours une gêne, une contradiction, et quelquefois un châtiment; comment ne nous paroîtroit-il pas insupportable, ainsi que ceux qui veulent nous y assujettir? Nous avons tous le desir du bien-être, et c'est le premier que nous éprouvons: il faudroit donc se hâter de nous mettre dans la route qui y conduit, il faudroit éloigner de nous avec soin tout ce qui doit nous en écarter. Mais en quoi consiste ce bien-être? c'est dans le calme des passions, dans la modération des desirs, dans un travail sage et réglé, dans l'accomplissement des devoirs naturels et religieux, dans l'innocence enfin et la simplicité des mœurs. Et c'est ce qu'on ne dit presque jamais aux enfants, ou c'est ce qu'on leur dit par humeur, par impatience, plutôt pour les gronder que pour les persuader. Ils jugent même par notre em-

pressement à courir après les honneurs, les richesses et les plaisirs, qu'on ne trouve le bonheur que dans ces biens plus imaginaires que réels.

On ne doit sans doute négliger ni les soins du corps, ni la culture de l'esprit: mais c'est par le cœur qu'on est heureux et qu'on fait des heureux. Ce sont par conséquent les passions du cœur qu'il faut d'abord régler et réprimer; c'est le cœur qu'il faut préparer et exciter à la vertu, mais en la lui faisant aimer, mais en lui persuadant qu'il ne peut être vraiment tranquille qu'en la pratiquant.

Que desire-t-on cependant dans la plupart de ceux à qui on confie l'éducation des enfants? de l'esprit, de l'instruction. Et qui est-ce qui leur demande aujourd'hui, je ne dis pas de la piété, je dis des principes de religion? On craint beaucoup l'ignorance, on ne craint presque plus la dépravation des mœurs. Avec quelle sécurité on livre ce qu'on a de plus cher à des maîtres anti-chrétiens! Quand ils seroient assez honnêtes pour ne rien dire à leurs éleves contre la religion, ne sont-ils pas trop indifférents pour les en bien instruire? Comment sur-tout leur inspireroient-ils de l'intérêt, de l'attachement, du respect pour des vérités auxquelles ils ne croient pas, qu'ils ne suivent pas, et dont ils ne leur parleront jamais qu'avec froideur et par maniere d'acquit?

On s'occupe à présent de moyens de perfectionner l'éducation, on demande des projets: et n'a-t-on pas Fénélon? Qu'on lise, qu'on médite son traité: dans ce petit ouvrage il a tout indiqué et presque tout dit. Avec quelle force, avec quelle grace il développe principalement ce qu'il regarde avec raison comme le plus essentiel! Avec quelle adresse et quelle vérité il ramene tout à la religion, comme à la seule base solide de tout bien et de toute vertu! Sous quels traits aimables et touchants il nous représente ce Dieu de bonté, qui par de sages menaces intimide le vice, qui par de grandes récompenses nous encourage à remplir nos devoirs!

« N'effarouchez pas votre enfant, nous dit-il, sur « la piété, par une sévérité inutile. Laissez-lui une « liberté honnête et une joie innocente; accoutumez-« la à se réjouir en deçà du péché, et à mettre son « plaisir loin des divertissements contagieux.

« Tâchez de lui faire goûter Dieu; ne souffrez « pas qu'elle ne le regarde que comme un juge puis-« sant et inexorable qui veille sans cesse pour nous « censurer et pour nous contraindre en toute occa-« sion. Faites-lui voir combien il est doux, combien « il se proportionne à nos besoins, et a pitié de nos « foiblesses. Familiarisez-la avec lui comme avec un « pere tendre et compatissant. Ne lui laissez point

« regarder la priere comme une oisiveté ennuyeuse,
« et comme une gêne d'esprit où l'on se met pendant
« que l'imagination échappée s'égare. Faites-lui en-
« tendre qu'il s'agit de rentrer souvent au-dedans de
« soi pour y trouver Dieu, parceque son regne est
« au-dedans de nous. Il s'agit de parler simplement à
« Dieu à toute heure, pour lui avouer nos fautes,
« pour lui représenter nos besoins, et pour prendre
« avec lui les mesures nécessaires par rapport à la
« correction de nos défauts. Il s'agit d'écouter Dieu
« dans le silence intérieur.

« Il s'agit de laisser tomber les pensées qui nous
« distraient dès qu'on les remarque, sans se distraire
« à force de combattre les distractions, sans s'inquié-
« ter de leur fréquent retour. Il faut avoir patience
« avec soi-même, et ne se rebuter jamais, quelque
« légèreté d'esprit qu'on éprouve en soi. Les distrac-
« tions involontaires ne nous éloignent pas de Dieu;
« rien ne lui est si agréable que cette humble pa-
« tience d'une ame toujours prête à recommencer
« pour revenir à lui.

« Il ne s'agit dans la priere, ni de grands efforts
« d'esprit, ni de saillies d'imagination, ni de senti-
« ments délicieux que Dieu donne et qu'il ôte quand
« il lui plaît. Quand on ne connoît point d'autre
« oraison que celle qui consiste dans toutes ces choses

« si sensibles, si propres à nous flatter intérieure-
« ment, on se décourage bientôt; car une telle orai-
« son tarit, et alors on croit avoir tout perdu : mais
« dites à votre enfant que la priere ressemble à une
« société simple, familiere et tendre, ou, pour mieux
« dire, qu'elle est cette société même; accoutumez-
« la à épancher son cœur devant Dieu, à se servir de
« tout pour l'entretenir, à lui parler avec confiance
« comme on parle librement et sans réserve à une
« personne qu'on aime et dont on est sûr d'être aimé
« du fond du cœur. La plupart des personnes qui se
« bornent à une certaine maniere de prier contrainte,
« sont avec Dieu comme avec des personnes qu'on
« respecte, qu'on voit rarement, par pure formalité,
« sans les aimer et sans être aimé d'elles; tout s'y
« passe en cérémonies et en compliments; on s'y
« gêne, on s'y ennuie, on a impatience de sortir. Au
« contraire les personnes vraiment intérieures sont
« avec Dieu comme avec leur intime ami. On ne
« mesure point ce qu'on dit, parcequ'on sait à qui
« on parle; on ne dit rien que de l'abondance et de
« la simplicité du cœur. On parle à Dieu des affaires
« communes qui sont sa gloire et notre salut; nous
« lui disons nos défauts que nous voulons corriger,
« nos devoirs que nous avons besoin de remplir, nos
« tentations qu'il faut vaincre, les délicatesses et les

« artifices de l'amour propre qu'il faut réprimer. On « lui dit tout, on l'écoute sur tout....... Alors Dieu « devient l'ami du cœur, le pere dans le sein duquel « l'enfant se console, l'époux avec lequel on n'est « plus qu'un même esprit par la grace »......

Qu'on juge par l'onction qui regne dans ce morceau de celle qu'il mettoit dans ses sermons. Nous n'avons de lui que ceux de sa jeunesse, imprimés dans un recueil in-12; nous ne les proposerons pas comme un modele d'éloquence dans un temps où l'on semble dédaigner tout ce qui est simple, facile et naturel. Et que veut-on de mieux à la place? très peu de solidité, de raisonnements, d'instructions; beaucoup de grands mots, des idées incohérentes, des sentiments exagérés, des tours forcés, des chûtes épigrammatiques, des métaphores outrées, des prétentions aux applaudissements, et presque rien qui annonce le desir, le zele des conversions.

On ne cite guere, il est vrai, comme autrefois, les auteurs profanes de l'antiquité; mais tout est plein de lambeaux de nos penseurs modernes. Voilà ce qu'on préfere à l'écriture et aux peres: et l'on croit embellir, honorer presque la parole de Dieu en la mêlant au jargon ambitieux des sophistes qui la blasphement!

Aujourd'hui seroit-ce donc là ce qu'on appelleroit bien prêcher? Ceux qui pensent ainsi, supposé

cependant qu'il y en ait, ne feront guere cas des sermons de Fénélon. Mais suffiroit-il dans un discours chrétien d'étonner l'imagination et de l'éblouir? Ne faut-il pas au contraire nous y apprendre à nous en défier, nous prémunir contre ses illusions, en nous présentant une lumiere pure qui éclaire l'esprit, en employant ces mouvements qui, pour être doux, n'en sont que plus pénétrants, ne s'insinuent que plus sûrement dans nos cœurs? C'étoit du moins ce qu'on croyoit dans ce siecle du bon, du grand et du beau dans tous les genres. Chaque orateur alors avoit sans doute sa maniere; mais tous, par la route que leur traçoit leur génie, aspiroient à ce but, le seul digne de leurs travaux et de leurs fatigues.

Fénélon ne s'en est pas proposé d'autre; et nous ne balançons pas à dire qu'il y est arrivé, puisqu'on accouroit à ses prédications, qu'on les écoutoit avec fruit, et qu'on en sortoit instruit, édifié, et souvent converti. Dans la suite, et même de très bonne heure, l'habitude de parler de Dieu lui étoit devenue si familiere, qu'il n'écrivoit plus ses sermons: fort peu de préparation lui suffisoit pour former en lui-même le plan de son discours et se tracer l'ordre qu'il vouloit y suivre; après quoi il se laissoit aller à cette abondance d'idées et de sentiments dont il étoit rempli: c'étoit une source pleine, pure et vive, qui se déchar-

geoit sur son auditoire; et son éloquence avoit ce beau transport qui touche et remue, et qu'on ne trouve pas toujours dans les compositions les plus étudiées.

On le vit dans le cours de son épiscopat prêcher régulièrement tous les carêmes dans quelques unes des églises de sa ville, et, à certains jours plus solemnels, dans son église cathédrale, sans que les sermons d'une année revinssent jamais les années suivantes. Le même sujet étoit traité chaque fois avec le tour nouveau d'un génie fécond qui n'a jamais besoin de se copier. Il n'y a pas une des paroisses des villes et des campagnes de son diocese qu'il n'ait visitée, et dont la visite n'ait été accompagnée d'une instruction pour le peuple.

Cette grande et merveilleuse facilité, il l'avoit acquise, moins encore par l'étude, qu'il ne négligeoit pas cependant, que dans la priere, que dans l'exercice fréquent de la méditation, que dans ce silence et ce calme intérieur qui le rendoit si attentif et si docile à la voix de Dieu. C'est en parlant souvent à ce grand maître qu'il apprenoit à parler de lui de maniere à le faire craindre, à le faire aimer encore plus. L'oraison mentale sera toujours la meilleure école des prédicateurs; elle deviendra pour tous ceux qui la feront comme Fénélon, sans contention d'esprit,

sans gêne, sans trouble, sans anxiété, une source de lumieres et de sentiments. Ils y prendront l'heureuse habitude de s'appliquer, de réfléchir, d'envisager et de présenter nos vérités saintes dans tous leurs rapports et sous toutes leurs faces; ils y puiseront ces mouvements d'un zele modeste et intrépide qui porte dans les ames la conviction et la persuasion; ils y épureront leurs vues, leurs motifs, et s'y guériront de ces agitations de l'amour propre, de ces desirs de gloire ou de fortune qui dessechent, qui affoiblissent, qui déshonorent et le ministere et le ministre de la parole.

Ce moyen que Dieu veut que son église emploie pour étendre sa doctrine, pour corriger les mœurs de ses enfants, pour les exciter à la pratique de la vertu, Fénélon auroit eu honte de s'en servir pour sa réputation ou pour son avancement. Content du simple nécessaire, il le prenoit scrupuleusement sur un petit bénéfice que son oncle, l'évêque de Sarlat, lui avoit résigné, et ne cherchoit pas à se procurer ces graces qu'on regardoit autrefois comme la récompense des plus longs travaux, et auxquelles on ose souvent prétendre aujourd'hui après les plus foibles essais. Aussi ne perdoit-il pas son temps à se ménager des protections, à cultiver des amis puissants, à se procurer des auditeurs accrédités, à mendier des approbations et

des éloges par des lectures ambitieuses et anticipées.

Aussi ne le vit-on jamais censurer avec amertume ceux qui couroient la même carriere, ni travailler plus bassement encore que méchamment à les détruire, à les faire oublier, afin qu'on ne pensât, qu'on ne s'occupât que de lui. Ne sommes-nous pas bien petits, et ne le prouvons-nous pas, quand, pour paroître plus grands, il faut amoindrir, rapetisser tout ce qui nous environne?

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas uniquement sur les discours que nous avons de Fénélon qu'il faut apprécier son talent pour la chaire. Il étoit très jeune quand il les fit, comme nous l'avons observé; et quoiqu'on y trouve de l'élégance, de la clarté, de la méthode, du mouvement, de solides instructions, et déja une grande connoissance de l'écriture, de la religion, des voies de la piété, nous présumons qu'il dut faire un plus grand effet dans les sermons qu'il prêcha dans un âge plus avancé et après des études plus profondes.

Il y suivoit sans doute ces regles si sages et si judicieuses qu'il nous donne dans ses dialogues sur l'éloquence. Ce traité, quoique très court, ne laisse presque rien à desirer sur cette matiere : les principes nous paroissent excellents, et l'auteur les développe avec cette facilité, cette discrétion, qui lui sont parti-

culieres. Sans condamner avec aigreur les méthodes d'usage, il en fait voir les inconvénients, et ramene doucement à la sienne, qui semble effectivement la plus apostolique, et par conséquent la plus propre à instruire et à édifier. Ce qu'on y trouve d'érudition, de recherches, d'observations délicates et sensées, est étonnant; et ce qui l'est encore plus, c'est le peu d'appareil et de prétentions, c'est même le ton simple, naturel et modeste qui y regne d'un bout à l'autre. On sent par-tout qu'il est plein de son sujet, qu'il a lu, ruminé, parfaitement digéré les ouvrages qui y ont quelques rapports, et c'est ce qui répand sur sa maniere tant de jour et de précision. On ne dit qu'avec prolixité, on ne dit qu'obscurément ce qu'on ne sait qu'à demi. C'est pourquoi l'instruction est la premiere chose qu'il demande à l'orateur chrétien. Dieu inspiroit miraculeusement les apôtres; ils doivent à cette inspiration divine la force et l'abondance qui regnent dans leurs épîtres.

Mais à présent, quoique le fruit intérieur de l'évangile ne soit dû qu'à la pure grace et à l'efficace de la parole sainte, il y a cependant de certaines choses que l'homme doit faire de son côté; Dieu nous assujettit à un ordre extérieur de moyens humains, et pour parler dignement de lui, il veut que nous nous y préparions en nous remplissant de la doctrine et de

l'esprit de l'écriture. C'est dans cette source sacrée, c'est dans la lecture des peres et de l'histoire de l'église, que nous puiserons des idées hautes, exactes et lumineuses de la religion, et que nous apprendrons à l'annoncer avec cette confiance noble et simple qui produit sûrement, qui produit du moins presque toujours les effets les plus consolants.

« Je voudrois, dit-il, qu'un prédicateur expliquât « successivement toute la religion, qu'il la dévelop- « pât d'une maniere sensible, qu'il montrât l'institu- « tion des choses, qu'il en marquât la suite et la tra- « dition, qu'en montant ainsi à l'origine et à l'éta- « blissement de la religion il détruisît les objections « des libertins, sans cependant entreprendre ouver- « tement de les attaquer, *encore moins de les injurier*, « de peur *de les aigrir* ou de scandaliser les simples « fideles. La véritable maniere, ajoute-t-il, de prou- « ver la religion, est de la bien expliquer. Elle se « prouve elle-même quand on en donne une vraie « idée.

« J'ai souvent remarqué, observe-t-il encore, qu'il « n'y a ni art ni science dans le monde que les maî- « tres n'enseignent de suite, par principes et avec « méthode. Il n'y a que la religion que l'on n'en- « seigne point de cette maniere aux fideles. On leur « apprend dans l'enfance un petit catéchisme sec, et

« qu'ils récitent par cœur sans en comprendre le « sens, après quoi ils n'ont plus pour instruction que « des sermons vagues et détachés. Ne faudroit-il pas, « après leur avoir enseigné les premiers éléments de « la religion, les mener avec ordre jusqu'aux plus « hauts mysteres, *jusqu'à sa morale si sublime?* C'étoit « la méthode des anciens: on commençoit par les « catéchiser, après quoi les pasteurs enseignoient de « suite l'évangile par des homélies ».

Saint Augustin, saint Clément, les plus grands hommes ne dédaignoient point de s'employer à ces instructions, et elles produisoient des fruits merveilleux et qui nous paroissent maintenant presque incroyables. Il y a une profonde sagesse cachée sous cet air de simplicité: il ne faut pas s'imaginer, dit toujours Fénélon, qu'on ait pu trouver rien de meilleur. Ne suivroit-on pas vingt ans beaucoup de nos prédicateurs modernes sans apprendre la religion comme on la doit savoir, et comme la savoient alors les chrétiens de tous les états?

Il faut lire dans l'ouvrage même les détails dans lesquels il entre sur la dignité du ministere, sur le genre d'étude auquel on doit s'appliquer, sur le ton, le geste, le style, la maniere qu'il convient de prendre sur cette sainte indépendance qu'inspire l'oubli de tout intérêt propre, sur les modeles qu'il faut se pro-

poser. Quelle idée grande et majestueuse il nous donne de l'éloquence de Moïse, de David, des prophetes, des évangélistes et des apôtres! Comme il caractérise celle de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Léon, de saint Pierre Chrysologue, de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de presque tous les peres grecs et latins! Ils avoient, dit-il, les défauts de leur siecle; mais ils les rachetoient par une modeste et prodigieuse érudition, par une élocution rapide et touchante, par un zele, une piété qu'ils faisoient passer dans l'ame de leurs auditeurs. Ni Homere, ni Platon, ni Démosthene, ni Cicéron, ni aucun des orateurs ou des poëtes les plus célebres de l'antiquité, n'ont mieux connu les ressorts du cœur humain, ni employé plus d'art et de moyens pour les remuer, pour les diriger vers ce qui est bon, utile et seul nécessaire, je veux dire l'amour et la pratique de la vertu.

Ces dialogues si intéressants que nous avons peine à quitter, et sur lesquels nous nous sommes peut-être, trop étendus, sont terminés par ces paroles de saint Jérôme à Népotien : « Quand vous enseignerez dans « l'église, n'excitez point les applaudissements, mais « les gémissements du peuple. Que les larmes de vos « auditeurs soient vos louanges. Il faut que les dis-

« cours d'un prêtre soient pleins de l'écriture sainte.
« Ne soyez point un déclamateur, mais un vrai doc-
« teur des mysteres de Dieu ».

Ainsi Fénélon n'a jamais l'air de parler d'après son opinion, mais d'après la raison, le bon sens, l'expérience et les principes d'un goût sûr et délicat qu'il s'étoit formé par la lecture des anciens. Son respect pour leur autorité n'étoit cependant pas aveugle. Ils ne sont pas parfaits, nous dit-il; mais ce sont ceux qui ont le plus approché de la perfection, parceque ce sont ceux qui se sont le moins éloignés de la nature. On doit donc les étudier, les imiter, et faire encore mieux si on le peut. L'orateur n'est qu'un copiste, qu'un peintre, si vous voulez: il faut par conséquent qu'il donne de l'ame et de la vérité à ses portraits; et ce seroit les défigurer, les déparer même, que de les parer trop, que de les charger d'ornements vains et superflus.

Quoique ces réflexions sur l'éloquence soient postérieures à l'époque de sa vie que nous traitons, nous avons cru devoir en parler à l'occasion de ses sermons; mais nous croyons aussi nécessaire d'observer que ce n'est pas un ouvrage de sa jeunesse. Rien n'étoit plus loin de lui que la présomption; et pour donner des regles sur un art aussi important, il attendit avec raison que l'âge, qu'une longue pratique,

que l'étude et la méditation lui en eussent donné une exacte et parfaite connoissance. Cicéron ne publia pas ses traités sur l'orateur et sur l'art oratoire dès son entrée au barreau : et quelle eût été la surprise du modeste Fénélon, si, de son temps, il avoit vu de jeunes prédicateurs donner des préceptes, s'ériger en maîtres de l'éloquence de la chaire, juger avec autorité, et quelquefois avec dédain, ceux qui s'y sont distingués !

Cependant avec tant de vertus, de talents et de réputation, avec des amis illustres et considérables, Fénélon sembloit rester oublié, comme le lui avoit annoncé M. de Harlay. Les moments marqués par la providence arriverent enfin : en 1689 il fut appellé à la cour pour y remplir une place de confiance. C'est par où nous commencerons le second livre de sa vie.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Nous avons à représenter Fénélon sur un théâtre plus brillant ; il va changer de fonctions sans changer pour cela de mœurs et de sentiments : on le verra, dans la cour la plus magnifique, simple et désintéressé comme il l'étoit dans l'état modeste d'où il venoit de sortir.

L'âge du duc de Bourgogne demandoit qu'on le tirât des mains respectables, et en quelque sorte maternelles, qui avoient soigné les premieres années de son enfance. Louis XIV, vieilli dans la connoissance des hommes, apporta à une affaire aussi importante l'attention d'un pere tendre et éclairé, ainsi que celle d'un monarque sage et prudent : c'étoient ses petits-fils, c'étoient les enfants de l'état, qu'il s'agissoit de former et de rendre dignes de leur haute destination. Ce grand roi, qui eut toujours une foi pure, un amour solide et invariable pour la religion, vouloit en faire de vrais chrétiens et des princes justes, modérés et capables de commander à une grande et belle nation qu'il aimoit, et dont il étoit véritablement révéré ; il falloit donc trouver des instituteurs qui joignissent à de grandes et vastes connoissances une

probité, des vertus à toute épreuve. Il jetta les yeux sur M. le duc de Beauvilliers, qu'il connoissoit et qu'il avoit déja fait entrer dans le conseil d'état; il le nomma gouverneur. Il le consulta ensuite sur le choix d'un précepteur, et, de concert avec lui, d'après le bien qu'il en savoit et que lui confirma M. le duc de Beauvilliers, il se décida pour M. l'abbé de Fénélon. Cette nomination, dès qu'elle fut rendue publique, ne fut pas moins applaudie que celle de M. de Montausier et de M. Bossuet pour l'éducation du grand Dauphin. L'évêque de Meaux en témoigna hautement sa satisfaction; et voici comme il s'exprime dans une lettre écrite, le 9 août 1689, à madame la marquise de Laval, née Fénélon, et cousine germaine du nouveau précepteur:

« Hier, madame, je ne fus occupé que du bonheur « de l'église et de l'état: aujourd'hui j'ai eu le loisir « de réfléchir avec plus d'attention sur votre joie, « elle m'en a donné une très sensible. Monsieur « votre pere (Antoine marquis de Fénélon), un ami « si cordial et si plein de mérite, m'est revenu dans « l'esprit: je me suis représenté comme il seroit à « cette occasion en voyant l'éclat d'une vertu qui se « cachoit avec tant de soin. Enfin, madame, nous ne « perdrons pas M. l'abbé de Fénélon: vous pourrez « en jouir; et moi, quoique provincial, je m'échap-

« perai quelquefois pour l'aller embrasser. Recevez,
« je vous en conjure, les témoignages de ma joie et
« les assurances du respect avec lequel je suis, ma-
« dame, etc. *Signé*, Bénigne, évêque de Meaux. »

L'abbé de Fénélon, entre autres lettres, en reçut une alors de M. l'abbé Tronson, supérieur du séminaire de saint Sulpice, à laquelle il fut très sensible, parcequ'elle étoit pleine d'intérêt et mêlée d'avis touchants sur les dangers de son nouvel état; elle peint et la vraie piété qui dirigeoit toutes les actions de ce vénérable ecclésiastique, et les sentiments de tendre affection qu'il conservoit pour son ancien éleve. Nous croyons devoir la transcrire ici comme un monument de la vertu du maître et du disciple:

« Vous serez peut-être surpris, monsieur, de ne
« m'avoir pas trouvé dans la foule de ceux qui vous
« ont felicité de la grace que sa majesté vient de vous
« faire: mais je vous prie très humblement de ne pas
« condamner ce petit retardement; j'ai cru que, dans
« une conjoncture où je m'intéressois si fort, je ne
« pouvois rien faire de mieux que de commencer par
« adorer les desseins de Dieu sur vous, et lui de-
« mander pour vous la continuation de ses miséricor-
« des: j'ai tâché de faire l'un et l'autre le moins mal
« que j'ai pu. Je puis vous assurer après cela que j'ai
« eu une vraie joie d'apprendre que vous aviez été
« choisi......

« Le roi a donné dans ce choix une nouvelle mar-
« que de sa piété et un témoignage sensible de son
« grand discernement; et cela est assurément fort
« consolant. L'éducation dont sa majesté a cru devoir
« vous confier le soin, a de si grandes liaisons avec le
« bonheur de l'état et le bien de l'église, qu'il ne faut
« être que bon françois et un peu chrétien pour être
« ravi qu'elle soit en si bonnes mains. Mais je vous
« avoue fort ingénument que ma joie se trouve bien
« mêlée de crainte, considérant les périls auxquels
« vous êtes exposé; car on ne peut nier que, dans le
« cours ordinaire des choses, notre élévation ne nous
« rende notre salut difficile: elle nous ouvre la porte
« aux dignités de la terre; mais vous devez craindre
« qu'elle ne vous la ferme aux solides grandeurs du
« ciel. Il est vrai que vous pouvez faire de très grands
« biens dans la situation où vous êtes; mais vous pou-
« vez aussi vous y rendre coupable de très grands
« maux: il n'y a rien de médiocre dans un tel em-
« ploi, le bon ou le mauvais succès y ont presque
« toujours des suites infinies. Vous voilà dans un pays
« où l'évangile de Jésus-Christ est peu connu, et où
« ceux mêmes qui le connoissent ne se servent ordi-
« nairement de cette connoissance que pour s'en faire
« honneur auprès des hommes. Vous vivrez mainte-
« nant parmi des personnes dont le langage est tout

« païen, et dont les exemples entraînent presque tou-
« jours vers les choses périlleuses. Vous vous verrez
« environné d'une infinité d'objets qui flattent les
« sens et qui ne sont propres qu'à réveiller les pas-
« sions les plus assoupies : il faut une grande grace et
« une prodigieuse fidélité pour résister à des impres-
« sions si vives et si violentes en même temps. Les
« brouillards horribles qui regnent à la cour sont capa-
« bles d'obscurcir les vérités les plus claires et les plus
« évidentes. Il ne faut pas y avoir été bien long-temps
« pour regarder comme outrées et excessives des
« maximes qu'on avoit si souvent goûtées, et qu'on
« avoit jugées si certaines lorsqu'on les méditoit au
« pied du crucifix ; les obligations les mieux établies
« deviennent insensiblement ou douteuses ou impra-
« ticables ; il se présentera mille occasions où vous
« croirez même, par prudence et par charité, de-
« voir un peu ménager le monde : et cependant quel
« étrange état est-ce pour un chrétien, et plus encore
« pour un prêtre, de se voir obligé d'entrer en com-
« position avec l'ennemi de son salut ! En vérité, mon-
« sieur, votre poste est bien dangereux ; et avouez de
« bonne foi qu'il est bien difficile de ne pas s'y affoi-
« blir, et qu'il faut une vertu consommée pour s'y
« soutenir. Si jamais l'étude et la méditation de l'écri-
« ture sainte vous ont été nécessaires, c'est bien main-

« tenant qu'elles le sont d'une maniere indispensable:
« il semble que vous n'en ayez eu besoin jusqu'ici
« que pour vous remplir de bonnes idées, et vous
« nourrir de la vérité; mais vous en aurez besoin dé-
« sormais pour vous garantir des mauvaises impres-
« sions, et vous préserver du mensonge. C'est présen-
« tement qu'il faudra, comme parle saint Augustin[1],
« *continuis vigiliis excubare, ne opinio verisimilis fal-*
« *lat; ne decipiat sermo versutus; ne se tenebrae alicu-*
« *jus vis erroris offundant; ne quod bonum est malum,*
« *aut quod malum est bonum esse credatur; ne ab iis*
« *quae agenda sunt metus revocet, aut ne in ea quae*
« *agenda non sunt cupido praecipitet.* Il vous est cer-
« tainement d'une conséquence infinie de ne perdre
« jamais de vue le redoutable moment de votre mort,
« où toute la gloire du monde doit disparoître comme
« un songe, où toute la créature qui auroit pu vous
« servir d'appui fondra sous vous. Vos amis vous con-
« soleront sans doute sur ce que vous n'avez pas re-
« cherché votre emploi; et c'est assurément un juste

---

(1) Veillez continuellement pour ne pas vous laisser surprendre par l'illusion des vraisemblances, pour n'être pas trompé par des discours artificieux, pour vous préserver des ténebres de quelque erreur que ce puisse être, pour ne pas prendre le bien pour le mal ni le mal pour le bien, pour qu'une crainte lâche ne vous empêche pas de faire ce que vous devez, ou que la passion ne vous entraîne pas à faire ce que vous ne devez pas.

« sujet de consolation et une grande miséricorde que
« Dieu vous a faite. Mais il ne faut pas trop vous ap-
« puyer là-dessus; on a souvent plus de part à son
« élévation qu'on ne pense : il est très rare qu'on
« l'ait appréhendée et qu'on l'ait fuie sincèrement; on
« voit peu de personnes arriver à ce degré de régé-
« nération. L'on ne cherche pas toujours avec l'em-
« pressement ordinaire les moyens de s'élever, mais
« l'on ne manque guere de lever adroitement les
« obstacles. On ne sollicite pas fortement les per-
« sonnes qui peuvent nous servir, mais on n'est pas
« fâché de se montrer à elles par les meilleurs en-
« droits; et c'est justement à ces petites découvertes
« humaines qu'on peut attribuer le commencement
« de son élévation : ainsi personne ne sauroit s'assu-
« rer entièrement qu'il ne se soit pas appellé soi-
« même. Ces démarches de manifestation de talents
« qu'on fait souvent sans beaucoup de réflexion, ne
« laissent pas d'être fort à craindre, et il est toujours
« bon de les effacer par les sentiments d'un cœur
« contrit et humilié. Je ne sais si vous ne trouverez
« pas cette lettre un peu trop libre et un peu trop
« longue, et si elle ne vous paroîtra pas plutôt un
« sermon fait mal à propos, qu'un compliment judi-
« cieux. Je serois certainement et plus court et plus
« retenu, si je desirois moins votre salut; prenez-vous-

« en à la tendresse de mon cœur, qui ne peut être « que vivement touché de vos véritables intérêts. « Croyez, s'il vous plaît, que je ne cesserai de de- « mander à Dieu que [1] *infundat cordi tuo inviolabi-* « *lem suae charitatis affectum, ut desideria de ejus* « *inspiratione concepta nullâ possint tentatione mu-* « *tari;* c'est la priere que fait l'église pour obtenir « la charité pour ses enfants. Je suis, avec un très « profond respect, etc. »

M. de Fénélon ne tarda pas à commencer ses fonctions de précepteur auprès du duc de Bourgogne, l'aîné des princes qu'il devoit instruire. Ce fut au mois de septembre 1689, et il avoit alors trente-huit ans. Tout ce qui concouroit à cette éducation étoit d'un mérite distingué.

« M. le duc de Beauvilliers, dit M. de Ramsai (et « toute la France l'avoit dit avant lui), cachoit sous « une grande simplicité de mœurs des vertus rares. « Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché au « milieu des richesses, il étoit modeste, tranquille, « libéral, désintéressé, doux, ferme, vrai, poli, égal, « mesuré en tout, et par là très propre à gouverner « les hommes. Étant ministre d'état, la base de sa

(1) Que Dieu vous pénetre du sentiment inviolable de sa charité, afin que nulle tentation ne change ou n'affoiblisse les pieux desirs qu'elle vous inspirera.

« politique étoit l'amour de la justice. C'étoit sa vertu « dominante ; il lui sacrifioit ses propres goûts, ses « amitiés personnelles, et les intérêts mêmes de sa « famille. Toutes ces bonnes qualités étoient relevées « et perfectionnées par une piété éminente, qui rap-« portoit tout à Dieu : et cette piété étoit pour lui « une source féconde de toutes les lumieres propres « à son état. En délivrant son cœur des passions et « des amusements, elle donnoit à son esprit des forces « pour découvrir le vrai et le bon.

« M. l'abbé de Langeron, lecteur, avoit été de « tout temps l'ami intime et en quelque façon l'éleve « de M. de Fénélon. Il s'étoit appliqué aux sciences « sérieuses qui forment le jugement, aussi-bien qu'aux « belles-lettres qui ornent l'esprit. Son naturel étoit « gai et aimable, son cœur rempli de sentiments no-« bles et tendres. Jamais on n'a vu un meilleur ami. « La disgrace de M. de Cambrai, qui attira la sienne, « le rendit insensible à la fortune, et ne lui laissa sen-« tir que le plaisir de suivre son ami dans l'exil, et de « passer le reste de ses jours auprès de lui. Tels étoient « les amis de M. de Cambrai. »

Les sous-précepteurs furent M. l'abbé de Beaumont, neveu de Fénélon, et M. l'abbé Fleuri, si célebre par ses ouvrages, qu'ils font seuls son éloge.

Les chevaliers Dupuy et de l'Échelle, ses gentils-

hommes de la manche, étoient vraiment dignes du choix qu'on avoit fait d'eux.

Le pere de Valois, indiqué par M. l'abbé de Fénélon pour être confesseur des princes, jouissoit dans Paris et à la cour d'une grande réputation de piété et de zele. La maison de retraite qu'il avoit établie au noviciat des Jésuites, et les lettres pleines d'onction et de force qu'il avoit données au public pour faire voir les avantages qu'on peut retirer en toutes sortes d'états des exercices spirituels qui se font dans la retraite, lui avoient attiré la confiance de plusieurs personnes de qualité, qui étoient devenues sous sa conduite des modeles de vertu et de régularité. On crut donc avec raison que nul ne seroit plus propre que lui à inspirer aux jeunes princes de grands sentiments de religion, dans un âge où ces premieres semences peuvent avoir de si heureuses suites pour toute la vie.

Dieu lui avoit donné en effet toutes les qualités nécessaires pour cela. Il avoit l'esprit ferme et solide, et il s'étoit rendu habile dans l'étude de la théologie et de l'écriture sainte. L'onction qui accompagnoit ses discours, l'autorité qu'il se donnoit en parlant, jointe à un air modeste et mortifié, ses manieres insinuantes et pleines de bonté, le ton même de sa voix, et tout son extérieur, contribuoient à persuader ce qu'il

vouloit, et à faire passer dans l'esprit et le cœur des autres les sentiments dont il étoit plein lui-même; en sorte que, dès qu'il se pouvoit faire écouter, il étoit difficile de ne pas suivre les impressions qu'il vouloit inspirer. La piété constante de monseigneur le duc de Bourgogne, et celle du roi d'Espagne, auxquels il donna ses premiers soins, en sont un témoignage glorieux pour lui; et on peut remarquer ce caractere dans ses ouvrages et sur-tout dans ses lettres qu'on a fait imprimer après sa mort. Il mourut peu de temps avant que le roi d'Espagne partît pour aller prendre possession de la couronne à laquelle l'appelloient le droit de la naissance et les applaudissements des peuples.

La plus grande harmonie régnoit dans cette éducation: tous ceux qui y avoient été appellés, pénétrés de l'importance de leur emploi, ne songeoient qu'à répondre à la confiance du roi et aux espérances de l'état. Sans projets pour leur fortune, sans jalousie, sans rivalité, sans prétentions, ils ne s'occupoient que du bien de leur éleve, et des moyens de le former à la vertu. Les chefs consultoient les subalternes, profitoient de leurs lumieres, et leur en rapportoient l'honneur et la gloire: les subalternes entroient dans les vues des chefs, et ne se permirent jamais de les traverser ou de les contredire. C'est, n'en doutons

pas, à cet accord si nécessaire, et peut-être si rare, presque autant qu'au mérite et aux talents des instituteurs, qu'on fut redevable du succès de cette précieuse institution.

Ne seroit-ce pas ici l'occasion de parler de tout ce que demande une fonction aussi auguste? Mais que pourrions-nous dire à nos lecteurs qui ne leur ait été déja dit? qui est-ce qui ne se mêle pas aujourd'hui d'écrire sur cette matiere? En applaudissant à tant de zele, nous ne croyons pas devoir l'imiter. Loin des cours par état, nous n'osons même lever les yeux sur des objets si élevés. Et quelles regles sûres, quelles idées sages et vraies pourrions-nous présenter? Nous nous bornerons donc à faire des vœux pour que nos princes ne manquent pas de précepteurs aussi expérimentés, aussi vertueux, que Fénélon; et nous exposerons, d'après ses écrits, le plan d'éducation qu'il avoit formé.

Son premier soin fut d'étudier son éleve, de démêler ses inclinations, de s'assurer de la portée et de l'étendue de ses facultés, et de s'y proportionner dans ses leçons. Il s'attacha ensuite à gagner sa confiance sans recourir à de basses flatteries ou à de lâches complaisances, mais en ne le trompant jamais sur rien, en lui résistant même quelquefois, et en lui montrant toujours la vérité, non comme un obstacle à ses goûts,

mais comme le seul objet digne de ses recherches, le seul propre à faire son bonheur.

Il trouva dans le jeune prince de grandes qualités et de grands défauts. La plus auguste naissance n'est pas exempte de ce triste mélange, et tout ce qui l'environne ne contribue que de trop bonne heure à altérer ce que l'auteur de la nature a mis dans nous de penchants vertueux, et à développer l'inclination au mal qui infecte toutes les origines.

Les premiers regards des enfants des rois ne découvrent que grandeur, que magnificence, qu'empressement, que respect, et que crainte de leur déplaire, de les contrarier. Comment ne se croiroient-ils pas en droit de tout vouloir, de tout exiger, de ne suivre de regles que les caprices de leur humeur, que les illusions si précoces des sens et de l'imagination? Comment ne se regarderoient-ils pas comme des êtres privilégiés qui n'ont besoin de personne, et de qui tout ce monde prosterné à leurs pieds a un extrême besoin? Comment, avec l'orgueil que tout leur inspire, et qu'ils regardent déja comme un apanage de leur condition, ne deviendroient-ils pas coleres, impétueux, hautains, durs pour les autres hommes, et passionnés dans tous leurs goûts?

Fénélon ne fut donc pas surpris d'avoir à combattre ces vices naissants; il s'y attendoit, il s'y pré-

para. Le moral dans tous les hommes, et encore plus dans les princes, est ce qu'il est essentiel de bien diriger; et c'est aussi par où il voulut commencer. On peut paroître grand par l'esprit, par la science, par le pouvoir, par l'autorité; mais on n'est heureux, on ne fait des heureux, que par les qualités intérieures et morales de l'ame, par l'empire qu'on prend sur ses passions, par l'amour de l'ordre, par la connoissance de ses devoirs et la fidélité à les remplir. Et pourquoi réussit-on si rarement à nous en persuader? ne seroit-ce pas parcequ'on nous parle trop des efforts que demande la vertu, et pas assez des douceurs, du contentement qu'elle nous procure? On nous montre ce qu'elle a d'austere et de pénible, on nous cache presque les fruits délicieux qu'elle prodigue à ceux qui osent les cueillir. Ce n'est pas ainsi que s'y prit Fénélon. Il ne parloit de la vertu qu'avec cette chaleur, cet enthousiasme qu'elle inspire à ses vrais partisans: Elle n'est rebutante, disoit-il, que pour les lâches, que pour ceux qui ne veulent pas essayer de la pratiquer. Interrogez-vous vous-même, rentrez dans votre conscience, ajoutoit-il; êtes-vous content quand vous avez préféré votre plaisir à une bonne action? le mensonge, la dissimulation ne vous donnent-ils ni honte ni inquiétude? Le mal, quelque agréable qu'il paroisse quelquefois, peut-on s'y livrer sans alarmes?

ne vous cachez-vous pas pour le commettre? ne cherchez-vous pas à vous tromper, à vous étourdir du moins, soit avant de le commettre, soit après que vous l'avez commis? Toutes ces réflexions étoient jettées à propos, sans affectation, avec l'air de l'intérêt plutôt que celui du reproche; on les insinuoit, on les faisoit naître au jeune prince, sans sécheresse, sans aigreur. Tantôt on lui dépeignoit sensiblement tout ce que les vices ont de bas et d'odieux, combien l'orgueil est petit et ridicule, combien la colere annonce de foiblesse et prépare de regrets, combien de malheurs entraînent sur une nation entiere l'ignorance, l'inapplication, la vanité, la paresse de ses princes: tantôt c'étoit le doux repos d'une ame modérée et maîtresse d'elle-même dont on lui traçoit le tableau, ce témoignage si consolant d'une conscience pure et droite, l'affection des peuples, la confiance des voisins, le respect et l'admiration de tous. On employoit des apologues ingénieux, d'agréables allégories, des dialogues intéressants, pour l'instruire et le corriger. L'histoire, la fable, les écrits des poëtes, des philosophes, des orateurs les plus célebres, tout fut mis à contribution; et nous sommes étonnés et de ce que supposoit de connoissances ce que nous avons trouvé dans les manuscrits de Fénélon, et de ce qu'il falloit de zele, de patience, de facilité, pour entre-

prendre autant de travaux et entrer dans des détails qu'on auroit tort de traiter de minutieux et de peu dignes d'un aussi bel esprit. La fin qu'il se proposoit ennoblissoit tous les moyens qu'il prenoit pour y arriver : il vouloit former un prince selon le cœur de Dieu, et capable par conséquent de travailler sans relâche au bonheur d'un grand et d'un bon peuple. Que ne fit-il pas pour y réussir!

Il devint enfant, pour ainsi dire, avec son auguste éleve. Il n'avoit jamais perdu l'innocence et la simplicité de cet âge; il en prit l'air et quelquefois le langage pour attirer sa confiance et lui faire goûter ses leçons; il se prêtoit à ses jeux, paroissoit s'amuser de tout ce qui le récréoit; lui passoit ce qu'il n'étoit point important de relever, ce qui n'annonçoit que de l'étourderie, de la légèreté, de l'inexpérience; se conduisoit enfin avec cette gaieté qui attire sans dégénérer en familiarité, et avec cette sagesse qui obtient, parcequ'elle ne précipite rien, et qu'elle sait attendre et ne pas exiger ou trop tôt ou à contretemps. Le jeune prince étoit avec ses instituteurs aussi libre, aussi à son aise, qu'il l'auroit été avec d'autres enfants de son âge; on le laissoit agir, parler, faire ses petites observations sur tout ce qu'il sentoit, sur tout ce qui se présentoit; on le laissoit même se montrer avec tous ses défauts, et par cette méthode

on les connut, et l'on prit les mesures les plus propres à l'en corriger. Celui qui se faisoit le plus remarquer dans le duc de Bourgogne étoit une fierté dure et hautaine qui bravoit les menaces et se roidissoit contre tout ce qu'on avoit l'air de lui commander; on n'en obtenoit rien que par de bonnes raisons, et il n'étoit pas toujours disposé à les écouter. Fénélon, qui vouloit en faire un prince aimable autant que puissant et éclairé, ne crut pas devoir attaquer ce vice capital par des punitions; il se contenta d'abord de douces remontrances, de railleries fines mais jamais piquantes, de ces réflexions simples et naturelles que les enfants d'esprit saisissent si bien; il parut même céder quelquefois, et n'usa de fermeté que quand il l'eut amené au point qu'il vouloit pour faire plier son humeur sans l'aigrir ou la cabrer. Un jour donc qu'il lui parloit avec cette autorité qu'il crut devoir prendre, le duc de Bourgogne lui répondit: (1) « Non, non, « monsieur, je ne me laisse point commander; je sais « ce que je suis et qui vous êtes ». Fénélon ne releva pas d'abord ce propos, il auroit irrité sans fruit son éleve; il se contenta de prendre un air triste, ne parla plus de la journée, et prépara par ce silence l'effet de la leçon qu'il vouloit faire.

« Je ne sais, monsieur, lui dit-il le lendemain, si

(1) Vie du Dauphin, pere de Louis XV, p. 12, tome 1.

« vous vous rappellez ce que vous m'avez dit hier,
« que vous saviez ce que vous êtes et ce que je suis.
« Il est de mon devoir de vous apprendre que vous
« ignorez l'un et l'autre. Vous vous imaginez donc,
« monsieur, être plus que moi : quelques valets sans
« doute vous l'auront dit ; et moi je ne crains pas de
« vous dire, puisque vous m'y forcez, que je suis plus
« que vous. Vous comprenez assez qu'il n'est point
« question ici de la naissance. Vous regarderiez
« comme un insensé celui qui prétendroit se faire
« un mérite de ce que la pluie du ciel a fertilisé sa
« moisson sans arroser celle de son voisin : vous ne
« seriez pas plus sage, si vous vouliez tirer vanité de
« votre naissance, qui n'ajoute rien à votre mérite
« personnel. Vous ne sauriez douter que je suis au-
« dessus de vous par les lumieres et les connois-
« sances. Vous ne savez que ce que je vous ai appris ;
« et ce que je vous ai appris n'est rien, comparé à ce
« qu'il me resteroit à vous apprendre. Quant à l'auto-
« rité, vous n'en avez aucune sur moi, et je l'ai moi-
« même, au contraire, pleine et entiere sur vous. Le
« roi, monseigneur, vous l'ont dit assez souvent. Vous
« croyez peut-être que je m'estime fort heureux d'ê-
« tre pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous ?
« Désabusez-vous encore, monsieur : je ne m'en suis
« chargé que pour obéir au roi et faire plaisir à mon-

« seigneur, et nullement pour le pénible avantage
« d'être votre précepteur; et afin que vous n'en dou-
« tiez pas, je vais vous conduire chez sa majesté pour
« la supplier de vous en nommer un autre dont je
« souhaite que les soins soient plus heureux que les
« miens. Ah! monsieur, reprit le jeune prince, vous
« pourriez me rappeller bien d'autres torts que j'ai eus
« à votre égard. Il est vrai que ce qui s'est passé hier
« y a mis le comble; mais j'en suis désespéré. Si vous
« parlez au roi, vous me ferez perdre son amitié; et
« si vous abandonnez mon éducation, qu'est-ce qu'on
« pensera de moi dans le public? Au nom de Dieu,
« ayez pitié de moi, je vous promets de vous satis
« faire à l'avenir ».

C'étoit où vouloit venir Fénélon. Cependant, dit l'auteur estimable que nous citons, pour tirer de la circonstance tout l'avantage qu'il pouvoit s'en promettre, il le laissa un jour entier dans l'inquiétude, et ne parut céder qu'à la sincérité de son repentir, et aux instances de madame de Maintenon.

Nous remarquerons dans la réplique que fit le duc de Bourgogne à son précepteur, combien il appréhendoit déja le blâme et l'animadversion du public, souvent si sévere pour les princes; et combien il est important de leur inspirer de bonne heure cette bonne et louable crainte.

La colere, et une colere violente et emportée, étoit encore un des défauts de l'éleve de Fénélon. Il ne la combattit pas de front; mais par sa douceur insinuante, par ses soins assidus, par d'innocents artifices, il l'attaqua avec succès. Le vice déplaît toujours dans les autres, sur-tout quand on en éprouve soi-même les inconvénients. Nous avons tous un fonds de justice et de rectitude; et si l'amour propre nous adoucit ou nous cache ce qu'il y a dans nous de défectueux, il n'étouffe ni nos lumieres ni notre sensibilité par rapport aux défauts d'autrui. Un jour que le jeune prince s'arrêtoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement, l'ouvrier, à qui Fénélon avoit fait la leçon, lui dit du ton le plus absolu de passer son chemin. Le prince, peu accoutumé à de pareilles brusqueries, se fâcha; mais l'ouvrier, haussant la voix, et comme hors de lui-même, lui cria: « Retirez-vous, mon prince; car quand « je suis en fureur je casse bras et jambes à tous ceux « qui se montrent sur mes pas ». Le duc de Bourgogne, effrayé, courut avertir son précepteur, qui étoit dans la chambre voisine, qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. « C'est un « bon ouvrier, lui dit Fénélon : son unique défaut est « de se livrer aux emportements de la colere ». Le prince insista pour qu'on le renvoyât au plutôt.

« Pour moi, monsieur, reprit Fénélon, je le crois « plus digne de pitié que de châtiment. Vous l'ap- « pellez le plus méchant des hommes parcequ'il a fait « une menace lorsqu'on le distrayoit de son travail : « quel nom donneriez-vous donc à un prince qui bat- « troit son valet de chambre dans le temps même « que celui-ci lui rendroit des services »?

Fénélon n'avoit garde cependant de multiplier ces leçons; il les ménageoit avec prudence, tantôt pour lui donner l'horreur de la flatterie, tantôt pour lui donner l'amour et le goût de la vérité : mais toutes préparées qu'elles étoient de loin, il les faisoit naître si naturellement, que le jeune prince n'y appercevoit ni projet arrêté, ni cette affectation qui n'échappe jamais à l'œil des enfants, et qui les prévient et les rebute presque toujours. Une attention si suivie, tant de moyens et de soins réunis firent sentir au duc de Bourgogne que notre humeur, nos vices, nos passions, sont le grand obstacle à notre bonheur; que la liberté de les suivre et de s'y livrer est funeste à notre repos et à celui des autres, et qu'on ne sauroit travailler trop tôt à les réprimer. Mais ce qui contribua plus efficacement encore à le rendre maître de lui-même, ce furent les sentiments de religion et de piété qu'on eut soin de lui inspirer. La raison est une barriere sans doute qu'il faut entretenir; mais, sans l'ap-

pui de la religion, elle est bientôt ébranlée, bientôt renversée par les orages et les tempêtes des passions.

Fénélon, pour les régler ou les prévenir dans son éleve, n'attendit pas qu'elles fissent entendre leur langage bruyant et séducteur; il se pressa d'opposer à leur douce, mais cruelle, mais redoutable tyrannie, la crainte de Dieu et l'autorité de la loi. Il accoutuma de bonne heure le duc de Bourgogne à regarder le maître de l'univers comme son juge, comme son pere, comme son bienfaiteur; à recourir à lui avec confiance, à lui exposer tendrement ses besoins, et à attendre de sa libéralité miséricordieuse tous les secours qui lui étoient nécessaires pour ne rien faire de mal, et pour faire tout le bien dont il étoit capable. Les images grandes et majestueuses sous lesquelles on lui montroit la divinité, passoient de son esprit dans sa volonté, et la pénétroient d'attachement et de zele pour l'accomplissement de ses devoirs. C'étoit sous les yeux de Dieu, c'étoit pour Dieu qu'il lui apprit dès son enfance à obéir, à étudier, à parler, à agir, et sur-tout à se vaincre lui-même. La connoissance si précise qu'il lui donna de la religion, n'étoit pas le fruit de leçons seches et rebutantes, mais de conversations douces et faciles; et il lui en inspira pour ainsi dire le goût et le sentiment avant que de lui en développer les preuves. Ces preuves mêmes,

il trouvoit le moyen de les rendre sensibles par des comparaisons heureuses et intéressantes, en y mêlant les traits d'histoire les plus propres à fixer et à attacher l'imagination. Sa marche, quoique méthodique, quoique bien ordonnée, n'avoit rien de pénible et de gêné. Fénélon savoit attendre, revenir sur ses pas, présenter la vérité de tant de manieres et sous tant de faces, qu'on la saisissoit enfin, et qu'on s'y affectionnoit.

Il ne disoit que ce qu'on pouvoit entendre, il ne se pressoit jamais, et ne passoit point aux conséquences avant que d'avoir clairement et solidement établi les principes qui en sont le fondement. Il fut merveilleusement secondé dans ces instructions par M. l'abbé Fleuri, auteur du Catéchisme historique et des Mœurs des Israélites et des premiers chrétiens; ouvrages précieux et même suffisants pour bien apprendre la religion, pour en montrer l'excellence, la nécessité, et pour faire sentir les avantages inestimables qu'elle procure à ceux qui la pratiquent. Ces deux grands hommes pensoient que c'est par la narration des faits, bien plus que par des raisonnements abstraits, qu'il faut nous introduire dans le sanctuaire de la religion. L'histoire sainte bien présentée nous prépare à la croyance des mysteres et nous ôte presque ce que la foi a d'obscur et de pénible : on y voit par-tout

des miracles de la puissance, de la grandeur, de la justice et de la bonté de Dieu : comment ne pas le craindre, ne pas l'aimer, ne pas se soumettre à toutes les vérités qu'il a daigné nous révéler?

« Entre plusieurs ouvrages des Peres, dit mon-« sieur Fleuri, nous avons grand nombre d'instruc-« tions pour ceux qui se vouloient faire chrétiens : « elles sont la plupart fondées sur les faits; et le corps « du discours est d'ordinaire une narration de tout « ce que Dieu a fait pour le genre humain..... Rien « n'est plus clair que ce que saint Augustin en a écrit « dans le livre de la vraie religion et dans celui qu'il « a composé exprès de la maniere dont il faut caté-« chiser les ignorants; il parle toujours de narration, « il suppose toujours que l'instruction doit se faire « en racontant les faits et les étendant plus ou moins « selon leur importance et la capacité du disciple. « Le modele de catéchisme qu'il donne lui-même à « la fin de ce traité, est un abrégé de toute l'histoire « de la religion, mêlé de diverses réflexions......

« Cette maniere d'instruire, ajoute-t-il, est non « seulement la plus sûre et la plus proportionnée à « toute sorte d'esprits, c'est encore la plus facile et « la plus agréable. Tout le monde peut entendre et « suivre une histoire....... Les enfants sur-tout en « sont très avides. »

En effet M. le duc de Bourgogne ne s'en lassa jamais; il se faisoit un plaisir de les répéter à Fénélon, de lui demander des éclaircissements, et de proposer des difficultés que celui-ci débrouilloit avec cette netteté, cette précision, qui lui étoit si naturelle et qui portoit toujours la lumiere et la conviction.

Le soin de donner à la conduite du jeune prince une base sûre et des principes solides, de lui former enfin un cœur droit, pur, sensible et vertueux, ne fit point négliger à ses instituteurs la culture de son esprit. Jamais les lumieres n'ont été un obtacle à la foi; c'est souvent l'ignorance, c'est presque toujours l'orgueil et la présomption qui font les incrédules.

« Si quelques uns, dit M. l'abbé Fleuri, ont de « l'étude, ce sera de la philosophie purement hu- « maine, ou la lecture de quelque auteur extravagant « qui combatte toutes les maximes établies. Mais il « n'y en a point qui ait examiné les preuves avant les « objections, et qui se soit donné la patience de son- « der les fondements de la religion, et d'en considé- « rer attentivement toute la suite.

« La même écriture, dit-il encore, qui nous or- « donne de recevoir avec soumission les vérités ré- « vélées de Dieu, de captiver notre entendement, « d'obéir à la foi, nous commande expressément de « méditer sa loi jour et nuit, de nous appliquer de

« toutes nos forces à l'étude de la science et de la « sagesse, et de travailler toute notre vie à connoître « la volonté de Dieu le plus distinctement qu'il est « possible. »

Fénélon ne craignit donc pas d'affoiblir la piété de son éleve en éclairant son esprit. Il le trouva vif et passionné pour les belles choses, pour toutes les connoissances utiles, mais léger encore et peu capable d'une application suivie.

L'habile directeur en profita pour occuper cette activité prodigieuse, pour la tourner vers les objets les plus importants. Mais il se garda de rien précipiter, et de forcer pour ainsi dire le développement d'une raison qu'il falloit aïder seulement, qu'il falloit attendre quelquefois, et toujours préparer.

Les premieres leçons se donnerent dans les conversations libres et familieres : on y piquoit sa curiosité ; on lui faisoit naître l'envie de savoir la signification d'un mot latin, l'étymologie d'une expression françoise, d'acquérir la connoissance plus détaillée d'un trait de l'histoire ou de la fable, d'apprendre la situation, les usages, les productions d'une province ou d'un royaume. Nous avons dans les manuscrits de Fénélon les éléments de la langue latine qu'il avoit rédigés avec art et clarté, et qui sont dépouillés de ces définitions métaphysiques que les enfants répe-

tent avec dégoût parcequ'ils ne les conçoivent qu'avec une peine extrême.

Il faisoit d'abord traduire un mot françois par le mot latin qui y correspondoit; il y ajoutoit ensuite un adjectif dont il demandoit aussi la traduction, et puis une phrase courte, mais d'un bon sens, à l'occasion de laquelle on expliquoit clairement la regle de grammaire qui y étoit relative. Ainsi successivement les principes des deux langues se gravoient dans l'esprit, et l'application s'en faisoit sans gêne et presque sans travail.

Nous ne rapporterons pas ces premiers essais, qui, dans leur simplicité et leur briéveté, renferment tous des maximes et des observations utiles et agréables. « C'est, dit M. l'abbé Proyart dans la vie du duc de « Bourgogne, un vice qu'on combat et qu'on pro- « duit avec la honte et le remords qui le suivent, une « vertu qu'on dépeint avec les charmes qui la rendent « aimable, une fiction ingénieuse qui conduit à une « réflexion morale, un trait piquant qui faisoit con- « noître le mérite et les sentiments d'un grand hom- « me, un dialogue entre des morts qui se disoient « des vérités pleines d'instructions pour les vivants.

« Les amusements, les conversations, la table, le « jeu, les promenades, tout par les soins et l'habileté « du maître devenoit leçon pour le disciple, et rien « ne paroissoit l'être. »

On le désaccoutumoit ainsi de l'inutilité, du vague frivole, du pitoyable enfantillage où l'on tient nos premieres années: on semoit dans cette terre neuve et bien disposée, une foule de vérités qui n'avoient rien d'amer et de dur, et on les semoit sans confusion et avec mesure. On peut voir avec quelle sorte d'industrie, avec quelle sagesse, Fénélon s'élevoit avec le duc de Bourgogne, régloit sa marche sur la sienne, et se proportionnoit à ses progrès. Qu'on lise les dialogues et les fables qu'il composa pour les premiers temps de l'éducation; tout y est à la portée de l'enfance, tout y renferme un sens admirable toujours présenté avec beaucoup d'agrément. La mythologie, avec ses riantes images, lui en fournit les premiers sujets. Il passe après cela aux grands hommes des temps héroïques, aux poëtes qui les ont célébrés; aux premiers, aux plus puissants monarques de l'orient; aux sages, aux législateurs de la Grece; aux philosophes, aux historiens qu'elle a produits; aux fondateurs de Rome, à ses premiers rois; aux orateurs célebres, aux héros fameux, aux tyrans même, à tous les hommes extraordinaires qui ont illustré ce grand empire ou qui en ont accéléré la chûte.

Il vient ensuite aux temps modernes, et fait passer en revue les princes, les ministres, les guerriers, tous ceux qui, dans la guerre, la politique, les scien-

ces, se sont distingués en bien ou en mal; et c'est alors en Angleterre, en Espagne, dans l'Empire, en France, et dans l'Église, qu'il va prendre ses personnages pour en former une galerie de tableaux aussi amusants qu'instructifs : tout y respire la sagesse, l'amour de la justice et l'horreur du vice; tout y porte à la vertu par des exemples encourageants et persuasifs.

On entremêloit ces dialogues d'aventures et de fables qui servoient à soulager l'attention et à enrichir l'imagination.

Rien de plus doux, de plus tendre, de plus agréable et de plus moral en même temps que l'aventure d'Aristonoüs. La vertu calme et fidele dans le malheur, les récompenses intérieures de la modération et de la patience, le repos délicieux d'une ame exacte à ses devoirs, les charmes de la médiocrité, les avantages d'une vie laborieuse et retirée y sont présentés avec ce style facile et enchanteur que j'appellerois, si je l'osois, le style du cœur plutôt que le style de l'esprit de Fénélon.

L'histoire de Mélésichton, quoique dans un autre genre, attache également, et ne nous offre pas moins de graces, d'aménité et d'instruction : c'est un grand, ruiné par son luxe et ses profusions, et craignant de se dégrader en cessant de vivre d'emprunts

et par conséquent d'injustices. Accablé de chagrins et de soucis dévorants, il s'endort. Un songe mystérieux l'éclaire, et lui apprend à chercher dans le travail le remede à ses écarts et à sa mauvaise fortune. Vivez de peu, lui dit une divinité propice; gagnez ce peu par le travail, ne soyez à charge à personne, vous serez le plus noble des hommes. Le genre humain se rend lui-même misérable par sa mollesse et sa fausse gloire. Si les choses nécessaires vous manquent, pourquoi voulez-vous les devoir à d'autres plutôt qu'à vous-même? Mélésichton se réveille, court chez lui, réforme sa maison, se défait de tout ce qui lui est inutile, cultive ses champs, son jardin, et retrouve, dans la simplicité, dans l'économie, dans une industrieuse activité, l'abondance et le repos qu'il n'avoit jamais goûtés dans ce qu'on appelle la grandeur et la magnificence.

Ce récit est rempli de réflexions tirées du sujet, et orné de descriptions et d'images qui ont une fraîcheur et inspirent un intérêt pour la vertu qui semblent caractériser le pinceau de Fénélon.

On trouve ensuite des contes persans, des fables, des féeries même. Toutes ces narrations sont claires, coulantes, et pleines d'élégance et de morale: en amusant, elles rectifient les idées, forment le jugement, donnent des leçons de bonne foi, de fermeté,

de justice, de modération, attaquent ces fausses maximes accréditées par l'habitude et le préjugé, mettent pour ainsi dire le vice et la vertu sur la scene et en action, celui-là avec toute sa difformité et celle-ci avec tous ses charmes. Tant de productions, le fruit d'une lecture immense, de beaucoup de réflexions et d'une grande connoissance du cœur humain, étoient l'ouvrage du moment, de la circonstance, et sembloient ne rien coûter à Fénélon et échapper à sa plume. Il les faisoit tantôt traduire, tantôt apprendre par cœur, et souvent imiter à son auguste éleve : il nourrissoit ainsi son cœur, comme son esprit, de tout ce qui pouvoit fixer l'un et l'autre dans l'amour et la connoissance du bien.

Fénélon ne s'en tenoit pas là; uniquement jaloux de former un prince juste et éclairé, il ne cherchoit pas à en avoir seul toute la gloire. Bien loin donc de l'isoler, de le séquestrer en quelque sorte, et d'ôter à tout autre mérite qu'au sien propre les moyens d'approcher le jeune prince, il aimoit à lui présenter tous ceux qui avoient quelques talents distingués; mais il vouloit que les personnes admises à lui faire la cour payassent en quelque sorte cet honneur par quelque leçon utile qu'il concertoit avec elles.

Alors, comme le remarque M. l'abbé Proyart, « ce n'étoient plus des maîtres qui instruisoient, c'é-

« toient des étrangers, des inconnus, qui, sans inté-
« rêt, sans affectation, relevoient une action louable,
« blâmoient un défaut, et confirmoient en tout les
« principes établis par les maîtres ». Le célebre la Fontaine avoit accès auprès du duc de Bourgogne, qui desira de connoître l'auteur des apologues qu'il avoit lus avec tant de plaisir, et dont on lui avoit fait sentir la sage et ingénieuse philosophie. Dans ces entrevues, la Fontaine récitoit toujours quelques fables nouvelles; et le prince, après y avoir applaudi, répliquoit par quelque autre fable qu'il avoit apprise de son précepteur, ou qu'il avoit lui-même composée. On sait que notre inimitable fabuliste en a mis en vers dont il reconnoît qu'il devoit l'invention à M. le duc de Bourgogne; telle est la neuvieme du douzieme livre, où la Fontaine dit:

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que sous mes cheveux blancs
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose.

Il ne lui falloit en effet qu'un bon guide qui le soutînt et qui le dirigeât: « Il avoit, dit M. l'abbé
« Fleuri, la pénétration facile, la mémoire vaste et
« sûre, le jugement droit et fin, le raisonnement
« juste et suivi, l'imagination vive et féconde: c'é-

« toit un esprit du premier ordre ; il ne se contentoit « pas de connoissances superficielles, il vouloit tout « approfondir ; sa curiosité étoit immense, et dans « les commencements, où son extrême vivacité l'em- « pêchoit de s'assujettir aux regles, il emportoit tout « par la pénétration et la force de son génie. »

Fénélon et ses coopérateurs, toujours attentifs à seconder de si heureuses dispositions, en tirerent le plus grand parti, et exercerent leur éleve dans tous les genres de littérature. Il suffisoit de montrer au duc de Bourgogne quelque chose d'utile à apprendre pour qu'il s'y portât avec ardeur : il auroit voulu tout savoir. Mais cette volonté même avoit ses inconvénients ; on lui fit sentir la nécessité de mettre un certain ordre dans son travail, de lui donner un objet principal, et de s'attacher d'abord au latin et à l'histoire. La géographie, la fable, les arts agréables, nous en causerons ensemble, lui dit Fénélon ; ce sera le sujet de nos conversations dans les moments de récréation et dans nos heures de promenade. Ce que vous desirerez d'approfondir, nous le développerons avec plus d'étendue dans les thêmes et dans les versions que je vous donnerai à composer. Mais vous n'aurez que des connoissances obscures, embarrassées et décousues, si vous voulez tout apprendre à la fois. Notre intelligence n'est pas infinie, évitons

la confusion. La tête humaine est à-peu-près comme notre estomac : n'y mettons pas tout au hasard et sans choix, bornons-nous à ce que nous sommes capables de bien digérer, et commençons par nous appliquer ensemble à ce qu'il seroit honteux d'ignorer. Je sens que vous avez raison, répliqua le duc de Bourgogne; je me livre à votre expérience et encore plus au tendre intérêt que vous me marquez. On prit alors un plan plus suivi; et, comme il se prenoit de concert avec l'éleve, il n'en parut jamais gêné ou contraint; il étoit même le premier à y rappeller lorsqu'on paroissoit l'oublier ou être tenté de s'en écarter. Depuis ce moment la marche fut plus sûre et les succès plus rapides. A dix ans M. le duc de Bourgogne écrivoit élégamment en latin, et traduisoit les auteurs les plus difficiles avec une exactitude, une finesse de style, qui surprenoient les connoisseurs. Il avoit lu les plus belles oraisons de Cicéron, Tite Live tout entier.

Il avoit expliqué Horace, Virgile, les métamorphoses d'Ovide; il avoit traduit les commentaires de César, et commencé la traduction du profond Tacite qu'il acheva par la suite, et qu'on ne retrouve malheureusement plus.

Le caractere se perfectionnoit avec les talents; il ne montroit plus tant de vivacité, de colere, d'entê-

tement; il étoit libre, égal, et même assez complaisant. Mais il ne se plaisoit guere et n'étoit vraiment à son aise qu'avec les personnes qui l'environnoient ou qu'il connoissoit particulièrement; un inconnu l'embarrassoit, le déconcertoit. Fénélon, pour le guérir de cette timidité étrange dans les princes, et cependant, à ce qu'on dit, assez ordinaire, le détermina à recevoir des gens de lettres et des artistes célebres; il l'obligea à parler aux ambassadeurs, aux étrangers de quelque distinction, et sur-tout aux François recommandables par leur valeur et leurs services: il voulut même qu'il fît en public quelques uns de ses exercices littéraires; il les lui faisoit arranger et composer lui-même: c'étoit une fable de son invention, une explication de la mythologie, un trait d'histoire développé avec quelque étendue, un discours moral ou chrétien.

Le jeune prince appercevant un jour, dans l'assemblée qui venoit de se former, des personnes qu'il n'avoit jamais vues, témoigna de la répugnance à parler. « Vous avez raison, monsieur, lui dit Fénélon, « et je pense comme vous qu'un orateur ne doit jamais s'exposer quand il craint ceux qui l'écoutent. « Vous croyez donc, monsieur l'abbé, répondit le duc « de Bourgogne, que c'est la crainte qui m'arrête? Eh « bien! qu'on fasse entrer cent personnes de plus, et » je vous ferai voir que vous vous trompez. »

Les portes de l'appartement furent ouvertes; l'on introduisit tous ceux qui se présenterent. Le prince, piqué de l'espece de reproche qu'on lui avoit fait, se surpassa lui-même; et les applaudissements qu'il reçut lui inspirerent une si noble assurance, que depuis il n'hésita plus à parler en public.

Fénélon partageoit le plaisir de ses succès; son ame sensible ne voyoit pas avec indifférence ce que promettoit de prospérité et de bonheur un enfant capable d'émulation, qui sentoit déja le prix de la vérité, des lumieres et de la vertu, qui cherchoit à connoître le bien et commençoit à n'estimer que ce qui pouvoit y conduire. Il observoit sans cesse son cœur et son esprit, et attendoit le moment de les diriger vers des sciences moins agréables peut-être, mais aussi plus utiles. Il arriva, ce moment heureux, plutôt encore qu'il n'avoit osé l'espérer; la raison du duc de Bourgogne acquéroit une maturité, une fermeté, qui annonçoit qu'on pouvoit, qu'il étoit même temps de lui ouvrir les trésors de la philosophie.

Tous les instants sont précieux dans l'éducation des princes; on n'en doit, on n'en peut pas perdre un seul impunément. Jettés de si bonne heure sur le grand théâtre du monde, que deviendront-ils, et que deviendra le peuple, si les maîtres qui le gouvernent n'ont pas des principes sûrs et vrais qui les diri-

gent eux-mêmes, s'ils ne savent ni consulter la raison et la conscience, ni démêler les sophismes dangereux des ames intéressées qui les entourent, et les sophismes plus redoutables encore des passions, qui ne sont jamais plus adroites, plus fougueuses que dans leurs premiers accès?

C'est à garantir son éleve de tant de périls que Fénélon crut qu'il falloit enfin s'appliquer. Il avoit toujours travaillé à rectifier ses idées, à régler tous ses sentiments; mais ce n'étoit pour ainsi dire que par occasion et selon les circonstances: il se disposa à lui en montrer l'art en quelque sorte et la méthode. La carriere où il alloit entrer avec lui étoit immense; elle ne l'effraya point: il sut même sur cette route seche, aride et obscure, répandre des lumieres et de l'agrément; c'étoit son grand talent: il embellissoit tout ce qu'il entreprenoit de traiter; il le présentoit avec tant de netteté, de grace et d'intérêt, qu'on ne sentoit que le plaisir de l'entendre et de le suivre.

Il commença par peindre au duc de Bourgogne l'importance et l'utilité de la philosophie, par lui en inspirer le goût, et lui faire desirer d'en acquérir la connoissance. Ce n'est pas, lui dit-il, l'étude d'un enfant; c'est celle d'une raison sage et mûre: elle est vraiment digne de l'homme, et demande tous vos soins, toute votre application.

La logique est la recherche de la vérité, elle vous apprendra à la connoître; elle a des caracteres sûrs pour les esprits attentifs: il y a des regles pour les distinguer, car ils ne sont pas toujours sensibles; le faux prend souvent les apparences du vrai: et il est essentiel pour un prince sur-tout de ne pas s'y méprendre!

Je ne veux pas vous prévenir contre les hommes; mais je dois vous dire qu'il y en a de trompeurs, qu'il s'en trouve par-tout, même dans les cours des rois, et quelquefois dans leurs conseils. Prémunissez-vous donc par une bonne logique contre les raisonnements plus captieux que solides qu'on ne manquera pas de vous faire, et tremblez d'avance sur les conséquences que pourroit avoir, sur les guerres, les calamités de tous les genres que pourroit entraîner votre paresse à les examiner, ou votre facilité à les adopter.

La morale vous instruira des regles que vous devez suivre dans votre conduite; elle vous montrera un législateur au-dessus de vous, et au-dessus de tout ce qui existe; c'est lui qui a gravé dans vous-même cette loi sainte et éternelle qui parle à tous ceux qui veulent la consulter et l'écouter; vous y verrez le rapport nécessaire que nos actions doivent avoir à Dieu, les égards, les services même que votre pro-

chain a droit d'attendre de vous, et ce respect que vous vous devez à vous-même en ne vous permettant rien que votre conscience condamne et dont elle puisse rougir. Vous conclurez avec évidence que le bien et le mal moral ne sont point des objets de convention humaine, et que si le juste est malheureux, mais résigné ici bas, si le méchant a quelquefois l'apparence du bonheur, il y a une autre vie qui met tout dans l'ordre, et qui réserve des récompenses au premier, et des châtiments au second.

Sur les ailes de la métaphysique vous vous éleverez jusqu'à la contemplation de Dieu même, de ses perfections infinies, des traits de ressemblance qu'il a daigné nous donner avec lui; de la liberté, de la spiritualité, de l'immortalité de votre ame. Après avoir plané dans cette région des êtres intelligibles, je descendrai avec vous sur la terre, remplie elle-même de prodiges et de merveilles: nous y verrons dans tout ce qu'elle renferme le doigt puissant d'un Dieu créateur, et dans la marche constante et majestueuse des globes qui nous éclairent, comme dans la variété et l'abondance des productions qui nous nourrissent, le doigt non moins puissant d'un Dieu conservateur. Nous examinerons ces différents systêmes du monde, le jeu de l'esprit humain, et quelquefois de son orgueilleuse, de son extravagante curiosité. Mais pour

les bien comprendre ces divers systêmes, vous aurez besoin du secours des mathématiques; et ce goût pour une science sûre et exacte que j'ai été obligé de contenir jusqu'à présent, vous pourrez vous y livrer avec plus de liberté.

Ce ne sont pas au reste les paroles de Fénélon que nous copions, ce sont ses idées que nous présentons d'après les indications qu'il nous en a données dans ses manuscrits. La tête pleine de tout ce qu'il devoit apprendre à son éleve, il n'avoit besoin, pour se rappeller à l'ordre et à la méthode, que de quelques mots qu'il jettoit sur le papier; c'est même d'après des mots pareils, quelques époques, quelques traits particuliers sur la vie des anciens philosophes, qu'on en a composé une qui parut sous son nom, avec un recueil de leurs plus belles maximes, en 1726, chez Étienne, rue S. Jacques. M. le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande, et possesseur de tous les manuscrits de son grand-oncle, désavoua cet ouvrage, où il ne trouva ni le style, ni la maniere, ni rien en un mot qui pût lui faire croire qu'il étoit de la main de cet illustre auteur. Il en écrivit à M. Étienne. M. de Ramsai fit de son côté une lettre à ce sujet, qui fut insérée dans le journal des savants, en 1727; et M. l'abbé Baudoin, chanoine de Laval, après avoir soutenu le contraire contre de si impo-

santes autorités, finit cette controverse par une lettre à M. le marquis de Fénélon, dans laquelle il reconnoît qu'il s'est trompé, et le supplie de lui pardonner son erreur.

Ce n'étoit donc pas par de longs et interminables écrits, mais dans des instructions libres et familieres, que Fénélon instruisoit M. le duc de Bourgogne des actions et de la doctrine des philosophes les plus célebres de l'antiquité. Il avoit lu tous leurs ouvrages, deviné leurs conceptions, démêlé ce qu'elles ont quelquefois de sublime et quelquefois d'inintelligible ou d'extravagant. Ce n'est pas la raison, disoit-il, qui les a égarés, c'est l'orgueil et la présomption : fiers de leurs découvertes, ils ont cru que l'humaine intelligence pouvoit atteindre à tout, connoître tout, expliquer tout; et en voulant raisonner sur tout ils se sont perdus dans leurs pensées, ils se sont écartés de la raison elle-même, qui, comme notre œil, n'a qu'un horizon assez borné, au-delà duquel on ne peut ni saisir ni bien distinguer les objets.

Observez, ajoute Fénélon, qu'ils sont assez uniformes dans les vérités morales qu'ils nous enseignent, qu'ils conviennent presque tous de l'existence d'un premier être, ainsi que de l'existence de la loi naturelle qu'il a gravée dans nos cœurs; ce n'est que dans leurs erreurs, ce n'est que dans l'orgueilleuse

prétention de tout expliquer, qu'ils ne s'accordent pas, qu'ils se contredisent et qu'ils se combattent.

L'athéisme n'osoit guere se montrer dans des siecles sages et éclairés; et ce qui ne doit pas échapper à nos réflexions, c'est que cet enfant du luxe, de l'insouciance, de la vanité et du libertinage, n'a commencé à lever fièrement la tête que quand la Grece, que quand la fameuse Rome ont commencé à dégénérer et à se corrompre. Toute dépendance devint alors odieuse; et après n'avoir plus voulu de maître dans le ciel, on n'en voulut également plus sur la terre.

L'habile instituteur, en insistant sur ce que nous offrent d'estimable les écrits des philosophes du paganisme, releve avec raison ce que leurs systêmes ont de décousu, de peu suivi: ce sont des lueurs éparses, des traits de lumiere vifs et frappants, mais rarement soutenus : ils montrent quelquefois le bien qu'on doit faire, mais ils n'enseignent point à le pratiquer; ils ne nous fournissent que de foibles moyens, que des motifs plus foibles encore, l'honneur, une complaisance fiere dans le témoignage de la conscience, la crainte du mépris, la gloire et la considération que nous procurent de bonnes et de belles actions.

Très peu ont parlé de la vie future, ou n'en ont parlé que d'une maniere obscure et incertaine. Quelle

différence, remarque toujours Fénélon, entre cette morale toute humaine qu'on affecte de tant prôner, et celle de nos livres saints qu'on néglige cependant et qu'on dédaigne ! Celle-ci est claire, exacte, développée dans les livres sapientiaux. Avec quelle noble simplicité et quelle sage et majestueuse précision elle nous est présentée dans l'évangile ! tous peuvent l'entendre et la goûter; tous éprouvent, en s'y attachant, un calme délicieux; et tous sentent alors une main puissante, quoiqu'invisible, qui les conduit, qui les aide et qui les soutient, tantôt par d'utiles menaces, tantôt par de douces espérances.

Nous n'étendrons pas davantage cette sorte de commentaire sur les notes et les especes de points de ralliement que Fénélon s'étoit tracés. Nous avons tâché d'en peindre l'esprit, mais nous ne pourrions en imiter l'abondance et l'aménité.

Nous n'avons trouvé, relativement à la philosophie, de suivi et d'écrit de sa main, qu'une notice assez courte sur Platon qu'il estimoit singulièrement, des lettres sur des sujets de métaphysique et de religion, avec un traité de l'existence de Dieu, imprimé depuis long-temps. Avant que de nous expliquer sur ce dernier ouvrage, nous croyons devoir copier ici la vie de Platon, pour donner une idée de la maniere dont Fénélon instruisoit son éleve.

« Platon étoit de la plus illustre naissance dont un « Athénien pût être : par sa mere il descendoit de So- « lon, et des anciens rois par son pere. Dans sa jeu- « nesse, il alla à la guerre, et y montra beaucoup de « valeur. Il fut disciple de Socrate, dont il a rapporté « les conversations dans ses écrits. Comme Socrate « n'a jamais voulu écrire, nous n'avons rien de lui « que dans les ouvrages de ses deux disciples, Platon « et Xénophon. Ces deux disciples furent jaloux l'un « de l'autre. Dans la suite Platon eut la curiosité d'al- « ler rechercher la sagesse des étrangers ; il passa en « Égypte et en Phénicie, où il eut soin de recueillir les « traditions des prêtres et des savants : il ne faut pas « même douter qu'il n'y ait connu les livres de Moïse « et les autres ouvrages des Juifs. Dion, gendre du « tyran Denys, grand amateur des lettres et de la sa- « gesse, l'attira en Sicile. Denys lui-même le vit, l'ad- « mira, et fut sur le point de renoncer à la tyrannie par « ses conseils : mais Philistus, qui étoit un sophiste et « un flatteur, l'en détourna de peur de perdre dans « ce changement la fortune dont il jouissoit. Ce faux « sage, jaloux de Platon, le rendit peu-à-peu odieux « au tyran. Quand Platon apperçut que le tyran étoit « incorrigible, il lui remontra avec courage le mal- « heur et l'indignité d'un homme qui tient sa patrie « dans l'esclavage. Le tyran, irrité, le vendit comme

« esclave à un homme qui le mena dans l'isle d'Eu-
« bée, où il fut racheté de l'argent de Dion. Après
« la mort du premier Denys, il fit encore sous le
« second deux voyages à Syracuse, où Dion lui fit
« divers présents considérables. Le jeune Denys
« voulut même lui donner une ville pour y éta-
« blir ses loix et sa république ; mais les guerres
« ne permirent pas l'exécution de ce projet. Quel-
« que temps après, Dion ayant chassé deux fois le
« jeune Denys, qui fut enfin réduit à servir de maître
« d'école dans Corinthe pour gagner sa vie, Platon
« ne voulut point retourner à Syracuse jouir de la
« faveur de son ami qui avoit l'autorité suprême :
« au contraire, il lui écrivit pour l'obliger à quitter
« cette puissance odieuse, et pour rendre la liberté à
« ses citoyens après avoir abattu le tyran à l'exemple,
« de Timoléon. Dion fut rigoureusement puni de
« n'avoir pas profité d'un si sage conseil, car ses pro-
« pres concitoyens l'assassinerent. Platon demeura
« tranquille à Athenes, où il instruisoit ses disciples
« dans un bois auprès de la ville, qu'on appelloit
« académie, du nom d'Académus qui avoit donné ce
« lieu pour les exercices publics. Il étoit bien fait, de
« bonne mine, éloquent, adroit pour les exercices,
« propre dans ses habits et dans ses meubles, ce qui
« irritoit beaucoup d'autres philosophes de son temps

« qui affectoient d'être gueux et sales, comme Dio-
« gene : il avoit les épaules larges, ce qui lui fit don-
« ner le nom de Platon. Ses disciples furent nommés
« académiciens, à cause du lieu où il les instruisoit.
« Dans la suite ils se diviserent; on vit trois sectes
« d'académiciens : les anciens conserverent les prin-
« cipes de Platon; les modernes tomberent dans l'in-
« certitude des pyrrhoniens. Platon vécut jusqu'à l'âge
« de quatre-vingt-un ans, en pleine santé, et dans la
« plus haute réputation ».

Tel étoit l'usage de Fénélon; il savoit que les faits historiques attachent plus, et piquent notre curiosité bien autrement que les préceptes et les maximes. L'idée qu'on nous donne d'un philosophe, le tableau qu'on nous fait de ses actions, les traits frappants de sa vie qu'on rassemble, nous préviennent pour ou contre lui, et nous disposent à écouter ou à rejetter ses leçons. Il crut donc devoir peindre la personne de l'Homere des philosophes, comme l'appelle Cicéron, avant que d'expliquer à M. le duc de Bourgogne ses dialogues et ses autres traités, avec tout ce qu'ils renferment d'admirable, sur l'unité de Dieu, sur la justice, sur la conscience, sur tant d'autres points de morale si clairement exposés, que la plupart des peres de l'église ont cru que Platon, dans ses voyages, avoit eu connoissance de nos livres saints.

Revenons au traité de l'existence de Dieu. On nous pardonnera sans doute de parler du plan des principaux ouvrages de M. l'archevêque de Cambrai; peut-être engagerons-nous par là à les lire avec fruit: c'est d'ailleurs l'unique moyen de faire connoître les richesses de son cœur et de son esprit. Sa vie nous offre peu de ces événements qui remplissent les histoires ordinaires : modeste et retiré à la cour, il n'y entra ni dans ce qu'on appelle les affaires, ni encore moins dans ce qu'on appelle les intrigues et les maneges des courtisans. Tout entier à son devoir, son temps se partageoit entre la priere, l'étude, et ses fonctions auprès de son auguste éleve : il amassoit sans cesse des lumieres pour les répandre avec profusion, et, dans les connoissances qu'il communiquoit, il mettoit l'ordre et la variété si nécessaires pour ôter au travail ce qu'il auroit sans cela de dégoûtant et d'ennuyeux. Après avoir semé, arrosé et vu se parer de fruits la terre qu'il étoit chargé de cultiver, après l'avoir éclairée, échauffée, fécondée par les plus purs rayons de la science, Fénélon s'attacha à développer avec plus d'étendue et à rassembler dans un seul ouvrage ce qui établit solidement la vérité fondamentale de l'existence de Dieu : c'est de ce dogme primitif que découlent les autres dogmes; c'est par lui qu'on les explique, et c'est à le bien prouver qu'il crut devoir

donner tous ses soins. Sa marche est simple, claire méthodique et lumineuse. L'idée de la divinité peut, dit-il, nous conduire à la bien connoître; mais ce chemin, quoique droit et court, est cependant rude et difficile pour la plupart des esprits : prenons-en donc un autre non moins sûr, mais plus facile, plus accessible; c'est le spectacle de la nature. On ne peut ouvrir les yeux sans admirer l'art qui éclate dans toutes les parties de l'univers, et porte le caractere d'une cause infiniment puissante et industrieuse; le hasard ne peut les avoir formées et réunies.

« Qui croira que l'Iliade d'Homere, ce poëme si « parfait, n'ait jamais été composée par un effort du « génie d'un grand poëte; et que les caracteres de « l'alphabet ayant été jettés en confusion, un coup « de pur hasard, comme un coup de dés, ait rassem« blé toutes les lettres précisément dans l'arrange« ment nécessaire pour décrire dans des vers pleins « d'harmonie et de vérité tant de grands événements; « pour les placer, pour les lier si bien tous ensemble; « pour peindre chaque objet avec tout ce qu'il a de « plus gracieux, de plus noble, de plus touchant; « enfin pour faire parler chaque personne, selon son « caractere, d'une maniere si naïve et si passionnée? « Qu'on raisonne et qu'on subtilise tant qu'on vou« dra, on ne persuadera jamais à un homme sensé que

« l'Iliade n'ait point d'autre auteur que le hasard ».

Il cite d'autres exemples d'après lesquels on voit que la raison la plus droite conclut naturellement que le hasard et la matiere n'ont pu produire cet univers ; il en fait ensuite la description : « Arrê-« tons-nous d'abord au grand objet qui attire nos « regards, je veux dire la structure générale de l'uni-« vers : jettons les yeux sur la terre qui nous porte, « regardons cette voûte immense des cieux qui nous « couvrent, ces abymes d'air et d'eau qui nous en-« vironnent, et ces astres qui nous éclairent.......... « ne sont-ils pas autant de démonstrations d'un être « souverainement sage et intelligent ? Quelle puis-« sance invisible excite et appaise si soudainement « les tempêtes de ce grand corps fluide ? de quel trésor « sont tirés les vents qui purifient l'air, qui attiédissent « les saisons, qui temperent la rigueur des hivers, et « qui changent en un instant la face du ciel ?........ « ces astres lumineux, qui est-ce qui les a suspendus, « et réglé leur marche ? qui est-ce qui a donné à l'élé-« ment que nous foulons aux pieds son immobilité « et sa fécondité » ? Que seroit-ce, ajoute-t-il, si nous parcourions en détail tout ce qui respire, tout ce qui nous entoure ? Renfermons-nous dans la machine de l'animal. « Elle a trois choses qui ne peuvent être « trop admirées : 1°. elle a en elle-même de quoi se

« défendre contre ceux qui l'attaquent pour la dé-« truire; 2°. elle a de quoi se renouveller par la « nourriture; 3°. elle a de quoi se perpétuer par la « génération ». Qu'y a-t-il de plus admirable, s'écrie Fénélon, que la multiplication des animaux? « Re-« gardez les individus: nul animal n'est immortel; « tout vieillit, tout disparoît: regardez les especes; « tout subsiste, tout est permanent et immuable dans « une vicissitude continuelle ».

Dire que le hasard a présidé à la structure et à la production des êtres animés, c'est faire le hasard rai-sonnable. « Étrange prévention, de ne pas vouloir re-« connoître une cause très intelligente, d'où nous « vienne toute intelligence, et d'aimer mieux dire « que la plus pure raison n'est qu'un effet de la plus « aveugle de toutes les causes »! Que ne pouvons-nous le suivre dans ce qu'il continue de dire de l'homme, dont il décrit toutes les parties, toutes les proportions, tout l'artifice, avec une fidélité qui an-nonce une grande connoissance de l'anatomie, et avec une élégance qui embellit un sujet qui n'en paroît guere susceptible!

Mais le corps de l'homme, qui paroît le chef-d'œu-vre de la nature, n'est point comparable à son ame, à sa pensée : c'est par elle que l'homme est en quel-que sorte le roi de l'univers. Fénélon prouve qu'elle

est distinguée de la matiere et cependant unie dans nous à cette matiere : union réelle; mais qui l'a formée entre des êtres si différents? qui a établi entre eux cette dépendance réciproque? « L'esprit veut, « et tous les membres du corps se remuent à l'ins- « tant comme s'ils étoient entraînés par les plus puis- « santes machines. D'un autre côté le corps se meut, « et à l'instant l'esprit est forcé de penser avec plai- « sir ou avec douleur à certains objets. Quelle main, « également puissante sur ces deux natures si diver- « ses, a pu leur imposer ce joug et les tenir captives « dans une société si exacte et si inviolable? Dira-t-on « que c'est le hasard? si on le dit, entendra-t-on ce « qu'on dira, et le pourra-t-on faire entendre à un au- « tre? La puissance de l'homme sur ses mouvements, « qui est si souveraine, est en même temps aveugle. « Le paysan le plus ignorant sait aussi bien mouvoir « son corps que le philosophe le mieux instruit de « l'anatomie : l'esprit du paysan commande à ses « nerfs, à ses muscles, à ses tendons, qu'il ne connoît « point, et dont il n'a jamais oui parler : sans pouvoir « les distinguer et sans savoir où ils sont, il les trouve, « il s'adresse précisement à ceux dont il a besoin, et « il ne prend point les uns pour les autres.

« L'aveuglement est de l'homme; mais la puis- « sance, de qui est-elle? à qui l'attribuerons-nous, si ce

« n'est à celui qui voit ce que l'homme ne voit pas,
« et qui fait en lui ce qui le surpasse » ?

« Ceux qui s'instruisent de l'anatomie, dit S. Au-
« gustin, apprennent d'autrui ce qui se passe en eux,
« et qui est fait par eux-mêmes. Pourquoi, dit-il,
« n'ai-je aucun besoin de leçons pour savoir qu'il y a
« dans le ciel, à une prodigieuse distance de moi,
« un soleil et des étoiles? et pourquoi ai-je besoin
« d'un maître pour m'apprendre par où commence
« le mouvement ?...... Nous sommes trop élevés à
« l'égard de nous-mêmes, et nous ne saurions nous
« comprendre ».

Mais tant de grandeur et tant de petitesse nous ramene toujours à ce premier, à ce grand être qui a fait tous les autres, et qui leur a tout donné.

Il faut lire dans l'auteur même la méchanique étonnante de la vision, ce qu'il dit sur la mémoire, sur les idées, sur la faculté de juger, de réfléchir, sur la raison, sur la liberté.

« Je suis libre, et je n'en peux douter. J'ai une con-
« viction intime et inébranlable que je puis vouloir
« et ne vouloir pas; qu'il y a en moi une élection: je
« sens, comme le dit l'écriture, que je suis dans la
« main de mon conseil. En voilà assez pour me
« montrer que mon ame n'est point corporelle :
« tout ce qui est corps ou corporel ne se détermine

« en rien soi-même, et est au contraire déterminé en « tout par des loix qu'on nomme physiques, qui sont « nécessaires, invincibles, et contraires à ce qu'on « appelle liberté.

« Cette vérité imprimée au fond de nos cœurs, « nul homme ne peut la révoquer en doute; elle est « supposée par les philosophes mêmes qui vou- « droient l'ébranler par de creuses spéculations. Son « évidence intime est comme celle des premiers « principes qui n'ont besoin d'aucunes preuves, et « qui servent eux-mêmes de preuves aux autres véri- « tés moins claires ».

L'attaquer, c'est attaquer les loix, les législateurs, anéantir la morale, et porter le coup le plus funeste à la société.

Cette partie de l'ouvrage de Fénélon est en descriptions, en tableaux rapidement et fortement tracés. L'auteur dit ce qu'il faut, ne dit rien de trop; il nous a persuadés et convaincus parcequ'il a parlé à l'esprit et à l'imagination, et qu'il est clair et élégant où les autres sont si souvent secs et obscurs. Il termine ainsi l'exposition et le détail de ces preuves de l'existence de Dieu tirées de la physique et de ce qui frappe nos yeux :

« Nous venons de voir les traces de la divinité, ou « pour mieux dire, le sceau de Dieu même, dans

« tout ce qu'on appelle les ouvrages de la nature.
« Quand on ne veut point subtiliser, on remarque
« du premier coup-d'œil une main qui est le premier
« mobile dans toutes les parties de l'univers. Les
« cieux, la terre, les astres, les plantes, les animaux,
« nos corps, nos esprits, tout marque un ordre, une
« mesure précise, un art, une sagesse, un esprit
« supérieur à nous, qui est comme l'ame du monde
« entier, et qui mene tout à ses fins avec une force
« douce et insensible, mais toute puissante ».

Cependant que n'a-t-on pas imaginé pour embrouiller, obscurcir et combattre cette vérité?

L'homme conteste à Dieu le pouvoir de créer ce monde si merveilleux, si bien ordonné; et il ne rougit pas de l'attribuer au concours des atomes, au hasard, à l'énergie de la nature: mots vagues et vuides de sens! ils ne peuvent faire illusion qu'à ceux qui ne veulent ni penser ni réfléchir.

L'esprit nous a été donné pour chercher et connoître le vrai. Et combien de fois ne l'a-t-on pas employé à le cacher, à y substituer l'erreur, et à la parer des couleurs de la vraisemblance! Rien de plus absurde que l'opinion des épicuriens sur la création, que celle des autres matérialistes tant anciens que modernes, et sur-tout que le système monstrueux de Spinosa; ils révoltent à la premiere vue, ils éton-

nent l'imagination presque autant que la raison; et à force de subtilités, d'abus des termes, de doutes affectés, de sophismes insidieux, on vient à bout d'embarrasser, d'ébranler, de persuader quelquefois des hommes ou bornés, ou dissipés, ou intéressés par la corruption de leur cœur à adopter tout ce qui la favorise. Fénélon ne dissimule pas les objections que ces prétendus philosophes ont pu faire; il les rappelle toutes avec simplicité, et les met dans tout le jour qu'on peut répandre sur des arguments ténébreux : il les suit ensuite, les analyse, les dépouille de ce qu'elles ont d'imposant, et y répond avec force, mais toujours avec une douce modération.

« Gardons-nous de vouloir confondre les hommes « qui se trompent, puisque nous sommes hommes « comme eux, et aussi capables de nous tromper. « Plaignons-les; ne songeons qu'à les éclairer avec « patience, qu'à les édifier, qu'à prier pour eux, et « qu'à conclure en faveur d'une vérité évidente.

« Tout porte donc la marque divine dans l'uni- « vers; tout nous montre un dessein suivi, un enchaî- « nement de causes subalternes conduites avec ordre « par une cause supérieure.

« Il n'est point question de critiquer ce grand ou- « vrage...... Souvent même ce qui paroît défaut à « notre esprit borné dans un endroit séparé de l'en-

« semble, est un ornement par rapport au dessein « général, que nous ne sommes pas capables de re- « garder avec des vues assez étendues et assez sim- « ples pour connoître la perfection du tout. N'arrive- « t-il pas tous les jours qu'on blâme témérairement « certains morceaux des ouvrages des hommes, faute « d'avoir pénétré toute l'étendue de leurs desseins? « C'est ce qu'on éprouve souvent pour les ouvrages « des peintres et des architectes.

« Mais après tout, les vrais défauts mêmes de cet « ouvrage ne sont que des imperfections que Dieu y « a laissées pour nous avertir qu'il l'avoit tiré du « néant. Il n'y a rien dans l'univers qui ne porte et « qui ne doive porter également ces deux caracteres « si opposés; d'un côté le sceau de l'ouvrier sur son « ouvrage, de l'autre côté la marque du néant d'où « il est sorti et où il peut retomber à toute heure. « C'est un mélange incompréhensible de bassesse et « de grandeur, de fragilité dans la matiere, d'art dans « la façon. La main de Dieu éclate par-tout, jusques « dans un ver de terre : le néant se fait sentir par- « tout, jusques dans les plus vastes et les plus subli- « mes génies....

« Qu'on étudie le monde tant qu'on voudra, qu'on « descende au dernier détail; qu'on fasse l'anato- « mie du plus vil animal; qu'on regarde de près

« le moindre grain de blé semé dans la terre, et la « maniere dont ce germe se multiplie; qu'on observe « attentivement les précautions avec lesquelles un « bouton de rose s'épanouit au soleil et se referme « vers la nuit: on y trouvera plus de dessein, de con- « duite, d'industrie, que dans tous les ouvrages de « l'art; ce que l'on appelle même l'art des hommes « n'est qu'une foible imitation du grand art qu'on « nomme les loix de la nature, et que les impies n'ont « pas honte d'appeller le hasard aveugle...... Que « s'ensuit-il de là? la conclusion vient d'elle-même. « S'il faut tant de sagesse et de pénétration, dit Mi- « nutius Félix, même pour remarquer l'ordre et le « dessein merveilleux de la structure du monde, « combien à plus forte raison en a-t-il fallu pour le « former! Si on admire tant les philosophes parce- « qu'ils découvrent une petite partie des secrets de « cette sagesse qui a tout fait, il faut être bien aveu- « gle pour ne pas l'admirer elle-même. Voilà le grand « spectacle du monde entier, où Dieu, comme dans « un miroir, se présente au genre humain. Mais les « uns, *je parle des faux sages*, se sont évanouis dans « leurs pensées; tout s'est tourné pour eux en vanité. « A force de raisonner subtilement, plusieurs d'entre « eux ont perdu même une vérité qu'on trouve na- « turellement et simplement en soi sans avoir besoin « de philosophie ».

L'auteur termine cette partie par une priere à Dieu; elle est vive et touchante, mais un peu longue: nous n'osons la copier en entier, mais nous en extrairons quelques traits propres à peindre son ame sensible et pénétrée de reconnoissance pour l'auteur de tous les biens.

« Toute la nature parle de vous, ô mon Dieu, et « retentit de votre saint nom; mais elle parle à des « sourds dont la surdité vient de ce qu'ils s'étourdis-« sent toujours eux-mêmes. Vous êtes auprès d'eux « et au-dedans d'eux; mais ils sont fugitifs et errants « hors d'eux-mêmes...... ils s'endorment dans votre « sein tendre et paternel; et pleins de songes trom-« peurs qui les agitent pendant leur sommeil, ils ne « sentent pas la main qui les porte. Si vous étiez un « corps stérile, impuissant et inanimé, tel qu'une « fleur qui se flétrit, une riviere qui coule, une mai-« son qui va tomber en ruine, un tableau qui n'est « qu'un amas de couleurs pour frapper l'imagina-« tion, ou un métal inutile qui n'a qu'un peu d'é-« clat, ils vous appercevroient et vous attribue-« roient follement la puissance de leur donner quel-« que plaisir, quoiqu'en effet le plaisir ne puisse venir « des choses inanimées qui ne l'ont pas, et que vous « en soyez l'unique source.... Levez-vous, Seigneur, « levez-vous: qu'à votre présence vos ennemis se

« fondent comme la cire, et s'évanouissent comme « la fumée. Malheur à l'ame impie qui, loin de vous, « est sans Dieu, sans espérance, sans éternelle con- « solation ! Déja heureuse celle qui vous cherche, « qui soupire, qui a soif de vous ! Mais pleinement « heureuse celle sur qui rejaillit la lumiere de votre « face, dont votre main a essuyé les larmes, et dont « votre amour a comblé les desirs ! Quand sera-ce, « Seigneur ? Ô beau jour sans nuage et sans fin, dont « vous serez vous-même le soleil, et où vous coulerez « au travers de mon cœur comme un torrent de vo- « lupté ! A cette douce espérance mes os tressaillent, « et je m'écrie : Qui est semblable à vous.... ô Dieu « de mon cœur et mon éternelle portion ! »

Fénélon, dans la seconde partie, passe à la démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, tirée des idées intellectuelles ; il remplit cette tâche avec le même succès. Sa métaphysique n'a rien d'obscur et d'embrouillé ; il donne toujours du corps à ses idées, et son style animé et plein d'images se soutient et intéresse dans les discussions les plus stériles. « Plus la vérité est précieuse, dit-il dès le com- « mencement de cette partie, plus je crains de trou- « ver ce qui lui ressembleroit et ne seroit pas elle- « même. Ô vérité, s'écrie-t-il, écoutez mes desirs, « voyez la préparation de mon cœur, ne souffrez pas

« que je prenne votre ombre pour vous-même, soyez « jalouse de votre gloire, montrez-vous, il me suffira « de vous voir. »

Tout ce qu'il a fait et écrit porte ce caractere de droiture et de pureté d'intention. En parlant du doute universel qu'il combat fortement comme déraisonnable, il nous dit : « Je pense puisque je doute, et je « suis puisque je pense, car le néant ne sauroit pen-« ser, et une même chose ne sauroit être et ne pas « être. Mais d'où est-ce que je viens? Est-ce du néant « que je suis sorti? ou bien ai-je toujours été?.... Ce « qu'il me semble voir est-il quelque chose? Ô vérité, « vous commencez à luire à mes yeux..... achevez « de percer mes ténebres. »

De notre propre existence il remonte à ce qui en est la cause, et suit cette chaîne jusqu'à la premiere cause, qui est nécessaire, qui n'en a point, et qui est Dieu. Il nous explique ensuite ce que c'est que l'être qui existe par lui-même : « Ô vérité précieuse, ô véri-« té féconde, ô vérité unique! en vous seule je trouve « tout...... Je tiens la clef de tous les mysteres de la « nature, dès que je découvre son auteur. Ô mer-« veille qui m'expliquez toutes les autres, vous êtes « incompréhensible, mais vous me faites tout com-« prendre..... votre infini m'étonne et m'accable.... « mais c'est à cet infini que je vous reconnois pour

« l'être qui m'a tiré du néant ». Il passe à l'idée de l'être infini : « Dieu est, et ne cesse point d'être ; il n'y « a pour lui ni degré ni mesure : il est, et rien n'est « que par lui. Tel est ce que je conçois; et puisque « je le conçois, il est : car il n'est pas étonnant qu'il « soit, puisque rien, *comme la raison me le dit*, ne « peut être que par lui. Mais ce qui est étonnant et « incompréhensible, c'est que moi, foible, borné, « défectueux, je puis le concevoir : il faut qu'il soit « non seulement l'objet immédiat de ma pensée, « mais encore la cause qui me fait penser, comme il « est la cause qui me fait être, et qu'il éleve ce qui « est fini à penser à l'infini. »

De cette infinité de Dieu découle sa nécessité, d'où il prend encore occasion de réfuter directement le spinosisme. Dès qu'on l'entame par quelque endroit, on rompt toute sa prétendue chaîne. Selon ce philosophe, deux hommes, dont l'un dit oui et l'autre non, dont l'un se trompe et l'autre croit la vérité, dont l'un est un scélérat et l'autre un homme très vertueux, ne sont qu'un même être indivisible: c'est ce que je défie tout homme sensé de croire jamais sérieusement dans la pratique.

Il développe après cela son sentiment *sur la nature de nos idées*, et il paroît pencher pour l'opinion du P. Malebranche : « Je vois Dieu en tout; ou, pour

« mieux dire, c'est en Dieu que je vois toutes choses:
« car je ne connois rien, je ne m'assure de rien que
« par mes idées; cette connoissance même des individus, où Dieu n'est pas l'objet immédiat de ma
« pensée, ne peut se faire qu'autant que Dieu donne
« à la créature l'intelligibilité, et à moi l'intelligence
« actuelle. C'est donc à la lumiere de Dieu que je
« vois tout ce qui peut être vu. »

Il s'étend après cela sur les attributs de Dieu ou de l'être nécessaire, et sur son unité qu'il démontre victorieusement. « Périssent, dit-il, tous les faux dieux
« qui sont les vaines images de votre grandeur ! pé-
« risse tout être qui veut être pour soi-même, et qui
« veut que quelque autre chose soit pour lui ! périsse
« tout ce qui n'est point à celui qui a tout fait pour
« lui-même ! périsse toute volonté monstrueuse et
« égarée qui n'aime point l'unique bien pour l'amour
« duquel tout ce qui est a reçu l'être ! »

La simplicité, l'immensité, la science, toutes les perfections de Dieu sont prouvées avec la même lumiere, toujours douce, toujours persuasive et convaincante; et il termine par cette humble confession de sa foiblesse :

« Je ne puis m'accoutumer à vous voir, ô infini
« simple, au-dessus de toutes les mesures par les-
« quelles mon foible esprit est tenté de vous mesu-

« rer. J'oublie toujours le point essentiel de votre « grandeur, et par là je tombe à contre-temps dans « l'étroite enceinte des choses finies. Pardonnez ces « erreurs, ô bonté qui n'êtes pas moins infinie que « toutes les autres perfections de mon Dieu; pardon- « nez les bégaiements d'une langue qui ne peut « s'abstenir de vous louer, et les défaillances d'un « esprit que vous n'avez fait que pour admirer votre « perfection. »

Dans ses lettres sur différents sujets de métaphysique et de religion, Fénélon, sans se répéter, revient à ces premieres vérités qu'il expose toujours de la maniere la plus intéressante; mais après les avoir solidement établies, il s'éleve jusqu'à la religion du peuple juif et du Messie.

« J'apperçois, dit-il, dans un coin du monde, un « peuple tout singulier. Tous les autres courent après « les idoles, tous les autres adorent aveuglément une « multitude monstrueuse de divinités vicieuses et mé- « prisables. Ce peuple, qu'on nomme les Juifs, n'a- « dore qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre; « sa loi essentielle, à laquelle tout son culte se rap- « porte, l'oblige à aimer de tout son cœur, de toute « son ame, de toute sa pensée, de toutes ses forces... « et au retranchement de toute affection qui ne vient « pas du principe de l'amour de Dieu.....

« Les païens ont craint leurs faux dieux ; ils ont « voulu les appaiser..... mais ils ne leur ont jamais « donné leur cœur, ils n'ont jamais eu la pensée de « les aimer, encore moins de les préférer à eux-mê- « mes..... Les philosophes ont regardé la raison, la « justice, la vertu, la vérité en elle-même ; ils ont cru « que les dieux donnoient la santé, les richesses, la « gloire : mais ils ont prétendu tirer de leur propre « fonds les notions vertueuses qui les distinguoient « du reste des hommes.

» Ainsi en parcourant toutes les nations de la « terre dans les anciens temps, je ne vois que le peu- « ple juif qui adore le vrai Dieu et qui connoisse le « culte d'amour..... Mais cet amour est plutôt figuré « que pratiqué chez ce peuple ; il y est plutôt promis « pour l'avenir, que répandu actuellement dans les « cœurs...... Tous attendent un Messie qui leur est « promis....... Mais les uns, en petit nombre, l'atten- « dent comme celui qui doit purifier les mœurs, « renouveller le fonds de l'homme, guérir les plaies « du péché, répandre la connoissance et l'amour de « Dieu, et renouveller la face de la terre : les autres, « qui font la multitude, n'attendent qu'un Messie « grossier, conquérant, heureux et invincible, qui « flattera leur orgueil, dont le regne s'étendra sur « toutes les nations, et qui comblera les Juifs de pros- « pérités temporelles.

« Les temps marqués pour le Messie sont passés,
« et Jésus-Christ en porte le signe incontestable : il a
« attiré les Gentils selon ses promesses...... tous les
« peuples s'unissent à lui pour ne faire qu'une seule
« victime d'amour, et tous ceux qui pechent frap-
« pent leur poitrine pour obtenir par lui la miséri-
« corde dont ils ont besoin......

« Voilà le culte que je cherche : il n'étoit chez les
« Juifs qu'une figure ; on n'y en trouvoit que la se-
« mence, qu'un germe, qu'une ombre : la perfection
« n'est que dans ce peuple nouveau qui est uni à l'an-
« cien »......

Fénélon parle ensuite de la religion chrétienne. Ce n'est que dans cette religion qu'on apprend à bien connoître et à bien servir Dieu. Il mérite sans doute d'être craint, mais d'une crainte qui prépare à l'amour ; et c'est principalement le culte de l'amour que recommande la religion chrétienne. Il expose sa vérité, sa sainteté, les moyens qu'elle nous fournit pour pratiquer le bien et arriver au bonheur : mais, objecte-t-il, « il faut des motifs de croire qui soient
« proportionnés aux esprists les plus simples et les
« plus grossiers ; *car*, sans un raisonnable discerne-
« ment de l'autorité à laquelle on se soumet pour
« croire les mysteres, on courroit risque de faire du
« christianisme un fanatisme, et des chrétiens des

« enthousiastes. Rien ne seroit plus dangereux pour « le repos et pour le bon ordre du genre humain ; rien « ne peut rendre la religion plus méprisable et plus « odieuse ».

Aussi, suivant S. Augustin, les moyens que nous offre la providence, tant intérieurs qu'extérieurs, sont ineffables et d'une variété infinie. Mais qui a la fidélité de les employer? On s'amuse de tout, on veut tout savoir, excepté l'unique chose qu'il seroit capital d'apprendre. *Non piè quærunt,* dit encore ce pere. « Le peuple le plus grossier n'apprend-il pas « toutes les finesses des arts ? Que n'apprend-on pas « avec subtilité et profondeur pour le mal? l'esprit ne « manque que pour le bien. Aimez la vérité comme « l'argent, et vous devinerez ce qui est le plus obscur... « L'esprit le plus court et le plus bouché s'étend et « s'ouvre à proportion de sa bonne volonté pour les « choses qu'il a besoin de connoître...... Il n'est pas « *d'ailleurs* nécessaire que tout ignorant comprenne « la religion jusqu'à pouvoir réfuter toutes les subti- « lités par lesquelles l'orgueil et les passions tâchent « de l'embrouiller; il suffit qu'il croie ce qui est vrai « par une preuve véritable...... Disputez contre un « paysan, vous l'embarrasserez sur les vérités cons- « tantes de l'agriculture, il ne pourra pas vous répon- « dre; mais il n'hésitera point, et il continuera avec

« certitude à labourer son champ. L'ignorant est de
« même pour la croyance de la religion.

« Il y a long-temps, ajoute Fénélon, qu'il me pa-
« roît important de former un plan qui contienne des
« preuves des vérités nécessaires au salut, lesquelles
« soient tout ensemble et réellement concluantes et
« proportionnées aux hommes ignorants. J'avois pres-
« sé autrefois M. l'évêque de Meaux de l'exécuter,
« il me l'avoit promis souvent. Je voudrois être capa-
« ble de le faire. Cet ouvrage devroit être très court,
« mais il faudroit un long travail et un grand talent
« pour l'exécuter. Rien ne demande tant de génie
« qu'un ouvrage où il faut mettre à la portée de ceux
« qui n'en ont point, les premieres vérités. Pour y
« réussir, il faut atteindre à tout, et embrasser les
« deux extrémités du genre humain; il faut se faire
« entendre par les ignorants, et réprimer la critique
« téméraire des hommes qui abusent de leur esprit
« contre la vérité ».

Il en donne ensuite une idée légere, et, comme il le dit modestement, très défectueuse, et réduit à trois points principaux ce qui est nécessaire pour soumettre au joug de la foi, sans discussion, les esprits simples et ignorants :

1°. Qu'il existe un Dieu créateur et infiniment parfait;

2°. Qu'il n'y a que le seul christianisme qui soit un culte digne de Dieu;

3°. Qu'il n'y a que l'église catholique qui puisse enseigner ce culte d'une façon proportionnée au besoin de tous les hommes. Ces trois vérités pourroient être plus développées; mais elles nous paroissent suffisamment expliquées pour les esprits droits, raisonnables et sans passions. Nous ne nous étendrons pas davantage sur tous ces objets, ils méritent d'être lus et approfondis, et nous voudrions en avoir donné une assez juste idée pour en inspirer l'envie à ceux sur-tout qui ont le plus de besoin d'être éclairés sur des matieres aussi essentielles à leur bonheur. Nous ajouterons seulement que le soin de s'instruire, tout nécessaire qu'il est, ne suffit cependant pas; il faut y joindre la pratique des devoirs qu'impose la religion, prier sur-tout, donner l'aumône, ne refuser à son prochain aucun des services qu'on peut lui rendre : c'est alors que les lumieres s'étendent, que le cœur s'affectionne, en un mot qu'on parvient à croire et à aimer la religion : c'est aussi par cette méthode que Fénélon inspira à son éleve une foi pure et ferme, un attachement à la religion tendre et inébranlable.

Il ne chercha pas à en faire un théologien; les princes, ainsi que les autres simples fideles, doivent

éviter ce travers ou ce ridicule : mais il lui exposa avec force et netteté tous nos motifs de crédibilité, et le convainquit que rien n'est plus raisonnable et plus nécessaire que de se soumettre à une autorité toujours subsistante et toujours enseignante. Jamais, comme il le lui démontre, jamais l'église n'a varié, ni dans sa doctrine, ni dans sa morale. Le symbole des apôtres est encore celui des vrais chrétiens; et ce qu'ils prêchoient, ce qu'ils recommandoient sur l'amour de Dieu et sur la charité pour le prochain, nous est encore également prêché et recommandé. L'impiété, l'hérésie, le schisme, l'amour de la domination, tous les penchants du cœur et de l'esprit, se sont soulevés, ont pris toutes les formes, ont employé tous les moyens pour attaquer et renverser cette chaire d'où est sortie, d'où s'est répandue dans l'univers la lumiere évangélique : leurs efforts ont été inutiles, et elle en a toujours triomphé selon la promesse de son divin fondateur.

Le soin que prenoit Fénélon de donner au duc de Bourgogne une connoissance éclairée de la religion, fut sans doute le premier, comme le plus essentiel, puisqu'elle est l'unique et la plus solide base de la justice et de la bonté; mais il ne négligea point les autres sciences d'agrément et d'utilité. Les belles lettres, et, nous l'avons déja observé, la géographie,

l'histoire, la politique, l'économie, tout ce qui pouvoit contribuer à faire aimer et respecter son éleve, lui fut enseigné avec attention et avec succès. Ce jeune prince connoissoit la France comme le parc de Versailles; il n'eût été étranger dans aucun pays; les temps passés, comme les événements actuels, lui étoient présents [1]. Toute la suite des siecles, dit l'abbé Fleury, étoit rangée nettement dans sa mémoire; il étudioit l'histoire des pays voisins dans les auteurs originaux, les lisant chacun en sa langue; il savoit l'histoire de l'église jusqu'à étonner les prélats les plus instruits. Un jour que ce prince entretenoit l'abbé de Choisy sur son histoire de France: « Vous « êtes sur le point, lui dit-il, d'écrire l'histoire de « Charles VI; et si vous voulez être vrai, il faudra « que vous disiez que ce roi étoit fou: le direz-vous « sans hésiter? Oui, monseigneur, répondit l'au- « teur: je fais profession d'appeller les choses par leur « nom.

« J'aime votre franchise, reprit le prince; et je suis « persuadé que la vérité dans l'histoire fait un grand « bien dans le monde, parceque tel prince qui n'au- « roit pas le courage de se porter à ses devoirs par « les motifs les plus purs, les remplit par un senti- « ment humain pour se soustraire au blâme de la

(1) Vie du Dauphin, tom. 1, p. 48.

« postérité; et c'est toujours quelque chose que le « bien se fasse ».

C'est avec cette raison, cette vérité, ce jugement, qu'il s'exprimoit sur tout. « Il eût été difficile, dit « l'abbé Fleury, de trouver dans le royaume, je ne « dis pas un gentilhomme, mais quelque homme que « ce fût de son âge, plus instruit que lui » (1).

Bossuet, quoiqu'habitant de la cour, ne le connoissoit pas bien encore, et il avoit de la peine à se persuader tout ce qu'on publioit de ses rares qualités. Pour mettre ce prélat, si juste appréciateur du mérite, à portée de juger par lui-même de celui de M. le duc de Bourgogne, on lui ménagea une entrevue et même un tête-à-tête avec le jeune prince. Le prélat, après l'avoir entretenu sur les différentes matieres relatives à son éducation, ne put s'empêcher de marquer tout à la fois sa surprise et son admiration : il prédit dès lors qu'il n'en seroit pas de la réputation du duc de Bourgogne comme de celle que la flatterie fait quelquefois aux enfants des rois, et qui s'évanouit dès qu'ils paroissent sur le théâtre du monde.

Fénélon partageoit l'honneur de tant de succès; c'étoit principalement au doux ascendant qu'il avoit pris sur son éleve qu'il devoit tant de progrès dans les sciences et dans la vertu.

(1) Vie du Dauphin, tom. 1, p. 50.

Louis XIV voyoit avec complaisance croître dans son petit-fils un digne soutien de son auguste maison et de la prospérité de la nation : il n'avoit encore éprouvé que peu de revers ; et depuis les orages de la fronde, son regne sembloit n'être qu'une suite non interrompue de succès et de triomphes ; les arts, les lettres, les sciences, qu'il encourageoit, étoient parvenus à ce degré de perfection qui contribue tant au lustre des peuples et des rois ; rien ne paroissoit manquer à sa gloire et à son bonheur : il n'étoit cependant pas content, et son cœur lui répétoit sans cesse ce que disoit Salomon bien avant lui, que tant de plaisirs, de magnificence et d'éclat, n'étoit que vanité, et ne pouvoit remplir ses desirs. Madame de Maintenon, qu'il honoroit de sa confiance, n'en profitoit que pour le guérir de ses passions et le ramener à la vertu. Cette femme étonnante par ses malheurs et par sa haute fortune, dont la vie paroît un roman, et dont l'esprit étoit si raisonnable, avoit triomphé sans art et sans projet des préventions du monarque contre elle. Ce prince se défioit de tout ce qui avoit une grande réputation d'esprit, et croyoit, comme tous ceux dont on a négligé la premiere éducation, que la pédanterie, que la finesse, le desir de tromper et de faire des dupes, en sont inséparables. Long-temps donc en garde contre madame de Maintenon, il ne

commença à en prendre une juste idée que sur les lettres et les reparties de M. le duc du Maine. Touché du mérite de l'institutrice, entraîné par ce penchant qu'il avoit pour tout ce qui étoit excellent, il s'accoutuma à la voir, à l'entretenir, et prit pour elle ce goût, cette estime, qu'il conserva jusqu'au dernier soupir. Le cœur de Louis XIV, flétri, blasé, si j'ose m'exprimer ainsi, se trouva donc encore sensible aux charmes d'une conversation solide autant qu'ingénieuse. Son esprit, toujours rempli jusqu'alors de ces projets qui menent à la gloire et nous tiennent toujours si loin de nous-mêmes, tomboit dans une sorte d'affaissement dès qu'il manquoit de l'espece d'occupation que lui donnoient les affaires : il ne pouvoit presque être seul, et tout l'ennuyoit souvent lorsqu'il étoit avec les autres : il avoit besoin d'une confidente qui connût la route de son intérieur, dont il fût sûr, à qui il pût tout dire, mais qui n'usât point de son crédit pour le contraindre, pour le gêner, et ne s'en servît que pour l'éclairer, pour rectifier ses sentiments, pour l'accoutumer à penser, pour lui faire supporter les moments de solitude qui se rencontrent nécessairement dans les cours les plus nombreuses et les plus brillantes. Fatigué du monde, des plaisirs, de la gloire et de lui-même, parceque sa tête étoit vuide et son cœur desséché, la vie comme la cou-

ronne lui seroient devenues intolérables, s'il n'avoit pas trouvé une ame forte et douce qui amollît et soutînt la sienne. C'est ce qu'il rencontra dans madame de Maintenon, qui dans ses vues, dans ses sentiments et dans sa conduite, avoit de l'élévation, de la délicatesse et de la patience, qui savoit écouter, parler à propos, démêler ce qu'on avoit envie et qu'on n'osoit pas toujours lui dire, proposer modestement un avis et le faire adopter en paroissant peu se soucier qu'on le suivît ou qu'on le préférât.

Fénélon, qui la connoissoit, en étoit singulièrement estimé. Frappée de sa candeur, de son désintéressement, des graces même et de l'étendue de ses connoissances, elle fut sur le point de lui donner toute sa confiance et de le prendre pour son confesseur, quand on lui fit choisir M. l'évêque de Chartres, dont la piété aussi solide, aussi sincere, étoit beaucoup moins attrayante.

Que M. l'abbé de Fénélon est aimable! disoit-elle; qu'il prête de charmes à la vertu, et qu'il persuade aisément ce que d'autres ont tant de peine à nous faire concevoir! Sa piété est communicative, on ne sauroit se défendre de penser et d'agir comme lui; et il pense, il agit en saint avec tous les dehors de la douceur et de la facilité. Elle se plaisoit à l'entretenir; elle auroit bien voulu pouvoir assister aux conférences qu'il fai-

soit chez lui à ses heures de loisir, et où se trouvoient les personnes les plus vertueuses de la cour : il éclaira, il anima leur ferveur; et dans le séjour de la mollesse, de l'orgueil et de la cupidité, il forma des ames unies à Dieu, modestes, humbles, charitables, détachées de tout, et toujours en garde contre les séductions de l'amour-propre. C'est à ce tyran domestique qu'il vouloit qu'on déclarât une guerre suivie et constante; et quoi qu'on ait dit du danger de ses maximes, dont nous ne nous donnons pas en tout pour les apologistes, les personnes qu'il conduisoit s'attachoient à suivre fidèlement, sans affectation, et le plus parfaitement qu'elles pouvoient, les préceptes et les conseils évangéliques. C'est sur notre cœur que Dieu veut régner, leur disoit-il; c'est donc principalement à le régler et à le soumettre que vous devez vous appliquer : quand il sera sous la main et entre les mains de Dieu, vos actions extérieures seront toujours conformes à ses saintes volontés. Instruisez-vous donc, affectionnez-vous à vos devoirs; vous pratiquerez alors exactement, et si ce n'est pas sans efforts, ce sera du moins sans embarras et sans contrainte, et ce sera avec cette liberté humble et confiante qu'il permet à ses vrais enfants, et qu'il aime à trouver en eux.

Sa dévotion, et celle qu'il tâchoit d'inspirer, étoit

éloignée d'une triste et fatigante singularité : il desiroit qu'on fût content d'être à Dieu, et qu'on fit même paroître ce contentement; il vouloit que l'exactitude dans les pratiques de la religion ne nuisît pas aux obligations de la vie civile, et influât même sur notre zele à les bien remplir.

Madame de Maintenon ne pouvant, comme nous l'avons observé, assister à ces pieuses conférences, demanda à M. l'abbé de Fénélon un moyen de connoître ses défauts et de s'en corriger. Il lui envoya la lettre suivante, qui est remplie des maximes les plus sages, les plus claires et les plus profondes.

Lettre de M. de Fénélon à Mme de Maintenon. (1)

Je ne puis, madame, vous parler sur vos défauts (2) que douteusement et presque au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. Mais n'importe, je vous dirai ce que je pense, et Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

---

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 5, p. 127.

(2) Ces avis sont tirés d'une copie écrite de la main de madame de Maintenon, et intitulée, *Sur mes défauts*. M. le maréchal de Villeroi, les ayant lus, écrivit à madame de G.... Je vous envoie le petit livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ses défauts.

Vous êtes ingénue et naturelle : de là vient que vous faites très bien, sans avoir besoin d'y penser à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes seche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude et de la lenteur : ce qui vous blesse, vous blesse vivement. Vous êtes née avec beaucoup de gloire ; c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on se corrigeroit plus aisément d'une vanité folle. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire sans que vous l'apperceviez : la sensibilité sur les choses qui la pourroient piquer jusqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paroître par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *moi* trop humain, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez point brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *moi* : au contraire, vous cherchez le *moi* en Dieu. Le goût sensible de la priere et de la présence de Dieu vous soutient ; mais

si ce goût venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même et au témoignage de votre propre vertu vous jetteroit dans une dangereuse épreuve. J'espere que Dieu fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sevrer et vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espere que Dieu vous donnera la lumiere pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas assez à fond éprouvé la prudence; mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop. Les personnes ingénues et confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se livre, et la défiance qui ne sait plus à quoi s'en tenir lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyoit tenir, lui échappe. Votre bon esprit vous fera assez voir que, si les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas se laisser aller aveuglément, ils ont aussi un certain procédé droit et simple auquel on reconnoît sûrement

ce qu'ils sont. Le caractere de l'honnête homme n'est point douteux et équivoque à qui le sait bien observer dans toutes ses circonstances; l'hypocrisie la plus profonde et la mieux déguisée n'atteint jamais jusqu'à la ressemblance de cette vertu ingénue : mais il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, et certaines recherches de son propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas.

Il faut donc éviter également, et de soupçonner les gens de bien éprouvés jusqu'à un certain point, et de se livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, madame, parcequ'en la place où vous êtes on découvre tant de choses indignes, et on en entend si souvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne sait plus que croire. Plus on a d'inclination à aimer la vertu et à s'y confier, plus on est embarrassé et troublé en ces occasions : il n'y a que le goût de la vérité et un certain discernement de la sincere vertu qui puissent empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance universelle, qui seroit un très grand mal.

J'ai dit, madame, qu'il ne faut se livrer à personne : je crois pourtant qu'il faut, par principe de christianisme et par sacrifice de sa raison, se soumettre aux conseils d'une seule personne qu'on a choisie pour la conduite spirituelle. Si j'ajoute une

seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grandes raisons; car ces changements ou mélanges produisent une incertitude et souvent une contrariété dangereuse. Tout au moins on est retardé, au lieu d'avancer, par tous ces différents secours: il arrive même d'ordinaire que, quand on a tant de différents conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux qu'on a reçus d'autrui. Je conviens néanmoins qu'outre les conseils d'un sage directeur on peut en diverses occasions prendre des avis pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir de plus près que le directeur; mais je reviens à dire qu'excepté la conduite spirituelle, pour laquelle on se soumet à un bon directeur, pour tout le reste qui est extérieur on ne doit se livrer à personne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien sincèrement. Beaucoup de gens ont cru long-temps que la vaine gloire vous faisoit prendre ce parti: mais il me semble que tout le public est désabusé, et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, et, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes seche et sévere; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous; qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres; que quand

vous commencez à trouver quelque foible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, et que vous poussez trop loin le dégoût.

S'il est vrai que vous soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue et profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour supporter les défauts d'autrui et pour y compatir sans bornes. Vous ne verrez par-tout que misere; vos yeux seront plus perçants et en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui: mais rien ne pourra ni vous scandaliser, ni vous surprendre, ni vous resserrer; vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la mer.

Le monde est relâché, et néanmoins d'une sévérité impitoyable. Vous ne ressemblerez point au monde: vous serez fidele et exacte, mais compatissante et douce comme Jésus-Christ l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondoit les pharisiens, dont les vertus extérieures étoient si éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler du gouvernement, et par le dépit contre ceux qui distribuent les graces,

ou par l'espoir d'en obtenir par vous. Pour vous, madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains.

Le zele du salut du roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la providence semble vous avoir marquées.

Il y a mille choses déplorables; mais il faut attendre les moments que Dieu seul connoît, et qu'il tient dans sa puissance.

Ce n'est point la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez : les gens faux ne croient pas l'être; les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, et depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grace sur le roi et sur l'état n'est pas de crier ou fatiguer le roi ; c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même; c'est d'ouvrir peu-à-peu le cœur de ce prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins et enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur et avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie. Votre solidité rejette

de tels moyens, et vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paroît véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractere des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire ; mais enfin il me paroît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'état ; mais vous devez vous en instruire selon l'étendue de vos vues naturelles : et quand les ouvertures de la providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit : voici, madame, ce que j'ai à dire.

Il me paroît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur, et pour tout ce qui lie la bonne société : c'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison et la vertu humaine ; mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur, et même froid, ont sans doute un très grand défaut naturel : c'est même une très grande imperfection qui reste dans leur piété; car si leur piété étoit plus avancée, elle leur donneroit ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté du cœur consiste dans la fidélité à Dieu et dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendresses naturelles, ne sont qu'un amour-propre plus raffiné, plus séduisant, plus flatteur, plus aimable, et par conséquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci sans nul intérêt personnel; car je suis assez sec dans ma conduite, et froid dans les commencements, mais assez chaud et tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde l'*homme* à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroissement de la grace, qui a fait déja tant de prodiges en lui, achevera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le seul intérêt de Dieu en vous; il faut mourir sans réserve à toute amitié. Si vous ne teniez plus à vous, vous ne seriez non plus dans le desir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au roi de la Chine : vous tâcheriez de les aimer du pur amour de Dieu, c'est-à-dire d'un amour parfait, infini, généreux, agissant, compatissant, consolant, égal, bienfaisant et tendre comme Dieu

même : le cœur de Dieu seroit versé dans le vôtre ; et votre amitié ne pourroit non plus avoir de défaut, que celui qui aimeroit en vous : vous ne voudriez rien des autres que ce que Dieu en voudroit, et uniquement pour lui : vous seriez jalouse pour lui contre vous-même ; et si vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne seroit que pour leur perfection et pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur eux.

Ce qui vous blesse donc dans les cœurs resserrés ne vous blesse qu'à cause que le vôtre est encore plus resserré au-dedans de lui-même : il n'y a que l'amour-propre qui blesse l'amour-propre ; l'amour de Dieu supporte avec condescendance l'infirmité de l'amour-propre, et attend en paix que Dieu le détruise. En un mot, madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'est pas moindre devant Dieu que celui de manquer à l'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain sans espérance d'aucun retour.

Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi* dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentiments. Il faut mourir à tout sans réserve, et ne posséder pas même

sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les chrétiens; mais je crois que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié, condamné par autrui, et à ne trouver en soi que trouble et condamnation, pour se sacrifier sans nul adoucissement au souverain domaine de Dieu, qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole est dure à quiconque veut vivre en soi et jouir pour soi-même de sa vertu: mais qu'elle est douce et consolante pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même!

Vous verrez un jour combien les gens qui sont dans cette disposition sont grands dans l'amitié: leur cœur est immense, parcequ'il tient de l'immensité de Dieu qui les possede. Ceux qui entrent dans ces vues de pur amour, malgré leur naturel sec et serré, vont toujours en s'élargissant peu-à-peu; enfin Dieu leur donne un cœur semblable au sien, et des entrailles de mere pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainsi la vraie et pure piété, loin de donner de la dureté et de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la sécheresse, de la dureté de l'amour-propre qui se rétrécit en lui-même pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'hésite pas un moment à

croire que vous devez les renfermer dans des bornes plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudroient.

Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner, et vous trouve insensible à la gloire de Dieu, si vous n'êtes autant échauffée que lui; chacun veut même que votre avis soit conforme au sien, et sa raison à la vôtre. Vous pourrez peut-être dans la suite, si Dieu vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus.

Maintenant vous avez la communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de soins; encore même voudrois-je que vous fussiez bien soulagée et déchargée de ce côté-là : il vous faut des temps de recueillement et de repos, tant de corps que d'esprit. Vous devez suivre le courant des affaires générales pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin. Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du roi pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai souvent représenté.

Au reste, comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies, que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son au-

torité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir dans leur vraie étendue ses devoirs, dont il n'a point assez d'idées.

S'il est prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injustices, tant de fautes grossieres, il le seroit bientôt encore plus en faveur de ceux qui suivroient les regles et qui l'animeroient au bien. C'est ce qui me persuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'est à vous à vous mesurer pour le temps; mais si la simplicité et la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerois mieux attendre jusqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du roi. Enfin le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être; de le gouverner, puisqu'il veut être gouverné: son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt.

Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pieges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix, et sur-tout de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'église, et d'ap-

plication à lui chercher de saints pasteurs; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation; car, quoique vous ne puissiez point parler de ces matieres à toute heure, vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les moments propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-dessus de toutes les autres.

Après les heures de piété, vous devez aussi, ce me semble, travailler et donner le temps nécessaire pour connoître par des gens sûrs les excellents sujets en chaque profession, et les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de rapporteurs qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers; mais il faut avoir des gens de bien qui, malgré eux, soient chargés en conscience de vous avertir des choses qui le mériteront: ceux-ci ne vous diront que le nécessaire, et laisseront le superflu aux tracassiers.

Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux et les soupçons injustes, diminuer le faste de la cour quand vous le pourrez, faire entrer peu-à-peu monseigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui; en un mot être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et

pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité.

Pour Saint-Cyr, je croirois qu'une inspection générale et une attention suivie pour redresser dans ce général tout ce qui en aura besoin, suffit à une personne accablée de tant d'affaires, appellée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir. Tout cela va assez loin; ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de l'*homme* me paroissent fort à propos; elles seront sans contradictions et sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettroient trop.

Vous avez à la cour des personnes qui paroissent bien intentionnées; elles méritent que vous les traitiez bien, et que vous les encouragiez. Mais il y faut beaucoup de précaution, car mille gens se feroient dévots pour vous plaire; ils paroîtroient touchés aux personnes qui vous approchent, et iroient par là à leur but: ce seroit nourrir l'hypocrisie, et vous exposer à passer pour trop crédule; ainsi il faut connoître à fond la droiture et le désintéressement des gens qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur mon-

trer qu'on fait attention à ces commencements de vertu.

Si ce sont des femmes qui aient besoin d'être soutenues, faites-les aider par des personnes de confiance, sans que vous paroissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous est bon n'est pas toujours proportionné au besoin des autres. Jésus-Christ disoit : « J'ai d'autres choses à vous enseigner, mais « vous ne pouvez pas encore les porter. »

Les peres de l'église ne découvroient les mysteres du christianisme à ceux qui vouloient se faire chrétiens, qu'à mesure qu'ils les trouvoient disposés à les croire.

En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des pasteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez-lui les soins qui dépendent de vous, selon les regles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choses; l'une, de refuser de parler pour vos parents quand il est raisonnable de le faire; l'autre, de vous fâcher quand votre recommandation ne réussit pas.

Il faut faire simplement ce que vous devez, et prendre en paix et en humilité les mauvais succès : l'orgueil aimeroit mieux se dépiter, ou il prendroit

le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuse.

Il me paroît que vous aimez comme il faut vos parents, sans ignorer leurs défauts et sans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin, madame, soyez bien persuadée que pour la correction de vos défauts et pour l'accomplissement de vos devoirs, le principal est d'y travailler par le dedans et non par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y donneriez toute entiere, sera toujours au-dessus de vos forces : mais si vous laissez faire à l'esprit de Dieu ce qu'il faut pour vous faire mourir à vous-même, et pour couper jusqu'aux dernieres racines du *moi*, les défauts tomberont peu-à-peu comme d'eux-mêmes, et Dieu élargira votre cœur au point que vous ne serez embarrassée de l'étendue d'aucun devoir ; alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus et avec la capacité de votre fond, car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur. Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés et recourbés sur nous-mêmes; c'est par le *moi*, qui veut mettre les vertus à son usage et à son point, qu'il faut commencer. Renoncez donc, sans hésiter jamais, à ce malheureux *moi*, dans les

moindres choses où l'esprit de grace vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai et total crucifiement : tout le reste ne va qu'aux sens et à la superficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté et la reprennent par plusieurs autres; ce n'est jamais fait.

Vous verrez par expérience que, quand on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'ame, et qu'il la poursuit sans relâche; il paroît impitoyable jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie.

Ce directeur si recueilli, si occupé de Dieu et du soin de lui plaire, ne négligeoit ni l'étude des lettres, ni de répandre sur ses ouvrages de littérature et de morale les graces du style et les richesses de l'imagination. M. Pellisson étant venu à mourir au commencement de 1693, on insinua à Fénélon qu'il devoit se mettre sur les rangs pour lui succéder, et il y fut appellé d'une voix unanime : c'est la premiere faveur qu'il éprouva depuis qu'il étoit à Versailles, et ce ne fut pas celle à laquelle il fut le moins sensible. Il aimoit les lettres et étoit bien loin de dédaigner l'honneur d'être placé dans leur sanctuaire. Il reçut cette distinction comme une grace qu'on lui faisoit, plutôt

que comme une justice qu'on lui rendoit, et il y vint prendre séance le mardi 31 mars de cette même année.

Son remerciement est un modele de modestie, de politesse et de goût: l'éloge qu'il y fait de M. Pellisson mériteroit d'être cité tout entier. « C'est en « étudiant les anciens, comme il l'observe, c'est en « les traduisant, qu'il apprit à mettre dans les moin-« dres peintures et de la vie et de la grace........ Son « caractere étoit la facilité, l'invention, l'élégance, « l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux: il osoit « heureusement, pour parler comme Homere; ses « mains faisoient naître les fleurs de tous côtés; tout « ce qu'il touchoit étoit embelli..... Son style noble « et léger ressembloit à la démarche des divinités « fabuleuses, qui couloient dans les airs sans poser le « pied sur la terre. »

Enlevé aux lettres par un ministre ami et connoisseur du mérite, M. Pellisson se jetta dans les affaires: il y conserva sa droiture et sa probité; et en perdant ensuite la faveur et la liberté, en partageant la disgrace de M. Fouquet, son bienfaiteur, il ne regretta rien pour lui-même, et se consola, par l'étude, de cette étonnante révolution.

« Heureuse captivité, s'écrie Fénélon, liens salu-« taires qui réduisirent enfin sous le joug de la foi

« cet esprit trop indépendant ! Il chercha pendant le « loisir de la Bastille dans les sources de la tradition « de quoi combattre la vérité; mais la vérité le vain- « quit et se montra à lui avec tous ses charmes. Il « sortit de sa prison honoré de l'estime et des bontés « du roi; mais ce qui est encore bien plus grand, il « en sortit étant déja dans le cœur humble enfant de « l'église. Depuis ce moment, il ne cessa de parler, « d'écrire, d'agir, de répandre les graces du prince « pour ramener ses freres errants : heureux fruits des « plus funestes erreurs ! Il faut avoir senti par sa pro- « pre expérience tout ce qu'il en coûte dans ce pas- « sage des ténebres à la lumiere, pour avoir la vi- « vacité, la patience, la tendresse, la délicatesse de « charité qui éclate dans ses écrits de controverse. »

Fénélon, après avoir rendu hommage aux talents, aux vertus, au zele de son prédécesseur, parle des services que ses nouveaux confreres avoient rendus aux lettres, et en nomme quelques uns des plus célebres, entre autres Corneille, qu'il peint en deux mots : « Grand et hardi dans ses caracteres, où est « marquée une main de maître. »

« Depuis que vous êtes remontés aux véritables re- « gles, leur dit-il, on n'abuse plus comme on faisoit « autrefois de l'esprit et de la parole ; on a pris « un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus

« court, plus nerveux, plus précis; on ne s'attache « plus aux paroles que pour exprimer toute la force « des pensées, et on n'admet que les pensées vraies, « solides, concluantes pour le sujet où l'on se ren- « ferme: l'érudition, autrefois si fastueuse, ne se mon- « tre plus que pour le besoin; l'esprit même se cache, « parceque toute la perfection de l'art consiste à imi- « ter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne « pour elle. Ainsi on ne donne plus le nom d'esprit « à une imagination éblouissante, on le réserve pour « un génie réglé et correct qui tourne tout en senti- « ment, qui suit pas à pas la nature toujours simple et « gracieuse, qui ramene toutes les pensées aux prin- « cipes de la raison, et qui ne trouve beau que ce « qui est véritable.

« On a senti même en nos jours que le style fleuri, « quelque doux et quelque agréable qu'il soit, ne « peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre, « et que le vrai sublime dédaigne tous les ornements « empruntés, ne se trouve que dans le simple.

« On a enfin compris, messieurs, qu'il faut écrire, « comme les Raphaël, les Carache et les Poussin « ont peint, non pour chercher de merveilleux ca- « prices et pour faire admirer leur imagination en « se jouant du pinceau, mais pour peindre d'après « nature. On a reconnu aussi que les beautés du

« discours ressemblent à celles de l'architecture : les « ouvrages les plus hardis et les plus façonnés du go- « thique ne sont pas les meilleurs. Il ne faut admettre « dans un édifice aucune partie destinée au seul or- « nement ; mais visant toujours aux belles propor- « tions, on doit tourner en ornement toutes les par- « ties nécessaires à soutenir un édifice. »

Ce morceau sur le style nous a paru d'autant plus digne d'être rappellé, qu'il est plein de graces et de goût, et qu'on a peut-être plus besoin que jamais qu'un corps littéraire et accrédité rappelle aux regles et aux principes, dont on ne s'éloigne jamais impunément. La manie du bel esprit, de cet esprit quintessencié et jaloux de ce qu'on appelle traits, *scintilles,* chûtes épigrammatiques, surprises, a perdu les lettres dans l'ancienne Rome, y a fait oublier, dédaigner même les grands modeles, et en écartant de la nature et du travail, a jetté dans l'ignorance et dans la barbarie. Les académies ont été établies pour servir de barriere à cette espece de dégradation contagieuse ; et les œuvres de Fénélon, également pleines d'esprit et de naturel, réclameront toujours contre elle.

M. Bergeret, secrétaire du cabinet du roi, et alors directeur de l'académie, répondit à Fénélon par un discours digne de la réputation dont il jouissoit. Nous

ne rapporterons ici que ce qui regarde personnellement le nouveau récipiendaire.

« Nulle autre considération que celle de votre « mérite n'a obligé l'académie à vous donner son « suffrage.

« Elle ne l'a point donné à l'ancienne et illustre « noblesse de votre maison, ni à la dignité et à l'im- « portance de votre emploi, mais seulement aux « grandes qualités qui vous y ont fait appeller. »

Il loue ensuite ses talents, ses vertus, et sur-tout sa charité apostolique pour le salut des peuples, qui l'avoit fait juger d'autant plus propre à élever de jeunes princes.

« L'obligation de vous acquitter d'une fonction « aussi importante, ajoute M. Bergeret, fit aussitôt « briller en vous toutes ces rares qualités de l'esprit « dont on n'avoit vu qu'une partie dans vos exercices « de piété; une vaste étendue de connoissances en « tous genres d'érudition, sans confusion et sans em- « barras; un juste discernement pour en faire l'appli- « cation et l'usage; un agrément et une facilité d'ex- « pression qui vient de la clarté et de la netteté des « idées; une mémoire dans laquelle, comme dans « une bibliotheque qui vous suit par-tout, vous trou- « vez à propos les exemples et les faits historiques « dont vous avez besoin; une imagination de la beau-

« té de celle qui fait les grands hommes dans tous les « arts, et dont on sait par expérience que la force et « la vivacité vous rendent les choses aussi présentes « qu'elles le sont à ceux même qui les ont devant « les yeux.

« Ainsi vous possédez avec avantage tout ce qu'on « pourroit souhaiter, non seulement pour former les « mœurs des jeunes princes, ce qui est sans compa-« raison le plus important, mais encore pour leur « polir et leur orner l'esprit; ce que vous faites avec « d'autant plus de succès, que, par une douceur qui « vous est propre, vous avez su leur rendre le travail « aimable et leur faire trouver du plaisir dans l'é-« tude. »

Il leur en faisoit même trouver dans la pratique de la vertu, dans la résistance à leurs caprices, à leurs fantaisies. Ce que vous voulez est-il raisonnable? leur représentoit-il souvent: examinez-le vous-mêmes, je vous en fais les juges; et supposé qu'il ne le soit pas, je vous le demande, convient-il que, placés pour donner l'exemple, pour travailler au bonheur des autres, vous vous permettiez ce que vous désapprouvez dans le fond de l'ame, et ce que blâmeroient tous les gens sensés qui vous environnent?

L'instruction que donnoit Fénélon à ses augustes éleves s'étendoit à tout, et lui fit composer les écrits

qui en sont les précieux restes, et qu'on ne connoissoit alors que par l'admiration où l'on étoit de tout ce que savoient ces jeunes princes. Le précepteur en devint plus cher au roi et à la nation; tous se félicitoient de voir les espérances de l'état confiées à des mains si habiles et si vertueuses. Louis XIV le traitoit avec la plus grande bonté, et paroissoit avoir dans lui la plus flatteuse confiance.

Fénélon ne se servit de son crédit que pour remplir ses fonctions avec plus de soin et plus de zele, que pour bouleverser de fond en comble, si je puis m'exprimer ainsi, les idées que les corrupteurs des rois leur donnent de leur grandeur et de leur pouvoir: la raison, la religion, l'intéret même personnel, tout étoit mis en usage pour armer leur esprit et leur cœur contre les dangers de l'autorité et de l'opulence; et content du bien qu'il s'efforçoit de faire, Fénélon n'aspiroit à rien de plus.

Dès son arrivée à la cour, par une distinction qu'on crut devoir à sa naissance, il fut réglé qu'il monteroit dans les carrosses du roi, et qu'il mangeroit avec les princes; mais quoiqu'il fût depuis six ans dans la plus haute faveur, on n'avoit point pensé à lui dans la distribution qui se faisoit tous les jours des graces ecclésiastiques. C'est qu'il est bien difficile que les princes les plus généreux, accoutumés à se

voir tout demander avec une sorte d'importunité, songent à donner à quelqu'un qui n'emploie en effet aucun moyen, aucune sollicitation pour obtenir. Comme sa jeunesse, dit M. de Ramsai, avoit été accompagnée d'indigence pour un homme de sa qualité, il avoit appris de bonne heure à se contenter de peu, à mesurer sa dépense, à vivre indépendant de la servitude et des anxiétés que cause l'intérêt. Le public lui donnoit toutes les grandes places qui venoient à vaquer, et il n'arrivoit pas même aux plus médiocres. La longue habitude de borner ses desirs, jointe à son caractere de modestie et de désintéressement, lui ôtoit jusqu'à la pensée de s'élever et de devenir riche. Enfin le roi, étonné et presque honteux de l'avoir oublié si long-temps, le nomma à l'abbaye de Saint-Valery: il voulut le lui annoncer lui-même et lui faire des excuses de ce qu'il lui donnoit si peu et si tard. L'archevêché de Paris étant venu à vaquer dans cette année 1695 par la mort de M. de Harlai, tout le monde jetta les yeux sur Fénélon, et lui destina ce grand siege. M. de Noailles, évêque de Châlons, et recommandable par sa naissance et par sa piété, lui fut préféré : il avoit pour lui des parents accrédités, le mariage de son neveu avec mademoiselle d'Aubigné, que madame de Maintenon projettoit peut-être déja, et beaucoup de vertus. Fé-

nélon applaudit d'abord à ce choix, qui étoit bon en lui-même, et qui n'auroit produit que de bons effets si le prélat ne s'étoit pas laissé subjuguer par des alentours à qui il avoit donné sa confiance, et qui n'avoient ni sa candeur ni sa probité. Nous verrons par la suite ce qui refroidit et divisa, sinon de cœur, du moins de pensées et de sentiments, deux hommes faits pour s'aimer et s'estimer toujours.

Quelques mois après la premiere grace que venoit de recevoir M. l'abbé de Fénélon, on lui en fit une encore plus importante, en lui donnant l'archevêché de Cambrai. Il ne consentit à l'accepter que lorsque le roi lui dit que l'éducation étant presque finie, les gens de mérite qu'il avoit sous lui pourroient suppléer à ses absences; il céda à la volonté du roi, et rendit en même temps l'abbaye qu'on venoit de lui donner. Le roi en parut surpris; il n'étoit pas accoutumé à trouver dans sa cour un pareil désintéressement. Mais ce n'étoit aux yeux de celui qui donnoit ce rare exemple qu'une action commune. Un neveu, M. l'abbé de Beaumont, pour qui il avoit beaucoup de tendresse, et qui a été depuis évêque de Saintes, et l'abbé de Langeron, qu'il aimoit beaucoup, étoient tous deux attachés à l'éducation des princes; il ne travailla pas cependant à faire tomber à l'un des deux l'abbaye qu'il quittoit: ils étoient dans les mêmes

principes que lui sur le détachement qui laisse tout, et principalement les graces ecclésiastiques, à la disposition de la providence, sans vouloir y mêler l'industrie humaine. On les vit, trois ans après, victimes de leur attachement pour l'archevêque de Cambrai, chassés de la cour, privés des appointements attachés à leur emploi, sans aucun bénéfice, et n'ayant retiré d'autre avantage de neuf ans qu'ils avoient passés auprès des enfants de France que l'honneur d'avoir été employés à leur éducation : tant l'austérité de celui à qui il auroit été facile de faire penser à eux, avoit été constante dans une faveur de plusieurs années pour ne rien solliciter ni pour lui ni pour les personnes les plus cheres à son cœur.

Cependant, depuis quelque temps, la providence sembloit préparer à une vertu si pure l'épreuve de l'adversité ; il s'élevoit des nuages avant-coureurs de la terrible tempête qu'on entendit gronder bientôt, et qui fit perdre à Fénélon les bontés et presque l'estime de son maître. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qui en fut le triste sujet, et nous voudrions pouvoir nous dispenser d'en parler par respect pour les acteurs célebres qui parurent sur la scene : mais notre qualité d'historien, en nous imposant l'obligation d'être vrais, mais réservés, ne nous permet pas de dissimuler ou d'omettre ce qui se passa

au sujet de la fameuse querelle de Bossuet et de Fénélon. Nous ne chercherons ni à justifier les erreurs du dernier, il les a reconnues et condamnées lui-même; ni à prêter au premier des motifs d'ambition ou de jalousie dans une affaire où nous devons croire qu'il n'étoit animé que par le zele qu'il avoit toujours montré pour la pureté de la foi. Nous rapporterons en peu de mots ces faits, sans hasarder des soupçons et des conjectures; et nous renverrons ceux qui aimeroient de plus longs détails à ce qui a été imprimé sur cette querelle.

Quelque zélés même que nous soyons pour la mémoire de ce prélat, peut-être aurions-nous supprimé ce que nous en racontons, si, dans la nouvelle édition des œuvres de Bossuet, on n'avoit recueilli avec soin, et peut-être avec affectation, tout ce qui est relatif à cette grande affaire, à laquelle Fénélon n'eut d'abord qu'une part très indirecte, et dont il devint par la suite la principale victime.

Une vie pure, la pratique constante des vertus les plus sublimes, l'application à la priere et à tous les exercices d'une piété pénitente et intérieure, ne purent garantir madame Guyon de l'animosité de ceux qui se déclarerent contre elle. Née fort riche, mariée très jeune, et veuve à l'âge de 28 ans, elle abandonna son pays, ses enfants, leur garde-noble qui étoit de

quarante mille livres de rente, son propre bien, et ne se réserva qu'une modique pension. Cette conduite si extraordinaire, approuvée par le peu d'hommes éclairés et respectables qu'elle avoit consultés, fut condamnée par presque tout le monde. Après quelques courses, quelques séjours à Geneve, à Thonon, à Verceil et à Grenoble, elle revint à Paris. Elle y connoissoit plusieurs personnes vertueuses; et quoiqu'elle aimât la retraite, elle consentit à les voir. Ce cercle s'étendit; elle y parla de piété, d'oraison, de la maniere de servir Dieu. Elle avoit de l'agrément, de l'insinuation, une façon de s'exprimer vive et touchante; mais elle aimoit trop à instruire et à dogmatiser: elle se fit des prosélytes, leur donna des méthodes, s'établit leur guide, leur conseil; des personnes d'un rang distingué mirent en elle leur confiance. Madame de Maintenon sembla la goûter, et voulut qu'elle visitât souvent la maison de Saint-Cyr, que Louis XIV venoit de fonder. C'est par son crédit qu'elle sortit du couvent de la Visitation rue saint Antoine, où M. de Harlai, effrayé de ses directions, et prévenu contre son oraison, la tint enfermée pendant huit mois, et lui fit subir de longs examens et des interrogatoires fréquents. Madame Guyon répondit à tout avec douceur et simplicité. Son innocence triompha alors; la supérieure et les

religieuses de cette maison rendirent toutes unanimement un témoignage authentique à sa vertu, et la liberté lui fut rendue. Ce ne fut qu'après cette sortie en 1687, que Fénélon fit connoissance avec madame Guyon. Il en avoit beaucoup entendu parler; mais naturellement ennemi de tout ce qui paroissoit singulier, il n'étoit pas sans prévention contre elle. Il la vit pour la premiere fois chez madame la duchesse de Béthune, fille du célebre surintendant; et voulant en juger par lui-même, il lui fit diverses questions qui passoient naturellement sa portée. Elle y satisfit avec beaucoup de lumiere, mais sans appareil cependant et sans affectation. Depuis ce jour-là, il se forma entre eux une liaison très intime, et certainement très innocente : ce fut pour l'un et pour l'autre une source de grandes croix, et par là même de grandes vertus. L'imagination ardente de madame Guyon, son désintéressement jusques dans l'amour de Dieu, son courage supérieur à tant de contradictions qu'elle avoit éprouvées, son abandon total à la providence, tant de traits enfin de ressemblance avec le caractere de Fénélon, qui étoit cependant plus sage et plus réservé, firent disparoître tous les préjugés qu'il avoit auparavant, et le rangerent, si ce n'est au nombre de ses disciples, du moins parmi ses amis et parmi ses admirateurs. Des hommes en place,

des dames de la cour, jeunes et brillantes, goûterent aussi son genre d'esprit et de spiritualité, renoncerent aux plaisirs profanes, s'occuperent plus sérieusement de ce qu'elles devoient à Dieu et à leurs familles, devinrent raisonnables et chrétiennes, se mirent à parler plus souvent de piété que de parures, de modes et de spectacles. L'on en fut alarmé : un changement si inattendu fut traité de fanatisme; et, pour en arrêter le danger, on employa tout ce qu'on crut propre à décréditer celle qu'on en regardoit comme la principale cause. On répandit des bruits sourds d'une hérésie naissante et accréditée à la cour: c'étoient les erreurs de Molinos, docteur espagnol, récemment foudroyées par le saint siege, qui se renouvelloient; c'étoient ses illusions qui avoient passé les monts; et l'on prétendoit qu'abusant de ce qu'il y a de plus saint, on se faisoit de la spiritualité un manteau pour couvrir les plus révoltantes abominations : on n'entendit plus que clameurs sur le péril où étoit l'église de France par le molinosisme, qui se glissoit subtilement parmi les personnes du plus grand mérite.

Le mouvement fut tel, que la plupart des amis de madame Guyon en furent ébranlés. Pour les rassurer contre le péril d'une pareille illusion, elle proposa elle-même de confier ses écrits à quelque prélat

d'une science distinguée, qui les examineroit et en rendroit témoignage. Elle choisit M. de Meaux : elle le connoissoit pour ami de tous les temps de Fénélon, et le crut plus propre que tout autre à dissiper les ombrages et à calmer les préventions des esprits échauffés. Elle donna tous ses manuscrits à ce prélat, qui les lut, et dit d'abord à M. le duc de Chevreuse qu'il y trouvoit une lumiere et une onction qu'il n'avoit point trouvées ailleurs, et qu'en les lisant il s'étoit senti dans une présence de Dieu qui lui avoit duré trois jours entiers[1]. Il les emporta ensuite à Meaux, en fit de grands extraits, revint à Paris au bout de cinq mois, eut une longue conférence avec madame Guyon, et, après l'avoir communiée de ses propres mains[2], lui exposa ses difficultés, écouta ses réponses; et quoiqu'il ne fût pas satisfait de toutes ses idées sur la spiritualité, il déclara à M. le duc de Chevreuse qu'elles ne blessoient pas la foi, et qu'il étoit prêt à lui donner un certificat de catholicité. Madame Guyon, contente de ce témoignage verbal, n'en exigea pas

(1) Vie de Fénélon, par M. de Ramsai, vol. in-12, édition d'Amsterdam, pag. 34.

(2) M. Bossuet, comme directeur, lui défendit d'abord l'approche de la sainte table, et ne la lui permit qu'après qu'il eut été assuré de sa parfaite obéissance à l'église. Un acte de communion publique ne prouve rien, madame Guyon n'étoit pas dans le cas d'un refus public.

d'autre; mais, dans l'espérance de calmer cet orage, elle ne songea qu'à se retirer dans un lieu inconnu même à ses amis, avec qui elle crut devoir rompre presque tout commerce. Cette prudente précaution auroit dû mettre fin à ces noires imputations; mais ce n'étoit plus à elle seulement qu'on en vouloit. Les esprits inquiets et les ennemis secrets en devinrent plus acharnés : on travailla même à rompre l'heureux accord qui avoit régné jusqu'alors entre Bossuet et Fénélon; on chercha à inspirer à l'un et à l'autre des soupçons. Bossuet ne les écouta pas sans doute; et Fénélon, comme on le verra, étoit trop sincere dans l'amitié pour se livrer facilement à la défiance dans ce genre.

Cependant le déchaînement contre madame Guyon devint universel : les soupçons qu'on avoit conçus contre sa foi sembloient retomber sur ses amis. Son cœur sensible, quoique résigné à tout, en fut alarmé; c'est ce qui lui fit prendre la résolution de rompre le silence et de demander à se justifier par une voie publique : elle sollicita des commissaires, et offrit de se mettre en prison pour y attendre la peine qui lui étoit due si on la jugeoit coupable. Nous rapporterons ici les deux lettres qu'elle écrivit à ce sujet à madame de Maintenon.

Lettre de Mme Guyon à Mme de Maintenon(1).

Paris, 7 juin 1694.

MADAME,

Permettez-moi de me jetter à vos pieds, et de remettre entre vos mains le soin de mon salut et de mon honneur. Depuis dix-huit ans je m'occupe sans cesse à aimer Dieu; je ne vois que des gens de bien; je ne parle et je n'écris qu'à mes amis, dont toute la terre connoît le zele et la vertu; je n'ai aucune liaison avec les gens suspects à l'église ou à l'état: cependant on me charge de calomnies de tous côtés; on se déchaîne contre moi; on noircit mes mœurs; on jette des soupçons sur ma conduite passée et présente; on dit que je suis rebelle à l'église, que je veux faire une religion à ma mode, que je me crois plus éclairée que la Sorbonne, moi qui ne sais autre chose que Jésus-Christ crucifié. M. Bossuet sait combien je suis soumise à mes directeurs. Il m'a dit que j'avois la simplicité de la colombe, et m'a offert un certificat que je suis bonne catholique; il m'a défendu l'approche des sacrements, je m'abstiens depuis trois mois du pain céleste; et, quoique mon ame soit dans le déchirement, je ne murmure point contre

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 1, p. 247.

cette décision. Ma vie a été jusqu'ici irréprochable, et l'on m'accuse de vices scandaleux. Je vous supplie, madame, par ce pur amour que Dieu a témoigné aux hommes, mourant pour eux; je vous supplie de demander au roi des commissaires pour informer extraordinairement de ma vie et de mes mœurs, afin qu'étant purgée et justifiée des crimes atroces dont on m'accuse, on procede avec moins de partialité à l'examen de ma doctrine. Ne me protégerez-vous point, madame, contre l'injustice des hommes, vous qui connoissez toute leur malice?

Autre lettre de madame Guyon à madame de Maintenon[1].

MADAME,

Tant qu'on ne m'a accusée que de faire oraison et d'apprendre aux autres à la faire, je me suis contentée de demeurer cachée: j'avois cru que ne parlant, n'écrivant à personne, je satisferois tout le monde, que j'appaiserois mes ennemis, et que je tranquilliserois le zele de certaines personnes de probité qui n'avoient de la peine que parceque la calomnie les indisposoit. Mais j'apprends qu'on m'accuse de choses qui intéressent l'honneur, et qu'on parle de crimes. Je crois devoir à l'église, à ma famille et à

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 1, p. 249.

moi-même, la connoissance de la vérité. Je vous demande donc, madame, une justice qui n'a jamais été refusée à personne, même dans les pays les plus barbares, ni aux plus criminels; c'est de me faire donner des commissaires moitié laïques, moitié ecclésiastiques, tous gens d'une vertu reconnue et sans prévention, car la probité ne suffit pas dans une affaire où la calomnie a prévenu une infinité de personnes. Si vous m'obtenez cette grace, et je vous en conjure, madame, par les plaies de Jésus-Christ, je me rendrai en telle prison qu'il plaira au roi de m'indiquer, et je m'y rendrai avec une fille qui me sert depuis quatorze ans. Si Dieu fait connoître la vérité, vous pourrez voir que je ne suis pas tout-à-fait indigne des bontés dont vous m'avez honorée autrefois: si Dieu veut que je succombe sous l'effort de la calomnie, j'adorerai sa justice, et je m'y soumettrai de tout mon cœur, demandant la punition que ces crimes méritent.

Madame de Maintenon, par qui devoit s'obtenir cette commission, refusa cet expédient. Il n'est point question, dit-elle à M. le duc de Beauvilliers, des mœurs de madame Guyon, *mais de sa doctrine.* Elle s'arrêta donc à un examen dogmatique de ses livres, et en parla au roi.

M. de Meaux fut choisi comme principal examinateur; on y ajouta M. l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, et M. Tronson, supérieur du séminaire de saint Sulpice. Madame de Maintenon voulut que M. de Fénélon y entrât comme quatrieme; le roi l'approuva, Dieu le permit : et voilà la source de tout ce qui arriva de fâcheux à Fénélon. Ce n'étoit pas par mauvaise volonté sans doute, ni pour lui tendre un piege, qu'on l'associa à cet examen; mais il en résulta, et sa brouillerie avec Bossuet, et le livre des *Maximes des saints*, tous deux funestes par l'événement à la tranquillité de l'église et à l'honneur de la religion.

Fénélon (1), soutenu par la pureté de ses intentions et par la haute idée qu'il avoit de la bonne foi des examinateurs, s'y livra entièrement sans crainte et avec une simplicité de cœur sans bornes. M. de Meaux lui avoua qu'il avoit lu peu d'auteurs contemplatifs, et le pria d'en faire des extraits avec des remarques. Fénélon le fit, et lui envoya un recueil de passages tirés des peres grecs et latins, des saints canonisés, et des docteurs approuvés.

Le dessein de ce recueil étoit de montrer que les expressions des contemplatifs de tous les siecles ne devoient pas se prendre dans la rigueur scholastique;

(1) Vie de Fénélon par M. de Ramsai.

mais que, quoi qu'on en rabattît, il en resteroit toujours assez pour prouver, par une tradition constante, *qu'il faut aimer Dieu comme béatifiant, mais encore plus comme infiniment parfait; qu'il faut l'aimer pour lui-même, et toutes choses pour lui, et notre être comme son image; nous vouloir du bien comme appartenants à Dieu, ennoblir ainsi l'espérance par la charité, et desirer notre bonheur éternel comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme la charité.*

M. de Meaux, qui savoit le dogme mieux que personne, souffroit impatiemment qu'on cherchât à lui faire voir que la tradition de l'église sur ce point lui eût échappé. Fénélon, persuadé de son importance, y insistoit toujours; ce qui parut à M. de Meaux une affectation insupportable dans un homme qu'il regardoit comme son disciple, et qui s'étoit toujours fait gloire de l'être.

Enfin, dans les célebres conférences d'Issy vers le commencement de 1695, ce prélat, réuni avec M. de Châlons, M. Tronson, et M. de Fénélon, qui venoit d'être nommé à l'archevêché de Cambrai, leur montra trente articles qu'il avoit dressés et qu'il leur proposa de signer comme une barriere contre les nouveautés. Fénélon, malgré sa déférence pour Bossuet, voulut les lire, les discuter, proposa d'en changer quelques uns et d'en ajouter quelques au-

tres. M. Bossuet se rendit à cet avis, qui étoit celui des deux autres examinateurs, et les articles furent signés avec les changements et les additions que Fénélon avoit proposés. [1]

M. de Meaux se vantoit, dit-on alors, sourdement d'avoir fait faire à Fénélon une rétractation de ses erreurs, sous le prétexte spécieux d'une signature; et Fénélon se flattoit d'avoir fait admettre à Bossuet sa doctrine sur le pur amour, par l'approbation que ce prélat avoit donnée aux quatre articles ajoutés: résultat ordinaire des disputes sur ces matieres, on demeure presque toujours dans son sentiment, et l'on croit y avoir amené les autres. La bonne intelligence cependant entre ces deux grands hommes ne parut point altérée, et M. de Meaux voulut absolument

---

(1) M. Bossuet a nié ce fait: mais M. de Fénélon, p. 114 de sa réponse à la relation du quiétisme, assure qu'il garde encore l'écrit des trente articles qu'on lui donna; que le 12, le 13, le 33 et le 34, n'y étoient pas; qu'il déclara, après avoir examiné ces trente articles, par une lettre aux deux prélats, qu'il les signeroit *par déférence, contre sa persuasion;* mais que, si l'on y ajoutoit quelque chose pour établir plus clairement l'amour désintéressé, et qu'on n'autorisât pas l'oraison passive sans la définir, il étoit prêt à signer de son sang.

Au bout de deux jours, ajoute Fénélon dans cette réponse, on me communiqua l'addition des quatre articles qu'on mit avec les trente, et je déclarai que j'étois prêt *à signer de mon sang.*

Voyez les remarques de M. Bossuet sur la réponse de Fénélon, nouvelle édition des œuvres de Bossuet, petit in-folio, p. 709, t. 4.

être le consécrateur de Fénélon dans la cérémonie qui s'en fit à Saint-Cyr.

Dans le courant de la même année, M. de Châlons, M. de Chartres et M. de Meaux publierent des ordonnances contre le quiétisme, et condamnerent les livres imprimés de madame Guyon. Cette dame, en attendant le jugement définitif de ces prélats, s'étoit retirée d'elle-même aux religieuses de sainte Marie de Meaux, afin d'être sous les yeux de M. Bossuet, et de répondre à toutes les questions qu'il lui voudroit faire. Il lui demanda de signer son mandement, et de rétracter les erreurs dont il y faisoit mention; il la pressa même de faire d'autres aveux qui l'effrayerent, et auxquels elle crut devoir se refuser: J'ai pu me tromper, lui dit-elle, dans le choix de mes expressions; mais je ne puis, sans trahir ma conscience, avouer que j'ai prétendu enseigner les erreurs monstrueuses que vous me reprochez. M. de Meaux, après six mois de sollicitations pressantes, et convaincu enfin que les intentions de cette dame n'étoient pas aussi perverses qu'il l'avoit craint, céda à la force de la vérité, et lui donna un certificat dans lequel il déclara « qu'il étoit satisfait de sa conduite; « qu'il lui continuoit la participation des sacrements; « qu'il ne l'avoit trouvée impliquée en aucune sorte « dans les abominations de Molinos ou autres, con-

« damnées ailleurs ; et enfin qu'il n'avoit point enten-
« du la comprendre dans la mention qu'il avoit faite
« de ces abominations dans son ordonnance.[1] »

(1) Voyez la réponse à la relation du quiétisme par M. de Cambrai, les remarques de M. Bossuet sur cette réponse, et le procès-verbal qui contient et cette attestation et les rétractations qui l'ont précédée, dans la relation du quiétisme par M. de Meaux. (Œuvres de Bossuet, nouvelle édition, petit in-folio, p. 676.)

L'attestation porte, dit M. de Meaux : Je l'ai reçue aux sacrements, au moyen des actes qu'elle avoit signés devant moi. Or, ce qu'elle avoit signé, c'étoit, comme l'avoue M. de Cambrai, la formelle condamnation de ses livres, comme contenant une mauvaise doctrine, et toutes ou les principales propositions réprouvées dans les articles d'Issy.

S'il y avoit quelques erreurs singulièrement pernicieuses dans la doctrine, c'étoit la suppression des demandes et des actions de graces : or, j'avois pourvu à ce point, ajoute Bossuet, en lui prescrivant, dans l'acte qu'elle souscrivoit, de faire au temps convenable les demandes et autres actes de cette sorte, comme essentiels à la piété, et expressément commandés de Dieu, sans que personne puisse s'en dispenser sous prétexte d'autres actes plus parfaits, ou éminents, ni autres prétextes quels qu'ils soient. Ainsi signé dans l'original, Bénigne év. de Meaux, M. B. de la Mothe-Guyon, en date du premier juillet 1695.

De plus, elle s'étoit soumise à la défense que lui fit M. de Meaux d'écrire, enseigner, dogmatiser dans l'église, ou de répandre ses écrits imprimés ou manuscrits, ou de conduire les ames dans les voies de l'oraison ou autrement. L'attestation porte aussi d'après les déclarations : Je ne l'ai point trouvée impliquée ni entendu la comprendre dans la mention que j'ai faite des abominations de Molinos dans mon ordonnance du 5 avril 1697. *Ibid.* p. 677.

Les religieuses où elle avoit demeuré lui donnerent un autre certificat par lequel elles déclarerent que cette dame ne leur avoit donné, pendant son séjour dans leur maison, aucun sujet de trouble ni de peine, mais bien de grande édification; et qu'elles avoient remarqué dans toute sa conduite, dans toutes ses paroles, une grande régularité, simplicité, sincérité, humilité, mortification, douceur et patience chrétienne, une vraie dévotion et estime de tout ce qui est de la foi, sur-tout au mystere de l'incarnation et de la sainte enfance de Jésus.

Deux actes si authentiques, après un examen si rigoureux et tant de soin pour la faire trouver coupable, déplurent infiniment, et on ne sait pourquoi, à madame de Maintenon. M. de Meaux, en arrivant à la cour, fut bien étonné de s'entendre dire par elle que son attestation feroit un effet contraire à ce qu'on s'étoit proposé, qui étoit de détromper les personnes prévenues en faveur de madame Guyon. Il nous semble cependant que si on l'avoit éloignée alors de Paris, quoique, humble et docile comme elle le paroissoit, on n'en eût eu peut-être rien à appréhender, tout étoit fini, et qu'on n'y auroit plus pensé non plus qu'à ses ouvrages.

Frappé des reproches et du mécontentement de madame de Maintenon, M. Bossuet se hâta de re-

tourner à Meaux pour retirer son attestation. Madame Guyon, fatiguée de tout ce tracas, et se voyant en liberté, en avoit profité pour revenir à Paris, où elle croyoit pouvoir vivre oubliée, et n'avoir plus à penser qu'à sa propre sanctification : mais tant de ressorts furent mis en œuvre, qu'elle fut bientôt arrêtée et mise au château de Vincennes, vers la fin de l'année 1695.

Fénélon, touché de ses malheurs, ne s'en plaignoit pas, et ne faisoit même aucunes démarches pour les adoucir; il souffroit en silence, et se flattoit que madame Guyon, en perdant la liberté, ne perdroit pas cette paix du cœur qui allege le poids des plus lourdes chaînes. On ne lui savoit cependant aucun gré de sa modération; on traitoit même d'entêtement sa résistance à ne point la condamner d'une maniere aussi vive que quelques uns de ses confreres. On se proposa enfin de l'y forcer en quelque sorte, mais avec adresse et par insinuation plutôt que par violence, car on avoit affaire au plus doux des hommes et en même temps au plus ferme dans tout ce qui regardoit l'honneur, la probité et la religion. Bossuet étoit sans doute incapable de lui rien demander de contraire : mais il le croyoit dans l'erreur, il vouloit le détromper; il vouloit peut-être même encore alors l'engager à une démarche qu'il pouvoit,

qu'il devoit faire selon lui, selon beaucoup d'autres personnes éclairées, et qui auroit ramené les esprits prévenus et persuadés qu'il ne refusoit de parler que parcequ'il tenoit secrètement aux opinions qu'il s'agissoit de proscrire : il lui manda donc qu'il faisoit un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et réprimer l'illusion, et le pria de l'approuver. M. de Cambrai se réjouit d'un dessein si utile, et s'offrit d'y travailler de concert avec lui. Voici la lettre de M. de Meaux; elle est datée du 15 mai 1695.

« Je vous suis uni dans le fond avec l'inclination « et le respect que Dieu sait. Je crois pourtant res- « sentir un je ne sais quoi qui nous sépare encore un « peu, cela m'est insupportable. Mon livre nous ai- « dera à entrer dans la pensée l'un de l'autre : je serai « en repos quand je serai uni avec vous par l'esprit « autant que je le suis par le cœur. »

Cette lettre rassura M. de Cambrai contre les défiances qu'on s'efforçoit de lui inspirer. Ne nous livrons ni à l'inquiétude ni aux soupçons, répondoit-il à ses amis alarmés; conservons jusqu'à l'extrémité cette simplicité dans laquelle il est si consolant de vivre et de mourir : *Moriamur in simplicitate nostra.* Ces paroles lui étoient familieres, et il les répétoit souvent pour repousser les agitations de la crainte et se rétablir dans ce calme intérieur dont il ne sortoit

presque jamais. Il ne put cependant se défendre d'une sorte de surprise quand M. de Meaux lui envoya son instruction manuscrite sur les états d'oraison ; il y trouva nombre de passages tirés des livres de madame Guyon, auxquels on donnoit le sens le plus affreux : on supposoit à cette dame un systême lié dans toutes ses parties, dont « le dessein évident étoit d'é-
« tablir une indifférence brutale pour le salut et pour
« la damnation, pour le vice et pour la vertu, un ou-
« bli de Jésus-Christ et de tous ses mysteres, une in-
« différence et une quiétude impie. »

M. de Meaux voyoit sans doute tout cela dans les œuvres qu'il condamnoit ; et il faut avouer que les expressions hyperboliques, ces suppositions quelquefois impossibles que l'imagination, bien plus peut-être que l'amour, faisoit faire à madame Guyon, prêtoient à la censure de quiconque les examinoit avec rigueur. M. de Cambrai en convenoit lui-même : mais il prétendoit aussi qu'il falloit les interpréter avec moins de sévérité, et ne pas condamner dans elle ce qui édifioit, ou du moins ce qu'on toléroit, sans rien dire, dans tant d'autres auteurs ascétiques ; mais il croyoit trop bien connoître l'innocence de cette dame, la droiture de son cœur et la pureté de ses intentions, pour lui prêter un dessein évident d'établir un systême qui fait horreur ; mais il demandoit comment

on concilioit des imputations si graves, si atroces, avec le certificat de catholicité qu'on lui avoit donné, avec l'usage des sacrements qu'on lui avoit laissé. Aussi refusa-t-il avec une fermeté inébranlable de donner son approbation au livre de M. de Meaux; et plutôt que de faire une action qu'il regardoit comme indigne de son caractere, il résolut de s'exposer à l'exil et à la disgrace qu'il prévit dès ce moment.

En effet, madame de Maintenon paroissoit très lasse de cette affaire que le roi croyoit finie, et qui se renouvelloit et devenoit de plus en plus sérieuse par la trop grande attention qu'on y donnoit; elle s'en prenoit à Fénélon, qui n'attaquoit point, qui ne disoit pas un mot pour la défense de madame Guyon, qui croyoit même devoir l'abandonner, quoiqu'il se le reprochât souvent, et qu'il craignît de suivre en cela les vues d'une prudence trop humaine. Plus il cherchoit le repos, plus il s'étudioit à éviter jusqu'au moindre embarras, et plus il se trouvoit entraîné et comme forcé de se mêler dans une dispute dont il pressentoit les suites éclatantes et funestes: il consulta donc M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, M. de Chartres et M. Tronson; ils convinrent qu'il ne devoit pas donner cette approbation, et M. de Noailles se chargea d'en convaincre madame de

Maintenon[1]. M. de Meaux fut choqué de ce refus: il s'en plaignit hautement, et publia que c'étoit rompre toute union dans l'épiscopat que de ne point approuver son ouvrage. Jusqu'à ce moment nous pensons que Bossuet avoit conservé un grand fonds d'attachement pour Fénélon, et nous ne trouvons aucune preuve que des passions indignes d'un si grand homme l'aient poussé à tout ce qu'il a fait contre lui. La querelle s'engagea vivement alors: M. de Cambrai, malgré sa douceur, étoit subtil, très pressant; et M. de Meaux, malgré ses lumieres, étoit quelquefois étonné, et peut-être embarrassé de ses objections. Son zele s'enflamma, son imagination grossit peut-être le danger qu'il croyoit et que croyoient voir,

(1) M. de Noailles a nié ce fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Paris et M. de Chartres ont approuvé cette instruction de M. Bossuet.

M. de Cambrai, dans sa réponse à la relation du quiétisme, p. 166, dit qu'il fit un mémoire pour exposer les raisons qui l'empêchoient d'approuver le livre de M. de Meaux; qu'il le montra à M. l'archevêque de Paris, à M. l'évêque de Chartres, et à M. Tronson: ils furent, dit-il, tous trois persuadés des raisons que le mémoire contient; et M. l'archevêque de Paris me rendit un service que je ne dois pas oublier, car il se chargea de lire mon mémoire et d'en représenter les raisons à une personne à qui je craignois infiniment de déplaire. Est-il vraisemblable que M. de Cambrai eût avancé ce fait du vivant de ces trois témoins si respectables, et qu'ils ne l'aient pas désavoué et confondu sur le champ?

comme lui, beaucoup de saints et savants personnages. Fénélon, chef de parti avec tant de piété, d'esprit et d'aménité, étoit à ses yeux très capable d'accréditer une erreur et de lui attirer un grand nombre de partisans ; l'église étoit en péril, il falloit tout braver, oublier toutes considérations pour la défendre.

M. de Cambrai, dont on vouloit rendre la foi suspecte, et qui s'alarmoit de son côté de l'espece de ridicule qu'on alloit répandre selon lui sur la vraie piété, sur cette priere du cœur, sur ce culte intérieur et profond que Dieu demande de nous, crut qu'il étoit temps et qu'il ne pouvoit plus se dispenser de parler. Il projetta donc, de l'avis de M. l'archevêque de Paris et de M. l'évêque de Chartres, de donner un livre au public pour faire connoître sa doctrine et venger celle des ascétiques, qu'il croyoit injustement attaquée ; et attendu la chaleur que M. de Meaux commençoit à mettre dans cette affaire, ils lui conseillerent tous deux de ne lui rien communiquer de son dessein.

Les trente-quatre articles vus et approuvés dans les conférences d'Issy servirent de base à ce trop fameux ouvrage : on y exposoit d'abord les sentiments des saints dans une proposition générale ; on joignoit ensuite à chaque article les autorités des peres,

des saints et des docteurs, qui favorisoient les maximes qu'on avoit établies. M. de Cambrai avoit une si grande facilité, ces objets lui étoient si familiers, et il avoit déja tant consulté, tant lu, tant rassemblé de matériaux, qu'il eut bientôt fini la tâche qu'il s'étoit imposée. Il donna son livre à examiner à M. l'archevêque de Paris, qui le lut avec M. de Beaufort, l'un de ses théologiens, et qui le rendit au bout de trois semaines, en montrant tous les endroits qu'il croyoit devoir être retouchés. M. de Cambrai les corrigea en sa présence; et M. de Paris en fut si édifié, qu'il dit tout de suite à M. le duc de Chevreuse qu'il ne trouvoit qu'un défaut à M. de Cambrai, qui étoit d'*être trop docile*[1]. Il desira cependant qu'on le communiquât encore à quelque habile théologien; et il fut donné à examiner à M. Pyrot, docteur de Sorbonne, et très dévoué à M. de Meaux. Ce docteur lut l'ouvrage avec M. de Cambrai, et, après un examen rigoureux, déclara qu'il étoit *tout d'or;* ce furent ses propres paroles.

M. de Paris desira néanmoins qu'il ne parût qu'après celui de M. de Meaux. Fénélon le lui promit; il donna son manuscrit à l'imprimeur, et, en partant

(1) M. de Fénélon reçut des éloges; mais M. de Noailles, et les autres personnes citées, ont toujours nié avoir approuvé l'ouvrage sans restriction.

pour son diocese, recommanda à ses amis de ne le publier que du consentement de M. de Paris.

M. de Meaux apprit que le livre étoit sous presse, et menaça d'en arrêter l'impression. Plût à Dieu qu'il eût exécuté cette menace! il auroit mieux servi Fénélon que ses amis les plus zélés. Ceux-ci, malgré les lettres expresses de ce prélat, allerent trouver M. l'archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du livre : malheureusement encore il ne s'y opposa pas, et l'ouvrage parut avant celui de Bossuet, contre la volonté de l'auteur.

Tout fut mis en usage pour soulever les esprits : on alarma les ames simples et pieuses sur le danger de l'illusion; on excita la dérision des profanes en renouvellant les plaisanteries et les calomnies contre madame Guyon. Les prélats les plus accrédités à la cour déclamerent contre Fénélon. Les ennemis de MM. les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse espérerent qu'ils seroient enveloppés dans la disgrace de leur ami, et crierent encore plus haut. Tout concourut à la fois à grossir l'orage, dit M. de Ramsai, auteur qui a long-temps vécu avec M. de Cambrai, et dont nous avons extrait et copié presque tout ce que nous rapportons de cette grande affaire : science, ignorance, piété, politique, insinuation, dispute, crédulité, incrédulité même, on se servit de tout.

Ces bruits parvinrent aux oreilles du roi. On a dit et écrit que M. de Meaux alla le trouver, et lui demanda pardon de n'avoir pas plutôt révélé le fanatisme de son confrere. Ce prélat n'a jamais désavoué ce fait, quoique Fénélon le lui ait reproché.

M. de Cambrai revint de son diocese, et, voyant le déchaînement général, crut devoir s'assurer de M. de Paris, qui se trouvoit dans une sorte d'obligation de soutenir la doctrine du livre des Maximes des Saints. Il lui proposa d'en recommencer l'examen avec M. Tronson et M. Pyrot. Le roi approuva cette résolution, aussi bien que madame de Maintenon, qui joua un grand rôle dans cette querelle, et qui s'étoit bien refroidie pour Fénélon. Cet examen ne se fit cependant pas. M. de Meaux tira les conséquences les plus affreuses des principes de M. de Cambrai, et dit hautement que ses sentiments cachés étoient pires que ceux de son livre. Ces discours, dans la bouche d'un évêque distingué par sa capacité et par son âge, qu'on regardoit déja comme un pere de l'église, firent une impression bien fâcheuse et presque universelle. M. de Paris en fut ébranlé, et écrivit à M. de Cambrai la lettre suivante.

Ce vendredi, 29 mars 1697.

« Je ne vous dis pas de vous livrer entièrement à

« M. de Meaux, mais seulement de faire usage de ses « remarques. Je ferai tant que je pourrai le person- « nage de médiateur : mais il faut que vous m'aidiez « pour cela et que vous en fassiez plus que dans un » autre temps, parceque vous n'avez pas présente- « ment affaire seulement à M. de Meaux, mais au « public, mais à une foule inconcevable de docteurs, « de prêtres, de religieux, et de gens de toute espece « et de toute condition.

« Je suspendrai mon jugement tant que je pour- « rai : mais je ne puis vous promettre de le faire entiè- « rement, non pas à cause du déchaînement, mais « parceque j'ai trouvé des choses changées ou ajou- « tées dans votre livre que je n'avois point vues dans « votre manuscrit que vous m'avez communiqué, « comme le *trouble involontaire;* et encore parceque « les nouvelles réflexions que j'ai faites depuis la pu- « blication de votre livre, que certainement je desi- « rois revoir encore, m'y ont fait trouver des endroits « trop durs. Mais rien ne m'empêchera de chercher « avec empressement les moyens de justifier votre « doctrine : Dieu m'est témoin de la douleur que je « sens de la voir soupçonnée, et du desir que j'ai de « pouvoir détruire cette impression ».

Ces mots *trouble involontaire* étoient, à ce qu'assure M. de Cambrai, la seule chose ajoutée à son ou-

vrage depuis que M. de Paris en avoit paru content. Dans le manuscrit qu'on lui avoit communiqué ils étoient en marge, pour marquer une petite addition que l'on conseilloit à M. de Cambrai de faire en cet endroit-là, par une plus grande précaution. L'imprimeur, à l'insu de l'auteur qui étoit absent, les transposa de la marge dans le corps du livre : ce prélat le déclara dès le commencement de la dispute, et le confirma encore dans son testament. Mais on ne lui passoit rien ; on examinoit tout avec une attention qui venoit sans doute en grande partie et du zele pour la vraie et solide piété, et de la crainte que les opinions de M. de Cambrai, présentées avec tant de graces et revêtues de couleurs si séduisantes, n'entraînassent beaucoup de fideles dans des voies qui paroissoient à ses antagonistes détournées et souvent très contraires à la simplicité de l'évangile.

Les intentions de Fénélon étoient certainement droites et pures ; il ne croyoit défendre que la piété intérieure, et ce que les mystiques appellent l'oraison de silence, ou l'oraison du cœur : il vouloit établir, sur la ruine de nos penchants, l'empire et le regne du pur amour. Ne pourrions-nous pas aimer le créateur, disoit-il, comme nous prétendons, comme nous nous vantons d'aimer la créature ? La facilité qu'il avoit à rendre ses idées et à les dépouiller de

tout embarras, de toute ambiguïté, son ardeur pour Dieu, son zele pour lui former de vrais adorateurs, lui persuaderent qu'il pourroit aussi facilement expliquer les sentiments que nous éprouvons, tout mobiles, tout fugitifs, tout imperceptibles qu'ils sont quelquefois dans les ames même les plus parfaites; et lui, qui étoit si simple, qui alloit à Dieu par une voie si franche et si droite, se jetta par degrés dans des routes pleines d'obscurités et de mysteres : car quoi de plus caché, quoi de plus inexplicable en quelque sorte, que les opérations de la grace, que les traits de lumiere, que les touches secretes de l'amour divin? On se sent éclairé, animé, fortifié : il ne faut alors ni résistance ni inaction ; il faut craindre autant de contrarier ce souffle puissant, que de ne pas le seconder par nos propres efforts. Mais comment et pourquoi? Contentons-nous de suivre avec humilité et avec reconnoissance ces mouvements saints et subits : avouons qu'ils viennent de Dieu, qu'ils nous portent à Dieu, et n'examinons que la nécessité et les moyens d'y être fideles.

Il est sans doute des ames privilégiées; il est des voies extraordinaires, mais elles ne sont pas communes : et si les conseils sont nécessaires pour s'y préserver de l'illusion, c'est plutôt dans le secret que dans des livres qu'il faut les donner; les profanes, qui sont toujours le grand nombre, en abusent et

prennent occasion de blasphémer ce qu'ils n'entendent pas. Qu'il eût été à souhaiter que M. de Cambrai abandonnât cette dispute malheureuse, et prévînt ainsi la condamnation qui la suivit et l'éclat dont elle fut la triste occasion ! Mais on le poussa peut-être trop, en exigeant une adhésion à l'ordonnance de M. de Meaux; ce qui lui paroissoit impossible, parcequ'en avouant que madame Guyon s'étoit trompée, il ne pouvoit convenir qu'elle eût voulu tromper, et établir un système qu'il étoit persuadé que cette dame détestoit. On lui demanda encore plus dans la suite, et il ne s'agissoit de rien moins que d'un désaveu formel, que d'une rétractation positive des erreurs qu'on croyoit voir dans le livre des Maximes des Saints, et qu'il soutenoit qu'on ne voyoit que parcequ'on ne vouloit pas entendre ses explications. Madame de Maintenon n'étoit pas moins ardente que les prélats à poursuivre cette rétractation. Elle avoit eu beaucoup de confiance dans M. de Fénélon; elle avoit goûté madame Guyon, dont les manieres, dont l'esprit et l'imagination avoient effectivement quelque chose de séduisant: mais, dès qu'on se fut soulevé contre ses ouvrages, elle consulta des hommes en réputation de science et de piété, à qui elle envoya *le Moyen court* et *le Cantique des cantiques*, en les priant de les examiner et de lui dire franche-

ment ce qu'ils en pensoient. C'étoient M. Tronson, M. Joli, M. Tiberge, M. Brisacier, et le P. Bourdaloue. M. Joli étoit supérieur de la congrégation de la mission de Saint Lazare; MM. Tiberge et Brisacier, directeurs du séminaire des missions étrangeres; et M. Tronson, supérieur de celui de Saint Sulpice. Tous unanimement lui répondirent que ces ouvrages étoient dangereux et renfermoient une doctrine suspecte, moins propre à entretenir la piété qu'à jetter dans l'illusion. La lettre du P. Bourdaloue est la plus longue, la plus détaillée, et mérite d'être rapportée. Nous ajoutons ensuite une lettre de madame de Maintenon elle-même, où elle rend compte à une dame de Saint-Cyr de cette démarche.

Lettre du P. Bourdaloue à madame de Maintenon (1).

Paris, ce 10 juillet.

J'ai lu, madame, et relu avec toute l'attention dont je suis capable, le petit livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; et puisque vous m'ordonnez de vous dire ma pensée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la personne qui l'a composé a eu une bonne intention; mais, autant que j'en puis juger, son zele n'a pas été selon la science, comme il

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, t. 3, p. 163, et suivantes.

auroit pourtant dû l'être dans une matiere aussi importante que celle-ci : car il m'a paru que ce livre n'avoit rien de solide ni qui fût fondé sur les véritables principes de la religion; au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus, et qui vont à détourner les ames de la voie d'oraison que Jésus-Christ nous a enseignée et que l'écriture nous recommande expressément; à les en détourner, dis-je, jusqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'oraison que Jésus-Christ nous a prescrite, est de faire à Dieu plusieurs demandes particulieres pour obtenir de lui, soit comme pécheurs, soit comme justes, les différentes graces du salut dont nous avons besoin : l'oraison que l'écriture nous recommande en mille endroits, est de méditer la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de son divin service, de nous imprimer une crainte respectueuse de ses jugements, de nous occuper du souvenir de ses miséricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repasser devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en sa présence nos obligations et nos devoirs, etc. Ainsi prioit David, l'homme selon le cœur de Dieu; et ainsi l'ont pratiqué les saints de tous les siecles. Or la méthode d'oraison commune dans le livre dont il s'agit, est de retrancher tout cela,

non seulement comme inutile, mais comme imparfait, comme opposé à l'unité et à la simplicité de Dieu, et même comme quelque chose de nuisible à l'ame, eu égard à l'état où l'on suppose qu'elle se met quand il lui plaît de se réduire à ce simple acte de foi, par lequel elle envisage Dieu dans elle-même sous la plus abstraite de toutes les idées, se bornant là, et sans autre effort ni préparation, attendant que Dieu fasse tout le reste : méthode encore un coup pleine d'illusion, qui roule sur ce principe mal entendu, dont le quiétiste abuse ; à savoir que la perfection de l'ame dans l'oraison est qu'elle se dépouille de ses propres opérations surnaturelles, saintes, méritoires et procédantes de l'esprit de Dieu, telles que sont celles dont je viens de faire le dénombrement : car quelle perfection peut-il y avoir à se dépouiller des plus excellents actes des vertus chrétiennes, dans lesquelles, selon Jésus-Christ, et selon tous les livres sacrés, consistent le mérite et la sainteté de l'oraison même? Cependant c'est à ce prétendu dépouillement, et j'ose dire à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine du *Moyen court*. Je sais bien que Dieu, dans l'état et dans le moment de l'actuelle contemplation, peut se communiquer à l'ame d'une maniere très forte qui fasse cesser en elle soudainement tous les actes particuliers quoique bons

et saints, parcequ'il tient alors les puissances de l'ame comme liées et fixées à un seul objet, en sorte que l'ame n'est pas libre et qu'elle souffre l'impression de Dieu plutôt qu'elle n'agit. Je sais, dis-je, que cela arrive: car à Dieu ne plaise que je veuille ici combattre la grace et le don de la contemplation infuse! Mais que l'ame, de son chef, prévenant cet état et ce moment de contemplation, affecte elle-même de suspendre dans l'oraison les plus saintes opérations pour s'en tenir au seul acte de foi, et que, par son choix, elle se détermine à sortir de la voie sûre que Jésus-Christ lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en use ainsi et ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu et laisser agir Dieu en elle; et moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser agir Dieu en elle qu'en faisant elle-même fidèlement ce que Jésus-Christ lui a appris dans l'oraison dominicale, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu; et j'ajoute que, si jamais l'ame avoit droit d'espérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce seroit dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouveroit solidement occupée du saint exercice de la méditation.

Quoi qu'il en soit, se faire, selon le *Moyen court,* une méthode et une pratique de retrancher de l'oraison ce que Jésus-Christ y a mis et ce que les saints ont conçu de meilleur et de plus agréable à Dieu, les demandes, les remerciements, les offres de soi-même, les desirs, les résolutions, les actes de résignation et de componction, pour s'arrêter à une foi nue qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'évangile, ni aucun mystere de Jésus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, sinon précisément Dieu; proposer indifféremment cette méthode d'oraison à toutes sortes de personnes, sans en excepter les plus imparfaites; préférer cette méthode d'oraison à celle que Jésus-Chrit a enseignée à ses apôtres, et, par eux, à toute son église; prétendre que cette méthode d'oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à acquérir les vertus, à corriger les vices, plus proportionnée aux esprits grossiers et ignorants, plus facile pour eux à pratiquer que l'oraison commune de méditation et d'affection; quitter pour cette méthode d'oraison la lecture, les prieres vocales, le soin d'examiner sa conscience; substituer même cette méthode d'oraison aux dispositions les plus essentielles du sacrement de pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés;

toutes ces choses, dis-je, me paroissent autant d'erreurs dangereuses dont le *Moyen court* est rempli. Il me faudroit un volume entier pour vous le faire remarquer suivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, aussi-bien que le sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matiere. Cependant, comme j'ai découvert que ce *Moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre ouvrage intitulé, *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, et dont l'auteur étoit un prêtre de Marseille, nommé Malaval, je vous envoie la traduction françoise de la réfutation qui s'en fit alors par un célebre prédicateur nommé le P. Segnery, qui vit encore, et qui a le premier combattu la secte de Molinos. Mais je ne puis, en finissant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de livres, et de ce que, par une providence particuliere, vous ne leur avez donné nulle approbation ; car, dans le mouvement où sont les esprits, quels progrès cette méthode d'oraison ne feroit-elle pas parmi les dévots, sur-tout à la cour, si elle y étoit encore appuyée de votre crédit ! Dieu m'est témoin que je n'abonde point en mon sens, et que j'ai même la consolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles,

distingués par leur savoir et par leur piété, en jugent comme moi. Ce qui seroit à souhaiter dans le siecle où nous sommes, ce seroit qu'on parlât peu de ces matieres, et que les ames mêmes qui pourroient être véritablement dans l'oraison de contemplation ne s'en expliquassent jamais entre elles, et encore même rarement avec leurs peres spirituels.

C'est ce que j'ai observé à l'égard de certaines personnes qui se sont adressées à moi pour leur conduite, et à qui j'ai donné pour premiere regle de n'avoir, sur le chapitre de leur oraison, nulle communication avec d'autres dévotes, sous quelque prétexte que ce soit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'ensuivre de ces confidences. Voilà, madame, toutes mes pensées, que je vous confie, et qui ne seront peut-être pas bien éloignées des vôtres. Cependant, je suis avec tout le zele que vous savez, et avec tout le respect que je dois......

Comme j'achevois ces remarques, j'ai reçu, madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plutôt le livre qu'on m'avoit apporté de votre part. Il est vrai qu'ayant eu depuis ce temps-là trois sermons à faire, à peine ai-je pu trouver le temps de le lire attentivement et à loisir.

Mais je ne prétends pas, madame, me justifier par-là auprès de vous; et j'aime bien mieux vous remercier de la maniere obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéresser à ma santé, qui assurément vous est fort acquise.

Lettre de madame de Maintenon à une dame de Saint-Cyr. (1)

Vous savez, ma chere fille, ce qui a donné entrée à madame Guyon chez vous, et vous savez aussi les suites de son commerce. J'ignorois entièrement combien cette femme étoit dangereuse : cependant c'étoit une imprudence à moi de laisser entrer chez vous une personne dont je n'avois pas bien examiné la conduite. Que ma faute vous instruise : soyez plus circonspecte que moi ; vous avez vu la peine que votre évêque a eue à détruire ici ses maximes, et à supprimer ses livres et ses écrits. Il me paroît qu'il suffisoit pour vous qu'il les désapprouvât, et vous devez vous en tenir toujours à la décision de vos supérieurs. Je n'aurois pas voulu faire d'autre consultation, s'il n'y avoit eu que l'intérêt de votre maison : mais le bruit que cette affaire faisoit à Paris et à la cour, me fit croire que le roi en auroit connoissance, et ne manqueroit pas de m'en parler ; c'est

(1) Mémoires de la Beaumelle, tom. 6, p. 208.

ce qui m'obligea de consulter pour être en état de répondre au roi. Je choisis pour cela M. l'évêque de Meaux, M. l'évêque de Châlons, M. Jolly, le P. Bourdaloue, M. Tronson, et nos chers amis MM. Tiberge et Brisacier. Si j'avois su quelque chose de meilleur, je m'y serois adressée. Je les priai par écrit de me mander leur sentiment sur les livres et sur les manuscrits qui contenoient cette illusion qu'on nomme quiétisme. Vous avez leurs réponses. Celle de M. de Meaux n'y est point, parceque je le consultai de vive voix : il fut de même avis que les autres; et ce qu'il écrivit depuis le prouve bien. Le roi me parla, comme je l'avois prévu; et ceux qui l'avoient informé des premiers bruits du quiétisme voulurent en accuser les gens de la cour qu'il considere le plus, et avec lesquels j'ai le plus de commerce. Ils connoissoient en effet madame Guyon et l'estimoient : mais dès qu'ils la virent soupçonnée d'une mauvaise doctrine, ils voulurent consulter ses livres, et consulterent en effet divers docteurs et prélats. Cette docilité me confirma dans l'estime que j'avois pour eux. L'abbé de Fénélon se joignit à M. de Châlons et à M. de Meaux; et tous ensemble examinerent à Issy, huit mois durant, les livres, les manuscrits, les maximes et la vie de madame Guyon. Ces assemblées commençoient par la priere, et finis-

soient par elle : on n'y portoit aucune passion ; on ne cherchoit que la vérité ; on travailloit ensemble, on travailloit séparément ; on conféroit sans précipitation et sans préjugé. Pendant ce temps-là, M. l'archevêque de Paris condamna les livres de madame Guyon : nos examinateurs approuverent cette censure. Enfin, après les huit mois accomplis, après beaucoup de prieres et de sacrifices offerts, ils signerent tous quatre la condamnation des propositions ; ils firent ensuite ces mêmes condamnations dans leurs dioceses. Que cette expérience vous mette sur vos gardes pour ne pas donner entrée chez vous aux nouveautés. Les livres, les confesseurs, les écrits donnés mystérieusement, sont les moyens dont le mensonge se sert pour troubler la paix de la conscience. Les filles en sont très susceptibles : gardez les vôtres avec une vigilance qui aille jusqu'à la défiance, et demeurez dans votre piété simple. Soyez soumises à vos supérieurs ; ne soyez point curieuses : nous sommes ignorantes ; mais il n'importe, puisque nous n'avons qu'à nous laisser conduire. Dieu ne nous demandera point si nous avons beaucoup su, mais si nous avons beaucoup fait.

Ce ne fut donc pas par les motifs qu'on a cherché à prêter gratuitement à madame de Maintenon, ce

ne fut pas pour se venger du défaut de complaisance de Fénélon dans certaines circonstances, et lorsqu'elle voulut, dit-on, rendre public son mariage, qu'elle se déclara contre lui : elle ne se rendit qu'aux avis de M. de Meaux, de M. de Paris, de M. de Chartres, et de beaucoup d'autres personnes éclairées.

Que ne fit-elle pas auparavant, pour ramener M. l'archevêque de Cambrai! Que de conférences! que d'examens! que de sollicitations! Tout fut inutile : ce prélat, ne consultant que son cœur désintéressé, ne voyoit aucune des conséquences qu'on tiroit, et de la doctrine de madame Guyon, et de plusieurs propositions de son livre. Plus on les contredisoit, plus son esprit fécond en ressources trouvoit de moyens de les défendre, et, à ce qu'il pensoit, de les justifier. Bossuet, de son côté, affligé d'abord de cette résistance, irrité peut-être de n'avoir pu la vaincre, l'attaqua enfin avec toute la force et la vigueur de son caractere. Fénélon répondit avec plus de modération, mais non avec moins d'assurance ; il écrivit à cette occasion, et même avant la publication de son livre, une lettre à madame de Maintenon, qui expose et sa douleur de n'être pas d'accord avec Bossuet, et les raisons qui l'en empêchoient.

Lettre de M. de Fénélon à Mme de Maintenon (1).

Quand M. de Meaux, madame, m'a proposé d'approuver son livre, je lui ai témoigné avec attendrissement que je serois ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes sentiments avec un prélat que j'ai regardé depuis ma jeunesse comme mon maître dans la science de la religion : je lui ai même offert d'aller à Germini, pour dresser de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même temps à MM. de Paris et de Chartres, et à M. Tronson, que je ne voyois absolument aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux et moi sur le fond de la doctrine, mais que, s'il vouloit attaquer personnellement dans son livre madame Guyon, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré il y a six mois. M. de Meaux vient de me donner son livre à examiner : à l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle ; aussitôt j'ai averti MM. de Paris, de Chartres et M. Tronson, de l'embarras où M. l'évêque de Meaux me mettoit.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les livres de madame Guyon sans diffamer sa personne et sans me faire aucun tort : mais je

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, t. 5, p. 144.

conjure ceux qui parlent ainsi de peser devant Dieu les raisons que je vais leur représenter. Les erreurs qu'on impute à madame Guyon ne sont point excusables par l'ignorance de son sexe : il n'est point de villageoise grossiere qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enseigné. Il ne s'agit pas de quelques conséquences subtiles et éloignées qu'on pourroit contre son intention tirer de ses principes spéculatifs et de quelques unes de ses expressions : il s'agit de tout un dessein diabolique, qui est, dit-on, l'ame de tous ses livres; c'est un systême monstrueux qui est lié dans toutes ses parties, et qui se soutient avec beaucoup d'art d'un bout à l'autre. Ce ne sont point des conséquences obscures qui puissent avoir échappé à l'attention de l'auteur : au contraire, elles sont le formel et l'unique but de tout son systême. Il est évident, dit-on, que madame Guyon n'a écrit que pour détruire comme une imperfection toute la foi explicite des attributs des personnes divines, des mysteres de Jésus-Christ et de son humanité. Elle veut dispenser les chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique médiateur. Elle prétend éteindre dans les fideles toute vie intérieure et toute oraison réelle, en supprimant tous les actes distincts que Jésus-Christ et les apôtres ont commandés, et en réduisant pour toujours les

ames à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement et tout mouvement de la volonté. Elle soutient que, quand on a fait d'abord un acte de foi et d'amour, cet acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie sans avoir jamais besoin d'être renouvellé ; qu'on est toujours en Dieu sans penser à lui, et qu'il faut bien se garder de réitérer cet acte. Elle ne laisse aux chrétiens qu'une indifférence impie et brutale entre le vice et la vertu, entre la haine éternelle de Dieu et son amour éternel, pour lequel il est de foi que chacun de nous a été créé. Elle défend comme une infidélité toute résistance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on suppose que, dans un certain état de perfection où elle éleve les ames, on n'a plus de concupiscence; qu'on est impeccable, infaillible, et jouissant de la même paix que les bienheureux; et qu'enfin tout ce qu'on fait sans réflexion, avec facilité et par la pente de son cœur, est fait passivement et par une pure inspiration. Cette inspiration, qu'elle attribue à elle et aux siens, n'est pas l'inspiration commune des justes : elle est prophétique; elle renferme une autorité apostolique au-dessus de toute loi écrite ; elle établit une tradition secrete sur cette voie, qui renverse la tradition universelle de l'église.

Voilà ce qu'on dit. Je soutiens qu'il n'y a point

d'ignorance assez grossiere pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses. Cependant on assure que madame Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable spiritualité et pour la faire pratiquer, et que c'est là l'unique but de ses ouvrages. Ôtez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout; elle n'a pu penser autre chose. *L'abomination évidente de ses écrits rend donc évidemment sa personne abominable.* Je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses écrits. Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de M. de Meaux : d'un côté il s'enflamme avec indignation pour peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce système impie de madame Guyon; mais de l'autre il la communie de sa propre main, il l'autorise dans l'usage continuel des sacrements, et il lui donne, quand elle part du couvent de Meaux, une attestation complete, sans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur [1]. D'où viennent d'un côté tant de rigueur, et de l'autre tant de relâchement? Pour moi, si je croyois ce que croit

---

(1) On a vu plus haut que madame Guyon avoit rétracté sa doctrine, et s'étoit soumise à la défense de répandre ses écrits, d'en faire de nouveaux, de parler même et d'enseigner sur ces matieres.

Il est étonnant que M. de Fénélon paroisse ici ignorer cette circonstance.

M. de Meaux des livres de madame Guyon, et, par une conséquence nécessaire, de sa personne même, j'aurois cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience de lui faire avouer et rétracter formellement à la face de toute l'église les erreurs qu'elle auroit évidemment enseignées dans tous ses écrits.

Je croirois même que la puissance séculiere devroit aller plus loin : car qu'y a-t-il de plus digne du feu qu'un monstre qui, sous une apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir et le fanatisme et l'impureté; qui renverse la loi divine; qui traite d'imperfections toutes les vertus; qui tourne en épreuves et en perfections tous les vices; qui ne laisse ni subordination ni regle dans la société des hommes; qui, par le principe du secret, autorise toutes sortes d'hypocrisies et de mensonges; enfin qui ne laisse aucun remede assuré contre tant de maux? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai que cette femme ait voulu manifestement établir ce système damnable, il falloit la brûler au lieu de la congédier, comme il est certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquemment et une attestation authentique sans qu'elle ait rétracté ses erreurs. Pour moi, je ne pourrois approuver le livre où M. de Meaux impute à

cette femme un système si horrible dans toutes ses parties, sans me diffamer moi-même et sans lui faire une injustice irréparable. En voici la raison. Je l'ai vue souvent, tout le monde le sait; je l'ai estimée, je l'ai laissé estimer par des personnes illustres dont la réputation est chere à l'église, et qui avoient de la confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ses écrits: quoique je ne les aie pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai su assez pour devoir me défier d'elle et pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ses ennemis et ses examinateurs ne le sauroient faire; car elle étoit bien plus libre, bien plus dans son naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des temps où elle n'avoit rien à craindre. Je lui ai fait expliquer souvent ce qu'elle pensoit sur les matieres qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage mystique dont elle se servoit dans ses écrits; j'ai vu clairement en toute occasion qu'elle les entendoit dans un sens très innocent et très catholique. J'ai voulu même suivre en détail et sa pratique et les conseils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorants et les moins précautionnés : jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrois-je donc en conscience les lui imputer par mon approbation, et lui donner le dernier coup

pour sa diffamation, après avoir vu de près si clairement son innocence?

Que les autres qui ne connoissent que ses écrits les prennent dans un sens si rigoureux et les censurent, je les laisse faire; je ne défends ni n'excuse ni sa personne ni ses écrits: n'est-ce pas beaucoup faire, sachant ce que je sais? Pour moi, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisois autrement, j'acheverois de convaincre le public qu'elle mérite le feu. Voilà ma regle pour la justice et la vérité.

Venons à la bienséance. Je l'ai connue; je n'ai pu ignorer ses écrits; j'ai dû m'assurer de ses sentiments. Moi prêtre, moi précepteur des princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine, j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie tout au moins toléré l'évidence de ce système impie; ce qui fait horreur et qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a donc roulé que sur cette abominable spiritualité dont on prétend qu'elle a rempli ses livres, et qui est l'ame de tous ses discours. En reconnoissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infini-

ment plus coupable que madame Guyon même. Ce qui paroîtra du premier coup-d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit, forcé de souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le systême monstrueux qui est évident dans ses ouvrages et évident de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même à la tête du livre de M. de Meaux, où ce systême est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume, donné contre ma conscience par une lâche politique, me rendroit à jamais infâme et indigne de mon ministere et de ma place. Voilà néanmoins ce que les personnes les plus sages et les plus affectionnées ont souhaité et préparé de loin : c'est donc pour assurer ma réputation, que l'on veut que je signe que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ses écrits pour une spiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié ! Mais encore comment est-ce que je m'expliquerai là-dessus ? Sera-ce librement, selon mes pensées, et dans un livre où je pourrai parler avec une pleine étendue ? Non : j'aurai l'air d'un homme muet et confondu ; on tiendra ma plume ; on me fera expliquer dans l'ouvrage d'autrui ; par une simple approbation j'avouerai que mon amie est évidemment un monstre sur la terre, et que le venin de ses écrits ne peut être sorti que de son cœur.

Voilà ce que mes meilleurs amis ont pensé pour mon honneur. Hé! si mes plus cruels ennemis vouloient me tendre un piege pour me prendre, n'est-ce pas là précisément ce qu'ils me devroient demander? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'église plus que mon amie et plus que moi-même; comme s'il s'agissoit de l'église dans une affaire où la doctrine est en sûreté, et où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, madame, je brûlerois mon amie de mes propres mains, et je me brûlerois moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'église en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs et d'opprobres, dont il s'agit; personne ne la défend ni ne l'excuse: et l'on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à propos, ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, et que je me reconnoisse ou le plus insensé des hommes pour n'avoir pas vu des infamies évidentes et exécrables, pour les avoir au moins tolérées; ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les écrits et sur la personne de madame Guyon, comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur théologique de ses expressions, ni

la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des mystiques dans la suite des temps, sur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait? En vérité, lequel est le plus sage de ces deux partis?

On ne cesse de dire tous les jours que les mystiques même les plus approuvés ont beaucoup exagéré : on soutient même que saint Clément et plusieurs autres des principaux peres ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme soit la seule qui n'ait pu exagérer? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit tende à former un systême qui fait frémir? Si elle a pu exagérer innocemment, si j'ai connu à fond l'innocence de ses exagérations, si je sais ce qu'elle a voulu dire mieux que ses livres ne l'ont expliqué, si j'en suis convaincu par des preuves aussi décisives que les termes qu'on reprend dans ses livres sont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conscience et me diffamer avec elle? Qu'on observe de près toute ma conduite : a-t-il été question du fond de la doctrine? J'ai d'abord dit à M. de Meaux que je signerois de mon sang les trente-quatre propositions qui avoient été dressées, pourvu qu'il y expliquât certaines choses. M. l'archevêque de Paris pressa très fort M. de Meaux sur ces choses, qui lui parurent justes et nécessaires : M. de Meaux se rendit,

et je n'hésitai pas un seul moment à signer. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon ministere avec ma personne en flétrissant madame Guyon avec ses écrits, on trouve en moi une résistance invincible : d'où vient cette différence de conduite? Est-ce que j'ai été foible et timide quand j'ai signé les trente-quatre propositions? on en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse maintenant d'approuver le livre de M. de Meaux par entêtement et avec un esprit de cabale? on en peut juger par ma facilité à signer les trente-quatre propositions. Si j'étois entêté, je le serois bien plus du fond de la doctrine de madame Guyon, que de sa personne. Je ne pourrois même dans mon entêtement le plus dangereux me soucier de sa personne, qu'autant que je la croirois nécessaire pour l'avancement de la doctrine qui est l'objet de nos discussions. Tout ceci est assez évident par la conduite que j'ai tenue : on l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie; je n'ai jamais dit un mot pour la justifier, ni pour l'excuser, ni pour adoucir son état. Pour le fond de la doctrine, cette doctrine sur la mysticité, je n'ai cessé d'écrire et de citer les auteurs approuvés par l'église : ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit d'abord tout foudroyer, a été contraint d'admettre pied-à-pied

des choses qu'il avoit cent fois rejettées comme très mauvaises. Ce n'est donc pas de la personne de madame Guyon dont j'ai été en peine, ni de ses écrits; c'est du fond de la doctrine des saints, trop inconnue à la plupart des docteurs scholastiques.

Dès que la doctrine a été sauvée, sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vu tranquillement madame Guyon captive et flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'est que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conscience, ni me déshonorer en lui imputant des blasphêmes qui retombent inévitablement sur moi. Depuis que j'ai signé les trente-quatre propositions, j'ai déclaré, dans toutes les occasions qui se sont présentées naturellement, que je les avois signées, et que je ne croyois pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Ensuite j'ai montré à M. l'archevêque de Paris une explication très ample et très exacte de tout le systême des voies intérieures, à la marge des trente-quatre propositions : ce prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur ni le moindre excès. M. Tronson, à qui j'ai montré aussi cet ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ six mois qu'une carmélite du faux-bourg Saint-Jacques me demanda des éclaircissements sur cette matiere: aussitôt je lui écrivis une grande

lettre, que je fis examiner par M. de Meaux. Il me proposa seulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal employé. Je l'ôtai aussitôt, et j'ajoutai encore des explications pleines de préservatifs qu'il ne demandoit pas. Le fauxbourg Saint-Jacques, d'où est sortie la plus implacable critique des mystiques, n'a pas eu un seul mot à dire contre ma lettre. M. Pyrot a dit hautement qu'elle pouvoit servir de regle assurée de la doctrine sur ces matieres ; en effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont alarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. Je ne trouve pourtant pas que ce soit assez pour dissiper tous les vains ombrages, et je crois qu'il est nécessaire que je me déclare d'une maniere encore plus authentique.

J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le systême des voies intérieures, où je marque d'une part tout ce qui est conforme à la foi et fondé sur la tradition des saints, et de l'autre tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon approbation au livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même temps d'une façon encore plus forte et plus précise. L'ouvrage est déja tout prêt : on ne doit pas craindre que j'y contredise M. l'évê-

que de Meaux, j'aimerois mieux mourir que de donner au public une scene si scandaleuse; je ne parlerai de lui que pour le louer et que pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage quand il le verra avec le public.

D'ailleurs je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne : je vais le confier avec le dernier secret à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson. Dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections : ils seront les juges de ma doctrine, et on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé ; ainsi l'on ne doit pas en être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étois dans la nécessité de lui laisser ignorer mon ouvrage, dont il voudroit apparemment empêcher l'impression par rapport au sien. J'exhorterai dans cet ouvrage tous les mystiques qui se sont trompés sur la doctrine, à avouer leurs erreurs ; j'ajouterai que ceux qui, sans tomber dans aucune erreur, se sont mal expliqués, sont obligés en conscience à condamner sans restriction leurs expressions, à ne plus s'en servir, et à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais sentiments. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur?

Dieu sait à quel point je souffre de faire souffrir en cette occasion la personne du monde pour qui j'ai

le respect et l'attachement le plus constant et le plus sincere.

Louis XIV, fatigué avec une sorte de raison d'une trop longue et trop fâcheuse altercation, ordonna à M. de Cambrai de rectifier tellement son ouvrage, que les évêques de son royaume n'y trouvassent rien à reprendre. « Sire, lui répondit l'archevêque, M. « le duc de Beauvilliers m'a parlé de la part de votre « majesté sur mon livre. Je prends la liberté de lui « confirmer ce que j'ai déja eu l'honneur de lui dire: « c'est que je veux de tout mon cœur en recommencer « l'examen avec M. l'archevêque de Paris, M. Tron- « son, M. Pyrot, qui l'avoient déja examiné. C'est avec « plaisir, sire, que je profiterai de leurs lumieres pour « changer ou pour expliquer les choses que je recon- « noîtrai avec eux avoir besoin de changement ou « d'explication : l'expérience m'a persuadé que cela « est nécessaire pour contenter beaucoup de lecteurs « auxquels tout est nouveau dans ces matieres. Quoi- « que le pape soit mon seul juge, et que M. l'arche- « vêque de Paris ne puisse agir avec moi que par per- « suasion, je crois voir de plus en plus, sire, et avec « une espece de certitude, que nous n'avons aucun « embarras sur la doctrine, et que nous serons, au « bout de quelques conférences, pleinement d'ac- « cord sur les termes.

« Si j'ai écrit au pape, votre majesté sait que je « l'ai fait par ses ordres et même bien tard, quoique « j'eusse dû le faire dès le commencement; car un « évêque ne peut voir sa foi suspecte sans en rendre « compte au plutôt au saint siege. J'avois même un « intérêt pressant de ne me laisser pas prévenir par « des gens qui ont de grandes liaisons à Rome.

« Cette affaire n'auroit pas tant duré, sire, si cha- « cun avoit cherché comme moi à la finir : il y a trois « mois et demi qu'on me fait attendre les remarques « de M. de Meaux...... J'en suis bien honteux, sire, « et bien affligé d'un si long retardement qui fait « durer l'éclat : c'est un accablement pour moi de « voir qu'il importune un maître des bontés et des « bienfaits duquel je suis comblé. Mais en vérité, « sire, j'ose dire que je suis à plaindre et pas à blâ- « mer. »

M. de Cambrai étoit réellement à plaindre : une suite de circonstances l'avoit engagé malgré lui dans cette querelle, et il ne croyoit plus pouvoir reculer, ni en honneur, ni en conscience. Il étoit évêque, et ce n'étoit pas selon lui à son confrere en dignité, quelque supérieur qu'il pût être en science, à lui donner la loi et à le forcer impérieusement à la recevoir. Il estimoit madame Guyon; il la voyoit malheureuse et calomniée, à ce qu'il pensoit : quelle

lâcheté, non seulement de l'abandonner, mais de se joindre à ceux qui vouloient la déshonorer, et de se rendre l'écho de tout ce qu'on lui imputoit ! Enfin quelle doctrine, quelle conduite, lui sembloit-il qu'il justifioit ? celle de beaucoup de saints, celle d'un grand nombre de personnages éminents en lumieres et en piété.

Le respect humain, l'amour du repos, la conservation de la faveur, étoient pour lui des motifs trop foibles pour le décider à ce que les uns lui conseilloient, et à ce que les autres exigeoient. Le nouvel examen n'ayant pas eu lieu, Fénélon, pour terminer le scandale, s'adressa au pape, et supplia sa majesté de trouver bon qu'il allât à Rome : le roi lui fit dire qu'il pouvoit y porter son affaire sans y aller lui-même. Il donna de plus une instruction pastorale sur son livre, contre lequel le célebre réformateur de la Trappe avoit écrit ; il la lui envoya avec une lettre qu'on lira avec plaisir, et qui peut servir à justifier, sinon les erreurs, du moins la pureté des intentions de l'auteur.

M.

Je prends la liberté de vous envoyer une instruction pastorale que j'ai faite sur mon livre : cette explication me parut nécessaire dès que je vis, par vos

lettres répandues dans le monde, qu'un homme aussi éclairé et aussi expérimenté que vous m'avoit entendu dans un sens très contraire au mien. Je n'ai point été surpris, monsieur, que vous ayez cru ce qu'on vous a dit contre moi et sur le passé et sur le présent; je ne suis point connu de vous, et je n'ai rien en moi qui rende difficile à croire le mal qu'on en peut dire : vous avez déféré aux sentiments d'un prélat dont les lumieres sont très grandes. Il est vrai, monsieur, que si vous m'eussiez fait l'honneur de m'écrire ce qui vous avoit scandalisé dans mon livre, j'aurois tâché ou de lever votre scandale, ou de me corriger. En cas que vous ayez cette bonté après que vous aurez lu l'instruction pastorale ci-jointe, je serai encore tout prêt, monsieur, à profiter de vos lumieres avec déférence. Rien n'a altéré en moi les sentiments qui sont dus à votre personne et à l'œuvre que Dieu a faite par vos mains; d'ailleurs je suis persuadé que vous ne serez point contraire à la doctrine de l'amour désintéressé, quand les équivoques dont on l'obscurcit seront bien levées, et que vous aurez vu combien j'aurois horreur d'affoiblir la nécessité de l'espérance et du desir de notre béatitude en Dieu. Je ne veux là-dessus, monsieur, que ce que vous savez mieux que moi que saint Bernard enseigne avec tant de sublimité : il a laissé cette doctrine

à ses enfants comme son plus précieux héritage. Si elle étoit perdue et oubliée sur tout le reste de la terre, c'est à la Trappe que nous devrions la retrouver dans le cœur de vos solitaires : c'est cet amour qui donne le véritable prix aux saintes austérités qu'ils pratiquent. Ce pur amour, qui ne laisse rien à la nature en donnant tout à la grace, ne favorise point l'illusion qui vient toujours de l'amour naturel et excessif de nous-mêmes ; ce n'est pas en se livrant à ce pur amour, mais en ne le suivant pas assez, qu'on s'égare. Je ne puis finir cette lettre, monsieur, sans vous demander le secours de vos prieres et de celles de votre communauté ; j'en ai besoin. Vous aimez l'église ! Dieu m'est témoin que je ne veux avoir de vie que pour elle, et que j'aurois horreur de moi si je croyois me compter pour quelque chose en cette occasion. Je serai toute ma vie avec une vénération sincere, M., votre, etc. *Signé* F. archevêque duc de Cambrai.

L'appel à Rome déplut cependant à quelques uns de ses confreres. L'évêque de Chartres en écrivit à M. de Cambrai en homme qui l'aimoit, et qui prévoyoit tout ce qui en arriveroit : nous allons transcrire sa lettre.

A Saint-Cyr, le 28 mai.

« Les efforts que j'ai faits, mon cher prélat, pour

« obtenir de vous ce que j'avois l'honneur de vous « dire hier, n'ont point été un effet de mon envie de « vaincre : ce qui me porte à vous faire violence par « mes répétitions et mes importunités, c'est le zele que « j'ai de vous voir au plutôt hors de tout soupçon, et « l'intérêt de la religion, qui souffre et souffrira d'un « livre qui l'attaque dans ses plus solides maximes. « Le crédit qu'il donne, contre votre intention, au « quiétisme de nos jours m'effraie et m'afflige plus que « je ne puis vous dire : les quiétistes iront plus loin mal- « gré vos expressions et vos exceptions les plus formel- « les ; ils sauront bien tirer de votre livre d'étranges « conséquences, et celles même que votre piété a re- « jettées avec horreur. Si vous soutenez ce livre par « des explications, on le tiendra bon, utile, sain dans « la doctrine ; on le réimprimera ; on accusera de peu « d'intelligence ou de mauvaise intention tous ceux « qui le condamneront : ainsi il aura cours ; les en- « nemis de la vérité en triompheront, ils feront par « lui des dommages infinis. Si vous avez écrit des « choses insoutenables, pourquoi les vouloir défen- « dre par des explications ? Si vous n'en voulez dire « que de contraires et qui en soient la condamnation « véritable, pourquoi voulez-vous les donner comme « explications ? Au nom de Dieu, croyez-en vos bons « amis, et n'attendez pas le jugement de Rome, qui

« ne peut vous être favorable. Je suis cependant ravi « que vous vouliez vous y soumettre sans réplique. « Je prie Notre Seigneur, mon très cher prélat, que « vous fassiez ce que son Saint-Esprit vous inspirera, « et que vous compreniez bien la différence qu'il y a « entre revenir de soi-même simplement, humble- « ment, courageusement, ou être censuré à Rome « dans un ouvrage qui ne peut pas être approuvé. « Pardonnez à ma tendresse ; elle est toujours avec « mon respect ordinaire et sans intérêt ». *Signé* Paul, évêque de Chartres.

L'orage grossissoit : Fénélon le voyoit prêt à fondre sur lui, et n'en étoit point ébranlé. L'intérêt de sa gloire qui souffroit de ces contestations, l'intérêt de sa tranquillité et de sa fortune, rien ne lui arracha le moindre signe d'une complaisance qui, à ses yeux, auroit été une foiblesse, une vraie lâcheté, une sorte de trahison de la vérité: il lui sembloit que Dieu demandoit de lui qu'il fît au pur amour le sacrifice de tous ses intérêts; et ses propres adversaires, il les confondoit presque avec les ennemis de la charité. Séduit ainsi par son imagination et par un fonds de délicatesse de sentiments, il tenoit plus fortement que jamais à ses opinions; il n'avoit garde même de se les reprocher, parcequ'il se rendoit témoignage qu'il

étoit dans l'humble et sincere disposition de les abandonner, de les condamner, si l'église les réprouvoit. En attendant la décision, il soutint cette guerre polémique avec une constance toujours modeste, et, nous osons le dire, bien digne d'une meilleure cause. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette longue contestation. M. de Cambrai sembloit insinuer que l'état habituel de charité parfaite étoit possible sur la terre; qu'au moins ceux qui sont appellés à la perfection devoient y prétendre; qu'ils ne devoient voir que Dieu, ne chercher que Dieu, se tenir devant Dieu dans un saint repos, s'abandonner totalement à Dieu et avec une grande indifférence pour tout et pour eux-mêmes. Cet état constant du pur amour, ce repos en Dieu, cette indifférence pour tout, la crainte, l'espérance, les autres vertus qu'on traitoit presque d'imperfections, voilà ce qui alluma assez justement le zele de Bossuet; voilà ce qui lui fit craindre que les ames même les plus vertueuses ne négligeassent d'employer les motifs que nous suggere Jésus-Christ lui-même, et de faire les efforts, d'user de la vigilance qu'il nous recommande dans une vie que les livres saints nous représentent, ainsi que ce divin maître, comme une milice continuelle, comme un champ de bataille où nous avons toujours en tête une foule d'ennemis qui emploient contre nous la force et la surprise.

Ces deux prélats mirent en œuvre toutes les ressources, toute la subtilité de la métaphysique. Et que de peines, que de travaux perdus en quelque sorte! L'un et l'autre trouverent de zélés partisans. Avouons-le cependant, Bossuet eut pour lui le plus grand nombre: mais ceux de Fénélon mirent à le soutenir autant de suite, et non moins de chaleur; il les en reprenoit, les exhortoit à la modération, et leur en donnoit l'exemple. M. de Meaux s'exprimoit sur son livre et sur sa personne d'une maniere souvent amere; son antagoniste laissoit tomber ces expressions d'un zele trop ardent, ou ne les relevoit qu'avec douceur. « Je prie Dieu », lui écrivoit-il dans les moments les plus vifs de cette querelle, et après la relation du quiétisme, où Fénélon étoit comparé à Montan, et madame Guyon à Priscille; « je prie Dieu du fond « de mon cœur qu'il ne donne à son parfait amour « une pleine victoire sur vous qu'en vous le faisant « sentir avec tous ses charmes; je souhaite que ce feu « céleste que vous voulez éteindre vous enflamme, « vous consume, et vous inspire le zele de l'allumer « par-tout, et vous mette au comble de cette perfec- « tion dont vous voulez éloigner les hommes.

Comment ne pas rester attaché à un homme qui pensoit et qui s'exprimoit avec tant d'onction et de modestie? Les efforts devenant inutiles auprès de lui

pour le faire changer, on tenta au moins de dégoûter ses amis, et nous avons trouvé une lettre anonyme écrite dans cette occasion à une dame de la cour; cette lettre nous dépeint la vivacité qu'on mettoit de part et d'autre dans cette affaire, et nous la croyons digne de l'attention et de la curiosité du public.

« J'emprunte, madame, une main étrangere pour « vous écrire avec plus de liberté : on vous impute « un opiniâtre entêtement dont on assure que vous « ne sauriez revenir : on trouve votre nom et celui « de M. de Chev. dans la liste d'une espece d'illumi- « nés dont on parle par-tout présentement : on y « trouve encore celui de M. votre frere, et de M. « votre beau-frere, celui de mesdames vos sœurs, de « madame votre fille, et d'un de vos fils, enfin de « votre famille presque toute entiere. On entend dire « que c'est contre vous et contre toutes ces personnes « que les prédicateurs invectivent, non seulement à « Paris, mais aussi à Versailles et en votre présence. « On publie qu'un ecclésiastique de mérite (1), autre- « fois estimé de vous, et qu'on vous entendoit louer « extrêmement, ne vous est devenu indifférent, et

(1) Nous croyons que c'est M. l'abbé Boileau, qui, prévenu par une de ses pénitentes, parloit très mal de madame Guyon, et finit par se brouiller avec M. le duc de Chev.

« peut-être insupportable, que parcequ'il s'est opposé « autant qu'il a pu, par ses bons avis, aux liaisons « que vous preniez avec une femme dont il connois- « soit le caractere d'esprit capable de vous engager « dans une fausse spiritualité qui l'a couverte d'op- « probre et lui a attiré l'indignation publique. On « parle d'une image de saint Michel que vous avez « tous dans vos chambres ou dans vos oratoires, et qui « est comme l'étendard de la secte : on remarque que « cet archange est représenté dans le tableau d'un « autel de la tribune où vous faites vos dévotions, et « que ce n'est pas le seul autel où le directeur qui « vous a inspiré ses maximes, l'a fait mettre. On n'ou- « blie pas quelques autres singularités de cette sorte; « on vous accuse, soit les uns ou les autres, d'avoir été « chercher en des maisons de Paris, à des quatriemes « étages, de prétendus spirituels chaussés de sabots « dont vous trouviez les conversations toutes céles- « tes. On est étonné que vous n'ayez pu cesser de « louer et d'admirer cette femme extravagante et « visionnaire dont je viens de parler, et que vous ne « l'ayez pas abandonnée au moins depuis que sa doc- « trine a été flétrie par tant de censures. On est sur- « pris de votre aveuglement sur ce point, qui est tel, « dit-on, que vous regardez tous tant que vous êtes « en pitié, et comme des personnes peu éclairées,

« ceux qui n'ont pas comme vous le goût de ces spi-
« ritualités bizarres et orgueilleuses. Personne n'a
« acheté le malheureux livre qui fait tant de bruit et
« de scandale, sans avoir appris du libraire que M.
« votre frere a passé les jours et les nuits dans sa mai-
« son à en corriger les feuilles; qu'il en a extraordi-
« nairement pressé l'impression, et que ceux qui y
« travailloient se plaignent qu'il leur a pensé faire
« perdre l'esprit par la promptitude avec laquelle ce
« colonel d'un des principaux régiments de l'infante-
« rie vouloit qu'on achevât cet ouvrage. Enfin tout
« le monde est surpris que M. de Chev. qui avoit au-
« trefois une réputation bien différente, se soit atta-
« ché avec tant de passion à ce livre et aux maximes
« qu'il contient, qu'il passe pour en être plus pré-
« venu que l'auteur même. On admire comment il
« s'est pu faire qu'ayant reçu de M. Nicole les pre-
« mieres ouvertures d'esprit et les premiers principes
« de la philosophie, il en ait fait un tel usage dans la
« suite; que cet homme habile, qui a si bien traité
« tant d'autres matieres, lui ait paru ne savoir ce
« qu'il disoit quand il a traité celle dont il s'agit au-
« jourd'hui. On fait la même réflexion à l'égard de
« M. de Meaux : on ne sait comment il s'est pu faire
« que cet ancien ami dont il estimoit autrefois la doc-
« trine et le zele lui semble aujourd'hui n'entendre

« plus rien ni à la théologie, ni à la dévotion, parce-
« qu'il n'a pu approuver les illusions de vos mysti-
« ques; en un mot, c'est contre ce prélat même qu'il
« s'est déclaré le défenseur du nouveau livre. Quoi!
« madame, tout cela ne vous frappe point? Mais quand
« vous n'en seriez pas touchée par l'intérêt personnel
« que vous avez en cette affaire, ne regrettez-vous
« point avec moi la réputation de M. de Cambrai,
« qui est si terriblement diminuée? Sans cet indigne
« assujettissement aux visions d'une femme, et sans cet
« extraordinaire livre qui le décrédite si fort, et qu'il
« a fait pour la justifier, il pouvoit soutenir avec gloire
« l'estime du roi qu'il avoit acquise, et que ses enne-
« mis acheveront de lui faire perdre. Irrités secrète-
« ment de n'avoir pas autant de part à l'éducation des
« princes qu'ils l'auroient desiré, ils ne sont pas fâchés
« d'y voir faire tant de fausses démarches, et ils man-
« queront au besoin à celui qui, croyant trouver quel-
« que appui de leur part, a négligé les secours que
« les vrais honnêtes gens pouvoient lui donner. Je ne
« sais plus que vous dire, si ce n'est qu'il est incom-
« préhensible que des personnes de votre mérite
« aiment mieux encourir un mépris universel, que de
« renoncer à des maximes qui passent pour n'avoir
« rien qui réponde au titre qu'elles portent de Ma-
« ximes des Saints ».

Presque tout le monde prenoit parti pour ou contre dans cette querelle, comme il arrive à Paris et à la cour pour des objets souvent moins importants; les esprits s'échauffoient, les cœurs se divisoient : et n'eût-on empêché que ce mal, qui est très grand, on eût bien fait, à ce qu'il nous semble, ou de s'entendre sans mettre le public dans sa confidence, ou de renoncer à un livre dont l'église s'étoit passée, et qui, en refroidissant la charité qu'on doit avoir les uns pour les autres, devenoit un obstacle à ce véritable amour qu'on le croyoit si propre à inspirer. Mais M. de Cambrai auroit cru abjurer la piété intérieure, la seule effectivement qui honore Dieu, la seule qui soit digne d'un être raisonnable et chrétien. Comment ne voyoit-il pas que la crainte, que la foi, que l'espérance, ne se soutiennent que par des actes réitérés, que par des retours et des réflexions fréquentes et profondes, et que ces vertus sont des degrés ici bas nécessaires pour monter à l'amour, qu'elles en sont dans cette vie le fondement et le soutien? Il est vrai que, dans ses explications, dans ses apologies, dans le développement qu'il fut obligé de donner à ses pensées, il leur rend tout l'honneur qui leur est dû; mais il est aussi très vrai qu'au premier coup-d'œil il y a dans son livre des propositions qu'on saisit mal, et dont l'orgueil de l'homme, l'orgueil même de

ces ames qu'on appelle dévotes, peut étrangement abuser. Il ne le sentoit pas sans doute : son esprit prompt, droit et pénétrant, alloit à ce qui se présentoit de vrai ; il rejettoit tout ce qu'il appelloit fausses conséquences, et prétendoit que, puisqu'il les désavouoit, on avoit très grand tort de les lui imputer.

Louis XIV, voyant qu'on ne réussissoit pas à se concilier, et moins favorablement disposé pour Fénélon que pour Bossuet, dont le génie sublime et le caractere ferme et austere avoient plus d'analogie avec celui du monarque, résolut d'éloigner M. de Cambrai de la cour, et de le renvoyer dans son diocese. Le duc de Bourgogne, en ayant été informé, vint de lui-même, et sans qu'on le lui eût insinué, se jetter aux pieds du roi, s'offrant de justifier son maître, et de répondre lui-même sur la religion qu'il lui avoit enseignée. Le roi, profondément sage et religieux, quoique susceptible de prévention, lui fit cette réponse d'un sens si admirable : « Mon fils, je ne suis « pas maître de faire de ceci une affaire de faveur; il « s'agit de la pureté de la foi, et M. de Meaux en sait « plus en cette partie que vous et moi ». Cependant, pour ne pas affliger à l'excès le jeune prince, on laissa encore à l'archevêque le titre de précepteur, en lui ordonnant de rester dans son diocese jusqu'à nouvel ordre. Nous dirons ici qu'avant de partir pour l'un

des voyages qu'il y faisoit auparavant régulièrement, on lui apprit un jour, avec des ménagements dont il n'avoit pas besoin, que le feu avoit pris à son palais, et que tous les livres de sa bibliotheque avoient été consumés par les flammes. Pourquoi tant de précaution pour m'annoncer cette nouvelle? répliqua-t-il sans s'émouvoir : je regrette mes livres, mais je pourrai ou m'en passer ou en acheter d'autres; et j'aime bien mieux que le feu ait exercé ses tristes ravages sur ma maison, que sur la récolte, que sur la chaumiere de quelque malheureux paysan de mon diocese.

C'étoit rendre Fénélon à ses principales obligations que de l'exiler dans son diocese; mais la cause et la maniere, l'affliction de son auguste éleve, l'embarras, les craintes et l'abattement de ses amis, tout étoit amer dans cette disgrace : elle lui annonçoit celle de la plupart des personnes qu'il avoit placées dans l'éducation, et dont l'attachement pour lui étoit inébranlable ; c'étoit la punition d'une résistance qu'il croyoit juste, et une sorte de préjugé contre sa conduite qu'il croyoit aussi à l'abri de tout reproche.

On oublia la supériorité de ses talents, la pureté de ses mœurs; on n'écouta que ceux qui déclamerent contre lui, que ceux qui chercherent à le faire passer pour le patriarche d'une secte insensée et profane.

Presque personne n'osoit ni parler de lui, ni le plaindre ; et madame de Maintenon, soit par un reste d'attachement pour Fénélon, soit par une sorte de dépit d'avoir eu trop de confiance dans madame Guyon, fut du très petit nombre de ceux qui ne craignirent point de montrer à Louis XIV leur affliction. « J'en « ai eu tant de chagrin, dit-elle dans une de ses let- « tres, que le roi, quoiqu'il m'en sût d'abord mau- « vais gré, ne put s'empêcher de me dire : Eh bien ! « madame, il faudra donc que nous vous voyions « mourir pour cette affaire-là. »

Cependant Fénélon ne vit dans ce qui lui arrivoit que la volonté de Dieu, que la nécessité de se soumettre, et d'adorer sa main puissante et bienfaisante, lorsqu'elle nous éprouve, lorsqu'elle nous frappe et nous anéantit en quelque sorte. Il quitta la cour dès le lendemain ; et, avant que de partir pour Cambrai, il écrivit à M. de Beauvilliers la lettre suivante ; elle est pleine de résignation et de dispositions pacifiques.

A Paris, ce 3 août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur : l'affaire de mon livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du saint siege me détrompera, et c'est ce que je cherche avec un cœur docile et soumis : si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions : si la matiere paroît mériter une explication plus éten-

due, je la ferai avec joie, par des additions : si mon livre n'exprime qu'une doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire et ce qu'on doit rejetter. Dans ce cas même je ne laisserai pas de faire toutes les additions qui, sans affoiblir la vérité, pourront éclaircir et édifier les lecteurs les plus faciles à alarmer. Mais enfin, monsieur, si le pape condamne mon livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, et à faire un mandement pour en défendre la lecture dans le diocese de Cambrai..... Avec ces dispositions, que Dieu me donne, je suis en paix, et je n'ai qu'à attendre la décision de mon supérieur, en qui je reconnois l'autorité de Jésus-Christ. Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincere désintéressement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis, ce me semble, avec droiture : je crains autant d'être présomptueux, entêté et indocile, que d'être foible, politique et timide dans la défense de la vérité. Si le pape me condamne, je serai détrompé; et par là le vaincu aura tout le fruit de la victoire : si au contraire le pape ne condamne point ma doctrine, je tâcherai par mon silence et par mon respect d'appaiser ceux d'entre mes conferes dont le zele s'est animé contre moi, en m'im-

putant une doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux, et que j'ai toujours détestée; peut-être me rendront-ils justice quand il verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma doctrine: la premiere; que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la béatitude qu'on trouve en lui: la seconde; que, dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime et qui en commande les actes, en sorte que le juste, élevé à cet état de perfection, exerce alors, d'ordinaire, l'espérance et toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la charité même. Je dis *d'ordinaire*, parceque cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel et point invariable. Dieu sait que je n'ai jamais rien voulu enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le saint siege condamne jamais une doctrine si autorisée par les peres, par les écoles de théologie, et par tant de grands saints que l'église romaine a canonisés. Pour les expressions de mon livre, si elles peuvent nuire à la vérité faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon supérieur; et je serois bien fâché de troubler la paix de l'église, s'il ne s'agissoit que de l'intérêt de ma personne et de mon livre.

Voilà mes sentiments, monsieur. Je pars pour

Cambrai, ayant sacrifié à Dieu au fond de mon cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien ménagé d'humain et de temporel pour la doctrine que j'ai crue véritable ; je ne laisse ignorer au pape aucune des raisons qui peuvent appuyer cette doctrine. En voilà assez, c'est à Dieu à faire le reste : si c'est sa cause que j'ai défendue, ne regardons ni les intentions des hommes, ni leur procédé; c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfants de la paix, et la paix reposera sur nous ; elle sera amere, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de notre foi : laissons-nous corriger si nous en avons besoin, et souffrons la correction quand même nous ne la mériterions pas. Pour vous, monsieur, vous ne devez avoir en partage que le silence, la soumission et la priere. Priez pour moi dans un si pressant besoin : priez pour l'église, qui souffre de ces scandales : priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'esprit de grace soit en eux, pour me détromper si je me trompe, ou pour me faire justice si je ne suis pas dans l'erreur.

Enfin priez pour l'intérêt de l'oraison même, qui est en péril, et qui a besoin d'être justifiée. La perfection est devenue suspecte; il n'en falloit pas tant pour en éloigner les hommes lâches et pleins d'eux-mêmes. L'amour désintéressé paroît une source d'illusions et d'impiétés abominables : on a accoutumé les chrétiens, sous prétexte de sûreté et de précaution, à ne chercher Dieu que par intérêt pour eux-mêmes. On défend aux ames les plus avancées la contrition parfaite, et de servir Dieu par le pur motif par lequel on avoit jusqu'ici souhaité que les pécheurs mêmes revinssent de leur égarement, je veux dire *la bonté de Dieu infiniment aimable.*

Je sais qu'on abuse du pur amour et de l'abandon ; je sais que des hypocrites, sous de si beaux noms, renversent l'évangile : mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du christianisme; et le pire de tous les remedes est de vouloir abolir les choses parfaites pour empêcher qu'on n'en abuse. Dieu y saura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous : au lieu de raisonner sur l'oraison, songeons à la faire. C'est en la faisant que nous la défendons ; c'est dans le silence que sera notre force.

M. le duc de Beauvilliers eut le courage de donner aussitôt cette lettre au public : elle déplut aux enne-

mis de Fénélon, et l'on s'efforça de faire un crime au duc de Beauvilliers de son attachement pour un ami malheureux; c'étoit, dit-on, manquer au roi, que de ne pas manquer à une vertu que les païens mêmes ont canonisée. On travailla donc à rendre suspect l'homme le plus simple, le plus modeste, le plus vertueux, dans le temps même où il donnoit une preuve non équivoque de la pureté et de la générosité de ses sentiments.

Les courtisans, dit l'auteur de la vie de M. le duc de Bourgogne, tome 1, page 70; les courtisans, dont la plus grande science est rarement celle de la religion, prétendoient appercevoir que M. le duc de Beauvilliers avoit du penchant pour le quiétisme.

« Il faut bien, remarquoit un jour Monsieur, qu'il « y ait quelque diablerie chez lui, puisqu'on m'a assuré qu'il ne se confessoit pas toutes les fois qu'il « communioit. »

Le roi, qui étoit présent, répondit que cela l'auroit autrefois scandalisé, mais que toutes les personnes qui communioient deux ou trois fois par semaine comme le duc de Beauvilliers, en usoient ainsi de l'avis de leur confesseur. Il cita l'exemple de madame de Maintenon, et l'on n'osa plus rien dire pour ce moment: mais on ne tarda pas de revenir à la charge, et l'on persuada à madame de Maintenon elle-même qu'il étoit convenable, sinon nécessaire, que le gou-

verneur des enfants de France fit une profession de foi publique. Je le verrai, écrivit-elle, et je lui dirai qu'il n'est pas question de son extérieur particulier, mais qu'il faut répondre au public sur l'opinion qu'a ce public que le gouverneur du duc de Bourgogne est le protecteur du quiétisme : ce qu'on croira toujours tant qu'il ne condamnera pas madame Guyon, sans détours, sans restrictions, autant qu'il peut la condamner.

M. de Beauvilliers se contenta de répondre qu'il croyoit pouvoir penser de madame Guyon ce que Bossuet lui-même en avoit dit, que c'étoit une sainte femme; que pour ce qui étoit des erreurs mystiques que l'évêque de Meaux découvroit dans ses écrits, c'étoit au pape et aux évêques à les condamner, et à lui à se soumettre à leur jugement [1].

Cette réponse ne satisfit pas encore : tant on étoit difficile pour tout ce que disoient Fénélon et ses amis. Le roi prit le parti d'avoir un éclaircissement avec le duc de Beauvilliers; il lui dit qu'étant responsable à Dieu et à tout son royaume de la foi du duc de Bourgogne, il ne pouvoit s'empêcher de lui témoigner son inquiétude sur les liaisons qu'il conservoit avec l'archevêque de Cambrai, dont la doctrine lui étoit suspecte.

---

(1) Tous les évêques, sans excepter M. de Fénélon, convenoient que les expressions de madame Guyon étoient condamnables.

M. de Beauvilliers répondit généreusement au roi qu'il se rappelloit d'avoir engagé sa majesté à nommer Fénélon précepteur du duc de Bourgogne, et qu'il ne pourroit jamais se repentir de l'avoir fait; qu'il avoit toujours été son ami, et qu'il l'étoit encore; que du reste sa majesté pouvoit déposer toute inquiétude sur l'éducation chrétienne du duc de Bourgogne; que son gouverneur abhorroit le quiétisme, et que si le jeune prince connoissoit cette hérésie, ce n'étoit que de nom.

Le roi lui dit encore qu'il lui étoit revenu qu'il faisoit faire au duc de Bourgogne des exercices de piété dans lesquels il entroit trop de mysticité : car c'est ainsi qu'on commençoit à traiter la méditation même, tant cette dispute avoit déja nui à la vraie et solide piété. Il ajouta que le temps qu'y donnoit le jeune prince étoit trop long, et lui déroboit celui qu'on devoit employer plus utilement à son instruction. La réponse de M. de Beauvilliers fut qu'il ne connoissoit qu'un évangile, et qu'il croyoit devoir à son Dieu et à son roi de ne rien négliger pour préparer un prince vertueux à la nation; que l'on pouvoit savoir du duc de Bourgogne lui-même en quoi consistoient ses exercices de piété, auxquels il étoit prêt à substituer le chapelet si on le jugeoit plus convenable; que pour fermer la bouche à tous ceux

qui prétendoient que le jeune prince perdoit son temps en servant son Dieu, il osoit les défier de lui produire un seul exemple d'un prince qui, à l'âge du duc de Bourgogne, eût été aussi instruit qu'il l'étoit, et aussi versé dans toutes les connoissances relatives à son rang.

« Sire, ajouta M. de Beauvilliers avec une noble « assurance que donne une vertu de tout temps irré- « prochable, votre majesté m'a fait ce que je suis; « elle peut me réduire à ce que j'étois. Dans la vo- « lonté de mon prince, je reconnoîtrai la volonté de « Dieu : je me retirerai de la cour avec la douleur « de vous avoir déplu, et avec l'espérance de mener « une vie plus tranquille. »

La franchise du duc de Beauvilliers n'offensa pas le monarque. Tant d'attachement pour Fénélon lui parut cependant une foiblesse, mais le duc de Bourgogne conserva son gouverneur. Celui-ci, de son côté, conserva des relations très intimes avec le précepteur, et continua de le consulter sur les études et l'éducation de leur éleve.

Avant de passer au troisieme livre de la vie de Fénélon, nous allons rendre un compte abrégé de cette correspondance, qui dura jusqu'à l'entiere disgrace de l'archevêque de Cambrai.

Ce prélat suivoit de loin, comme de près, M. le

duc de Bourgogne, et il prescrivoit de Cambrai la marche qu'il falloit tenir pour son instruction. Nous avons trouvé une copie d'un de ces projets; nous allons le mettre sous les yeux du lecteur.

L'on verra que, malgré les progrès du jeune prince, on l'assujettissoit encore à ces compositions qu'on appelle thêmes et versions, et que de modernes instituteurs, apparemment plus avisés que Fénélon, voudroient proscrire comme inutiles. Le seroit-il donc, de soutenir l'application par des efforts; et pourroit-on bien saisir le génie et les beautés d'une langue, sans l'avoir étudiée et en quelque sorte travaillée?

Projet d'étude pour M. le duc de Bourgogne jusques vers la fin de 1695.

Je crois qu'il faut, le reste de cette année, laisser M. le duc de Bourgogne continuer ses thêmes et ses versions, comme il les fait actuellement. Ses thêmes sont tirés des Métamorphoses: le sujet est fort varié, et lui apprend beaucoup de mots et de tours latins; il le divertit: et comme les thêmes sont ce qu'il y a de plus épineux, il faut y mettre le plus d'amusement qu'il est possible.

Les versions sont alternativement d'une comédie de Térence et d'un livre des odes d'Horace. Il s'y plaît beaucoup; rien ne peut être meilleur ni pour

le latin, ni pour former le goût. Il traduit quelquefois les fastes de l'histoire de Sulpice Sévere, qui lui rappellent les faits en gros dans l'ordre des temps. Je m'en tiendrois là jusqu'au retour de Fontainebleau. Pour les lectures, il sera très utile de lire, les jours de fêtes, les livres historiques de l'écriture.

On peut aussi lire, le matin ces jours là, l'histoire monastique d'orient et d'occident de M. Bulteau, en choisissant ce qui est le plus convenable, de même que des vies de quelques saints particuliers. Mais s'il s'en ennuyoit, il faudroit varier.

On peut le matin lui lire, en les lui expliquant, des endroits choisis des auteurs *de re rustica*, comme le vieux Caton, Columelle, sans l'assujettir à en faire une version pénible. On peut faire de même des Jours et des œuvres d'Hésiode, de l'Économique de Xénophon, montrer légèrement quelques morceaux de la Maison rustique de la Quintinie; mais sobrement, car il ne saura que trop de tout cela. Son naturel le porte ardemment à tout le détail le plus vétilleux sur les arts et sur l'agriculture même.

Je ne crois pas qu'il ait l'esprit assez mûr et assez appliqué aux choses de raisonnement pour lire ni avec plaisir, ni avec fruit des plaidoyers. Je suis persuadé qu'il faut remettre ces lectures à l'année prochaine.

Pour l'histoire, on pourroit lire les après-midi ce qu'il n'a point achevé de l'histoire de Cordemoi, ou, pour mieux faire, le porter doucement à continuer jusqu'à la fin du second volume de cette histoire l'extrait qu'il a fait lui-même jusqu'au temps de Charlemagne ; ensuite on peut lui montrer quelque chose des auteurs de notre histoire jusqu'au temps de Saint Louis, dont il a lu la vie écrite par M. de la Chaise. Ces auteurs sont assez *ridicules* pour le divertir, le lecteur sachant choisir et remarquer ce qui est plaisant et utile. J'ai même fait faire un extrait de ces auteurs, qu'on peut lui lire toutes les fois qu'il voudra travailler à son extrait. Il faut lui raccourcir un peu le temps de l'étude, et lui ménager quelque petite récompense.

On peut diversifier ce travail par un autre qu'il a commencé, qui est un abrégé de toute l'histoire romaine, avec les dates des principaux faits à la marge: cela l'accoutumera à ranger les principaux faits, et à se faire une idée de la chronologie.

On peut aussi travailler avec lui, comme par divertissement, à faire diverses tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à faire des cartes particulieres.

Je crois qu'on pourroit, au retour de Fontainebleau, commencer la lecture de l'histoire d'Angle-

terre, par le mémoire de M. l'abbé Fleuri; puis on liroit l'histoire de Duchesne.

Projet d'études pour l'année 1696, adressé par M. de Cambrai à M. Fleuri, sous-précepteur des enfants de France.

Je suis d'avis, monsieur, que pendant cette année nous suivions votre projet d'études, autant qu'il sera possible. Pour la religion, je commencerois par les livres sapientiaux : mais je ne croirois pas qu'on dût se borner à la vulgate pour la Sagesse et pour l'Ecclésiastique. Je crois qu'on peut se servir de quelque traduction plus coulante et plus facile. Pour les livres prophétiques, on peut en faire un essai : mais comme les autres livres tiendront quelque temps, parcequ'il est bon de les expliquer à mesure qu'on les lira, je regarde la lecture des livres prophétiques comme étant encore un peu éloignée.

J'approuve fort la lecture des lettres choisies de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Cyprien, de saint Ambroise. Les confessions de saint Augustin ont un grand charme en ce qu'elles sont pleines de peintures variées et de sentiments tendres : on pourroit en passer les endroits subtils et abstraits, ou s'en servir pour faire de temps en temps quelques petits essais de métaphysique. Mais vous savez mieux que

moi qu'il ne faut rien presser là dessus, de peur de rebuter par des opérations purement intellectuelles un esprit paresseux, impatient, et en qui l'imagination prévaut encore beaucoup. Quelques endroits choisis de Prudence et de saint Paulin seront excellents. L'histoire des variations sera très bonne; mais il me semble qu'elle auroit besoin d'être précédée par quelque histoire de l'origine et des progrès des hérésies dans le dernier siecle. Si Varillas étoit moins romancier, il seroit notre homme : il a traité les événements qui regardent l'hérésie dans toutes les parties de l'Europe depuis le temps de Wiclef. Vous trouverez peut-être quelque autre auteur plus convenable. Je ne sais si Sleidan est traduit en françois; il n'y a pas moyen de le faire lire en latin. Pour les sciences, je ne donnerois aucun temps à la grammaire, ou du moins je lui en donnerois peu : je me bornerois à expliquer ce que c'est qu'un nom, qu'un pronom, un substantif, un adjectif, un relatif, un verbe substantif, neutre, passif, actif et déponent. Nous avons un extrême besoin d'être sobres et en garde contre tout ce qui s'appelle curiosité.

Pour la rhétorique, je n'en donnerois point de préceptes; il suffit de donner de bons modeles, et d'introduire par là dans la pratique. A mesure qu'on fera des discours pour s'exercer (nous voyons que

Fénélon regardoit comme essentiel l'usage de la composition; c'est une sorte de délassement de l'ennui d'apprendre; c'est une occasion de mettre en pratique ce qu'on a appris), on pourra remarquer l'emploi des principales figures et le pouvoir qu'elles ont quand elles sont à leur place.

Pour la logique, je la différerois encore de quelques mois. Je ferois plutôt un essai de la jurisprudence, mais je ne voudrois la traiter d'abord que d'une maniere positive et historique. (C'étoit encore la méthode de notre habile instituteur; il présentoit des faits avec netteté, pour donner une base dans l'imagination même aux conséquences et aux raisonnements les plus abstraits). Je ne dirai rien présentement sur la physique, qui est un écueil sans doute (parceque Fénélon la regardoit comme moins utile à un prince, et qu'il craignoit que le goût que son éleve avoit pour elle ne le dégoûtât des autres études, qu'il jugeoit plus nécessaires et plus importantes).

Pour l'histoire d'Allemagne, faite par M. Heis, elle est déja lue. Je laisserois le reste au mémoire que M. le Blanc nous promet [1]. Il comprendra les extraits

(1) Il est très probable que c'est l'auteur du traité des monnoies de France. L'abbé l'Advocat, dict. hist. édit. de 1777, 3 vol. in-8°, dit qu'il fut choisi pour enseigner l'histoire aux enfants de France, quand il mourut subitement à Versailles en 1698.

nécessaires de Wicquefort, et ce qu'il y a de bon dans les petites républiques. Au reste, après y avoir pensé plus que je n'avois fait, je crois qu'il n'est à propos de commencer la lecture d'aucun mémoire de M. le Blanc, que quand on les aura presque tous : c'est une matiere qu'il est important de traiter de suite. Il ne faut pas perdre de vue ce qu'on vient de lire d'un pays, pour être en état de bien juger de ce qu'on va lire d'un pays voisin; c'est cet assemblage et ce coup-d'œil général qui fait la comparaison de toutes les parties, et qui donne une juste idée du gros de l'Europe.

Pour l'histoire des Pays-Bas, Strada est déja lu, ce me semble. On pourroit parcourir Bentivoglio. Grotius ne se laisse pas lire : on pourroit néanmoins le parcourir aussi, et lire les plus importants morceaux. On pourra s'épargner une partie de cette peine, si M. le Blanc traite les Pays-Bas, en nous donnant les extraits qui méritent d'être rapportés. Vous voyez, monsieur, que je suis plus libre à Cambrai qu'à Versailles, et que je fais mieux mon devoir de loin que de près. Ne prenez, de tout ce que je vous propose, que ce que vous jugerez convenable, et ne vous gênez point. Il sera bon que vous preniez la peine de communiquer cette lettre à M. l'abbé de Langeron, par rapport aux heures où il travaille auprès de M. le duc de Bourgogne en sa qualité de lecteur.

J'ai fait ici l'ouverture du jubilé, et j'ai déja prêché deux fois. Il me paroît que cela fait plusieurs biens: je tâche de donner aux peuples les vraies idées de la religion, qu'ils n'ont pas assez; j'acquiers de l'autorité; je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs; enfin je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement ni subtilité, et de parler précisément d'affaires. Priez Dieu, mon cher monsieur, afin que je ne sois pas une cymbale qui retentit en vain. Aimez-moi tout comme je vous aime et vous révere.

Ce sont les deux seuls plans d'études un peu étendus que nous ayons trouvés dans les manuscrits qu'on nous a confiés, et nous les avons crus dignes de la curiosité et de l'attention du lecteur.

La sagesse, la variété des connoissances de l'instituteur, s'y dévoilent, et sur-tout la facilité à se plier au goût de son éleve et à le faire servir à ses progrès, à les tourner vers ce qu'il jugeoit le plus utile, ainsi que sa prudence à ménager ses forces, à ne lui présenter que ce qu'il étoit capable de saisir et de comprendre, et à attendre, à préparer pour chaque science le moment et l'à propos pour la lui enseigner avec plus de fruit. Il fut obligé d'abandonner des travaux dont il étoit dédommagé par l'application et

l'attachement de ses augustes éleves. Il en coûta à son cœur de s'en séparer, et il eut besoin de l'humble et véritable courage qu'inspire la philosophie chrétienne pour soutenir une disgrace qui l'arrachoit à tout ce qu'il chérissoit et respectoit le plus. Nous allons le suivre dans son diocese, et rendre compte, dans le troisieme livre de sa vie, de l'emploi qu'il fit de ses dernieres années, et des exemples de vertus épiscopales qu'il ne cessa de donner à son peuple.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

Louis XIV, en donnant ordre à Fénélon de se retirer dans son diocese, lui fit dire de prendre tout le temps dont il auroit besoin pour arranger ses affaires; l'archevêque ne profita point de cette permission, il partit pour Cambrai dès le lendemain. Il écrivit en partant à madame de Maintenon.

« Je partirai d'ici, madame, demain vendredi, « pour obéir au roi. Je ne passerois point à Paris, si « je n'étois dans l'embarras de trouver un homme « propre pour aller à Rome, et qui veuille bien faire « ce voyage. Je retourne à Cambrai avec un cœur « plein de soumission, de zele, de reconnoissance et « d'attachement sans bornes pour le roi. Ma plus « grande douleur est de l'avoir fatigué et de lui dé- « plaire; je ne cesserai aucun jour de ma vie de prier « Dieu qu'il le comble de ses graces. Je consens à « être écrasé de plus en plus. L'unique chose que je « demande à sa majesté, c'est que le diocese de Cam- « brai, qui est innocent, ne souffre pas des fautes « qu'on m'impute. Je ne demande de protection que « pour l'église, et je borne même cette protection « à n'être point troublé dans le peu de bonnes œu-

« vres que ma situation présente me permet de faire « pour remplir les devoirs d'un pasteur. Il ne me « reste, madame, qu'à vous demander pardon de « toutes les peines que je vous ai causées. Dieu sait « combien je les ressens. Je ne cesserai point de le « prier, afin qu'il remplisse lui seul votre cœur. Je « serai toute ma vie aussi pénétré de vos anciennes « bontés, que si je ne les avois point perdues; et « mon attachement respectueux pour vous, ma- « dame, ne diminuera jamais ». A Versailles, le 1 d'août.

Malgré les liens si doux et si forts qui attachoient Fénélon à la cour, il s'en éloigna avec courage, et se soumit, si ce ne fut pas sans peine, du moins sans foiblesse, à tout ce que sa disgrace avoit d'amer et d'humiliant. Ce qui l'affligeoit le plus, c'étoit la douleur de ses éleves et de ses amis; c'étoient encore les nuages et les soupçons qu'on affectoit de répandre sur sa foi et sur sa docilité. A force de parler de lui au monarque, et de le représenter comme le plus entêté et en même temps comme le plus séduisant des hommes, on étoit parvenu à le rendre suspect, et à faire redouter ses qualités les plus estimables, plus encore que les défauts qu'on lui reprochoit. Louis XIV alarmé ne voyoit autour du trône qu'erreurs semées par les mains adroites qui auroient dû les en

écarter. Pour conserver aux jeunes princes la pureté de leur croyance, on lui persuada enfin d'éloigner d'eux celui qui les avoit élevés dans une soumission entiere à l'église et dans la pratique de toutes les vertus qu'exige et que commande la religion.

Plaignons les princes : les plus clair-voyants sont souvent obligés d'emprunter les yeux de ceux qui les entourent : ils ne peuvent tout voir par eux-mêmes; comment ne deviendroient-ils pas quelquefois l'instrument de la mauvaise volonté ou de la prévention d'autrui? Le motif de Louis XIV étoit respectable; l'ouvrage de Fénélon prêtoit à la censure, et le zele ardent de ses antagonistes y vit encore plus de mal qu'il n'y en avoit peut-être.

Quoi qu'il en soit, Bossuet vouloit sortir de cette affaire; et, pour la terminer, il avoit besoin de marcher de concert avec M. de Noailles, archevêque de Paris, dont la piété exemplaire avoit fait une grande impression sur Louis XIV, ainsi qu'avec M. l'évêque de Chartres, prélat très vertueux et confesseur de madame de Maintenon.

Il avoit réussi à les ébranler sur le livre de Fénélon, qui d'abord ne leur avoit point paru si dangereux, à leur faire même rejetter ses explications, mais non à les persuader de toutes les conséquences rigoureuses et condamnables qu'il en tiroit. Il vit bien

qu'il ne pourroit jamais s'en emparer entièrement, tant que l'auteur seroit à portée de leur parler. Une heure de conversation avec eux de la part de l'archevêque de Cambrai, sa douceur, sa modération, la maniere claire, simple, facile et pressante avec laquelle il répondoit à toutes les difficultés, en affoiblissoient le poids, adoucissoient ces prélats, et les ramenoient à rejetter au moins les partis extrêmes, les rétractations flétrissantes que sembloit exiger l'évêque de Meaux.

C'étoit donc toujours à recommencer. Peu accoutumé à tant de résistance, désespérant sans doute de la vaincre, il travailla et parvint à l'écarter.

On fut consterné dans le royaume de la disgrace de Fénélon. On en gémit comme d'un événement malheureux, et ses amis ne furent certainement pas les seuls à la déplorer.

Mais à la cour, mais à Paris, beaucoup de personnes y applaudirent. Ce n'est pas le pays où l'on plaint le plus les malheureux; et, fussent-ils irréprochables, on n'y manque guere de leur trouver des torts. On s'y flatta de plus que le duc de Beauvilliers, que le duc de Chevreuse, et quelques autres personnages importants dont on connoissoit l'attachement invariable pour Fénélon, perdroient bientôt leurs places et leur faveur. Que de raisons pour se réjouir de ce

que l'archevêque de Cambrai avoit perdu la sienne! que de projets, que d'espérances flatteuses n'en conçurent pas les courtisans, inquiets, empressés et avides! Fénélon n'étoit pas lui-même sans alarmes: il emporta des craintes encore plus pour ses amis que pour lui; il s'étudia à trouver des moyens de les cultiver sans les compromettre, et fut le premier à les exhorter à prendre moins d'intérêt à sa situation.

« On ne peut être plus sensible, écrivoit-il en « arrivant à Cambrai à M. le duc de Beauvilliers, on « ne peut être plus sensible à la peine que je vous « cause: le seul desir de vous soulager suffiroit pour « me faire faire toutes les choses les plus ameres et « les plus humiliantes; mais on a refusé de me laisser « expliquer, et on veut absolument m'imputer des « erreurs que je déteste autant que ceux qui me les « imputent. Cette conduite est inouie, et avec un « peu de temps elle ouvrira les yeux à toutes les per- « sonnes équitables. Pour moi, je ne songe qu'à por- « ter ma croix en paix, et qu'à prier pour ceux qui « me la font porter. Après avoir dit mes raisons à « Rome, je subirai toutes les condamnations que le « pape voudra faire. On ne verra, s'il plaît à Dieu, en « moi, que docilité sincere, soumission sans réserve, « et amour de la paix: en attendant je tâcherai de faire « ici mon devoir. Ce qui m'afflige le plus, monsieur,

« est de déplaire au roi, et de vous exposer à ne lui « être plus agréable : sacrifiez-moi; et soyez persuadé « que mes intérêts ne me sont rien en comparaison « des vôtres. Si mes prieres étoient bonnes, vous sen- « tiriez bientôt la paix, la confiance et la consolation « dont vous avez besoin dans votre place. Dieu sait « avec quelle tendresse, quelle reconnoissance et « quel respect je suis tout ce que je dois être pour « vous. »

Fénélon, rendu à son troupeau, en fut reçu avec des transports qui l'attendrirent. Me voilà, s'écria-t-il, au milieu de mes enfants, et par conséquent à ma vraie place; je prie Dieu qu'il m'aide à les instruire, à les former à la vertu, à les rendre bons et heureux. Ce fut en effet à quoi il s'appliqua le plus. Il n'est sorte de soins qu'il ne prît de ses diocésains: le riche, le pauvre, tous avoient chez lui un accès facile; tous venoient lui demander librement des conseils et de l'appui, et tous en sortoient consolés et éclairés. La contradiction, qui aigrit les hommes ordinaires, avoit guéri Fénélon d'un peu de sécheresse et d'austérité qui lui étoient assez naturelles, et l'avoit rendu encore plus facile, plus souple et plus compatissant: il sembloit qu'il n'avoit à faire que ce qu'il faisoit; et ce qu'il faisoit et ce qu'il s'efforçoit de faire le mieux, c'étoit son devoir de pasteur et d'archevêque. Il visi-

toit régulièrement son diocese, prêchoit dans toutes les églises qu'il visitoit, alloit voir les malades, soulageoit les indigents, réformoit doucement les abus, et veilloit particulièrement sur les prêtres ses coopérateurs.

C'est à former de dignes ministres pour son église qu'il donna les soins les plus assidus et les plus constants. Il savoit l'impression que fait sur le peuple le mauvais exemple ou l'ignorance de ses conducteurs: il s'appliqua donc à instruire et à élever dans la piété les jeunes gens qui se destinoient au sacerdoce. Son séminaire étoit près de Valenciennes, à huit lieues de sa résidence, et par conséquent peu à portée d'être surveillé; il le rapprocha et l'établit à Cambrai même, choisit d'excellents directeurs pour le conduire, et se fit un devoir de s'assurer par lui-même des lumieres et des dispositions à la vertu des jeunes candidats qu'il y faisoit élever.

Il assistoit, dit M. de Ramsai, qui l'a vu de si près, à l'examen des ordinands, et voyoit ainsi chaque séminariste au moins cinq fois avant que de l'ordonner prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnoit dans les temps des retraites et aux principales fêtes du séminaire, il leur faisoit de plus des conférences une fois la semaine sur les principes de la religion. Tout le monde, dans ces entretiens avoit le droit de l'in-

terrompre et de lui exposer ses difficultés. Il les écoutoit avec patience, et y répondoit avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisoit étoient hors de propos; loin de le faire sentir, il se mettoit de niveau avec chacun, s'accommodoit à sa portée, donnoit de la force aux objections les plus foibles par un tour qui lui fournissoit l'occasion de remonter aux principes, de les rappeller et de les graver fortement dans l'esprit et dans le cœur de ses auditeurs. Je l'ai entendu souvent faire ces conférences, ajoute M. de Ramsai, et j'ai autant admiré la condescendance évangélique par laquelle il se faisoit tout à tous, que la sublimité de ses discours. Rien ne nous retrace mieux, c'est encore M. de Ramsai que nous citons, le caractere de l'esprit et de la piété de M. de Cambrai, que les différentes formes qu'il prenoit dans les instructions publiques pour s'accommoder à tout comme saint Paul. Noble et sublime, mais toujours simple, le peuple le plus grossier l'entendoit, et les personnes de l'esprit le mieux cultivé l'écoutoient, non seulement sans ennui, mais avec étonnement et admiration. Tous ses sermons étoient faits de l'abondance du cœur: il n'écrivoit point, il ne préméditoit point avec cette contention d'un esprit qui veut briller et paroître; content de se renfermer dans son oratoire, il y puisoit auprès de Dieu

ces lumieres vives, ces sentiments tendres dont ses discours étoient remplis. Comme Moïse, l'ami de Dieu, il alloit sur la montagne sainte, et revenoit ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avoit appris dans ces entretiens ineffables. Il commençoit toujours par instruire, par établir les motifs de notre foi, de notre espérance, et s'élevoit ensuite à cette charité pure qui produit et qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissoit de ses discours les idées subtiles, les raisonnements abstraits, les ornements superflus, qui blessent la simplicité évangélique. Ce génie si étendu, si délicat, ne songeoit qu'à parler en bon pere, pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau. C'est, à ce qu'il nous semble, à ce genre d'éloquence persuasive que devroient principalement s'attacher les orateurs chrétiens. C'est à toucher ses auditeurs, bien plus qu'à les convaincre, qu'il faudroit s'étudier. La vérité, lorsqu'elle est armée pour ainsi dire de raisonnements, trouve une sorte de résistance dans notre orgueilleuse raison, qui se croit en droit d'en peser alors, d'en examiner rigoureusement les preuves; et leur oppose ses préventions et ses sophismes; au lieu que cette vérité s'insinue, qu'elle entraîne, lorsqu'on la présente avec simplicité, avec douceur. Tout cede ordinairement à la voix de celui qui, en nous instruisant sans nous

humilier ou nous confondre, ne paroît occupé que de nos intérêts et de notre bonheur.

Fénélon vouloit que toutes les affaires de son diocese lui fussent rapportées, et il les examinoit par lui-même; mais la moindre chose importante dans la discipline ne se décidoit que de concert avec ses vicaires généraux et les autres chanoines de son conseil, qui s'assembloit deux fois la semaine. Jamais il ne s'y est prévalu de son rang ou de ses talents, pour décider par autorité, sans persuasion : il reconnoissoit les prêtres pour ses freres, recevoit leurs avis, et profitoit de leur expérience. *Le pasteur,* disoit-il, *a besoin d'être encore plus docile que le troupeau;* il faut *qu'il apprenne sans cesse pour enseigner*, *qu'il obéisse souvent pour bien commander. Le sage agrandit sa sagesse par toute celle qu'il recueille en autrui.*

Il ne se contentoit pas de faire les fonctions éminentes de l'épiscopat, il exerçoit même celles d'un prêtre ordinaire, en confessant, en dirigeant quantité de laïques qui étoient soumis à sa conduite. On a imprimé, depuis sa mort, un recueil de lettres auxquelles nous en ajouterons beaucoup d'autres, qu'il a écrites aux personnes qui le consultoient. On verra et la confiance qu'elles avoient dans ses lumieres et dans sa bonté, et combien dans sa pratique il étoit éloigné de tourner la spiritualité dans une spéculation seche,

oiseuse et stérile. Il vouloit, dit M. de Ramsai, un amour tendre pour Dieu, et des œuvres qui répondissent à cet amour et qui en prouvassent la réalité. On y trouvera les sentiments les plus nobles, fondés sur les principes les plus sublimes, accommodés à la portée des ames les plus simples; une connoissance du cœur humain qui en dévoile tous les plis et replis; les subtilités de l'amour-propre et les délicatesses de l'amour divin, développées et distinguées; une piété douce et condescendante pour les défauts d'autrui; et cependant une mortification ou plutôt une mort qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, et qui ne laisse rien à l'amour déréglé des créatures et de soi. Ses mœurs répondoient à sa morale : dur et sévere pour lui-même, il n'affectoit pourtant pas un air austere; mais il tâchoit, par la gaieté, par l'amabilité de ses manieres, d'imiter notre divin modele, dont les mœurs simples et affables scandalisoient les dévots pharisaïques de son temps.

M. de Fénélon dormoit peu, mangeoit encore moins, et ne se permettoit aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs; la promenade étoit l'unique divertissement qu'il ait pris dans tout le temps qu'il a été archevêque de Cambrai.

Dans ses promenades, il passoit le temps à s'en-

tretenir utilement avec ses amis, ou à chercher l'occasion de faire du bien à ses diocésains. Quand il rencontroit sur son chemin quelques paysans, comme le remarque M. de Ramsai, il s'asseyoit quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeoit en bon pere sur l'état de leur famille, leur donnoit des avis pour régler leur petit ménage et pour mener une vie chrétienne. Il entroit même quelquefois chez eux pour leur parler de Dieu et les consoler dans leurs miseres. Si ces pauvres gens lui présentoient quelques rafraîchissements, selon la mode du pays, il ne dédaignoit point d'en goûter, et ne leur montroit aucune délicatesse ni sur la pauvreté de leur état ni sur la malpropreté de leurs chaumieres. Il rencontra un jour dans les champs un pauvre villageois presque au désespoir. Il alla à lui, lui parla avec bonté, et voulut savoir la cause de son affliction. Ah! mon bon seigneur, s'écria le paysan, je suis le plus malheureux des hommes. J'avois une vache qui étoit ma ressource et celle de ma famille, je ne la retrouve plus; je l'avois menée dans ces pâturages, elle a disparu: qu'est-elle devenue? que vais-je devenir? Je la chercherai avec vous, mon enfant, lui dit l'archevêque; j'espere que Dieu bénira nos soins et nos recherches. Examinons d'abord par où elle aura pu s'échapper; découvrons quelques unes de ses traces,

et encore une fois confions-nous en la providence, qui ne demande qu'à seconder nos peines et à les faire prospérer. Aussitôt il part avec cet infortuné villageois, court avec lui tout le jour, et ne revient qu'après avoir retrouvé et ramené dans son étable la vache qu'on pleuroit, qu'on croyoit perdue, et qu'on ne trouva qu'après des courses longues et fatigantes.

Ce trait, et si nous osions nous exprimer ainsi, ce pieux élan de charité, n'a pas besoin d'être relevé, et perdroit beaucoup à tous les embellissements dont on pourroit le charger.

Ne peint-il pas assez les dispositions habituelles de Fénélon? N'a-t-il pas quelque chose de si beau, mais de si bon, de si touchant, qu'on éprouve, en le racontant, encore moins d'admiration que d'attendrissement? Pauvre lui-même au milieu de son abondance, il distribuoit presque tout son revenu aux hôpitaux, aux clercs qu'il élevoit, aux couvents de filles qui étoient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux personnes de tous les rangs, de toutes les nations, qui étoient à portée d'éprouver sa générosité pendant les temps de guerre.

Son cœur libre et paisible ne se permettoit que des desirs innocents, et ne se livroit qu'à celui de plaire à Dieu. Rien n'est comparable à cette vie inté-

rieure dans laquelle il étoit toujours, où il se rappelloit sans cesse la présence de notre divin maître et ses innombrables bienfaits. Tout ce qui lui venoit de cette main bonne et puissante étoit reçu avec reconnoissance; sa disgrace même, ses humiliations, il l'en bénissoit tous les jours. Il les sentoit cependant très vivement: les inquiétudes de ses amis et tout ce qu'on débitoit contre son livre, contre sa piété, contre sa foi, l'affectoient sans rien diminuer de sa résignation. Il vouloit même garder le silence et attendre en paix la décision de Rome, où il avoit lui-même déféré son livre. Ses amis le firent manquer à cette sage et modeste résolution, en lui mandant que la cause du pur amour en souffroit. Il se rendit à leurs instances; et non content de faire passer à Rome ses explications à M. l'abbé de Chanterac, son grand vicaire, qu'il y avoit député pour poursuivre un jugement, il entreprit de répondre à tous les écrits qui paroissoient contre lui.

C'est à regret que nous entrons dans les détails de cette grande affaire; c'est en condamnant ce que l'église condamne dans la doctrine de Fénélon; c'est très certainement avec les sentiments de docilité et de soumission qu'il eut toujours dans l'ame, et qu'il justifia si bien lorsqu'elle fut enfin terminée : mais on en parle encore si diversement, et quelquefois si légèrement,

qu'il nous a semblé nécessaire de l'exposer de maniere à fixer les idées et à diriger le jugement qu'on en peut porter.

Nous croyons avoir suffisamment étudié la conduite et les ouvrages des deux grands prélats dont nous allons nous occuper, et nous n'en dirons rien qui ne réponde au respect qu'ils méritent et à l'impartialité qu'on doit attendre d'un historien véridique. Nous montrerons l'un, grand par l'ardeur et la sagacité de son zele; et l'autre, non moins étonnant peut-être par la réunion des talents les plus rares et de la plus humble soumission.

M. de Meaux, comme nous l'avons déja observé, entra dans l'examen de la doctrine de madame Guyon, par égard pour M. de Fénélon et sur ses pressantes sollicitations. Il y mit d'abord beaucoup de douceur, de condescendance, de sagesse et de ménagement. Sans être ce qu'on appelle dévot, il étoit pieux, et il avoit pour la piété, pour toutes les pratiques qui l'excitent et l'entretiennent, non seulement le respect le plus sincere, mais le zele le plus véritable. Il vit souvent madame Guyon, examina ses livres et ses manuscrits, consulta les meilleurs ouvrages de spiritualité, et pria lui-même beaucoup pour demander à Dieu et qu'il l'éclairât et qu'il le préservât de rien prononcer qui pût décréditer l'oraison et en éloigner

les fideles. On peut voir la lettre qu'il écrivit à cette dame, et qui se trouve dans la nouvelle édition de ses œuvres, petit *in-folio*, tome 6, page 22 de l'avertissement. Elle peint un caractere vrai, circonspect, bon, compatissant, et nullement prévenu contre la mysticité. Il expose ce qui le touche dans la vie et les écrits de madame Guyon. « *C'est*, lui dit-il, *cette in-* « *satiable avidité de croix et d'opprobres, et le choix* « *que Dieu a fait pour vous de certaines humiliations* « *et de certaines croix où son doigt et sa volonté sem-* « *blent être marqués* ». Il l'avertit ensuite avec une bonté paternelle de ne pas montrer de si grands sentiments d'elle-même. « Je ne pense pas, c'est « Bossuet qui parle, qu'il vous soit permis de croire « et de dire que vous êtes dans un état apostolique : « déposez donc ce langage, et exécutez la résolution « que Dieu vous inspire de vous séquestrer, de ne « plus écrire..... Je ne prétends pas vous exclure d'é- « crire pour vos affaires, ni pour entretenir avec vos « amis une correspondance de charité. Ce que je pré- « tends, c'est l'exclusion de tout air de dogmatiser, « ou d'enseigner, ou de répandre des graces par cette « si extraordinaire communication qu'on peut avoir « avec vous. Je mets encore au rang des choses que « vous devez déposer, toutes prédictions, visions, « miracles, et en un mot toutes choses extraordinai-

« res, quelque ordinaires que vous vous les figuriez
« dans certains états; car tout cela est au rang des pâ-
« tures de l'amour propre, si l'on n'y prend pas beau-
« coup garde..... Persistez, ajoute-t-il, dans le senti-
« ment où vous êtes de vous soumettre à tout ce qu'il
« plaira inspirer aux évêques et aux docteurs approu-
« vés, pour réduire vos expressions et vos sentiments
« à la regle de foi et aux justes bornes des traditions
« et des dogmes catholiques. Ma seule difficulté, c'est
« sur la voie où vous prétendez être, et dans la décla-
« ration que vous faites que vous ne pouvez rien de-
« mander pour vous, pas même de ne pas pécher et
« de persévérer dans le bien jusqu'à la fin de votre vie,
« qui est cependant une chose qui manque aux états
« les plus parfaits, et que, selon saint Augustin, Dieu
« ne donne qu'à ceux qui la demandent. Voilà ce qui
« me fait une peine que jusqu'ici je n'ai pu vaincre,
« quelque effort que j'aie pu faire pour entrer, s'il
« se pouvoit, dans vos sentiments et dans les expli-
« cations des personnes spirituelles que vous con-
« noissez (et c'étoit vraisemblablement Fénélon),
« avec qui j'ai traité à fond de cette disposition. La
« raison qui m'empêche, c'est qu'elle paroît direc-
« tement contraire aux commandements que Jésus-
« Christ nous fait tant de fois, de prier, de veiller sur
« nous; ce qui regarde tous les chrétiens et tous les

« états.... La raison de cette impossibilité me paroît « encore plus insupportable que la chose en elle-mê- « me. A l'endroit où vous vous objectez à vous-même « qu'on a du moins besoin de prier pour soi afin de « ne pas pécher, vous faites deux principales répon- « ses; l'une, que c'est quelque chose d'intéressé, où « une ame parvenue à ce degré ne peut s'appliquer, « que de prier qu'on ne peche pas; l'autre, que c'est « l'affaire de Dieu et non pas la nôtre. Ces deux ré- « ponses répugnent autant à la foi l'une que l'autre. « Que ce soit quelque chose d'intéressé que de prier « Dieu qu'on ne peche pas, c'est de même que si l'on « disoit que c'est quelque chose d'intéressé de de- « mander à Dieu son amour; car c'est la même chose « de demander à Dieu de l'aimer toujours, et de lui « demander de ne l'offenser jamais..... Ce qui rend « la chose encore plus difficile et plus étrange, c'est « que ce n'est pas seulement par une impuissance « particuliere à un certain état et à certaines person- « nes, qu'on attribue cette cessation de toutes de- « mandes pour soi; ce qui du moins sembleroit mar- « quer que ce seroit une chose extraordinaire : mais, « au contraire, on éloigne cette idée, on veut que ce « soit une chose ordinaire et comme naturelle au « dernier état de la perfection chétienne. On donne « des méthodes pour y arriver; on commence dès les

« premiers degrés à se mettre dans cet état. On re-
« garde comme le terme de sa course d'en venir à
« cette entiere cessation, et c'est là qu'on met la per-
« fection du christianisme. On regarde comme une
« grace de n'avoir plus rien à demander dans un temps
« où l'on a encore de si grands besoins; et la demande
« devient une chose si étrangere à la priere, qu'elle
« n'en fait plus aucune partie, encore que Jésus-Christ
« ait dit si souvent: *Vous ne demandez rien en mon
« nom; veillez et priez; cherchez, demandez, frap-
« pez:* et saint Jacques, *Quiconque a besoin, qu'il
« demande à Dieu:* de sorte que cesser de deman-
« der, c'est dire en d'autres termes qu'on n'a plus
« besoin de rien.

« L'autre réponse, qui est de dire qu'on n'a point
« à se mettre en peine de ne plus pécher, ni à faire à
« Dieu cette demande, parceque c'est l'affaire de
« Dieu, ne me paroît pas moins étrange, puisque
« c'est véritablement l'affaire de Dieu: mais c'est
« aussi tellement la nôtre, que, si nous nous allions
« mettre dans l'esprit que Dieu fera en nous tout ce
« qu'il faudra, sans que nous nous disposions à coo-
« pérer avec lui, et même à exciter notre diligence à
« le faire, ce seroit tenter Dieu autant et plus que si
« l'on disoit qu'à cause que Dieu veut que nous aban-
« donnions à sa providence le soin de notre vie, il ne

« faudroit ni labourer, ni semer, ni apprêter à man-
« ger; et je dis que s'il y a quelque différence entre
« ces deux sortes de soins, c'est que celui qui regarde
« les actes intérieurs est d'autant plus nécessaire, que
« ces actes sont plus parfaits, plus importants, plus
« commandés et voulus de Dieu que tous les autres.
« La nature du libre arbitre est d'être instruit, con-
« duit, exhorté; et non seulement il doit être exhor-
« té et excité par les autres, mais encore il le doit
« être par lui-même; et tout ce qu'il y a à observer
« en cela, c'est que lorsqu'il s'excite et s'exhorte ainsi,
« il est prévenu, et que Dieu lui inspire les exhor-
« tations qu'il se fait à lui-même: mais il ne s'en doit
« pas moins exciter et exhorter au-dedans selon la
« maniere naturelle et ordinaire du libre arbitre, par-
« ceque la grace ne se propose pas de changer en tout
« cette maniere, mais seulement de l'élever à des
« actes dont on est incapable par soi-même...... On
« se trompe donc manifestement quand on imagine
« un état où tout cela est détruit (c'est-à-dire l'obli-
« gation de demander son salut et de s'y exciter), et
« qu'on met dans cet état la perfection du culte
« chrétien, sans qu'il y ait aucun endroit de l'écriture
« où on le puisse trouver, et y ayant tant d'endroits
« où le contraire paroît.

« On ne se trompe pas moins quand on regarde

« comme imperfection, de réfléchir, de se recour-
« ber sur soi-même...... mais, au contraire, c'est un
« don de Dieu de réfléchir sur soi-même pour s'hu-
« milier.......... ou pour connoître les dons qu'on a
« reçus... C'est encore, sans difficulté, un acte réflexe
« et recourbé sur soi-même, que de dire, *Pardonnez-*
« *nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux*
« *qui nous ont offensés*...... Mais celui qui fait cet
« acte réfléchi, *Pardonnez-nous*, peut bien faire celui-
« ci, *ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-*
« *nous du mal*...... Voilà donc des actes réfléchis et
« très parfaits; ce qui me fait conclure encore que
« les actes les plus exprès et les plus connus ne répu-
« gnent en aucune sorte à la perfection, pourvu qu'ils
« soient véritables...... et du fond du cœur.......

« De là suit encore qu'il ne faut pas tant louer la
« simplicité, ni porter le blâme qu'on fait de la mul-
« tiplicité jusqu'à nier la distinction des trois actes
« dont l'oraison, comme toute la vie chrétienne, est
« nécessairement composée, qui sont les actes de
« foi, d'espérance et de charité: car puisque ce sont
« trois choses selon saint Paul, et trois choses qui
« peuvent être l'une sans l'autre, leurs actes ne peu-
« vent pas n'être pas distincts; et encore qu'à les
« regarder dans leur perfection, ils soient insépara-
« bles dans l'ame du juste, il n'y aura rien d'imparfait

« de les voir comme distincts, puisque ce n'est que « connoître une vérité, non plus que de les exercer « comme tels, puisque ce n'est que les exercer selon « la vérité même. Il ne faut donc pas mettre l'im- « perfection ou la propriété à faire volontairement « des actes exprès et multipliés, mais à les faire com- « me venant de nous...... ainsi il ne faut pas séparer « l'abandon, qu'on donne avec raison pour la per- « fection de l'amour, d'avec la foi et la confiance; ce « sont assurément trois actes distincts, quoiqu'unis, « et c'est aussi ce qui en fait la simplicité.

« Il ne faut donc pas se persuader qu'on y déroge, ni « qu'on fasse un acte imparfait et propriétaire, quand « on demande pardon à Dieu, ou la grace de ne plus « pécher. La proposition contraire, si elle étoit mise « par écrit, seroit universellement condamnée comme « contraire au commandement exprès, et par consé- « quent à une vérité très expressément révélée. »

M. Bossuet réfute ensuite tous les exemples mal appliqués qu'on allegue en faveur de ces opinions étranges : il revient, par une premiere addition, aux actes réfléchis, et cite ces paroles de la préface, *Sursum corda,* et la réponse qu'y font les fideles : « Ce « sont, dit-il, des actes et des réflexions sur soi-mê- « me et sur ses actes propres; et si le retour qu'on « fait sur soi-même pour y connoître les dons de

« Dieu étoit un acte intéressé, il n'y en auroit « point qui le fût davantage que l'action de graces: « mais ce seroit une erreur manifeste de le qualifier « de cette sorte, et encore plus d'accuser l'église d'in- « duire ses enfants à de tels actes quand elle les induit « à l'action de graces. Il en faut dire autant de la de- « mande, qui, comme nous l'avons dit, n'est ni plus « ni moins intéressée que l'action de graces. Toutes « ces actions sont pures, sont donc simples, sont par- « faites, quoique réfléchies et ayant toutes un rap- « port à nous. Il faut que tous les fideles se confor- « ment au desir de l'église, qui leur inspire ces senti- « ments dans son sacrifice; ce qu'on ne fera jamais, « mais plutôt on fera le contraire, si on regarde ces « actes comme intéressés, car c'est leur donner une « manifeste exclusion.

« Pour m'expliquer mieux sur les actes réfléchis, « ajoute M. de Meaux, en voici un de saint Jean, « *épit.* 1, *chap.* 3, *v.* 8 : Mes *petits enfants, n'aimons* « *pas de paroles ni de langue, mais par œuvres et en* « *vérité*, etc.... et ces expressions de saint Paul : *J'ai* « *combattu*, etc.... Je demande si ce sont là des actes « des parfaits, ou des imparfaits. S'ils sont des parfaits, « ils ne sont ni intéressés, ni propriétaires...... Il ne « faut donc pas tant blâmer ces actes réfléchis, qui « sont, comme on voit, des plus parfaits, et en même

« temps des plus humbles, et qui néanmoins, bien « loin d'étouffer en nous l'esprit de demande, sont, « selon saint Jean, un des fondements qui nous fait « demander avec confiance. Au reste, je ne veux pas « dire que toutes les ames saintes doivent toujours « être expressément dans la pratique de ces actes : ce « que je veux dire, c'est que ces dispositions sont « saintes et parfaites, et que c'est combattre directe- « ment le Saint Esprit que de les traiter non seule- « ment d'imparfaites, mais encore de propriétaires « et d'impures, ou de faire comme une espece de « regle pour les parfaits des dispositions différentes. »

Dans l'extrait que nous donnons de cette longue lettre, nous insistons sur les erreurs principales et vraiment frappantes que découvrit M. de Meaux dans les méthodes et les écrits de madame Guyon. Il les condamne : et pouvoit-il faire autrement? mais pouvoit-il aussi y mettre plus de ménagement et de bonté?

« J'écris ceci, lui mande-t-il en finissant, j'écris « ceci sous les yeux de Dieu, mot à mot comme je « crois l'entendre de lui par la voix de la tradition « et de l'écriture, avec une entiere confiance que je « dis la vérité. Je vous permets néanmoins de vous « expliquer encore; peut-être se trouvera-t-il dans « vos sentiments quelque chose qui n'est point assez

« débrouillé, et je serai toujours prêt à l'entendre.
« Pour moi j'ai voulu exprès m'exprimer au long, et
« ne point épargner ma peine pour satisfaire au de-
« sir que vous avez d'être instruite.

« Je vous déclare cependant que je loue votre do-
« cilité, que je compatis à vos croix..... J'aurois en-
« core beaucoup de choses à vous dire sur vos écrits;
« et je le ferai quand Dieu m'en donnera le mouve-
« ment, comme il me semble qu'il me l'a donné
« cette fois. Au reste, sans m'attendre à des mouve-
« ments particuliers, je prendrai pour un mouve-
« ment du Saint Esprit tout ce que m'inspirera pour
« votre ame la charité qui me presse et la prudence
« chrétienne. »

Madame Guyon parut très satisfaite de ce premier examen; mais ses amis, aussi ardents et moins humbles, moins soumis qu'elle, ne montrerent pas les mêmes sentiments. Elle-même parla, écrivit, de maniere à faire croire qu'elle tenoit encore à ses opinions, et qu'elle avoit cédé aux raisons de M. de Meaux plus par déférence que par persuasion. On en fut peu édifié; les craintes du quiétisme se renouvellerent; les alarmes sur la personne qui l'avoit insinué, et même assez clairement enseigné, prirent plus de corps : il fallut en venir à un nouvel examen; et il se fit à Issy, comme on le sait, par M. de Meaux,

M. de Châlons depuis archevêque de Paris, M. l'abbé de Fénélon, et M. Tronson supérieur de saint Sulpice. Tout y fut mûrement discuté, et l'on y dressa trente quatre articles, que tous signerent comme une regle sûre pour distinguer la véritable oraison de celle qui mene à l'illusion et à l'erreur. Jusques là tout alloit assez bien, et la confiance de Fénélon pour M. de Meaux ne paroissoit point altérée : cependant l'aveu que Bossuet fit à Fénélon, qu'il n'avoit point lu la plupart des auteurs mystiques, laissa à ce dernier une sorte de persuasion que, tout grand théologien que fût ce prélat, il étoit néanmoins peu propre à prononcer sur les matieres de *spiritualité;* et M. de Meaux, de son côté, à qui Fénélon avoit fourni des extraits de tous les écrivains ascétiques, crut y voir du penchant pour les opinions de madame Guyon, et une affectation marquée de justifier tout ce qu'elle avoit avancé, et de l'autoriser par de grands exemples. Il en étoit vraiment inquiet : son amitié, l'intérêt qu'il prenoit à sa personne, et tout ce qu'il attendoit de ses talents et de sa piété pour le bien de la religion et de l'état, augmentoient ses craintes et lui inspirerent le desir de le détromper. Dans cette vue, et pour porter au quiétisme le dernier coup, il entreprit son Instruction sur les états d'oraison, en prévint Fénélon,

déja archevêque de Cambrai, promit de la lui communiquer, et de la composer de maniere à mériter son suffrage et son approbation. Fénélon applaudit à ce projet, et répondit à M. de Meaux, comme nous l'avons déja dit, qu'il étoit très disposé à le seconder et même à aller travailler avec lui s'il le jugeoit convenable. Mais quand l'ouvrage fut achevé, quand M. de Meaux le lui eut fait passer en manuscrit, Fénélon, en le parcourant, s'apperçut que les écrits de madame Guyon n'étoient pas ménagés; qu'on en montroit et le venin et l'accord avec ceux de Molinos et de Malaval; que de plusieurs de ses principes on tiroit de terribles et de justes conséquences: il s'arrêta, ne voulut pas en poursuivre la lecture, le renvoya à M. de Meaux, et lui fit dire qu'il ne l'avoit pas lu, parceque dès les premieres pages il avoit apperçu un dessein formé de décréditer une personne qu'il estimoit, et qu'il avoit laissé estimer à beaucoup d'autres; qu'on lui prêtoit (à cette personne) des sentiments et un systême qu'elle désavouoit, et que par conséquent il n'étoit plus permis de lui attribuer.

Aussi Bossuet n'attaquoit point sa personne, et louoit par-tout sa soumission; mais, comme quelques uns de ses ouvrages étoient imprimés et assez répandus, il falloit bien en découvrir le danger, et le découvrir de maniere à guérir les ames simples et de

bonne foi qui s'étoient laissé prévenir. Il est malheureux qu'une délicatesse peut-être à contre-temps ait arrêté Fénélon : n'auroit-il pas pu approuver cette instruction avec des réserves qui, sans épargner la doctrine, seroient tombées sur les intentions et sur la docilité de madame Guyon, et qui lui auroient épargné à lui-même des soupçons fâcheux qu'autorisoit son refus, et que justifia son explication des Maximes des Saints? Quoi qu'il en soit, rien ne put l'ébranler, et lui-même se détermina alors à composer ce fameux ouvrage, qui lui attira tant de disgraces, le jetta dans des travaux sans fin, et n'aboutit qu'à une condamnation, dont il se releva, il est vrai, par le courage et l'humilité avec laquelle il la reçut et il s'y soumit.

Il nous paroît nécessaire, pour instruire nos lecteurs de ce trop fameux procès, d'en rapporter, au moins par extrait, les principales pieces. On nous pardonnera donc, à ce que j'espere, l'espece de sécheresse que de pareilles discussions pourroient répandre sur cette partie de la vie de Fénélon.

L'instruction de M. de Meaux sur les états d'oraison est divisée en cinq traités. Dans le premier, il propose les faux principes des mystiques qu'il attaque, et leur mauvaise théologie, avec une censure de leurs erreurs. Pour les réfuter à fond, ajoute-t-il, le second traité fera voir les principes communs de

l'oraison chrétienne. Le troisieme exposera par les mêmes regles les principes des oraisons extraordinaires dont Dieu favorise quelques uns de ses serviteurs. Les épreuves et les exercices font le sujet du quatrieme. Enfin je conclurai cet ouvrage en expliquant les sentiments et les locutions des saints docteurs dont les faux mystiques ont abusé, et par-tout je tâcherai d'empêcher que l'abus qu'ils en auront fait ne fasse perdre le goût de la vérité et de la priere.

C'est ce qu'il y avoit réellement à craindre dans cette malheureuse dispute, et ce que le génie, la piété et la sagesse de Bossuet, lui ont merveilleusement fait éviter. Cet ouvrage, digne de son auteur, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, est un chef-d'œuvre de sagacité et d'érudition.

Il se plaint, dès son début, des exagérations des anciens mystiques, de leurs allégories, de leurs suppositions par impossible, et remarque que les nouveaux, au lieu de les tempérer, les ont poussées jusqu'à un excès qu'il n'y a plus moyen de supporter, et y ont ajouté des choses que personne n'avoit pensées avant eux.

Après avoir donné une idée générale du quiétisme, qui met la sublimité et la perfection dans des choses qui ne sont pas, ou en tout cas qui ne sont pas de cette vie, il en expose le premier principe : que, lorsqu'on

s'est une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours s'il n'est révoqué, et qu'il ne faut point le réitérer ni renouveller, puisque nulle distraction, nulle occupation étrangere à Dieu, puisque le sommeil même ne peut plus l'interrompre. Mais où a-t-on pris ce nouveau principe, que tout acte dure de soi s'il n'est révoqué? La raison et l'expérience nous apprennent, au contraire, que tout acte en cette vie est passager : nos actes les plus parfaits sont sujets à s'éteindre, comme nous ne l'éprouvons que trop parmi les occupations de cette vie; c'est pourquoi on ne prescrit rien tant au chrétien que le renouvellement des actes intérieurs.

Il est vrai que ces prétendus parfaits répondent qu'ils ne défendent pas ces actes renouvellés au commun des chrétiens, mais seulement à ceux qui sont élevés aux oraisons extraordinaires : comme s'il y avoit des états dans cette vie où l'on fût dispensé de s'exciter à bien faire et d'en renouveller la résolution

Ces auteurs, à la vérité, Falconi, Molinos, Malaval et madame Guyon, sement çà et là dans leurs écrits certains petits correctifs; c'est que la force de la vérité arrache toujours beaucoup de choses à ceux qui s'égarent, et il en faut dire quelquefois qui fassent passer les autres.

C'est encore une conséquence de cette doctrine,

qu'il ne faut point se donner de peine pour se recueillir, quelque distrait et occupé qu'on ait été; car les actes bien faits une fois, comme l'est sans doute celui du recueillement produit au commencement de la vie intérieure, ne périssent point. Ce sont là les moyens faciles qu'on propose pour l'oraison.

En voici d'autres qui ne sont pas moins dignes d'attention; c'est que tous les actes explicites sur la trinité, sur l'incarnation, sur les attributs divins, sur les articles du *Credo* et sur les demandes du *Pater*, ne sont plus d'obligation pour ces superbes parfaits.... Tout est renfermé par eux dans un acte confus et éminent où tous les autres se trouvent, autant qu'il est nécessaire pour contenter Dieu..... On pousse le raffinement encore plus avant, puisqu'on trouve une espece de perfection plus éminente dans l'exclusion des attributs divins pour se réduire *à la nature confuse et indistincte* de l'essence seule. Quand ils se croient arrivés, comme ils parlent, *en Dieu seul*, c'est redescendre que de contempler la trinité ou l'incarnation; l'on ne dit donc plus le *credo*, et l'on se trouve trop parfait pour en produire les actes.

Croiroit-on que les chrétiens pussent donner dans ces excès? Bossuet prouve toutes ces erreurs par des passages tirés de Molinos, de Malaval, du *Moyen court*, des *Torrents*, et de l'*Interprétation du cantique*.

Il fait voir que, malgré leurs échappatoires et tout ce qu'ils disent pour éviter de tels reproches, leurs principes, et même leurs paroles, conduisent à ces terribles conséquences.

C'est donc une fausse subtilité et une erreur dangereuse de renvoyer aux commençants la contemplation des attributs divins et de réserver aux parfaits celle de l'essence seule : c'est faire pour les parfaits un autre symbole que celui que l'on a toujours révéré comme le symbole des apôtres; et l'on ne peut s'élever au-dessus de la foi qui nous propose à croire les attributs de Dieu, que par une fausse et imaginaire transcendance.... Quelle erreur de dire, comme Malaval, qu'en pensant aux attributs de Dieu en particulier, *on semble partager Dieu en plusieurs pieces!* Isaïe et les Séraphins, qui adoroient Dieu comme saint, mettoient-ils en pieces sa simplicité? C'est au contraire réunir ces divines perfections, et seulement aider la foiblesse humaine, qui ne peut pas tout porter à la fois, que de les considérer par des vues distinctes. J'avoue, dit Bossuet, qu'une ame attirée par un instinct particulier à contempler Dieu comme Dieu, peut bien durant ces moments ne penser ni à la sainte humanité de Jésus-Christ ni aux personnes divines, ni, si vous voulez, à certains attributs particuliers. Ce qu'on réprouve dans ces faux mystiques, c'est

l'exclusion permanente et par état de ces objets divins dans la parfaite contemplation, et, ce qui est encore plus pernicieux, dans toute la durée de cet état, puisque l'acte de contemplation y est, selon eux, continu et perpétuel, par où l'on est induit à la suppression des actes de foi explicite absolument commandés par l'évangile. Ils n'épargnent pas plus les demandes qui sont contenues dans l'oraison dominicale que les articles du symbole : les demandes, selon eux, sont toutes intéressées, indignes par conséquent de la générosité de nos parfaits, à la réserve peut-être de celle-ci, *fiat voluntas tua*, votre volonté soit faite, encore que Jésus-Christ, qui sans doute en a bien connu toute la force, n'ait pas laissé de nous commander toutes les autres. C'est à ne considérer rien, à ne desirer rien, à ne vouloir rien, à ne faire aucun effort, que consistent la vie, le repos et la joie de l'ame : expressions de Molinos, copiées pour le sens par Malaval et par madame Guyon, comme on le peut voir dans les endroits cités par M. de Meaux. Ne regardez plus, disent-ils, comme une peine, l'impuissance de faire à Dieu aucune demande, puisqu'il ne lui faut pas même demander le bonheur de le posséder. C'est ici, continue-t-on, que *la foi commence d'opérer excellemment*, quand on fait cesser toutes les demandes comme imparfaites et intéressées; comme

si c'étoit l'offenser et l'importuner dans un extrême besoin, de demander quelque chose à celui dont les richesses aussi-bien que les bontés sont inépuisables.

Mais les raisons qu'on allegue sont encore plus pernicieuses que la chose même. Il y en a deux : l'une est la plénitude de la jouissance, qui empêche tous les desirs et par conséquent toutes les demandes: l'autre est le parfait désintéressement et désappropriation de cette ame, qui l'empêche de rien demander pour elle. La premiere est le comble de l'égarement. Cette plénitude qu'on vante *dans la jouissance du centre* avec cette parfaite possession *du bien aimé dans son essence et dans ses puissances d'une maniere très réelle et invariable au-dessus de tout temps, de tout moyen, de tout lieu*, c'est une illusion des béguards. Il y a une telle différence entre la plénitude qu'on peut concevoir en cette vie et celle de la vie future, qu'il reste toujours ici bas de quoi espérer, de quoi desirer, de quoi demander jusqu'à l'infini, et que supprimer les demandes, c'est oublier ses besoins et nourrir sa présomption de la maniere la plus outrée et la plus dangereuse.

La seconde raison de cet état où l'on supprime les demandes, c'est qu'ils les font regarder comme intéressées. Mais desirer, demander son salut pour

obéir à Dieu, comme une chose qu'il veut, et qu'il veut que nous voulions et que nous demandions comme le comble de sa gloire et la plus parfaite manifestation de sa grandeur, c'est constamment, de l'avis de tout le monde, un acte de charité.

N'est-il pas certain que tous les desirs de posséder Dieu, qu'on voit dans les Psaumes, dans saint Paul et dans tous les saints, sont des desirs inspirés par un amour pur, et qu'on ne peut accuser d'être imparfaits sans un manifeste égarement, ni s'élever au-dessus sans une extrême présomption?

Aussi nos mystiques tâchent de tempérer leurs excès en disant qu'*on ne sauroit rien demander à Dieu ni rien desirer de lui qu'il n'en donne le mouvement.* Ou l'on entend par ce mouvement l'inspiration prévenante commune à tous les justes; et alors on ne dit rien d'à-propos : ou l'on entend une inspiration particuliere, ce qui est assez vraisemblable, puisqu'il s'agit de quelque chose de particulier à cet état; et alors c'est une erreur : car c'en est une de croire que, pour demander ou pour prier, le commandement exprès de Jésus-Christ, son exemple et celui de tout ce qu'il y a de saints, ne suffisent pas à certaines ames, comme si elles étoient exemptes de pratiquer ces commandements ou de suivre ces exemples.

Dieu, dit le concile de Trente, ne commande rien d'impossible; mais, en commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas, et il nous aide à le pouvoir. Selon cette définition, toute ame juste doit croire que la priere lui est possible autant qu'elle est nécessaire et commandée; enfin que le mouvement de la grace ne nous manque pas pour accomplir le précepte de Jésus-Christ : *Demandez, et vous obtiendrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert.*

Enfin, au lieu de dire, comme les mystiques, *Si le Saint-Esprit agit en nous, il faut le laisser faire*, on doit dire : S'il agit en nous, s'il nous excite à de saints gémissements, il faut agir avec lui, avec lui s'exciter soi-même et faire de pieux efforts pour enfanter l'esprit de salut et d'adoption. Ainsi la conséquence qu'ils tirent de ces mots, *Pourquoi, après cela, nous accabler de soins superflus et nous fatiguer dans la multiplicité de nos actes, sans jamais dire Demeurons en repos ?* est un abus manifeste de l'évangile : car c'est mettre au rang des soins superflus le soin de s'exciter à prier Dieu; c'est attribuer à une mauvaise multiplicité, la pluralité des actes que Dieu nous commande; c'est induire les ames à un faux repos, à un repos que Dieu leur défend.... à cet abandon enfin qui paroît le fond du systême de ces faux mystiques.

L'abandon, selon qu'il est révélé dans ces paroles de saint Pierre, *Jettez en lui toute votre sollicitude, tous vos soins, toutes vos espérances*, et dans cent autres semblables, est d'obligation pour tous les fideles. Il faut donc que nos prétendus parfaits, qui veulent nous expliquer des voies particulieres, entendent aussi dans l'abandon qui en fait le fond quelque chose de particulier. Or, jetter en Dieu tous ses soins et s'abandonner à lui, selon saint Pierre, c'est vouloir tout ce qu'il veut; par conséquent vouloir son salut, parcequ'il veut que nous le voulions; en prendre soin, parcequ'il veut que nous en prenions soin; lui demander pour cela tout ce qui nous est nécessaire, c'est-à-dire la continuation de ses graces et la persévérance; croire avec une ferme et vive foi que notre salut est l'œuvre de Dieu plus que la nôtre; dans cette foi, en attendre l'effet et les graces qui y conduisent de sa pure libéralité, et lui demander ses dons, qui font nos mérites. Voilà jusqu'où l'abandon se doit porter. Mais ce n'est pas assez pour nos quiétistes : selon eux, l'effet le plus profond de l'*anéantissement doit être l'indifférence pour le succès* de tout ce que l'on fait pour son salut et pour celui du prochain..... Ainsi, sous prétexte de s'abandonner aux volontés inconnues de Dieu, on méprise celles qu'il nous a révélées dans ses commandements

pour en faire notre regle. La volonté que Dieu nous déclare par ses saints commandements, c'est qu'il veut que nous desirions notre salut, que nous lui demandions ses graces, et que nous craignions plus que toutes choses d'en mériter la soustraction par nos péchés; que nous en demandions tous le pardon à Dieu, et le priions qu'il nous fasse vaincre les tentations qui nous y portent. Voilà ce que Dieu commande, et à quoi les nouveaux mystiques ne peuvent plus seulement songer. Au contraire, ils font sur les volontés inconnues de Dieu des actes qu'il ne leur demande pas, comme sur leur réprobation et sur celle des autres.

C'est une suite de cette doctrine, que ni l'oraison dominicale ni les Psaumes, qui sont remplis de tant de demandes, ne sont pas les oraisons des parfaits. En effet, comment ajuster nulle demande avec sept demandes expresses; nul acte distinct avec cent actes distincts sans lesquels on ne peut dire les Psaumes; nulle affection, nul desir, avec ces affections perpétuelles et ces desirs dont sont pleins ces divins cantiques; enfin nul soin de s'exciter soi-même à produire des actes et des desirs, avec ces continuelles excitations où David se dit à lui-même : *Mon ame, bénissez le Seigneur?* etc.

Ils disent qu'ils font toutes les demandes et tous

les actes commandés, dans un seul *acte éminent qui comprend tous les autres.* Qu'on définisse donc cet acte : où le trouvera-t-on? dans quel endroit de l'écriture?..... Enfin, de quelque maniere qu'on définisse ce prétendu acte éminent, ou abandon, ou indifférence, ou présence fixe de Dieu, ou comme on voudra; cet acte, s'il est véritable, aura été connu de Jésus-Christ, et cependant il n'en a pas moins commandé les autres actes à tout le monde indifféremment.

Il faut donc croire d'une ferme foi que Jésus-Christ, qui sait ce qui nous est propre, a vu qu'il étoit convenable et nécessaire à l'homme de développer tous ces actes, de former toutes ces demandes, pour entrer dans la dépendance où l'on doit être envers Dieu, pour exercer les vertus et les mettre au jour, pour s'y affermir, pour se rendre attentif à ses besoins..... en un mot, pour exercer davantage, et par là mieux conserver, ou même accroître et fortifier, la charité.

Toutes ces regles sont renversées dans l'abandon et l'indifférence des nouveaux mystiques. *Ils s'oublient de tout intérêt de salut et de perfection pour ne penser qu'à l'intérêt de Dieu;* comme si Dieu avoit un autre intérêt que de faire du bien à ceux qui l'aiment, ou une autre gloire plus grande que celle de

se rendre admirable dans ses saints. On voit donc que cette maniere de séparer nos intérêts d'avec ceux de Dieu, poussée à l'extrémité où la poussent les faux mystiques, éteint le précepte de la charité que nous nous devons à nous-mêmes et au prochain; car la même sécheresse qu'ils ont pour eux, ils l'ont aussi pour les autres.

Il arrive que ces ames prétendues parfaites perdent peu à peu l'horreur du péché, que la piété inspire à toute ame juste; car, dans ces fausses sublimités, premièrement, on ne demande point pardon à Dieu, puisqu'on ne lui demande rien du tout, de peur de lui paroître intéressé; secondement, on ne laisse aucun lieu à la componction.

Quant à cette superbe sentence où l'on assure qu'il est plus parfait de haïr le péché sans s'en affliger et sans en être contrit, parceque c'est le haïr comme Dieu le hait lui-même, ce sont là de spécieuses paroles, mais dont la signification est pernicieuse; et l'on y reconnoît ces ames qui ne conçoivent la perfection qu'en la poussant sans mesure au-delà du but. Il n'appartient pas à la créature de haïr le péché de cette sorte. Dieu nous commande de le haïr comme le doivent haïr des créatures pécheresses, c'est-à-dire comme étant en elles le souverain mal, le plus nuisible de tous les maux, ce qui n'est point à l'égard de

Dieu, à qui ses ennemis ne peuvent nuire; et encore comme un mal qui les sépare de Dieu, contre lequel aussi il nous est expressément commandé de nous munir, en disant, non pas toujours, mais en tout état et dans les temps convenables : Pardonnez-nous nos fautes, et ne nous induisez point en tentation.

C'est encore une maxime qui tend à éteindre l'horreur du péché, de dire que la perfection consiste *à ne s'en plus souvenir*, sous prétexte qu'on est arrivé à un degré où le meilleur est d'oublier ce qui nous concerne pour ne se souvenir que de Dieu. Quoi donc! est-ce oublier Dieu que d'être affligé de son péché pour l'amour de lui? Mais tout cela entraîne des retours, des réflexions; et nos mystiques les rejettent : c'est, selon eux, se reprendre soi-même, que de rentrer dans son intérieur et d'y réfléchir.

Comment accorder ce sentiment avec les préceptes dont les saints livres sont remplis : *Veillez sur vous; considérez vos voies; que vos yeux précedent vos pas; prenez garde à vous*, c'est-à-dire, selon saint Basile, *observez le temps présent, prévoyez l'avenir?*

Dans l'état où nous sommes, c'est une force de l'ame que la réflexion, pour trois raisons. La premiere, c'est qu'elle affermit nos actes. Tant que le jugement peut vaciller et que la volonté est muable, la réflexion, qui est l'œil de l'ame, nous est néces-

saire; et si l'on dit que les parfaits n'en ont pas besoin tant qu'ils sont dans cette vie, on dément encore David, lorsqu'il dit : *J'ai repassé mes années, j'approfondirai vos commandements*, etc.

Le second effet de la réflexion, c'est qu'elle produit l'action de graces tant recommandée aux fideles. Cette action appartient aux plus forts; et elle est de la parfaite justice, puisqu'elle glorifie Dieu dans son ouvrage le plus excellent, qui est la communication des graces.

Le troisieme effet de la réflexion est celui d'animer notre confiance et d'exciter nos prieres. Seroit-ce donc une imperfection de dire, après saint Paul : *J'ai achevé un bon combat, j'ai accompli ma course, j'ai gardé la foi, et au reste la couronne de justice m'est réservée?*

Tels sont les fruits de la réflexion dans les plus grands saints. Doit-on éluder ces beaux sentiments par de vaines subtilités, qui n'ont pour tout fondement qu'une perfection imaginaire?

On prétend décréditer la réflexion, en l'exprimant par ces odieuses paroles, *de retour de soi-même;* mais c'est encore une illusion.

Dans les réflexions qu'inspire l'amour de Dieu, l'ame ne réfléchit sur ses mouvements que pour les régler et les lui rapporter. Dans celles de l'amour-

propre, l'ame s'occupe d'elle-même et cherche à se glorifier de bien faire.

J'avoue que quelquefois l'ame s'apperçoit de ses sentiments et quelquefois ne s'en apperçoit pas. Mais, quoi qu'en disent les quiétistes de leurs actes non apperçus, réguliérement parlant, comme un péché commis avec réflexion et avec une connoissance plus expresse doit avoir plus de malice, un acte vertueux produit avec réflexion et avec une connoissance plus expresse doit avoir plus de bonté. Cependant le mieux est le plus souvent de n'en rien juger : il faut laisser voir le mérite à Dieu sans le voir soi-même. La seule regle certaine est de rendre à Dieu tout le bien que nous appercevons en nous.

Plus on exerce les actes du cœur, plus l'ame s'épure et se simplifie : ils se concentrent, pour ainsi dire, dans la charité, qui croit tout, qui espere tout, qui souffre tout, qui demande tout, et qui, dans les temps convenables, développe tous les actes qu'elle contient.......

C'est en cet état que les faux mystiques voudroient faire accroire à l'ame qu'elle n'a rien à demander; mais c'est alors, au contraire, que ses demandes sont les plus vives comme les plus pures.

C'est donc une erreur intolérable de mettre la perfection de l'oraison à exterminer les actes dès

qu'on en voit paroître la moindre lueur; c'est encore le comble de l'illusion de dire qu'il vaut mieux exercer l'amour que d'en desirer ou d'en demander la persévérance, et qu'ainsi c'est se relâcher de l'acte d'amour, que de faire celui des desirs et des demandes. Il est naturel à celui qui aime et qui ne possede pas, de desirer; comme il sent sa foiblesse, il lui est naturel de demander du secours : tout cela, loin d'être une cessation de l'exercice d'aimer, est l'amour en toutes ses formes.

Mais nos quiétistes croient déja posséder Dieu, et poussent au-delà des bornes l'idée de la béatitude de cette vie, puisqu'ils assurent que l'ame parfaite y possede très *réellement*, et plus réellement qu'on ne peut dire, l'essentielle béatitude. Il est vrai qu'on peut posséder Dieu sans le voir, *mais en espérance et non en effet;* de sorte que l'on n'a point l'essentielle béatitude, parcequ'encore que Dieu nous soit présent en quelque façon et seulement par la foi, absolument parlant, il est absent, selon ce que dit saint Paul, lorsqu'il oppose *l'état d'absence*, qui est celui de cette vie, *à l'état de présence*, qui appartient à l'autre : et Jésus-Christ lui-même ne nous déclare-t-il pas, dans son sermon de la montagne, que ce n'est pas par ce que nous avons, mais par ce que nous aurons, que nous sommes heureux?

Mais il plaît à nos nouveaux mystiques de trouver je ne sais quelle excellence à avoir le bonheur chimérique de la jouissance sans celui de la vue. Vous diriez qu'on déroge à l'amour de Dieu en se plaisant à le voir.

De là cette sécurité qui les rend presque indifférents sur le don de persévérance. L'église agit bien autrement : elle tient ses enfants dans une incertitude salutaire, afin de les obliger à prier sans cesse pour obtenir cette persévérance précieuse et toujours gratuite. Ceux-ci, au contraire, induisent à un repos qui éteint par sa plénitude prétendue l'esprit de desir et de demande.

Il éteint même l'esprit de mortification et d'austérité expressément enseigné par ces paroles de saint Paul : *Je châtie, je mortifie, je flétris mon corps, je le réduis en servitude, etc.* Contre cette doctrine apostolique, confirmée par la tradition de tous les siecles, on ose dire que l'austérité met les sens en vigueur..... qu'elle peut bien affoiblir le corps, mais jamais émousser la pointe des sens. Il est vrai qu'ils tâchent d'adoucir ces propositions révoltantes; mais malgré ces adoucissements, on voit que c'est là le fond de leur doctrine, opposée dans presque tous ses points à l'écriture, à la tradition, à la pratique constante des saints et de tous les fideles, qui ont

marché dans cette simplicité et cette pureté de foi et de mœurs si nécessaires pour plaire à Dieu.

Nous ne nous étendrons pas sur les preuves en présentant le tableau de ces erreurs : nous avons tâché de présenter aussi ce que Bossuet y opposoit pour les détruire. Dans un livre de cette Instruction, qui est le sixieme, il les développe avec cette clarté, cette précision, cette abondance de raison et d'autorité, qui le caractérisent. Les prieres de l'église ne sont-elles pas faites, dit-il, pour les parfaits, et ne renferment-elles pas toutes des desirs et des demandes? Jusques dans ce sacrifice où l'on doit s'anéantir en quelque sorte devant Jésus-Christ présent, elle supplie, elle demande; et la conclusion solemnelle de toutes ces oraisons, *Par Jésus-Christ et en l'unité du Saint-Esprit,* fait voir la nécessité de la foi expresse en la trinité, en l'incarnation et en la médiation du fils de Dieu. Ce ne sont point des actes confus et indistincts envers les attributs divins : on trouve partout la toute-puissance, la miséricorde, la sagesse, la providence, très distinctement exprimées.

L'esprit de la priere chrétienne unit en soi ces trois choses : la glorification de Dieu en lui-même, l'action de graces, et la demande. Selon cet esprit, quand on les sépare dans l'exercice, on doit toujours les unir selon l'intime disposition du cœur : et en

venir à l'exclusion de l'une des trois, comme font les nouveaux mystiques, c'est éteindre l'esprit d'oraison, et c'est par conséquent une erreur manifeste et injurieuse à toute l'église de regarder les demandes comme intéressées, et d'en suspendre l'usage dans les parfaits.

Saint Cyprien, saint Augustin, et tous les autres peres, n'ont point connu le mystere du nouveau désintéressement qui persuade à nos faux mystiques de ne rien desirer pour eux-mêmes, puisqu'ils tournent tous deux à eux-mêmes toutes les demandes de l'oraison dominicale, et entre autres celle-ci, « Que « votre nom soit sanctifié : car, disoient ces deux « grands saints, nous ne demandons pas que Dieu « soit sanctifié par nos oraisons, mais que son nom « (saint par lui-même) soit sanctifié en nous ; car « qui peut sanctifier Dieu, lui qui nous sanctifie? « mais à cause qu'il a dit, *Soyez saints comme je suis* « *saint,* nous lui demandons qu'ayant été sanctifiés « dans le baptême, nous persévérions dans la sainteté « qui a été commencée en nous. Nous prions donc « nuit et jour que cette sanctification demeure en « nous : c'est donc pour nous que nous demandons. « Cette demande , *Votre nom soit sanctifié*, regarde « Dieu en nous, et ne l'en regarde pas moins en lui- « même, parceque notre sanctification se rapporte « à lui. »

Ainsi ce désintéressement tant vanté étoit inconnu à ces grands hommes : il l'étoit à Jésus-Christ même, qui nous commande de dire, *Pardonnez-nous, ne nous induisez pas, délivrez-nous ;* à l'église, qui nous fait dire à la sainte messe après l'oraison dominicale, *Délivrez-nous du mal passé, du mal présent, et du mal futur ;* au second concile d'Orange, qui définit et déclare qu'*il faut que les saints implorent sans cesse le secours de Dieu, afin qu'ils puissent parvenir à une sainte fin et persister dans les bonnes œuvres.*

Le concile de Trente suppose aussi que cette demande n'est pas seulement humble, mais encore sincere et véritable, et que l'oraison dominicale, où elle est énoncée, est d'une commune obligation pour tous les chrétiens, même pour les plus parfaits.

Bossuet oppose ensuite aux quiétistes les peres et les saints qui ont traité les matieres de spiritualité; il parle d'abord de saint Clément d'Alexandrie, qui, dans quelques uns de ses écrits, nous propose ce qui convient aux plus parfaits, et établit clairement que le coryphée des parfaits, celui qui est parvenu à la plus haute sublimité de l'homme parfait, *demande* et doit demander *à n'être pas long-temps dans la chair, mais qu'il y vive comme un homme spirituel, comme un homme sans chair, et demande aussi d'obtenir les dons excellents et d'éviter les grands maux.*

Ces gnostiques doivent aussi, selon saint Clément, pratiquer la réflexion, puisqu'ils doivent demander de ne point tomber, se souvenant qu'il y a même des anges qui sont tombés; ils ne se croient donc pas exempts de la chûte.

Ce pere veut encore qu'à la demande les parfaits ajoutent l'action de graces. *Le genre de priere de l'homme parfait est,* dit-il, *l'action de graces pour le passé, pour le présent, et pour le futur, déja présent par la foi.*

Le parfait même demande les biens temporels, puisqu'assistant aux prieres communes où l'église les demande, il y assiste d'esprit autant que de corps, disant *amen* avec tous les autres sur toutes les oraisons. Cette maniere même de demander les biens temporels, comme les biens de la terre, un temps favorable, la santé, la paix, bien loin d'être intéressée, est d'une charité exquise, puisqu'il est vrai que, sans le secours de ces biens, plusieurs fideles succomberoient à la tentation de désespoir et d'impatience.

Seulement on demande les biens temporels conditionnellement, et les biens spirituels qui conduisent au salut, d'une maniere absolue : par où l'on voit que la sécheresse et l'orgueil des nouveaux mystiques qui ne veulent rien demander, sont confondus dès l'origine du christianisme. Ils se font une idée fausse de

la perfection; elle est toujours défectueuse dans cette vie; on y peut toujours déchoir ou croître; on ne s'y soutient, on n'y avance, qu'avec les secours de Dieu : on ne doit donc jamais cesser de l'implorer, et l'on n'y parvient jamais à un état qui nous en dispense. Aussi n'y avoit-il rien qu'on fît tant craindre aux solitaires que la pensée d'être arrivés à la perfection; et on raconte de saint Arsene, dont la vertu étoit parvenue à un si haut degré, qu'en cet état il faisoit dès le matin cette priere : « Ô mon Dieu, faites-moi la grace qu'au-« jourd'hui du moins je commence à bien faire ». Saint Paul lui-même ne se plaignoit-il pas qu'il ne faisoit pas le bien qu'il vouloit? ne combattoit-il pas pour se vaincre, et ne prioit-il pas pour en obtenir la grace? Mais ces saints docteurs, objectent les quiétistes, parlent de la perpétuité et de la continuité de la contemplation et de l'oraison dans les parfaits, et en particulier dans les solitaires : n'en peut-on pas conclure qu'ils ont reconnu cet acte unique et continu, qui fait tout le fondement de leur nouvelle oraison? Bossuet, sans hésiter, répond que non, et le prouve par un passage de Cassien, duquel il résulte premièrement que l'intention subsiste toujours en quelque maniere que ce soit; et secondement, qu'elle ne peut pas toujours subsister en acte formel, autrement on n'auroit pas tant besoin de rappeller son regard à Dieu, ni de tant

déplorer ces moments où l'on a été éloigné du souverain bien, puisqu'on ne l'auroit en effet jamais été. La diversité et la réitération des actes sont prouvées par l'expérience et par une quantité d'autres passages tirés des meilleurs auteurs, et de ceux même que ces nouveaux mystiques s'efforcent d'interpréter en leur faveur.

Comment donc la contemplation est-elle continuelle, et en quelque sorte perpétuelle? Elle l'est dans un sens moral et non absolu, c'est-à-dire dans l'inclination qui la produit, dans l'impression qu'elle laisse, et parcequ'autant qu'on le peut on ne s'en arrache jamais, et qu'on en déplore les moindres interruptions.

Bossuet, dans son VII[e] livre, traite de l'oraison passive, de sa vérité, et de l'abus qu'on en fait.

Il y a donc plusieurs oraisons extraordinaires que Dieu donne à qui il lui plaît; et celle, dit-il, dont on abuse en nos jours, est celle qu'on nomme passive, ou de repos et de quiétude, autrement de simple présence, de simple regard, ou, comme parle saint François de Sales, de simple remise en Dieu. Cette passiveté de l'oraison n'est guere connue, au moins quant à cette maniere de l'exprimer, que depuis trois à quatre cents ans. Mais, sans s'arrêter aux paroles, il est constant par les saintes écritures:

1°. Que Dieu fait des hommes ce qu'il lui plaît, et qu'il demeure toujours maître de son ouvrage, nonobstant le libre arbitre qu'il lui a donné; ce qui paroît incontestablement dans les extases ou ravissements, et dans les inspirations prophétiques.

2°. Que dans tous les actes de piété il y a beaucoup de choses que nous recevons en pure souffrance, au sens qui est opposé à l'action et au mouvement propre.

Telles sont les illustrations de l'entendement et les pieuses affections de la volonté, qui se font en nous, sans nous, comme dit toute la théologie après saint Augustin. Tout cela appartient à l'attrait de Dieu, qui est perceptible où imperceptible plus ou moins, mais sans lequel il est défini qu'il ne se fait aucune action de piété.

3°. Que dans toutes ces actions, non seulement il y a beaucoup de ces choses qui se font en nous, sans nous, mais encore qu'il y en a plus que de celles que nous faisons de nous-mêmes délibérément; et la raison est qu'il y a toujours dans tout l'ouvrage de notre salut et dans tout ce qui nous y conduit, plus de Dieu que de nous, plus de graces du côté de Dieu que d'efforts du nôtre.

L'oraison passive ne consiste ni dans les extases, ni dans les ravissements, ni dans ces motions qui ac-

compagnent tous les actes de piété, puisqu'en ce sens tous les justes seroient passifs, et il n'y auroit plus de voie commune.

Ce n'est pas non plus la suppression de toute action, même libre, mais seulement de tout acte qu'on appelle discursif, et où le raisonnement procede d'une chose à l'autre; ce qui bien certainement n'empêche pas la liberté.

Cette oraison, surnaturelle par son objet et par la grace qui nous y attire et nous soutient comme dans toutes les bonnes oraisons, l'est encore dans sa maniere par la suppression de tout acte discursif, de tout propre effort, de toute propre industrie: l'ame, accoutumée au raisonnement et à exciter elle-même ses affections par la considération de certains motifs, tout-à-coup comme poussée par une main souveraine, non seulement ne discourt plus, mais semble encore ne pouvoir plus discourir.

Voilà ce qu'on appelle contemplation, qui est un acte de Dieu plutôt que de l'homme, et plutôt infus qu'excité par le propre effort de l'esprit. La différence qu'il y a entre les vrais et les faux mystiques, c'est que la passiveté, au sens des derniers, devant s'étendre à tout l'état, les premiers l'ont limitée au seul temps de l'oraison : c'est ce qu'enseignent saint Jean de la Croix, le P. Balthasar Alvarez, et les autres spirituels

orthodoxes. Ils veulent même que, dans le temps de l'oraison, on revienne aux vues, aux considérations et méditations amoureuses sur Jésus-Christ et sa sainte humanité: et, à vrai dire, ils ne veulent exclure de ce genre d'oraison que les actes pénibles et tirés à force; tout ce qu'il y a d'affection, de douces demandes, y coule de source et librement.

Ce qu'on appelle temps de l'oraison, c'est celui où l'ame demeure spécialement recueillie en foi et en amour dans la contemplation actuelle, qui, selon la doctrine la plus suivie et la seule digne de l'être, ne peut pas être de longue durée dans ses actes principaux; mais quoique cette oraison passive soit courte en elle-même, elle est perpétuelle dans ses effets, en tant qu'elle tient l'ame perpétuellement mieux disposée à se recueillir en Dieu. Cette disposition au recueillement n'est pas méritoire, n'étant pas un acte; elle prépare l'ame à produire facilement et de plus en plus les actes les plus parfaits.

Cette habitude, ou disposition fixe et permanente, qui prépare l'ame à faire l'oraison d'une façon plutôt que d'une autre, et lui en donne l'inclination et la facilité, est ce que nous appellons état d'oraison.

Les nouveaux mystiques voudroient exclure tous les actes; en quoi ils se trompent, puisqu'il n'y a que les actes discursifs et comme tirés à force qui y soient

supprimés. Ils voudroient encore établir l'ame en cet état dans une perpétuelle et fixe passiveté; ce que nient les auteurs les plus versés dans la spiritualité, qui sont tous opposes à cette totale et perpétuelle suspension des puissances. Encore qu'il y ait des ames, dit saint Jean de la Croix, qui sont très ordinairement mues de Dieu dans leurs opérations, à peine s'en trouvera-t-il une seule qui soit mue de Dieu en toute chose et en tout temps. Aussi voit-on ce saint, contemplatif jusqu'à la fin de sa vie, en venir toujours aux demandes, aux réflexions, aux excitations, que nos faux mystiques suppriment, sans qu'on apperçoive en aucun endroit de ses ouvrages cet acte unique et continu dont ils font le fondement de leur systême.

Reconnoissons donc, dit Bossuet, que nos prétendus parfaits marchent dans des voies inconnues aux vrais spirituels. Un dernier de leurs abus, enfin, c'est de rendre trop commune cette oraison passive, d'insinuer que tous les fideles y sont appellés, de décider qu'il est impossible d'arriver à l'union divine par la seule voie de la méditation, ni même des affections, ou de quelque oraison lumineuse et comprise que ce puisse être. Mais le signal certain qu'on est appellé à l'oraison passive, c'est de ne plus rien desirer ni demander, et de supprimer comme intéressés

tous les actes et toutes les pratiques du chrétien.

Quiconque n'entend pas cette voie et n'a pas le don extraordinaire de l'oraison passive, non seulement n'est pas parfait, mais ignore le vrai amour; et, ce qui est pis, plein d'amour de soi-même et d'une attache sensuelle aux créatures, il est incapable d'éprouver les effets ineffables de la pure charité. Voilà jusqu'où l'on pousse la nécessité de l'oraison de quiétude.

A quoi nous objecterons seulement que la perfection de la contemplation acquise, aussi-bien que celle de l'infuse, n'appartient en aucune sorte à la grace justifiante, mais à ces dons gratuits qui de soi ne rendent pas l'homme meilleur, encore qu'ils puissent l'induire à le devenir; ce qui renverse par le fondement tout le systême prétendu mystique des nouveaux docteurs.

Ils s'appuient vainement de l'autorité de saint François de Sales. Bossuet fait voir que par-tout ils l'ont mal entendu ou mal expliqué. « O ma fille, « écrit-il à une de ses philothées, quand on dit qu'il « ne faut rien demander ni rien desirer, j'entends « pour les choses de la terre : car, pour ce qui est « des vertus, nous les pouvons demander; et deman- « dant l'amour de Dieu, nous les comprenons, car « il les contient toutes ». On demande donc les

vertus, et on demande sur-tout l'amour de Dieu ou la charité qui les contient, et on les demande pour satisfaire à ce précepte de l'évangile, *demandez*. On n'est donc point indifférent à les avoir.

A Dieu ne plaise qu'on puisse attribuer à un homme si éclairé et si saint une si étrange indifférence! Celle qu'il recommande ne touche que sur les objets humains, ou, tout au plus, sur l'anxiété ou cette activité trop naturelle qu'on porte quelquefois jusques dans la pratique des vertus.

Usez, écrivoit-il à une de ses filles, usez toujours de paroles d'amour et d'espérance envers notre Seigneur. Loin de se croire lui-même bassement intéressé ou plus imparfait dans le desir qui le possédoit d'être avec Dieu, au contraire, avec sa bonté et simplicité admirable, *il avoue qu'il trouve son ame un peu plus à son gré, parcequ'il la voit plus sensible aux biens éternels;* et pour montrer que c'étoit un pur et parfait amour qui lui faisoit pousser tous ces desirs vers la céleste patrie, « Pour moi, dit-il, je « n'ai pu rien penser ce matin qu'en cette éternité « de biens qui nous attend, mais en laquelle tout « sembleroit peu ou rien, si ce n'étoit cet amour « invariable et toujours actuel de ce grand Dieu qui « y regne toujours ». Voilà un homme tout possédé de cette éternité de biens, mais qui trouve que le

plus grand bien ou le seul, c'est que l'amour n'y est jamais discontinué. Et une ame faussement mystique s'imaginera être plus parfaite qu'un si grand saint, à cause qu'elle aura dit dédaigneusement qu'elle ne sait *sur quoi arrêter un desir, pas même sur les joies du paradis!*

Ce saint évêque, loin de dire qu'aimer son salut ou desirer de jouir de Dieu ne soit pas un acte de charité, démontre le contraire par les exemples des saints et par deux raisons, dont l'une est qu'en desirant son salut on se conforme à la volonté de Dieu, et que ce desir n'est qu'un desir d'un amour toujours actuel, invariable et parfait.

Écoutons à présent, poursuit Bossuet, en quoi saint François de Sales met son indifférence : « Elle « doit se pratiquer, dit-il, ès choses qui regardent « la vie naturelle, comme la santé, la maladie, la « beauté, la laideur, etc.; ès choses qui regardent la « vie civile, pour les honneurs, rangs, richesses; ès « variétés de la vie spirituelle, comme sécheresses, « consolations, goûts, aridités; ès actions et souf- « frances, et en somme à toutes sortes d'événements ». On voit que parmi les choses où l'indifférence s'étend il ne comprend pas le salut. A Dieu ne plaise!

La raison fondamentale de cette doctrine, c'est que l'indifférence ne peut tomber sur la volonté *dé-*

clarée et signifiée de Dieu; autrement il deviendroit indifférent de vouloir ou ne vouloir pas ce que Dieu déclare qu'il veut. Or, dit le saint, la doctrine chrétienne nous propose clairement les vérités que Dieu veut que nous croyions, les biens qu'il veut que nous espérions, les peines qu'il veut que nous craignions, ce qu'il veut que nous aimions, et les conseils qu'il veut que nous suivions. En tout cela, il n'y a point d'indifférence. C'est à cette volonté qu'il faut conformer notre cœur, croyant selon sa doctrine, espérant selon ses promesses, craignant selon ses menaces, aimant et vivant selon ses ordonnances.

C'est là aussi ce qu'il appelle l'abandonnement, qui est, selon lui, *la vertu des vertus. Ce n'est qu'une parfaite indifférence à recevoir les événements comme ils arrivent.*

Dans tous les endroits où il en parle, il n'est jamais sorti des bornes qu'on vient de voir, et il n'a pas seulement nommé le salut comme s'il pouvoit être l'objet de notre indifférence : il n'enseigne pas même qu'on puisse en avoir pour les vertus; il déclare qu'il faut les demander, et les demander non sous conditions, mais absolument. S'il dit que l'ame parfaite desire de ne point goûter les vertus, ce n'est pas être indifférent à les avoir ou à ne les avoir pas: « mais c'est, après s'être dépouillé du goût humain et

« superbe que nous en avions, s'en revêtir derechef,
« non plus parcequ'elles nous sont agréables, utiles,
« honorables, et propres à contenter l'amour que
« nous avons pour nous-mêmes, mais parcequ'elles
« sont agréables à Dieu, utiles à son honneur et des-
« tinées à sa gloire. »

Bossuet répond ensuite d'une maniere très victorieuse à toutes ces suppositions par impossible que font si gratuitement les nouveaux mystiques, et aux exemples de certaines circonstances de la vie de quelques saints, dont ils s'efforcent de s'appuyer; et c'est là le sujet du neuvieme livre. Dans le dixieme, il donne aux propositions qu'il a relevées dans les ouvrages des quiétistes les qualifications qu'elles méritent et qui en font voir l'erreur et le danger, et termine cet excellent ouvrage par les trente-quatre articles arrêtés et signés à Issy, dont il donne une longue, savante et lumineuse explication, suivie encore d'additions, de corrections, et de son ordonnance sur les états d'oraison. Tout y est développé avec de sages précautions; tout y est rappellé au dogme, dont on ne s'écarte jamais impunément; tout y respire la raison et la piété, mais une piété réglée sur les maximes de l'évangile, sur des loix simples et claires, aussi éloignées de la foiblesse, de la lâcheté et de la prudence charnelle, que de ces subtilités, de ces raffine-

ments, qui, sous l'apparence du mieux, nous écartent du bien et nous jettent hors de la route du vrai.

Fénélon désapprouvoit, comme Bossuet, les excès des quiétistes. Il avoit signé de bonne foi les trente-quatre articles d'Issy; il condamnoit la doctrine répandue dans les livres de madame Guyon; il l'excusoit sur son ignorance, sur la pureté de ses intentions, sur sa docilité, sur ses vertus même, et sur la foi profonde et sincere qu'elle avoit dans tous nos mysteres.

Elle n'avoit cru, disoit-il, en attaquer aucun, et personne n'étoit plus éloigné qu'elle de ce déisme impie et de toutes les abominables conséquences qu'on déduisoit de quelques propositions qui lui étoient échappées, dont elle ne sentoit pas le danger, et dont on trouvoit les correctifs dans ses œuvres et dans sa conduite, et la justification, à ce qu'il prétendoit, dans les écrits de plusieurs mystiques approuvés.

Madame Guyon d'ailleurs étoit inconnue, disoit-il, dans le diocese de Cambrai, ainsi que son *Moyen court*, ses *Torrents*, son *Interprétation du Cantique*. Pourquoi donc approuveroit-il l'instruction qui les condamne? Pourquoi les y feroit-il connoître? Ne devoit-on pas se contenter de son silence? Il alléguoit encore beaucoup d'autres raisons, qu'il présente avec tant de douceur et de force dans la lettre à madame de Maintenon que nous avons déja citée.

Peut-être aussi étoit-il humilié sans le savoir, et sans vouloir trop s'interroger lui-même, de n'avoir pas senti, de n'avoir pas vu plutôt les conséquences qu'on pouvoit tirer de tant de pernicieuses maximes, et le rapport qu'elles avoient avec les principes de Molinos. Quoi qu'il en soit, il se refusa à ce que lui demandoient M. de Meaux et les prélats qui lui paroissoient le plus attachés. Ce refus ferme et constant étonna, déplut, et confirma les soupçons qui se répandoient. Il le vit avec une peine incroyable; il s'en plaignit hautement, et voulut s'expliquer de maniere, à ce qu'il croyoit, à éclaircir tous ces doutes imaginaires et à détruire les bruits injurieux à la pureté de sa foi qu'on affectoit de faire courir. Il en conféra avec M. l'archevêque de Paris et avec M. l'évêque de Chartres, leur montra le projet de son ouvrage, les assura qu'il prendroit pour base et pour regle les trente-quatre articles d'Issy, et qu'il parleroit avec tant de clarté et de force contre les faux mystiques, que le public, que M. de Meaux lui-même, seroient contents et désabusés. Pendant ce temps-là on imprimoit l'ouvrage de Bossuet. Fénélon eut bientôt achevé le sien; il fut lu rapidement et mystérieusement par M. l'archevêque de Paris et par quelques uns de ses théologiens, et livré tout de suite à l'impression. Ses amis, pendant qu'il étoit à Cambrai,

presserent vivement l'imprimeur, et, comme nous l'avons déja remarqué, le firent paroître avant l'instruction de M. de Meaux et malgré la défense de M. de Cambrai, qui, par déférence pour son ancien maître, avoit très expressément recommandé de ne le donner au public qu'après la publication de l'instruction de M. Bossuet. Celui-ci trouva cette conduite fort étrange de la part d'un homme qui mettoit ordinairement dans ses procédés tant de mesure et de délicatesse. Il ne douta plus que son cœur ne fût tout-à-fait changé comme ses principes, et commença dès-lors à le regarder comme une espece de chef de parti à qui l'enthousiasme et l'entêtement faisoient tout oublier. Fénélon cependant lui écrivit la lettre suivante, dans laquelle il s'excuse, et de ce que son livre a paru avant l'instruction sur les états d'oraison, et de ce qu'il ne donne pas une approbation formelle à cette instruction, quoiqu'il condamne avec elle tous les quiétistes.

Lettre de M. l'archevêque de Cambrai à M. l'évêque de Meaux.

Souffrez, s'il vous plaît, monseigneur, que je vous rende compte en détail de tout ce qui a eu rapport à la publication de mon livre.

Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'a-

vouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu saint François de Sales ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étoient aussi nouveaux. Il n'est pas étonnant qu'un homme d'une si profonde érudition en tout autre genre n'eût pas eu le loisir de lire ces livres si peu recherchés par les savants. Cela ne m'empêcha point, monseigneur, de vous souhaiter, par préférence à tout autre, pour cet examen, parceque votre génie et votre grande étude de la tradition vous mettoient plus que personne en état de défricher promptement la matiere et de concilier les expériences de tant de saints avec la rigueur du dogme.

Vous desirâtes que je vous expliquasse mes vues et que je vous donnasse des mémoires. Je vous ouvris mon cœur sans ménagement, comme le fils le plus rempli de confiance au pere le plus affectionné. Je vous donnai des mémoires informes, écrits à la hâte et sans précaution sur les termes, sans ordre, sans rature, et même sans les relire. C'étoient plutôt des matériaux confus pour chercher et pour travailler, que des choses digérées. Je ne les donnois que pour vous, et par cette raison je ne songeois point à mesurer rigoureusement les expressions. Rien n'eût été moins équitable, que de vouloir que de tels mémoires fussent exacts et corrects. Cependant voici le fait dé-

cisif. Je garde encore mes originaux, que vous me rendîtes; et j'offre de démontrer, papier sur table, en présence de M. l'archevêque de Paris et de M. Tronson, que c'est précisément le même principe simple, les mêmes conséquences immédiates, le même système indivisible, répétés en cent endroits. Toute personne qui lit maintenant mon livre et qui lira mes autres écrits sans prévention, verra une entiere conformité qui saute aux yeux. Ce qui vous étoit alors entièrement nouveau, vous surprit, monseigneur; et cette nouveauté vous fit croire que j'étois un esprit hardi qui ne craignoit pas assez de blesser la tradition. Il fallut que je devinasse, car vous me laissiez parler et écrire sans me dire un seul mot. Ma confiance et votre réserve étoient égales; vous disiez seulement que vous vous réserviez de juger de tout à la fin. Quand M. l'archevêque de Paris me disoit quelque mot avec plus d'ouverture, j'en profitois d'abord pour aller au-devant des difficultés. Je tâchois d'éclaircir tout ce que j'entrevoyois qui pouvoit faire naître des équivoques dans une matiere délicate et où l'on étoit devenu tout-à-coup si ombrageux : dès qu'on me paroissoit craindre certains termes si ordinaires dans les livres de saint François de Sales et des autres saints, j'en cherchois d'autres encore plus propres à rassurer les esprits alarmés et à montrer que je ne

voulois que la substance des choses, sans affecter aucune expression particuliere.

Mais de tels éclaircissements n'aboutissent jamais à rien quand on ne travaille point ensemble, de suite et avec ouverture. Vous prîtes, monseigneur, pour de vaines subtilités les délicatesses du pur amour; quoiqu'elles soient attestées par les anciens peres autant que par les saints des derniers siecles. Vous vouliez entraîner les autres dans une opinion particuliere dont vous étiez prévenu contre le plus commun sentiment des écoles. D'ailleurs vous regardâtes comme mes propres opinions tous mes extraits de saint Clément, de Cassien et des autres auteurs. Vous pouviez néanmoins remarquer qu'en rapportant leurs expressions, je disois que si on les prenoit dans la rigueur de la lettre, elles étoient hérétiques. J'ajoutois encore qu'on voyoit par là que les peres n'avoient pas moins exagéré que les mystiques; qu'on en rabattît tout ce qu'on voudroit, (c'étoient mes propres termes), et qu'il en resteroit encore assez pour autoriser les véritables maximes des saints. J'offre de vérifier que mes notes sur Cassien et sur saint Clément, qui vous ont scandalisé, ne contiennent que le systême précis de mon livre, et qu'elles condamnent formellement toutes les erreurs que vous avez voulu condamner.

Pour mes mémoires, vous crûtes y trouver toutes

sortes d'erreurs folles et monstrueuses. Je voulois, selon votre pensée, que le contemplatif quittât tout culte de Jésus-Christ, toute foi explicite, toute vertu distincte, tout desir commandé par la loi de Dieu. Je disois que sa contemplation n'étoit jamais interrompue, même en dormant : je soutenois un acte permanent qui n'a plus besoin d'être réitéré : je voulois une tradition secrete de dogmes inconnus à l'église et réservés aux contemplatifs. J'avoue, monseigneur, qu'il est bien humiliant pour moi qu'un prélat aussi éclairé que vous ait eu une si grande facilité à me croire capable de ces extravagances. Pour moi, je ne me serois jamais avisé de leur faire l'honneur de les traiter sérieusement. Un mot de conversation tranquille auroit dissipé les ombrages : mais enfin il n'y a aucune de ces erreurs folles et odieuses dont je n'offre de démontrer la condamnation claire et la réfutation, par les vrais principes, dans trente endroits de mes manuscrits.

Il n'y avoit qu'une seule difficulté entre nous, et elle faisoit naître toutes les équivoques qui vous alarmoient tant. Vous vouliez une passiveté qui fût une contemplation extatique et seulement par intervalles : pour moi je voulois beaucoup moins ; car je ne voulois point d'autre passiveté, qu'un état habituel de pure foi et de pur amour, où la contemplation n'est

jamais perpétuelle, dont les intervalles sont remplis de tous les actes distincts des vertus, et où l'amour paisible et désintéressé exclut seulement les actes inquiets qu'on nomme activité. Comme vous ne voulûtes jamais définir la passiveté, vous n'aviez garde de m'entendre : et supposant une passiveté extatique, vous tiriez une très bonne conséquence d'un principe fort contraire au mien; car vous m'imputiez de croire les ames passives dans une extase perpétuelle qui détruisoit la liberté essentielle au pélerinage de cette vie, et qui introduisoit une inspiration fanatique. Tout cela eût été vrai, si votre supposition eût été bien fondée : mais votre supposition étoit contraire non seulement à mes termes précis, mais encore aux principes évidents et essentiels de tout mon systême.

De là vient, monseigneur, que quand il fut question de signer les trente-quatre propositions, je n'hésitai que sur cet article. Je demandois qu'en disant qu'on ne peut nier l'oraison passive sans une insigne témérité, on s'expliquât si clairement sur cette oraison, qu'on lui donnât un sens précis, et qu'on définît exactement cette passiveté qu'on autorisoit, de peur que ce ne fût un vain nom qui fît encore le scandale des uns et l'illusion des autres. C'est ainsi que j'allois toujours de bonne foi droit au-devant des difficultés essentielles, pour ne laisser rien derriere nous sans

l'avoir expliqué. Vous ne voulûtes jamais, monseigneur, définir la passiveté : vous fîtes seulement sept propositions détachées sur cette matiere, mais vous ne les jugeâtes pas vous-même en état d'être arrêtées avec les autres. En effet, vous n'y donniez aucune idée claire de la passiveté, et vous vous serviez de termes dont les faux mystiques auroient pu abuser. Tout étoit donc applani, monseigneur, excepté la difficulté de l'état passif qui rouloit sur une pure équivoque, facile à lever en dix minutes de conversation. Vous conveniez du pur amour, et vous le poussiez aussi loin que moi dans les épreuves, avec des termes que j'aurois voulu adoucir.

Depuis ce temps, vous demeurâtes fermé à mon égard : vous écriviez, et vous le disiez à tout le monde, excepté à moi seul. Vous fîtes votre ordonnance sans m'en parler ni avant ni après. Votre réserve s'étendit sur toutes les autres choses indifférentes. Je ne croyois pas l'avoir méritée, et elle ne me faisoit d'autre impression que celle de me resserrer le cœur par pure amitié.

Je songeai alors fort sérieusement à éclaircir, avec les personnes qui devoient vous être le moins suspectes, l'unique point qui nous divisoit et qui méritoit si peu de nous diviser. Je fis à la hâte une explication des trente-quatre propositions suivant mon

système, et je donnai cet ouvrage à M. Tronson. Il le lut *inoffenso pede*, et commença à voir clairement l'équivoque qui vous avoit prévenu. Ensuite M. l'archevêque de Paris fit la même lecture, et il m'avoua qu'il n'avoit rien trouvé qui ne fût correct et précis.

Je n'étois pas encore alors éloigné de m'ouvrir à vous, monseigneur, avec mon ancienne confiance; et vous le pûtes bien voir quand je vous montrai ma réponse à la sœur Charlotte, carmélite. Elle contenoit en substance tout le même système que mes anciens écrits et que le livre nouvellement imprimé. Vous approuvâtes tout, et vous souhaitâtes seulement que j'expliquasse le terme d'*enfance* quoiqu'il soit de l'évangile, parceque vous savez qu'on en avoit abusé en nos jours. Vous vîtes ma docilité : mon cœur étoit encore presque entier à votre égard. Mais voici ce qui changea ma situation.

Après m'avoir vu ici sans me parler jamais de rien, vous m'écrivîtes à Cambrai que vous faisiez un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et pour réprimer l'illusion, et que vous desiriez que j'approuvasse cet ouvrage. Je supposai que vous ne vouliez que la seule chose qu'il me sembloit qu'on dût vouloir : c'étoit de donner aux fideles un corps de doctrine sur les voies intérieures, qui fût appuyé de principes solides et d'autorités décisives, pour tenir en

respect les critiques ignorants des voies de Dieu, et pour redresser les mystiques visionnaires et indiscrets. Je comptai que vous ne manqueriez pas d'établir, avant que de détruire, et de prouver le vrai avant que de réfuter le faux, parceque le faux ne se réfute bien que par la preuve du vrai dans toute son étendue. Je bénis Dieu; je me réjouis; je me livrai à vous avec la candeur d'un enfant; je vous offris d'aller à Germigny, et je vous mandai que j'étois bien assuré que nous ne pouvions disconvenir en rien d'important. J'étois bien éloigné de soupçonner que vous voulussiez jamais renouveller des scenes odieuses, ni réveiller dans le public des idées qu'il étoit si important de laisser effacer. Vous deviez être assuré de moi, et je me croyois assuré de vous. Tout le reste ne devoit point vous embarrasser. Personne ne songeoit à vous contredire : on aimoit, on respectoit l'autorité de votre personne aussi-bien que celle de votre ministere. Cette autorité des pasteurs nous étoit cent fois plus chere que les choses dont on s'imaginoit que nous étions si entêtés. Vos censures n'avoient trouvé ni murmure ni indocilité; ce qui est d'un exemple assez rare : les particuliers qui avoient les livres censurés les brûlerent, ou les mirent dans les mains de personnes en droit de les garder avec les livres défendus. Il n'étoit plus question d'une

femme ignorante, sans crédit, sans appui, qu'on avoit laissé accabler sans dire un mot, que personne ne vouloit ni relever ni excuser. Vous conveniez vous-même, monseigneur, qu'il n'étoit pas permis de douter de notre sincérité : c'étoit donc avec nous seuls qu'il falloit prendre des mesures; et tout eût été fini sans éclat pour le seul côté important, quand même cette femme se seroit trouvée dans la suite la plus hypocrite et la plus fanatique des créatures. Je comptois que vous m'aimiez trop et que vous connoissiez trop bien la délicatesse du monde sur la réputation d'un homme en ma place, pour vouloir donner sur une affaire finie et trop rebattue des scenes qui réveilleroient toujours ce qu'il falloit étouffer. Je comptois que vous n'aviez garde de me demander une approbation qui pût être jamais regardée, ni par les zélés indiscrets, ni par le public malin, comme une abjuration déguisée et comme une souscription indirecte d'un formulaire que la politique m'auroit arrachée contre mes véritables sentiments. Des gens sages et modérés m'avertirent alors de prendre garde à votre dessein : mais je ne pus les croire, ni entrer dans cette défiance si contraire à ma confiance en votre bonté. Je vous promis donc, monseigneur, que j'approuverois votre livre après que je l'aurois examiné. Vous me deviez sans doute un si-

lence de confesseur jusqu'à cet examen; car vous ne pouviez fermer les yeux pour ne pas voir que, si vous en parliez, vous tourniez en scandale horrible le refus que je vous ferois peut-être dans la discussion. Vous deviez même supposer que, pour mon propre honneur, je n'aurois garde de donner une souscription si affectée à la condamnation d'une personne que j'avois estimée, et que je n'avois pu estimer sans être indigne de mon ministere, supposé que les choses que vous lui imputez fussent véritables. Si vous n'avez pas prévu cet inconvénient, souffrez que je vous dise que vous avez été presque le seul à ne le prévoir pas, et que j'ai eu la consolation d'être plaint là-dessus par les personnes les plus raisonnables qui ont été de notre secret. Mais rien ne vous arrêtoit, parceque vous ne songiez qu'à m'engager de plus en plus du côté du public et des personnes que je respectois davantage, afin que je ne pusse plus reculer. Je vous laisse, monseigneur, à examiner devant Dieu si ces moyens répondoient à la confiance que je vous avois témoignée. Je trouvai, à mon retour de Cambrai, que la chose étoit répandue dans Paris par un certain nombre d'amis qui étoient de votre confidence et qui en avoient beaucoup d'autres dans la leur. La nouvelle m'en revint par les personnes mêmes les plus dignes de foi auxquelles vous aviez

parlé : dès-lors je devins un spectacle fort curieux. Les zélés promirent au public votre livre contre des erreurs abominables, avec une souscription à cette espece de formulaire. Alors je commençai à voir que vous vouliez me mener insensiblement comme un enfant à votre but, sans me le laisser voir. Je vis clairement que le but, contre vos intentions, étoit pour moi une éternelle flétrissure. Qu'ai-je fait? Qu'ai-je dit? Que peut-on me reprocher pour exiger de moi une souscription de formulaire sur une personne et sur des livres que personne ne défend et que je n'ai jamais excusés? L'exigera-t-on de moi seul, pendant que l'église ne parle point et qu'on n'exige la même chose d'aucun de mes confreres? Me distinguera-t-on moi seul pour cette ignominieuse demande? Dois-je la souffrir? Ne dois-je pas demander réparation d'honneur à quiconque m'oseroit attaquer là-dessus contre toutes les regles de l'église?

Malgré tout ce que je prévoyois, j'attendis en paix, monseigneur, ce que vous feriez. Enfin vous me donnâtes votre ouvrage. Je ne le gardai que vingt-quatre heures, et je n'en lus pas deux pages de suite; je parcourus seulement les marges. Je vis par-tout des passages de madame Guyon cités, avec des réfutations atroces, où vous lui imputiez des erreurs dignes du feu, que vous assuriez qui étoient évi-

demment l'unique but de tout son systême et de toutes les parties qui le composent. Je ne conteste point ce fait, et je n'ai que faire d'y entrer. Aussitôt je donnai le livre à M. le duc de Chevreuse pour vous le rendre, et je partis pour Cambrai ; mais en partant je parlai aux personnes sages qui pouvoient m'éclairer et me consoler. Je n'en trouvai aucune, monseigneur, qui pût me répondre pour vous rien de précis, ni résister aux raisons démonstratives de mon refus pour l'approbation de votre livre. Dès que vous le sûtes, vous en fîtes part à vos amis ; et les zélés qui attendoient ma réponse furent soigneusement informés de ce refus, qui leur parut un grand scandale. Vous éclatâtes vous-même par des plaintes qui faisoient entendre, au préjudice de notre secret, plus que vous ne disiez. Tout me revint et me perça le cœur sans m'aigrir. Vous me mîtes par là entre ces deux extrémités, ou de passer ma vie avec la tache ineffaçable d'être suspect sur les articles les plus essentiels de la foi qui emportent les mœurs avec eux, ou de souscrire un formulaire déguisé. Dans ce dernier cas on auroit toujours cru que je ne cédois que par politique : ainsi c'étoit joindre l'opprobre d'une souscription foible et lâche au soupçon d'erreur. Le monde m'auroit regardé comme un homme qui fait une abjuration forcée entre vos mains. Les plus hon-

nêtes gens sans dévotion, et qui ne savoient pas notre secret, m'ont dit souvent que j'aurois été déshonoré à jamais, si j'avois fait cette lâcheté. Je n'ai garde, monseigneur, de vous imputer d'avoir voulu me jetter dans ces extrémités; mais le fait est que vous m'y avez mis. Le remede que vous me prépariez pour me guérir étoit cent fois pire que le mal. Pourquoi ne me parliez-vous pas? pourquoi n'éclaircissiez-vous pas avec moi le fond de la doctrine pour lequel vous n'étiez peiné que sur des équivoques? pourquoi vouloir vous jetter dans des discussions inutiles à l'église, et injurieuses pour moi et pour mes amis les plus respectables?

Il ne me restoit plus qu'une seule ressource, c'étoit d'écrire pour le public en termes si forts et si clairs sur des principes de tradition si constante, que nul critique n'osât m'attaquer, et que nul honnête homme ne pût douter de ma sincérité dans cette explication de doctrine; c'est ce que j'ai tâché de faire. Après ce qui s'étoit passé, personne n'a osé me conseiller de rentrer là dessus en concert avec vous: il n'étoit ni juste ni permis de faire dépendre de vos préventions l'unique ressource qui me restoit pour sauver ma réputation sur la foi. J'ai écrit sur les trente-quatre propositions, qui ont été ma regle inviolable. Je ne me suis éloigné de vous qu'en un seul

point, qui est celui de la passiveté, et pour dire beaucoup moins que vous. J'ai condamné beaucoup de choses que les trente-quatre propositions ne condamnoient pas distinctement. J'ai qualifié très rigoureusement tout ce qui pouvoit vous causer le moindre ombrage. Je n'ai excusé ni adouci aucune chose suspecte. Ce seroit aller contre le but qu'on se propose, et faire trop d'honneur à la personne qu'on affecte de flétrir, que de dire que je la justifie quand je ne fais que poser les principes de la tradition comme vous, et condamner toutes les erreurs effectives qui ont animé vọtre zele. Je n'ai garde de croire, monseigneur, que vous voulussiez donner cet avantage à la cause que vous avez combattue, et sur laquelle je suis bien éloigné de vouloir vous contredire.

Au reste, je ne me suis pas contenté de la pleine évidence de mon systême ; je me suis défié de moi. J'ai consulté les personnes les plus sages, les plus instruites de cette matiere, les plus opposées, selon vous-même, à l'illusion, les plus zélées pour nous réunir; j'ai pesé religieusement avec eux jusqu'à la moindre expression : tout l'ouvrage leur a paru correct, utile au public, et nécessaire pour moi. En partant d'ici, je recommandai à mes amis de ne publier mon livre qu'après que le vôtre auroit été publié. Ne pouvant

plus vous témoigner ma déférence pour le fond, je voulois au moins, monseigneur, vous la marquer dans cette circonstance. Ces amis que je cite sont gens que le monde croit dès qu'ils parlent, quand il n'est question que de sincérité. En mon absence, ils ont cru voir bien certainement que vous aviez découvert mon secret; qu'il n'y avoit plus un moment à perdre; que vous ne songiez plus, dans l'excès de votre peine, qu'à me traverser sans garder de mesures, et sans savoir si ce que je voulois donner au public étoit bon ou mauvais; qu'enfin le seul éclat alloit me déshonorer, si on ne le prévenoit par la publication de l'ouvrage qui se justifie assez lui-même. Dieu sait, et les hommes les plus dignes d'être crus attesteront, que je n'ai rien su ni pu savoir du parti que mes amis ont pris dans cette extrémité. Je suis réduit à louer leur zele, et à m'affliger, monseigneur, de ce que vous avez, contre votre intention, conduit les choses jusqu'à ce point.

Après ce que je viens de vous dire si librement, vous croirez, monseigneur, que j'ai le cœur bien malade. Non, en vérité, je me sens le cœur pour vous comme je voudrois que vous l'eussiez pour moi. Si peu que je trouvasse de correspondance de sentiments, je serois encore avec vous comme j'y étois autrefois. Si on me dit dans le monde que vous vous

plaignez de moi, voici ce que je répondrai : Pour moi je ne me plains pas de M. l'évêque de Meaux, je le respecte trop pour lui manquer en rien ; s'il avoit à se plaindre de moi, je crois que c'est à moi-même qu'il s'en plaindroit. Je me laisserois plutôt condamner que de me justifier sur des choses où nous nous devons l'un à l'autre un secret inviolable en honneur et en conscience.

Vous pouvez voir, monseigneur, que je ne suis capable ni de duplicité, ni de politique timide. Quoique je craigne plus que la mort tout ce qui ressent la hauteur, j'espere que Dieu ne m'abandonnera pas, et qu'en gardant les regles d'humilité et de patience avec celles de fermeté, je ne ferai rien de foible ni de bas. Jugez par là de ma sincérité dans les assurances que je vous donne. C'est à vous à régler la maniere dont nous vivrons ensemble : celle qui me donnera les moyens de vous voir, de vous écouter, de vous consulter et de vous respecter autant que jamais, est la plus conforme à mes souhaits et à mes inclinations.

M. de Meaux lut l'explication des Maximes des Saints avec beaucoup de préventions, et il y trouva malheureusement de quoi justifier une partie de ses craintes. Mais mit-il dans ses démarches cette aigreur, cette dureté, qu'on lui reproche ? Nous exposerons

ces démarches avec simplicité, et ce sera à nos lecteurs eux-mêmes à en juger.

Bossuet fut d'abord étonné et sûrement affligé de trouver Fénélon, dans l'explication des Maximes des Saints, en opposition marquée avec plusieurs des trente-quatre articles d'Issy, dont cependant, dans son avertissement, il promettoit de ne jamais s'écarter. Il en parla assez hautement, mais aux amis mêmes de l'auteur, aux prélats qu'il avoit mis dans sa confidence, et desira d'en parler à quelques théologiens, à l'auteur lui-même, et de s'expliquer avec lui tranquillement et sans éclat. Il sollicita long-temps cette entrevue. Fénélon, à qui l'on rapportoit la maniere forte dont s'exprimoit M. de Meaux, se prévint de son côté, se persuada qu'un entretien ne produiroit que des disputes et de l'aigreur : il refusa un moyen si simple de s'entendre et de s'expliquer, quoique dans sa lettre il parût le desirer.

« Cette voie [1], dit M. de Meaux dans son premier « mémoire; cette voie, qui a toujours été pratiquée « en cas semblable, a été proposée à M. de Cambrai « par M. de Paris; et sur le refus perpétuel qu'il a « fait de vouloir conférer avec moi, ce prélat lui a « déclaré, à ma très humble priere, que je lui deman- « dois, en mon nom particulier, cette conférence

(1) Œuvres de Bossuet, tom. 6, petit in-folio, p. 286.

« avec nous trois, dans le desir que j'avois de rece-
« voir ses instructions, et avec une ferme espérance
« que la manifestation de la vérité seroit le fruit de
« cet entretien, pourvu que nous y apportassions
« toutes les dispositions nécessaires, qui sont l'amour
« de la vérité, de la charité et de la paix.

« Je n'ai jamais douté que je ne trouvasse ces dis-
« positions dans M. de Cambrai, et je ne sais pour-
« quoi il n'a pas voulu croire qu'il les trouveroit en
« moi; il sait que depuis trente ans, par la disposi-
« tion de la divine Providence, je suis accoutumé à
« des conférences importantes sur la religion, sans
« que, par la grace de Dieu, on se soit jamais plaint
« que j'y aie porté des dispositions contentieuses, ni
« que j'y aie passé au-delà des bornes de la charité et
« de la bienséance. Ce qu'ayant toujours gardé avec
« des hérétiques et des ministres, avec combien plus
« de religion et de respect ne me serois-je pas con-
« tenu avec un confrere, avec un ami si accoutumé à
« entendre ma voix, comme j'étois, de ma part, si
« accoutumé à la sienne!

« Dieu, sous les yeux de qui j'écris, sait avec quel
« gémissement je lui ai porté ma triste plainte sur ce
« qu'un ami de tant d'années me jugeoit indigne de
« traiter avec moi, comme nous avions toujours fait,
« de la religion, dans une matiere où l'intérêt de

« l'église demandoit notre union plus que jamais.
« Hélas ! j'avois traité si amiablement avec lui des
« raisons de réprouver certains ouvrages et de se dé-
« fier du moins d'une certaine personne ! et il peut
« se souvenir qu'en cette occasion, comme en quel-
« ques autres qui ont suivi, je n'ai pas élevé la voix
« d'un demi-ton seulement.....

« En attendant qu'il plaise à M. de Cambrai de se
« radoucir envers un ami de toute la vie, qui, pour
« avoir dit la vérité lorsqu'il n'y avoit plus moyen
« de la taire, n'en a pas moins gardé la paix au fond
« de son cœur, je me contente de dire que ce cher
« auteur n'a aucun sujet de se plaindre ; qu'il n'ignore
« pas mes difficultés sur la doctrine, puisqu'elles me
« sont communes avec les prélats qui ont été assez
« heureux pour pouvoir communiquer avec lui par
« écrit et de vive voix.

« Mais puisqu'il se plaint de mon silence, je ne
« laisserai pas de lui proposer en abrégé mes diffi-
« cultés. »

Bossuet les réduit à quarante-huit, dont les vingt-trois premieres roulent sur l'amour pur.

Une sur la sainte indifférence poussée jusqu'à une sorte d'extinction de tous desirs, de toutes demandes.

La vingt-cinquieme, sur ce qu'il ne faut jamais prévenir la grace, ni rien attendre de soi-même, de son industrie, de son propre effort.

Les autres, jusqu'à la trente-neuvieme, sur le sacrifice de la béatitude, sur ces accès d'espece de désespoir où se trouvent des ames éprouvées, et sur l'étrange remede qu'elles peuvent trouver dans l'acquiescement à leur juste condamnation.

La trente-neuvieme difficulté et les suivantes roulent sur les erreurs de la contemplation qui est enseignée dans l'exposition des Maximes des Saints.

« J'en pourrois, dit M. de Meaux, marquer un » grand nombre d'autres qui ne sont pas moins impor- « tantes. Mais, malgré le soin qu'on a d'être court, on » est encore si long en se restreignant, qu'on ne voit « que trop que cette voie de procéder par écrit va à « l'infini, et qu'il en faut venir à des conférences, à « moins de déclarer qu'on ne veut point voir fin à « cette affaire.

« C'est là qu'on fera voir, à l'ouverture du livre, « que l'auteur a détruit, en termes formels, plusieurs « articles de ceux qu'il a signés;

« Que les passages de saint François de Sales se « trouvent (sans mauvais dessein, nous le croyons) « supposés, tronqués, altérés dans les termes, et « pris à contre-sens par l'auteur, au nombre de dix « ou douze; que tous les passages de l'écriture qu'il « allegue pour son prétendu amour pur sont pareil- « lement à contre-sens, sans qu'il y ait la moindre

« vraisemblance ; et enfin que tout son livre n'est, « depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'une « apologie cachée du quiétisme.

« Il nous est dur de parler ainsi du cher auteur à « lui-même ; mais il voit bien que la cause nous y « force..... Tout cela se verra en peu de temps, « clairement, amiablement nous osons le dire, cer« tainement et sans répliques, en très peu de confé« rences... C'est ainsi, c'est par des conférences, que « les apôtres convainquoient leurs adversaires ; c'est « ainsi qu'on a confondu ou qu'on a instruit amia« blement les contredisants ; et ceux qui ont évité « ces moyens naturels et doux se sont toujours trou« vés être ceux qui avoient tort, et qui vouloient « biaiser.....

« Rien ne peut suppléer à ce que fait la présence, « la vive voix, et le discours animé mais simple, en« tre amis, entre chrétiens, entre théologiens, entre « évêques. Rien, dis-je, ne peut suppléer cette pré« sence ni celle de Jésus-Christ, qui sera au milieu « de nous par son Saint Esprit, lorsque nous nous « serons assemblés en son nom pour convenir de la « vérité.

« Quant à ce qu'on dit en faveur des explications « qui visiblement ne quadrent pas avec un livre, cons« tamment elles ne sont pas recevables.

« Nous approuvons les explications dans les ex-
« pressions ambiguës. Il y en peut avoir quelques
« unes de cette sorte dans le livre dont il s'agit; et
« nous convenons que, dans celles de cette nature, la
« présomption est pour l'auteur, sur-tout quand cet
« auteur est un évêque dont nous honorons la piété.
« Mais ici, où le principal de ses sentiments est si
« clair à ceux qui les examinent de près, il n'y a qu'à
« le juger par ses paroles expresses, en lui laissant à
« justifier ses intentions devant Dieu : toute autre
« chose produiroit un mauvais effet.

« Il ne sert de rien de dire que la vérité dans l'expli-
« cation est une rétractation équivalente de la fausseté
« qui est dans un livre : le peuple ne connoît point
« cet équivalent. En matiere de foi, il ne faut rien
« laisser à deviner..... sur-tout s'agissant d'un livre
« en langue vulgaire, qui est entre les mains de tout
« le monde, qui a troublé et scandalisé toute l'église :
« ce que nous ne disons point pour insulter l'auteur,
« à Dieu ne plaise! mais pour le faire entrer dans nos
« raisons, indépendamment de son propre intérêt. Si
« l'on n'abandonne expressément un tel livre, ou si,
« faute d'être abandonné par l'auteur, on ne le note par
« tous les moyens possibles, il demeurera en autorité
« et en honneur. On dira qu'on est revenu de cette
« grande clameur que l'esprit de la foi avoit excitée;

« trompé par des expressions spécieuses, on avalera
« tout le mal, on se dégoûtera des écritures, des
« passages de tant de saints, des prieres de l'église,
« comme de choses qui ne regardent que les impar-
« faits. »

Fénélon, aigri peut-être, et persuadé, par les rapports qu'on lui faisoit, que les conférences ne seroient point paisibles, et qu'on prétendoit plutôt le subjuguer que l'écouter, que l'éclairer, persista pendant trois mois à s'y refuser, au bout desquels il déclara positivement qu'il ne traiteroit point de vive voix, mais par écrit. Dieu le permit; et cet homme si humble, si complaisant, si peu attaché à ses intérêts, mit, dans sa conduite vis-à-vis M. de Meaux, une sorte de résistance à laquelle il paroissoit qu'on ne devoit pas s'attendre.

Il reçut les objections de M. de Meaux des mains de M. l'archevêque de Paris. Il y répondit d'abord en quelque sorte indirectement par quelques lettres qui furent répandues dans le public: l'une étoit adressée au pape, l'autre à M. de Chartres, une troisieme à un ami, et une quatrieme à une religieuse qu'il conduisoit.

Il mit dans ses réponses tous les correctifs, toutes les explications qui justifioient l'intention qu'il avoit eue de bien faire, mais qui parurent très insuffisantes

à M. de Meaux pour justifier les articles qu'il avoit relevés. Cette controverse devint alors de part et d'autre plus vive, plus pressante. Les écrits se multiplioient; on y prit un ton plus animé; on s'y permit non jamais des invectives, mais des reproches et quelquefois des personnalités ameres : tant il est difficile aux ames les plus chrétiennes de garder dans ces contestations la modération que recommande la charité.

M. de Meaux insinua à M. l'archevêque de Paris et à M. l'évêque de Chartres qu'ils devoient se joindre à lui, donner des mandements contre le livre de l'Explication des Maximes des Saints, et arrêter un certain nombre de propositions condamnables qu'ils remettroient à M. le nonce pour les faire passer à Rome. Cette démarche, leur dit-il, est nécessaire, puisqu'on donne cet ouvrage comme un commentaire des trente-quatre articles d'Issy que nous avons approuvés, et par conséquent comme une exposition de nos sentiments et de notre doctrine. Ce seroit donc l'avouer dans ses parties et dans sa totalité, que de ne pas réclamer, que de ne pas élever fortement la voix, pour déclarer à l'église et au public que l'auteur n'a saisi ni notre pensée ni celle des saints qu'il prétend expliquer.

M. de Meaux ne s'en tint pas là; il fit plusieurs

traités et mémoires pour répliquer à son tour à tout ce qu'avançoit M. de Cambrai pour sa justification. Il le suivit par-tout avec une force et une persévérance étonnante, ne lui passa rien, le jugea avec une rigueur qu'on avoit, je l'avoue, provoquée par un défaut de confiance qui devoit le blesser.

On peut réduire cependant à quatre points principaux ce que Bossuet trouvoit de répréhensible dans l'Explication des Maximes des Saints.

Le premier est ce désespoir qui entraîne dans les prétendus parfaits le sacrifice absolu de leur salut éternel.

Le second regarde le prétendu amour pur qui pousse le désintéressement jusqu'à faire cesser le desir du salut, et semble ruiner par là l'espérance chrétienne.

Le troisieme est cet instinct extraordinaire par lequel sont guidés nos parfaits.

La volonté de bon plaisir, dit Fénélon, *se fait connoître à nous par la grace actuelle.* Mais, réplique M. de Meaux, la volonté de bon plaisir comprend tout ce que Dieu veut que nous pratiquions dans chaque événement particulier..... Mais la grace qui fait connoître tout cela dans le détail, n'est pas la grace ordinaire, c'est un instinct extraordinaire et particulier : donc nos prétendus parfaits sont livrés à cet ins-

tinct qui les gouverne à chaque occasion; et il ne faut plus s'étonner si les actes de propre industrie, si les efforts et le travail sont supprimés dans cet état.

Le quatrieme roule sur la contemplation dont Jésus-Christ est exclus. Tout s'y réduit à-peu-près à ce seul principe, que la contemplation directe ne s'attache volontairement qu'à l'*être illimité et innominable*. Il faut donc être appliqué aux autres objets, et en particulier à Jésus-Christ même, par une impulsion particuliere, et sans qu'on puisse s'y déterminer ou s'y exciter par son propre choix et par la bonté de la chose.

Bossuet s'explique ensuite plus clairement, et releve encore beaucoup d'autres endroits. Dans tout ce qu'il a composé à l'occasion de cette querelle, il s'y plaint souvent de la nécessité où l'a réduit son zele pour l'église de combattre un confrere qu'il a toujours aimé, qu'il respecte encore, qu'il ne poursuit qu'à regret, et avec lequel il n'a cessé d'être d'accord qu'à l'occasion d'un quiétisme qui met la perfection dans ce qui entraîneroit la ruine de la vraie et solide piété.

M. de Cambrai, de son côté, trouvoit ce zele très déplacé. La cause, répétoit-il sans cesse, est portée à Rome : c'est à notre commun juge à prononcer. Je consens à attendre en silence, à ne point écrire pour

ma justification : et l'on m'accable, je ne dirai pas de libelles, je les mépriserois, mais de mandements, de dénonciations, de mémoires; on me travestit en fanatique, en visionnaire, en illuminé! Si je n'avois pas l'honneur d'être évêque, si ma réputation n'étoit point nécessaire à l'exercice de mon ministere, j'espere que Dieu me feroit la grace de me taire; et il me semble qu'avec son secours j'en ferois volontiers le sacrifice au bien de la paix : mais puisque mes fonctions sacrées, puisque la pure charité, qu'on regarde comme une chimere, quoique Dieu, quoique l'église et tous les saints nous exhortent à la pratique de cette vertu sublime, nous forcent à nous expliquer, nous tâcherons du moins de parler avec douceur, avec tous les ménagements que demandent la cause que nous croyons défendre, et les illustres et respectables adversaires qui nous attaquent. Ils ont tous été mes protecteurs, mes amis, mes confidents : eh! qu'il en coûte à mon cœur de les savoir prévenus contre des sentiments que j'ai apparemment mal présentés, et sur lesquels ils ne me permettent plus qu'une discussion pénible, dangereuse et peut-être inutile!

Il crut, en sa qualité de pasteur, qu'il falloit d'abord prévenir ses ouailles contre tout ce qu'on publioit de son livre des Maximes des Saints, et donna une instruction pastorale datée du 15 septembre 1697.

Le zele, dit-il, que Dieu nous inspire pour le salut des ames qu'il a daigné confier à notre conduite, ne nous permet pas, mes très chers freres, de demeurer plus long-temps sans vous ouvrir le fond de notre cœur touchant le livre intitulé l'Explication des Maximes des Saints. Nous pensions n'y avoir rien oublié pour condamner rigoureusement tout ce qui peut favoriser les erreurs du quiétisme..... Tout chrétien, loin d'entrer dans des disputes, doit au contraire s'appliquer de plus en plus pour tâcher de contenter ceux qui ont eu de la peine à entendre et à saisir le sens de ses premieres explications. Un évêque, loin d'être dispensé de suivre cette regle, est obligé à la suivre plus qu'aucun autre, puisqu'il doit tout à la vérité, dont il est dépositaire, et à la cha rité, qui souffre tout pour l'édification de l'église.

Tels étoient les sentiments intimes de Fénélon. Jamais on ne s'est trompé de meilleure foi; jamais on n'a allié l'erreur avec une plus grande horreur pour l'erreur même et pour toutes les conséquences qu'en tiroient ses adversaires.

Tout le plan de mon livre, ajoute-t-il, se réduit à deux points essentiels. Le premier est de reconnoître que la charité, principale vertu théologale, est un amour de Dieu indépendant du motif de la récompense, quoiqu'on desire toujours la récompense dans l'état de la charité la plus parfaite.

Le second est de reconnoître un état de charité parfaite, où cette vertu prévient, anime toutes les autres, en commande les actes, et les perfectionne sans leur ôter leurs motifs propres ni leur distinction spécifique ; en sorte que les ames de cet état n'ont plus d'ordinaire aucune affection mercenaire ou intéressée, c'est-à-dire aucun amour naturel et délibéré d'elles-mêmes. Tout ce qui n'est pas renfermé dans le dépôt sacré de la doctrine confié à tout le corps des pasteurs, ne peut être la perfection, mais une nouveauté profane et un mystere d'iniquité. Vous ne devez admettre aucune tradition secrete et inconnue à l'église sur la plus haute perfection du christianisme..... Il est vrai seulement qu'en travaillant toujours pour faire avancer les ames vers la perfection de l'amour divin à laquelle elles sont appellées, on ne doit proposer les pratiques de la plus haute perfection qu'aux ames qui en ont une vraie soif, comme disent saint Clément d'Alexandrie et Cassien. On doit dire aux commençants, comme Jésus-Christ, *Non potestis portare modò;* il leur faut du lait et non un aliment plus fort, et ce n'est pas là faire un mystere de ce que nous devons pratiquer.

La foi nous enseigne que l'espérance est une vertu surnaturelle. L'acte d'espérance renferme un amour de Dieu comme notre souverain bien, sans lui préfé-

rer aucun autre objet..... Les ames les plus parfaites, loin de cesser d'espérer leur salut éternel, l'esperent beaucoup plus que les ames moins parfaites.... C'est pourquoi il n'est jamais permis, sous prétexte de se conformer aux volontés de Dieu inconnues, de consentir à notre réprobation; car la volonté de Dieu pour notre salut nous est signifiée, et elle est la regle invariable à laquelle nous devons toujours nous conformer...

Non seulement les ames les plus parfaites desirent et attendent leur salut avec toutes les graces qui y conduisent, mais elles le desirent aussi par la raison précise qu'il est leur bien..... La conformité à la volonté de Dieu, loin d'exclure le motif propre de l'espérance, le renferme évidemment; car il est essentiel pour se conformer à la volonté de Dieu, non seulement de vouloir l'objet, mais encore de le vouloir à cause du degré de bien que Dieu a mis en lui, et de sa convenance avec notre derniere fin: il faut donc être persuadé que notre souverain bien est le motif propre et essentiel de l'espérance.

Il ne reste qu'à savoir si notre bien doit être appellé notre intérêt. Le terme d'intérêt peut être pris en deux sens, ou simplement pour tout objet qui nous est bon et avantageux, ou bien pour l'attachement que nous avons à cet objet par un amour naturel de nous-mêmes.

Dans le premier sens, chacun peut dire, comme je l'ai fait, que la béatitude est le plus grand de nos intérêts; mais suivant le second sens, qui est le plus naturel et le plus ordinaire dans notre langue, le terme d'intérêt exprime une imperfection, en ce que l'ame, au lieu d'agir par un amour surnaturel pour soi, agit par un amour naturel d'elle-même, qui est très différent de l'amour surnaturel de l'espérance. C'est pourquoi après avoir dit, *l'objet est mon intérêt*, j'ai ajouté, *mais le motif n'est point intéressé*. En effet, les ames parfaites veulent pleinement leur souverain bien en tant qu'il est tel; mais elles ne le veulent pas d'ordinaire par une affection mercénaire.

Il faut penser de toutes les autres vertus de même que de l'espérance; elles doivent toujours conserver leurs exercices distincts et par conséquent leurs motifs propres. Il est vrai que j'ai dit, après saint Augustin, que l'amour suprême, qui est la charité, devient lui seul toutes les vertus..... mais c'est seulement en ce que la charité est la mere de toutes les vertus, comme dit saint Thomas.

Les motifs des vertus, pour être relevés par le motif supérieur de la gloire de Dieu et par le désintéressement de la charité, n'en sont pas moins réels et agissants sur la volonté dans cette subordination parfaite; ainsi l'acte d'espérance, sans perdre son espece

et son motif propre, reçoit la perfection et a le désintéressement de la charité qui le commande. C'est cet état *de la vie la plus parfaite* que j'ai nommé l'*état habituel du pur amour.*

J'ai dit souvent que cet état n'est qu'habituel et point invariable, pour exprimer que c'est seulement la maniere ordinaire avec laquelle la volonté produit ses actes, et qu'on n'y est point dispensé de vigilance, d'excitations; et ainsi l'état admet quelques états passagers d'espérance et des autres vertus, et en suppose l'habitude.

Si on ne pouvoit jamais aimer Dieu sans les motifs de notre béatitude..... il faudroit changer toutes les idées des catéchismes sur l'acte de parfaite contrition; il faudroit même rejetter tous les sentiments d'amour désintéressé sur la béatitude, dont les livres de tant de saints canonisés sont remplis, et condamner un si grand nombre de graves théologiens qui nous ont donné cette idée de la charité. Je conclus, c'est toujours M. de Cambrai qui parle, que la charité ne cherche point, par la nature de ses actes propres, la béatitude pour nous; mais elle la fait desirer fréquemment aux ames les plus parfaites, en ce qu'elle excite, anime et commande d'ordinaire en elles les actes d'espérance.

Je n'ai jamais mis ce terme d'*intérêt*, en y ajoutant

celui de *propre*, que pour le seul contentement de l'amour naturel de nous-mêmes ou affection mercénaire. Si on entendoit par *intérêt* le souverain bien, le sacrifice absolu de l'intérêt seroit un vrai désespoir et le comble de l'impiété..... Pour cet attachement mercénaire ou cette propriété, que les saints anciens et nouveaux nous dépeignent comme une imperfection qu'il faut diminuer en nous tous les jours, le sacrifice peut en être absolu, quoique celui du salut ne doive jamais l'être. On peut sacrifier à Dieu sans réserve une imperfection, et consentir à la perte d'une consolation naturelle, quoiqu'on ne puisse jamais consentir à la perte des biens promis.

Alors une ame ne fait que vouloir persévérer dans l'amour divin, malgré la privation de tous les appuis sensibles dont l'amour naturel et mercénaire voudroit se soutenir.

Les termes d'*impression* de *désespoir* ne signifient donc qu'un sentiment qui trouble les sens et l'imagination malgré la volonté et sans aucune persuasion réelle de l'entendement..... J'ai dit que l'indifférence n'est que le désintéressement de l'amour. Gardez-vous bien, mes très chers freres, de conclure de là qu'on doive jamais être indifférent et sans desirs sur le salut éternel. Le désintéressement de l'amour ne peut jamais exclure que les desirs intéressés et mercénaires.

Pour les actes d'espérance et pour les desirs des dons de Dieu qui sont commandés par la charité et qui viennent de cet amour si pur qu'on doit toujours avoir pour soi-même, loin d'être exclus de l'état des parfaits, ils doivent croître à mesure que la charité croît. Peut-on s'aimer du plus parfait amour, qui est celui dont on aime Dieu même, et ne pas se desirer le souverain bien, qui est l'unique nécessaire?.....

Il faut également rejetter avec horreur un abandon où on se dispense de desirer ou de demander expressément à Dieu, avec toute l'église, tous les biens spirituels et temporels qui sont renfermés d'une maniere générale dans la demande du pain quotidien, et qui sont marqués en particulier par les saintes prieres dont l'église, animée du Saint-Esprit, a rempli son office...

Il ne faut retrancher de l'état des ames parfaites que l'activité ou excitation inquiete et empressée.... Que si on entend par excitation une coopération pleine et entiere de toutes les forces de l'ame pour remplir à chaque moment toute sa grace et pour se préparer par là à la grace des temps suivants, *il est de foi qu'on doit toujours s'exciter en chaque moment pour remplir la grace.*

Les réflexions n'ont rien d'imparfait en elles-mêmes; elles ne deviennent nuisibles que quand les ames se regardent pour s'impatienter ou pour s'at-

tendrir sur elles-mêmes..... Ce seroit être bien peu instruit, que de mettre la partie inférieure de l'ame dans les réflexions, et la supérieure dans les actes directs, comme quelques personnes ont cru que je voulois faire. La partie inférieure consiste dans l'imagination et dans les sens : or l'imagination est incapable de réfléchir ; les réflexions sont donc de la partie supérieure, qui consiste dans l'entendement et la volonté. La séparation des deux parties ne consiste, selon mon livre, qu'en ce que la partie inférieure peut être troublée pendant que la supérieure est en paix. Mais comme la séparation n'est jamais *entiere* pendant qu'on est vivant, il reste toujours assez de liaison et de communication pour devoir toujours rendre la supérieure responsable de tout ce qui se passe dans l'inférieure, à l'égard des choses qui sont censées volontaires dans le cours ordinaire de la vie. Par cette regle rigoureuse et absolue, j'ai voulu prévenir tout ce qu'on peut craindre de l'illusion contre la pureté des mœurs.....

La contemplation est un exercice de pur amour, mais non pas le seul exercice. L'amour pur s'exerce aussi dans les actes des vertus distinctes..... Tous les fideles sont appellés à la perfection, mais ils ne sont pas tous appellés aux mêmes exercices et aux mêmes pratiques particulieres du plus parfait amour.....

L'état passif n'est, selon mon livre, qu'un état d'amour désintéressé, où la charité prévient, commande et anime d'ordinaire toutes les vertus pour les rapporter à sa fin. Alors toutes les vertus s'exercent presque toujours par des actes simples et uniformes, sans inquiétude, sans empressement, avec toute la sainte douceur qu'inspire l'esprit de Dieu.... Cet état a été nommé passif par divers saints, non pour exclure la coopération la plus réelle et la plus efficace à la grace de chaque moment, ni pour dispenser les ames de la vigilance sans relâche qu'elles doivent avoir sur elles-mêmes, ni pour supprimer la résistance douloureuse par laquelle il faut, en tout état, vaincre la tentation... Il ne faut donc en exclure que ce que les auteurs de la vie spirituelle ont nommé activité, c'est-à-dire l'inquiétude et l'empressement..... Encore même ai-je dit qu'il falloit recourir aux motifs intéressés, avec quelque empressement naturel, plutôt que de s'exposer à succomber. Le terme de *passiveté* est donc opposé à celui d'activité seulement, et on ne pourroit l'opposer à celui d'action ou d'acte sans jetter les ames dans une oisiveté intérieure qui seroit l'extinction de toute vie chrétienne.....

Il ne peut y avoir aucune perfection réelle sans une union intime avec Jésus-Christ. Dans la contemplation

la plus élevée, l'ame peut être occupée de Jésus-Christ rendu présent par la foi. Dans les intervalles où la pure contemplation cesse, elle en est encore occupée. On n'est jamais privé de sa vue par une privation réelle, on n'en perd que la vue distincte, sensible et réfléchie. Ces pertes mêmes ne sont qu'apparentes et passageres.....

Pour la contemplation qui, selon saint Denys, n'admet aucune image ni idée *distincte* ou *nominale*, c'est celle de la divinité qui n'a rien de limité. Mais après avoir expliqué ce genre de contemplation, qui est célebre dans saint Denys, et qui ne signifie qu'une vue amoureuse de Dieu infiniment parfait, j'ai ajouté expressément que la simplicité de cette contemplation n'exclut point la vue distincte de l'humanité de Jésus-Christ et de tous ses mysteres, parceque la pure contemplation admet d'autres idées que celles de la divinité. Elle admet tous les objets que la pure foi nous présente..... De plus, il n'y a aucune contemplation qui ne soit interrompue; et, dans les intervalles, les ames les plus parfaites ont des vues très distinctes de tous les objets de la foi, sur-tout du Verbe fait chair. Je vous conjure donc, mes très chers freres, de dire avec moi, après l'apôtre, anathême à quiconque voudra nous éloigner de la vue fréquente et familiere de Jésus-Christ.

Plusieurs personnes ont été mal édifiées de trouver les termes de *trouble involontaire* dans un endroit de mon livre où il est parlé de la peine intérieure de Jésus-Christ : ces mots, qui étoient en marge, et sur lesquels je devois faire une note, ont été mis dans le contexte contre mon intention, dans mon absence, et sans que j'eusse revu mon livre, qui, malgré moi, fut rendu public avant mon retour à Paris. Ceux qui l'ont employé ont voulu dire seulement que le trouble de Jésus-Christ, qui étoit volontaire en tant qu'il étoit commandé par sa volonté, étoit involontaire en ce que la volonté n'en étoit pas troublée.....

Presque toutes les difficultés qu'on opposoit à M. de Cambrai venoient du terme d'*intérêt propre*. Si ce terme, dit-il, n'est point expliqué dans le livre, c'est que nous avons supposé que tout le monde le prendroit comme nous, pour signifier un attachement mercénaire aux dons de Dieu par un amour naturel de soi-même. Nous avons supposé ce sens comme établi par tous les meilleurs auteurs de la vie spirituelle qui ont écrit en françois, ou dont les écrits ont été traduits en notre langue. Nous avons supposé que *mercénaire* et *intéressé* étoient la même chose ; et comme la plupart des anciens peres assurent que les justes parfaits ne sont plus mercénaires, nous avons conclu qu'ils n'étoient plus intéressés, et que, sans

perdre l'exercice des vertus distinctes, ils réunissoient tous leurs principaux actes dans la charité, qui les prévient, qui les anime, qui les commande et qui les perfectionne ; en sorte que l'amour naturel et délibéré, ou l'affection mercénaire, qui fait l'intérêt propre, ne se trouve plus d'ordinaire dans ces ames parfaites.

Fénélon appelle ensuite, en témoignage de ce qu'il vient d'avancer, le catéchisme du concile de Trente, les peres, les théologiens les plus renommés, les saints et les meilleurs auteurs qui aient écrit sur la vie spirituelle.

Croira-t-on, ajoute-t-il, que cette nuée de témoins rassemblés de tous les siecles ait favorisé l'illusion jusqu'à mettre la plus haute perfection de l'évangile dans un raffinement d'amour chimérique et dangereux?..... Les accusera-t-on d'avoir placé la perfection dans un renoncement impie au salut par le détachement ou sacrifice de tout intérêt propre? Croira-t-on que tant de décisions formelles dont leurs livres sont pleins, et qu'ils donnent pour des principes fondamentaux de la plus haute spiritualité, ne sont que des négligences de style qui leur sont échappées au hasard?.....

Voilà, mes très chers freres, les points les plus importants sur lesquels j'ai cru qu'il étoit de mon devoir

de vous expliquer les principes de doctrine que j'ai toujours suivis, et auxquels j'ai voulu borner le système de mon livre...... Si des personnes plus éclairées que moi l'ont pris dans un sens très contraire au mien, je ne dois pas être surpris que ce qui vient de moi soit défectueux.

Ce n'est pas pour défendre mon livre que je vous en donne cette explication : je veux m'abstenir d'en juger jusqu'à ce que le pape m'ait appris ce que j'en dois croire.

Ce que nous vous recommandons de tout notre cœur, mes très chers freres, c'est d'avoir horreur de tous les vains raffinements de perfection qui vont à laisser les ames dans l'oisiveté intérieure...... N'approuvez jamais aucune cessation, que celle de mal faire, ou d'agir d'une maniere imparfaite...... Le repos en Dieu doit être une action véritable, c'est une occupation réelle de Dieu qui consiste dans sa connoissance et dans son amour.... Ayez horreur de cet affreux désintéressement de l'amour qui détruiroit l'amour même par le sacrifice du salut et par l'acquiescement à la perte de la béatitude éternelle...... Ne vous fiez point à ceux qui parlent d'oubli de nous-mêmes, ou de retranchement des réflexions, dès que vous appercevrez que ces choses tendent insensiblement à négliger la vigilance évangélique et la pratique

des mortifications et des vertus particulieres de chaque état, sans lesquelles toute oraison est imaginaire. Regardez comme des antechrists ceux qui voudroient inspirer aux fideles une perfection où ils perdroient de vue Jésus-Christ *auteur et consommateur de votre foi*. Défiez-vous non seulement des maximes monstrueuses qui sappent les fondements de la foi et des mœurs, mais encore de certaines conduites indiscretes qui rendent trop général ce qui ne convient qu'à un très petit nombre d'ames, et qui tendent à mettre trop tôt ces mêmes ames dans des états de perfection dont elles ont à peine de foibles commencements...

Il met à la suite de son mandement la bulle qui condamne les soixante - huit propositions de Molinos, les trente-quatre articles arrêtés à Issy, et la lettre qu'il avoit écrite au pape, afin, ajoute-t-il, qu'on puisse voir avec quelle sincérité il soumet son livre sans réserve à l'autorité du saint siege, et combien il a en horreur et pour lui et pour les autres la doctrine du quiétisme.

Travaillons de concert, dit-il en finissant à ses coadjuteurs en Jésus-Christ, travaillons à rendre les ames prudentes contre le mal, et simples dans le bien. Plus l'oraison est obscurcie par les illusions et par les scandales de notre siecle, plus nous devons tâcher de la justifier par notre fidélité à la pratiquer et à la faire

pratiquer sans illusion aux peuples. C'est par une oraison pure, fréquente et solide, que nous ferons sentir aux hommes que la priere est comme l'ame du christianisme. Prions donc sans cesse.... unissons-nous de plus en plus tous ensemble dans l'oraison; attirons tous les peuples à cette oraison d'amour, à *cette oraison de feu* dont parle Cassien. J'espere qu'elle fera de nous un seul cœur et une seule ame, et qu'elle nous consommera en parfaite unité avec Jésus-Christ.

M. de Cambrai crut avoir répondu à tout par cette instruction, et s'être exprimé si clairement, qu'on n'auroit plus rien à objecter contre son livre, dont il promettoit de donner une nouvelle édition avec des correctifs et des explications propres à écarter les soupçons du quiétisme qui s'étoient répandus contre lui. Le ton de candeur et d'humilité qui régnoit dans cet écrit, les traits d'une éloquence douce et onctueuse qui s'y trouvoient, un goût de vertu et de piété tendre qui se faisoit sentir en le lisant, cette maniere enfin si touchante et qui lui étoit si particuliere, tout cela devoit effectivement lui procurer et des approbateurs et des admirateurs. M. de Meaux n'en fut cependant pas content : il la lut avec cet œil sévere et sûr qu'on ne peut ni troubler ni éblouir par l'éclat des plus belles apparences, avec cette sagacité pénétrante qui démêle et sépare si bien l'alliage de

l'or pur de la doctrine. Il avoit fait cinq mémoires, où il suivoit pied-à-pied M. de Fénélon dans son livre des Maximes des Saints. Il prouve, dans le premier, que la conscience ne lui permit pas de se taire, et détaille les erreurs qui l'ont frappé. Il répond, dans le second, à quelques écrits où l'état de la question est détourné. Dans le troisieme, il fait voir que les principes de saint François de Sales sont très opposés à la doctrine de l'Explication des Maximes des Saints, et que, par-tout dans cet ouvrage, les passages cités de saint François de Sales, ou sont tronqués, ou pris manifestement à contre-sens. Le quatrieme roule sur les passages de l'écriture, dont il accuse M. de Cambrai de faire un abus manifeste. Dans le cinquieme, M. de Meaux parle des trois états des justes et des motifs de la charité, et donne des principes pour l'intelligence des peres, des scholastiques et des spirituels.

Au moment, dit-il, qu'il alloit publier ces écrits, l'instruction pastorale parut. M. de Meaux fut surpris de sa longueur, et étonné qu'un ouvrage qui annonçoit dès la préface tant de précision, tant d'évidence, une scholastique si rigoureuse, si éloignée de toute équivoque et de toute ambiguité, eût besoin d'une explication plus prolixe que le texte. Il examine ensuite cette instruction, la compare avec les

Maximes des Saints, observe que l'une et l'autre roule sur ce qui s'appelle intérêt, et que dans l'instruction il est pris en un sens et dans les Maximes en un autre, et démontre ensuite que cet amour naturel dont M. de Fénélon fait l'intérêt propre est une nouveauté, qui prouve cependant que le sens qu'on pouvoit donner à cet amour intéressé du livre des Maximes étoit insoutenable ; que ce n'est pas par conséquent une explication, mais une contradiction du principe établi dans les Maximes des Saints. Il attaque ensuite cet amour naturel et délibéré dont M. de Fénélon fait l'*intérêt propre*, comme insuffisant pour remédier aux inconvénients et aux suites de sa doctrine, et releve les erreurs si bien palliées qu'il trouve dans cette instruction sur la contemplation, sur les épreuves, sur les volontés de Dieu. *La volonté de bon plaisir*, dit M. de Fénélon, *toujours conforme à la loi,* se fait connoître à nous par la grace actuelle.

On n'avoit jamais oui un tel principe, reprend M. de Meaux. C'est déja une grande erreur de prendre *pour regle* la grace actuelle : elle nous applique à la regle, mais elle n'est pas la regle ; et nous n'avons pas d'autre regle que la volonté de Dieu déclarée ou par la loi ou par les événements qui démontrent la volonté de bon plaisir. Mais c'est une erreur nouvelle d'attacher la volonté de bon plaisir à la grace

actuelle : elle n'est pas un moyen de faire connoître à l'homme la volonté de Dieu. On ne discerne pas assez cette grace, elle se confond trop facilement avec notre inclination ; et ainsi nous donner pour regle la grace actuelle, c'est se mettre en danger de nous donner pour regle notre pente et nos mouvements naturels.

C'est là un abus du quiétisme, sous le nom de grace actuelle : on a pour guide sa propre volonté ; on prend pour divin tout ce qu'on pense..... Il est vrai qu'on y met des bornes en soumettant *la grace actuelle* à la loi de Dieu, et c'est quelque chose : mais en même temps tout ce qui peut être tourné à bien ou à mal, est à l'abandon, c'est-à-dire la plus grande partie de la vie humaine. Le mariagè, le célibat, le choix d'un état, d'une profession, d'un directeur qui peut tout, les exercices de la piété, et les autres choses qui font pour l'ordinaire le gouvernement tant civil que religieux, tant public que domestique ou particulier, tout cela, sous le nom de grace actuelle, est abandonné à la fantaisie d'un directeur ou à la sienne propre.....

Il ne faut donc pas s'étonner..... si l'on exclut en termes si généraux les actes que les spirituels appellent *de propre industrie* ou le *propre effort*, sans qu'on doive rien attendre *de soi-même*, et sans réserver

autre chose à l'*excitation empressée* que le seul cas *du précepte*, qui, comme on a vu, est si rare et si difficile à réduire aux moments précis : car si par l'excitation empressée on entend qu'elle est inquiete et précipitée, elle ne convient non plus aux cas du précepte qu'aux autres; et si elle est empressée au sens qu'elle est vive et distincte, la réduire au cas du précepte, c'est trop la restreindre et trop exclure l'excitation propre et le propre effort.....

Bossuet prétend ensuite que Fénélon, dans plusieurs endroits de son instruction pastorale, n'explique pas, mais contredit formellement, l'Explication des Maximes des Saints, comme dans ce qu'il dit sur les réflexions, sur les vertus, sur la perfection à laquelle tous sont appellés, quoique tous n'y doivent pas tendre par les mêmes exercices.

Il examine ensuite les passages dont l'auteur compose sa tradition, après l'avoir repris de ce qu'en se déclarant contre le quiétisme, il ne parle que de Molinos, et ne dit pas un mot des autres auteurs qui l'ont enseigné, comme Falconi, Malaval, madame Guyon, etc. et il conclut par prouver, 1°. que cette instruction est une rétractation du livre des Maximes des Saints, mais insuffisante, parceque, bien loin d'être humble et franche, l'auteur a toujours l'air de vouloir excuser et pallier ce qui est répréhensible dans son premier ouvrage.

2°. Qu'il ajoute de nouvelles erreurs à celles qui se trouvent dans l'Explication des Maximes des Saints. Toute doctrine de religion nouvelle, inconnue et inouie dans l'église, est mauvaise : or est-il que la doctrine de l'auteur sur son amour naturel est une doctrine de religion introduite pour expliquer le point de la perfection chrétienne, et en même temps elle est nouvelle, inconnue et inouie dans l'église; elle est donc mauvaise.

Elle n'est appuyée ni sur l'écriture ni sur la tradition : on ne tente même pas de la prouver par là. Résistons donc de toutes nos forces à cette audacieuse théologie, qui, sans principes, sans autorité, sans utilité, met en péril la simplicité de la foi : ne nous laissons pas éblouir par des paroles spécieuses..... Ainsi, quand on recommande d'*avoir en horreur tous les vains raffinements de perfection*, c'est le cas de montrer que celui qui parle ainsi se condamne lui-même. Il semble tout accorder quand il dit qu'il ne faut pas *laisser les ames dans l'oisiveté intérieure.* Mais il ne faut pas oublier qu'en même temps il ôte le propre effort, le propre travail, essentiel à l'état de la vie présente, et donne tout à l'inspiration particuliere. *Ne retranchez dans les ames que les réflexions d'amour propre ou d'une affection mercénaire trop empressée.* Il faudroit donc dire en quoi consiste *ce trop*,

autrement c'est retrancher toute activité sous le titre d'*inquiétude et d'empressement;* et pour ce qui est des réflexions, n'est-ce pas assez les dégrader que de les reléguer à la partie basse et inférieure de l'ame? Que sert de se rétracter de cette erreur et de quelques autres, si l'on n'en est pas plus humble et qu'on veuille toujours conserver en autorité et en honneur un livre qui les enseigne? Ne vaudroit-il pas mieux une bonne fois, dit M. de Meaux, avouer ce qu'aussi-bien tout le monde voit, que de s'épuiser en explications par un vain tourment?....

C'est toujours où Bossuet vouloit mener Fénélon, à un désaveu, à un abandon, à une rétractation formelle. Celui-ci ne s'y refusoit pas, mais il attendoit pour la faire que son juge eût prononcé; et malgré sa déférence pour ses confreres, malgré la justice qu'il rendoit à leurs lumieres, il croyoit que, depuis qu'il étoit évêque, il ne leur devoit point de soumission dans une cause qu'il avoit portée devant leur supérieur et le sien.

M. l'archevêque de Paris, M. de Meaux, M. de Chartres, donnerent alors au nonce du pape la déclaration de ce qu'ils pensoient du livre de l'Explication des Maximes des Saints. Ce n'est point une dénonciation, elle auroit été inutile, mais une espece de protestation que c'étoit à tort que M. de Cambrai

s'appuyoit dans son ouvrage sur les articles signés à Issy.

Comme il paroît, disent ces prélats dès le commencement de cette déclaration, que l'auteur a dessein de défendre son livre par nos sentiments, nous sommes obligés de déclarer ce que nous en pensons. Cependant nous n'en venons là qu'avec douleur, et après nous être mis en devoir de gagner notre frere par toutes sortes de voies. La seule nécessité nous force à parler, de peur qu'on ne pense que nous approuvons ce livre, et, ce qui nous seroit très fâcheux, que notre saint pere le pape, pour qui nous avons un très profond respect, et à qui nous sommes unis comme à notre chef par le lien indissoluble de la foi, ne croie que nous favorisons une doctrine réprouvée par l'église romaine.

On marque ensuite ce qui avoit donné lieu aux trente-quatre articles d'Issy; et l'on s'efforce de prouver que M. de Cambrai, bien loin d'en développer la doctrine avec plus d'étendue, l'a entièrement renversée.

Pour éviter les répétitions, et ne pas fatiguer nos lecteurs par une analyse qui ne leur présenteroit rien de nouveau, nous nous contenterons de rapporter ici ce qui termine cette déclaration, dans laquelle on accuse Fénélon de raffinements dangereux pour la

piété, de mille subtilités vaines, et de nouveautés pernicieuses.

« Pour nous, qui nous proposons pour modeles « les paroles saines que nous avons entendues, et qui « marchons sur les pas des saints qui nous ont précé-« dés, nous ne pouvons faire consister la piété et la « perfection chrétienne dans des pratiques absurdes « et impossibles, ni faire un état et une regle de vie « des mouvements extraordinaires qu'un petit nom-« bre de saints ont ressentis en passant, ni réputer « pour vraies volontés et pour consentements les vo-« lontés et les consentements où l'on se porte à des « choses impossibles...... Telles sont les vérités que « nous avons reçues de nos peres; c'est ce que nous « avons dans le cœur, et que nous croyons devoir té-« moigner à toute l'église ».

M. Bossuet ajouta ensuite à cela un ouvrage intitulé *Summa Doctrinae,* ou Sommaire de la doctrine du livre qui a pour titre, Explication des Maximes des Saints, et des conséquences qui s'ensuivent, des défenses et des explications qui y ont été données.

Dans ce sommaire il présente cinq articles condamnables, et réfute fort au long les défenses et les explications que M. de Cambrai en avoit données. L'un et l'autre étoient inépuisables sur ces matieres : le zele

de Bossuet devenoit plus animé à mesure qu'on lui résistoit; et Fénélon, toujours doux et modeste, persistoit à ne vouloir se rendre qu'à une décision de Rome, et répondoit en attendant à tout ce qu'on écrivoit contre lui.

M. l'évêque de Chartres donna un mandement, dans lequel il l'accuse d'exclure expressément de l'état des parfaits le motif de l'espérance chrétienne et celui de toutes les autres vertus. M. de Cambrai ne manqua pas de répliquer par deux lettres. Dans la premiere, il se plaint qu'on a altéré plusieurs passages de son livre, et qu'au lieu de se justifier, comme on le devoit, de ces altérations, on se récrie contre sa plainte. Il ne s'agit pas, dit-il, de prétendre que les paroles qu'on produit dans cette fameuse déclaration sont équivalentes aux miennes pour les conséquences : si elles sont équivalentes, pourquoi les substituer aux miennes? N'est-ce pas le moins que l'on puisse faire quand on accuse un confrere d'impiété et de fanatisme, que de rapporter toujours religieusement toutes ses propres paroles jusqu'à une syllabe?

Dans la seconde lettre, il lui marque que, quelque répugnance qu'il ait à le contredire, il ne peut éviter de lui représenter encore deux choses :

L'une, lui dit-il, que vous êtes manifestement

hors de la question sur l'amour naturel; et l'autre, que vous n'avez pas pris le vrai sens du texte de mon livre sur plusieurs passages.

L'honneur du ministere, ajoute-t-il en finissant, demande-t-il qu'on tâche de diffamer un confrère comme un fanatique?.... Qu'un autre agisse avec un zele amer, et dise contre moi de grandes paroles, je m'en consolerai...... Mais vous, monseigneur, avec qui je n'étois qu'un cœur et qu'une ame, vous avec qui j'ai été nourri comme un frere dans la maison de Dieu, vous qui m'avez tant édifié, et qui, j'ose le dire, avez souvent vu ma droiture et mon horreur pour l'illusion, faut-il que vous fassiez le surcroît de ma peine? Dieu permettra-t-il que votre cœur ne sente jamais combien le mien par sa grace est attaché à la paix et à la vérité?

M. de Cambrai effectivement demanda pendant près de six mois, et sans succès, qu'on lui désignât avec précision ce qu'on reprenoit dans son livre, et s'offroit à s'expliquer de concert avec les personnes les plus difficiles, et de maniere à les contenter. C'est dans cette vue qu'il fit sa lettre pastorale : elle devoit être suivie d'une nouvelle édition de l'Explication des Maximes des Saints; mais il ne pouvoit, dit-il, la publier très promptement. Plus ce nouvel ouvrage exige d'exactitude et de soins, plus je dois le

faire examiner par de bons théologiens. Mon projet même est d'envoyer à Rome toutes mes corrections et additions, et de ne les faire imprimer qu'après l'examen que le pape en aura fait faire et l'approbation qu'il y aura donnée. Puis-je rien offrir de plus raisonnable, que de passer par toute la sévérité de l'inquisition, que de me laisser corriger en mon absence? M. de Meaux et M. de Chartres ne doivent être ni plus zélés ni plus rigoureux contre le quiétisme que le pape et toute l'église romaine, où cette erreur a été foudroyée dès sa naissance.

Ce moyen ne convient-il pas à des évêques? Ne seroit-il pas propre à édifier l'église dans la diversité même de nos sentiments?

Mais, sans le rejetter, on ne l'adopta point: on écrivit beaucoup, on fit passer M. de Cambrai pour un second Molinos, et on examina tout ce qu'il produisit avec la plus extrême rigueur.

Il se borna d'abord à envoyer ses justifications à Rome à M. l'abbé de Chanterac, son parent, et grand vicaire de Cambrai, qui s'y étoit rendu malgré son âge et ses infirmités. Il avoit tout ce qu'il falloit pour se bien acquitter d'un tel emploi : il étoit bon théologien, sage et modéré : il avoit des manieres simples et naturelles, de la piété, et, par-dessus tout cela, un zele et un attachement incroyables pour M. de

Cambrai. Ce prélat se trouva trop heureux dans son malheur d'avoir une personne de ce caractere pour aller soutenir une cause que la multiplicité des écrits rendoit encore plus difficile à débrouiller. Fénélon, qui auroit voulu ne pas faire imprimer les siens, ne s'y résolut que parcequ'on lui manda de Rome, et que quelques cardinaux lui firent dire, qu'il n'étoit pas possible de fournir de si longs manuscrits à tous ceux qui composoient le tribunal du saint office sans des longueurs excessives; bien plus, que ces imputationsqu'on lui faisoit de favoriser le quiétisme, étant rendues publiques par des ouvrages aussi authentiques que ceux des évêques qui l'attaquoient, il ne devoit pas se borner à de simples productions au saint office comme dans le cours des affaires ordinaires; mais que les accusations étant publiques en France, il étoit convenable que sa justification le fût aussi. Enfin, lui ajoutoit-on, vous ne sauriez prendre trop de précautions pour faire connoître la pureté de votre foi, attaquée d'abord, disoit-on, par tant de voies indirectes, et à présent d'une maniere si publique.

En effet, on accabloit M. de Cambrai d'écrits, de mandements et de lettres. Les réponses de M. de Cambrai fatiguoient cependant ses antagonistes; ils se plaignoient qu'il retardoit par là la décision qu'on attendoit. On engagea même M. le nonce à lui écrire

pour le porter à attendre en silence le jugement du saint siege, comme si les éclaircissements ou plutôt les réponses qu'il faisoit aux objections de ses parties en arrêtoient le cours. M. le nonce lui disoit que le nouveau livre de M. de Meaux, intitulé *Divers écrits*, suivant ce qu'on lui mandoit de Rome, ne disoit rien de nouveau sur la doctrine, et que par cette multiplicité de productions on éloignoit beaucoup une conclusion que le roi sollicitoit vivement, que M. de Cambrai souhaitoit sans doute lui-même.

Après avoir remercié M. le nonce de ses conseils, et lui avoir marqué le desir sincere de les suivre, M. de Fénélon répondit « qu'il venoit de recevoir le « nouveau livre de M. de Meaux, qu'il commençoit « à le lire, et que le peu qu'il en avoit lu lui parois- « soit rempli de tout l'art imaginable pour prendre « ses paroles à contre-sens et pour les détourner à « des sens impies; qu'il le lisoit dans la disposition « de ne répondre rien à toutes les accusations qui ne « paroîtroient pas tout-à-fait imposantes, et auxquelles « il croyoit avoir déja répondu par avance; qu'à l'é- « gard de celles qui seroient capables d'éblouir le « public, il n'y répondroit que d'une maniere si « courte et si douce, qu'on y verroit son amour sin- « cere pour la paix et son impatience de finir; que « ce nouveau livre étoit plein de redites pour le fond,

« mais de tours nouveaux et dangereux (c'est Fénélon
« qui parle ainsi); que se donnant à la veille de la
« décision du pape, sa vue étoit ou de frapper les
« examinateurs par des raisons qu'on n'auroit pas le
« loisir de réfuter, ou d'éloigner la fin de la dispute,
« mais qu'il espéroit de la sagesse et de l'équité du
« saint pere qu'il éviteroit ces deux inconvénients.

« Si peu que le nouvel ouvrage fasse impression
« sur les esprits à Rome, ajoute-t-il, il seroit juste
« d'attendre mes réponses. C'est toujours l'accusé
« qui doit parler le dernier, sur-tout quand il s'agit
« d'accusations horribles sur la foi, et que l'accusé
« est un archevêque dont la réputation est impor-
« tante à son ministere. Si M. de Meaux veut tou-
« jours écrire le dernier, il trouble l'ordre de toute
« procédure, et il ne veut point finir.

« Si je suis obligé de lui répondre, je le ferai, mon-
« seigneur, si promptement, si courtement, que ma
« réponse ne retardera de guere le jugement de Rome.
« Il peut avoir des raisons de prolonger l'affaire, je
« n'en ai aucune qui ne me presse de la finir au plu-
« tôt. Quant à ses écrits, je ne suis point embarrassé d'y
« répondre, et j'espere, avec l'aide de Dieu, éclair-
« cir tout ce qu'il enveloppe. Mais quoique je n'aie
« rien à craindre de cette guerre, j'aime la paix, et
« je voudrois m'employer entièrement à mes fonc-

« tions, plutôt que de donner au public des scenes « dont il ne peut être que mal édifié.

« Quand j'ai fait mon instruction pastorale, je n'ai « attaqué personne; j'ai parlé de mes parties avec un « respect qui devoit les appaiser : depuis ce temps je « n'ai écrit que pour me justifier sur leurs accusations « atroces, sans y mêler aucune passion. Je ne de-« mande que la paix et le silence, quoique j'aie de « quoi me plaindre et de quoi réfuter. Je connois la « vivacité de ceux qui menent tout ceci; nous ne fini-« rons point s'il n'intervient quelque autorité : et quel-« que soin que l'on ait eu de prévenir le roi, je con-« nois assez sa profonde sagesse et sa sincere piété « pour être assuré qu'il approuvera tout ce que le « saint pere aura fait. »

Cette réponse à M. le nonce fut suivie fort peu après des cinq premieres lettres qu'il écrivit à M. de Meaux. Voici comme il commence la premiere.

« Monseigneur, en lisant votre dernier livre, je « me suis mis devant Dieu comme je voudrois y être » au moment de ma mort. Je l'ai prié instamment de « ne pas permettre que je me séduisisse moi-même. « Je n'ai craint, ce me semble, que de me flatter, que « de tromper les autres, que de ne pas faire valoir « assez contre moi toutes vos raisons. Plût à Dieu « que je n'eusse qu'à m'humilier, selon votre desir,

« pour vous appaiser et pour finir le scandale! Mais
« jugez vous-même, monseigneur, si je puis m'humilier contre le témoignage de ma conscience, en
« avouant que j'ai voulu enseigner le désespoir le
« plus impie sous le nom de sacrifice absolu de l'intérêt propre, puisque Dieu, qui sera mon juge,
« m'est témoin que je n'ai fait mon livre que pour
« confondre tout ce qui peut favoriser cette doctrine
« monstrueuse.....

« Pour savoir ce que j'ai entendu par l'intérêt pro-
« pre pour l'éternité, il n'y a, monseigneur, qu'à bien
« examiner les raisons suivantes. Je suis affligé d'en
« fatiguer encore le lecteur, mais vos répétitions doi-
« vent faire excuser les miennes; et j'aime encore
« mieux ennuyer tout le monde, que de me taire lors-
« que vous donnez pour démonstrations des accusa-
« tions si atroces contre ma foi. »

M. de Fénélon réduit ensuite tout ce que dit M. Bossuet sur l'*intérêt propre* à sept objections : il les explique, il les développe, il les résout, à ce qu'il croit, si ce n'est d'une maniere triomphante, du moins avec beaucoup d'art, de subtilité, d'érudition même et de netteté : il se plaint souvent que par des rapprochements adroits, que par de petits changements même dans ses expressions, que par la rigueur avec laquelle on pese, on juge toutes ses paroles, sans égard

à tout ce qui précede et à tout ce qui suit de propre à en faire déterminer le sens, on les détourne, ses paroles, on les défigure, on les envenime. Il finit dans ces termes :

« Plût à Dieu, monseigneur, que vous ne m'eus-
« siez pas contraint de sortir du silence que j'ai gardé
« jusqu'à l'extrémité! Dieu, qui sonde les cœurs, a
« vu avec quelle docilité je voulois me taire jusqu'à
« ce que le pere commun eût parlé, et condamner
« mon livre au premier signal de sa part. Vous pou-
« vez, monseigneur, tant qu'il vous plaira, supposer
« que vous devez être contre moi le défenseur de
« l'église, comme saint Augustin le fut contre les hé-
« rétiques de son temps. Un évêque qui soumet son
« livre, et qui se tait après l'avoir soumis, ne peut
« être comparé ni à Pélage ni à Julien. Vous pou-
« viez envoyer secrètement à Rome, de concert avec
« moi, toutes vos objections : je n'aurois donné au
« public aucune apologie, ni imprimée, ni manu-
« scrite; le juge seul auroit examiné mes défenses :
« toute l'église auroit attendu en paix le jugement
« de Rome; ce jugement auroit fini tout. La condam-
« nation de mon livre, s'il est mauvais, étant suivie
« de ma soumission sans réserve, n'eût laissé aucun
« péril pour la séduction : vous n'auriez manqué en
« rien à la vérité ; la charité, la paix, la bienséance
« épiscopale, auroient été gardées.

« Je serai toute ma vie, sans aucune peine de cœur « et avec un respect sincere, monseigneur, etc. »

La seconde lettre roule sur cet amour naturel et délibéré qui nous feroit rechercher les dons surnaturels et le bonheur avec trop de rapport pour nous-mêmes : c'est de cet amour propriétaire et mercénaire qu'il prétend que les parfaits peuvent et doivent se dépouiller; et c'est dans ce dépouillement et dans cet oubli total de nous-mêmes qu'il fait consister l'amour pur et désintéressé. S'il s'étoit contenté de dire qu'on doit y aspirer, qu'il faut sans cesse travailler à acquérir cette perfection de l'amour, qu'on doit s'efforcer avec la grace d'en produire et d'en réitérer les actes, Bossuet auroit sûrement applaudi à ces sentiments et à des invitations qu'il faisoit lui-même, et qui se trouvent dans les livres saints et dans toutes les instructions chrétiennes : mais il prétendoit qu'on pouvoit parvenir à la suppression totale et même à l'extinction de cet amour naturel de nous-mêmes; il faisoit un état fixe, quoique variable, de cet amour pur; il sembloit traiter les autres vertus d'imperfections; et quoiqu'il voulût dire seulement qu'elles sont moins parfaites que la charité, on pouvoit conclure de ses expressions qu'elles devenoient comme inutiles, comme peu dignes d'occuper les ames élevées à ce degré ou à cet état,

Il est vrai que, dans ses lettres, dans ses explications, il s'efforce d'éloigner toutes ces conséquences, et de justifier tous les principes qu'il a avancés. Il emploie pour cela toutes les ressources d'un esprit fécond et délié, et toutes celles d'un cœur tendre et animé. On avoit multiplié dans cette querelle les questions et les difficultés incidentes : on s'y arrêtoit à tout, et l'on paroissoit vouloir donner à tout un mauvais sens. Fénélon le remarque, et revient cependant au point principal. Il commence sa lettre par faire remarquer aux lecteurs cette ruse ou cette inattention de ses adversaires.

« On me fait dire ce que je n'ai pas dit, ou on me « le fait dire dans des circonstances différentes. Par « exemple, je n'ai jamais dit, comme vous me l'impu« tez, que *cet amour naturel et délibéré de nous-mêmes* « est une charité naturelle ; et je ne la fais point servir « de motif, toute naturelle qu'elle est, aux actes sur« naturels. J'ai dit seulement, en des endroits où il « n'étoit nullement question de cet amour naturel « de la béatitude, que saint Augustin a pris quelque« fois le terme de charité dans un sens générique « pour tout amour du bien et de l'ordre considéré « en lui-même. Je l'ai expliqué ainsi après la plupart « des théologiens, afin qu'on ne conclue pas de cer« taines expressions de ce pere sur la charité prise

« génériquement, qu'il ne laisse aucun milieu entre
« la charité, vertu théologale, et la cupidité vicieuse.
« Voilà ce que vous appellez le *pélagianisme.* »

Il résout ainsi quatorze difficultés qu'il se fait d'après les écrits de M. Bossuet : il y répond, je ne dirai pas toujours avec solidité, mais du moins avec beaucoup de finesse et de netteté ; il met quelquefois M. de Meaux en opposition avec lui-même, et tente de lui faire voir qu'à force de vouloir trouver des erreurs dans son confrere, il paroît aller au-delà de la vérité, et manquer d'exactitude et de précision.

« Je ne puis, monseigneur, ajoute-t-il en terminant,
« je ne puis me résoudre à finir une longue lettre
« sans me justifier sur le reproche que vous me faites
« d'établir une inspiration presque perpétuelle.....
« Lisez de grace, relisez mes paroles ; vous trou-
« verez que je n'admets en aucune occasion nulle
« inspiration que celle qui est commune à tous les
« justes, et dont on n'a jamais de certitude dans la
« voie de pure foi. Quand j'ai dit que les ames dont
« je parlois n'ont pour regle que les préceptes, les
« conseils de la loi écrite, et la grace actuelle qui est
« toujours conforme à la loi, c'a été immédiatement
« après avoir exclus *toute inspiration miraculeuse ou*
« *extraordinaire.* Il ne pouvoit pas être question en
« ce livre de la volonté de *bon plaisir,* puisqu'il s'a-

« gissoit non des événements déja arrivés et qu'il faut « accepter, mais des délibérations à faire et des partis « à prendre sur l'avenir. Ainsi vous ne pouvez rendre « suspect mon silence sur la volonté de *bon plaisir* « dans ces circonstances.

« C'est pour de tels cas qu'on ne peut agir avec « plus de précaution que de consulter toujours, « 1°. les commandements et les conseils évangéli-« ques; 2°. l'attrait de la grace dans le choix de cer-« tains actes pieux pour les cas où ils ne sont point « réglés ni par les commandements ni par les con-« seils, mais à condition qu'on ne supposera jamais « que cet attrait est *extraordinaire*, et qu'on le ré-« duira toujours à la regle inviolable de la volonté de « Dieu écrite. Alors la volonté de bon plaisir se fait « connoître à nous par la grace actuelle, comme je « l'ai dit dans mon instruction pastorale; alors l'at-« trait de la grace actuelle nous porte à certains actes « pieux plutôt qu'à d'autres, et nous fait sentir que « Dieu nous y invite... Pour ces cas mêmes, je n'ai pas « dit qu'il faut *prendre pour regle la grace actuelle* : je « veux seulement qu'on en écoute l'attrait, sans pou-« voir jamais s'assurer que c'est la grace qui nous in-« vite; car je déclare que les ames les plus éminentes « dans cette voie de pure foi ne discernent point la « grace avec certitude, non plus que le commun des

» justes..... C'est en cette occasion que vous avez dit « que le cas des préceptes est très rare, pour en con- « clure que je donne tout au fanatisme, excepté cer- « tains moments très rares où le précepte presse. « Mais les moments que j'excepte ne sont exceptés « que pour employer un empressement, *même na-* « *turel*, dans les plus violentes tentations, et je veux « que tout le reste de la conduite soit une coopération « fidele à la grace commune des justes dans la plus « obscure foi.

« Mais en voulant me faire une objection qui se « détruit d'elle-même, vous vous êtes jetté dans un « inconvénient manifeste. Vous voudriez le couvrir « en disant : *Qu'on m'entende bien*. Je ne vous entends « que trop, monseigneur. Vous ajoutez : *Je ne dis* « *pas que l'obligation de pratiquer les préceptes affir-* « *matifs soit rare : à Dieu ne plaise!* Que dites-vous « donc? *L'obligation de pratiquer le précepte* est res- « treinte au *cas du précepte :* le cas du précepte est, « selon vous, *très rare;* l'obligation de le pratiquer « est donc très rare. Ne dites point que l'obligation « n'en est point perpétuelle ; il y a une grande diffé- « rence entre une chose qui n'est pas perpétuelle et « une chose qui est très rare. Ne niez donc pas un « fait si constant ; mais, en l'avouant, ajoutez que « cette expression, qui vous a échappé dans un excès

« de zele pour combattre mes erreurs, est contraire à
« vos sentiments. Vous ajoutez : *Je parle des moments*
« *certains et précis de l'obligation ; car qui peut déter-*
« *miner l'heure précise à laquelle il faut satisfaire au*
« *précepte intérieur de croire ?* Non, monseigneur, ne
« confondons point ces deux choses très différentes,
« que vous avez si clairement distinguées. La pre-
« miere chose est *que le cas du précepte est très rare...*
« La seconde chose est que le moment précis ne peut
« en être fixé. N'espérez donc pas de faire insensi-
« blement une seule proposition de deux proposi-
« tions distinctes qui sont dans votre ouvrage l'une
« après l'autre..... Quoi! est-ce ainsi, monseigneur,
« que vous éludez sans ménagement notre décision
« formelle, vous qui voulez que tout le monde vous
« croie contre moi, parceque *vous parlez avec sincé-*
« *rité,* ainsi que l'apôtre, *comme de la part de Dieu,*
« *devant Dieu et en Jésus-Christ?* Cette excuse, si
« manifestement contraire à votre texte, est-elle le
« modele que vous voulez me donner d'une humble
« et sincere rétractation ? »

Dans la troisieme lettre, M. de Fénélon traite de l'objet de la charité parfaite, et prétend, comme il le dit, avec toute l'école, que c'est Dieu en tant que bon en soi et infiniment parfait. Ce n'étoit pas tout-à-fait l'avis de M. de Meaux; et c'est sur quoi il l'attaque.

« J'ai dit, continue M. de Fénélon, que vous vou-
« liez que la charité ne pût jamais regarder Dieu com-
« me bon en lui-même sans le regarder aussi comme
« bon pour nous, et que selon vous sa bonté relative
« à nous est en lui *la raison d'aimer;* de maniere que
« s'il n'étoit pas béatifiant à notre égard, il ne nous
« *seroit plus la raison d'aimer,* c'est-à-dire qu'il ne nous
« seroit plus aimable, quoique bon en lui-même. »

Après avoir établi son sentiment, Fénélon propose ses difficultés, au nombre de trois, contre celui de Bossuet, répond aux objections de ce prélat contre son systême, se plaint particulièrement de ce qu'il lui impute touchant la contemplation, et finit ainsi cette lettre, pleine de discussions qui pourroient inutilement fatiguer nos lecteurs :

« Rien n'est moins oisif ni moins fanatique, qu'une
« ame qui suppose toujours la grace pour ses devoirs,
« et qui, dans le cas où il n'y a aucun devoir précis
« qui la détermine, suit librement ce qu'elle croit
« sans certitude être l'attrait de la grace pour cer-
« tains actes plutôt que pour d'autres. Cette ame sui-
« vra l'attrait, tantôt pour la simple présence de Dieu,
« tantôt pour contempler les mysteres de Jésus-Christ.
« Voilà un nouveau genre de fanatiques et de gens oi-
« sifs, qui font sans cesse des actes en supposant la
« grace, et qui ne présument jamais que l'attrait soit

« certain lors même qu'elles le suivent, et qui de-
« meurent toujours dociles pour les supérieurs dans
« la profonde obscurité de la foi.

« Qu'il m'est dur, monseigneur, d'avoir à soute-
« nir *ces combats de paroles*, et de ne pouvoir plus
« me justifier sur des accusations si terribles, qu'en
« ouvrant le livre aux yeux de toute l'église pour
« montrer combien vous avez défiguré ma doctrine!
« Que peut-on penser de vos intentions? Je suis ce
« cher auteur que vous portez dans vos entrailles;
« pour le précipiter avec Molinos dans l'abyme du
« quiétisme. Vous allez me pleurer par-tout, et vous
« me déchirez en pleurant. Que peut-on penser de
« ces larmes, qui ne servent qu'à donner plus d'auto-
« rité à vos accusations? Vous me pleurez, et vous
« supprimez ce qui est essentiel dans mes paroles.
« Vous joignez, sans en avertir, celles qui sont sépa-
« rées. Vous donnez vos conséquences les plus ou-
« trées comme mes dogmes précis, quoiqu'elles
« soient contradictoires à mon texte formel. Votre
« livre n'est, selon vous, qu'un tissu de démonstra-
« tions; pour moi, j'avance plus d'erreurs tous les
« jours que mes amis n'en peuvent corriger.

« Quelque grande autorité, monseigneur, que vous
« ayez justement acquise jusqu'ici, elle n'a point de
« proportion avec celle que vous prenez dans le style

« de ce dernier livre. Le lecteur sans passion est « étonné de ne trouver, dans un ouvrage fait contre « un confrere soumis à l'église, aucune trace de cette « modération qu'on avoit louée dans vos écrits con- « tre les ministres protestants.

« Pour moi, monseigneur, je ne sais si je me trom- « pe, et ce n'est pas à moi à en juger; mais il me sem- « ble que mon cœur n'est point ému, que je ne de- « sire que la paix, et que je suis avec un respect cons- « tant pour votre personne, etc. »

Dans la quatrieme lettre, Fénélon revient encore à cet amour naturel que lui reproche Bossuet comme une chose inouie; il répond encore à différentes objections qu'on lui faisoit, et se plaint à ce prélat des altérations de son texte, qui tendent à jetter de l'odieux sur certaines propositions qu'il releve.

« Vous dites, *conférons les termes*. Je le veux, con- « férons-les, monseigneur. Voici comment vous les « rapportez : *L'ame*, a-t-il dit, *est invinciblement per- « suadée qu'elle est justement réprouvée de Dieu*. Voici « mes paroles véritables dans l'endroit que vous ci- « tez, page 87 : *Alors une ame peut être invincible- « ment persuadée d'une persuasion réfléchie, et qui « n'est pas du fond intime de la conscience, qu'elle est « justement réprouvée de Dieu*. Pourquoi retranchez- « vous ces mots, *et qui n'est pas du fond intime de la*

« *conscience?* Est-ce ainsi que vous êtes *touché, comme*
« *saint Paul, de la crainte d'altérer la parole sainte?*
« *que vous parlez avec sincérité comme de la part de*
« *Dieu, devant Dieu et en Jésus-Christ?* Saint Paul
« auroit-il retranché des mots essentiels qui changent
« toute la signification d'un texte, pour convaincre
« un auteur d'impiété et de blasphême?

« Il y a un grand nombre d'endroits à-peu-près
« semblables dans votre dernier ouvrage, qu'il est fa-
« cile de vérifier, et que je voudrois bien pouvoir
« laisser ignorer au public..... Mais je ne puis finir
« sans vous représenter la vivacité de votre style en
« parlant de ma réponse à votre sommaire. Voilà vos
« paroles sur votre confrere, qui vous a toujours ai-
« mé et respecté singulièrement : *Ses amis répandent*
« *par-tout que c'est un livre victorieux, et qu'il y rem-*
« *porte sur moi de grands avantages. Nous verrons.*
« Non, monseigneur, je ne veux rien voir que votre
« triomphe et ma confusion, si Dieu en doit être glo-
« rifié. A Dieu ne plaise que je cherche jamais au-
« cune victoire contre personne et encore moins con-
« tre vous! Je vous cede tout pour la science, pour le
« génie, pour tout ce qui peut mériter l'estime. Je
« ne voudrois qu'être vaincu par vous en cas que je
« me trompe; je ne voudrois que finir le scandale en
« montrant la pureté de ma foi, si je ne me trompe

« pas. Il n'est donc pas question de dire, *Nous ver-*
« *rons.* Pour moi, je ne veux voir que la vérité et la
« paix : la vérité, qui doit éclairer les pasteurs; et la
« paix, qui doit les réunir.

« Vous vous récriez : *Un chrétien, un évêque, un*
« *homme, a-t-il tant de peine à s'humilier?* Le lecteur
« jugera de la véhémence de cette figure. Quoi! mon-
« seigneur, vous trouvez mauvais qu'un évêque ne
« veuille point avouer contre sa conscience qu'il
« n'a point enseigné l'impiété! Souffrez que je vous
« dise à mon tour : Un chrétien, un évêque, un
« homme, a-t-il tant de peine à avouer un zele pré-
« cipité que l'église nous montre en plusieurs saints,
« et même dans des peres de l'église?

« Vous dites : La nouvelle spiritualité accable l'é-
« glise de lettres éblouissantes, d'instructions pasto-
« rales, de réponses pleines d'erreurs. De quel droit
« vous appellez-vous l'église? Elle n'a point parlé jus-
« qu'ici, et c'est vous qui voulez parler avant elle. Ce
« n'est pas la nouvelle spiritualité, c'est l'ancienne
« que je défends. Mais qui est-ce qui a écrit le pre-
« mier? Qui est-ce qui a commencé le scandale? Qui
« est-ce qui a écrit avec un zele amer? Vous vous irri-
« tez de ce que je ne me tais pas, quand vous faites
« contre moi les accusations les plus atroces.... Vous
« ne cessez de me déchirer sans attendre que l'église

« décide. Après ma soumission sans réserve, je serai « toujours, etc. »

Dans la cinquieme lettrè, Fénélon examine s'il a véritablement falsifié ou pris à contre-sens les passages de saint François de Sales, cités dans son livre. Nous ne le suivrons pas dans cette vérification, quoiqu'il la fasse avec cet ordre et cette méthode claire et pressante qui lui sont si ordinaires.

« Falloit-il, c'est M. de Cambrai qui parle, falloit-« il faire tant de scandale pour quelques paroles qui « ne sont pas formellement celles de l'auteur, mais « qui ne sont que la pure et claire substance de ses « écrits? Doit-on être surpris qu'il arrive de ces né-« gligences faites en l'absence de l'auteur, et sans « être revues par lui? Tous les autres passages qui sont « si décisifs ne sont-ils pas exactement cités? Pour-« quoi donc, monseigneur, dites-vous, en parlant de « moi, sur les passages de notre saint (saint François « de Sales) : Il n'en marque aucun qui ne soit tron-« qué ou pris manifestement à contre-sens, ou même « entièrement supposé?.... Est-il permis de faire con-« tre son confrere une si affreuse accusation sans « preuves, malgré l'évidence des preuves contraires? « Vous vous plaignez des passages pris *à contre-sens*, « mais vous n'expliquez les expressions du saint qu'en « général..... Vous recourez au *grosso modo*..... La

« vérité, toute puissante pour ceux qui ne cherchent
« qu'elle, et qui se doit tout à elle-même, me déli-
« vrera, comme je l'espere : elle me délivrera de vos
« accusations, en me faisant trouver ma justification
« dans la sienne, ou en m'inspirant une ingénue et
« humble soumission à la décision de l'église.... Plus
« j'aurois à me plaindre à l'église de ce que vous m'a-
« vez dénoncé à elle comme un falsificateur de pas-
« sages, plus je crois devoir me taire, et prier Dieu
« qu'il vous ouvre enfin les yeux sur tout ce que vous
« m'avez imputé. Si vous me faites si peu de justice
« dans un point de fait où l'on n'a besoin que de la
« simple lecture, que doit-on attendre en d'autres
« matieres moins faciles? Je serai toujours néanmoins
« de bon cœur, avec un respect sincere, etc. »

Ces lettres de M. de Cambrai faisoient dans le public beaucoup d'impression, et donnoient au zele de M. Bossuet un caractere qu'il crut devoir détruire avec cette force de raisonnement qui lui étoit ordinaire. Il répondit donc à M. de Fénélon par une lettre très longue, que nous n'analyserons pas parce-qu'elle nous jetteroit dans des répétitions inutiles. Ainsi, sans nous arrêter au fond de la dispute, que nous avons déja exposé, nous nous contenterons de rapporter ce qu'il dit pour se laver des reproches qu'on lui faisoit.

« Je le dis avec douleur, c'est Bossuet qui parle ; « je le dis avec douleur, Dieu le sait : vous avez voulu « raffiner sur la piété ; vous n'avez trouvé digne de « vous que Dieu beau en soi. La bonté par laquelle « il descend à nous et nous fait remonter à lui, vous « a paru un objet peu convenable aux parfaits, et « vous avez décrié jusqu'à l'espérance, puisque, sous « le nom d'amour pur, vous avez établi le désespoir « comme le plus parfait des sacrifices : c'est du moins « de cette erreur qu'on vous accuse...... Et vous ve- « nez dire, Prouvez-moi que je suis un insensé, et « quelquefois, Prouvez-moi que je suis de mauvaise « foi ; sinon, ma seule réputation me met à couvert ! « Non, monseigneur, la vérité ne le souffre pas : « vous serez en votre cœur ce que vous voudrez ; « mais nous ne pouvons vous juger que par vos pa- « roles......

« Vous me reprochez de m'être récrié...... Un « chrétien, un évêque, un homme, a-t-il tant de peine « à s'humilier ? Quoi ! me dites-vous, vous trouvez « mauvais qu'un évêque ne veuille point avouer con- « tre sa conscience qu'il a enseigné l'impiété ! Oui, « monseigneur, sans rien déguiser, je trouve mau- « vais, et tout le monde avec moi, que vous vouliez « nous persuader qu'on a mis ce qu'on a voulu, et « même une impiété, dans votre livre, sans votre par-

« ticipation (il s'agit du *trouble involontaire* de no-
« tre Seigneur); que sans vous en être plaint dans
« vos *errata*, vous ayez laissé impunément cette *im-
« piété*, comme vous l'appellez vous-même; qu'au
« lieu de vous humilier d'une telle faute, vous la re-
« jettiez sur un autre; que vous ayez tant travaillé
« à y trouver de vaines excuses......

« Vous vous plaignez de la force de mes expres-
« sions. Il s'agit des dogmes nouveaux qu'on voit in-
« troduire dans l'église, sous prétexte de piété, par
« la bouche d'un archevêque. Si, en effet, il est vrai
« que ces dogmes renouvellent les erreurs de Moli-
« nos, sera-t-il permis de le taire? Mais si, dès là qu'ils
« les renouvellent, ils renversent les fondements de
« la piété, s'ils sont erronés, s'ils sont impies selon
« vos propres principes, pourroit-on le dissimuler
« sans trahir la cause? Voilà pourtant ce que le monde
« appelle excessif, aigre, rigoureux, emporté, si vous
« le voulez. Il voudroit qu'on laissât passer un dog-
« me naissant doucement, et sans l'appeller de son
« nom, sans exciter l'horreur des fideles par des pa-
« roles qui ne sont rudes qu'à cause qu'elles sont pro-
« pres, et qui ne sont employées qu'à cause que l'ex-
« pression est nécessaire...... Si l'auteur de ces nou-
« veaux dogmes les cache, les enveloppe, les mitige,
« si vous voulez, par certains endroits, et par là ne

« fait autre chose que les rendre plus coulants, plus « insinuants, plus dangereux, faudra-t-il par des bien-« séances du monde les laisser glisser sous l'herbe, et « relâcher la sainte rigueur du langage théologique? « Si j'ai fait autre chose que cela, qu'on me le mon-« tre. Si c'est là ce que j'ai fait, Dieu sera mon pro-« tecteur contre les mollesses du monde et ses vaines « complaisances ».

Bossuet attaque ensuite cet amour naturel, innocent et délibéré, dont Fénélon faisoit une des principales bases de son systême. « La question, dit-il, « est de savoir si l'exclusion de cet amour que vous « supposez innocent fait la perfection des chrétiens « sans que l'écriture nous l'ait révélée..... si tout ce « mystere consiste en subtilités, en dialectique, sans « qu'un si grand maître de la spiritualité l'autorise « de la parole de Dieu.... De son aveu même, ajoute-« t-il, l'écriture lui manque, et lui manque dans la « matiere de la perfection, qui est traitée en cent « endroits de ce divin livre. »

Il répond ensuite à l'objection que lui fait Fénélon sur l'amour de la béatitude, que Bossuet prétend avec raison qu'on ne peut pas sacrifier.

« Encore, dit M. de Cambrai, qu'on ne puisse pas « s'arracher l'amour de la béatitude, on peut le sa-« crifier, comme on peut sacrifier l'amour de la vie

« sans pouvoir se l'arracher tout-à-fait. Avouez la vé-
« rité, monseigneur, vous ne croyez pas avoir rien à
« dire ou avoir rien proposé de plus spécieux que
« cet argument; mais il tombe par ce seul mot. On
« peut bien sacrifier la vie mortelle à quelque chose
« de meilleur, qui est la vie bienheureuse...... mais
« lorsque vous supposez qu'on puisse sacrifier la vie
« bienheureuse, il faut que vous ayez dans l'esprit
« quelque chose de meilleur à quoi on la sacrifie ; et
« toujours on deviendra, ou heureux en la possédant,
« ou malheureux si on la perd : de sorte que, malgré
« vous, la vie heureuse se trouve toujours comprise
« dans l'acte du sacrifice que vous voulez qu'on fasse.

« Après cela, monseigneur, je n'ai plus rien à vous
« dire..... S'il se trouve dans vos écrits quelque chose
« de considérable qui n'ait pas encore été repoussé,
« j'y répondrai par d'autres moyens. Pour des lettres,
« composez-en tant qu'il vous plaira ; divertissez la
« ville et la cour ; faites admirer votre esprit et votre
« éloquence, et ramenez les graces des Provinciales :
« je ne veux plus avoir de part au spectacle que vous
« semblez vouloir donner au public. »

Voilà comme M. de Meaux envisageoit le livre de l'Explication des Maximes des Saints, l'instruction pastorale de l'auteur, et tout ce qu'il avoit écrit pour se justifier. Il en tiroit des conséquences rigoureuses, il

est vrai, et qui sans doute avoient échappé à M. de Cambrai, qu'il n'avoit eues certainement ni dans l'esprit ni dans le cœur, mais qui cependant étoient renfermées dans ses principes, et dont il est incontestable qu'on pouvoit abuser. Il se mêla à cette querelle beaucoup d'incidents : chacun de ces illustres athletes se plaignoit, comme il arrive toujours, qu'on n'y mettoit ni assez de franchise ni assez de loyauté; chacun y montra son caractere, l'un de force et de vérité, l'autre de douceur et d'adresse. Tous deux, je crois, eurent de bonnes intentions : le premier vouloit préserver les ames pieuses du danger des voies extraordinaires, quand on s'y jette par amour-propre et sans y être appellé ; le second croyoit ne défendre que la charité, en soutenant qu'on pouvoit parvenir dès cette vie à cette pureté, à cette perfection de l'amour, qui se soutient sans les motifs de crainte et d'espérance que nous recommandent sans cesse les divines écritures, et dont il paroît que les plus grands saints ont cru devoir s'occuper jusqu'à la fin de leur pélerinage. Il ne les excluoit cependant pas; mais en faisant un état du pur amour, il paroissoit que les parfaits pouvoient et devoient se dispenser de faire usage des motifs de crainte et d'espérance.

M. Bossuet, guidé par le flambeau de l'écriture et le fil de la tradition, auxquels il se tenoit toujours,

avoit une marche plus ferme, une logique plus éclairée et moins alambiquée; et M. de Fénélon, avec un esprit très cultivé, beaucoup d'érudition, une métaphysique quelquefois trop subtile, donnoit à tout ce qu'il disoit, de la grace, de la vraisemblance, et cette tournure touchante que la fécondité et la richesse de son imagination prêtoient à tout ce qu'il écrivoit.

Quoique tout l'objet de cette querelle se réduisît à quelques points assez simples, comme au désintéressement qu'ils n'entendoient pas de la même maniere, à cette désappropriation totale, à l'amour pur et à ce sacrifice des prétendus parfaits, on écrivit tant de part et d'autre, et on s'observa de si près, qu'il en résulta beaucoup d'autres questions.

M. de Cambrai attaqua vivement son adversaire sur la définition qu'il donnoit de la charité. Il prétendit le mettre en contradiction avec l'école, le concile de Trente, et la doctrine toujours reçue dans l'église. Il répondit par deux lettres à tout ce que dit M. de Meaux dans son ouvrage latin intitulé *Mystici in tuto*. La premiere est sur l'oraison passive; il y combat la définition qu'en donne M. Bossuet, par sainte Thérese, par saint Jean de la Croix, par saint François de Sales: et la seconde roule presque toute entiere sur la charité. Voici comme elle commence.

« Je ne desire que de me taire, mais vos écrits me

« contraignent de parler; ils répandent une doctrine « que je ne puis m'empêcher de combattre, et ils me « fournissent des armes dont je dois me servir. L'école « n'est pas plus en sûreté chez vous que les mystiques... Fénélon insiste d'abord sur les suppositions impossibles. « Vous avez senti, objecte-t-il, que ces suppo« sitions sont un des endroits les plus embarrassants « de votre doctrine..... D'un côté vous dites que je « vous accuse de ne les point admettre. Ai-je dit que « vous ne les admettez pas? N'ai-je pas dit, au con« traire, que vous en aviez rempli votre neuvieme « livre? N'ai-je pas cité amplement vos propres pa« roles, pour montrer que vous avez reconnu ces « suppositions comme étant faites par tout *ce qu'il y « a de plus grand et de plus saint dans l'église?* Pour« quoi voulez-vous donc m'accuser d'avoir dit que « vous niez ces suppositions?

« D'un autre côté il ne suffit pas de les admettre « en apparence et en paroles, sans montrer comment « vous les accordez réellement avec votre doctrine; et « c'est ce que vous évitez toujours soigneusement de « faire. Vous les louez, vous les admirez; vous repre« nez sévèrement ceux qui les méprisent comme de « foibles dévotions où les modernes ont dégénéré de « la gravité des premiers siecles... et vous assurez ce« pendant que ces suppositions sont dans saint Paul

« de *pieux excès*... vous assurez que ce sont des *raffi-*
« *nements introduits dans la dévotion;* vous ajoutez
« que *ces raffinements* sont non seulement vains,
« mais encore dangereux... Est-ce ainsi que vous ap-
« prouvez réellement ces suppositions? »

Fénélon, comme on voit, étoit pressant, et attaquoit aussi vivement son adversaire qu'il en étoit attaqué.

Il passe ensuite aux motifs de charité. C'est une discussion pénible, et qui pourroit paroître vétilleuse aux lecteurs, aujourd'hui presque tous indifférents sur cet objet de la contestation. M. Bossuet avançoit que Dieu bon, Dieu parfait, Dieu infiniment aimable, est le motif spécifique de la charité; mais il assuroit que le bonheur de le posséder et de l'aimer étoit un motif secondaire inséparable du premier, et qu'ainsi nous envisagions toujours Dieu, et comme le souverain bien en lui-même, et comme notre souverain bien, notre souveraine béatitude. Fénélon prétendoit, avec le torrent des théologiens, qu'on peut aimer Dieu pour lui-même sans penser au bien qui nous en revient, quoiqu'il ne faille jamais exclure ce bien pour nous-mêmes; car, dit-il, une abstraction n'est pas une exclusion. Il expose ses raisons d'une maniere très spécieuse, les appuie de l'autorité de l'école, des peres, des conciles et des plus

saints personnages. Mais on pouvoit lui répondre, et c'est à quoi on ne manqua pas, comme nous l'avons déja observé, que sans doute on devoit aspirer à cet amour parfait, mais qu'on ne parviendroit à la perfection que dans le ciel; que son tort n'étoit pas d'y exciter les fideles, mais d'insinuer par-tout qu'on pouvoit atteindre ici-bas à un état où l'on ne se conduiroit habituellement que par ce motif; et qu'alors l'abstraction presque constante de la foi, de la crainte, de l'espérance, faisoit une sorte d'exclusion de ces vertus, qui n'auroient plus d'objets ni de motifs, et dont, par conséquent, la volonté ne seroit jamais excitée à produire des actes distincts et formels : car quoique l'amour de Dieu contienne et perfectionne ces vertus, nous n'en sommes pas moins obligés, dans cette vie, à l'exercice réel et fréquent de ces vertus distinguées de l'amour et prescrites par le même Dieu qui nous ordonne l'amour.

Malgré les répétitions, les arguments, les reproches quelquefois trop vifs qui se trouvent dans ces lettres, elles se lisent avec intérêt; elles sont quelquefois touchantes : on plaint celui qui les écrit; on souhaiteroit qu'il eût raison ; on regrette du moins qu'un si bel esprit, qu'une ame qui paroît toujours si droite, se soit égarée, se soit engouée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'un désintéressement qu'il

porte au-delà de notre nature dégradée, et que Dieu ne demande pas de nous, puisque, comme nous ne craignons pas de l'observer souvent, dans tout ce qu'il nous donne pour nous éclairer et nous conduire il mêle toujours aux tendres invitations à l'amour les menaces et les promesses. Fénélon sembloit oublier que les saints, que les parfaits, dans cette vallée de misere, de larmes et de ténebres, sont toujours foibles, chancelants, ne connoissent Dieu même et sa souveraine bonté qu'imparfaitement, qu'obscurément, et doivent se servir de tout, pour s'affermir dans la voie mobile et fangeuse qu'ils ont à parcourir. Nous allons citer la fin de cette lettre, comme une nouvelle preuve de la persuasion intime où étoit M. de Cambrai qu'il ne défendoit que les droits de Dieu et de l'amour pur que nous lui devons.

« Quand voulez-vous donc que nous finissions ? « Si je pouvois me donner le tort et vous laisser un « plein triomphe pour finir le scandale et pour ren- « dre la paix à l'église, je le ferois avec joie; mais en « voulant m'y réduire avec tant de véhémence, vous « avez fait précisément tout ce qu'il falloit pour m'en « ôter les moyens. Vous avez attaqué la charité en « m'attaquant. L'amour, indépendant du motif de la « béatitude, est, selon vous, le *point décisif qui ren- « ferme seul la décision du tout*. Qu'on se mette à ma

« place : puis-je abandonner la charité ainsi attaquée?
« De plus, vous m'attribuez les impiétés les plus abo-
« minables cachées sous des *subterfuges* déguisés en
« *correctifs*. Malheur à moi si je me taisois ! mes levres
« seroient souillées par ce lâche silence qui seroit
« un aveu tacite de l'impiété. Il n'y a plus de milieu ;
« je mérite ou une déposition si je suis coupable, ou
« une réparation publique si je ne le suis pas. Que le
« pape condamne mon livre, que ma personne de-
« meure à jamais flétrie et odieuse dans toute l'église ;
« j'espere que Dieu me fera la grace de me taire,
« d'obéir, et de porter ma croix jusqu'à la mort. Mais
« tandis que le saint siege me permettra de montrer
« mon innocence, et qu'il me restera un souffle de
« vie, je ne cesserai de prendre le ciel et la terre à
« témoin de l'injustice de vos accusations. Je serai
« toujours néanmoins avec respect, etc. »

« Il m'est impossible, dit-il en terminant une au-
« tre lettre, de vous suivre dans toutes les objections
« que vous semez sur votre chemin. Les difficultés
« naissent sous vos pas. Tout ce que vous touchez
« de plus pur dans mon texte, se convertit aussitôt
« en erreur et en blasphême. Mais il ne faut pas s'en
« étonner : vous exténuez et vous grossissez chaque
« objet selon vos besoins, sans vous mettre en peine
« de concilier vos expressions. Voulez-vous me faci-

« liter une rétractation? vous en applanissez la voie;
« elle est si douce, qu'elle n'effraie plus. Ce n'est,
« dites-vous, qu'*un éblouissement de peu de durée.*
« Mais si l'on va chercher ce que vous dites ailleurs
« pour alarmer toute l'église pendant que vous me
« flattez ainsi, on trouvera que ce court éblouisse-
« ment est un *malheureux mystere* et un prodige *de*
« *séduction.*

« Tout de même, s'agit-il de me faire avouer que
« j'ai été entêté des livres et des visions de madame
« Guyon? vous rendez la chose si excusable, qu'on
« est tout étonné que je ne veuille pas la confesser
« pour vous appaiser. *Est-ce un si grand malheur*,
« dites-vous, *d'avoir été trompé par une amie?* Mais
« quelle est cette amie? C'est, selon vous, une *Pris-*
« *cille* dont je suis le *Montan.* Ainsi vous donnez,
« comme il vous plaît, aux mêmes objets les formes
« les plus douces et les plus affreuses ».

Si M. de Meaux ne passoit rien à M. de Cambrai, on voit aussi que ce prélat relevoit tout et répondoit à tout. Pendant que son livre s'examinoit à Rome, et qu'on le forçoit à des éclaircissements, à des explications, à des répliques interminables, on lui porta à Paris un coup inattendu, et il parut tout-à-coup une censure que faisoit la Sorbonne de douze propositions extraites de l'Explication des Maximes des Saints.

Il s'en prit à M. de Meaux de cette démarche extraordinaire : il se plaignit que ces docteurs voulussent préjuger le livre d'un archevêque déféré par lui-même au saint siege, et depuis plus d'un an entre les mains des théologiens du pape. Il se plaignit encore de la maniere dont on avoit extrait et dont on présentoit ces propositions.

« Il n'y a point de livre, c'est M. de Fénélon qui « parle, il n'y a point de livre approuvé et admiré « de toute l'église, sans en excepter aucun, dont on « ne pût prendre des propositions détachées qui au« roient alors un mauvais sens. Ce désavantage, sup« posé qu'il se trouvât dans mon livre, lui seroit com« mun avec tous les livres qu'on révere comme la « source de la plus pure spiritualité..... Au reste, je « suis très éloigné de prétendre que l'église ne puisse « pas, quand elle le juge à propos, condamner cer« taines propositions principales, qui renferment, plus « sensiblement que les autres, le venin de l'erreur « répandu dans tout le reste du texte. Je soutiens seu« lement qu'on ne prend jamais en rigueur gramma« ticale certaines propositions détachées d'un livre, « lorsqu'elles ne contiennent qu'un langage ordinaire « aux saints, et qui est expliqué dans un sens très « contraire à l'erreur par tout le texte du livre mê« me...... »

A la suite de cette lettre on en trouve une seconde, encore adressée à M. de Meaux, sur la charité. Il revient souvent à cet objet, qui étoit celui qui lui tenoit le plus à cœur; et il multiplie avec une abondance, une facilité, une clarté, qui étonnent toujours, les raisons et les preuves de sa définition de la charité, ainsi que les objections contre celle qu'en avoit donnée M. de Meaux.

Dans une troisieme lettre, il s'excuse au sujet des répétitions et du ton aigre et hautain qu'on lui reproche. « Souvenez-vous, dit Fénélon, que je ne « suis pas l'agresseur. Si j'écris, c'est pour répondre: « c'est que vous me réduisez à prouver que je ne suis « pas un impie. Mais qui est-ce qui devroit être plus « indulgent que vous sur les redites? N'en faites-vous « pas tous les jours? Vous répétez de votre propre « mouvement des accusations affreuses : je répete, « malgré moi, de simples défenses. Vous répétez par « de gros volumes : je ne répete que par de courtes « lettres. Vous répétez sans rien ajouter de nouveau, « et même sans répondre à mes questions essentiel- « les : en chaque lettre, j'ajoute de nouveaux éclair- « cissements et de nouvelles autorités.....

« Pour le second reproche, je ne sais si je le mé- « rite, je ne veux pas me juger moi-même..... En « effet, je dois craindre que mon esprit ne s'aigrisse

« dans une affaire si capable d'user la patience d'un « homme qui seroit moins imparfait que moi. Quoi « qu'il en soit, si j'ai dit quelque chose qui ne soit « pas vrai et essentiel à ma justification, ou bien si je « l'ai dit en des termes qui ne fussent pas nécessaires « pour exprimer toute la force de mes raisons, j'en « demande pardon à Dieu, à toute l'église et à « vous.....

« Mais où sont-ils, ces termes que j'eusse pu vous « épargner? Du moins marquez-les moi? En les mar-« quant, défiez-vous de votre délicatesse..... Après « m'avoir si souvent donné des injures pour des rai-« sons, n'avez-vous point pris des raisons pour des « injures?.....

« Il est vrai que j'ai répondu long-temps..... du « ton le plus simple et le plus radouci..... Cette dou-« ceur dont vous dites que je m'étois paré, on la « tournoit contre moi : on disoit que je parlois d'un « ton si radouci, parceque ceux qui se sentent coupa-« bles sont toujours timides et hésitants. L'âcreté de « votre style vous attiroit la magnifique comparaison « de saint Denys d'Alexandrie. Au contraire, la dou-« ceur du mien me faisoit ressembler à Paul de Sa-« mosate..... Peut-être ai-je un peu trop élevé la voix. « Mais le lecteur peut observer que j'ai évité beau-« coup de termes durs qui vous sont les plus fami-

« liers..... Nous sommes vous et moi l'objet de la dé-
« rision des impies, et nous faisons gémir tous les
« gens de bien..... Que les autres hommes soient
« hommes, c'est ce qui ne doit pas surprendre; mais
« que les ministres de Jésus-Christ, ces anges des
« églises, donnent au monde profane et incrédule de
« telles scenes, c'est ce qui demande des larmes de
« sang. Trop heureux si, au lieu de ces guerres d'é-
« crits, nous avions toujours fait le catéchisme dans
« nos dioceses pour apprendre aux pauvres villageois
« à craindre et à aimer Dieu! Je suis avec respect, etc. »

Ces retours de M. de Cambrai, et ces observations fréquentes sur l'effet que devoit produire cette longue et funeste contestation, en même temps qu'ils peignoient son ame, intéressoient le public en sa faveur. On l'attaquoit de tous côtés, et c'étoient ses meilleurs amis qui figuroient dans cette guerre. A peine avoit-il fini ces petites lettres à M. de Meaux, qu'il parut une instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, où, sans nommer M. de Cambrai, il étoit tellement désigné, qu'il ne lui étoit pas permis ni de s'y méconnoître ni de n'y pas répondre.

Cette instruction étoit très bien écrite et eut un grand succès. Le prélat respectable qui en étoit l'auteur n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit instruire son troupeau sur les principes de la saine doctrine,

et en même temps le précautionner contre les illusions de la fausse mysticité, qui se trouvoit par-tout tellement revêtue des termes et des expressions du livre de M. de Cambrai, qu'il étoit aisé aux plus ignorants de voir qu'on confondoit sa doctrine avec celle que décréditoit et que condamnoit l'instruction pastorale. Il prit donc le parti d'y répondre par quatre lettres qui furent imprimées, et dont nous ne donnerons qu'une légere idée.

« Monseigneur, j'ai gardé le silence autant que « je l'ai pu, et il n'y a rien que je ne fisse encore « pour n'être pas dans la nécessité affligeante où je « me trouve de me plaindre à vous-même de votre « derniere lettre pastorale; mais enfin je dois à l'hon- « neur de mon ministere et au dépôt de la doctrine « qui nous est confié en commun, de vous représen- « ter mes sujets de plainte. A Dieu ne plaise, mon- « seigneur, que je m'écarte jamais de la vénération « que vous méritez, et de l'attachement que j'ai pour « vous depuis si long-temps!.....

« Plus votre place vous donne d'autorité, plus « vous êtes responsable des impressions que vous « donnez au public contre moi. Votre vertu et la mo- « dération qui paroît dans vos paroles ne servent « qu'à les rendre plus dangereuses. Les accusations « véhémentes et outrées imposent moins au public;

« mais quand vous ne montrez que douceur et patien-
« ce en m'imputant les erreurs les plus monstrueuses,
« le public est tenté de croire que j'ai enseigné toutes
« ces erreurs, quoique je n'aie rien dit d'équivoque
« pour les excuser, et que je les aie condamnées plus
« rigoureusement que personne. Voilà le mal que
« vous faites, monseigneur, contre votre intention...

« Si les précautions que je proposois pour remé-
« dier au mal qu'on disoit que pouvoit faire mon
« livre ne paroissoient pas assez grandes, il falloit à
« toute extrémité prendre un parti qui auroit édifié
« l'église. Vous n'aviez, monseigneur, qu'à vous join-
« dre aux deux autres prélats qui ont part à la décla-
« ration, et qu'à consulter de concert avec moi le
« pape sur le livre en question. Il n'étoit pas juste
« que je fusse cru dans ma propre cause; mais étoit-
« il juste aussi que ceux qui m'accusoient voulussent
« décider? Je devois sans doute me défier de mes
« pensées : peut-être aussi pouvoient-ils se défier des
« leurs. Il n'y avoit donc qu'à prier le pape, juge
« commun, de nous donner une décision. Si j'eusse
« refusé de me soumettre à son jugement, j'eusse été
« inexcusable devant Dieu et devant les hommes :
« alors il auroit été temps de faire ce qu'on a fait sans
« attendre la réponse du pere commun. Vous ne de-
« viez pas craindre, monseigneur, que l'église re-

« maine favorisât le quiétisme, qu'elle a foudroyé
« dès sa naissance, ni qu'elle voulût, pour épargner
« mon livre, que je n'aurois pas voulu épargner moi-
« même en ce cas, mettre en péril les fondements
« de la religion. Ainsi l'église auroit été édifiée de
« voir des prélats parfaitement unis au milieu même
« de la diversité de leurs sentiments; et la réponse
« du pape auroit fini tout ce différend. Quoi qu'il ar-
« rive dans la décision, ma soumission fera connoître
« les sentiments de mon cœur pour détester toute
« erreur, et pour me soumettre à l'église sans restric-
« tion. La prévention où vous êtes ne diminue en
« rien le respect et l'attachement avec lequel je suis,
« etc. »

« Je vous avoue, monseigneur, lui dit-il au com-
« mencement de la seconde lettre, que plus j'exa-
« mine votre instruction, moins je vous reconnois
« dans ce style où vous ne me ménagez en apparence
« que pour donner un tour plus modéré et plus per-
« suasif aux plus terribles accusations: vous ne parlez
« presque jamais de moi, vous n'en parlez qu'en des
« termes honnêtes; mais vous rapportez sans cesse
« quelques unes de mes paroles pour les joindre dans
« un même corps de doctrine avec ce qui paroît le
« plus propre à y exciter l'indignation publique. Vous
« savez, monseigneur, que rien n'est plus facile et

« moins concluant, en matiere de dogme, que de « faire ainsi un tissu de passages détachés de divers « auteurs pour en tirer toutes les conséquences les « plus odieuses......

« Ce qui convient le moins à la modération dont « vous voulez user, c'est qu'après avoir rapporté mes « paroles dans un certain arrangement avec d'autres « pour leur donner un sens impie, vous vous récriez à « chaque page : Illusion, sophisme des nouveaux doc- « teurs, chimeres, subtilités des quiétistes, visions « fanatiques, erreurs des béguards et des béguines, « des illuminés, des Molinos !

« Ce qui ne touche que ma personne n'est cepen- « dant pas ce qui m'afflige le plus. Vous avez attaqué « par-tout indirectement ce qu'il y a de plus parfait « dans l'amour de Dieu, regardé en lui-même pour « sa suprême perfection et sans rapport à nous : c'est « ce qui distingue la charité de l'espérance et qui l'é- « leve au-dessus de cette vertu ; du moins c'est la no- « tion commune de l'école, fondée sur les peres.

« Vous dites, monseigneur, *que le christianisme « n'est pas une école de métaphysiciens.* Tous les chré- « tiens, il est vrai, ne peuvent pas être métaphysi- « ciens ; mais les principaux théologiens ont grand « besoin de l'être. C'est par une sublime métaphy- « sique que saint Augustin a remonté aux premiers

« principes des vérités de la religion contre les païens « et contre les hérétiques; c'est par la sublimité de « cette science que saint Grégoire de Nazianze a mé- « rité, par excellence, le nom de *théologien*; c'est « par la métaphysique que saint Anselme et saint « Thomas ont été, dans les derniers siecles, de gran- « des lumieres. L'église *n'est pas une école de méta- « physiciens* qui disputent sans docilité comme les « anciennes sectes de philosophes; mais c'est une « école où saint Paul enseigne *que la charité est plus « parfaite que l'espérance*......

« On tâche de prévenir le public en se moquant « des précisions et des réduplications dans lesquelles « on dit que je veux mettre la perfection. On peut « bien éblouir par là, pour un peu de temps, quel- « ques honnêtes gens sans science : mais tous les « théologiens sentiront bientôt qu'on veut éluder ce « qu'il y a de plus grave, de plus solide et de plus es- « sentiel dans la théologie. Les vertus ne peuvent « être distinguées que par leurs objets formels : qui « dit objet formel, dit essentiellement précision et « réduplication...... »

Il termine ainsi sa troisieme lettre : « Pardonnez, « monseigneur, tout ce que l'intérêt de la vérité et « la nécessité de me justifier sur la pureté de ma foi « m'ont obligé de remarquer sur votre instruction

« pastorale. Plût à Dieu que nous puissions dissiper « les nuages qui ont altéré l'amitié dont vous m'avez « honoré si long-temps! du moins ils ne diminueront « jamais la vénération et l'attachement que j'ai pour « votre personne. Dieu, qui voit le fond de mon « cœur, m'est témoin qu'en pensant autrement que « vous, je ne laisse pas de vous révérer, de déplorer « amèrement cette division, et d'être toujours avec « le même respect, etc. »

Dans la quatrieme lettre, qui sert de réponse à une addition que fit M. l'archevêque de Paris à son instruction pastorale, M. de Cambrai rassemble quinze articles qui semblent en composer le systême. Il prie ensuite le prélat de nier ou d'affirmer ces propositions. « Plus je tâche d'approfondir vos « expressions, lui dit-il, monseigneur, plus j'y trouve « une liaison qui forme un systême complet. Si je le « conçois mal, vous n'avez qu'à nier chaque propo- « sition qui ne sera pas véritablement de votre doc- « trine : je n'insisterai point contre vous, comme vous « avez insisté contre moi quand j'ai nié si précisé- « ment ce que vous m'imputiez; votre désaveu précis « décidera d'abord pour moi, et je conclurai avec joie « que je ne vous ai pas bien entendu. »

Après avoir proposé à M. l'archevêque de Paris ces quinze questions, il lui en propose cinq autres.

qu'il dit être sa doctrine ou celle de son livre des Maximes des Saints : la plupart roulent sur l'état de pure nature. « Je vous supplie instamment, monseigneur, lui dit-il encore, de nier ou d'affirmer précisément chacune de ces cinq propositions : si vous « en niez quelqu'une, j'offre de la démontrer ; si au « contraire vous les accordez toutes, il ne faut pas « parler du salut comme d'une chose essentiellement « juste, et qui est comme l'essence de la volonté ». C'étoit ce que vouloit prouver M. l'archevêque de Paris dans son addition.

Dans la réponse que fit à ces quatre lettres M. l'archevêque de Paris, il se plaint de ce que M. de Cambrai ne lui a pas adressé d'abord ses réponses imprimées, et de ce qu'elles ont couru long-temps avant qu'il les ait reçues.

Il l'assure qu'il aura avec lui un procédé différent, qu'il lui adresse sa réponse à lui directement, et non au public, et qu'il voudroit ne la point montrer, mais qu'il y a un très petit nombre de personnes distinguées à qui il ne peut la refuser.

Cette lettre roule presque toute entiere sur les procédés, et rappelle tout ce qui s'est passé entre les prélats au sujet de madame Guyon, l'estime de M. de Cambrai pour cette dame, la signature des articles d'Issy, le refus d'approuver le livre de M. de Meaux,

l'examen du livre des Maximes des Saints avant son impression. « Vous apprenez au public, lui dit M. « l'archevêque de Paris, que vous m'avez lu votre « livre, que vous me l'avez laissé près de trois se- « maines, que vous avez corrigé quelques endroits « que je vous fis remarquer : tout cela est vrai. Il n'y « a que deux ou trois circonstances décisives que « vous supprimez; je suppose que c'est par oubli : « c'est que j'exigeai de nouveau, en vous remet- « tant le manuscrit que je n'avois pu lire qu'en cou- « rant, que vous n'imprimeriez point avant M. de « Meaux, que vous conféreriez avec plusieurs théo- « logiens plus éclairés et moins occupés que moi, et « que je refusai nettement mon approbation à votre « ouvrage...... Je ne vous accuserai jamais de mau- « vaise foi, monseigneur, à moins que je n'y sois for- « cé par l'évidence; mais pour l'obscurité, les con- « tradictions, les dangereuses équivoques de votre « livre, je ne puis m'empêcher de voir ce que tout le « monde voit...... Vous prétendez vous tirer d'em- « barras par le nouveau dénouement de l'amour na- « turel...... On écrit de Rome qu'il faut *des yeux sur- « naturels* pour appercevoir votre *amour naturel* dans « votre premier ouvrage..... Que si vous croyez voir « maintenant dans votre livre que vous avez com- « posé et lu mille fois, des explications qui n'y furent

« jamais, est-il si surprenant que je n'aie pas vu, dans
« une premiere lecture très rapide, toutes les erreurs
« qui y sont? Mon amitié m'aura séduit, si vous vou-
« lez, encore plus que votre livre : je reconnois cette
« faute, et j'aurai de la peine à m'en corriger.

« Peut-on agir avec plus de cordialité? Je parle
« avec confiance, parceque j'ai cent témoins irrépro-
« chables de ma conduite. Ma bonté n'étoit pas néan-
« moins si molle que vous l'avez voulu faire enten-
« dre..... je vous ai aimé, mais je ne vous ai point
« flatté. Quelque porté que je fusse à vous justifier,
« je ne vous ai rien dissimulé de ce qui pouvoit vous
« faire condamner. Il est vrai que je ne vous ai point
« parlé avec empire, ni desiré qu'on usât de voies
« dures pour arrêter vos desseins. Mais un homme
« de votre pénétration avoit-il besoin de paroles si
« fortes pour m'entendre? un homme de votre carac-
« tere doit-il être réprimé par l'autorité avant qu'on
« ait mis tout en œuvre pour le ramener par la rai-
« son?.....

« Une des choses qui blesserent le plus les per-
« sonnes qui aiment l'église, c'est l'affectation d'é-
« pargner les faux mystiques de notre temps. Vous
« faisiez finir cette dangereuse secte aux illuminés
« d'Espagne du siecle passé. Quel jugement fait donc
« cet archevêque, disoit-on, de madame Guyon et de
« Molinos?......

« Il y a des endroits dans votre livre où les er-« reurs de madame Guyon sont condamnées, j'en « conviens; je l'ai fait remarquer pour essayer de « vous disculper : mais il faut qu'il n'y ait aucun en-« droit où elles soient soutenues; l'église ne souffre « pas qu'on confonde ses vérités avec les erreurs.

« Seroit-il possible, monseigneur, que le chagrin « eût effacé en vous le souvenir de la maniere pleine « d'amitié dont j'en usai dans un temps où vous étiez « abandonné de tout le monde? Vous insultai-je dans « le malheur où vous étiez tombé pour n'avoir pas « suivi mes avis? Je m'affligeai avec vous, je calmai « de tout mon pouvoir les esprits irrités ; je vous ex-« hortai à vous expliquer incessamment pour appai-« ser le bruit, satisfaire l'église, et vous tirer de pei-« ne...... Comment justifierez-vous *que nous détrui-« sons la perfection, que nous avons mis l'oraison en « péril?* N'avons-nous pas expliqué dans nos articles, « dans nos censures, dans nos instructions pastora-« les, quelle est la perfection enseignée par Jésus-« Christ, et pratiquée par les saints? n'avons-nous pas « marqué les regles de la véritable oraison? n'en « avons-nous pas recommandé l'usage de toutes nos « forces?.... J'étois plus obligé que nul autre à décla-« rer mes sentiments : votre livre étoit imprimé « dans mon diocese; il y pouvoit causer plus de trou-

« bles qu'ailleurs; je voyois les faux spirituels se glori-
« fier de votre appui...... On commençoit à m'accu-
« ser assez haut d'une indulgence excessive; on de-
« mandoit si c'étoit en moi bonté ou mollesse. Vous
« aviez rendu tous mes ménagements inutiles, ils ne
« pouvoient plus que nuire à l'église. N'étoit-ce pas
« le cas, ou jamais, *de sacrifier l'amour naturel?* Il n'y
« a pas eu moyen de me dispenser de parler; et vous
« ne me permettez pas encore aujourd'hui de me
« taire : tout ce que j'ai pu faire a été d'épargner
« votre honneur en combattant votre doctrine; j'ai
« même épargné votre nom autant qu'il m'a été pos-
« sible...... Je crois avoir suivi les regles en suivant
« en cela mon inclination......

« Bien des gens croient qu'il n'est pas d'une per-
« sonne sensée, qu'il est encore moins d'un évêque,
« de régler nos devoirs, dans l'état où Dieu nous a
« mis, par des suppositions d'un état possible ou ima-
« ginaire que nous ne connoissons pas.... Je me con-
« tente de savoir ce que l'écriture, les peres et la
« raison m'apprennent de l'amour que nous devons
« à Dieu dans l'état où nous vivons. Nous sommes
« faits pour Dieu, notre fin derniere, notre bien uni-
« que; *il faut donc chercher son royaume et sa justice.*
« C'est sous cette noble et aimable idée que nous de-
« vons aimer, servir, louer à jamais notre Dieu, parce-

« qu'il est bon et parfait en lui-même, qu'il est bon pour « nous, et que sa miséricorde est éternelle..... Pour « ces idées de pur amour dans un état où une bonté « infinie n'auroit aucun rapport à nous, vous avez pu « voir que saint François de Sales les traite de chi- « meres.....

« Je reconnois très volontiers qu'il y a un amour « naturel qui tient le milieu entre la cupidité vicieuse « et la charité. Je ne dirai pas simplement, comme « d'autres, que cet amour n'est ni bon ni mauvais: « je le crois bon, puisqu'il a été gravé dans le fond de « l'ame par le créateur. C'est une plante du pere céleste « qu'il ne faut jamais arracher : vous l'arrachez cepen- « dant de l'ame de vos parfaits. Leur charité, selon « vous, ne se contente pas de purifier leur amour na- « turel ; elle le sacrifie et le détruit. Saint Bernard « n'étoit pas de ce sentiment. Jamais la charité ne se « trouve, selon lui, sans l'amour naturel, qu'elle re- « gle et qu'elle perfectionne. *Nunquam erit charitas « sine cupiditate, sed ordinatâ.* Mais lorsque la charité « ne regle pas l'amour naturel, il arrive presque tou- « jours que la concupiscence le déregle....

« Il peut y avoir eu même dans les païens des ac- « tions moralement bonnes, mais très rares..... Il « peut y en avoir eu quelques unes, comme le remar- « que saint Augustin, qui ont mérité des récompenses

« temporelles de ce juste juge qui ne récompense pas
« le péché.

« Souffrez, monseigneur, qu'en finissant je me
« plaigne à vous du temps que vous me faites perdre
« et de celui que vous perdez. Ne craignez-vous point,
« pendant que vous vous occupez tant à défendre
« vos précisions dont l'église s'est passée si long-temps,
« de manquer à ce que vous lui devez de plus impor-
« tant?.... Que fera le grand diocese dont vous êtes
« chargé, et qui a sans doute besoin de toute votre
« application, tant que vous ne travaillerez qu'à jus-
« tifier votre livre? Pour moi, qui sens plus que vous,
« parceque j'ai moins de forces, la pesanteur de mon
« fardeau, je me crois si obligé d'éviter tout ce qui
« peut me détourner de mon ministere, que je ne
« veux plus employer mon temps à cette dispute.
« Vous écrirez tant qu'il vous plaira contre moi, je
« ne vous répondrai plus.... Vous n'aurez pas de peine
« à demeurer uni avec moi; je veux l'être toujours
« avec vous, autant que ce que je dois à la vérité me
« le permettra, et conserver l'amitié sincere et res-
« pectueuse avec laquelle je suis depuis si long-
« temps, etc. »

Cette lettre parut un peu dure et haute aux amis de M. de Cambrai. Il nous semble cependant qu'on y trouve par-tout les traces de l'amitié et de l'estime,

et que le ton en est plus modéré et moins affirmatif que celui des lettres auxquelles on y répondoit.

M. l'abbé Brisacier, supérieur des Missions étrangeres, et fort lié avec tous les prélats que M. de Cambrai regardoit comme ses parties, lui écrivit dans ce temps-là une lettre fort ample sur le mauvais effet que faisoit dans le public cette guerre d'écrits, l'extrémité où elle pouvoit porter les esprits, et les partis violents qu'elle étoit capable de faire prendre. Cette lettre lui faisoit aussi quelques reproches sur l'impression de ses lettres à M. l'archevêque de Paris et à M. l'évêque de Meaux, qui étoient entre les mains de tout le monde.... Enfin il l'exhortoit de tout son pouvoir à ne plus écrire, quoi que l'on fît contre lui, et à se renfermer dans les bornes d'une simple défense, c'est-à-dire aux seules productions du saint office, où son affaire étoit sur le point d'être décidée.

M. de Cambrai lui répondit qu'il n'avoit cédé aux instances qu'on lui faisoit pour l'impression, que par l'impossibilité où il s'étoit trouvé de faire autrement; que cependant il avoit eu tant de répugnance à donner cette scene au public, qu'il avoit envoyé ses écrits à Rome plus de six semaines avant que de les publier en France; mais que voyant les ouvrages contre lui affichés et répandus par tout son diocese, il avoit conclu qu'il n'y avoit plus de ménagements à garder sur

ses défenses, et qu'il ne devoit pas se laisser diffamer au milieu de son troupeau.

Pour la maniere dont j'ai écrit, ajoute-t-il, je puis me tromper; mais comme je n'ai eu, ce me semble, en écrivant, ni aigreur ni ressentiment, il me semble aussi que je n'en ai point marqué dans mes réponses..... Quand ils voudront garder le silence, ajoute-t-il, je le garderai aussi avec joie; car au milieu de ces combats de paroles, comme je l'ai si souvent répété, je ne respire que la paix et la fin du scandale. Mais plus ils écriront, plus ils me réduiront à prouver clairement leur but, que je voudrois pouvoir cacher.

Si, après avoir tant écrit, ils n'ont plus qu'à faire des redites, ils ne perdront rien pour leur cause en gardant le silence. Les regles sont, comme vous le savez, que les accusateurs ayant été les premiers à parler, ils doivent aussi être les premiers à se taire..... L'accusé doit parler le dernier, sur-tout quand c'est un confrere qu'on veut convaincre d'impiété à la face de l'église.... Pour moi, quoi qu'il arrive, je soumets de plus en plus mes ouvrages au saint siege avec une docilité sans réserve, et sans distinction de droit et de fait. Je souhaite que ceux qui m'ont attaqué soient aussi dociles et aussi soumis pour les dogmes qu'ils ont avancés.

Il paroît certain que les réponses de M. de Cam-

brai incommodoient et déconcertoient même souvent ses adversaires. Très peu de lecteurs entendoient les matieres qui étoient l'objet de la dispute, beaucoup les regardoient comme peu importantes, et presque tous plaignoient M. de Fénélon parcequ'il étoit malheureux et qu'on le croyoit opprimé par l'autorité.

Ce qu'il y a de particulier à cette lettre de M. Brisacier, c'est qu'il l'écrivoit dans le temps que M. l'archevêque de Paris faisoit imprimer la sienne sur les procédés, et que M. de Meaux venoit d'en publier une sur la doctrine, dans laquelle il en promettoit aussi une autre sur les faits. M. Brisacier ne l'ignoroit pas sans doute, et le faisoit même assez entendre dans sa lettre : aussi cette démarche ne parut pas venir de son seul mouvement. Les partis violents que l'on étoit capable de prendre, supposé le refus que feroit M. de Cambrai de suivre ses conseils, étoient un dernier effort que l'on vouloit tenter pour dégoûter ce prélat, et arrêter des réponses qu'il tournoit toujours de maniere à mettre pour lui presque tout le public non prévenu ou peu instruit.

Ces menaces n'ayant rien produit, on fit tomber sur les personnes qui étoient attachées à ce prélat, et qu'on crut le plus de ses amis, une partie de l'espece d'indignation que l'on avoit conçue contre lui.

L'on renvoya d'auprès des jeunes princes les abbés de Beaumont et de Langeron, et MM. les chevaliers Dupuy et de l'Échelle.

Cet événement fit beaucoup de bruit et devint le sujet de bien des conjectures. Les uns crurent que ces messieurs avoient eu trop de part à la publication des écrits de M. de Cambrai ; que c'étoit par leur canal qu'ils se répandoient à la cour et à la ville ; qu'ils étoient des agents peut-être trop zélés qui l'instruisoient de tout ce qui se passoit, ou qui pouvoient mettre quelque obstacle aux impressions défavorables à M. de Fénélon qu'on s'efforçoit inutilement de donner à M. le duc de Bourgogne et à ses freres.

D'autres s'imaginerent que les ennemis de M. de Cambrai (car qui est-ce qui n'en a point à la cour?) avoient voulu par ce coup d'autorité faire montre de leur crédit au saint office, qui alloit avec trop de circonspection à leur gré. Quoi qu'il en soit, ces quatre messieurs eurent ordre de se retirer; et quelques instances que pût faire M. le duc de Beauvilliers auprès du roi, il n'en put rien obtenir. Louis XIV lui témoigna qu'il combattoit depuis long-temps en lui-même, pour lui éviter la peine qu'il prévoyoit qu'il en auroit; qu'il s'étoit dit d'abord toutes les choses qu'il lui marquoit; mais que, dans un point aussi essentiel que celui de l'éducation de ses petits-enfants, il ne

pouvoit courir le hasard de laisser auprès d'eux des personnes si suspectes sur la doctrine.

M. le duc de Beauvilliers insista du moins pour qu'on leur laissât leurs pensions. Mais ce fut encore inutilement : ils furent tous rayés de dessus l'état de la maison des princes; et, quoique M. le duc de Bourgogne fût déja marié, on lui nomma deux nouveaux gentilshommes de la manche pour ôter à ceux qu'on remplaçoit toute espérance de retour.

M. de Cambrai donna encore un ouvrage intitulé, *Préjugés décisifs*, qui ne resta pas sans réplique de la part de M. de Meaux. Fénélon y répondit avec force et avec une précision digne d'une meilleure cause. Son style dans la dispute devenoit plus animé, plus affirmatif, et ce n'étoit plus la même réserve, les mêmes ménagements dans la contradiction. « Que « croira-t-on, dit-il en terminant ses *Préjugés décisifs*, « que croira-t-on d'un livre que M. de Meaux n'a « cru pouvoir attaquer solidement qu'en attaquant « la doctrine de toute l'école sur la charité, qui, selon « lui, *est le point décisif, le point qui renferme la dé-« cision du tout?*..... Que croira-t-on d'un livre qu'un « si subtil adversaire n'a pu attaquer qu'en tronquant « et altérant le texte, et que j'ai défendu par la seule « exposition de mon véritable texte dans l'arrange-« ment naturel des paroles?..... Que croira-t-on d'un

« livre que cet adversaire, aidé de tant de conseils,
« n'a pu attaquer qu'en se fondant sur des principes
« si faux qu'il n'ose les soutenir ouvertement, et si
« nécessaires à sa cause qu'il ne peut encore aujour-
« d'hui se résoudre à les abandonner, malgré toutes
« les instances que je fais pour l'obliger à se déclarer?
« Que croira-t-on d'un livre, quand on voit que ceux
« qu'on avoit si prévenus pendant que je demeurois
« dans le silence ont ouvert les yeux et m'ont fait
« justice dès qu'on a écouté les deux parties dans
« leurs écrits? Que croira-t-on d'un livre dans la réfu-
« tation duquel trois prélats *unanimes* se divisent et
« se contredisent mutuellement avec évidence, soit
« pour définir la charité, soit pour expliquer l'amour
« naturel, soit pour éclaircir la nature de l'oraison?....

« Je suis tout seul et sans aucun secours; mais la
« vérité toute simple que je défends ne m'a point
« abandonné. Dieu aidant ma foiblesse, j'ai soutenu
« mes sentiments d'une maniere uniforme et cons-
« tante. Que croira-t-on d'un livre dans la réfutation
« duquel mon adversaire, ayant senti son désavan-
« tage du côté des dogmes, a passé aux faits les plus
« odieux, sans pouvoir être retenu par la crainte d'un
« scandale?..... »

Fénélon parle ici de la relation du quiétisme. Il attaquoit sans cesse Bossuet sur ses procédés; et celui-

ci ne crut pouvoir mieux répondre à cette attaque répétée, qu'en donnant l'historique de cette grande affaire.

« Il faut rechercher jusqu'à la source, dit M. de « Meaux, quelles peuvent être les causes et de ces « larmes trompeuses et des emportements qu'on m'at- « tribue. Il faut qu'on voie jusques dans l'origine si « c'est la charité ou la passion qui m'a guidé dans « cette affaire : elle a duré quatre ans, et je suis le « premier qu'on y ait fait entrer..... »

M. Bossuet entre ensuite dans le détail. Nous supprimerons tout ce que nous avons déja dit ou insinué, et nous abrégerons le plus que nous pourrons l'extrait d'un ouvrage que nous ne pouvons cependant nous dispenser de faire connoître.

« Il y avoit déja assez long-temps que j'entendois « dire à des personnes distinguées par leur piété et « par leur prudence, que M. l'abbé de Fénélon étoit « favorable à la nouvelle oraison, et on m'en donnoit « des indices qui n'étoient pas méprisables. Inquiet « pour lui, pour l'église, et pour les princes de France « dont il étoit précepteur, je le mettois souvent sur « cette matiere, et je tâchois de découvrir ses senti- « ments dans l'espérance de le ramener à la vérité « pour peu qu'il s'en écartât. Je ne pouvois me per- « suader qu'avec ses lumieres et avec la docilité que

« je lui croyois, il donnât dans ces illusions, ou du « moins qu'il voulût y persévérer s'il étoit capable « de se laisser éblouir. J'ai toujours eu une certaine « persuasion de la force de la vérité quand on l'é« coute, et je ne doutai pas que M. l'abbé de Féné« lon n'y fût attentif ».

M. de Meaux raconte ensuite comment il fut chargé de l'examen des écrits et de l'oraison de madame Guyon. « Je connus bientôt, poursuit-il, « que c'étoit M. l'abbé de Fénélon qui avoit donné « ce conseil, et je regardai comme un bonheur de « voir naître une occasion si naturelle de m'expli« quer avec lui. Dieu le vouloit : je vis madame « Guyon ; on me donna tous ses livres, et non seu« lement les imprimés, mais encore les manuscrits ; « comme sa vie dans un gros volume, des commen« taires sur Moïse, sur Josué, sur les juges, sur l'é« vangile, sur les épîtres de saint Paul, sur l'Apoca« lypse, et sur beaucoup d'autres livres de sa main....

« Je ne me suis voulu charger ni de confesser ni « de diriger cette dame quoiqu'elle me l'eût proposé, « mais seulement de lui déclarer mon sentiment sur « son oraison et sur la doctrine de ses livres, en ac« ceptant la liberté qu'elle me donnoit de lui ordon« ner ou de lui défendre précisément sur cela ce que « Dieu, dont je demandois perpétuellement les lu-

« mieres, voudroit m'inspirer..... Je trouvai dans sa
« vie, que Dieu lui donnoit une abondance de graces
« dont elle crevoit, au pied de la lettre; il falloit la dé-
« lacer..... On venoit recevoir la grace dont elle étoit
« pleine, et c'étoit le seul moyen de la soulager.....
« Ces graces n'étoient pas pour elle..... cette sura-
« bondance étoit pour les autres. Tout cela me parut
« d'abord superbe, nouveau, inoui, et dès-lors du
« moins fort suspect..... Frappé d'une chose aussi
« étonnante, je lui écrivis de Meaux que je lui dé-
« fendois, et Dieu par ma bouche, d'user de cette nou-
« velle communication de graces, jusqu'à ce qu'elle
« eût été plus examinée. Je voulois en tout et par-
« tout procéder modérément, et ne rien condamner
« à fond avant que d'avoir tout vu..... »

M. de Meaux se justifie ensuite de l'usage qu'il fait ici des manuscrits de madame Guyon, qui étoient faits, comme il l'avoue, pour rester dans les ténebres, et dont il ne les tire que pour le service de l'église, que pour prévenir les fideles contre une séduction qui subsistoit encore, à ce qu'il prétendoit. Madame Guyon étoit de plus prophétesse et grande faiseuse de miracles, de son propre aveu. Elle supplie même M. de Meaux de suspendre là-dessus son jugement, jusqu'à ce qu'il l'ait vue et entendue plusieurs fois..... Pour les communications en silence, elle

tâcha de les justifier par un écrit avec ce titre : *La main du Seigneur n'est pas raccourcie.* Le prélat rapporte une partie des raisons très foibles qu'elle allegue, et passe ensuite au prétendu état apostolique dont elle se croyoit revêtue. *Elle voyoit clair dans les ames; leur état intérieur sembloit*, dit-elle, *être en ma main. Quand on avoit goûté de sa direction, toute autre conduite étoit à charge.....* Elle prédit ensuite le regne prochain du Saint-Esprit par toute la terre. Il devoit être précédé d'une terrible persécution contre l'oraison..... Dans la suite, elle voit la victoire de ceux qu'elle appelle les martyrs du Saint-Esprit. Ô Dieu, dit-elle comme une personne inspirée, vous vous taisez! Vous ne vous tairez pas toujours.

Elle insinue par-tout que ses écrits sont inspirés; elle en donne pour preuve éclatante la rapidité de sa main, et n'oublie rien pour faire entendre qu'elle est la plume de ce diligent écrivain dont parle David.

Quoique ses erreurs fussent infinies, celles que M. de Meaux releva alors le plus étoient celles qui regardoient l'exclusion de tout desir et de toute demande pour soi-même, en s'abandonnant aux volontés cachées, quelles qu'elles fussent, ou pour la damnation ou pour le salut.... Quoi! lui dit M. Bossuet, vous ne pouvez pas demander à Dieu la rémission de vos péchés? Non, repartit-elle.... Je puis bien,

dit-elle, répéter ces paroles; mais d'en faire entrer le sentiment dans mon cœur, c'est contre mon oraison. Ce fut là que je lui déclarai qu'avec une telle doctrine je ne pouvois plus lui permettre les saints sacrements, et que la proposition étoit hérétique.

Je la vis encore peu de temps après en présence de M. l'abbé de Fénélon, dit M. de Meaux, dans son appartement à Versailles. Je me flattai qu'en lui montrant les erreurs et les excès même dont je viens de parler, il conviendroit qu'elle étoit trompée et que son état étoit un état d'illusion. Je remportai pour toute réponse, que, puisqu'elle étoit soumise sur la doctrine, il ne falloit pas condamner la personne. Mais nous permettra-t-on d'observer qu'on devoit effectivement se contenter d'une soumission sincere, et que c'est tout ce que l'église se contente de demander à ceux qui se sont égarés? Sa soumission ne rendoit pas effectivement son oraison bonne; mais elle renfermoit la promesse de la réformer et de se laisser redresser. M. Bossuet semble dire qu'elle ne suffisoit pas. Je me retirai (c'est lui encore qui parle) étonné de voir un si bel esprit dans l'admiration d'une femme dont les lumieres étoient si courtes, le mérite si léger, les illusions si palpables, et qui faisoit la prophétesse.... Je tournai mon attention à désabuser M. de Fénélon d'une personne dont la conduite étoit si étrange.

Mais elle-même se mit dans l'esprit de faire examiner les accusations qu'on intentoit contre ses mœurs, et les désordres qu'on lui imputoit. Elle en écrivit à madame de Maintenon, et c'est ce qui donna lieu aux conférences d'Issy. M. l'abbé de Fénélon a toujours passé pour être un des quatre examinateurs, et il dit lui-même que le roi et madame de Maintenon exigerent qu'il fût associé aux trois autres. Cependant M. Bossuet n'en parle pas, non plus que de l'offre de faire les extraits des auteurs ascétiques. Il paroît par cette relation que Fénélon entreprit ces extraits sans qu'on les lui demandât, et uniquement pour justifier madame Guyon.

Nous regardions comme le plus grand de tous les malheurs, dit M. de Meaux, qu'elle eût pour défenseur M. l'abbé de Fénélon. Son esprit, son éloquence, sa vertu, la place qu'il occupoit et celles qui lui étoient destinées, nous engageoient aux derniers efforts pour le ramener. Nous ne pouvions désespérer du succès; car, encore qu'il nous écrivît des choses, il faut l'avouer, qui nous faisoient peur et dont ces messieurs ont la mémoire aussi vive que moi, il y mêloit tant de témoignages de soumission, que nous ne pouvions nous persuader que Dieu le livrât à l'erreur. Nous ne nous avisâmes seulement pas, au moins je le reconnois, qu'il y eût rien à craindre d'un homme

dont nous croyions le retour si sûr, l'esprit si docile et les intentions si droites. Dieu l'a permis peut-être pour m'humilier..... Quoi qu'il en soit.... autant que nous travaillions à ramener un ami, autant nous demeurions appliqués à ménager avec une sorte de religion sa réputation précieuse.... Nous nous sentions obligés, pour donner des bornes à ses pensées, de l'astreindre à quelque signature : mais en même temps nous nous proposâmes, pour éviter de lui donner l'air d'un homme qui se rétracte, de le faire signer avec nous comme associé à notre délibération. Nous ne songions en toute maniere qu'à sauver un tel ami.....

Peu de temps après il fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Nous applaudîmes à ce choix comme tout le monde, et il n'en demeura pas moins dans la voie de soumission où Dieu le mettoit.....

Il fit cependant beaucoup de difficultés quand les articles furent arrêtés; mais il céda à nos raisons, et les signa le 10 mars 1695.

M. l'archevêque de Cambrai demeura si bien dans l'esprit de soumission où Dieu l'avoit mis, que m'ayant prié de le sacrer (M. de Fénélon assure que M. Bossuet s'y étoit offert avant qu'il l'en priât), deux jours avant cette divine cérémonie, à genoux, et baisant la main qui le devoit sacrer, il la prenoit à

témoin qu'il n'auroit jamais d'autre doctrine que la mienne.... Il me pria, après la signature des articles d'Issy, de garder du moins quelques uns de ses écrits pour être en témoignage contre lui s'il s'écartoit de nos sentiments. J'étois bien éloigné de cette défiance....

Dans mon instruction pastorale du 10 avril 1695, j'en avois promis une plus ample pour expliquer nos articles, et je priai M. l'archevêque de Cambrai de joindre son approbation à celle de M. l'évêque de Châlons, devenu archevêque de Paris, et de M. de Chartres, pour le livre que je destinois à cette explication.... M. Bossuet raconte ensuite tout ce qui se passa au sujet de cette instruction, le refus que fit M. de Cambrai de l'approuver, les excuses qu'il allégua pour s'en dispenser, la lettre qu'il écrivit à cette occasion à madame de Maintenon, et que nous avons déja rapportée toute entiere, et la promesse qu'il y fait de parler si clairement, qu'on ne puisse plus raisonnablement soupçonner la pureté de sa foi.

« J'ai fait un ouvrage, dit-il, où j'explique à fond « tout le systême des voies intérieures. L'ouvrage est « déja tout prêt : on ne doit pas craindre que j'y con- « tredise M. de Meaux; j'aimerois mieux mourir que « de donner au public une scene si scandaleuse...... « Je ne parlerai de M. de Meaux que pour le louer

« et me servir de ses paroles.... Je ne prétends pas « faire imprimer cet ouvrage sans consulter per- « sonne »...... Mais, réplique M. Bossuet, d'où vient ce changement de conduite? pourquoi me faire un mystere de ce livre?.... Celui à qui seul on vouloit tout rapporter sans discussion et sans réserve, est aujourd'hui le seul de qui on se cache.

Ce livre..... où l'on s'étoit engagé, comme on a vu, à ne rien mettre qui ne fût bien corrigé et approuvé, parut enfin tout-à-coup au mois de février 1697, sans aucune marque d'approbation de ceux à qui on l'avoit montré...... Pendant que nous offrions de notre côté de tout concerter avec lui, que nous le faisions en effet, que nous mettions en ses mains nos compositions, il a rompu toute union, tant il étoit empressé de donner la loi dans l'église et de fournir des excuses à madame Guyon : et il ne veut pas qu'on lui dise qu'il est la seule cause de la division dans l'épiscopat, et du scandale dans la chrétienté!

Il dépeint ensuite combien fut prompt et universel le soulevement contre l'Explication des Maximes des Saints. Tous les ordres, assure M. Bossuet, furent indignés, non pas du procédé que peu savoient et que personne ne savoit à fond, mais de l'audace d'une décision si ambitieuse, du raffinement des expressions, de la nouveauté inouie, de l'entiere

inutilité et de l'ambiguité de la doctrine. Cependant M. de Cambrai, dans un soulevement si universel, ne se plaignoit que de nous; et pendant que nous étions obligés de nous excuser de l'avoir trop utilement servi, et qu'il falloit enfin demander pardon de notre silence, qui l'avoit sauvé...... j'avois seul soulevé tout le monde! Quoi! ma cabale! mes émissaires!... Cependant je n'écrivois rien; mon livre, qu'on achevoit d'imprimer quand celui de M. de Cambrai parut, demeura encore trois semaines sous la presse; et quand je le publiai, on y trouva bien à la vérité des principes contraires à ceux des Maximes des Saints (il ne se pouvoit faire autrement, puisque nous prenions des routes si différentes, et que je ne cherchois qu'à établir les articles que M. de Cambrai vouloit éluder), mais pas un seul mot tourné contre ce prélat.

Je ne dirai de mon livre qu'un seul fait public et constant: il passa sans qu'il parût de contradiction. Je n'en tire aucun avantage; c'est que j'enseignois la théologie de toute l'église.

Les affaires parurent ensuite se brouiller un peu: c'est la conduite ordinaire de Dieu contre les erreurs. Il arrive à leur naissance au premier abord une éclatante déclaration de la foi: c'est comme le premier coup de l'ancienne tradition, qui repousse la nou-

veauté qu'on veut introduire. L'on voit suivre après comme un second temps, que j'appelle de tentation : les cabales, les factions, se remuent; les passions, les intérêts, partagent le monde ; de grands corps, de grandes puissances, s'émeuvent ; l'éloquence éblouit les simples ; la dialectique leur tend des lacets ; une métaphysique outrée jette les esprits dans des pays inconnus : plusieurs ne savent plus ce qu'ils croient; et tenant tout dans l'indifférence, sans entendre, sans discerner, ils prennent parti par humeur. Voilà ces temps que j'appelle de tentation, si l'on veut d'obscurcissement. On doit attendre avec foi le dernier temps où la vérité triomphe et prend manifestement le dessus.

M. de Meaux rend compte ensuite de l'impression que firent sur lui les Maximes des Saints. Ce fut d'abord, continue-t-il, une manifeste affectation d'excuser les mystiques nouvellement condamnés, en les retranchant jusqu'à trois fois de la liste des faux spirituels. Ce furent tant de propositions étranges, et des explications si insuffisantes, qu'elles ne sont pas encore achevées.

Qu'avions-nous besoin de son amour naturel auquel nous n'avions jamais songé ? et quand nous l'eussions admis, que servoit-il au dénouement des difficultés ?

Il entre ensuite dans le détail de ces difficultés dont nous avons déja tant parlé, des conférences qu'il demanda, et qu'on lui refusa constamment. Peut-on dire, après cela, répete M. Bossuet, que nous ayons voulu perdre M. de Cambrai? Dieu le sait. Mais sans appeller un si grand témoin, la chose parle : avant que son livre eût paru, nous avons assez caché ses erreurs, jusqu'à souffrir les reproches que nous en a faits le roi : après que ce livre a paru, il s'étoit assez perdu lui-même. Si nous avons voulu le perdre, il étoit de concert avec nous en soulevant tout le monde contre lui par ses ambitieuses décisions, et en remplissant ce livre d'erreurs si palpables...... Nous avons tenté toutes les voies de douceur avant d'en venir à notre déclaration dont on se plaint tant, et dans laquelle, en relevant la doctrine qui nous paroissoit mauvaise, nous avons tâché d'épargner l'auteur......

Il a donc fallu révéler le faux mystere de nos jours; et M. de Meaux finit cette relation par une récapitulation de tout ce qu'il vient de dire...... On n'a point chicané madame Guyon, dit-il en finissant : on a reçu ses soumissions bonnement...... et en présumant toujours pour la sincérité et l'obéissance, on a ménagé son nom, sa famille, sa personne, ses amis, autant qu'on a pu; on n'a rien oublié pour

la convertir, et il n'y a que l'erreur et les mauvais livres qui n'ont point été épargnés.

A l'égard de M. l'archevêque de Cambrai, nous ne sommes que trop justifiés par les faits incontestables de cette relation : je le suis en particulier plus que je ne voudrois. Le silence a été impénétrable jusqu'à ce que M. de Cambrai se déclarât lui-même par son livre : on l'attend jusqu'à la fin, quelque dureté qu'il témoigne à refuser toute conférence ; on ne se déclare qu'à l'extrémité. Où placera-t-on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve ? et s'il faut se justifier sur une si basse passion, de quoi étoit-on jaloux dans le nouveau livre de cet archevêque (c'est toujours M. de Meaux qui parle) ? lui envioit-on l'honneur de défendre et de peindre de belles couleurs madame Guyon et Molinos ? portoit-on envie au style d'un livre ambigu, ou au crédit qu'il donnoit à son auteur, dont au contraire il ensevelissoit toute la gloire ? Si cependant les foibles se scandalisent ; si les libertins s'élevent ; si l'on dit, sans examiner quelle est la source du mal, que les querelles des évêques sont implacables : il est vrai, si on sait l'entendre, qu'elles le sont en effet sur le point de la doctrine révélée...... nous pouvons tout souffrir ; mais nous ne pouvons souffrir qu'on biaise pour peu que ce soit sur les principes de la religion.

Nous souhaitons et nous espérons de voir bientôt M. l'archevêque de Cambrai reconnoître du moins l'inutilité de ses spéculations : il n'étoit pas digne de lui, du caractere qu'il porte, du personnage qu'il faisoit dans le monde, de sa réputation, de son esprit, de défendre les livres d'une femme de cette sorte........ Tous les jours nous entendons ses meilleurs amis le plaindre d'avoir étalé son érudition et exercé son éloquence sur des sujets si peu solides......

Cette relation du quiétisme fit une impression prodigieuse contre M. de Fénélon et contre tous ceux qui étoient liés d'amitié avec ce prélat. M. de Meaux y couvroit madame Guyon de ridicule et d'indignation, et les faisoit retomber également sur M. de Cambrai en les confondant ensemble; et le ton affirmatif qu'il y avoit mis ne permettoit pas de douter de la vérité des faits qu'il alléguoit. Il en distribua des exemplaires à toute la cour, qui étoit alors à Marli; et ce fut un spectacle assez curieux, pendant plusieurs jours, de voir les courtisans et les dames, réunis par pelotons, lisant cet ouvrage, y faisant des commentaires, et les accompagnant des réflexions odieuses que suggéroit la matiere. Louis XIV ordonna qu'on lût cet écrit à M. le duc de Bourgogne, et le succès de M. de Meaux fut complet.

Les personnes les plus favorables à M. de Cam-

brai ne savoient que dire sur des détails si bien circonstanciés; elles ne croyoient pas même qu'il fût possible de répondre rien de précis contre les faits qu'on racontoit. La tempête fut telle qu'il n'y eut personne qui osât élever la voix en sa faveur. Ses amis les plus considérables parurent violemment attaqués; l'on faisoit retomber indirectement sur eux une partie de tout ce qu'on imputoit à M. l'archevêque de Cambrai : comme ils avoient des emplois considérables sur lesquels on avoit des vues, il ne se trouva que trop de gens habiles à profiter de cette occasion de les décréditer.

Ces amis, dans cette occasion, crurent avoir à se louer de M. l'archevêque de Paris, dont les sentiments étoient très modérés. En effet, si ce prélat eût secondé les efforts qu'on ne cessoit de faire contre M. le duc de Beauvilliers, M. le duc de Chevreuse, et quelques autres seigneurs, on auroit engagé la piété du roi à beaucoup de choses fort contraires à son inclination. Leurs ennemis disoient très hautement, et à qui les vouloit entendre, qu'en vain on avoit renvoyé d'auprès des princes les personnes dont nous avons parlé, tandis qu'il en restoit de beaucoup plus considérables par leurs emplois et par la confiance qu'on leur marquoit.

Madame de Maintenon, tout à fait changée à l'é-

gard de M. de Cambrai, faisoit en quelque façon les honneurs de cette relation, et appuyoit de son témoignage certains faits sur lesquels on auroit eu peine à en croire M. de Meaux.

Enfin, jusqu'au silence de M. de Cambrai, qui fut quelque temps sans y répondre, tout servit à l'accabler.

Ce n'est pas que ce prélat ne crût avoir de quoi répliquer; mais il étoit retenu par l'appréhension d'entraîner ce qui lui restoit d'amis les plus chers à son cœur dans sa disgrace: il lui revenoit de plusieurs endroits qu'elle seroit infaillible s'il publioit certains détails sur lesquels leur témoignage étoit nécessaire: on lui faisoit craindre d'irriter un pouvoir capable de les perdre, mais qui avoit encore quelque ménagement pour eux. Cette considération, si propre à le toucher, l'arrêta quelque temps, et cependant il répondit à la lettre de M. l'archevêque de Paris par un écrit latin qu'il se contenta d'envoyer à Rome, et qu'il destinoit à se justifier de tous les faits sur lesquels M. l'archevêque de Paris l'attaquoit; mais, par égard pour ce prélat, il ne le fit point publier en France.

Peu de temps après il rendit publique sa réponse à la relation; et sans y compromettre personne, il suit et s'efforce de réfuter M. de Meaux.

Qui est-ce qui le *force à déclarer tout?* lui dit M. de

Cambrai. J'ai toujours borné la dispute aux points dogmatiques; et, malgré mon innocence, j'ai toujours craint des contestations de faits, qui ne peuvent arriver entre des évêques sans un scandale irrémédiable. Mais enfin si mon livre est plein, comme il l'a dit cent fois, des plus extravagantes contradictions et des erreurs les plus monstrueuses, pourquoi mettre le comble au plus affreux de tous les scandales, et révéler aux yeux des libertins et des hérétiques ce qu'il appelle *un malheureux mystere.... un prodige de séduction?....* Pourquoi ne le révele-t-il qu'après s'être rendu suspect dans son témoignage par tant de passages manifestement altérés, par tant d'imputations terribles et visiblement outrées, par une prévention extrême contre la définition de la charité reconnue de toutes les écoles, enfin par son silence poussé jusqu'au bout sur tant de questions, décisions?... Encore une fois, si le texte de mon livre est censurable, pourquoi ne s'y renferme-t-il pas? Pourquoi me dénoncer à l'église comme le *Montan* d'une nouvelle *Priscille?....*

Il falloit commencer par là, au lieu de combattre l'amour de pure bienveillance autorisé par toutes les écoles, au lieu de rejetter tout milieu entre les vertus surnaturelles et l'amour vicieux, au lieu de faire extravaguer, contre l'essence de l'amour, saint

Paul, Moïse, et tout ce qu'il y a eu de plus grand et de plus saint dans l'église..... Il falloit dire que mon livre étoit susceptible d'un bon sens, mais qu'il savoit que j'étois hypocrite et fanatique depuis plusieurs années, et que sous des expressions artificieuses je cachois le venin de Molinos. Tout au contraire ce prélat n'attaque ma personne que quand il est dans l'impuissance de répondre sur la doctrine. Telle est l'extrémité *qui le force à parler*.... Mais on verra qu'il fait inutilement ce qu'il n'est jamais permis de faire contre son prochain.....

Pour traiter tous ces faits avec ordre et exactitude, je vais, dit M. de Cambrai, les réduire en sept chefs principaux: savoir, 1°. l'estime que j'ai eue pour madame Guyon; 2°. la défense que M. de Meaux m'accuse d'avoir faite de ses livres dans mes manuscrits; 3°. la signature des articles d'Issy; 4°. mon sacre; 5°. le refus de mon approbation pour le livre de M. de Meaux; 6°. l'impression du mien; 7°. ce qui est arrivé depuis cette impression.

Il expose, quand il fit connoissance avec madame Guyon, les préventions qu'il avoit contre elle; que les témoignages de M. de Geneve servirent à l'en guérir; que ce prélat, en la blâmant de ce qu'elle avoit voulu rendre son esprit universel et l'introduire dans les monasteres de son diocese au préjudice de la

paix et de l'union, en parle cependant avec estime, respect, éloge pour sa piété et pour ses mœurs; que c'étoient ses véritables sentiments, et que sa conscience lui eût fait des reproches s'il eût jamais parlé autrement.

Si ce prélat, conclut M. de Cambrai, a pu être trompé innocemment, pourquoi ne puis-je pas l'avoir été, et sur son témoignage? M. de Meaux dira peut-être que le témoignage de feu M. de Geneve ne doit décider de rien, parcequ'il n'avoit pas vu la vie de madame Guyon et ses autres écrits fanatiques. Eh bien! citons à M. de Meaux M. de Meaux lui-même; il les a lus, il les a examinés, il les a censurés, et a loué la soumission et la piété de madame Guyon, en se plaignant, comme feu M. de Geneve, de ce qu'elle vouloit communiquer son esprit, et en le lui défendant. Il cite à l'appui de cette assertion le certificat et la conduite de M. de Meaux, qui, vu les rétractations, les promesses et docilités de cette dame, lui laisse l'usage des sacrements.

M. de Harlay, archevêque de Paris, lui a également continué la permission de participer aux sacrements sans exiger d'elle l'aveu d'avoir cru aucune des erreurs que M. de Meaux prétend dans son livre qu'elle a voulu évidemment enseigner dans les siens par un systême toujours clairement soutenu. Bien

plus, ce prélat fit faire à cette personne, le 28 août 1696, un acte de soumission où il la fit parler ainsi: *Au reste, quoique je sois très éloignée de vouloir m'excuser, et qu'au contraire je veuille porter toute la confusion des condamnations qu'on jugera nécessaires pour assurer la pureté de la foi, je dois néanmoins devant Dieu et devant les hommes ce témoignage à la vérité, que je n'ai jamais prétendu insinuer par aucune de ces expressions aucune des erreurs qu'elles contiennent. Je n'ai compris que personne se fût mis ces mauvais sens dans l'esprit; et si on m'en eût avertie, j'aurois mieux aimé mourir que de m'exposer à donner aucun ombrage là-dessus.....*

Ne puis-je pas avoir estimé la piété et excusé innocemment les intentions de cette personne sans contredire jamais ceux qui la blâmoient, puisque M. de Meaux les a excusés ces sentiments jusqu'en 1695, et M. de Paris jusqu'en 1696, par des actes solemnels où ils agissoient comme juges? Mon estime pour madame Guyon se trouve donc justifiée par ceux-là même qui me la reprochent: je vois marcher devant moi les lettres de feu M. de Geneve, qui l'avoit connue dans son diocese; je vois marcher après moi l'attestation de M. de Meaux avec les soumissions que M. de Paris et lui ont dictées à cette personne..... Elle me parut, il est vrai, fort pieuse. Je l'estimai

beaucoup; je la crus fort expérimentée et éclairée sur les voies intérieures, quoiqu'elle fût très ignorante.... On peut apprendre tous les jours en étudiant les voies de Dieu sur les ignorants expérimentés. N'auroit-on pas pu apprendre pour la pratique en conversant par exemple avec le bon frere Laurens? Voilà ce que j'ai pu avoir dit à M. l'archevêque de Paris et à M. de Meaux, en présence de M. Tronson. Je ne désavouerai jamais ce que j'ai dit, et j'aimerois mieux ne me justifier jamais que de recourir au moindre déguisement.....

Pour les livres, je n'en connois que deux qui sont imprimés; ce sont les deux seuls que M. de Meaux, conduisant sa plume, lui a fait reconnoître comme siens dans son acte de soumission. Encore même n'avois-je jamais examiné ces livres dans une certaine rigueur théologique, et je ne croyois pas en avoir besoin. Je ne l'ai excusée sur ses livres, que par ses intentions, sans vouloir néanmoins approuver les livres.... N'étant que prêtre, je croyois assez faire en tâchant de connoître *à fond* ses vrais sentiments. Il me parut que je voyois en elle ces marques d'ingénuité après lesquelles les personnes dévotes ont tant de peine à se défier de la dissimulation d'autrui.

M. de Meaux assure, du ton le plus affirmatif, que j'ai donné ces livres *à tant de gens*. Mais si je les ai

donnés *à tant de gens,* il n'aura pas de peine à les nommer. Qu'il le fasse donc, s'il lui plaît, ou qu'il reconnoisse combien on l'a mal instruit.

Pour les manuscrits de madame Guyon, je ne les ai jamais lus : et quand je le proteste devant Dieu, ajoute M. de Fénélon, le lecteur équitable ne doit soupçonner aucun artifice dans cette protestation ; car je la fais sans avoir aucun besoin de la faire pour m'excuser. En voici deux raisons bien claires. La premiere est que je condamne et que j'ai toujours condamné les visions qu'on rapporte. La seconde raison est que, si je les avois lus, ces manuscrits, je n'aurois qu'à m'excuser comme M. l'archevêque de Paris et M. l'évêque de Meaux, qui les ont certainement lus, sont obligés de s'excuser eux-mêmes. Ils ont donné les sacrements à madame Guyon dans leurs dioceses : je ne l'ai jamais fait dans le mien. Ils lui ont dicté des soumissions, et ils lui ont fait déclarer qu'elle n'a eu aucune des erreurs en question : c'est ce que je n'ai jamais pensé à faire. M. de Meaux, après l'avoir fait parler ainsi, lui a donné une attestation : je n'ai rien fait de semblable..... Excuser intérieurement ses intentions est incomparablement moins fort que de lui faire dire qu'elle n'a aucune erreur, de lui donner une attestation, de lui accorder la sainte table.

Voici une troisieme raison très forte pour mon-

trer combien je suis sincere en déclarant que je n'ai jamais lu ces manuscrits. S'il étoit vrai que je les eusse lus, et si j'étois capable d'artifice, je n'aurois eu garde de faire donner à M. de Meaux, par madame Guyon, tous ces manuscrits que j'aurois connus si remplis de choses capables de le scandaliser et d'augmenter l'orage déja élevé contre elle.... N'en aurois-je pas vu toutes les suites inévitables? Étoit-ce la sauver, que la livrer ainsi sans ressource en lui faisant donner ses écrits fanatiques? Voilà cependant ce que j'ai fait faire à madame Guyon : si on en doute, j'en ai un témoin non suspect...... *Je connus bientôt*, dit M. de Meaux, *que c'étoit M. l'abbé de Fénélon qui avoit donné ce conseil, et je regardai comme un bonheur de voir naître une occasion si naturelle de m'expliquer avec lui : Dieu le vouloit. Je vis madame Guyon; on me donna tous ses livres, et non seulement les imprimés, mais encore les manuscrits, comme sa vie, etc.* On peut juger par là avec quelle simplicité et quelle confiance ingénue je fis donner à M. de Meaux ces manuscrits, que je n'ai jamais lus.....

Mais j'ai dit, dans le mémoire qu'on produit contre moi, *que je n'ai pas examiné à fond tous ses écrits dans le temps.* Ces écrits dont je parle ne sont point les manuscrits qui me sont encore actuellement inconnus : il ne s'agissoit que des livres imprimés. En effet,

jusqu'alors je ne les avois jamais lus dans une rigueur théologique. Une simple lecture m'avoit déja fait penser qu'ils étoient censurables. Je ne *les défendois* ni *ne les excusois*, comme mon mémoire le dit expressément : mais la bonne opinion que j'avois de cette personne ignorante me faisoit excuser ses intentions dans les expressions les plus défectueuses.... J'ai dit dans le mémoire que M. de Meaux produit: *Il l'a communiée de sa main.* Ce prélat répond que c'est à Paris qu'il l'a communiée. Ai-je dit que ce n'est pas à Paris? Pourquoi se vante-t-il *de me convaincre de faux*, en avouant le fait que j'avance et en y ajoutant une circonstance qui n'est point contraire à ce que j'ai dit? En avouant la communion de Paris, qu'il lui donna de sa propre main, il ne répond rien aux fréquentes communions qu'il lui a permises à Meaux pendant six mois, sans lui avoir jamais fait avouer ni rétracter ce fanatisme où elle se croyoit la femme de l'Apocalypse et l'épouse au-dessus de la mere. Que peut dire à cela M. de Meaux, si ce n'est qu'il a supposé que madame Guyon avoit rapporté un songe sans le prendre sérieusement à la lettre, qu'elle ne s'est arrêtée volontairement à aucune des autres visions, qu'elle ne les a racontées que pour obéir à un directeur visionnaire, et qu'elle est demeurée dans la voie obscure de pure foi, se tenant fortement à la

foi et à l'obéissance, selon la regle que le P. Surin donne en racontant les illusions involontaires de sainte Catherine de Bologne? Voilà l'unique réponse que M. de Meaux peut faire après avoir lu ces manuscrits, et après avoir fait dire à madame Guyon qu'elle *n'a eu aucune des erreurs, etc.* Mais n'est-ce pas ce que je suis en droit de dire encore plus que lui? N'est-ce pas sur ces principes que je dis à ce prélat, dans notre conversation, qu'elle pourroit être trompée, mais que je ne la croyois pas trompeuse?... Pour les bruits qui courent contre les mœurs de madame Guyon depuis sa prison, j'en laisse l'examen à ses supérieurs; s'ils se trouvoient véritables, plus je l'ai estimée, plus j'aurois horreur d'elle....

M. de Meaux reproche à M. de Cambrai, dans la relation du quiétisme, d'avoir écrit dans l'examen qu'on fit à Issy des livres de madame Guyon, de les avoir défendus, d'avoir offert lui-même de se soumettre et de se rétracter.

Mais premièrement, répond M. de Fénélon, je n'ai écrit et donné de mémoires que parceque M. Bossuet me les demanda. Il doit se souvenir que quand il entra dans cet examen, il n'avoit jamais lu ni saint François de Sales, ni saint Jean de la Croix, ni ces autres livres mystiques, tels que Rusbroch, Harpius, Thaulere, etc... qui, selon lui-même, ne sont point

méprisables, et dont la doctrine, comme l'a sagement remarqué le cardinal Bellarmin, est demeurée sans atteinte. Je crus qu'il devoit les connoître avant que de juger des mystiques: il voulut que je lui en donnasse des recueils. S'il l'a oublié, il n'a qu'à relire une de mes lettres qu'il cite contre moi, où je lui disois, en parlant de la doctrine des manuscrits, que je ne l'avois exposée que par obéissance.

Ce n'est donc pas de lui-même que M. de Cambrai a écrit, comme l'insinue M. de Meaux; c'est à sa priere. Il lui fait même cette priere, comme il paroît, moins pour être aidé dans son travail, que pour le sonder, pour découvrir ses sentiments.

Il étoit inquiet *pour moi, pour l'église* et *pour les princes;* il croyoit dès-lors avoir des indices *qui n'étoient pas méprisables;* il avoit de la peine de ce que je n'avois pas *assez d'ouverture* avec lui sur cette affaire : et cependant il se récrie, *Pourquoi s'y mêloit-il si avant? qui l'y avoit appellé?* quoique, dans sa déclaration latine, il avoue que j'étois un des juges, et que, dans la traduction qu'il en a faite, il s'exprime ainsi : *Notre auteur s'est depuis uni à nous.* Il est donc clair que je ne me suis point ingéré de moi-même à fournir des recueils; que c'est M. de Meaux qui me les a demandés, et que c'étoit ma doctrine, plus encore que celle de madame Guyon, qu'il se

proposoit d'examiner. Qu'il se souvienne donc, s'il lui plaît, que c'est lui-même qui m'y a appellé, et que je n'ai exposé la doctrine de mes manuscrits que par *obéissance*..... Je fis des recueils de saint Clément d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nazianze, de Cassien, et du Trésor ascétique, pour montrer que les anciens n'avoient pas moins exagéré que les mystiques des derniers siecles; qu'il ne falloit prendre en rigueur ni les uns ni les autres.... Je donnai aussi des recueils de passages de Suso, de Harpius, de Rusbroch, de Thaulere, de sainte Catherine de Gênes, de sainte Thérese, de saint Jean de la Croix, de Balthazar Alvarez, de saint François de Sales, et de madame de Chantal. Ces écrits informes, écrits à la hâte et sans précaution, dictés sans ordre à un domestique qui écrivoit sous moi, passoient aussitôt, sans avoir été relus, dans les mains de M. de Meaux.

Leur longueur et leur étendue n'est pas assurément une preuve qu'ils étoient médités, comme l'avance l'éditeur de M. Bossuet.

Telles étoient, ajoute Fénélon, ma simplicité et ma confiance. Est-ce ainsi qu'un homme qui a des erreurs monstrueuses contre les vérités les plus vulgaires et les plus fondamentales que l'église enseigne dans ses catéchismes..... se livre sans réserve et sans réflexions?... Sans nommer, dit M. de Meaux, madame

Guyon ni ses livres, tout tendoit à les soutenir ou à les excuser.... Je ne les défendois pas ouvertement, mais par des voies indirectes.... Qu'y a-t-il de plus facile que d'alléguer en termes vagues des voies indirectes pour défendre quelqu'un? M. Bossuet est-il juge croyable et non prévenu sur cette matiere? répond Fénélon : on n'a qu'à le voir par tous ses écrits. Que ne m'a-t-il pas imputé par des conséquences forcées! Quelles altérations n'a t-il pas faites de mon texte! S'il l'a altéré tant de fois dans des ouvrages imprimés, et aux yeux de toute l'église, sans avoir pu vérifier ses citations, que n'aura-t-il pas fait quand il aura lu avec les mêmes préventions des manuscrits dictés à la hâte à un domestique, où je déclarois moi-même que tout étoit plein des exagérations des auteurs, et qu'il étoit juste d'en rabattre beaucoup pour les rendre corrects!... Ajoutez à cette prévention que M. de Meaux ne conféroit pas avec moi sur la doctrine, et qu'il expliquoit selon ses préventions tous les termes mystiques dont je m'étois servi sans précaution dans ces manuscrits informes..... Enfin ces manuscrits n'étoient que des recueils de passages pleins d'exagérations, comme j'avois soin de l'observer.... J'ajoutois à ces passages qu'ils alloient beaucoup plus loin que je ne voulois aller. Ce n'étoit donc pas précisément par ces recueils qu'il falloit juger de

mes vrais sentiments. Pour en juger avec justice, il faut revenir à mon livre, puisque, selon M. de Meaux, le livre *pose tous les mêmes principes* que les manuscrits, et qu'il en contient *la substance.* Ainsi, après tant d'accusations contre ces manuscrits, qui n'étoient que des extraits des auteurs ascétiques, tout se réduit, selon M. de Fénélon, dont nous citons les paroles, à ce livre que M. de Meaux veut expliquer en tirant des conséquences forcées contre mes correctifs formels, en supposant des contradictions incroyables....

Je me suis soumis, il est vrai, sur ce qu'on me dit de ces manuscrits, pour me corriger, pour me *rétracter,* pour *quitter ma place,* pour être *tiré au plutôt de l'erreur:* tout cela supposeroit que je craignois d'être allé trop loin, et que M. de Meaux paroissoit le croire...... Cette défiance si rigoureuse de moi-même, et cette confiance si ingénue en autrui, ne montrent-elles pas le fond d'un cœur innocent? De plus, ne puis-je pas avoir défendu et soumis ma propre doctrine attaquée, sans me mêler aussi de défendre celle des livres de madame Guyon?.... Ma soumission étoit fondée sur ma confiance dans la droiture de deux grands prélats, et en mon horreur pour la doctrine que je voyois qu'on vouloit réprimer. Plus je sentois mon innocence et la pureté de ma foi, plus je les pressois de décider...... On voit que je veux

tout déférer à M. de Meaux..... Voilà ce qu'on veut tourner en preuve de mes égarements; voilà la conviction de mes erreurs qu'on veut tirer de mes lettres les plus secretes. On viole ce qu'il y a de plus inviolable dans la société, dans l'amitié, et dans la confiance des hommes. Et pourquoi? est-ce pour y montrer avec évidence mes égarements? Non, c'est pour montrer tout au plus que j'ai craint de m'égarer, et que j'ai eu, dans cette crainte, une confiance sans bornes en un prélat de qui je devois attendre un usage bien différent de ma confiance.

Il est question ensuite d'une confession générale dont Fénélon accuse M. Bossuet d'avoir parlé. M. de Meaux assure qu'il n'a jamais entendu M. de Cambrai en confession; mais celui-ci répond qu'il lui avoit remis un écrit dont il lui avoit demandé le secret, et qui étoit comme la confession de ses sentiments les plus intimes. M. de Meaux ne dit rien de ce qu'elle contenoit; mais M. de Fénélon trouve que c'est en trop parler que de dire que tout ce qui pourroit regarder des secrets de cette nature sur les dispositions intérieures, est oublié et qu'il n'en sera jamais question.

Enfin, pour preuve que M. de Meaux ne le croyoit pas prévenu des erreurs abominables du quiétisme, il cite ses propres paroles: *Je crus*, dit-il, *l'instruction des princes de France en trop bonne main pour ne pas*

faire en cette occasion tout ce qui servoit à y conserver un dépôt si important...... Est-ce un fanatique admirateur d'une femme qui se dit plus parfaite que la sainte Vierge, et destinée à enfanter une nouvelle église? Est-ce le Montan de la nouvelle Priscille, dont la main est si bonne pour le *dépôt important de l'éducation des princes?.....*

La vérité est que M. de Meaux n'avoit point en ce temps-là tout le tort qu'il se donne maintenant: s'il m'avoit cru si égaré, auroit-il écrit qu'il n'y avoit *qu'un je ne sais quoi qui nous séparât encore un peu?* auroit-il applaudi à ma nomination à l'archevêché de Cambrai? Je n'étois donc pas alors le nouveau Montan; par où le suis-je devenu? Le *je ne sais quoi* devoit être bien mince, puisqu'il ne m'empêchoit pas d'être digne de deux places si importantes si on en croit ce prélat.

M. de Cambrai se justifie ensuite d'avoir voulu défendre les livres de madame Guyon. Le mémoire, dit-il, qu'on produit contre moi, prouve pour moi. Après avoir exposé son opinion sur le sens d'un livre et sur le sens de l'auteur, il dit qu'il est possible que le sens d'un livre soit différent du sens et de l'intention de l'auteur, sur-tout s'il est ignorant, parcequ'il est possible qu'il s'explique mal, quoiqu'il ait intention de se bien expliquer. Mais quelle que puisse avoir

été l'intention ou le sens de l'auteur, un livre demeure en rigueur censurable par lui-même sans sortir de son texte, si son vrai et propre sens, qui est celui du texte, est mauvais. Alors le sens ou intention de la personne ne fait excuser que la personne même : elle peut être excusable si elle n'a pas su la valeur des termes; mais le livre peut être jugé par son sens propre indépendamment de celui de l'auteur. Après ce préambule, dont nous ne présentons que la substance, M. de Fénélon prétend qu'il a toujours abandonné les livres de madame Guyon; que, dans ce mémoire qu'on lui objecte, il les déclare censurables : il dit seulement qu'il ne pense pas qu'elle eût eu intention d'enseigner par système des erreurs aussi abominables que celles qu'on lui reproche. Je n'ai donc pas voulu, répete-t-il, justifier les *sentiments de l'auteur,* mais seulement ne les condamner pas jusqu'au point où M. de Meaux les condamnoit, parceque cette condamnation terrible tomboit sur les intentions de la personne même.

Je ne défends nulle part ni ses principes spéculatifs, ni ses expressions ; c'est son intention que je veux excuser. Il s'agit de tout un dessein diabolique, qui est, dit-on, l'ame de ses livres.... L'abomination évidente de ses écrits rend donc sa personne abominable: je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses écrits.

Il n'est donc point question du sens du livre......: il ne s'agit plus que du sens ou intention de l'auteur seul. Le texte s'explique mal selon moi ; il est donc censurable pris en lui-même.......... mais je croyois que la personne avoit voulu mieux dire qu'elle n'avoit dit...... M. de Meaux a besoin plus que moi de cette distinction, puisqu'il a condamné le sens du livre, et justifié celui de la personne en lui faisant dire, dans un acte solemnel, *qu'elle n'a eu aucune erreur*...... On ne sauroit pas même aujourd'hui que j'ai eu cette pensée secrete, si M. de Meaux, oubliant la loi inviolable des lettres missives, ou mémoires secrets, n'avoit fait imprimer le mien pour le rendre public contre mon intention......

M. de Meaux se plaint de ce que mon livre est une apologie déguisée de ceux de madame Guyon : il dit qu'elle a déclaré dans sa Vie *que les vertus n'étoient plus pour elle*, etc. et que j'ai adopté ces paroles en disant *qu'on ne veut plus les vertus comme vertus*, et que, pour *les rabaisser, j'ai fait violence à tant de passages de saint François de Sales, qu'il falloit entendre plus sincèrement avec le saint.* Voilà sans doute un des endroits les plus clairs où j'ai cherché, selon M. de Meaux, à défendre madame Guyon, puisqu'il n'a cité que cet endroit... Mais lequel des deux ai-je voulu expliquer, ou la Vie de madame Guyon, que

je n'ai jamais lue, ou les œuvres de saint François de Sales, et de plusieurs autres saints auteurs, que j'ai lues souvent? Est-il vrai, ou non, que ce grand saint ait dit qu'il faille se dépouiller d'un certain attachement aux vertus et à la perfection? J'ai rapporté les principaux passages de ce saint dans ma cinquieme lettre... on peut voir qu'ils sont incomparablement plus forts que tout ce qu'on lit dans mon livre...... M. de Meaux ne répond rien à tout ce que j'ai dit là dessus...... mais, selon sa méthode, il répete toujours avec la même confiance son objection plusieurs fois détruite... Il voudroit que, de peur de favoriser madame Guyon, je trouvasse que les *exagérations du saint, si on ne les tempere, sont inintelligibles*, que ce sont des *inutilités et des contorsions au bon sens*. L'expliquer intelligiblement et autrement que *grosso modo*, c'est faire l'apologie de madame Guyon. On peut juger par cet exemple, qu'il a choisi comme le plus décisif, si la personne qu'il croit voir dans toutes mes pages est dans l'endroit qu'il marque principalement.

Pour ce qui est des articles d'Issy, il est vrai que M. de Meaux n'y conféroit point avec moi, et qu'il ne me parloit, comme il le dit lui-même, que quand on se rencontroit, et sans de longs discours...... Il est vrai aussi qu'on me proposa les articles tout dres-

sés. M. de Meaux ne peut avoir oublié qu'on ne me donna d'abord que trente articles : je garde l'écrit des trente articles qu'on me donna...... Je demandai qu'on établît plus clairement l'amour désintéressé, et qu'on n'autorisât pas l'oraison passive sans la définir. Au bout de deux jours on me communiqua l'addition des quatre articles qu'on mit avec les trente; dès ce moment je déclarai que j'étois prêt à signer de mon sang. On peut juger de la sincérité de cette parole par l'ingénuité, peut-être excessive, de toute ma conduite précédente. Sans conférences, sans dispute, tout fut arrêté en trois jours. Voilà toute la peine que j'ai faite à M. de Meaux : voilà les grands combats que j'ai soutenus alors pour madame Guyon...... Quel nouveau genre de rétractation, où celui qui se rétracte n'a fait aucun livre, ni écrit, ni discours public, qui mérite d'être rétracté !... Demander des additions, des définitions plus claires, ce n'est pas chercher à éluder les articles comme on l'insinue ; et après avoir obtenu ces additions, déclarer qu'on signera de son sang, ce n'est pas signer par obéissance comme on me l'objecte encore, dit M. de Fénélon. M. de Meaux étoit si persuadé de ma bonne foi et de ma croyance aux trente-quatre articles d'Issy, qu'il se réjouit de ma nomination à l'archevêché de Cambrai, qu'il voulut être mon consécrateur.....

Il dira peut-être qu'il vouloit me guérir, mais que le temps n'en étoit pas encore venu. Quoi! il n'étoit pas venu quand il fut question de me sacrer!... Quand est-ce donc qu'on devoit me détromper du désespoir, de l'oubli de Jésus-Christ, de l'extinction de tout culte intérieur, et d'un fanatisme effréné et impudent, si ce n'est avant ce grand jour où je devois recevoir le ministere de vie pour enseigner *l'espérance vive en laquelle nous sommes régénérés*, pour annoncer *Jésus-Christ auteur et consommateur de notre foi*, et pour confondre toute nouveauté *qui s'éleve contre la science de Dieu?*....

Cependant aime-t-il mieux se rendre coupable d'une consécration qui devroit faire horreur à toute l'église, que de s'abstenir de dire, pour mieux attaquer mon livre, qu'il me connoissoit pour fanatique quand il me sacra? Il veut adoucir cet endroit, en laissant entendre qu'il avoit de la répugnance à me sacrer. Mais il doit se souvenir que je ne l'ai jamais prié de le faire : ce fut lui qui vint dans ma chambre après ma nomination, et qui m'embrassa en me disant d'abord : Voilà les mains qui vous sacreront. S'il me connoissoit alors pour le nouveau *Montan*, en quelle conscience a-t-il pu me sacrer? Si je ne l'étois pas alors, comment le suis-je devenu par un livre où je condamne toutes les erreurs en question?...

Il vient ensuite au refus qu'il a fait d'approuver le livre de M. de Meaux : nous avons déja exposé ses raisons dans la lettre de M. de Cambrai à madame de Maintenon ; elles se réduisent à trois.

C'est que tout persuadé que j'étois que les livres de madame Guyon étoient censurables, comme je l'avois dit cent fois, je ne voulois pas qu'on imputât à cette personne un dessein évident d'établir de suite un systême qui fait frémir d'horreur.

Le seconde raison est qu'en ne voulant point achever de diffamer madame Guyon, je voulois encore moins me flétrir moi-même....

Une troisieme raison est que M. de Meaux, qui paroissoit vouloir soutenir ma réputation en me faisant approuver son livre, m'attaquoit réellement dans mon honneur, en demandant mon approbation.... *Nous n'avions,* dit-il, *imaginé d'autre secret que celui de ménager son honneur et de cacher sa rétractation sous un titre plus spécieux.* De quoi pouvois-je alors me rétracter, moi qui, comme je l'ai déja observé, n'avois rien fait, ni dit en public, moi qui n'avois rien fait imprimer sur cette matiere? Cependant c'est ainsi qu'il parloit à tous ses amis et confidents en grand nombre : il leur racontoit qu'il venoit de sauver l'église, qu'il avoit découvert et foudroyé une secte naissante; il leur donnoit ma signature des trente-quatre articles comme

une rétractation cachée sous un titre plus spécieux ; il leur promettoit une autre scene encore plus forte où il feroit abjurer la *Priscille* par le *Montan*, et où je reconnoîtrois, en approuvant son livre, que cette femme, que j'avois tant admirée, avoit enseigné un système évidemment abominable.... M. de Meaux fait encore entendre clairement sur quel ton il me demandoit cette approbation, en rapportant les plaintes qu'il fit sur mon refus. Quel scandale! disoit-il: quelle flétrissure à son nom ! De quel livre vouloit-il être le martyr?... C'étoit donc une espece de formulaire qu'il vouloit me faire signer..... N'étoit-ce pas me flétrir moi-même, que de laisser conduire ma plume par M. de Meaux?.... Plus il vouloit m'arracher cet acte si indigne, moins je devois le lui donner.

Voilà comme M. de Fénélon voyoit cette approbation : il la jugeoit contraire à son honneur et à la dignité de son ministere ; il la regardoit comme un piege qu'on lui tendoit pour le faire convenir qu'il avoit cru et adopté les abominations dont on accusoit madame Guyon.

Puisque M. de Meaux, continue M. de Cambrai, me croyoit si infatué de madame Guyon (c'est le terme dont il se servoit), devoit-il me proposer d'approuver un livre où il lui imputoit un système évidemment impie et infâme, sans m'en avertir?.... M.

de Meaux, cet ami si tendre, qui hasardoit tout, même à l'égard du roi, pour me sauver, devoit-il me tendre ce piege?.... Ne devoit-il pas croire que j'aurois de la peine à reconnoître publiquement que la personne que j'avois estimée étoit une fanatique qui avoit enseigné évidemment l'abomination? Ne devoit-il pas me préparer, m'avertir de son dessein?.... Il répondra peut-être qu'il vouloit me mener au but sans me le laisser voir, de peur de me *soulever* et de *blesser un esprit si délié*.... Un esprit si facile à blesser s'accommoderoit-il de ce gouvernement plein d'art et de hauteur?

De plus, M. de Meaux devoit-il se hâter de dire à ses amis, avant que j'eusse examiné son livre, que je l'approuverois? Ne devoit-il pas craindre que je n'approuverois pas qu'il poussât si loin les imputations par lesquelles il diffamoit la personne de madame Guyon? De plus, ne devoit-il pas craindre qu'un homme si attaché à soutenir l'amour de pure bienveillance ne lui passeroit jamais que la béatitude est la seule *raison d'aimer, etc. ?*.... C'étoit en prévoyant des inconvénients si palpables, et en ne me tendant point un piege, qu'il auroit dû me témoigner son amitié, et non en versant des pleurs. Au lieu de tant pleurer, il n'y avoit qu'à se taire vers le public et qu'à me parler franchement. Tout au contraire, il a

tout divulgué, et a voulu me mener les yeux fermés jusqu'à son but..... Sans lui, qui auroit jamais su que je ne voulois pas achever de diffamer la personne de madame Guyon? Il me fait donc un crime d'excuser cette personne, quoique l'excuse dont il s'agit ait toujours été secrete de ma part, et qu'il soit certain qu'elle seroit encore aujourd'hui profondément ignorée, si M. de Meaux n'eût publié mon secret pour m'en faire un crime..... S'il y a donc du scandale, conclut M. de Fénélon, c'est M. Bossuet qui l'a donné par son indiscrétion, et contre son intention, sans doute.....

A l'entendre cependant, on croiroit que j'ai fait un schisme : mais en quoi l'ai-je fait? J'ai refusé dans le plus profond secret, que M. de Meaux seul a violé, d'approuver un livre qu'il vouloit me faire approuver pour me réduire à une rétractation cachée sous un titre plus spécieux. J'ai cru qu'en condamnant des livres vraiment condamnables, il alloit trop loin, et diffamoit sans raison la personne même. Enfin j'ai cru que cette diffamation retomboit par contre-coup sur moi, et qu'étant très innocent sur toutes les erreurs impies et infâmes dont il s'agissoit, je ne devois pas me laisser flétrir par cette *rétractation* tant promise sous un titre plus spécieux..... N'aime-t-on l'amitié et la paix qu'autant qu'on souscrit au formu-

laire de ce prélat, et qu'on se flétrit soi-même pour lui obéir?.... Loin de vouloir diviser l'épiscopat, je ne songeois qu'à me taire sur la personne de madame Guyon, qu'à laisser de plus en plus condamner ses livres, que je croyois, comme je l'ai toujours dit dès le commencement, censurables dans le vrai, propre et unique sens du texte..... Ce refus d'approbation n'a pas d'ailleurs été désapprouvé, au moins dans l'origine, par les prélats qui se sont depuis unis à M. de Meaux.

L'éclat qu'on fit à l'occasion de ce refus mit M. de Cambrai dans la nécessité d'expliquer ses sentiments : il fit son livre des Maximes des Saints. Il auroit voulu consulter M. de Meaux; mais le pouvoit-il dans les circonstances où il se trouvoit? Il entreprit de commenter les trente-quatre articles : il y travailla de bonne foi. Il fit examiner son commentaire par M. l'archevêque de Paris, qui, ayant trouvé le projet hardi, parut cependant content de l'exécution, quoiqu'il refusât de donner une approbation par écrit, par ménagement pour M. de Meaux. Je ne voulois pas, dit M. de Cambrai, empêcher M. de Paris et M. de Chartres d'approuver le livre de M. de Meaux : je ne voulois donc ni défendre madame Guyon, ni troubler l'union des évêques; je voulois seulement pour ma conduite particuliere prendre leurs conseils, ne pou-

vant plus demander ceux de M. de Meaux.... Y a-t-il rien de plus libre que la confiance? Hé! qu'importe que je fisse les choses sans lui, pourvu que je ne les fisse pas mal? M. de Meaux regarde comme un outrage, que j'aie voulu faire un livre en consultant les autres sans le consulter : ne le consulter pas, c'est rompre l'unité, c'est faire un scandale, c'est attaquer les censures, c'est éluder les articles, c'est défendre madame Guyon. Les autres ont leurs yeux, mais M. de Meaux a les siens : sans lui ils n'auroient pas apperçu les blasphêmes dont mon livre est rempli. Telle a été l'impression de cet ouvrage. Voyons les suites qu'elle a eues.

Il faut l'avouer, dès que cet ouvrage parut, il y eut des réclamations, et il causa dans tous les ordres une sorte de rumeur. M. de Cambrai, étonné de ce qu'il produisoit un effet bien contraire à celui qu'il en attendoit, promit tout de suite à ses amis de s'expliquer et de se corriger. Il demanda des observations nommément à M. Bossuet, qui, quoique mécontent du secret qu'on avoit gardé vis-à-vis de lui, et encore plus de ce que l'on avoit affecté de le prévenir en faisant paroître les Maximes des Saints avant son livre sur les états d'oraison, s'engagea à donner secrètement à M. de Fénélon, et avec une amitié cordiale, les remarques qu'il avoit faites.

Ces remarques tant demandées se firent attendre six mois. M. de Meaux, effrayé, disoit-il, des lenteurs d'une discussion par écrit, vouloit des conférences; et M. de Cambrai, comme nous l'avons déja observé, dans la crainte que M. de Meaux n'usât de l'autorité que lui donnoient son âge et ses grands talents plutôt pour le forcer à se dédire que pour l'aider à corriger son livre, s'y refusa constamment, ou n'en voulut qu'à des conditions qui ne furent point agréées. On ne put donc pas s'entendre, et M. de Fénélon cherche dans cette derniere partie de sa réponse à s'en disculper et à en jetter toute la faute sur M. de Meaux. L'affaire fut portée à Rome; et en France, sous prétexte et d'instruire et de prémunir contre l'illusion, qui gagnoit, disoit-on, et qui s'autorisoit de la piété et du nom de l'auteur, on fit des mandements, des déclarations, des censures, des lettres, des ouvrages de tous les genres. M. de Cambrai, seul contre tous, tâchoit de répondre à tous; et ce dernier écrit qui parut en réponse à la relation du quiétisme releva le courage et l'espérance de ses amis. En effet, sans y compromettre personne, il y parle avec tant de candeur et une éloquence si douce, et en même temps si vive, que le public, prévenu par la relation, revint sur le compte de M. de Cambrai, cessa de confondre son affaire avec celle de madame Guyon,

et ne lui fit plus partager le ridicule et l'odieux qu'on avoit répandu sur les écrits et sur la personne de cette dame. C'est aussi à quoi il s'attache plus particulièrement dans cette réponse. La péroraison nous paroît digne d'être citée.

« Pour moi je ne puis m'empêcher de prendre ici « à témoin celui dont les yeux éclairent les plus pro- « fondes ténebres, et devant qui nous paroîtrons bien- « tôt. Il sait, lui qui lit dans mon cœur, que je ne « tiens à aucune personne ni à aucun livre, que je ne « suis attaché qu'à lui et à son église, que je gémis « sans cesse en sa présence pour lui demander qu'il « ramene la paix et qu'il abrege les jours de scandale, « qu'il rende les pasteurs aux troupeaux, et qu'il « donne autant de bénédictions à M. de Meaux qu'il « m'a donné de croix.

« Dieu le sait, car c'est lui qui me l'a mis au cœur, « il y a long-temps que j'aurois abandonné mon livre « et que j'aurois demandé à être jetté dans la mer « pour finir la tempête. Je le demanderois encore à « présent de tout mon cœur, quelque flétrissure que « j'en puisse souffrir, si je croyois que cet ouvrage « pût jamais autoriser l'illusion et être un sujet de « scandale pour le moindre d'entre les petits. Mais « j'ai cru ne pouvoir abandonner cet ouvrage sans « abandonner la doctrine de l'amour désintéressé

« qu'on attaque en l'attaquant ouvertement comme « le *point décisif*. De plus, j'ai cru que l'illusion ne « pouvoit jamais s'autoriser par un livre tant de fois « expliqué, qui la combat de si bonne foi.

« Enfin, sans regarder humainement ma personne, « j'ai cru ne devoir pas la laisser flétrir par rapport à « mon ministere. Plus les erreurs qu'on m'a impu- « tées dans cet ouvrage sont impies, plus je me suis « cru obligé en conscience à montrer par le texte « même combien j'ai eu toujours horreur de ces « impiétés. Abandonner mon livre sur de si terribles « accusations eût été une espece d'aveu de toutes « les erreurs impies qu'on y veut trouver. Le pape « jugera si je me suis trompé dans mes pensées; mais « enfin je proteste à la face du ciel et de la terre, que « je n'ai écrit mon livre ni pour affoiblir la saine « doctrine contre le quiétisme, ni pour excuser l'il- « lusion. »

M. de Meaux, dont la relation du quiétisme avoit été si bien accueillie, fut étonné de voir avec quelle promptitude la réponse de M. de Cambrai fit changer le public et le tourna presque contre lui. Fatigué de ce flux et reflux d'opinions, qu'il ne pouvoit fixer malgré la bonté de sa cause et la vigueur de son attaque, il balança s'il répondroit au dernier écrit de M. de Fénélon: il consulta, dit-il dans son avertissement

aux remarques sur la réponse à la relation, et ne se détermina à écrire que parcequ'on lui représenta qu'il étoit nécessaire de dissiper les prestiges, de dévoiler les artificieuses adresses et de confondre les tours de l'esprit souple et délié de son adversaire. Il entre ensuite en matiere, suit tous les articles que M. de Fénélon avoit entrepris de réfuter, et revient par conséquent sur les faits que nous avons rapportés, et qu'il établit et confirme par des preuves et des dénégations nouvelles. On est affligé, je l'avoue, de voir en contradiction l'un avec l'autre deux hommes d'un caractere si respectable et d'un génie si élevé.

La dispute devient ici amere, contentieuse, ironique quelquefois, et, si nous osions le dire, peu digne de ces grands prélats. On sent cependant, en les lisant, que c'est avec peine qu'ils haussent la voix et qu'ils donnent à leur style cette âcreté qu'ils croyoient apparemment nécessaire à la défense de la vérité. La conclusion de ces remarques est d'une grande précision. M. de Meaux y récapitule toute l'affaire, et resserre toutes ses preuves sans leur rien ôter de leur force et de leur clarté; mais il représente par-tout M. de Cambrai comme l'apologiste de madame Guyon, et en même temps comme un rhéteur dangereux, et comparable à ces sophistes de la Grece dont parle Socrate. « Il entreprend, dit-il, de prouver et de nier

« tout ce qu'il veut ; il peut faire des procès sur tout, « et vous ôter tout-à-coup, avec une souplesse incon« cevable, la vérité qu'il vous aura mise devant les « yeux : ce qui est d'autant plus à craindre dans les « matieres de religion, que par leur sublimité elles « donnent plus lieu à l'équivoque, comme par leur « importance elles attirent de plus grands maux à « ceux qui s'y égarent. Ce n'est pas ainsi que nous « avons été institués. La variation, l'artifice, *le oui et « le non ne se trouvent pas dans les apôtres; ils ne se « trouvent pas dans saint Paul; ils ne se trouvent pas « dans Sylvain; ils ne se trouvent pas dans Timothée : « car, dans Jésus-Christ, fils de Dieu, qu'ils ont prêché, « le oui et le non n'ont plus lieu.* Il n'y a plus rien d'é« quivoque ni de variable, mais le oui seul est en lui. « La simplicité regne par-tout dans ses discours : ce « qu'il a dit une fois ne change plus. »

Il faut lire encore ce que dit M. de Meaux sur le secret de la confession générale que M. de Cambrai l'accusoit mal à propos d'avoir révélé, puisque même, selon lui, il ne s'agissoit point de confession sacramentelle, que M. de Meaux avoit refusé d'entendre, mais d'un écrit où il parloit de ses sentiments intérieurs sur les mystiques et la mysticité, et que M. Bossuet déclare qu'il ne parle point de tout ce qui lui a été confié dans le secret, que tout cela demeuroit

oublié. Nous n'insisterons pas sur les remarques, elles sont entre les mains de tout le monde; et si nous nous étendons un peu sur la réplique de M. de Fénélon, c'est qu'elle est rare, et que nous n'insérerons dans ses œuvres ni son livre des Maximes des Saints, ni rien de ce qu'il a composé pour sa défense. Il a lui-même gardé le plus grand silence sur tous ces objets dès que son livre a été condamné : et que pourrons-nous faire de mieux que d'imiter son respect et sa soumission pour l'église et pour tous ses décrets ?

M. de Cambrai se récrie d'abord sur le caractere faux et odieux que lui donne M. de Meaux. « Jamais, « dit-il à ce prélat, rien ne m'a tant coûté que ce que « je vais faire. Vous ne me laissez plus aucun moyen « pour vous excuser en me justifiant; la vérité oppri- « mée ne peut plus se délivrer qu'en dévoilant le « fond de votre conduite : ce n'est plus ni pour atta- « quer ma doctrine, ni pour soutenir la vôtre, que « vous écrivez; c'est pour me diffamer... *J'ai affaire*, « dites-vous, *à un homme enflé de cette fine éloquence* « *qui a des couleurs pour tout, à qui même les mauvai-* « *ses causes sont meilleures que les bonnes, parcequ'el-* « *les donnent lieu à des tours subtils que le monde ad-* « *mire*. Où est-ce qu'on a vu cette enflure? Si elle a « paru dans mes écrits, je veux m'humilier : si j'ai « écrit d'un style hautain et emporté, j'en demande

« pardon à toute l'église; mais si je n'ai répondu à « des injures, que par des raisons, et à des sophismes « sur mes paroles prises à contre-sens, que par la « simple exposition du fait, le lecteur pourra croire « que ma *souplesse* n'est pas mieux prouvée que mon « enflure de cœur...... Vous finissez en disant : *J'é-* « *cris ceci pour le peuple, ou, pour parler nettement,* « *afin que, le caractere de M. de Cambrai étant connu,* « *son éloquence, si Dieu le permet, n'impose plus à* « *personne.*

« C'est donc jusqu'au peuple que s'étend votre « charité pour me montrer au doigt comme un im- « posteur qui lui tend des pieges. Pour vous, vous « vous récriez que vous avez besoin de réputation « dans votre diocese : tout au contraire, selon vous, « le diocese et la province de Cambrai ont besoin de « se défier de moi comme d'un impie et d'un hypo- « crite....... Quelle indécence que d'entendre dans « la maison de Dieu, jusques dans son sanctuaire, « ses principaux ministres recourir sans cesse à des « déclamations vagues qui ne prouvent rien!..... Ce « qui fait ma consolation, c'est que, pendant tant « d'années où vous m'avez vu de si près tous les jours, « vous n'avez jamais eu à mon égard rien d'appro- « chant de l'idée que vous voulez aujourd'hui don- « ner de moi aux autres. Je suis le *cher ami*, cet ami

« *de toute la vie,* que *vous portiez dans vos entrailles*,
« même après l'impression de mon livre: *vous hono-*
« *riez* ma piété (je ne fais que rapporter vos paroles
« dans ce pressant besoin) : vous aviez cru devoir
« *conserver en si bonnes mains le dépôt important de*
« *l'instruction des princes*: vous *applaudîtes* au choix
« de ma personne pour l'archevêché de Cambrai :
« vous m'écriviez encore après ce temps-là en ces
« termes : *Je vous suis uni dans le fond du cœur avec*
« *le respect et l'inclination que Dieu sait.*

« Honorez-vous, monseigneur, d'une amitié si
« intime les gens que vous connoissez pour faux, hy-
« pocrites et imposteurs? leur écrivez-vous de ce
« style? Si cela est, on ne sauroit se fier à vos belles
« paroles non plus qu'aux leurs...... Vous m'avez cru
« très sincere jusqu'au jour où vous avez mis votre
« honneur à me déshonorer....... Loin de m'étonner
« de ce procédé, je l'ai prévu...... Vous vous êtes
« tout promis de vos talents, de votre autorité... Ma
« personne, selon vous, est encore plus dangereuse
« par ses artifices, que mon livre par ses erreurs. Le
« monde entier, d'abord frappé de la nouveauté des
« faits, et qu'on avoit prévenu à loisir contre moi,
« revient: à mesure qu'on lit mes réponses, les faits
« s'évanouissent..... tout vous échappe..... de tant
« d'esprits prévenus d'abord, il ne vous reste qu'une

« troupe toujours prête à vous applaudir, et qu'un « certain nombre d'hommes timides que vous entre- « tenez, malgré eux, par les moyens efficaces que « tout le monde voit..... L'enchantement explique « tout dans votre réponse... selon votre besoin, vous « faites croître ma souplesse à mesure que vos preu- « ves disparoissent.

« A vous entendre, on peut encore moins résister « aux puissants ressorts que je remue dans toutes les « nations, qu'aux prestiges de mon éloquence....... « Je n'ai pas besoin de répondre, la France entiere « répond pour moi..... C'est ainsi qu'en me repro- « chant d'être subtil, vous poussez la subtilité jusqu'à « l'excès absurde de vouloir prouver au monde que « c'est moi dans la disgrace qui suis le plus accrédité « de nous deux. »

Il entre ensuite dans une nouvelle discussion des faits; et il nous semble que sur cet objet, qui ne tient pas à la doctrine, il réfute victorieusement M. de Meaux. Nous n'avons garde cependant de donner notre opinion pour certaine, et nous exposerons une partie des preuves les plus concluantes qu'allegue M. de Fénélon. Après avoir repoussé, comme nous l'a-vons vu, ces imputations de fausseté et de finesse dont M. de Meaux charge son caractere, il se demande à lui-même : Ai-je donné les livres de madame Guyon

à mes amis? M. de Meaux l'a assuré. Je l'ai supplié d'en nommer un seul; ce qui n'est pas difficile, puisqu'il y a tant de gens à qui je les ai distribués. Que répond M. de Meaux? qu'il ne s'agit pas d'une distribution manuelle; qu'il veut dire seulement que je les ai laissé lire, que j'ai approuvé qu'on les lût, et que je m'arrête à des minuties. Quoi! continue M. de Fénélon, vous avancez un fait odieux par lequel vous voulez me noircir, et vous ne craignez pas de dire *que je m'attache à des minuties* en demandant la preuve de cette accusation!... Nommez-en un seul. Un autre que vous avoueroit son impuissance; mais vous avez des ressources inépuisables. *Donner*, dans votre langage, ne veut pas dire *donner;* il signifie *laisser* et *n'arracher pas*. Au lieu de preuves vous donnez des jeux d'esprit et une dérision maligne; vous assurez que c'étoient *mes livres favoris.... livres chéris......* Vos amis, dites-vous, n'auroient pas lu ces livres, si vous les eussiez obligés à y renoncer. Vous étiez leur directeur.... je n'étois le directeur d'aucun d'entre eux..... aucun d'eux ne m'a jamais demandé conseil sur la lecture de ces livres : je ne sais, ni qui sont ceux qui les ont lus, ni qui sont ceux qui ne les ont pas lus; jamais je ne les ai conseillés à aucun d'entre eux. Ainsi un fait qui devoit avoir tant de corps, dès qu'on le saisit s'évapore en raisonnement, et le

raisonnement porte à faux sur d'autres faits qui disparoissent comme le premier.....

M. de Cambrai passe ensuite aux visions de madame Guyon, qu'il avoit approuvées à ce qu'assure M. de Meaux : il répete et prouve, par les paroles mêmes de M. Bossuet, qu'il ne les a pas lues, mais que M. de Meaux lui en a effectivement rapporté quelques unes. Quand vous racontâtes ces prodiges (c'est M. de Fénélon qui parle), la grande estime que j'avois pour cette personne me persuada qu'elle n'étoit point assez impie pour les donner comme véritables à la lettre, et pour s'y arrêter volontairement. Votre conduite me rassura pleinement; je disois en moi-même : Puisque M. de Meaux lui donne et lui permet la communion, il faut bien que ses visions folles et impies aient dans ses manuscrits quelque explication qui les tempere, ou que la personne ne s'y arrête jamais volontairement, comme elle me l'a assuré en général de toutes les impressions extraordinaires qu'elle éprouve; il faut que ce songe n'ait été donné que pour un songe, et que tout le reste ait un dénouement à-peu-près semblable : autrement M. de Meaux seroit plus inexcusable qu'elle ; on ne donne pas la communion aux personnes folles, ni aux impies..... Ma raison n'étoit-elle pas claire, sensible, décisive?..... Mais qu'y opposez-vous? que je n'ai

voulu rien approfondir, parceque je ne voulois pas être convaincu, ni forcé d'abandonner une amie qui me déshonore. Mais n'étoit-ce pas approfondir, que de croire qu'on ne doit pas donner le saint des saints aux chiens? et par conséquent ne devois-je pas me fier plutôt à vos actions qu'à vos paroles pour savoir ce que je devois penser de ce songe et de ces expressions si outrées?.... Mais vous, qui voulez m'embarrasser sur ces visions que je devois *approfondir*, comment les approfondîtes-vous avant de donner ou de permettre la communion à cette personne? *Je la traitois*, dites-vous, *avec toute sorte de douceur, n'ayant pas encore bien déterminé en mon esprit si ces visions venoient de présomption, de malice, ou de quelque débilité de cerveau.* La douceur est bonne, même pour les insensés et pour les fanatiques : mais la communion ne peut être donnée en aucun de ces cas. Est-ce là cette *sainte douceur* dont vous parlez tant? Voilà ce que vous aimez mieux laisser entendre, que d'avouer que vous excusiez alors, comme moi, ces expressions outrées, en les prenant dans un sens figuré et éloigné du littéral, ou en supposant que la personne ne s'y arrêtoit pas. Pour moi, je n'en savois que ce que vous m'en aviez dit, et j'en jugeois par la conduite de celui qui avoit vu la chose de ses propres yeux. N'étoit-ce pas agir simplement? Pour répondre à des choses

si naturelles, vous ne cherchez qu'à donner le change. *M. de Cambrai*, dites-vous, *excuse autant qu'il peut son indigne amie, et voudroit nous la donner comme une sainte Catherine de Bologne.* Non, ce n'est pas elle que j'excuse, c'est moi que je justifie sur les choses que vous m'avez dites d'elle : tout votre art est de confondre ces deux choses si séparées, et de vouloir que je n'ose me justifier de peur d'excuser madame Guyon........ Je ne la comparois à cette sainte qu'en supposant qu'elle avoit pu être comme elle dans une illusion involontaire. La comparaison ne tombant que sur l'illusion, ne peut se tourner en louange; en vouloir conclure que je la compare à la sainte pour la perfection, n'est-ce pas ressembler *aux rhéteurs de la Grece, et faire des procès sur tout?*

M. de Cambrai démontre, après cela, qu'il n'a pas plus soutenu les livres de madame Guyon qu'il n'a approuvé ses visions. J'ai toujours soutenu, avance-t-il, que ces livres étoient censurables : quand j'ai parlé de la condamnation qui en a été faite à Rome, j'ai déclaré que je m'y conformois sans restriction, et que je me conformerois de même à toute autre décision qu'il plairoit au pape de faire..... Rien n'est moins subtil ni moins captieux. Tout autre que vous s'arrêteroit là..... Mais quelque clarté qu'aient mes paroles, vous y trouverez toujours, malgré moi, de

profonds mysteres : je veux toujours soutenir ces livres *favoris*..... ces livres *chéris*..... Vous produisez un mémoire qui étoit comme une lettre missive destinée à n'être vue que de trois ou quatre personnes de confiance : dans ce mémoire il ne s'agissoit que de ce qui est *personnel*, et nullement des livres. Je voulois seulement qu'on ne s'y servît point du texte des livres, qui est inexcusable, pour *attaquer personnellement* l'auteur, que j'excusois intérieurement sans vouloir jamais prendre sa défense au dehors.... Qu'y auroit-il d'étonnant qu'une femme ignorante sur la théologie, sans penser l'impiété, l'eût imprimée dans ses écrits, faute de savoir la juste valeur des termes? Ne lui avez-vous pas fait dire, dans l'acte de soumission que vous reconnoissez pour vrai, qu'elle n'a eu intention d'avancer rien de contraire à l'esprit de l'église catholique?

Je n'ai donc excusé, comme vous, que ses intentions, et nullement le texte de ses ouvrages.... vous ajoutez cependant que je devrois renoncer à la pernicieuse restriction des intentions personnelles. Mais accordez-vous avec vous-même avant de vouloir être écouté. Je vous réponds toujours par vos propres paroles : *S'il s'agit de faire condamner des intentions personnelles, qui a jamais pu avoir un tel dessein ?*

M. de Fénélon avoit reproché à M. Bossuet d'a-

voir violé le secret des lettres missives. Celui-ci avoit cru repousser ce reproche en accusant son adversaire d'avoir aussi manqué au secret des siennes. Quelle différence! réplique M. de Cambrai : vous publiez mes lettres pour me perdre; je ne me sers des vôtres, après vous, que pour sauver mon innocence opprimée. Les lettres que vous produisez contre moi sont ce qu'il doit y avoir de plus secret en ma vie après ma confession, et qui, selon vous, me fait le *Montan* d'une nouvelle *Priscille :* au contraire, vos lettres que je produis ne sont point contre vous, elles sont seulement pour moi ; elles font voir que je n'étois pas un impie et un fanatique...... Qui ne sera étonné qu'on abuse de l'esprit et de l'éloquence pour comparer une agression poussée jusqu'à une révélation si odieuse du secret d'un ami, avec une défense si légitime, si innocente et si nécessaire?

C'est avec la même force et la même netteté qu'il continue, dans le reste de l'ouvrage, à réfuter M. Bossuet : c'est souvent par lui-même, c'est par des rapprochements heureux et simples, c'est en opposant ce qu'il dit à ce qu'il avoit précédemment avancé.

J'ai refusé, continue-t-il, d'approuver votre livre. Mais qui est-ce qui a publié ce refus? Qui est-ce qui en a porté des plaintes, et causé par-là un scandale trop réel dont je gémis?

Le public croira-t-il que je dusse, pour vous obéir, me reconnoître le fauteur de l'impiété que j'ai toujours détestée? Est-ce par-là que vous vouliez que j'édifiasse l'église?..... Parceque j'ai estimé madame Guyon, et que je n'ai pas cru devoir dire contre ma conscience que ses intentions étoient évidemment impies et infâmes, vous voulez me dépeindre comme un homme entêté d'elle, jusqu'à croire ma réputation *inséparable de la sienne*..... jusqu'à rompre *toute union*, et le saint concert de l'épiscopat! Quiconque n'approuve pas votre livre est-il schismatique?.... Je vous laissois dire tout ce que vous vouliez contre cette personne : mais je ne croyois pas qu'il convînt, ni à ma conscience, ni à ma réputation, de le dire avec vous. Bien d'autres, et même de vos unanimes, ne le croyoient pas non plus. Je les ai consultés et sur le refus d'approbation, et sur le projet de parler, non pour excuser madame Guyon, dont je ne dis pas un mot, mais pour justifier ma foi, que vous attaquiez....

Il ne me reste, dit M. de Cambrai après avoir répondu aux autres remarques de M. Bossuet avec la même vivacité, il ne me reste qu'à conjurer le lecteur de relire patiemment votre relation avec ma réponse, et vos remarques avec cette lettre : j'espere qu'il ne reconnoîtra point en moi le *Montan* d'une nouvelle *Priscille* dont vous avez voulu effrayer l'église. Cette

comparaison vous paroît juste et modérée; vous la justifiez, en disant qu'il ne s'agissoit entre *Montan* et *Priscille* que *d'un commerce d'illusion.* Mais vos comparaisons tirées de l'histoire réussissent mal : comme la docilité de *Synesius* ne ressembloit point à la mienne, ma prétendue illusion ne ressemble point aussi à celle de *Montan.* Ce fanatique s'étoit attaché deux femmes qui le suivoient : il les livra à une fausse inspiration, qui étoit une véritable possession de l'esprit malin, et qu'il appelloit l'esprit de prophétie. Tel est cet homme, l'horreur de tous les siecles, avec lequel vous comparez votre confrere, *ce cher ami de toute la vie, que vous portez dans vos entrailles:* et vous trouvez mauvais qu'il se plaigne d'une telle comparaison! Non, monseigneur, je ne m'en plaindrai plus; je n'en serai affligé que pour vous : et qui est-ce qui est à plaindre, sinon celui qui se fait tant de mal à soi-même en accusant son confrere sans preuve? Dites que vous n'êtes pas mon accusateur en me comparant à *Montan.* Qui vous croira, et qu'ai-je besoin de répondre? Pourriez-vous jamais rien faire de plus fort pour me justifier, que de tomber dans ces excès et dans ces contradictions palpables en m'accusant? Vous faites plus pour moi que je ne saurois faire moi-même. Mais quelle triste consolation, quand on voit le scandale qui trouble la maison de

Dieu, et qui fait triompher tant d'hérétiques et de libertins!

Quelque fin qu'un saint pontife puisse donner à cette affaire, je l'attends avec impatience, ne voulant qu'obéir, ne craignant que de me tromper, et ne cherchant que la paix. J'espere qu'on verra dans mon silence, dans ma soumission sans réserve, dans mon horreur pour l'illusion, dans mon éloignement de tout livre, de toute personne suspecte, que le mal que vous avez voulu faire craindre est aussi chimérique que le scandale a été réel.

L'éloquence de M. de Cambrai, sa logique mâle et animée, son courage ferme et toujours modeste, son respect constant pour les talents supérieurs de M. de Meaux, la douleur même qu'il montroit en se servant des avantages que lui donnoient le zele trop ardent et le style quelquefois amer de ce prélat, toutes ces raisons réunies donnoient du poids à ses défenses. Ses malheurs mêmes, et l'importance de ses adversaires, augmentoient l'intérêt qu'on y prenoit, et les faisoient valoir dans le public.

On lui ôta en 1699 l'appartement qu'il avoit conservé jusqu'alors à Versailles, et il fut rayé de dessus l'état de la maison de M. le duc de Bourgogne. A la cour on osoit à peine prononcer son nom : mais à Paris, mais par tout ailleurs, on le plaignoit, on l'ad-

miroit; et la considération qu'il s'étoit acquise par son désintéressement et par ce rare assemblage de vertus douces et de talents distingués sembloit croître à proportion que l'autorité s'efforçoit de l'humilier en le dépouillant, et en l'accablant du poids d'une disgrace totale.

Ici finit ce triste et malheureux *combat de paroles*, comme l'appelloit M. de Cambrai, et nous touchons à la décision qui, en le condamnant, mit en quelque sorte le comble à sa gloire, parcequ'il ne mit point de bornes à sa soumission.

Sitôt que cette affaire eut été portée à Rome, M. de Meaux écrivit à M. l'abbé Bossuet, son neveu, qui voyageoit en Italie, et qui étoit au moment de revenir en France, de s'arrêter dans la capitale du monde chrétien pour accélérer le jugement de cette cause, à laquelle il prenoit un intérêt si personnel. Il lui envoya toutes les instructions qu'il jugea nécessaires par un homme de confiance de son chapitre, nommé Phelippeaux, qui lui devoit servir de conseil, et qui, par son caractere ardent, lui parut très propre à poursuivre cette affaire avec vivacité (1).

(1) M. l'abbé Phelippeaux a donné, plus de 15 ans après la mort de M. de Cambrai, une relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme. Cet ouvrage, clandestinement imprimé, fut supprimé et flétri par un jugement de la police et un arrêt

La congrégation des consultants du saint office ayant été formée de théologiens presque tous religieux, le pape nomma les cardinaux Noris et Ferrari pour être présents à tout ce qui se passeroit et lui en rendre compte. On convint des propositions qu'on devoit examiner; elles furent réduites à trente-sept, et distribuées aux consulteurs avec le livre d'où elles étoient extraites. Ils tinrent leurs assemblées pendant plus de huit mois, et travaillerent avec une application extrême. Au bout de ce temps-là, de dix qu'ils étoient, cinq furent d'avis de censurer le livre de M. de Cambrai, et les cinq autres soutenoient que la doctrine en étoit saine et irrépréhensible. Les consulteurs favorables aux Maximes des Saints étoient l'archevêque de Chieti, l'évêque de Porphyre, l'ex-général des carmes, le pere Gabrielis feuillant, et le

---

du conseil. Il est effectivement injurieux à M. de Cambrai, et respire par-tout l'homme de parti. On diroit que le but de cet ouvrage est de noircir la réputation de M. de Cambrai, en posant les fondements d'une fausse tradition qui pût s'accréditer à mesure que les temps l'éloigneront et que les contemporains oculaires n'y seront plus pour démêler le faux mis souvent à la place du vrai. M. Phelippeaux, qu'on en dit l'auteur, étoit mort vingt ans avant que cet ouvrage parût. Ledit ouvrage fut brûlé et lacéré par la main du bourreau, et les trois particuliers accusés d'avoir imprimé contre la religion et la tranquillité publique, condamnés à être mis et attachés au carcan.

pere Alfano jésuite. Les cinq contraires étoient les deux dominicains Massoulié et Bernardini, Granelli cordelier, Delmire bénédictin du mont Cassin, et Serani augustin. Ces derniers même n'étoient point uniformes dans leurs avis : quelques uns d'eux admettoient des propositions que les autres rejettoient; et quoiqu'ils voulussent tous également la censure, c'étoit par des conséquences dont ils ne convenoient point entre eux. Ils ne s'accordoient même ni sur les endroits du livre qui leur paroissoient censurables, ni sur les propositions qu'ils rejettoient, ni sur les qualifications qu'ils vouloient leur donner, les uns admettant ou rejettant ce que les autres ne vouloient ni admettre ni rejetter. Pour se fixer à un nombre de propositions déterminées et au sens qu'il falloit leur donner, ils s'assemblerent chez le P. Massoulié : dès qu'ils y furent parvenus, et qu'ils eurent arrêté leur plan, le pape ordonna qu'on tiendroit trois congrégations par semaine, où les examinateurs donneroient leur *votum* ou avis en présence des cardinaux, selon le style du saint office, et diroient leur sentiment sur chacune des propositions, en le discutant et en l'appuyant de toute la force des raisons qu'ils avoient de censurer.

Le pape cependant paroissoit assez bien intentionné pour M. de Cambrai : il en parloit avec éloge

et même avec tendresse toutes les fois que l'abbé de Chanterac se trouvoit à portée de lui rendre compte de la soumission de ce prélat; et, quelques jours avant la décision, le saint pere, dans une des dernieres congrégations, proposa aux cardinaux d'examiner entre eux s'il ne seroit pas plus à propos de la terminer par un décret dogmatique qui renfermeroit sous certains chefs la doctrine de l'église sur les matieres de la vie spirituelle et intérieure, et qui, comme dans les canons des conciles, marqueroit clairement ce que l'on devoit croire et ce que l'on doit rejetter. Le cardinal *Casanata* rejetta hautement cette proposition : c'étoit, disoit-il, autoriser le livre de M. de Cambrai, dont plusieurs propositions paroissoient insoutenables; c'étoit les replonger dans des longueurs qui pourroient brouiller Rome avec la France. Cette affaire, ajouta-t-il, dure depuis trop long-temps : nous avons à juger du livre, l'instruction est suffisamment faite, nous nous sommes assemblés dans ce dessein; mon avis est qu'on prononce. C'est aussi à quoi le saint pere se décida.

Le jugement tant attendu parut enfin au bout de dix-huit mois que l'affaire avoit été portée à Rome. Le pape donna un bref portant condamnation du livre et de vingt-trois propositions qui en étoient extraites, ainsi qu'on le peut voir dans le bref, qui est entre les mains de tout le monde.

M. de Cambrai se soumit sur le champ, et se mit en devoir d'exécuter ce qu'il avoit promis si solemnellement. Il fit un mandement par lequel il condamna tant son livre que les vingt-trois propositions qui en avoient été extraites, précisément dans les mêmes termes que le bref, avec les mêmes qualifications, simplement, absolument, sans aucune restriction, et il en défendit la lecture à tous les fideles de son diocese.

Il ne voulut cependant pas le publier avant que d'en avoir demandé la permission au roi : la forme dans laquelle ce jugement étoit rendu se trouvant peu conforme aux usages de France, il devoit peut-être plus qu'aucun autre garder des mesures, et attendre que le gouvernement se fût expliqué et fût convenu des moyens les plus propres à le faire recevoir.

M. l'évêque d'Arras, l'un de ses suffragants, inquiet sans doute de ce que M. de Cambrai ne se pressoit pas davantage de se soumettre, ne lui en écrivit pas, mais s'en plaignit apparemment à quelques uns de ses amis; et c'est ce qui donna lieu à la lettre suivante :

« Permettez-moi, monseigneur, de vous dire grossièrement que vous avez été trop réservé en gardant le silence. Qui est-ce qui me parlera, si ce

« n'est vous qui êtes l'ancien de notre province? Il « n'y a rien, monseigneur, que vous ne me puissiez « dire sans ménagement. Quoique je sente ce qui « vient d'être fait, je dois néanmoins vous dire que « je me sens plus en paix que je n'étois il y a quinze « jours. Toute ma conduite est décidée : mon supé- « rieur en prononçant a déchargé ma conscience; il ne « me reste qu'à me soumettre, qu'à me taire, et qu'à « porter ma croix dans le silence. Oserois-je vous dire « que c'est un état qui porte avec lui sa consolation « pour un homme droit qui ne veut regarder que « Dieu, et qui ne tient point au monde? Mon mande- « ment est devenu, Dieu merci, mon unique affaire, « et il est déja fait. J'ai tâché de choisir les termes les « plus courts, les plus simples et les plus absolus. Il « seroit déja publié, si je n'attendois les ordres du « roi, que j'ai demandés à M. de Barbezieux, pour « ne point blesser les usages du royaume par rapport « à la réception des bulles et autres actes juridiques « de Rome. Voilà, monseigneur, l'unique raison qui « retarde la publication de mon mandement. Il coûte « sans doute de s'humilier; mais la moindre résis- « tance au saint siege coûteroit cent fois davantage « à mon cœur, et je vous avoue que je ne puis com- « prendre qu'il y ait à hésiter en une telle occasion. « On souffre, mais on ne délibere pas un moment. »

Il se tint, à cette occasion, des assemblées provinciales, et on régla la maniere dont on accepteroit le bref du pape. Mais, auparavant, le roi permit à M. de Cambrai de s'expliquer; et par une lettre que M. de Barbezieux lui écrivit de sa part, il l'autorisa à donner le mandement qu'il avoit déja préparé. Il monta en chaire et parla à son peuple dans ces termes, qui seront un monument éternel de son respect pour l'église, et de son amour pour la paix :

« Nous nous devons à vous sans réserve, mes très « chers freres, puisque nous ne sommes plus à nous, « mais au troupeau qui nous est confié : c'est dans « cet esprit que nous nous sentons obligés de vous « ouvrir ici notre cœur et de continuer à vous faire « part de ce qui nous touche sur le livre des Maxi- « mes des Saints. Enfin notre très saint pere le pape « a condamné ce livre avec les vingt-trois proposi- « tions qui en ont été extraites, par un bref daté du « 12 mars. Nous adhérons à ce bref, mes très chers « freres, tant pour le texte du livre que pour les vingt- « trois propositions, simplement, absolument et sans « ombre de restriction.

« Nous nous consolerons, mes très chers freres, « de ce qui nous humilie, pourvu que le ministere « de la parole que nous avons reçu du Seigneur pour « votre sanctification n'en soit point affoibli, et que,

« nonobstant l'humiliation du pasteur, le troupeau
« croisse en grace devant Dieu.

« C'est donc de tout notre cœur que nous vous
« exhortons à une soumission sincere et à une doci-
« lité sans réserve, de peur qu'on n'altere insensible-
« ment la simplicité de l'obéissance, dont nous vou-
« lons, moyennant la grace de Dieu, vous donner
« l'exemple jusqu'au dernier soupir de notre vie.

« A Dieu ne plaise qu'il ne soit jamais parlé de
« nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a
« cru devoir être plus docile que la derniere brebis
« de son troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à
« son obéissance ! Donné à Cambrai, ce 9 avril 1699. »

Dès que ce mandement fut devenu public, M. de Chartres, qui aimoit M. de Cambrai, qui l'estimoit, et qui avoit été entraîné malgré lui à le contredire, lui écrivit la lettre suivante.

Monseigneur,

Je suis ravi de la soumission parfaite que vous témoignez au bref de Rome. J'ai toujours pris tant de part, monseigneur, à ce qui vous touche, que je ne puis vous exprimer assez combien mon cœur est touché de l'action humble et généreuse que vous venez de faire : je l'ai toujours attendue de votre piété. Je prie Dieu, monseigneur, de tout mon cœur, qu'il

acheve en vous ce qu'il y fait par sa grace, en vous soutenant jusqu'à la fin dans les sentiments que vous faites paroître à toute l'église du plus sincere retour, et qu'il vous comble de plus en plus des consolations que vous méritez.

Je suis avec un vrai respect, monseigneur, etc.

Réponse de M. de Cambrai.

Monseigneur,

Je reçois dans ce moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je me hâte de vous en faire mes très humbles remerciements. Quoique j'aie tâché de ne regarder que Dieu dans ce que je viens de faire, je suis néanmoins fort aise, monseigneur, de voir, par les termes dont vous vous êtes servi, combien vous l'approuvez. Trouvez bon, s'il vous plaît, que je prenne la liberté de me recommander à vos prieres, et que je vous assure de la sincérité du respect avec lequel je serai toute ma vie, monseigneur, etc.

Louis XIV ne tarda pas à envoyer à tous les métropolitains des lettres de cachet pour tenir des assemblées provinciales. Les premieres, en petit nombre, reçurent la constitution du pape, et en ordonnerent la publication sans faire aucune mention des

écrits apologétiques de M. de Cambrai. Après celle de Paris, qui en demanda la suppression, les autres, pour la plupart, suivirent cet exemple; mais dans toutes on fit l'éloge de la piété et de l'humble soumission de l'auteur du livre condamné.

Dans celle de Cambrai cependant, et jusques dans son palais, il fut assez maltraité par ses suffragants. M. l'évêque de Saint-Omer insinua deux choses qui tendoient à faire voir que le mandement de M. de Cambrai n'étoit pas suffisant dans la présente conjoncture: l'une, qu'il sembloit ne contenir qu'une soumission de respect, et non une soumission intérieure de cœur ainsi que de bouche, telle que l'église l'a toujours exigée dans de semblables circonstances; il rapporta à cette occasion ce qui s'étoit passé dans la condamnation de *Jansénius*, et ce qu'on avoit pratiqué pour recevoir les décrets du concile de Trente sur le dogme : l'autre, qu'il eût été à desirer que le mandement eût exprimé quelque sorte de repentir; qu'il y paroissoit, il est vrai, qu'on se consoloit de ce qui humilioit, mais que l'on n'y disoit point qu'on s'humilioit soi-même.

M. de Cambrai écouta paisiblement ce que M. de Saint-Omer venoit de dire, et répondit, du ton le plus modéré, que l'assemblée se tenoit par ordre du roi, non pour examiner ou pour juger son mandement,

mais pour faire recevoir et accepter la constitution du pape, et convenir des moyens les plus propres à en rendre l'exécution ponctuelle et uniforme; qu'il recevoit néanmoins sans conséquence et par pure déférence les avis d'un confrere qu'il respectoit.

Ensuite il expliqua d'une maniere simple et précise les termes qu'il avoit employés dans son mandement, pour faire voir la sincérité de sa soumission, et combien elle étoit éloignée de toute équivoque : il ajouta qu'on ne pouvoit faire aucune comparaison entre la condamnation du livre de Jansénius et celle de l'Exposition des Maximes des Saints. Les propositions de Jansénius sont, dit-il, qualifiées chacune en particulier comme hérétiques; et la plus forte des qualifications données aux propositions de mon livre n'est que celle de respectivement erronée. Enfin, j'ai tâché de recevoir par des paroles humbles et soumises l'humiliation qui m'est venue du saint pere; et si sa sainteté trouve ma soumission défectueuse, je suis prêt à la faire comme elle voudra l'exiger.

Quant aux écrits qui avoient paru pour la défense du livre, M. de Saint-Omer insista pour qu'on les supprimât, prétendant que ce n'étoit pas pourvoir suffisamment au péril des ames qui pourroient se laisser surprendre à l'erreur, que de laisser en leur entier des écrits qui en faisoient l'apologie; et M. de

Tournai, ainsi que M. d'Arras, fut du même avis.

M. de Cambrai crut devoir leur représenter : 1°. qu'après les marques d'une soumission aussi complete et aussi sincere que celle qu'il avoit donnée, l'on ne pouvoit raisonnablement rien craindre de l'impression que pourroient faire les endroits de ces mêmes écrits qui ont expliqué trop favorablement et trop bénignement, mais de très bonne foi, le texte condamné ;

2°. Que le pape n'ayant ni supprimé ni prohibé ces écrits, quoique répandus dans Rome et ailleurs, il n'étoit pas convenable d'aller plus loin que le bref de sa sainteté, et que la lettre du roi tendoit seulement à le faire recevoir avec le respect qui lui est dû ;

3°. Que ces écrits postérieurs contiennent beaucoup d'autres choses qui ne regardent nullement le texte du livre condamné, ni le jugement porté par le bref, entre autres une discussion de faits personnels, à la suppression desquels il ne pouvoit consentir sans s'ôter à lui-même les seules pieces qui pouvoient montrer son innocence pour l'honneur de son ministere.

Ces prélats ne jugerent pas à propos d'entrer dans ses raisons, et persisterent dans leur opinion ; de sorte que M. de Cambrai, au nom et comme président de l'assemblée, conclut à la pluralité des voix, en dé-

clarant cependant que c'étoit contre son sentiment, que le roi seroit très humblement supplié d'ordonner que les ouvrages faits pour la défense du livre des Maximes des Saints seroient et demeureroient supprimés. M. d'Arras et M. de Tournai ne voulurent pas écrire leurs raisons, et se contenterent de les dire de vive voix en opinant.

Le procédé assez extraordinaire de ces prélats, leurs défiances déplacées, leurs précautions injurieuses, affecterent M. de Cambrai, mais ne le troublerent point. Maître des mouvements de son cœur, instruit dans cette philosophie chrétienne qui donne seule l'intelligence et le goût des vertus, il écouta tranquillement ses confreres, se conforma, avec une facilité qui n'avoit rien de foible, à ce qu'ils avoient réglé, et en donna avis à la cour, où il envoya son procès verbal sans l'accompagner ni de plaintes ni de réflexions. Quelque temps après il reçut une lettre de M. de Barbezieux, qui lui reprochoit un oubli, lui disoit-il; c'étoit de n'avoir pas donné un nouveau mandement après la clôture de son assemblée provinciale : car quoique M. de Fénélon allât au-devant de tout, quoiqu'il souffrît tout avec une patience inaltérable, quoiqu'il ne montrât qu'humilité et soumission, les esprits prévenus ne paroissoient pas encore contents et trouvoient toujours

qu'il n'en faisoit pas assez, parceque dans tout ce qu'il faisoit on ne voyoit que le chrétien résigné, et par conséquent supérieur à la disgrace.

On s'étoit peut-être attendu que la condamnation de son livre l'écraseroit et l'aviliroit; et l'on vit, si ce n'est avec dépit, du moins avec étonnement, qu'il n'en parut que plus grand, que plus admirable.

Comme c'est pour le peindre que nous donnons sa vie, c'est dans lui-même que nous prenons presque tous les traits propres à le faire connoître. Nous le citons donc, nous le copions souvent, bien persuadés qu'il est meilleur à lire que tout ce que nous pourrions en écrire.

Voici sa réponse à M. de Barbezieux, avec le mandement qu'il fit pour remplir les intentions du roi.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 17 de ce mois. C'est avec le plus profond respect et le zele le plus sincere que je veux me conformer aux intentions du roi: mais je dois vous dire avec sincérité que ce n'est nullement par oubli que je n'ai pas fait un second mandement sur la condamnation de mon livre; il m'a paru qu'il ne pouvoit être question de faire deux fois la même chose. Mon mandement n'étoit point, comme

il semble, monsieur, que vous l'avez cru, un simple acte de soumission au bref du pape : un mandement est un acte d'autorité épiscopale. En adhérant dans le mien au jugement de mon supérieur, je condamnois mon livre avec les mêmes qualifications; j'en défendois la lecture sous les mêmes peines; en un mot je faisois par avance ce que notre assemblée provinciale a réglé dans la suite que chaque évêque feroit par son mandement particulier. Ce qui étoit alors à commencer pour tous les autres évêques étoit donc déja fini par avance pour moi. Un mandement qui contient tout ce que la délibération de l'assemblée provinciale et la déclaration du roi demandent, ne satisfait pas moins à ces deux actes en les prévenant qu'en les suivant; il est même beaucoup plus fort que tous les autres, en ce qu'il a prévenu la regle : aussi avois-je fait clairement entendre dans notre assemblée qu'il ne me restoit plus rien à faire après ce que j'avois fait. Voici, monsieur, mes propres paroles dans le procès verbal : *M. l'archevêque a dit que, pour lui, il n'avoit point à délibérer pour savoir s'il recevroit la constitution en forme de bref, puisqu'il l'a déja reçue avec tout le respect et la soumission due au saint siege par un mandement qu'il a publié le 9 du mois dernier dans son diocese.*

Au reste, la publication de mon mandement ne

pouvoit être plus forte que je la fis pour ne m'épargner en rien. J'en fis faire deux éditions, l'une françoise et l'autre latine, dont je distribuai à mes dépens plus de sept cents exemplaires. J'en envoyai à tous les doyens de districts pour en faire part à tous les curés de ce diocese. De plus, l'imprimeur en vendit un très grand nombre. Quinze jours après on en fit encore deux autres éditions, l'une à Bruxelles et l'autre à Louvain, qui furent d'abord répandues dans tout le pays.

Dans la suite je fis imprimer le procès verbal de notre assemblée provinciale avant qu'on l'eût imprimé à Paris, et j'y insérai tout du long le bref du pape avec mon mandement. Ainsi cette publication du procès verbal fut une publication réitérée du mandement même. J'y avois inséré le bref pour me conformer plus exactement par cette circonstance à la délibération de notre assemblée.

Enfin j'ai ajouté la derniere formalité qu'on pouvoit attendre de moi; savoir l'enregistrement du bref au greffe de notre officialité. Si on veut le vérifier, on le trouvera précisément en sa place.

Ainsi, monsieur, j'ose dire que jamais chose de cette nature n'a été consommée avec plus d'exactitude et de bonne foi. Il ne me reste donc rien de réel à exécuter pour satisfaire ni à la délibération de notre

assemblée, ni à la déclaration du roi. Mais je n'expose tout ceci que pour justifier la droiture de ma conduite : il suffit que sa majesté souhaite que je recommence, pour m'engager à recommencer. Je paierai sans peine une seconde fois la dette que j'avois payée d'abord par avance de si bon cœur. J'envoie dès aujourd'hui à Cambrai les ordres nécessaires, afin qu'on publie dans toutes les églises, sans attendre mon retour, un mandement où le bref sera inséré en françois, et afin que vous en puissiez recevoir au plutôt deux exemplaires.

Pour M. l'évêque d'Arras, tout ce qui le regarde m'est entièrement inconnu, et ne peut être mis sur mon compte.

Je suis, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur, F. A. D. D. C.

A Lessines, le 30 septembre 1700.

Mandement de M. l'archevêque de Cambrai.

Quoiqu'il ne reste à aucun de vous, mes très chers freres, rien à apprendre touchant la constitution de notre très saint pere le pape en forme de bref dont nous vous instruisîmes par notre mandement du 9 avril 1699, que nous fîmes ensuite insérer tout du long dans le procès-verbal de notre assemblée provinciale répandu dans tous les Pays-Bas, nous vou-

lons bien néanmoins, pour plus grande précaution, vous le rapporter ici.....

Vous savez, mes très chers freres, que nous avons déja adhéré audit bref, simplement, absolument, sans ombre de restriction, condamnant avec les mêmes qualifications tout ce qui y est condamné, et défendant la lecture du livre sous les mêmes peines. C'est pourquoi nous n'avons rien à ajouter audit mandement; et comme nous avons déja fait enregistrer ledit mandement au greffe de notre officialité, il ne nous reste qu'à ordonner, conformément à la délibération de notre assemblée provinciale et à la déclaration du roi qui l'a suivie, que le présent mandement, avec le bref qui y est inséré, sera lu d'un bout à l'autre dans toutes les églises de notre diocese, et que, conformément à la défense portée par notre premier mandement, les exemplaires du livre condamné, s'il en reste quelques uns dans les mains des fideles, nous seront rapportés sans retardement. Fait à Lessines, dans le cours de notre visite.

Dès que les procès-verbaux des assemblées qui s'étoient tenues dans toutes les métropoles eurent été envoyés à la cour, le roi fit expédier ses lettres patentes le 4 août 1699, qui ordonnoient la publication du bref. M. d'Aguesseau, alors avocat général, les

présenta au parlement le 14 du même mois, et fit ce requisitoire si digne de ses talents, de sa piété, et de son respect pour l'église :

MESSIEURS,

Nous apportons à la cour les lettres patentes par lesquelles il a plu au roi d'ordonner l'enregistrement de la constitution de notre saint pere le pape qui condamne le livre intitulé Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure, composé par messire François de Salignac de Fénélon, archevêque de Cambrai; et nous nous estimons heureux de pouvoir vous annoncer en même temps la conclusion de cette grande affaire, qui, après avoir tenu toute l'église en suspens pendant plus de deux années, lui a donné autant de joie et de consolation dans sa fin, qu'elle lui avoit causé de douleur et d'inquiétude dans son commencement.

Ce saint et glorieux ouvrage, dont le succès intéressoit également la religion et l'état, le sacerdoce et l'empire, est le fruit précieux de leur parfaite intelligence. Jamais les deux puissances suprêmes que Dieu a établies pour gouverner les hommes n'ont concouru avec tant de zele, disons même avec tant de bonheur, à la fin qui leur est commune, c'est-à-dire à la gloire de celui qui prononce ses oracles par la bou-

che de l'église, et qui les fait exécuter par l'autorité des rois.

Des ténebres d'autant plus dangereuses qu'elles empruntoient l'apparence et l'éclat de la plus vive lumiere, commençoient à couvrir la face de l'église. Les esprits les plus élevés, les ames les plus célestes, trompées par les fausses lueurs d'une spiritualité éblouissante, étoient celles qui couroient avec le plus d'ardeur après l'ombre d'une perfection imaginaire; et si Dieu n'avoit abrégé ces jours d'illusion et d'égarement, les élus mêmes, s'il est possible et s'il nous est permis de le dire après l'écriture, auroient été en danger d'être séduits.

La vérité s'est fait entendre par la voix du pape et par celle des évêques; elle a appellé la lumiere, et la lumiere est sortie du sein des ténebres : il n'a fallu qu'une parole pour dissiper les nuages de l'erreur; et le remede a été si prompt et si efficace, qu'il a effacé jusqu'au souvenir du mal dont nous étions menacés.

Un des plus saints pasteurs que Dieu dans sa miséricorde ait jamais donnés à son église, un pape digne par son éminente piété d'être né dans ces siecles heureux où le ciel mettoit au nombre de ses saints tous ceux que Rome avoit élevés au rang de ses pontifes, est celui que la providence a choisi pour faire ce discernement si nécessaire, mais si difficile entre la vraie

et la fausse spiritualité. La gloire en étoit due à un pontificat si pur, si désintéressé, si pacifique. Il semble que Dieu, dont les yeux sont toujours ouverts sur les besoins de son église, ait prolongé les jours de notre saint pontife, qu'il ait ranimé sa vieillesse comme celle de l'aigle, pour parler encore le langage de l'écriture, et qu'il lui ait inspiré une nouvelle ardeur à l'extrémité de sa course, pour le mettre en état d'être non seulement l'auteur, mais le consommateur de ce grand ouvrage.

L'église gallicane, représentée par les assemblées des évêques de ses métropoles, a joint son suffrage à celui du saint siege. Animée par l'exemple et par les doctes écrits de ces illustres prélats, qui se sont déclarés si hautement les zélés défenseurs de la saine doctrine, elle a rendu un témoignage éclatant de la pureté de sa foi : la vérité n'a jamais remporté une victoire si célebre ni si complete sur l'erreur; aucune voix discordante n'a troublé ce saint concert, cette heureuse harmonie des oracles de l'église. Et quelle a été sa joie, lorsqu'elle a vu celui de ses pasteurs dont elle auroit pu craindre la contradiction si son cœur avoit été complice de son esprit, plus humble et plus docile que la derniere brebis du troupeau, prévenir le jugement des évêques, se hâter de prononcer contre lui-même une triste mais salutaire

censure, et rassurer l'église effrayée de la nouveauté de sa doctrine, par la protestation aussi prompte que solemnelle d'une soumission sans réserve, d'une obéissance sans borne, et d'un acquiescement sans ombre de restriction!

Que restoit-il après cela, si ce n'est qu'un roi dont le regne victorieux n'a été qu'un long triomphe encore plus pour la religion que pour lui-même, voulût toujours mériter le titre auguste de protecteur de l'église et d'évêque extérieur, en joignant les armes visibles de la puissance royale à la force invisible de l'autorité ecclésiastique?

C'est lui qui, après avoir donné aux évêques la sainte consolation de traiter en commun des affaires de la foi suivant la pureté de l'ancienne discipline, met aujourd'hui le dernier sceau à leurs délibérations en ordonnant que la constitution du pape, acceptée par les églises de son royaume, sera reçue, publiée, exécutée dans ses états.

M. d'Aguesseau fait ses observations sur la clause *proprio motu,* et sur les autres clauses contraires aux libertés de l'église gallicane, et termine ainsi ce beau requisitoire.

Nous sommes même persuadés que jamais il n'a été moins nécessaire de rappeller ces grands princi-

pes de l'ordre hiérarchique, que sous le sage pontificat du pontife qui nous gouverne.

Successeur des vertus encore plus que de la dignité du grand saint Grégoire, il croiroit, comme ce saint pape, se faire injure à lui-même s'il donnoit la moindre atteinte au pouvoir de ses freres les évêques: *Mihi injuriam facio, si fratrum meorum jura perturbo.* Il sait, comme lui, que l'honneur de l'église universelle est son plus grand honneur, que la gloire des évêques est sa véritable gloire, et que plus on rehausse l'éclat de leur grandeur, plus on releve la dignité de celui que la providence divine a certainement placé au-dessus d'eux.

Il aspire à être aussi saint, mais non pas plus puissant dans l'église, que ces fermes colonnes de la vérité, saint Léon, saint Martin, et tant d'autres saints pontifes, qui tous également assis dans la chaire du prince des apôtres, n'ont pas cru avilir la dignité du saint siege lorsqu'ils ont jugé que le suffrage des évêques devoit affermir irrévocablement l'autorité de leurs décisions, et que c'étoit à ce caractere sensible d'une parfaite union des membres avec leur chef, que tous les chrétiens étoient obligés de reconnoître la voix de la vérité et le jugement de Dieu même.

Nous pourrions donc dire avec confiance qu'il ne seroit pas absolument nécessaire de protester ici en

faveur du pouvoir et de l'autorité des évêques, si nous étions assurés d'obtenir toujours de la faveur du ciel un pape semblable à celui qu'il laisse encore à la terre.

Mais comme les temps ne seront peut-être pas toujours aussi tranquilles, aussi éclairés, aussi heureux, que ceux dans lesquels nous vivons, nous ne pouvons nous dispenser, messieurs, de vous supplier ici de prévenir par une modification salutaire les avantages que l'ignorance ou l'ambition des siecles à venir pourroient tirer un jour de ce qui s'est passé touchant la constitution du pape, que nous avons l'honneur de vous présenter.

Dispensateurs d'une portion si considérable de l'autorité du roi, consacrez-la comme lui à la défense et à la gloire de l'église : conciliez par un sage tempérament les intérêts du pape avec ceux des évêques : recevez son jugement avec une profonde vénération, mais sans affoiblir l'autorité des autres pasteurs; que le pape soit toujours le plus auguste mais non pas l'unique juge de notre foi; que les évêques soient toujours assis après lui, mais avec lui, pour exercer le pouvoir que Jésus-Christ leur a donné en commun d'instruire les nations, et d'être dans tous les lieux les docteurs de la foi et les lumieres du monde.....

Telles sont, messieurs, toutes les observations que notre devoir nous oblige de faire, et sur la forme en général, et sur les clauses particulieres de la constitution. Nous n'avons eu qu'un seul but en vous les expliquant; et tout ce que notre ministere exige de nous après l'acceptation solemnelle des églises de France se réduit à vous proposer aujourd'hui d'imiter cette simple protestation que nous trouvons dans les souscriptions d'un ancien concile d'Espagne, *Salvà priscorum canonum auctoritate.*

C'est sur ce modele que nous avons cru devoir former les conclusions que nous avons prises par écrit en la maniere accoutumée; nous les déposons entre vos mains, et nous les soumettons à la supériorité de vos lumieres.

C'est par vos yeux que le roi veut examiner l'extérieur et la forme du bref que nous vous apportons. C'est à vous qu'il confie les droits sacrés de la couronne, et, ce qui ne lui est pas moins cher, la conservation des saintes libertés de l'église gallicane, persuadé que, bien loin d'altérer cette heureuse concorde que nous voyons régner entre l'empire et le sacerdoce, vous l'affermirez par la sagesse de vos délibérations, afin que les vœux communs de l'église et de l'état soient également exaucés, et que, ne séparant plus les ouvrages des deux puissances qui proce-

dent du même principe et qui tendent à la même fin, nous respections en même temps, selon la pensée d'un ancien auteur ecclésiastique, et la majesté du roi dans les décrets du souverain pontife, et la sainteté du souverain pontife dans les ordonnances du roi.....

Pour mettre la derniere main à cette grande affaire, le clergé, assemblé à Saint-Germain-en-Laye en 1700, ordonna à M. de Meaux, comme celui qui en étoit le plus instruit, d'en faire une mention sommaire qui seroit insérée dans le procès verbal de l'assemblée; il le nomma président du bureau qui devoit y travailler, et on lui donna pour un de ses adjoints M. l'abbé Bossuet son neveu. On peut voir par le même procès verbal avec quelle exactitude on s'acquitta de cette commission. Il est à remarquer *que les évêques assemblés rendirent témoignage à la pureté des mœurs de madame Guyon, en déclarant que pour les abominations qu'on regardoit comme les suites de ses principes, il n'en fut jamais question; elle en a toujours témoigné de l'horreur.*

« Ce témoignage, dit M. de Ramsai (Vie de Fé-« nélon), sera un monument éternel de l'innocence « de cette dame; car les prélats assemblés ne le lui « donnerent qu'après qu'elle eut été cinq ans en pri-

« son, qu'on eut fait des perquisitions dans tous les « lieux où elle avoit été depuis sa jeunesse, qu'on « eut employé les menaces et les promesses pour faire « parler contre elle ses deux femmes de chambre, « témoins depuis long-temps de sa conduite, et « qu'enfin on lui eut fait subir à elle-même plusieurs « interrogatoires par des juges différents.....

« Elle demeura cependant trois ans en prison, « malade et souffrante, après que le procès de M. de « Cambrai fut fini; elle pria toujours qu'on lui nom- « mât son crime : et on l'en fit sortir sans avoir pu « rien prouver contre sa personne. »

Elle fut exilée à Blois, où elle vécut très retirée, et sans faire parler d'elle. M. de Cambrai continua de lui écrire pour la consoler, la soutenir, et lui marquer l'estime qu'il faisoit de sa vertu.

Quelque prompte, quelque sincere que fût la soumission de ce prélat, on soupçonna l'ame la plus droite et la plus ferme d'avoir agi par politique ou par foiblesse : il n'ignoroit pas ces propos; et quoiqu'ils trouvassent peu de crédit, il crut devoir les repousser pour l'honneur de son ministere et pour celui de l'église.

« Ma soumission, dit-il, n'est point un trait de po- « litique ni un silence respectueux, mais un acte in- « térieur d'obéissance rendue à Dieu seul. Selon les « principes catholiques, j'ai regardé le jugement de

« mes supérieurs comme un écho de la volonté su-
« prême. Je ne me suis point arrêté aux passions, aux
« préjugés, aux disputes qui précéderent ma con-
« damnation. J'entendis, comme Job, Dieu me parler
« du milieu de ce tourbillon, et me dire : *Qui est*
« *celui qui mêle des sentences avec des discours incon-*
« *sidérés?* Et je lui répondis du fond de mon cœur :
« *Puisque j'ai parlé indiscrètement, je n'ai qu'à mettre*
« *ma main sur ma bouche, et me taire.* Depuis ce
« temps, je ne me suis point retranché dans les vains
« subterfuges de la question de fait et de droit; j'ai
« accepté ma condamnation dans toute son étendue.
« Il est vrai que les expressions dont je m'étois servi,
« et d'autres bien plus fortes, avec moins de correc-
« tifs, se trouvent dans les auteurs canonisés; mais
« elles n'étoient point propres pour un ouvrage dog-
« matique. Il y a une différence de style qui convient
« aux matieres et aux personnes différentes : il y a un
« style du cœur, et un autre de l'esprit; un langage de
« sentiment, et un autre de raisonnement. Ce qui est
« souvent une beauté dans l'un est une imperfec-
« tion dans l'autre. L'église, avec une sagesse infinie,
« permet l'un à ses enfants simples, mais elle exige
« l'autre de ses docteurs. Elle peut donc, selon les dif-
« férentes circonstances, sans condamner la doctrine
« des saints, rejetter leurs expressions fautives dont
« on abuse ».

Lorsque M. l'abbé de Chanterac, qui étoit encore resté quelque temps à Rome, alla prendre congé du pape, sa sainteté le chargea d'assurer de sa part M. de Cambrai d'une estime très particuliere. Il parla de sa soumission avec les plus grands éloges, et dit plusieurs fois ces paroles, *Nous l'avons dans le cœur*, joignant ses mains sur sa poitrine comme pour l'embrasser avec tendresse. Il ajouta de lui-même qu'il vouloit lui écrire, et chargea l'abbé de Chanterac de voir le cardinal Spada, à qui le pontife avoit donné ordre d'en expédier le bref. Ce cardinal lui dit qu'il étoit tout prêt, et qu'il l'expédieroit incessamment. M. l'abbé de Chanterac s'offrit de l'aller prendre chez lui le jour qu'il auroit la bonté de lui marquer; mais son éminence s'y opposa honnêtement, et promit de le lui faire remettre. Comme ce bref n'arrivoit pas, l'abbé envoya une personne de confiance, à qui on promit qu'il seroit expédié incessamment. Cependant, parcequ'il parut quelque embarras dans la maniere dont le cardinal accompagna sa réponse, M. de Chanterac crut que le dessein du pape pouvoit être traversé par les ennemis de M. de Cambrai; car on lui en avoit suscité par-tout. Il ne se trompoit pas dans sa conjecture: l'on sut bientôt le secret de ce retardement. Dès que ces personnes si prévenues contre ce prélat, ou si mal disposées, surent que le pape lui avoit écrit, elles

qui traitoient de flatteurs ou d'intrigants ceux qui l'avoient plaint, et encore plus ceux qui avoient tâché de le servir, parvinrent, à force d'intrigues, à se procurer une copie du bref, et mirent tout en œuvre pour en empêcher l'expédition, parcequ'il étoit plein d'éloges pour la piété et pour les lumieres de M. de Cambrai. Les cardinaux de leurs amis firent naître chaque jour des difficultés : ils dirent si haut que la cour de France ne seroit pas contente qu'on affoiblît la condamnation du livre de M. de Cambrai par tout ce qu'on disoit d'avantageux pour sa personne, que le pape alloit se déterminer, ou à n'en pas donner du tout, ou à l'envoyer au nonce en France, pour s'assurer par lui qu'on n'en seroit point offensé. Mais le cardinal Albani représenta à sa sainteté que cet excès de timidité passoit les bornes de la juste déférence qu'il devoit avoir pour les cours étrangeres ; qu'il étoit honteux qu'un pape n'osât écrire à un archevêque docile et soumis, sans convenir avec les princes de ce qui devoit faire la matiere de ses brefs. Votre sainteté, ajouta-t-il, ne peut refuser à un archevêque le témoignage que vous lui devez sur la pureté de sa foi ; il est en droit de vous le demander, et de vous forcer en quelque sorte à le lui donner.

Ce discours du cardinal Albani, qui succéda à Innocent XII, détermina tout d'un coup le saint pere

à ordonner qu'on remettroit le bref entre les mains de M. l'abbé de Chanterac; et le cardinal Spada le lui envoya à deux heures de nuit, la veille de son départ, mais avec beaucoup de changements, tout scellé, et sans y joindre une copie de peur qu'il ne la fît voir à Rome, et qu'il n'irritât de nouveau ceux qui s'y étoient opposés.

On a peine à comprendre cette animosité qu'on remarquoit contre l'archevêque de Cambrai dans un certain ordre de personnes. Il s'étoit trompé, il est vrai : mais peut-on douter que ce ne fût de bonne foi? et toutes ses défenses, quoique vives et courageuses, n'ont-elles pas un caractere de candeur, de défiance de lui-même, et de docilité, qui sollicite et notre indulgence pour ses erreurs, et notre admiration pour les ressources qu'il trouvoit dans la fécondité de son esprit et dans la beauté de son imagination? Nous avons rapporté avec impartialité ce qu'ont écrit, pour et contre, les acteurs de cette scene trop célebre.

Il est constant que M. Bossuet avoit raison pour le fond; beaucoup de gens l'ont blâmé pour la forme, et trouvent encore qu'il a mis une srote d'acharnement à poursuivre un confrere qui avoit été son ami, et qui lui avoit donné tant de marques de confiance. M. de Meaux, comme les plus grands hommes, et ceux sur-tout qui connoissent et sentent leur

supériorité, fut peut-être trop sensible à une résistance, à des contradictions, qu'il n'attendoit pas de la part de M. de Fénélon; et cette querelle, qui commença d'abord assez paisiblement, s'échauffa dans la discussion et donna lieu à des reproches personnels. Saint Jérôme ne s'éleva-t-il pas avec une espece d'âcreté contre saint Augustin, qui n'étoit pas de son avis sur le sens nouveau qu'il avoit donné à un passage de l'épître aux Galates, où saint Paul reprit saint Pierre de ce qu'à l'arrivée des Juifs convertis il avoit cessé de manger avec les Gentils? La lettre que saint Augustin écrivoit à ce sujet étant venue à la connoissance de saint Jérôme, ce pere en fut offensé, et le lui fit connoître sans beaucoup de ménagements. Les deux saints s'écrivirent différentes lettres pour défendre leur opinion. Celles de saint Jérôme étoient vives et austeres comme lui; et celles de saint Augustin, ce pere si lumineux, si tendre et si modeste, étoient humbles, douces et pacifiques: « Je vous conjure ins-« tamment, lui dit-il, de me relever avec confiance « quand vous voyez que je me trompe; car, quoique « l'office d'un évêque soit de beaucoup au-dessus de « celui d'un prêtre, cependant à bien des égards Au-« gustin est au-dessous de Jérôme. »

C'est la marche ordinaire des disputes importantes: on y entre par zele; et pour peu qu'elles durent,

l'humeur et l'impatience ne tardent pas de s'en mêler et d'y jouer malheureusement le rôle principal. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas nous dispenser de remarquer que, malgré les torts réels de Fénélon, presque tout l'honneur de cette grande affaire a été pour lui, et que, dans cette circonstance, il a éprouvé, autant et plus que personne, que l'humiliation qu'on accepte et à laquelle on se résigne franchement nous mene à la véritable gloire. Il est dans l'humanité de se tromper : mais n'est-il pas plus qu'humain de le reconnoître et de l'avouer aussi simplement, aussi promptement, aussi publiquement?

Aussi cet aveu humble et modeste qui ramena tout-à-coup les esprits les plus prévenus, les força à se mettre à l'unisson du public, et à combler de justes éloges celui qu'on avoit presque travesti en visionnaire et en fanatique.

M. de Meaux, dans le récit sommaire qu'il fit à l'assemblée du clergé, et dans le mandement qu'il donna pour l'acceptation du bref, loua lui-même la soumission de M. de Cambrai : et celui-ci parut avoir totalement oublié les sujets qu'il pouvoit avoir de se plaindre de ce grand prélat; il parloit volontiers de ses ouvrages admirables, de son zele pour la religion, et des services qu'il avoit rendus à l'église. Un jour même qu'on parut craindre de le nommer devant lui,

il se récria qu'on lui faisoit tort et qu'on le taxoit d'aveuglement ou d'injustice, si l'on appréhendoit de prononcer en sa présence le nom d'un homme dont il honoreroit toujours le génie sublime et profond. Il ne voulut plus ni rien dire ni rien écrire qui rappellât le souvenir de son livre, autrement que pour annoncer qu'il avoit été le premier à l'abandonner dès que le pape avoit parlé. Il en avoit préparé une édition avec des notes, des explications, des corrections, qu'on trouve encore toutes de sa main dans la bibliotheque de Sorbonne : mais il renonça même à le faire examiner, dans la crainte qu'on ne le soupconnât de tenir encore à des erreurs qu'il avoit désavouées.

Tout le monde sait que le P. Gerberon lui fit écrire de Hollande qu'on avoit un ouvrage tout prêt pour sa défense, qu'on ne lui demandoit que de consentir et de contribuer à l'impression de cet ouvrage. La lettre du bénédictin et la reponse du prélat sont également curieuses, et nous croyons devoir les rapporter ici.

Monseigneur,

Un inconnu se donna l'honneur, il y a deux ou trois ans, d'écrire à votre grandeur pour lui marquer, d'une part, avec quelle joie il voyoit qu'elle soutenoit le pur amour de Dieu avec une fermeté

inébranlable, et, de l'autre, avec quelle douleur il remarquoit dans ses écrits des principes extrêmement opposés à ceux de saint Augustin, à qui les papes nous renvoient pour apprendre de lui quelle est la doctrine de l'église romaine touchant le mystere de la grace. Lorsque le foudre du Vatican eut écrasé son premier ouvrage sans avoir touché ceux où l'auteur s'étoit expliqué d'une maniere très claire et très irréprochable, le même inconnu prit encore la liberté de suggérer à votre grandeur les moyens d'empêcher l'effet de ce foudre, et qui l'auroient détourné immanquablement dans un temps où la France oublioit toutes ses libertés et ses privileges lorsqu'il s'agissoit ou des jansénistes, ou de M. de Cambrai, contre qui tout étoit reçu. Un théologien à qui il est parfaitement uni de sentiments, et avec qui il a une étroite liaison, publia en même temps une lettre adressée à M. de Meaux, dans laquelle il démontroit que votre grandeur n'a point tenu les erreurs ni les fausses maximes qu'on lui a imputées, et que ce n'est point au sens qu'elle a soutenu qu'on a condamné son livre et les vingt-trois propositions que l'on prétend en avoir été tirées. Mais il a quelque crainte de n'avoir pas été heureux à distinguer votre véritable sens dans celui qui a été condamné; et la raison de sa crainte est qu'on lui a dit que votre grandeur ne témoignoit

pas approuver cette démonstration, puisqu'elle abandonnoit cette lettre et n'en faisoit point chercher d'exemplaires.

C'est le même inconnu, monseigneur, qui, après avoir reçu votre bénédiction (1) dans une occasion imprévue, vient encore aujourd'hui se présenter à vous pour se plaindre de la liberté avec laquelle il voit que l'on continue de vous attribuer les erreurs, les impiétés et les extravagances qui ont été condamnées dans les vingt-trois propositions.....

Le théologien qui a donné au public trois lettres adressées à M. de Meaux pour la défense du pur amour et des sentiments de votre grandeur, a entre ses mains diverses pieces qui en sont une entiere apologie, et il les auroit déja publiées : mais comme les libraires ne s'en veulent pas charger, parceque, disent-ils, ces disputes étant passées, ils craignent de n'en avoir pas le débit, et que d'ailleurs ce théologien n'a pas autant d'argent que de zele ; je me suis engagé d'écrire à votre grandeur que, si quelqu'un vouloit avoir la bonté de faire remettre à quelques marchands de Hollande, ou à Frix, que l'on dit qui a l'honneur d'être connu d'elle, la somme de 400 florins pour

(1) Cette bénédiction fut reçue sans qu'il se fît connoître ni qu'il se présentât, mais avec tout le peuple assistant.

celui qui lui feroit mettre entre les mains toutes ces pieces, on les feroit imprimer incessamment sans que personne puisse jamais savoir que votre grandeur y ait aucune part et en ait eu aucune connoissance. Néanmoins, afin qu'elle sache ce que l'on traite dans ces pieces, votre grandeur en trouvera ici les titres et la liste. Votre grandeur doit être assurée que dans tous ces écrits on ne dit rien contre Rome, ni contre la censure : on soutient seulement qu'elle ne tombe point sur ses sentiments; et si elle souhaite de voir tous ces écrits, on se fera un plaisir de les lui envoyer et de lui en laisser la disposition.

Votre inconnu, qui est persuadé que votre grandeur a conçu de l'amour pour saint Augustin, dans lequel on trouve la doctrine catholique de la grace et la morale chrétienne, m'a chargé de faire tenir à votre grandeur deux petits écrits nouveaux où l'on montre évidemment que les vérités que ce saint docteur a défendues contre les pélagiens sont des suites nécessaires des premiers principes de la religion chrétienne, que personne ne conteste, et que nul fidele ne sauroit contester sans renoncer sa foi, et que, loin que ces sentiments menent au désespoir, ils fortifient la confiance que Dieu veut que nous ayons en sa miséricorde. Que votre grandeur ait la charité de la demander pour celui qui est, avec autant de respect

que de sincérité, ce que lui doit être le moindre des prêtres, et son plus attaché et fidele serviteur.

Si votre grandeur a la bonté de me faire savoir sa disposition sur ce que j'ai pris la liberté de lui écrire, elle peut en faire adresser un billet à M. Frix, à Bruxelles, pour le remettre à celui qui le lui fera demander.

Liste des pieces que ce pere annonçoit dans sa lettre copiée ci-dessus, et qu'il vouloit faire imprimer.

Considérations sur les délibérations des assemblées provinciales, etc.

Remarques sur le livre de M. l'évêque de Meaux.

Fausses accusations de M. de Meaux contre M. de Cambrai.

Les injures qui se trouvent dans les écrits de M. de Meaux contre M. de Cambrai.

Altérations et falsifications du texte de M. l'archevêque de Cambrai par M. de Meaux.

Les justes plaintes de M. l'archevêque de Cambrai sur la conduite de M. de Meaux à son égard.

Fausses imputations de M. de Meaux et des deux autres prélats, réfutées par M. l'archevêque de Cambrai dans sa réponse à leur déclaration sur son livre.

Les défenses de M. l'évêque de Meaux repoussées par M. l'archevêque de Cambrai.

Les sentiments de M. l'évêque de Meaux touchant le plus pur amour, dénoncés, etc.

Les sentiments moins exacts de messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, répandus dans son instruction sur les états d'oraison, etc.

Réponse de M. de Cambrai.

Vous me proposez d'envoyer de l'argent pour l'impression d'un ouvrage fait pour justifier ma foi. Je suppose que cet ouvrage est tel que vous le dépeignez, qu'il traite solidement les véritables questions, qu'il ne justifie que mon sens, qu'il ne défend ni directement ni indirectement celui de mon livre condamné : vous pouvez croire que l'argent est ce qui me coûteroit le moins quand il s'agit d'une chose importante; mais autant que j'ai eu d'application à écrire pour me défendre avant le jugement de Rome, autant suis-je attaché depuis ce jugement à me taire, à souffrir en paix, et à abandonner ma réputation à la providence.

Vous avez lu, sans doute, le recueil de trente-deux propositions que je tâchois de justifier par les autorités des saints. Le véritable sens dans lequel j'ai eu intention d'écrire y est expliqué. Cet ouvrage, et mes autres écrits apologétiques, ont été vus à Rome, à Paris, et par tout ailleurs. J'ai protesté devant Dieu, dans tous ces écrits, que je n'ai jamais rien cru au-delà de ce qu'ils contiennent, et que je n'ai voulu favoriser aucune des erreurs qu'on m'avoit imputées. Depuis le jugement de Rome, j'ai répété la même déclaration solemnelle dans le procès verbal de notre

assemblée provinciale, qui n'est pas moins public que les procès verbaux des autres provinces, et que les actes mêmes de l'assemblée générale du clergé de France. Que pourrois-je ajouter à tant d'éclaircissements, que des répétitions inutiles? Qu'y a-t-il d'équivoque dans cette conduite?

J'aimerois mieux mourir, que de défendre directement ou indirectement un livre que j'ai condamné sans restriction et du fond du cœur par docilité pour le saint siege. Tout ce que j'écrirois sur mon sens personnel, en mettant à part le sens du texte, seroit regardé comme une voie détournée pour rallumer la guerre et pour rentrer dans l'apologie de mon ouvrage. Il n'est ni juste ni édifiant qu'un auteur veuille perpétuellement occuper l'église de ses contestations personnelles, et qu'il aime mieux continuer le trouble sans fin, que de porter humblement sa croix. Quand on n'écoute point un évêque sur ses propres intentions, qu'il a tant de fois expliquées par écrit, à quel propos parleroit-il encore? Il n'y a plus pour lui ni édification à donner, ni dignité à soutenir, que dans un profond silence. Je sais trop ce que l'église souffre du scandale de telles disputes, pour vouloir les renouveller par une délicatesse de réputation. Dieu aura soin de l'honneur de son ministre, s'il daigne s'en servir pour le fruit du ministere dans

ce diocese. Il me semble que les gens neutres et équitables sont édifiés de mon silence, et ne doutent point de ma bonne foi dans toute cette affaire. Nul écrit ne persuaderoit ceux qui ne voudroient pas être persuadés.

Vous comprenez bien, monsieur, qu'il y auroit une duplicité indigne d'un chrétien à ne vouloir plus écrire moi-même, et à être en secret de concert avec un étranger qui écriroit pour moi; ainsi j'espere que vous ne serez ni peiné, ni surpris de la résolution que j'ai prise de ne prendre aucune part ni directe ni indirecte à aucun ouvrage sur cette matiere. Je n'ai pas moins de sensibilité pour vos offres, que si je les acceptois.

C'est ainsi que finit, pour ne se réveiller jamais, l'histoire d'un livre qui n'a plus trouvé de défenseurs, parceque l'auteur l'avoit sincèrement abandonné : exemple rare, et qui montre ce que la simplicité de l'obéissance, et une docilité qui ne réserve rien, peuvent pour la paix de l'église.

M. de Cambrai n'a voulu laisser de monument de cette querelle trop célebre et trop fameuse, que le soleil d'or dont il fit présent à son église. Il représente la Religion qui supporte le saint Sacrement, et qui foule aux pieds deux livres aux armes du prélat.

La tradition constante est que ce sont deux exemplaires des Maximes des Saints. Le jour qu'il publia le bref qui les condamnoit, il en défendit la lecture, ordonna que tous les exemplaires fussent apportés dans la cour de son palais pour y être brûlés; ce qu'il exécuta lui-même.

C'est par ce dernier trait que nous terminerons ce troisieme livre.

FIN DU LIVRE TROISIEME.

LIVRE QUATRIEME.

M. de Cambrai s'étoit égaré par un goût trop ardent de la perfection : revenu et corrigé de cet éblouissement, comme l'appelloit M. Bossuet, au premier son de la voix du chef de l'église, il entra dans la route de docilité simple et prompte qui caractérise ses vrais enfants.

Il avoit défendu sa cause sans aigreur et sans animosité, il reçut sa condamnation sans dépit et sans chagrin. Ce n'est pas qu'il ne pût colorer sa résistance de prétextes spécieux; ce n'est pas même qu'il manquât de partisans zélés et savants. Tant d'erreurs plus révoltantes n'en trouvent-elles pas de toujours prêts à se déclarer en leur faveur? Et qui étoit plus propre à faire des enthousiastes que Fénélon, si recommandable par les charmes et la tournure de son caractere, par les ressources et les graces de son esprit, par l'importance, et, si j'osois le dire, par la solitude de ses adversaires? car il n'y avoit presque plus personne qui ne s'intéressât à lui; mille voix s'élevoient pour le plaindre et pour l'admirer, toutes paroissoient disposées à prendre sa défense au premier signal qu'il en donneroit. On le craignoit à la cour, on s'y attendoit presque; et Louis XIV, qu'on

avoit prévenu, à qui on ne cessoit de le représenter comme un esprit incapable de plier, fut étrangement et agréablement surpris de l'obéissance facile et franche de M. l'archevêque de Cambrai.

Voici comme ce prélat écrivoit à M. le duc de Beauvilliers : « Ce que vous me mandez que vous « avez fait pour obéir au pape, en vous défaisant de « mon livre, m'édifie et ne me surprend pas. Je con-« nois votre attachement à une obéissance simple, et « je ne vous pourrois reconnoître à une autre con-« duite. Vous savez bien, monsieur, que je n'ai ja-« mais estimé ni toléré aucune piété qui n'a pas ce « solide fondement. »

Le souvenir de tant de vertus qui avoient fait impression se réveilla. Le duc de Bourgogne redouta moins de montrer sa reconnoissance et son attachement pour son ancien maître. On parloit hardiment de ses excellentes qualités : on le louoit tout haut : on le regrettoit; et peut-être qu'au moyen de quelques démarches, de quelques soumissions vis-à-vis des personnes qui avoient procuré sa disgrace, il ne lui auroit pas été difficile de s'en relever.

Mais le marteau de l'adversité, sans écraser ce cœur sensible, l'avoit entièrement dépouillé de tout desir peu conforme à ses devoirs. L'espérance toujours incertaine d'un plus grand bien à faire à la cour

et hors de son diocese ne le séduisit donc pas ; et loin de penser à se décharger du soin de son troupeau pour aller éclairer et conduire des personnes qui lui étoient très cheres, dont les exemples pouvoient influer sur toute la nation, mais auprès de qui la providence ne l'appelloit plus, il resta et voulut rester jusqu'à la mort dans le lieu où il étoit constant que Dieu le demandoit.

Dans une autre lettre à M. le duc de Beauvilliers, il lui mandoit : « Je suis fâché, mon bon duc, de ne « point vous voir, vous, la bonne duchesse, et quel« ques autres amis en très petit nombre. Pour tout le « reste, je suis ravi d'en être bien loin; j'en chante le « cantique de délivrance, et rien ne me coûteroit « tant que de m'en rapprocher.... Je travaille ici dou« cement, et je ménage les esprits pour me mettre à « portée de leur être utile. Ils m'aiment assez, parce« qu'ils me trouvent sans hauteur, tranquille et d'une « conduite uniforme. Ils ne m'ont trouvé ni rigou« reux, ni intéressé, ni artificieux : ils se fient assez à « moi; et nos bons Flamands, tout grossiers qu'ils pa« roissent, sont plus fins que je ne veux l'être..... « J'aime toujours beaucoup M. le duc de Bourgogne.

« Je vous conjure de ne vous relâcher jamais dans « votre amitié pour lui..... Supportez-le sans le flat« ter, avertissez-le sans le fatiguer, et bornez vous

« aux occasions et aux ouvertures de providence aux-
« quelles il faut être fidele. Dites-lui les vérités qu'on
« voudra que vous lui disiez; mais dites-les lui ouver-
« tement, doucement, avec respect et avec tendresse.
« C'est une grande providence, que son cœur ne se
« tourne point vers ceux qui auroient tâché d'y trou-
« ver de quoi vous perdre. Qu'il ne vous échappe pas,
« au nom de Dieu : s'il faisoit quelque grande faute,
« qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert comme
« un port dans le naufrage..... J'en suis bien tendre-
« ment occupé. »

Les moments, en effet, que lui laissoient les fonctions de son ministere, étoient encore consacrés à l'instruction de son auguste éleve. Il lui écrivoit souvent; il lui rappelloit sans cesse les principes de justice et de bonté qu'il lui avoit inspirés. C'est pour les lui retracer avec force et avec agrément qu'il travailla dans son loisir à rassembler les morceaux épars de Télémaque qui avoient été la matiere et l'objet de ses leçons.

Il avoit depuis long-temps dans la tête le plan de cet excellent ouvrage : il l'avoit même, comme nous venons de le dire, exécuté en partie; mais il falloit l'étendre, le développer, en faire un cours suivi de préceptes, et employer les richesses de l'imagination à embellir, à faire goûter le langage sévere de la raison.

Maître de ses idées, et, ce qui est plus rare, plus difficile, maître de ses sentiments, les pensées, les mouvements, tout étoit à ses ordres, et venoit se placer sans effort sous cette plume élégante et rapide. Cette étonnante production ne lui coûta donc, en quelque sorte, que la peine de l'écrire : c'est qu'il étoit plein de la lecture des anciens, plein de son sujet et de tout ce qu'il devoit savoir pour le bien traiter.

Est-ce un roman? est-ce un poëme épique? Les gens de l'art ne sont pas d'accord sur le nom qu'on doit lui donner; mais tous conviennent qu'on y trouve les qualités vives et brillantes de l'épopée : un héros qui attache et qu'on ne perd jamais de vue; beaucoup d'invention; une marche ferme, soutenue; un style cadencé et harmonieux; des épisodes sagement ménagés, naturellement amenés; des descriptions choisies et pittoresques; des aventures merveilleuses, mais jamais bizarres, jamais invraisemblables; la vertu aux prises avec l'adversité, avec les passions les plus fougueuses, et finissant toujours par en triompher; une morale douce et exacte; cet art admirable de parler aux rois de leurs devoirs sans les choquer, et aux peuples de leur soumission sans les dégrader; dans les portraits si bien contrastés, dans tous les mouvements, je ne sais quoi de fort et de moelleux

qui éleve l'ame et qui l'attendrit; le caractere enfin d'originalité qui rappelle les chefs-d'œuvre des anciens, qui met toujours Fénélon de pair avec eux, et souvent au-dessus d'eux.

Un domestique à qui il faisoit transcrire cet ouvrage, qu'il ne destinoit qu'à M. le duc de Bourgogne, lui en déroba une copie qu'on fit imprimer. « Si « cela est, dit M. de Voltaire (1), l'archevêque de Cam-« brai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il « eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu « pour jamais à la cour. On crut voir dans le Télé-« maque une critique indirecte du gouvernement de « Louis XIV. *Sésostris* qui triomphoit avec trop de « faste, *Idoménée* qui établissoit le luxe dans Salente « et qui oublioit le nécessaire, parurent des portraits « du roi..... Le marquis de *Louvois*, aux yeux des « mécontents, étoit représenté sous le nom de *Proté-« silas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands capi-« taines qui servoient l'état et non le ministre.

« Les alliés, qui, dans la guerre de 1688, s'unirent « contre Louis XIV, qui depuis ébranlerent son « trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de « le reconnoître dans ce même *Idoménée* dont la hau-« teur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent de « profondes impressions, à la faveur de ce style har-

(1) Siecle de Louis XIV, édition de 1771, t. 3, p. 72.

« monieux qui insinue d'une maniere si tendre la « modération et la concorde. Les étrangers, et les « François même, lassés de tant de guerres, virent « avec une consolation maligne une satyre dans un « livre fait pour enseigner la vertu. »

L'impression du Télémaque, qu'on faisoit furtivement à Paris, fut arrêtée dès qu'on en eut connoissance à la cour : il n'en parut donc alors, en 1698, qu'un exemplaire in-12, en assez gros caractere et de 208 pages. Mais le libraire laissa tirer des copies du manuscrit; elles se vendoient sous le manteau : ce fut par cette voie que le sieur Adrien Moetjens, libraire des plus intelligents, s'en procura un exemplaire qu'il fit imprimer en Hollande avec une grande précipitation, et qui parut au mois de juin 1699. Toute imparfaite qu'étoit cette édition, elle eut le plus grand succès. Télémaque fut réimprimé plusieurs fois, et les presses ne pouvoient suffire à contenter la curiosité et l'empressement du public. Les éditions en furent innombrables. Ce n'est cependant qu'après la mort de Louis XIV, et après celle de l'auteur, qu'on en a eu de bien exactes. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et lû par les hommes de tous les âges, de tous les états et de toutes les nations. Il est vrai que quoiqu'on y admirât la pompe d'Homere jointe à l'élégance de

Virgile, et les agréments de la fable réunis à toute la force de la vérité, il s'éleva contre lui des critiques d'un goût sévere qui le traiterent avec quelque rigueur ; mais les critiques sont oubliés, et le livre a toujours été regardé, dit encore M. de Voltaire, comme un des beaux monuments d'un siecle florissant.

« Télémaque, et c'est une observation de l'auteur des trois siecles de notre littérature, « Télémaque « se fait toujours lire avec le même intérêt; on ne le « quitte qu'avec le desir d'y revenir, et tout lecteur « en sent les beautés, parcequ'elles sont à la fois su- « blimes et naturelles. Qui pourroit en effet résister « aux charmes séducteurs d'un style qui pénetre « l'ame, la remue, l'échauffe, et lui fait éprouver « sans fatigue les sensations les plus douces et les « plus variées?

« Quoique cet ouvrage, dit un des panégyristes « de Fénélon [1], semble écrit pour la jeunesse, et « principalement pour un prince [2], c'est pourtant « le livre de tous les âges et de tous les esprits. Ja- « mais on n'a fait un plus bel usage des richesses

(1) M. de la Harpe, éloge de Fénélon.

(2) Nous avons entre les mains un recueil de maximes de morale et de politique, extraites de Télémaque par Louis XVI, et imprimées sous ses yeux, à Versailles, en 1766 : il n'avoit pas alors 12 ans, et le choix de ces maximes est plein de sagesse et de discernement.

« de l'antiquité et des trésors de l'imagination ; jamais « la vertu n'emprunta, pour parler aux hommes, un « langage plus enchanteur, et n'eut plus de droits à « notre amour. Là se fait sentir davantage ce genre « d'éloquence qui est le propre de Fénélon ; cette onc- « tion pénétrante, cette élocution persuasive, cette « abondance de sentiments qui se répand de l'ame « de l'auteur et qui passe dans la nôtre ; cette amé- « nité de style qui flatte toujours l'oreille et ne la fa- « tigue jamais ; ces tournures nombreuses où se dé- « veloppent tous les secrets de l'harmonie périodique, « et qui pourtant ne semblent être que les mouve- « ments naturels de sa phrase et les accents de sa pen- « sée ; cette diction toujours élégante et pure qui s'é- « leve sans effort, qui se passionne sans affectation et « sans recherche ; ces formes antiques qui semble- « roient ne pas appartenir à notre langue, et qui l'en- « richissent sans la dénaturer ; enfin cette facilité char- « mante, l'un des plus beaux caracteres du génie, « qui produit de grandes choses sans travail, qui s'é- « panche sans s'épuiser. »

Voilà comme on parle et ce qu'on pense encore de Télémaque au bout de près d'un siecle : il est toujours lu, toujours recherché. Mais pourquoi n'est-il pas aussi généralement utile? c'est peut-être qu'on le lit de trop bonne heure ; c'est qu'on ne le lit que pour

s'amuser; c'est que l'éclat du style éblouit la plupart des lecteurs, qu'ils s'y arrêtent trop, et que, fixés par les beautés de l'imagination, ils ne s'élevent point ou ne veulent pas s'élever jusqu'aux beautés sublimes de raison et de vérité qu'il renferme.

Ces productions qui échappoient pour ainsi dire à la plume de M. de Cambrai, ne nuisoient à aucun de ses devoirs : toujours prêt à prêcher, à confesser, à visiter les malades, à écouter ses curés et ses prêtres, à recevoir et les diocésains et les étrangers que sa réputation de bonté et de vertu attiroit chez lui, il ne portoit nulle part cet air inquiet, préoccupé, distrait, qu'on remarque quelquefois dans les personnes livrées à l'étude et à la composition. Le temps, qu'on ménage souvent ou trop ou trop peu, malgré son attention à l'économiser, il ne le croyoit jamais perdu dès qu'il étoit employé à l'utilité, à la consolation, à l'agrément même de ceux qui le recherchoient. Personne ne fut d'un abord plus facile et plus engageant : le savoir, le goût le plus exquis, les talents et les connoissances en tout genre, ses vertus même, sembloient n'être plus en lui que pour les autres. Son esprit, mort à l'amour propre, donnoit tout dans la conversation à la vanité d'autrui : l'homme de chaque profession, le savant en quelque espece de science que ce fût, se trouvoit à son aise avec lui : il

mettoit d'abord chacun sur ce qu'il connoissoit le mieux; mais il disparoissoit ensuite, et se contentoit de donner occasion aux autres de puiser dans leur fonds ce qu'ils pouvoient fournir de plus propre à les faire valoir : aussi le quittoit-on toujours avec peine et toujours très content de soi. Dès son entrée dans le monde, on avoit remarqué dans Fénélon le talent si rare de découvrir et de faire paroître le talent d'autrui; mais cette qualité s'étoit perfectionnée par l'aisance d'un cœur dégagé de tout, et que la main de Dieu avoit plié, façonné, pour ainsi dire, par le malheur et la contradiction. Cette espece de petitesse, ou d'oubli de lui-même, si admirable, qui fut la vertu dominante de son dernier âge, fit dire une parole digne d'être conservée : un étranger que le desir de le voir avoit fait passer par Cambrai s'écria en le quittant : « J'avois vu de grands hommes grands; mais « je viens de voir un grand homme petit. »

Le goût de cette simplicité avoit éteint dans lui toute espece de prétention, et cette fatigante et ombrageuse réserve qui craint toujours de s'avancer et de se compromettre. Malgré ses travaux si constants et si variés, il recevoit tout le monde, et répondoit à tous ceux qui lui écrivoient. L'académie françoise crut devoir le consulter comme un de ses membres les plus éclairés sur le dictionnaire auquel elle tra-

vailloit. M. de Cambrai n'allégua, pour se dispenser de lui répondre dans un grand détail, ni sa santé toujours mauvaise, ni les embarras de l'administration de son diocese; et nous avons sa lettre, dans laquelle, à l'occasion de ce dictionnaire, il propose d'autres idées dignes d'occuper ce corps auquel il se faisoit honneur d'appartenir.

Ce n'est ni l'archevêque, ni le grand seigneur, qui se montrent dans cet ouvrage; c'est un littérateur modeste, judicieux, profond: il étend les travaux de l'académie, desire qu'ils ne se bornent pas à un dictionnaire, qu'on s'y occupe aussi d'une bonne grammaire, d'une rhétorique, d'une poétique; propose ses vues sur ces objets, et les traite tous avec assez d'étendue, et principalement avec beaucoup de délicatesse et de vérité. Son style y a toujours la couleur et le ton qui conviennent au genre : il le varie avec un art qui n'a rien d'affecté; et, malgré ces changements, c'est toujours le style simple, clair, sage, facile, élégant, de Fénélon. Ce qu'il y a de particulier, et ce qu'on devroit s'efforcer d'imiter, c'est la précision, c'est la netteté de ses idées : dans les matieres les plus obscures, les plus métaphysiques, il s'explique toujours d'une maniere qui plaît et qu'on entend. Il dit tout ce qu'il faut dire; il ne dit rien de trop, et il dit tout agréablement.

Quoi de plus sage et de mieux senti, que ces observations sur la grammaire !

« Ne donnez d'abord que les regles les plus géné-
« rales ; les exceptions viendront peu-à-peu. Le grand
« point est de mettre une personne le plutôt qu'on
« peut dans l'application sensible des regles par un
« fréquent usage : ensuite cette personne prend plai-
« sir à remarquer le détail des regles qu'elle a suivies
« d'abord sans y prendre garde.

« Cette grammaire, ajoute-t-il, ne pourroit fixer une
« langue vivante ; mais elle diminueroit peut-être les
« changements capricieux par lesquels la mode regne
« sur les termes comme sur les habits. Ces change-
« ments peuvent embrouiller et altérer une langue
« au lieu de la perfectionner.

« Oserois-je hasarder ici, par un excès de zele, une
« proposition que je soumets à une compagnie si
« éclairée? Notre langue manque d'un grand nom-
« bre de mots et de phrases. Il semble même qu'on
« l'a gênée et appauvrie depuis environ cent ans en
« voulant la purifier..... Le vieux langage se fait re-
« gretter..... il avoit je ne sais quoi de court, de naïf,
« de hardi, de vif et de passionné. On a retranché,
« si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a in-
« troduit.... Je voudrois autoriser tout terme qui nous
« manque, et qui a un son doux, sans danger d'équi-
« voque.

« Quand on examine de près la signification des « termes, on en trouve un grand nombre qui ne peu- « vent désigner suffisamment un objet à moins qu'on « n'y ajoute un second mot; de là vient le fréquent « usage des circonlocutions. Il faudroit abréger en « donnant un terme simple et propre pour exprimer « chaque objet, chaque sentiment, chaque action. « Je voudrois même plusieurs synonymes pour un « seul objet : c'est le moyen d'éviter toute équivo- « que, de varier les phrases, et de faciliter l'harmo- « nie, en choisissant celui de plusieurs synonymes qui « sonneroit le mieux avec le reste du discours.

« Les Grecs avoient un grand nombre de mots « composés..... Les Latins ont enrichi leur langue « de termes étrangers qui manquoient chez eux..... « J'entends dire que les Anglois ne se refusent aucun « des mots qui leur sont commodes : ils les prennent « par-tout où ils les trouvent chez leurs voisins. De « telles usurpations sont permises..... Pourquoi au- « rions-nous une mauvaise honte sur la liberté d'em- « prunter, par laquelle nous pouvons achever de « nous enrichir? Prenons de tous côtés tout ce qu'il « faut pour rendre notre langue plus claire, plus pré- « cise, plus courte..... Les mots latins paroîtroient « les plus propres à être choisis : les sons en sont « doux; ils tiennent à d'autres mots qui ont déja pris

« racine dans notre fonds; l'oreille y est déja accou-
« tumée. Ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer
« chez nous : il faudroit leur donner une agréable
« terminaison. Quand on abandonne l'introduction
« des termes au hasard, ou au vulgaire ignorant, ou
« à la mode des femmes, ou, pourrions-nous dire au-
« jourd'hui, *à nos beaux esprits à prétentions*, il en
« vient plusieurs qui n'ont ni la clarté ni la douceur
« qu'il faudroit desirer.....

« Un terme nous manque, nous en sentons le be-
« soin : choisissez un son doux et éloigné de toute
« équivoque, qui s'accommode à notre langue, et
« qui soit commode pour abréger le discours. Chacun
« en sent la commodité : quatre ou cinq personnes
« le hasardent modestement en conversation fami-
« liere, d'autres le répetent par le goût de la nou-
« veauté, le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier
« qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le che-
« min le plus battu quand l'ancien chemin se trouve
« raboteux et moins court.....

« Notre langue deviendroit bientôt abondante, si
« les personnes qui ont la plus grande réputation de
« politesse s'appliquoient à introduire les expressions
« simples ou figurées dont nous avons été privés jus-
« qu'ici. »

Fénélon passe ensuite à la rhétorique. « Celui, dit-

« il, qui entreprendroit cet ouvrage, y rassembleroit « tous les beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de » Quintilien, de Longin, et des autres célebres au- « teurs. Leurs textes, qu'il citeroit, seroient les orne- « ments du sien. En ne prenant que la fleur de la plus « pure antiquité, il feroit un ouvrage court, exquis « et délicieux.

« Je suis très éloigné de vouloir préférer en géné- « ral le génie des anciens orateurs à celui des moder- « nes.... Comme les arbres ont aujourd'hui la même « forme et portent les mêmes fruits qu'ils portoient « il y a deux mille ans, les hommes produisent les « mêmes pensées; mais les circonstances et la cul- « ture ne sont pas les mêmes. »

Nous n'entrons pas dans le détail des preuves qu'en apporte M. de Cambrai, et nous observerons seulement avec lui que la parole, qui chez les Grecs et les Romains étoit le grand ressort en paix et en guerre, n'a chez nous aucun pouvoir semblable : l'usage public de l'éloquence est maintenant presque borné aux prédicateurs et aux avocats.

« Nos avocats, reprend Fénélon, n'ont pas autant « d'ardeur pour gagner le procès de la rente d'un par- « ticulier, que les rhéteurs de la Grece pour s'empa- « rer de l'autorité suprême dans une république..... « Les avocats les plus estimables sont ceux qui expo-

« sent nettement les faits, qui remontent avec préci-
« sion à un principe de droit, et qui répondent aux
« objections suivant ce principe. Mais où sont ceux
« qui possedent le grand art d'enlever la persuasion
« et de remuer les cœurs de tout un peuple?

« Oserois-je parler avec la même liberté sur les
« prédicateurs? Dieu sait combien je révere les mi-
« nistres de la parole de Dieu : mais je ne blesse au-
« cun d'eux personnellement en remarquant en gé-
« néral qu'ils ne sont pas tous également humbles et
« détachés. De jeunes gens sans réputation se hâtent
« de prêcher : le public s'imagine voir qu'ils cher-
« chent moins la gloire de Dieu que la leur, et qu'ils
« sont plus occupés de leur fortune que du salut des
« ames. Ils parlent en orateurs brillants plutôt qu'en
« ministres de Jésus-Christ et en dispensateurs de ses
« mysteres. Ce n'est point avec cette ostentation de
« paroles, que saint Pierre annonçoit Jésus crucifié
« dans les sermons qui convertissoient tant de mil-
« liers d'hommes. »

M. de Cambrai rappelle ensuite les regles d'une éloquence sérieuse et efficace que nous donne saint Augustin. Il faut, dit ce pere, une façon familiere pour instruire, douce et insinuante pour faire aimer la vérité, grande et véhémente quand on a besoin d'entraîner les hommes : *Submissè, temperatè, granditer.*

« Le véritable orateur, c'est Fénélon qui parle, le « véritable orateur n'orne son discours que de vérités « lumineuses, que de sentiments nobles, que d'ex- « pressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche « d'inspirer : il pense, il sent, et la parole suit. *Il ne « dépend pas des paroles,* dit saint Augustin, *mais les « paroles dépendent de lui.* Un homme qui a l'ame « forte et grande, avec quelque facilité naturelle de « parler, et un grand exercice, ne doit jamais crain- « dre que les termes lui manquent. Ses moindres « discours auront des traits originaux que les décla- « mateurs fleuris ne pourront jamais imiter; il va droit « à la vérité; il sait que la passion est comme l'ame « de la parole.... Tout le discours est un, il se réduit « à une seule proposition mise au plus grand jour par « des tours variés. Cette unité de dessein fait qu'on « voit d'un seul coup-d'œil l'ouvrage entier, comme « on voit de la place publique d'une ville toutes les « rues et toutes les portes quand les rues sont droi- « tes, égales et en symmétrie. Le discours est la pro- « position développée : la proposition est le discours « en abrégé. Quiconque ne sent pas la beauté et la « force de cette unité et de cet ordre, n'a encore rien « vu : il n'a vu que des ombres dans la caverne de « Pluton. Tout auteur qui ne donne pas cet ordre à « son discours ne possede pas assez sa matiere; il n'a

« qu'un goût imparfait, qu'un demi-génie. L'ordre « est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de « l'esprit. Quand l'ordre, la justesse, la force et la « véhémence se trouvent réunis, le discours est par- « fait. Mais il faut avoir tout vu, tout pénétré et tout « embrassé, pour savoir la place précise de chaque « mot. C'est ce qu'un déclamateur livré à son imagi- « nation, et sans science, ne peut discerner.....

« L'art se décrédite lui-même en se montrant; il « se décrédite encore plus quand il ne se montre que « pour recevoir des applaudissements. Aussi Fénélon « avoue-t-il qu'il est moins touché de la magnifique « et industrieuse éloquence de Cicéron, que de la « rapide simplicité de Démosthene.

« L'orateur qui ne cherche que des tours ingé- « nieux, que des phrases brillantes, manque ordi- « nairement par le fond : il sait parler avec grace « sans savoir ce qu'il faut dire ; il énerve les plus « grandes vérités par des expressions gigantesques, « par un tour vain et trop orné. »

Ce morceau est plein d'observations fines et justes, de préceptes et d'exemples tirés des anciens et des peres : c'est une vraie rhétorique, qui, bien méditée, pourroit suppléer, et vaudroit peut-être mieux que les rhétoriques les plus étendues. M. de Cambrai avoit ce secret admirable de rassembler en peu

de mots beaucoup de vérités, de les présenter toutes sans confusion, et de faire appercevoir presque d'un coup d'œil la longue chaîne de conséquences qu'on en pouvoit tirer. Personne peut-être n'a possédé dans un degré plus éminent l'art si utile d'enseigner sans prendre un ton sec et dogmatique, et de rendre ses méthodes non seulement claires, mais insinuantes et persuasives.

Nous citerons encore ce qu'il dit en terminant cet article sur l'éloquence.

« Il ne m'appartient pas de faire ici l'ouvrage qui « est réservé à quelque savante main; il me suffit de « proposer en gros ce qu'on peut attendre de l'auteur « d'une excellente rhétorique : il peut embellir son « ouvrage, en imitant Cicéron, par le mélange des « exemples avec les préceptes. *Les hommes qui ont « un génie pénétrant et rapide,* dit saint Augustin, « *profitent plus facilement dans l'éloquence en lisant « les discours des hommes éloquents, qu'en étudiant « même les préceptes de l'art.* On pourroit faire une « agréable peinture des divers caracteres des orateurs, « de leurs mœurs, de leurs goûts et de leurs maximes: « il faudroit même les comparer ensemble pour don- « ner au lecteur de quoi juger du degré d'excellence « de chacun d'entre eux. »

Dans le plan que M. de Cambrai donne ensuite

d'une poétique, il fait l'histoire abrégée de la poésie, du premier usage qu'on en a fait, de son utilité quand elle étoit consacrée à la religion et à la législation. « Ja-« mais, dit-il, elle n'a été plus grande, plus noble, plus « magnifique, que dans ces premiers temps. Rien n'é-« gale la beauté et le transport des cantiques de Moïse. « Le livre de Job est un poëme plein de figures les « plus hardies et les plus majestueuses..... Quoi de « plus tendre, de plus touchant, que le livre de To-« bie?.... Les psaumes seront l'admiration et la con-« solation de tous les siecles..... Toute l'écriture est « pleine de poésie dans les endroits même où l'on ne « trouve aucune trace de versification.

« D'ailleurs la poésie a donné au monde les pre-« mieres loix..... c'est elle qui a élevé les courages « pour la guerre, et qui les a modérés pour la paix... « La parole animée par les vives images, par les « grandes figures, par le transport des passions et « par le charme de l'harmonie, fut nommée le lan-« gage des dieux. Les peuples les plus barbares n'y « furent pas insensibles. »

Après ce début sur la poésie en général, Fénélon parle de la poésie françoise, de la versification, de la rime; des inversions qu'on peut se permettre; de la grace qu'elles donnent à nos vers; de la trop grande sévérité de notre langue contre ces inversions si né-

cessaires cependant pour soutenir, pour exciter l'attention, et bannir l'ennuyeuse et monotone uniformité.

« On a, dit-il, appauvri, desséché et gêné notre « langue; elle n'ose jamais procéder que suivant la « méthode la plus scrupuleuse.... C'est ce qui exclut « toute suspension de l'esprit, toute attention, toute « surprise, toute variété, et souvent toute magnifi- « que cadence.

« Je conviens, d'un autre côté, qu'on ne doit ja- « mais hasarder aucune locution ambiguë; j'irois « même d'ordinaire, avec Quintilien, jusqu'à éviter « toute phrase que le lecteur entend, mais qu'il pour- « roit ne pas entendre s'il ne suppléoit pas ce qui « manque : il faut une diction simple, précise et dé- « gagée, où tout se développe de soi-même. Quand « un auteur parle en public, il n'y a aucune peine « qu'il ne doive prendre pour en épargner à son lec- « teur : il faut que tout le travail soit pour lui seul, « et tout le plaisir avec tout le fruit pour celui dont « il veut être lu. Un auteur ne doit laisser rien à cher- « cher dans sa pensée, il n'y a que les faiseurs d'é- « nigmes qui soient en droit de présenter un sens en- « veloppé. » Et ne pourroit-on pas se plaindre que ces faiseurs d'énigmes deviennent aujourd'hui bien à la mode?

M. de Fénélon proscrit le style obscur, métaphysique, alambiqué, et se déclare même contre l'excès d'esprit.

« Je veux (c'est lui qui parle), je veux un sublime « si familier, si doux et si simple, que chacun soit « d'abord tenté de croire qu'il l'auroit trouvé sans « peine, quoique peu d'hommes soient capables de « le trouver : je préfere l'aimable au surprenant et « au merveilleux..... La rareté est un défaut et une « pauvreté de la nature: les rayons du soleil n'en sont « pas un moins grand trésor quoiqu'ils éclairent l'u-« nivers...... On croit être dans les lieux qu'Homere « dépeint, et y entendre les hommes : cette simpli-« cité de mœurs semble ramener l'âge d'or. Le bon « homme Eumée me touche bien plus qu'un héros « de Clélie ou de Cléopâtre. Les vains préjugés de « notre temps avilissent de telles beautés; mais nos « défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si « raisonnable et si naturelle.

« Les anciens ne se sont pas contentés de peindre « simplement d'après nature, ils ont joint la passion « à la vérité. Homere ne peint point un jeune homme « qui va périr dans les combats sans lui donner des « graces touchantes.... C'est une espece de trahison: « le poëte ne vous attendrit avec tant de grace et de « douceur que pour vous mener au moment fatal où

« vous voyez tout-à-coup celui que vous aimez qui « nage dans son sang, et dont les yeux sont fermés « par l'éternelle nuit...... Virgile anime, passionne « tout: dans ses vers tout pense, tout a du sentiment, « tout vous en donne; les arbres même vous tou- « chent... Horace fait en trois vers un tableau où tout « rit et inspire du sentiment.

« Le beau enfin qui n'est que beau, c'est-à-dire « brillant, n'est beau qu'à demi...... il faut qu'il s'em- « pare du cœur sans violence pour le tourner vers le « but légitime du poëme. »

M. de Cambrai passe après cela à la tragédie et à la comédie, et il déclare d'abord qu'il ne souhaite pas qu'on perfectionne les spectacles où l'on ne re-présente les passions corrompues que pour les allu-mer. Platon et les sages législateurs du paganisme, comme il l'observe, rejettoient loin de toute répu-blique bien policée les fables et les instruments de musique qui pouvoient amollir une nation par le goût de la volupté. Quelle devroit donc être la sé-vérité des nations chrétiennes contre les spectacles contagieux!

« Mais il me semble, ajoute-t-il, qu'on pourroit « donner aux tragédies une merveilleuse force sui- « vant les idées philosophiques de l'antiquité, sans « y mêler cet amour volage et déréglé qui fait tant de « ravages.....

« Corneille n'a fait qu'affoiblir l'action, que la « rendre double, et que distraire le spectateur, dans « son Œdipe, par l'épisode d'un froid amour de « Thésée pour Dircé. Racine est tombé dans le mê- « me inconvénient en composant sa Phedre : il a fait « un double spectacle en joignant à Phedre furieuse « Hippolyte soupirant contre son vrai caractere. Il « falloit laisser Phedre toute seule dans sa fureur; « l'action auroit été unique, courte, vive, rapide. « Mais nos deux poëtes tragiques, qui méritent d'ail- « leurs les plus grands éloges, ont été entraînés par « le torrent; ils ont cédé au goût des pieces romanes- « ques, qui avoit prévalu.... Encore falloit-il que les « soupirs fussent ornés de pointes, et que le déses- « poir fût exprimé par des especes d'épigrammes.... « Les personnes considérables qui parlent avec pas- « sion dans une tragédie doivent parler avec no- « blesse et vivacité; mais on parle naturellement et « sans ces tons si façonnés, quand la passion parle.

« Un homme saisi, éperdu, sans haleine, peut-il « s'amuser à faire la description la plus pompeuse et « la plus fleurie de la figure d'un dragon?

« Sophocle est bien loin de cette élégance si dé- « placée et si contraire à la vraisemblance; il ne fait « dire à Œdipe que des mots entrecoupés : tout est « douleur..... c'est plutôt un gémissement, ou un

« cri, qu'un discours. Hélas! hélas! dit-il, tout est « éclairci. Ô lumiere! je te vois maintenant pour la « derniere fois.....

« C'est ainsi que parle la nature quand elle suc« combe à la douleur; jamais rien ne fut plus éloi« gné des phrases brillantes du bel esprit. Hercule « et Philoctete parlent avec la même douleur vive « et simple dans Sophocle ». De tels spectacles pourroient, selon M. de Fénélon, être très curieux, très vifs, très rapides, très intéressants : ils ne seroient pas applaudis, mais ils saisiroient, ils feroient répandre des larmes, ils ne laisseroient pas respirer, ils inspireroient l'amour des vertus et l'horreur des crimes, ils entreroient dans le dessein des meilleures loix.

« J'avoue, dit-il, que les anciens donnoient quel« que hauteur de langage au cothurne..... mais il ne « faut point qu'il altere l'imitation de la vraie na« ture..... Un grand homme ne dit rien de bas, mais « il ne dit rien de façonné et de fastueux ».

Après ces réflexions si sages sur la tragédie, sur l'unité dans le plan, sur la vraisemblance dans les incidents, sur le ton et la couleur qu'on y doit donner à son style, M. de Cambrai parle de la comédie. Il la définit d'abord et la caractérise, nous la montre ensuite dans les anciens avec ses défauts et ses per-

fections, parle de ce genre de poésie tel qu'il est chez nous, s'arrête à Moliere comme au plus parfait de nos poëtes comiques. « Il a, dit-il, enfoncé plus avant « que Térence dans certains caracteres...... mais en « pensant bien, il parle souvent mal; il se sert des « phrases les plus forcées et les moins naturelles. Té- « rence dit en quatre mots, avec la plus élégante « simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une mul- « titude de métaphores qui approchent du galima- « tias... D'ailleurs il a outré souvent les caracteres : « il a voulu par cette liberté plaire au parterre, frap- « per les spectateurs les moins délicats, rendre le ri- « dicule plus sensible...... Un autre défaut de Mo- « liere que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il « a donné un tour gracieux au vice avec une austé- « rité ridicule et odieuse à la vertu. »

Aucun genre de littérature n'échappe à M. de Fénélon dans une lettre qu'il écrivoit à une compagnie qui renfermoit des littérateurs de tous les genres, et il donne encore ici le projet d'un traité sur l'histoire : c'est la vérité et le bon sens qui s'expriment avec clarté et avec grace.

« L'histoire est très importante : c'est elle qui nous « montre les grands exemples, qui fait servir les vices « mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui « dépouille les origines, et qui explique par quel che-

« min les peuples ont passé d'une forme de gouver-
« nement à une autre.

« Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun
« pays.... il évite également les panégyriques et les
« satyres..... il n'omet aucun fait qui puisse servir à
« peindre les hommes principaux et à découvrir les
« causes des événements, mais il retranche toute dis-
« sertation où l'érudition d'un savant veut être éta-
« lée.... Un historien sobre et discret laisse tomber
« les menus faits qui ne menent un lecteur à aucun
« but important.

« La principale perfection d'une histoire consiste
« dans l'ordre et l'arrangement. Pour parvenir à ce
« bel ordre, l'historien doit embrasser et posséder
« toute son histoire; il doit la voir toute entiere
« comme d'une seule vue; il faut qu'il la tourne et
« qu'il la retourne de tous les côtés jusqu'à ce qu'il
« ait trouvé son vrai point de vue : il faut en montrer
« l'unité, et tirer, pour ainsi dire, d'une seule source
« tous les principaux événements qui en dépendent.
« Par là il instruit utilement son lecteur; il lui donne
« le plaisir de prévoir, il l'intéresse; il lui met devant
« les yeux un système des affaires de chaque temps,
« il débrouille ce qui en doit résulter; il le fait rai-
« sonner sans lui faire aucun raisonnement; il lui
« épargne des redites; il ne le laisse jamais languir;

« il lui fait même une narration facile à retenir par « la liaison des faits. Ainsi un lecteur habile a le plai- « sir d'aller sans cesse en avant sans distraction, de « voir toujours un événement sortir d'un autre, et de « chercher la fin qui lui échappe pour lui donner « plus d'impatience d'y arriver. Dès que sa lecture « est finie, il regarde derriere lui, comme un voya- « geur curieux qui, étant arrivé sur une montagne, « se tourne et prend plaisir à considérer de ce point « de vue tout le chemin qu'il a suivi, et tous les « beaux endroits qu'il a parcourus. »

Rien de plus naturel et de plus frappant que toutes les observations qui suivent sur l'attention avec laquelle un historien doit saisir tout ce qui caractérise les hommes qui jouent un grand rôle dans l'histoire, sur la sobriété des épithetes, des ornements, des réflexions même, sur la connoissance du gouvernement, des mœurs, des usages. Il peint aussi les historiens les plus célebres de l'antiquité, et les ouvrages qu'ils nous ont laissés; il parle de quelques uns de nos historiens modernes: et c'est ainsi qu'en joignant l'exemple au précepte, et qu'en nous montrant et les bonnes qualités qui les distinguent, et les défauts qu'on peut leur reprocher, il ne nous apprend pas moins ce que nous devons imiter dans eux, que ce que nous devons éviter avec grand soin.

M. de Cambrai se fait ensuite des objections sur la difficulté d'exécuter le plan qu'il propose. Comment, dit-il, tant d'hommes, quoique zélés pour le bien, voudront-ils concourir à un ouvrage dont ils n'auroient que le travail, et dont ils ne partageroient presque pas la gloire? Comment consentiront-ils à mettre pour ainsi dire leurs lumieres en commun? et comment sur-tout se soumettront-ils aux observations qu'on fera sur leurs compositions, aux changements qu'on se croira obligé d'exiger au moins quelquefois? Il en résultera sans doute des discussions, des altercations. Mais je ne suis nullement alarmé, ajoute-t-il, des guerres civiles qui s'élevent entre les gens de lettres. Si, comme cela arrivera immanquablement, elles sont douces, polies et modérées, les lettres mêmes y gagneront.

Ce qui faisoit craindre à M. de Fénélon cette diversité d'opinions, c'étoit la querelle sur les anciens et les modernes qui partageoit alors l'académie. Il en parle avec sa modération ordinaire, et plutôt en pacificateur qu'en juge. On sent cependant qu'il est plein d'admiration pour les anciens, et qu'il est persuadé qu'on ne parviendra jamais à les égaler, et encore moins à les surpasser, qu'en les étudiant et qu'en les imitant.

« Je n'ai garde de vouloir juger, déclare-t-il en ter-

« minant sa lettre ; je propose seulement aux hom-
« mes qui ornent notre siecle, de ne mépriser point
« ceux que tant de siecles ont admirés. Je ne vante
« point les anciens comme des modeles sans imper-
« fection ; je ne veux ôter à personne l'espérance de
« les vaincre : je souhaite, au contraire, de voir les
« modernes victorieux par l'étude des anciens mêmes
« qu'ils auroient vaincus. »

Ces petits traités, comme on peut le présumer par la foible esquisse que nous en présentons au lecteur, méritent d'être approfondis, et nous donnent une idée de l'étendue et de la variété des connoissances de Fénélon, de la délicatesse de son goût, de la facilité, de la sagesse avec laquelle il se communiquoit dès qu'il y voyoit de l'utilité. Sur quelque matiere qu'on l'interrogeât, il répondoit en homme familiarisé avec les grands principes de toutes les sciences; il alloit toujours au vrai but, et y faisoit aller par la voie la plus courte et la plus agréable. Ce n'étoit pas un travail pour lui, que de penser, que de réfléchir; c'étoit une habitude, c'étoit un vrai besoin. Son esprit et son cœur, également actifs et libres, se fixoient sans peine et sans distraction à tous les objets qu'il leur proposoit, les pénétroient, les envisageoient sous toutes les faces; et dans ces douces et profondes méditations, tantôt sur nos vérités saintes, tantôt sur les

points les plus importants de la morale, tantôt sur quelques parties de la littérature, Fénélon se délassoit des travaux presque continuels du ministere, et des soins, de l'attention constante qu'il donnoit au gouvernement de son vaste diocese. Il est vrai, dit M. de Ramsai, qu'il ne se donne pas toujours le temps de détailler, d'anatomiser, et par là de dessécher la vérité : il remonte aux principes, descend aux conséquences, et dévoile souvent par un seul trait tout l'enchaînement des vérités; puis il tourne tout en sentiment et ramene sans cesse l'homme à son propre cœur.

De nouveaux orages vinrent encore troubler la situation paisible dont jouissoit M. de Cambrai. Les disputes sur la grace devinrent plus vives et plus animées. Son clergé y prit beaucoup de part; et plusieurs de ceux qui se qualifioient du nom imposant d'apôtres de la charité et de disciples de S. Augustin, s'étant réfugiés dans la Flandre, y firent des prosélytes dans l'université de Douai et dans celle de Louvain. Leurs ouvrages s'y répandoient et s'y lisoient avec cette ardeur qu'on a pour la nouveauté ; et comme ils ne manquoient ni d'érudition ni de véhémence, ni quelquefois d'agrément, ils leur procuroient de nombreux et zélés sectateurs. Un évêque pouvoit-il rester neutre au milieu de ces contestations? Fénélon ne le

crut pas : il aimoit la paix, il savoit qu'on ne la trouve que dans la soumission à l'église ; il y exhorta son troupeau et lui demanda de se conduire comme il s'étoit conduit lui-même dans les démêlés qu'il avoit eus au sujet de son livre. Il ne se borna pas néanmoins à de simples exhortations ; il y joignit de solides instructions, parcequ'il étoit convaincu qu'on ne persuade jamais bien que ceux qu'on a pris soin d'éclairer.

Les écrits qu'il composa sur ces matieres lui attirerent plus de reproches et de calomnies que de réponses raisonnables : on l'accusa de politique, d'ambition, de chercher enfin à se faire rappeller à la cour, et cependant rien n'étoit plus éloigné de sa pensée. Qu'on en juge par l'extrait que nous allons donner d'une lettre qu'il écrivoit à M. l'abbé de Beaumont, son neveu, et dans laquelle il montre avec sa candeur ordinaire le fond de ses sentiments.

« Cinq cents mandements qui demanderont la « croyance intérieure, sans rien développer, sans rien « prouver, sans rien réfuter, ne feront que montrer « un torrent d'évêques courtisans..... L'autorité des « brefs, des arrêts, des lettres de cachet, ne suppléeront jamais *à une bonne instruction*.... La négliger « ce n'est pas établir l'autorité, c'est l'avilir et la ren- « dre odieuse ; c'est donner du lustre à ceux qu'on « a l'air de persécuter.....

« Je travaille à un projet de mandement, et je fais « grande attention à toutes les vues que vous me don- « nez: mais je ne puis épuiser toutes les objections « tirées des monuments de l'antiquité, ce seroit un « gros livre; il faut seulement donner des principes « généraux et en faire l'application à quelque point « principal.....

« Ne faites aucun pas que pour le vrai besoin : « bornez-vous à parler de temps en temps.... Qu'il « paroisse bien clairement..... que je cherche, pour « le seul intérêt de la vérité, à m'assurer d'une con- « formité de principes dans les mandements, mais « que d'ailleurs je ne recherche ni négociation, ni liai- « son personnelle, ni aucune des choses qui tendent « à quelque renouement. »

Ce n'étoit donc ni pour se faire valoir à la cour, ni pour se venger des personnes considérables qui s'étoient hautement déclarées contre lui, que M. de Cambrai se détermina à écrire; il auroit voulu garder le silence.

Demander la grace, être fidele à la grace, croire qu'on ne peut rien dans l'ordre surnaturel sans la grace, voilà, disoit-il, ce qu'il faut croire et ce qu'il suffit de croire. Qu'il seroit à souhaiter qu'on s'en tînt à cette simplicité de foi ! Mais quand, par un faux zele pour la puissance de Dieu, on attaque la liberté

de l'homme et la justice divine, quand on n'écoute ni l'écriture sainte, ni l'église, ni, si j'osois le dire, la raison même, le devoir de notre ministere nous oblige d'élever la voix, non pour disputer et pour confondre, mais pour instruire et ramener ceux qui s'égarent.

Nous n'avons, dit-il,(1) aucune liberté pour le bien surnaturel sans la grace du libérateur : cette grace non seulement éclaire l'esprit, mais elle prévient la volonté, elle la délivre des chaînes de la concupiscence, elle l'excite, elle la meut, elle la met toujours en état de consentir à l'action divine. Mais, ajoute ce prélat, quelque forte que soit cette grace libératrice, la volonté peut lui résister. Quand on fait le bien, on ne fait que consentir à l'action de Dieu, qui nous dispose par sa grace à consentir ainsi ; quand on fait le mal, on ne fait que résister à l'action de Dieu, qui ne fait rien de bon en nous sans nous, afin de nous faire mériter.

Par là on donne tout au créateur, sans le faire auteur du mal : rien ne reste à la créature sans la grace, que la triste puissance de se dérégler et de se corrompre, ou tout au plus de faire par amour propre ce qu'elle ne doit faire que pour Dieu seul ; elle ne peut sans cette grace faire aucune action dont Dieu soit la fin, ni par conséquent dont il sera la récom-

(1) Vie de M. de Fénélon par M. de Ramsai.

pense. Les droits de Dieu sont donc sacrés, ainsi que la liberté de l'homme.

Le systême des deux délectations alternativement nécessitantes, dit encore M. de Cambrai, nous paroît anéantir la charité en tant que distinguée de l'espérance : on ne regarde plus Dieu que comme béatifiant. L'idée de l'infinie perfection, vrai motif de la charité, est la plus claire et la plus lumineuse de toutes les idées : cependant elle ébranle, elle remue, elle frappe moins sensiblement que la perception des objets finis ; elle n'agit guere que sur le fond intime d'une ame qui a travaillé long-temps à se vuider, à se purifier, à se séparer des objets sensibles.

L'église foudroie tout quiétisme qui renonce à la chaste espérance, mais elle abhorre tout systême qui banniroit la pure charité : elle veut qu'on exerce, elle exhorte à exercer souvent les actes de l'une et de l'autre de ces deux vertus; elle les distingue, elle les unit sans les détruire.

Enfin, selon M. de Cambrai, ce systême ne semble-t-il pas rendre la vertu impraticable ? Si le plaisir étoit le seul ressort du cœur humain et la seule raison de nos déterminations libres, ne seroit-il pas impossible d'aimer la vertu quand elle n'est pas accompagnée d'une délectation apperçue ? car la volonté ne peut pas aimer sans raison d'aimer, ni se mouvoir sans

ſorce mouvante. Voilà la piété réduite à une sensualité spirituelle qui ne peut jamais nous inspirer aucune vertu noble, et qui nous laisse souvent sans ressource contre le vice.

Il y a donc, conclut-il, il y a un amour de l'ordre, du beau et du parſait, au-dessus de tout goût et de tout sentiment, qui peut agir en nous quand le plaisir sensible de la grace nous manque, et qui est une raison suffisante pour remuer la volonté dans toutes les peines et privations qu'on rencontre dans les routes sacrées de la vertu. C'est ainsi que les saints sont demeurés fideles à Dieu dans les souffrances les plus terribles : ces divins amants restoient soumis à la volonté suprême, non parcequ'elle étoit délectable, mais parcequ'elle étoit juste. Le ressort par lequel Dieu les remuoit alors n'étoit pas l'impression agréable qu'il faisoit sur eux, mais la connoissance pure qu'il leur donnoit de ce qui lui étoit dû; car ils ont été souvent tellement privés de consolation, qu'ils s'écrioient avec leur divin chef: *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Cette idée de M. de Cambrai sur le double ressort de la volonté est donc une suite nécessaire de sa théologie sur la parfaite charité : elle est clairement développée dans ses instructions pastorales. Il y accorde toujours les décisions de l'église avec les rai-

sonnements les plus justes; il concilie l'obéissance et la persuasion; il ramene tout à l'unité des principes; il est toujours d'accord avec lui-même. On lui reproche cependant de n'être pas théologien; mais si l'on s'en rapporte à M. de Ramsai, on ne lui faisoit ce reproche que parcequ'il s'exprimoit avec netteté, et qu'il n'employoit que le moins qu'il pouvoit, et les expressions de l'école, et les citations plus propres à étaler son érudition qu'à éclaircir les matieres qu'il traitoit. C'est comme si l'on disoit, remarque M. de Ramsai, qu'un jurisconsulte n'est point habile parcequ'il n'embrouille pas la question de termes obscurs, quoiqu'il développe le sens des loix par des principes simples, clairs, et toujours approuvés du législateur.

On l'accusa aussi d'avoir avancé des propositions peu exactes sur l'autorité de l'église. Voici les trois principes dont ses adversaires parurent se formaliser.

Premièrement, le consentement tacite ou exprès de la pluralité des évêques assemblés ou non assemblés imprime aux décisions du souverain pontife le caractere sacré de dogme de la foi.

Secondement, l'église est le seul juge des bornes de son autorité en matiere de religion : autrement chaque particulier se croiroit en droit de réclamer contre ses décisions sous prétexte qu'elle auroit passé les bornes.

Troisièmement, l'église est aussi infaillible en jugeant des saines paroles qu'en jugeant de la saine doctrine: autrement son infaillibilité seroit inutile, puisque ce n'est que par les paroles que l'on fait entendre les pensées; si en pensant bien elle parloit mal, ses canons seroient plus nuisibles que si elle pensoit mal en parlant bien. De là il conclut qu'il faut se soumettre à l'église quand elle condamne, non le sens personnel et intérieur d'un auteur dont elle ne prétend point être juge, mais le sens naturel de son texte.

Rempli de cet esprit de docilité, de cet esprit de foi humble et intérieure que nous recommande l'évangile, et dont lui-même venoit de donner l'exemple, M. de Cambrai y rappelloit sans cesse les dissidents; et l'exposition qu'il faisoit de sa doctrine étoit toujours accompagnée des plus tendres exhortations à la suivre: il n'avoit point ce zele amer, hautain et judaïque, qu'on croit quelquefois pouvoir se permettre, et qu'on ne se permet jamais cependant sans manquer à la charité dont Jésus-Christ nous fait un devoir si rigoureux, et dont il est un si parfait modele.

En attaquant les préjugés des hommes, M. de Fénélon a toujours ménagé leurs personnes et respecté leurs vertus. C'est le mal qu'il faut prévenir autant

qu'on peut, disoit-il : n'écrasons pas ceux que nous ne pouvons pas convaincre, attendons-les, écartons-les seulement en attendant; ne les favorisons pas; ne les mettons pas à portée de répandre le poison d'une mauvaise doctrine; sauvons l'enseignement en un mot, et tâchons, par de bonnes raisons, et sans moyens rigoureux, de les réduire au silence. Tout cela ne les fera peut-être pas changer de sentiments, mais ils en seront découragés, décrédités; et la mode ne sera plus, pour les jeunes gens décidés par la faveur ou l'extraordinaire nouveauté, de se déclarer pour les principes contraires à la tranquillité de l'église et de l'état. Voici comme il s'exprime dans une lettre à un de ses amis:

« Vous connoissez mes sentiments, monsieur : je « n'aime que la douceur, et je voudrois n'employer « que les moyens de persuasion. Les supérieurs doi- « vent ménager les personnes, leur éclaircir à fond « la doctrine, supporter patiemment ceux qui leur « paroissent avoir quelque infirmité dans la foi; mais « ils ne peuvent jamais rien relâcher sur les dogmes « décidés, ni souffrir qu'on élude les décisions en « les réduisant à des sens qui n'ont rien de sérieux. « Les inférieurs doivent être doux, humbles de cœur, « simples, dociles, en garde contre leurs préventions, « éloignés de toute partialité et de toute intrigue,

« incapables de se moquer, de dire des injures, de « décider avec hauteur, disposés à sacrifier leur hon- « neur personnel pour la paix de l'église, enfin tou- « jours prêts à se taire et à obéir.

« Avec un tel esprit, les disputes qui scandalisent « tant de monde, tomberoient bientôt, etc. »

Dans l'université de Douai, les opinions nouvelles avoient beaucoup prévalu, on n'y faisoit cas que de ceux qui les soutenoient publiquement et hautement. Les places de professeurs y étoient au concours. Louis XIV paroissoit déterminé à supprimer ce concours où l'on n'admettoit guere que ceux qui se distinguoient par leur zele ou par leurs préventions pour les sentiments que Rome condamnoit, et que le clergé de France s'efforçoit de réprimer. Fénélon, sans approuver cette suppression, insinue, dans une de ses lettres à M. le duc de Beauvilliers, qu'elle seroit inutile, si le roi, pour nommer les professeurs, ne consultoit que certaines personnes suspectes qui l'environnoient et qui étoient elles-mêmes très mal entourées.

« Ne pourroit-on pas, lui observe-t-il, ne pour- « roit-on pas charger du choix des professeurs M. de « Chartres avec le P. la Chaise? Peut-être que le roi « ne voudroit pas déclarer cette commission, de peur « de peiner les autres : mais il lui seroit facile, sans la « déclarer, de régler ainsi la chose en chaque occa-

« sion. M. de Chartres proposé avec le P. la Chaise « seroit le correctif, et montreroit qu'on n'a ni partia- « lité ni entêtement. N'est-il pas pitoyable que le « roi soit à la veille, contre son intention, de faire « triompher à Douai une doctrine qu'il croit mau- « vaise, pendant que le roi d'Espagne, son petit-fils, « emploie toute son autorité à l'abattre à Louvain? »

Il ne vouloit donc jamais qu'on entreprît de ramener autrement que par la persuasion, qu'en employant de sages précautions. L'hypocrisie est en matiere de religion ce qu'il y a en effet de plus détestable et ce qui devoit répugner le plus à un cœur droit et simple comme celui de Fénélon.

Procurons à Dieu des serviteurs tels qu'il les demande, qui soient à lui de cœur et d'esprit; et qu'on ne se borne point à un hommage purement extérieur qui ne seroit alors qu'une vraie grimace qu'il dédaigne et qui l'outrage. Cette conduite modérée, il l'avoit même à l'égard des protestants, et ne pouvoit souffrir qu'ils dissimulassent leurs sentiments, et que, par crainte et contre leur conscience, ils contrefissent les catholiques.

« Le bruit public de ces pays, écrit-il à M. le duc « de Beauvilliers, est que le conseil sur les affaires « des huguenots où vous entrez ne prend que des « partis de rigueur. Ce n'est pas là le vrai esprit de

« l'évangile : l'œuvre de Dieu sur les cœurs ne se fait « point par violence. Je suppose que s'il y a de la ri- « gueur, elle ne vient point de vous et que vous ne « pouvez la modérer. »

Voilà les sentiments qui régloient la conduite de M. de Cambrai, qu'il professoit publiquement, et qu'il inspiroit à tous ses amis les plus intimes.

M. de Fénélon, dit M. Chaufepied dans son dictionnaire historique et critique, page 159, tome quatrieme, étoit doux, modeste, charitable, et prêt à rendre service à tout le monde. M. Brunier, ministre de tous les protestants dispersés sur les frontieres de France, dans la Flandre et dans les Pays-Bas, étant venu à Mons en 1700 pour le voir, l'archevêque le reçut, non comme un hérétique, mais comme un frere, le fit dîner à sa table et l'accabla d'honnêtetés. Il le pria une fois pour toutes de venir le voir sans cérémonie, comme un homme à qui il pouvoit se fier et qui étoit disposé à prendre avec lui toutes les mesures permises et convenables.

Il y avoit en Hainaut quantité de paysans descendus d'anciens protestants, qui se donnoient encore pour tels : aussitôt qu'ils voyoient un ministre, ils faisoient la cene avec lui; mais dès qu'ils étoient découverts, ils dissimuloient leurs sentiments et alloient même à la messe. Frere, dit l'archevêque au minis-

tre réformé, vous voyez ce qui arrive : il est plus que temps que ces bonnes gens aient une religion fixe. Allez les trouver, prenez leurs noms et ceux de leur famille, et remettez-les moi : je vous donne ma parole qu'avant six mois je leur ferai avoir des passe-ports. C'est tout ce que je puis faire pour leur soulagement..... M. Brunier fut très touché de ce procédé si franc et si honnête, et déclara par-tout qu'il avoit toutes sortes de raisons d'être content de l'archevêque.

Cette condescendance de Fénélon n'étoit cependant pas, comme on a cherché à le persuader, une tolérance pour les erreurs, qui ne seroit autre chose qu'une condamnable indifférence. Il les combattoit, il les a toujours combattues avec zele, et personne n'a de meilleure foi travaillé à détromper les aveugles qui ne croient pas l'être parcequ'ils découvrent encore quelques lueurs trompeuses qui les éblouissent sans les éclairer. Il plaignoit donc ceux qui s'égaroient ; il s'efforçoit de les remettre dans la bonne voie, non en les rebutant, en les repoussant, mais en les y attirant, en leur persuadant que c'étoit celle que nous avoit montrée notre divin maître, et que c'étoit la seule où l'on pût et lui plaire véritablement et trouver une paix douce et solide.

On a cependant imputé à M. de Fénélon, dans le

Mercure du 9 décembre 1780, page 73, une proposition sur la tolérance, qui ne se trouve, ni dans ses manuscrits, ni dans aucun des ouvrages imprimés; on y prétend qu'il écrit au duc de Bourgogne : *Souffrez toutes les religions, puisque Dieu les souffre.* Non, jamais M. de Cambrai n'a donné un conseil de cette nature à M. le duc de Bourgogne; et voici ce qui peut avoir donné occasion à une pareille méprise.

M. de Ramsai a rapporté dans la vie de Fénélon, page 181, édition de la Haye 1723, que ce prélat avoit verbalement donné le conseil suivant au chevalier de Saint-Georges: *Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion.*

Cette proposition se trouve, non dans le manuscrit des Directions pour la conscience d'un prince, qui est à la bibliotheque du roi, mais dans un supplément ajouté à la fin de cet ouvrage, page 147, édition de la Haye 1748, tiré sans doute de la vie de Fénélon par M. de Ramsai.

Je conviens que la fidélité de Ramsai est connue, et que l'avis qu'il a attribué à M. de Fénélon n'est pas indigne de la piété et de la sagesse de cet auteur : car le principe, que l'on ne doit faire violence à personne

pour lui faire changer de religion, est général; et la tolérance civile que l'on a conseillé au prétendant d'accorder à tous ses sujets, est une application particuliere et dépendante des circonstances où il se trouvoit. Tout se réduit à lui conseiller de ne pas forcer les Anglois, par les seules voies de l'autorité, à revenir à la religion catholique; à n'employer que la persuasion pour les gagner, et, en attendant, à tolérer le mal qu'il ne pouvoit guérir.

Il ne s'agit donc pas d'accorder en général une tolérance sans bornes, et d'en faire une regle pour tous les princes catholiques; mais il faut restreindre cette proposition à l'état où se trouvoit la religion en Angleterre, et à la position d'un prince catholique dont presque tous les sujets étoient depuis environ deux siecles dans le schisme et l'hérésie.

Il est évident que le bon sens, la saine politique, l'esprit même du christianisme, ne laissoient à un tel prince d'autres moyens de rétablir la religion catholique dans son royaume, que la voie de la douceur et de la persuasion.

M. de Fénélon n'a dit nulle part que, dans les états où la religion catholique est dominante, le prince doive accorder à toutes les sectes une tolérance indéfinie : mais pénétré des lumieres et des sentiments que nous inspire l'évangile, il a détesté tout haut

ceux que des intérêts temporels, ou des craintes humaines, engageoient à feindre, à dissimuler, à faire enfin profession d'une religion qu'ils ne croyoient pas. Ce n'est point là tolérer toutes les erreurs, mais c'est ne point tolérer la dissimulation et l'hypocrisie.

On juge ainsi, et l'on parle d'après ses préventions, et peut-être d'après ses intérêts, parceque cette malheureuse indifférence, en matiere de religion, a fait de trop rapides progrès, et qu'elle est presque de mode aujourd'hui : on cherche à l'autoriser par des exemples imposants; comme si les écarts d'un grand homme cessoient d'être des écarts aux yeux de la saine philosophie, et qu'il devînt raisonnable et permis de l'admirer jusques dans ses erreurs et de s'égarer à sa suite.

Revenons à ces tristes querelles où l'amour de la vérité obligea M. de Fénélon à jouer un rôle. Il ne parla, comme nous l'avons observé, que pour instruire et précautionner ses ouailles : cependant on l'accusa de suivre en cela son ressentiment contre un prélat qui, après l'avoir aimé, s'étoit déclaré pour M. Bossuet. Ses amis, qui ne lui cachoient rien de ce que l'on disoit contre lui, ne manquerent pas de l'en informer.

« La plupart des gens, répond-il à l'un d'entre « eux, peuvent s'imaginer que j'ai une joie secrete

« et maligne de ce qui se passe : mais je me croirois « un démon, si je goûtois une joie si empoisonnée, « et si je n'avois pas une véritable douleur de ce qui « nuit tant à l'église. Je vous dirai même, par une « simplicité de confiance, ce que d'autres que vous « ne croiroient pas facilement; c'est que je suis véri- « tablement affligé pour la personne de M. le cardi- « nal de Noailles. Je me représente ses peines; je les « ressens pour lui; je ne me souviens du passé que « pour me rappeller toutes les bontés dont il m'a ho- « noré pendant tant d'années : tout le reste est effacé, « Dieu merci, de mon cœur; rien n'y est altéré : je ne « regarde que la seule main de Dieu qui a voulu « m'humilier par miséricorde. Dieu lui-même est té- « moin des sentiments de respect et de zele qu'il met « en moi pour ce cardinal.

« La piété que j'ai vue dans M. le cardinal de « Noailles me fait espérer qu'il se vaincra lui-même, « pour rendre le calme à l'église et pour faire taire « tous les ennemis de la religion. Son exemple rame- « neroit d'abord les esprits les plus indociles et les « plus ardents : ce seroit pour lui une gloire singu- « liere dans tous les siecles. Je prie tous les jours pour « lui, à l'autel, avec le même zele que j'avois il y a « vingt ans. »

Cette façon de penser de M. de Cambrai, son ca-

ractere pacifique et persuasif, firent songer à lui comme à la personne la plus capable de tirer M. le cardinal de Noailles de l'embarras où il s'étoit jetté en continuant de protéger un livre qu'il avoit cru pouvoir approuver. On sonda les dispositions de M. de Fénélon; on le sollicita vivement, et l'on travailla sérieusement à le rapprocher du cardinal. Les parents et les amis de ce prélat auguroient avec raison le bien que feroit à la cour le retour d'un homme qui n'y porteroit que des intentions droites pour tout pacifier, et qui trouveroit dans son génie des ressources pour en venir heureusement à bout.

C'étoit là une occasion de faire un personnage bien flatteur pour l'amour propre. Voici comme il répondit aux premieres ouvertures qu'on lui fit:

« J'avoue qu'un homme qui auroit le goût des af-
« faires accepteroit plus facilement les propositions
« que vous me pressez d'accepter; mais je n'ai pas
« assez bonne opinion de moi pour oser espérer de
« rétablir la paix dans l'église, comme vous voulez
« que je l'entreprenne. Je ne veux point faire le grand
« personnage que vous me proposez: c'est M. le car-
« dinal de Noailles qui doit rétablir la paix dans l'é-
« glise. Je ne sais aucun secret, mais j'ose assurer
« qu'il la rétablira quand il voudra y réussir; elle est
« encore dans ses mains. Je lui en souhaite la gloire

« et le mérite devant Dieu et devant les hommes : je « mourrois content, si je l'avois vu de loin achever « ce grand ouvrage. »

Tous ses vœux étoient en effet pour que la tranquillité se rétablît, et que la religion ne fût pas décréditée, déshonorée en quelque sorte, par de fatales et dangereuses disputes. Il n'écrivit que pour parvenir à cette fin si louable et si digne d'un pasteur zélé : il ne prêcha la soumission qu'après avoir prouvé qu'elle étoit nécessaire, et qu'on avoit droit de l'exiger.

Mais autant qu'il étoit exact et sévere sur les principes, autant étoit-il facile et indulgent sur tout ce qui n'y étoit pas directement opposé.

Dans le nombre prodigieux d'écrits qu'il a faits sur ces matieres et contre ceux qui refusoient de se soumettre aux décrets portés par l'église de Rome, et acceptés par presque tous les pasteurs dispersés, il conserve toujours la charité, il traite toujours avec les égards qu'elles méritent les personnes qu'il attaque. Nous ne rappellerons pas ici tous ses ouvrages sur la grace, sur la liberté, sur l'autorité de l'église : plût à Dieu qu'ils fussent désormais inutiles, que ces tristes contestations ne se renouvellassent jamais, et que les fideles, unis de cœur et d'esprit avec les chefs qui les gouvernent, ne s'écartassent plus de cette route de docilité humble et modeste que l'évangile nous a tracée,

et hors de laquelle on ne trouve que dangers et précipices !

Mais nous devons montrer Fénélon dans les plus importantes circonstances de son épiscopat, et c'est lui-même que nous citerons encore dans celle-ci. C'est dans ses lettres et dans ses écrits que nous prendrons les traits dont nous acheverons de composer le tableau de sa vie.

On voulut d'abord le faire passer pour un homme de parti, pour un homme dévoué à des opinions qu'il vouloit ériger en articles de foi. On le lui écrivit même : car, quoiqu'on affectât de le représenter dans le public comme un homme outré et presque violent, on comptoit tellement sur sa modération, qu'on se permettoit de tout dire dans les rapports particuliers qu'on avoit avec lui.

Un supérieur de religieux s'étant plaint à M. de Cambrai de ce qu'il avoit fait quelques difficultés d'ordonner ceux qu'il lui avoit fait présenter, le prélat ne dédaigna pas de s'en expliquer avec lui.

« Ce que j'ai demandé à vos jeunes ordinands, lui « manda-t-il, ne rouloit que sur deux points. Le pre- « mier, sur la différence précise qu'ils mettoient en- « tre la grace qu'ils soutenoient, et celle de Calvin. A « quoi ils répondirent que celle de Calvin entraîne « l'homme comme une brute, *pertrahit ut brutum* :

« au lieu que la grace dont il s'agit n'entraîne point « l'homme aveuglément.

« Le second est sur le pouvoir du juste de résis-« ter lorsque la passion le presse et l'entraîne : et on « me répondit qu'il consistoit au moins dans le pou-« voir ou capacité de recevoir la grace qui manque à « ce juste : *Potest accipere gratiam.* Dailleurs, d'au-« tres ordinands de votre maison m'avoient soutenu « il y a trois ou quatre ans, dans l'examen de l'ordi-« nation, en plein vicariat, que l'exemption de con-« trainte suffit pour mériter et pour démériter....

« Nonobstant ces réponses si extraordinaires, je « les admis aux ordres sur la parole très expresse que « le pere qui les présentoit me donna qu'on les in-« struiroit à l'avenir selon la saine doctrine. Vous « voyez par là, mon révérend pere, que j'ai fait deux « choses qui doivent vous convaincre de ma bonne « volonté : l'une est que je me suis borné à exclure « l'hérésie manifeste ; l'autre est que j'ai usé d'une « condescendance peut-être excessive pour ménager « vos peres et pour leur montrer une cordiale amitié.

« Vous me demandez ce que je veux que vous en-« seigniez à vos étudiants. Permettez-moi de vous « répondre que je ne veux rien, et que je laisse à cha-« cun toute l'étendue de liberté que l'église laisse à « ses enfants. Eh! qui suis-je pour vouloir aller plus

« loin? Je me borne à demander en son nom, qu'on « n'enseigne rien contre le concile de Trente, et « contre les cinq constitutions qu'elle a portées sur « les doctrines plus récentes.

« Vous me promettez de vous conformer à mes « intentions, et d'engager vos professeurs à suivre « mes sentiments : vous offrez, si je le desire, d'en- « seigner la grace suffisante au sens des jésuites...... « ou la grace congrue de Suarez. Agréez, s'il vous « plaît, mon révérend pere, que je vous dise que j'u- « serois d'une autorité qui ne m'appartient pas, si je « voulois imposer une loi sur les opinions libres dans « les écoles catholiques : il n'est nullement nécessaire « pour la pureté de la foi que vous enseigniez les opi- « nions de Suarez...

« Vous demandez si je veux que vous condamniez « la grace efficace par elle-même au sens des thomis- « tes. Non, mon révérend pere, je ne veux condam- « ner aucune des opinions que l'église ne condamne « pas..... mais je ne puis m'empêcher de vous décla- « rer que je ne puis approuver qu'on enseigne, sous « le nom radouci et captieux de grace efficace par « elle-même, le système pernicieux sur les deux délec- « tations opposées, dont il est nécessaire depuis le « péché d'Adam que nous suivions sans cesse celle « qui se trouve actuellement la plus forte, puisqu'elle

« prévient inévitablement et détermine invinciblement nos volontés foibles et malades. C'est ce que les vrais thomistes n'ont jamais enseigné ; c'est ce qui est opposé à tous leurs principes ; c'est ce que saint Augustin contredit avec évidence, comme j'offre de vous le démontrer par son texte ; c'est ce que l'église n'a jamais approuvé, ni permis, ni toléré... Ne souffrez point, mon révérend pere, que vos professeurs enseignent cette doctrine, et engagez-les à établir nettement les principes contraires pour mettre à couvert les décisions de l'église, et pour les prendre dans un sens sérieux. Voilà à quoi je me borne, etc. »

« Je ne suis nullement surpris, écrit-il à un autre religieux, d'apprendre, par la lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire, qu'un prétendu disciple de saint Augustin a dit publiquement de moi, *Molinizat* : je ne sais que trop, par expérience, que certaines gens prévenus appellent molinisme tout ce qui est opposé à leur systême. Pour moi, j'ai dit très peu de chose sur les dogmes de la grace et du libre arbitre. Quand j'en ai parlé, je n'ai rien dit que contre les doctrines condamnées, sans attaquer ni directement ni indirectement aucune école catholique : je suis même demeuré dans les bornes d'une exacte neutralité entre elles. Enfin, j'offre de

« démontrer que c'est dans saint Augustin et dans « saint Thomas, et non dans Molina, que j'ai pris tout « ce que j'ai dit pour le dogme de foi contre l'erreur « nouvelle.

« Si je me suis trompé en écrivant avec cette so- « briété et cette précaution, on me fera plaisir de me « le montrer, et j'espere que Dieu me fera la grace « de le reconnoître. On dit, on crie que j'outre tout. « Il faut laisser dire et crier : on ne se soutient peut- « être que par les déclamations. Je me borne aux ca- « nons du concile de Trente, aux cinq constitutions « du siege apostolique, aux textes de saint Augustin « et de saint Thomas. »

Le reste de la lettre est une dissertation sur la prémotion physique, sur la différence qui se trouve, et sur les précautions précises qu'on peut et qu'on doit prendre pour mettre de la différence entre cette opinion et le système des deux délectations nécessitantes.

On peut juger, par ce que nous en avons cité, de la scrupuleuse impartialité de M. de Cambrai et de sa charitable modération. Nous en trouvons encore une preuve dans une réponse qu'il fit à M. le duc de Beauvilliers. Ce seigneur le consultoit au sujet des affaires du temps, et lui demandoit s'il étoit à propos de donner là-dessus quelques instructions à son au-

guste éleve. M. de Cambrai lui répond que le moyen le plus sûr de garantir des préventions, c'est de montrer la vérité. « Je voudrois donc, lui dit-il, que le pere « Martineau fît, dans des conversations avec le prince, « un plan de la doctrine de l'église sur la grace, et une « explication claire et précise de celle qui lui est oppo« sée. Il est essentiel de bien poser ce fondement.

« Je ne sais pas, ajoute-t-il, si ce pere a le talent « de rendre ces matieres sensibles en conversation; « mais je sais qu'il est incomparablement plus théo« logien et plus rempli des vrais principes, que la plu« part de ceux qui environnent M. le duc de Bour« gogne.

« Pour les Lettres provinciales, je crois qu'il est à « propos que le prince les lise : aussi bien les lira-t-il « un peu plutôt ou un peu plus tard. Sa curiosité, « son goût pour les choses plaisantes, et la grande « réputation de ce livre, ne permettront pas qu'il l'i« gnore toute sa vie. S'il en a le desir, je le lui laisse« rois contenter. J'y ajouterois toutes les précautions « possibles, toujours pour découvrir la vérité et ne « pas se laisser séduire par ce qui n'en a que l'appa« rence. Une partie du grand mémoire que je vous « ai envoyé lui fournit une anatomie des deux pre« mieres lettres de M. Pascal.

« Il y en a plus qu'il n'en faut pour découvrir à

« fond le venin caché dans ce livre, qui a été tant ap-
« plaudi, et pour montrer combien, dans ces circon-
« stances, l'église est éloignée de combattre un vain
« phantôme.

« Vous pourriez aussi faire expliquer au prince,
« par le P. Martineau, les autres endroits où le prince
« auroit besoin d'être mis au fait. En général, il est
« essentiel qu'il sache nettement cette matiere, afin
« qu'il soit à l'épreuve de toute séduction et de toute
« surprise.

« Puisqu'il a le goût de lire et la pénétration pour
« entendre, il liroit et entendroit mal si on n'avoit
« pas le soin de lui faire bien lire et bien entendre.
« Avec de tels esprits, la vraie sûreté consiste à leur
« montrer le fond des choses. »

L'embarras de M. de Cambrai étoit extrême: il travailloit sans cesse à éclairer et à détromper son troupeau, mais il étoit trop foiblement secondé; et c'est ce qu'il mande à un de ses amis:

« J'ai la douleur de voir tous les jours augmen-
« ter le mal sans espérance de remede. Voici néan-
« moins ce qui pourroit redresser les choses : si le
« roi vouloit attacher à notre séminaire quelques
« pensions sur les abbayes du pays à mesure qu'il
« en vaqueroit, nous aurions par là un fonds
« pour élever de bons sujets, et même pour attirer

« de France quelques théologiens zélés pour la « saine doctrine qui viendroient diriger notre jeune « clergé. Ils y établiroient la solide piété avec de « bonnes études, et donneroient le contrepoison de « tout ce qu'on enseigne ailleurs. Si cette grace re- « gardoit ma personne, je n'aurois garde de l'espé- « rer, ni de la desirer. Mais comme il ne m'en revien- « droit aucun profit, et qu'elle se tourneroit toute en- « tiere à l'utilité de l'église, je souhaiterois que ma « personne ne fût point un obstacle à un si grand « bien et que le diocese ne souffrît point de ce qui « me regarde personnellement. J'ose dire même que « le service du roi, sur cette frontiere, demande, pres- « que autant que la religion, que des ecclésiastiques « bons françois et bons théologiens, mais d'un esprit « sage et modéré, puissent en ce pays travailler à l'é- « ducation de notre clergé pour le préserver des en- « têtements pour les nouveautés dangereuses et pour « l'accoutumer peu-à-peu à aimer notre nation. »

M. de Cambrai y travailloit de son côté, et personne n'étoit plus propre à y réussir. Sa bonté s'étendoit à tous, même à ceux qui ne pensoient pas comme lui. Il ne leur montra jamais ni humeur ni animosité, et ils le trouverent toujours disposé à les obliger dans toutes les choses où il le pouvoit sans intéresser sa conscience.

Son zele n'étoit que pour la vérité et la catholicité : les personnes mêmes qu'il voyoit s'en écarter, il les aimoit, il les recherchoit; mais il ne vouloit pas qu'on employât de moyens violents pour les ramener. La cour, incertaine et embarrassée, n'avoit pas de plan fixe : elle écoutoit et suivoit tour-à-tour des conseils opposés; après des coups d'autorité que Fénélon n'auroit pas conseillés, fatiguée de ce qu'ils étoient inutiles, on passoit presque à l'indifférence.

Que vouloit donc, que desiroit M. de Fénélon? qu'on mît de la suite dans cette grande affaire, que les évêques s'accordassent pour tenir une conduite uniforme, qu'ils convinssent de leurs principes, qu'on ne maltraitât personne, mais qu'on n'employât, qu'on ne favorisât que ceux qui seroient soumis à l'église.

Plût à Dieu, disoit-il, qu'on nous dispensât d'écrire! Mais on attaque la foi; et les successeurs des apôtres, les gardes de ce dépôt sacré, le souffriront-ils au moins sans crier, sans avertir du danger? Il faut sans doute parler avec ménagement : c'est ce que conseilloit aussi M. de Cambrai; il en donnoit même l'exemple. Qu'on en juge par sa réponse à une lettre du P. Quesnel.

« Je commence, lui écrit-il, ma réponse en vous
« remerciant de tout mon cœur de vos honnêtetés.
« Quoique je n'aie jamais eu aucune occasion de vous

« voir, ni d'entrer en aucun commerce de lettres avec « vous, je ne puis oublier le desir que vous eûtes, il « y a quelques années, de me venir voir à Cambrai. « Plût à Dieu que vous fussiez encore prêt à y venir! « je recevrois cette marque de confiance avec la plus « religieuse fidélité et avec les plus sinceres ménage- « ments. Je ne vous parlerois même des questions « sur lesquelles nos sentiments sont si opposés, que « quand vous le voudriez; et j'espérerois de vous dé- « montrer, par les textes évidents de S. Augustin, « combien ceux qui croient être ses disciples sont « opposés à sa véritable doctrine.

« Si nous ne pouvions pas nous accorder sur les « points contestés, au moins tâcherions-nous de don- « ner l'exemple d'une douce et paisible dispute qui « n'altéreroit en rien la charité.

« Vous voulez me montrer que je me trompe. Que « vous répondrai-je, sinon ce que saint Augustin « m'apprend à vous répondre? *A Dieu ne plaise,* di- « soit ce saint et savant évêque, *que je rougisse d'être « instruit par un prêtre!* J'ajouterai avec ce pere *que « je sais bon gré à celui qui veut me détromper sur des « questions où il croit ne se tromper pas, et que je dois « ressentir avec affection les soins de celui dont je ne « puis m'empêcher de contredire la doctrine.....* »

Dans cette lettre assez courte il renvoie le pere

Quesnel, pour la discussion de tous les points doctrinaux, à un autre ouvrage où ils sont éclaircis : car M. de Fénélon étoit inépuisable.

« Je prépare, mande-t-il à quelqu'un de la cour, « je prépare sept à huit lettres courtes en la même « forme que les premieres de M. Pascal. Ce sont des « dialogues, je raconte les disputes que j'ai eues avec « un *réfractaire*. J'avoue que j'aurois pu donner une « forme plus grave et de plus grande autorité à cet « ouvrage par la forme d'une instruction pastorale : « mais je crois devoir aller au plus pressant de tous « les besoins, qui est celui d'être lu et entendu par « le gros du monde; jusqu'ici rien ne l'a été. Quel- « que gros ouvrage qu'on fasse, il ne sert qu'à décré- « diter la bonne cause, s'il ne parvient point à se faire « lire, comprendre et goûter. Ces sortes de dialo- « gues familiers soulagent le lecteur, varient le dis- « cours, réveillent la curiosité, animent une dispute, « et développent une question par des tours sensibles. « Voilà le point essentiel.....

« Je mettrai à la tête de la premiere de ces lettres « un avertissement à mes diocésains pour m'autori- « ser par les principaux peres de l'orient et de l'occi- « dent, qui ont cru ne pouvoir donner aux fideles « des instructions plus utiles et plus à leur portée « qu'en développant les plus hautes vérités de la foi « dans des dialogues très familiers.

« Ce que je vois sans découragement est que tout
« tombe insensiblement tous les jours presque sans
« ressource. On a trop attendu, et on ne veut encore
« qu'attendre. L'autorité du roi est à toute heure
« tournée contre les intentions du roi même. Je crains
« qu'il ne se trouve enfin comme Constantin, qui,
« étant zélé contre l'arianisme, se mit sans le savoir
« dans les mains des ariens. Mais moins j'espere des
« hommes, plus j'espere en Dieu seul contre toute
« espérance. »

Cependant M. de Cambrai ne se refusa à aucun des travaux qu'on lui demanda sur les matieres contestées: mémoires, observations, lettres, instructions tant en latin qu'en françois, il se prêtoit à tout; et tout portoit le caractere du zele, de la modération, de la piété et de l'érudition. Il dévoiloit avec courage et sagacité les subterfuges, les faux-fuyants, les sophismes de ses antagonistes; mais en les plaignant de l'abus qu'ils faisoient de leur science et de leurs talents, il leur rendoit justice, et montroit certainement plus d'intérêt pour leurs personnes que d'indignation contre les écarts et les injures qu'ils se permettoient quelquefois contre lui.

M. de Cambrai étoit souvent consulté dans ces temps de nuages, dans ces conflits de sentiments divers. Aucun de ceux qui s'adressoient à lui n'en étoit

rebuté : il éclaircissoit les doutes, fixoit les incertitudes, répondoit à toutes les objections, et ne négligeoit rien de ce qui pouvoit porter la lumiere et le calme dans les consciences. Il parloit, il écrivoit, avec un ton d'intérêt et de modestie qui dissipoit les préventions, et donnoit un nouveau poids à toutes ses raisons.

« Je suis très touché, mandoit-il à un religieux, « des marques de votre amitié qui m'est toujours « très chere : je ne le suis pas moins de la confiance « avec laquelle vous me proposez vos difficultés. Il « n'est pas étonnant qu'il vous en reste de si grandes « sur une matiere si délicate et si étendue, puisque « vous n'avez lu qu'un écrit très court et informe où « je vous propose mes pensées afin que vous les exa- « miniez patiemment. »

Cette lettre est un traité très détaillé sur tous les objets qui étoient alors en question. Ce qu'il y avance de l'autorité de saint Augustin, qui est, dit-il, un point fondamental dans cette matiere, est très judicieux et très remarquable.

« Je regarde, c'est M. de Fénélon qui parle, je « regarde comme vérité de foi tout ce que saint Au- « gustin a dit au nom de toute l'église catholique, « qu'elle a expressément ratifié, et qui est formelle- « ment contraire au dogme des pélagiens et des de- « mi-pélagiens.

« J'avoue que je ne reçois pas avec une égale sou-
« mission certains raisonnements que ce pere fait
« quelquefois pour appuyer la bonne cause qu'il dé-
« fend. Le dogme qu'il soutient est celui de l'église;
« le raisonnement n'est que de lui seul. »

Toujours occupé de ce qui pouvoit détromper et garantir de l'erreur, M. de Cambrai avoit traduit le livre de la grace de Jésus-Christ contre Pélage et Célestius, en y ajoutant une explication de la doctrine contenue dans cet ouvrage: il avoit composé un traité sur la liberté nécessaire pour mériter et démériter; fait un examen très long et très clair de tout ce que dit saint Augustin sur la grace et le libre arbitre; rassemblé en un seul corps d'ouvrage ses préjugés sur le sens des textes de ce saint docteur; donné au public grand nombre de mandements, de dialogues, de lettres, d'instructions, sur les objets contestés.

Nous nous contenterons d'observer qu'il regne dans toutes ces productions un ton de sagesse, de zele, de piété, qui touche et dispose à la persuasion: on sent, en les lisant, un goût de vérité qui attache. Tout y est sensible, clair et quelquefois vif et élégant: il y a, autant qu'il a pu, dépouillé la scholastique de ses aspérités, et rendu intelligible ce que de vaines et artificieuses subtilités n'avoient que trop réussi à embrouiller et souvent à dénaturer. Sa marche est

toujours ferme, toujours simple et à découvert; il détermine par des définitions exactes le sens qu'on doit donner aux mots; il établit ensuite la question, l'éclaircit, la prouve, propose les objections, et les résout sans ostentation, mais avec force, avec clarté, et en se plaignant même souvent de l'obligation où il se croyoit de prendre part à cette guerre théologique.

« Je n'aime pas, écrivoit-il à un prélat, à écrire « sans nécessité, et je veux même ménager les esprits « de cette frontiere, qui sont déja trop échauffés : il « faut, ce me semble, beaucoup supporter des gens « qui sont dans quelque excès sur la doctrine, quand « ils sont d'ailleurs soumis de bonne foi à l'église, et « qu'ils ne répandent aucun ouvrage qui altere la foi. »

Ce qui l'affligeoit dans les écrits qu'on publioit avec tant de profusion, et qui se fabriquoient presque tous en Hollande, c'étoit l'air de révolte qu'ils respiroient; c'étoit les invectives et les déclamations âcres et véhémentes qu'on s'y permettoit; c'étoit le mépris qu'on affectoit pour le corps des premiers pasteurs; c'étoit ce faux zele pour l'autorité de saint Augustin qui faisoit dédaigner l'autorité de l'église; c'étoit enfin ce défaut de modération et de charité dans ceux qui se disoient les apôtres par excellence et les vengeurs de l'amour de Dieu, qui est si doux, si patient et si do-

cile. Cependant, en relevant tous ces excès, M. de Fénélon évitoit tout ce qui sentoit la récrimination.

« J'avoue, comme il le mandoit à un de ses amis, « j'avoue que je suis étonné de ce que je vois : il sem« ble que nos antagonistes travaillent à mettre les « puissances malgré elles dans une nécessité inévi« table de les pousser : il semble que Dieu veut me« ner les hommes jusqu'au point où ils ne puissent « reculer ; il fait que les uns se découvrent sans me« sure, et que les autres ne peuvent plus garder au« cun tempérament sans énerver l'autorité et sans « abandonner l'essentiel. Je prie Dieu qu'il inspire le « pape et le roi : il faut prier aussi pour leur conser« vation *ad multos annos.* »

Dans une autre lettre, il dit : « Le déchaînement, « monsieur, que vous me dépeignez, m'afflige, mais « il ne me surprend pas ; je m'y suis attendu : on ne « sauroit couper jusqu'au vif, sans causer de la dou« leur à un malade. On s'étoit flatté d'une victoire « imaginaire.... Il faut laisser le temps de se détrom« per peu-à-peu ; on ne revient pas tout-à-coup des « préjugés dans lesquels on a été nourri. Je vois que « nos adversaires sont autant offensés de mes raisons « que je le suis peu de leurs injures : mais plus un « torrent est impétueux, plus il est prompt à s'écou« ler ; il demeure bientôt à sec. Pour la vérité, elle

« s'insinue peu-à-peu; elle donne une persuasion
« douce, tranquille et permanente. Ceux que vous
« dites qui refusent de lire mes derniers ouvrages
« montrent tout ensemble par ce refus, et leur cha-
« grin, et la foiblesse qu'ils sentent dans leur cause.
« Ce refus de lire mes écrits doit faire à cette cause
« plus de tort que mes écrits mêmes.

« Beaucoup d'honnêtes gens n'ont été prévenus
« en faveur de cette nouvelle doctrine, que par une
« haute opinion de la vertu des personnes qui la dé-
« fendoient : on les regardoit comme des hommes
« sans passion, ne cherchant que la vérité, toujours
« prêts à éclaircir les questions à fond avec leurs ad-
« versaires.

« Que pourra croire le public, s'il s'apperçoit qu'on
« est résolu de ne rien lire, et de fermer les yeux de
« peur de voir la lumiere qu'on présente avec dou-
« ceur et avec amitié? Que dira le monde quand il
« trouvera ces hommes ardents, à ce qu'ils préten-
« dent, pour la vérité, si hautains, si impatients con-
« tre les bonnes raisons dites sans passion pour les
« détromper?

« Ne verra-t-on pas, d'un côté, que nos raisons
« sont concluantes? et, de l'autre, ne sera-t-on pas
« peu édifié de voir qu'on n'écoute rien? Il faut
« même remonter plus haut, et considérer que l'es-

« prit de grace qui conduit l'église fera sentir à tou-
« tes les personnes humbles et pacifiques combien
« cette indocilité est contraire à la piété chrétienne.
« Faudra-t-il dire à ces hommes, dont je plains l'entê-
« tement, ces paroles de saint Augustin à Julien :
« *Nolens videre, clausis oculis clamas?* »

M. de Fénélon en vient ensuite à la tradition, qu'il avoit si bien établie, et à laquelle, toute convaincante qu'elle étoit, on ne se lassoit pas d'opposer des écrits véhéments, mais vagues et peu solides. Il développe encore la chaîne de cette tradition, et entre à ce sujet dans un nouveau détail clair et décisif.

Comme les théologiens n'étoient pas les seuls qui prissent part à ces malheureuses disputes, que des hommes de tous les états, des femmes, des filles dans le monde et dans le cloître, le peuple même, s'en mêloient, M. de Cambrai crut devoir employer dans ses instructions un ton et des tournures propres à frapper, à éclairer tous les genres d'esprits. Cette méthode désoloit ses adversaires; et parcequ'il pouvoit être entendu et compris de tous ceux qui le lisoient, on se récrioit qu'il n'étoit pas théologien : mais les défenseurs du prélat soutenoient qu'il ne s'étoit attiré ce reproche que parcequ'il faisoit voir clairement le danger d'un système qui porte à la liberté, et par conséquent à la morale, les atteintes

les plus funestes; parcequ'il démontroit, par des raisons sensibles et évidentes, que nulle société ne pouvoit subsister sans gouvernement, et par conséquent sans autorité visible; parcequ'il rappelloit sans cesse à la soumission qu'on doit à un tribunal sage et éclairé par l'esprit de Dieu même, qu'il faisoit sentir l'inconvénient d'y résister, et les suites de cette schismatique résistance. On lui répondoit qu'il attaquoit la liberté de Dieu pour sauver la liberté de l'homme, et que, pour défendre l'autorité de l'église, il anéantissoit les droits d'une raison libre, et toujours maîtresse d'examiner et de juger.

La foiblesse et les inconséquences de ces réponses n'échappoient ni à M. de Fénélon, ni à ceux de ses lecteurs qui n'étoient pas prévenus. Il les relevoit avec une douce modération et une tendre compassion qui révoltoient encore ses antagonistes, mais qui lui attiroient des éloges de la part des personnes désintéressées. Nous croyons devoir citer à cette occasion la lettre que lui écrivit M. de la Mothe, de l'académie françoise, au sujet de son instruction du premier janvier 1714. Cette lettre se trouve dans un livre intitulé, Analyse d'ouvrages d'éloquence, par M. l'abbé Trublet, t. 2, pag. 406 et suivantes.

Monseigneur,

J'ai lu votre instruction pastorale[1]; jamais matiere ne m'a paru mieux éclaircie. J'y ai remarqué même que, pour ne point laisser de réplique à la chicane, vous avez le courage d'en dire plus qu'il ne faudroit à des gens de bonne foi; que vous ne dédaignez pas les objections les plus absurdes, parcequ'enfin on ne laisse pas de les faire, et que vous croyez qu'il est de la charité de payer de raisons les gens les plus déraisonnables. Se peut-il, monseigneur, car j'ai mon zele aussi sur cette matiere, se peut-il qu'on donne au mot de liberté un sens aussi forcé que celui que lui donnent ceux que vous réfutez? Nous sommes donc, selon eux, comme une bille sur un billard, indifférente à se mouvoir à droite ou à gauche. Mais, dans le temps même qu'elle se meut à droite, on la soutient encore indifférente à s'y mouvoir, par la raison qu'on l'auroit pu pousser à gauche. Voilà ce qu'on ose appeller en nous liberté, une liberté purement passive, qui signifie seulement l'usage différent que le créateur peut faire de nos volontés, et non pas l'usage que nous en pouvons faire nous-mêmes avec son secours. Quel langage bizarre et frauduleux! On croit, en attachant ainsi aux mots des idées contraires

(1) Elle est en trois parties et en dialogues.

à l'institution générale, éluder les censures de l'église : on parle comme elle, en pensant tout autrement, et l'on trouve mauvais qu'elle rejette des enfants qui ne tiennent à elle que par l'hypocrisie des termes! Pardonnez-moi, monseigneur, ces saillies théologiques.

Encore un mot sur votre mandement, et je rentre dans ma sphere. J'y ai été frappé sur-tout d'un argument que vous faites sur l'autorité de l'église. C'est d'elle seule que nous recevons l'interprétation de l'écriture, à plus forte raison celle des peres. Il ne s'agit donc plus d'alléguer les textes des saints docteurs, il ne faut qu'interroger l'église sur le sens qu'elle y approuve; et quand on supposeroit que ce ne seroit pas le vrai sens des auteurs, il n'en seroit pas moins la seule regle de foi. L'église a décidé, par exemple, que l'homme peut refuser son consentement à la grace, s'il le veut. Il ne m'en faut pas davantage, c'est par cette seule parole que je dois expliquer tous les livres des peres sur la grace; et quelques difficultés qui s'y trouvent, c'en est le dénouement universel.

Il est bien vrai que, dans les ouvrages qui s'imprimoient en Hollande et par-tout ailleurs, on présentoit quelquefois la nouvelle doctrine sur la grace et

sur les deux délectations alternativement impérieuses et nécessitantes, avec des couleurs plus douces et moins tranchantes; mais on disoit au fond les mêmes choses, en se servant, pour les dire, de termes équivoques, de tournures adroites et artificieuses.

Les partisans de M. de Cambrai ont cru que ce prélat, dans ses écrits, le démontroit avec une précision et une modestie qui désoloient ses adversaires, et qui lui valoient souvent des libelles injurieux. Rien cependant ne le rebutoit quand il s'agissoit de la cause de l'église, et le caractere saint dont il étoit revêtu lui donnoit une force et un courage vraiment apostoliques.

Personne n'avoit été plus à portée que lui d'étudier le systême et d'observer les démarches de ceux qui soutenoient ou qui protégeoient ces récentes opinions. Lié avec plusieurs d'entre eux par les circonstances, ils avoient cru pouvoir s'ouvrir à lui avec confiance; ils lui avoient dévoilé le fond de leurs pensées, et s'étoient flattés que son désintéressement, son exactitude, son zele, sa disgrace, le rendroient favorable à leurs principes rigoureux.

« Ma conduite, écrit-il lui-même, en arrivant dans « ce diocese, a été très propre à me les découvrir. Je « n'eus d'abord en vue que de ne rien changer sans « une extrême nécessité, parceque les Flamands ne

« craignent rien tant des François qu'un changement « dans leurs coutumes, dont ils sont infiniment jaloux.

« Je laissai le grand vicaire qui avoit tout gou- « verné sous mon prédécesseur..... De plus je main- « tins le vicariat, ou le conseil de l'archevêque, tout « composé de rigoristes..... Cette conduite, jointe « à mes sermons d'une morale exacte, et à mes soins « pour l'examen des confesseurs et des ordinands, « m'attira la confiance ». Que ne vit-il pas alors? Il le détaille dans ce mémoire, et nous croyons inutile de le transcrire.

« On disputera, ajoute-t-il dans un autre mémoire, « on disputera, si je ne me trompe, sans fin et sans « fruit, à moins qu'on ne commence par fixer et réa- « liser nettement l'état de la question..... On ne fera « jamais rien qui aille au but, si l'on ne fait saisir des « deux mains ce que nos adversaires appellent un « phantôme. »

Après avoir établi cet état de la question et répondu aux objections, aux explications, aux justifications des prétendus augustiniens, M. de Fénélon se plaint qu'il n'y a de concert que parmi eux. En France, à Rome, en Hollande, par-tout ils s'entendent, et ne se contrecarrent jamais. Pourquoi ne nous réunissons-nous pas comme eux? Pourquoi ne sommes-nous pas en commerce fréquent? Si l'on

vouloit, dit-il en finissant ce long mémoire, un accord réel et fondé sur la conformité de pensées et soutenu par un travail suivi, je suis prêt à y sacrifier, sans aucune vue humaine, le reste de ma vie.

Il entreprit effectivement une nouvelle édition des œuvres de S. Augustin avec des explications, des rapprochements, des notes propres à redresser ce qu'il pensoit s'être glissé de condamnable dans celles dont quelques catholiques se plaignoient. Mais il l'entreprit trop tard pour pouvoir l'achever: il étoit d'ailleurs trop souvent détourné par les fonctions de son ministere, que rien ne l'empêchoit de remplir; il l'étoit encore par les correspondances qu'il entretenoit, par les fréquentes visites qu'il recevoit, par les consultations qu'on lui demandoit, par les réponses qu'il se croyoit obligé de faire à tout ce qui paroissoit d'écrits dans son diocese, et dans lesquels l'autorité des évêques et les décisions de l'église étoient vivement attaquées.

Nous nous sommes contentés d'en citer quelques uns, et seulement pour montrer de quelle maniere il soutenoit cette malheureuse controverse.

Il ne lui échappa jamais rien qui pût blesser raisonnablement aucune personne respectable, et il veut toujours qu'en réfutant les erreurs l'on plaigne et l'on ménage ceux qui les défendent ou les protegent. Il n'étoit cependant pas pour les négociations et les ex-

pédients. « Tout est simple, indivisible et essentiel.
« Il ne faut rien, observoit-il à un de ses amis, ou il
« faut tout; c'est-à-dire qu'il faut exiger, sans délais,
« une réception absolue..... Pour une démarche si
« courte, il ne faut point négocier, et on ne doit rien
« écouter pendant que ceci ne se fera point....

« On objecte, poursuit M. de Cambrai, que ces
« questions sont abstraites, subtiles, fécondes en dif-
« ficultés, et ne méritent qu'un silence respectueux
« parceque la plupart de ces questions qui ont fait
« tant de bruit se sont enfin terminées à des ques-
« tions de nom qui empêchent qu'on ne s'entende.

« Mais quel dogme fut jamais plus populaire que
« celui du libre arbitre? Saint Augustin ne dit-il pas
« *que la nature le crie dans tous les hommes, qu'on*
« *peut interroger sérieusement depuis l'enfant jusqu'au*
« *sage?....* N'ajoute-t-il pas *que c'est ce qui est chanté*
« *par les bergers sur les montagnes et par les poëtes*
« *sur les théâtres; ce que les ignorants disent dans leurs*
« *assemblées, les savants dans les bibliotheques, et les*
« *maîtres dans les écoles; ce que les évêques enseignent*
« *dans les lieux sacrés, et ce que le genre humain an-*
« *nonce dans tout l'univers?*

« Vit-on jamais un dogme si populaire? D'un côté
« c'est ce que les hommes exercent à toute heure et
« dont ils ont la conviction la plus intime : d'un autre

« côté c'est ce qui décide de toute regle de mœurs.
« Sans le libre arbitre il n'y auroit ni vertu ni vice,
« ni mérite ni démérite, ni punition ni récompense.
« On doit avoir horreur de toutes les vaines subtili-
« tés qui peuvent obscurcir une vérité si claire, si
« fondamentale, si populaire. »

Cependant presque toutes les hérésies l'ont attaquée, et ont trouvé beaucoup de partisans : tant il est facile de séduire les hommes quand on leur présente des opinions nouvelles, hardies, extraordinaires, et favorables à la licence ; car rien n'est plus propre à encourager ou du moins à tranquilliser dans le vice que les systêmes contraires à la liberté. On cherche néanmoins, en les établissant, à déguiser ses sentiments, et l'on voudroit presque paroître attaquer ce que l'on avance et qu'on soutient. C'est contre ces déguisements, ces équivoques, ces subtilités, ces faux-fuyants, que M. de Cambrai s'élevoit avec le plus de véhémence. Il aimoit mieux une résistance franche qu'une adhésion douteuse et simulée.

« Prions Dieu, dit-il, qu'il détrompe ceux que
« nous ne pouvons détromper..... Prions Dieu que
« l'excès de la prévention ouvre les yeux à beaucoup
« d'honnêtes gens qui la favorisent..... Les embar-
« quements insensibles menent les hommes beau-
« coup plus loin qu'ils ne voudroient. Un pas en rend

« un autre inévitable... Prions encore une fois, prions « pour tous, prions pour nous. Il faut une conduite « modérée et charitable pour les hommes errants, avec « une controverse forte et tranchante contre leurs er- « reurs. Je ne vois rien de bon que l'absolue soumis- « sion et la docilité sans réserve pour l'église. »

C'étoit où en venoit toujours M. de Cambrai, et à quoi il ne cessoit d'exhorter. Mais il n'usa jamais d'autres moyens pour y attirer, que de ceux de l'instruction et de la persuasion. Il ne crut pas devoir recourir à l'autorité, ni employer ces voies qu'il ne croyoit ni nécessaires ni même utiles, et qui font crier presque toujours à la persécution. Content donc d'écrire, de prêcher, d'avertir sans aigreur et sans animosité, il ne perdit point la confiance de ceux qui le connoissoient, quelque opposés qu'ils fussent à ses principes. « On dit que j'outre tout, mais on ne le « prouve pas, c'est M. de Cambrai qui parle; et quoi « que je ne foiblisse jamais sur mes sentiments que « je crois être ceux de l'église, comme je ne vexe et « ne tourmente personne, je suis aimé plus qu'au- « cun évêque que je connoisse. Les deux partis sont « assez bien disposés pour moi. Les rigoristes.... ont « de grands égards.... tous les réguliers me sont at- « tachés; les jésuites ont pour moi une confiance « et une amitié effective sans empressement. Je ne

« montre aucune partialité; et je crois qu'à tout pren-
« dre, c'est le moins mauvais parti dans les circon-
« stances présentes. Ce parti tient les choses en sus-
« pens et modere le mal, mais il ne le guérit pas, il
« ne peut même en empêcher le progrès insensible.
« Que ferai-je? j'ai un grand besoin de prieres, de
« conseils, de consolations, et de secours. »

La bulle que le roi avoit sollicitée et qui devoit tout terminer, arriva enfin; mais le bruit seul de son arrivée porta l'alarme dans bien des endroits, et fit craindre qu'elle ne produisît pas l'heureux effet qu'on en espéroit. On assembla le clergé pour délibérer sur l'acceptation ou plutôt sur la maniere d'accepter cette décision si fameuse, si attendue, et à laquelle on avoit si souvent promis de se soumettre. M. de Cambrai fut consulté. Louis XIV étoit enfin revenu de ses préventions: tant le prélat avoit mis de lumiere et de sagesse dans ses écrits; tant sa conduite simple, noble, modérée vis-à-vis de tout le monde, avoit fait d'impression sur ce monarque naturellement juste. Il fit demander son avis au prélat disgracié sur les formes qu'on devoit suivre: et M. de Cambrai répondit qu'il falloit y mettre beaucoup de solemnité et de liberté. « Cela est nécessaire, dit-il dans le grand mé-
« moire qu'il envoya à ce sujet, non seulement pour
« donner à cette décision une absolue autorité sur les

« peuples, mais encore pour arrêter la licence effré-
« née de certains théologiens, et pour lier irrévoca-
« blement les évêques par leurs propres actes. »

Le clergé fut donc convoqué. Les députés se rendirent à Paris avec le vœu de leurs provinces, et la constitution leur fut présentée.

Le succès de cette assemblée ne fut pas aussi complètement heureux qu'on s'en étoit flatté. Quelques évêques, et il y en avoit de pieux, de savants et de réguliers, se séparerent du très grand nombre de leurs confreres qui vouloient une acceptation pure et simple.

Quoiqu'on eût longuement discuté chacun des articles de la bulle, quoiqu'on eût mis à couvert les libertés de l'église gallicane par de sages réserves, quoiqu'on eût fait sentir combien chaque proposition étoit condamnable, et combien il étoit nécessaire de la condamner, les évêques opposants, au nombre de huit, s'éleverent contre l'avis général, demanderent des explications plus amples, certaines restrictions, et réclamerent hautement pour la liberté des écoles.

Ils publierent même des mandements pour justifier leur résistance. Louis XIV en parut très mécontent. On chercha à l'appaiser : on lui conseilla, avant que de prendre un parti, de consulter M. de Cambrai,

qui, toujours attentif au danger de l'église, venoit de réfuter ces mandements avec sa solidité et sa modestie ordinaires.

La famille de M. le cardinal de Noailles, alarmée de cette querelle si longue, et qui pouvoit si mal tourner, crut aussi qu'il étoit important de travailler plus sérieusement que jamais à le réconcilier avec M. de Fénélon.

Il y avoit déja quelques années qu'on avoit fait écrire à ce prélat pour l'engager à faire les premieres démarches vis-à-vis de son éminence. Sa réponse est pleine de dignité, de raison et de douceur : elle montre bien que dans toute cette grande affaire, ni le desir de la faveur, ni le ressentiment, n'avoient dirigé aucune de ses démarches.

« Vous me ferez, monsieur, un sensible plaisir en « témoignant à madame la maréchale de Noailles « combien je suis touché de toutes les bontés dont « elle ne cesse point de me prévenir. Mon procédé, « qui est visiblement très éloigné de toute politique, « lui doit persuader que mes paroles sont sinceres. « Si je ne ressentois pas vivement toutes ses attentions, je me serois contenté d'y répondre par de « simples compliments : rien ne me feroit aller plus « loin. Elle peut compter sur le zele d'un serviteur « très véritable, quoique très inutile.

« J'écris, comme elle vous a paru le souhaiter, à « M. le duc de Noailles, quoique je doive supposer « qu'il peut à peine se souvenir de moi.

« Pour M. le cardinal de Noailles, je lui aurois fait « sans aucune peine un compliment sur la mort de « M. son frere, selon le desir de madame la maré- « chale, si j'eusse cru que le compliment fût à pro- « pos. Elle a pu comprendre par un mot de ma lettre « que j'aurois souhaité de le pouvoir faire. Mais « quelle apparence y avoit-il que j'allasse tout-à-coup, « par un compliment, renouveller un commerce avec « une personne qui a voulu le rompre depuis plus de « onze ans? Pendant tant d'années, il y a eu assez d'oc- « casions où M. le cardinal de Noailles auroit pu très « naturellement me donner quelque marque de son « souvenir. Il sied toujours bien aux gens en prospé- « rité de prévenir les autres, et aux gens en disgrace « d'être réservés et sans empressement. Supposé « même que toutes les préventions de M. le cardinal « contre moi fussent bien fondées, rien ne lui con- « venoit mieux, ce me semble, que de redoubler les « marques de son ancienne amitié pour moi, en « même temps qu'il se croyoit obligé à faire certai- « nes démarches pour l'église. Ce tempérament si « facile eût accordé les regles de l'amitié avec le zele « du ministere ecclésiastique. Il n'a pas jugé à pro-

« pos de garder ces mesures, et il y a près de douze « ans qu'il a pris son parti pour me traiter comme un « homme avec lequel on ne veut plus conserver au- « cune liaison. Je ne rentre point dans l'examen du « passé : je n'ai fait que souffrir sans ressentiment. « Dieu sait qu'en aucun temps je n'ai voulu faire au- « cune peine en aucun genre à M. le cardinal de « Noailles; j'ose même me rendre devant Dieu un « témoignage sur la sincérité avec laquelle je l'ho- « nore. Je prie Dieu tous les jours qu'il le comble de « ses bénédictions. Il n'y a rien que je ne fisse avec « zele pour le servir. Si notre réunion ne se fait ja- « mais en ce monde, au moins j'espere qu'elle se « trouvera toute faite en l'autre. Cependant il m'a « paru que le public auroit été étonné, et que M. le « cardinal auroit dû être lui-même surpris, si je me « fusse avisé de renouer tout-à-coup par un compli- « ment un commerce dont il a fait une rupture si « éclatante et si absolue depuis tant d'années. En me « laissant oublier par lui, je ne fais que suivre sa dé- « termination, et demeurer dans la situation où il m'a « mis à son égard. J'avoue que, Dieu merci, je n'aime « pas assez le monde pour vouloir faire dans cette si- « tuation des avances qui ne pourroient qu'être mal « expliquées. Je n'attends pas que madame la maré- « chale de Noailles aille jusqu'à approuver ouverte-

« ment mes raisons, ce seroit attendre trop d'elle;
« mais elle est trop juste et trop éclairée pour les
« condamner. Je serois fâché qu'elle fût mécontente
« de mes sentiments. Personne, monsieur, ne peut
« vous honorer plus parfaitement que, etc. »

Les circonstances devenant plus fâcheuses, plus embarrassantes, on redoubla les efforts pour rapprocher M. de Fénélon de M. le cardinal de Noailles. Madame la maréchale écrivit alors elle-même à M. de Cambrai, réclama son amitié, et le pressa très vivement de venir faire un personnage si digne de lui et auquel il étoit si propre, celui de médiateur et de conciliateur.

Il fut touché de ces instances: mais comme il déséspéroit de parvenir à ce qu'on attendoit de lui, comme il savoit qu'on ne cessoit de l'accuser de préoccupation aveugle pour les sentiments contraires à ceux que favorisoit son éminence, il représenta qu'il seroit inutile de donner au public le spectacle d'une réconciliation à laquelle son cœur ne répugnoit certainement pas, mais qui n'aboutiroit qu'à une nouvelle division, si, comme il n'y avoit que trop de raisons de le craindre, on persévéroit à refuser ce qu'il croyoit que l'église avoit le droit d'attendre et d'exiger.

M. de Cambrai donna, comme presque tous les

évêques de France, son mandement pour l'acceptation de la bulle. Il fut regardé comme un chef-d'œuvre dans son genre, comme un trésor pour l'église. On le trouva à Rome digne de la célébrité et du zele de son auteur. Tous ses ouvrages y étoient reçus et lus avec une incroyable avidité : c'étoit, disoit-on, le meilleur et le plus solide écrivain que nous eussions en France. Ses raisonnements sont toujours forts, convaincants, présentés d'une maniere noble, plausible, et avec une netteté infinie ; ses expressions toujours les mêmes, c'est-à-dire singulieres, et cependant si claires, tellement à celui qui écrit, qu'on les distingue de celles de tous les autres auteurs. Son érudition, quoique profonde, n'a rien de fastueux : il ne cherche pas à la montrer; mais il fait que tous les lecteurs, les plus ignorants même, la goûtent et en profitent.

On admire sur-tout dans cette instruction la profession de foi du pape Hormisdas, l'usage qu'on y fait du texte fameux de saint Irénée, un fragment très bien placé de ce qu'a dit M. Bossuet sur l'église de Rome dans l'assemblée de 1682, et enfin la merveilleuse apostrophe adressée à l'église romaine, que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« Ô église romaine! ô cité sainte! ô chere et com-
« mune patrie de tous les vrais chrétiens! il n'y a en

« Jésus-Christ ni Grec, ni Scythe, ni Barbare, ni Juif, ni « Gentil : tout est fait un seul peuple dans votre sein ; « tous sont concitoyens de Rome, et tout catholi- « que est Romain. La voilà, cette grande tige qui a été « plantée de la main de Jésus-Christ. Tout rameau « qui en est détaché se flétrit, se desseche et tombe. « Ô mere, quiconque est enfant de Dieu est aussi le « vôtre. Après tant de siecles vous êtes encore fé- « conde. Ô épouse, vous enfantez sans cesse à votre « époux dans toutes les extrémités de l'univers! Mais « d'où vient que tant d'enfants dénaturés mécon- « noissent aujourd'hui leur mere, s'élevent contre « elle, et la regardent comme une marâtre? D'où « vient que son autorité *toute spirituelle* leur donne « tant d'ombrage? Quoi! le sacré lien de l'unité, « qui doit faire de tous les peuples un seul troupeau, « de tous les ministres un seul pasteur, sera-t-il le « prétexte d'une funeste division? Serions-nous arri- « vés à ces derniers temps *où le fils de l'homme trou-* « *vera* à peine *de la foi sur la terre?* Tremblons, mes « très chers freres, tremblons, de peur que *le regne de* « *Dieu*, dont nous abusons, *ne nous soit enlevé*, et « ne passe à d'autres nations, *qui en porteront les* « *fruits*. Tremblons, humilions-nous, de peur que « Jésus-Christ ne *transporte* ailleurs *le flambeau* de la « pure foi, et qu'il ne nous laisse dans les ténebres

« dues à notre orgueil. Ô église, d'où Pierre confir-
« mera à jamais ses freres, *que ma main droite s'ou-*
« *blie elle-même, si je vous oublie jamais! que ma lan-*
« *gue se seche à mon palais* et qu'elle devienne *im-*
« *mobile,* si vous n'êtes pas jusqu'au dernier soupir
« de ma vie *le principal objet de ma joie* et de mes
« cantiques! »

Après avoir cité, en témoignage de l'amour, de la vénération qu'on doit à l'église romaine, des passages de saint Cyprien, de saint Jérôme, de saint Bernard, etc. il poursuit ainsi : « Que reste-t-il, mes très chers
« freres, sinon de nous écrier : *Si vous appercevez par-*
« *mi vous quelque question difficile et douteuse.....*[1]
« *et si les paroles des juges varient à vos portes, levez-*
« *vous, allez au lieu que le Seigneur votre Dieu a choi-*
« *si.* Arrêtez-vous à ce centre de l'unité de la foi, qui
« est le point fixe et immobile... »

Le pape, enchanté de ce mandement, comme de tous les autres écrits de M. l'archevêque de Cambrai, en parla avec estime et même avec admiration; et le P. d'Aubenton eut ordre de lui écrire que sa sainteté étoit très édifiée, très charmée, du zele avec lequel il défendoit la saine doctrine, et les intérêts du saint siege.

---

(1) Deuteronom. c. 17, v. 8.

Cependant tant de raisons présentées d'une maniere si douce, si lumineuse, si pathétique, ne ramenoient presque personne; la fermentation étoit trop grande, l'orage et le tumulte trop violents: ce n'étoit pas le moment de la lumiere. Il est enfin venu: fasse le ciel qu'il dure toujours, qu'on se lasse de disputer, de résister à l'autorité légitime, et qu'on ne pense plus qu'à s'éclairer et à se soumettre! On ne chercha donc point alors à peser, à examiner, mais à contredire, à réfuter; et on le fit avec un emportement, de la part de certains théologiens, qui prouvoit qu'on n'avoit rien de juste et de raisonnable à opposer.

Le zele de la vérité est vif, mais charitable; il ne connoît point, il ne doit jamais se permettre cette véhémence, ce déchaînement, qui tiennent ou d'une haine sombre, ou d'une indignation insultante.

Louis XIV, après avoir pacifié l'Europe, desiroit avant sa mort, qu'il envisageoit comme prochaine, de procurer le même avantage à l'église et à son royaume agité par les contestations théologiques : il y travailloit depuis long-temps. Tous sembloient desirer un jugement du saint siege; tous lui avoient promis de s'y soumettre : et cependant, malgré l'acceptation du très grand nombre des prélats, il en vit quelques uns à la tête des opposants, qu'il respectoit, qu'il avoit chéris, et vis-à-vis de qui il n'auroit pas voulu se porter à de fâcheuses extrémités.

Ses préventions contre M. de Cambrai paroissoient effacées. A force de sagesse, de modération, de vertus, de services et de travaux, ce prélat, sans prétendre de nouveau à la bonté et à la confiance de son maître, avoit repris dans son estime la place que peut-être il n'auroit jamais dû perdre. On le crut nécessaire; on se flatta que sa réputation de piété, son langage de persuasion, son esprit fécond en ressources et en moyens, son caractere insinuant et modeste, rameneroient les esprits et les cœurs: on songea donc à le rappeller et à s'en servir. Ce qui ne s'étoit pas fait du vivant de M. le Dauphin, dont la mort avoit été suivie de près de celle de M. le duc de Beauvilliers et de M. le duc de Chevreuse, alloit s'accomplir par le seul besoin des affaires. Dans un temps où l'archevêque de Cambrai avoit perdu tous ceux qui pouvoient être un appui pour lui, sans autre protecteurs que son mérite et la grande considération qu'il s'étoit acquise, tout se disposoit à son retour. On eut soin de l'en avertir, et il l'apprit avec des vues bien différentes de celles du commun des hommes dans de semblables occasions: il représenta les inconvénients de son retour, le peu qu'on en devoit attendre, la fermeté de ses principes, son éloignement enfin pour tous les partis mitigés et équivoques, et il envoya un mémoire dans lequel il développoit toutes ses raisons.

Elles ne firent point changer de résolution à Louis XIV; il voulut tenter encore un moyen dont il espéroit beaucoup, et fit mander à M. de Cambrai qu'il falloit se préparer à reparoître à la cour. Le prélat, étonné, ne refusa pas d'obéir : mais, après avoir exposé ses difficultés, il proposa des conditions; la principale étoit qu'on lui laisseroit la liberté de revenir dans son diocese au bout de quelques jours, si, après avoir sondé le terrain, il voyoit qu'il fût impossible de faire une paix franche et solide. Il tomba malade pendant ces négociations : il fut presque subitement enlevé à la France et à l'église, après une maladie de quelques jours. Louis XIV, à cette nouvelle, s'écria, dans la douleur et la surprise qu'elle lui causa : *Il nous manque au moment que nous en avions le plus de besoin!*

Nous allons reprendre le fil de son histoire : nous l'avions en quelque sorte interrompu pour le suivre dans les controverses qu'il crut devoir soutenir comme évêque et comme citoyen. Touché des maux de l'église et de l'état, il ne chercha jamais, comme on l'a vu, qu'à leur procurer une paix durable; et il ne prêcha la soumission et la docilité qu'après en avoir donné l'exemple, et prouvé qu'elles étoient indispensables dans l'ordre de providence que Dieu a établi.

Ce fut pendant ces grandes agitations, et au milieu des travaux immenses que M. de Fénélon avoit entrepris, que M. de Ramsai vint le trouver à Cambrai.

André-Michel de Ramsai, chevalier baronnet en Écosse, étoit né avec beaucoup de dispositions pour les sciences; il les cultiva avec soin, et se livra, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude des mathématiques et de la théologie. A mesure qu'il y faisoit des progrès, il se sentit pressé de remuer les fondements des dogmes protestants, et d'en examiner la solidité. Élevé dans les plus grandes préventions contre la religion romaine, il ne put cependant se rassurer, ni trouver bien plausibles les motifs de la séparation de l'église anglicane: mais son esprit, libre et fier comme son pays, se refusoit à cette foi humble et simple que demande la catholicité. Flottant et inquiet, parcequ'il ne trouvoit nulle part ni arrêt ni soutien, il consulta les philosophes et les docteurs les plus renommés des trois royaumes, se promena d'erreurs en erreurs, et du socianisme, du tolérantisme le plus outré, tomba dans un pyrrhonisme universel.

Tel étoit l'état de son ame lorsqu'il passa en Hollande. Après plusieurs conférences avec le célebre Poiret, ministre françois réfugié, ne se trouvant ni plus éclairé ni plus tranquille, ne voyant dans les dif-

férents systêmes qu'il avoit successivement adoptés, rien de propre à fixer ses agitations, il se détermina à venir voir et consulter M. de Cambrai. Il lui peignit, presque en l'abordant, sa pénible situation: C'est la lumiere et la paix, monseigneur, que j'espere trouver auprès de vous; ne me refusez pas vos soins, donnez à guérir mes laborieuses incertitudes quelques moments d'un temps que vous consacrez tout entier à l'utilité et au bien de votre prochain.

Je cherche la vérité: j'ai cru quelquefois la rencontrer; mais ce n'étoit que son ombre, et elle m'a échappé chaque fois que j'ai voulu la saisir. Je ne suis point athée; je n'ai jamais pu croire que le néant fût la source de tout ce qui existe, que le fini soit éternel, et l'infini l'assemblage de tous les êtres bornés: à cela près, je ne crois rien, parceque je doute de tout. Ce doute cependant n'est pas un repos comme je voudrois quelquefois me le persuader; c'est, je le sens, le désespoir de trouver la vérité, que je cherche mal sans doute. Daignez, monseigneur, me diriger dans la voie qui y conduit, daignez me la montrer et m'y faire entrer; je me livre à vous.

Cet abandon, cette confiance, toucherent M. de Cambrai. Il reçut, il logea son nouveau prosélyte, eut avec lui des conférences paisibles et réglées, le laissa exposer tranquillement ses sentiments sur la

religion, sur le culte qu'on doit à Dieu, sur l'autorité et l'authenticité des écritures, sur les miracles, sur tout ce qu'il croyoit pouvoir opposer à la révélation.

Fénélon l'écouta, répondit à tout avec bonté, avec solidité, et ramena enfin M. de Ramsai à l'église catholique. Ce ne fut pas sans peine qu'il triompha de ses extrêmes préventions : on peut le voir dans la vie même de ce prélat par M. de Ramsai. Son cœur n'étoit pas corrompu par les passions; mais son esprit, jaloux de conserver ce qu'il appelloit sa liberté, et ce qui n'étoit qu'une orgueilleuse indépendance, ne vouloit céder à aucune autorité et croyoit ne devoir se rendre qu'à une évidence métaphysique.

L'établissement du christianisme est un fait, lui observa M. de Fénélon. Il n'est pas susceptible de ce genre d'évidence que la raison même vous dit qu'on ne doit pas exiger; il ne peut se prouver que par la clarté, l'universalité, la perpétuité, l'uniformité des témoignages. Y a-t-il rien de mieux prouvé dans les histoires que vous croyez avec le plus de fermeté, que le fait dont nous parlons? La raison vous permet-elle de douter de cet objet et de toutes ses circonstances? Il y a donc une religion chrétienne. Les motifs de la croire ne sont-ils pas satisfaisants? Que pouvez-vous objecter contre elle qui vous contente vous-même? et dans quelle communion cette religion s'est-elle

mieux soutenue que dans l'église romaine? N'est-ce pas le même symbole que celui des apôtres, les mêmes sacrements qu'ils ont reconnus, le même culte, la même morale, le même régime? On sait quand s'en sont séparées les sectes qui ont ravagé le monde: on connoît les motifs qui ont déterminé à ces schismes désolants; l'orgueil, la jalousie, l'entêtement, et quelquefois des passions encore plus honteuses. Eh quoi! vous croyez à l'autorité de pareils chefs, et vous refuseriez de vous soumettre à celle du vicaire de Jésus-Christ! L'esprit particulier, la licence de tout interpréter, de juger arbitrairement de tout, même de ce qu'on ne comprend pas, ne menent-ils pas aux plus funestes excès? n'est-ce pas la source de tous ces systêmes d'incrédulité qui empoisonnent la terre, qui franchissent toutes les barrieres, qui sappent tous les fondements de la sociabilité?

S'il y a un Dieu, et qui en peut sérieusement douter? la religion chrétienne et catholique est vraie; et s'il n'y a point de Dieu, il n'y a plus ni regle de mœurs, ni obligation par conséquent de vivre même en homme.

On dénature, on travestit, on calomnie la religion pour l'attaquer, et c'est cependant d'après de pareils libelles qu'on en juge et qu'on la rejette. Qu'on l'examine sans passion, qu'on la suive dès son origine et

dans ses progrès, qu'on s'attache à l'étudier dans des sources pures, à la goûter, à la pratiquer, et non à censurer, à ridiculiser ses ministres et ceux de ses sectateurs qui l'entendent mal, et on la trouvera toujours sainte, toujours raisonnable et consolante.

Je pesai, dit M. de Ramsai, toute la force de ces raisonnements, je vis clairement qu'on ne peut admettre une loi révélée sans se soumettre à son interprete vivant. Mon cœur droit et vrai étoit d'intelligence avec M. de Cambrai : il m'exposoit ses raisons avec tant de douceur, de patience et de netteté ! il mettoit à m'instruire tant de zele et de longanimité! Mais mon orgueil résistoit encore, et répandoit d'affreux nuages sur des vérités si propres à entraîner la persuasion.

Je fus violemment tenté de le quitter, j'osai même soupçonner sa droiture. Ce soupçon, je l'avoue, étoit pénible et déchirant; je m'en trouvois humilié, importuné, et je ne pouvois m'en défaire; je résolus, après bien des combats, de lui en faire la confidence. Il la reçut en m'embrassant, comme une marque d'amitié, et une annonce presque certaine de la victoire que la grace alloit remporter. Il me restoit cependant bien des embarras. La honte que je trouvois à céder et à obéir donnoit de l'importance à toutes les difficultés que me rappelloit ma mémoire, et que me pré-

sentoit en les grossissant une raison ambitieuse. Je tombai dans une mélancolie profonde; M. de Fénélon tâchoit de me distraire, de me consoler, et ne me pressoit jamais. Examinez bien, me disoit-il, examinez à loisir, et priez beaucoup. Ce n'est pas pour moi qu'il faut vous rendre, c'est pour Dieu, c'est pour vous-même.

Je vois bien, lui dis-je alors, qu'il n'y a aucun milieu entre le déisme et la catholicité: mais, plutôt que de croire ce que les catholiques croient ordinairement, j'aime mieux me jetter dans l'autre extrême.

Vous rougiriez donc, répliqua-t-il tranquillement, vous rougiriez de croire comme eux, quand même ils ne croiroient que la vérité! Alors il me fit une exposition rapide et claire de la religion juive, de la foi chrétienne, de tout ce qu'elle exige de soumission, et de tout ce qu'elle nous fournit de lumieres et de secours.

Que le monde seroit heureux, s'écria-t-il, si tous se conformoient à cette loi sainte! Qu'il est facile de l'entendre, et qu'il est doux de la suivre! Sa sublimité et son intelligibilité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, prouvent évidemment qu'elle a Dieu pour auteur, qu'il l'a donnée pour tous les hommes, et que tous sont dans l'obligation de l'embrasser.

Toute éclatante qu'elle est, j'avoue qu'elle a ses

ombres et ses ténebres mystérieuses. « Mais la vraie « religion ne doit-elle pas élever et abattre l'homme, « lui montrer tout ensemble sa grandeur et sa foi- « blesse?... En pratiquant sa morale, on renonce aux « plaisirs pour l'amour de la beauté suprême : en « croyant ses mysteres, on immole ses idées par res- « pect pour la vérité éternelle..... C'est par là que « l'homme tout entier disparoît et s'évanouit devant « l'être des êtres. Il ne s'agit pas d'examiner s'il est « nécessaire que Dieu nous révele ainsi ses mysteres « pour humilier notre esprit; il s'agit de savoir s'il en « a révélé ou non. S'il a parlé à sa créature, l'obéis- « sance et l'amour sont inséparables. Le christianisme « est un fait. Puisque vous ne doutez pas, puisque « vous ne pouvez pas raisonnablement douter de ce « fait, il ne s'agit plus de choisir ce qu'on croira et ce « qu'on ne croira pas. Toutes les difficultés que vous « avez rassemblées s'évanouissent dès qu'on a l'esprit « guéri de la présomption......

« Dieu n'a-t-il pas des connoissances infinies que « nous n'avons point? Quand il en découvre quel- « ques unes par une voie surnaturelle, il ne s'agit plus « d'examiner le *comment* de ces mysteres, mais la « certitude de leur révélation. Ils nous paroissent in- « compatibles, sans l'être en effet; et cette incompa- « tibilité apparente vient de la petitesse de notre es-

« prit, qui n'a pas de connoissances assez étendues « pour voir la liaison de nos idées naturelles avec les « vérités surnaturelles.....

« Aimer purement, croire humblement, voilà toute « la religion catholique. Nous n'avons proprement « que deux articles de foi : l'amour d'un Dieu invi- « sible, et l'obéissance à l'église son oracle vivant. « Toutes les autres vérités particulieres s'absorbent « dans ces deux vérités simples et universelles qui « sont à la portée de tous les esprits. Y a-t-il rien de « plus digne de la perfection divine ni de plus néces- « saire pour la foiblesse humaine?.....

« Au lieu de nous servir du rayon de lumiere qui « nous reste et qui suffit pour sortir de nos ténebres, « nous nous perdons dans un labyrinthe de disputes, « d'erreurs, de systêmes chimériques, de sectes par- « ticulieres..... Jusqu'ici vous avez voulu posséder la « vérité, il faut à présent que la vérité vous possede, « vous captive, vous dépouille de toutes les fausses « richesses de l'esprit. Pour être parfait chrétien, il « faut être désapproprié de tout, même de nos idées. « Il n'y a que la catholicité qui enseigne bien cette « pauvreté évangélique. Imposez donc silence à votre « imagination, faites taire votre raison, dites sans « cesse à Dieu : Instruisez-moi par le cœur et non par « l'esprit; faites-moi croire comme les saints ont cru;

« faites-moi aimer comme les saints ont aimé. Par là « vous serez à l'abri de tout fanatisme et de toute « incrédulité. »

C'est ainsi que M. de Cambrai fit sentir à son prosélyte M. de Ramsai, qu'on ne peut être sagement déiste sans devenir chrétien, ni philosophiquement chrétien sans devenir catholique. C'est ainsi, et après des conférences qui durerent six mois, qu'il lui fit embrasser bien sincèrement la communion romaine.

Un prélat qui approfondissoit la vérité et l'alloit chercher jusques dans les racines les plus cachées, étoit-ce un esprit superficiel, un foible logicien, comme l'ont débité ses ennemis? car Fénélon a eu des ennemis parmi ceux sur-tout qui parloient le plus d'amour et de charité. Mais il les excusoit, il les plaignoit, il les consoloit même, et les secouroit quand les circonstances lui en fournissoient l'occasion. Non, jamais l'ame douce et chrétienne de Fénélon ne fut la proie de la haine ou de la vengeance. Il connoissoit les hommes : il voyoit leurs erreurs et leurs préventions avec une compassion pleine d'indulgence. Mais c'est sur-tout dans la guerre de 1701 qu'il donna les preuves les plus multipliées de sa générosité et de son zele : qu'il parut grand et admirable aux François, et même à nos ennemis, dans cette guerre si juste et si malheureuse, qui fut le terme, en quelque sorte,

des prospérités de Louis XIV, et qui lui fit expier d'une maniere si amere l'orgueil de tant de succès éclatants!

Le diocese de Cambrai en devint presque le théâtre, et fut long-temps exposé à ses tristes ravages. Les alliés porterent leurs forces du côté de la Flandre, et elles furent dirigées par leurs plus habiles généraux. Nous leur opposâmes des troupes nombreuses et pleines de valeur, commandées par les Vendôme, les Boufflers, les Berwick, les Villars, etc. et sous les ordres, pendant quelques campagnes, de M. le duc de Bourgogne. Tout intéressoit Fénélon dans ces temps d'orages et de calamités; sa patrie qu'il aimoit, son peuple qui souffroit; M. le duc de Bourgogne qui faisoit ses premieres armes; le roi d'Espagne qu'on vouloit détrôner; la religion, l'humanité enfin souvent insultées, souvent deshonorées par des profanations et des cruautés.

L'ame de Fénélon étoit sensible, mais forte et courageuse. Au lieu donc de se laisser abattre par tant d'adversités, il travailla avec une nouvelle ardeur à y remédier par les profusions de sa charité, et par les conseils sages et fermes qu'il ne cessoit de donner à son auguste éleve. Cette partie de sa vie démontre, à ce qu'il nous semble, que la piété, que les pensées et les sentiments vraiment religieux, loin d'affoiblir

le caractere, loin de rétrécir les idées, comme on le prétend quelquefois, leur donnent une consistance, une énergie, une grandeur, un désintéressement, qu'on ne trouve à ce haut degré et dans une certaine étendue que dans les hommes solidement et chrétiennement vertueux.

Tout le monde sait que la succession d'Espagne fut l'occasion de cette guerre. Louis XIV, qui la prévoyoit, et qui craignoit ce terrible fléau pour son peuple, balança à accepter pour le duc d'Anjou la couronne qu'on lui offroit. Après plusieurs conseils et de mûres délibérations, il crut cependant qu'il étoit de l'intérêt de l'Europe qu'il ne la refusât pas. La puissance de Charles-Quint avoit été si funeste à la France, qu'il appréhenda qu'un prince qui réuniroit sous sa domination tant de riches états n'aspirât au même pouvoir, et ne voulût donner la loi à tous ses voisins.

D'ailleurs, qu'auroit-on gagné à proposer un traité de partage? La maison d'Autriche ne l'auroit point accepté; les Espagnols, qui ne vouloient point de démembrement, l'auroient rejetté avec hauteur; et tous auroient conclu que c'étoit par crainte, par impuissance, plutôt que par modération, qu'on sacrifioit un grand royaume à l'avantage de maintenir l'Europe en paix, et d'épargner le sang des hommes.

La raison, disent quelques historiens, étoit pour M. le duc de Bourgogne, qui appuyoit sur le traité de partage, et la gloire pour le grand dauphin, qui étoit d'avis qu'on plaçât sur le trône d'Espagne le second de ses enfants : comme si la vraie gloire et la raison pouvoient être en contradiction. Quoi qu'il en soit, M. le duc de Bourgogne revint par respect au sentiment qu'il avoit combattu; il voulut même aller conduire son frere jusqu'aux frontieres d'Espagne. Quelque temps après son retour, il se hasarda à écrire à M. de Cambrai. Jusqu'à ce moment, il n'avoit osé lui renouveller lui-même les assurances de son tendre souvenir. Son cœur en souffroit, et il se persuada que ce n'étoit pas manquer au roi que d'écouter des sentiments de reconnoissance et le besoin de recourir aux lumieres de son cher Mentor.

Cette premiere lettre est du 22 décembre 1701, et non pas 1710, comme on la trouve datée par erreur dans la vie de Fénélon par M. de Ramsai.

« Enfin, mon cher archevêque, je trouve une occa-
« sion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré
« depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux de-
« puis; mais un des plus grands a été celui de ne pou-
« voir point vous témoigner ce que je sentois pour
« vous pendant ce temps, et que mon amitié augmen-
« toit par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie.

« Je pense avec un vrai plaisir au temps où je pour-
« rai vous revoir; mais je crains que ce temps ne soit
« encore bien loin. Il faut s'en remettre à la volonté
« de Dieu, de la miséricorde duquel je reçois tou-
« jours de nouvelles graces. Je lui ai été plusieurs
« fois bien infidele depuis que je vous ai vu; mais il
« m'a toujours fait la grace de me rappeller à lui, et
« je n'ai point été, Dieu merci, sourd à sa voix. De-
« puis quelque temps, il me paroît que je me soutiens
« mieux dans le chemin de la vertu. Demandez-lui
« la grace de me confirmer dans mes bonnes résolu-
« tions, et de ne pas permettre que je redevienne son
« ennemi, mais de m'enseigner lui-même à suivre en
« tout sa sainte volonté.

« Je continue toujours à étudier tout seul, quoi-
« que je ne le fasse plus en forme depuis deux ans;
« et j'y ai plus de goût que jamais. Mais rien ne me
« fait plus de plaisir que la métaphysique et la mo-
« rale, et je ne saurois me lasser d'y travailler: j'en ai
« fait quelques petits ouvrages que je voudrois bien
« être en état de vous envoyer, afin que vous les cor-
« rigeassiez, comme vous faisiez autrefois mes thê-
« mes. Tout ce que je vous dis ici n'est pas bien de
« suite, mais il n'importe guere. Je ne vous dirai
« point ici combien je suis révolté moi-même de tout
« ce qu'on a fait à votre égard : mais il faut se sou-

« mettre à la volonté de Dieu, et croire que tout cela
« est arrivé pour notre bien. Ne montrez cette lettre
« à personne du monde, excepté à l'abbé de Lange-
« ron, s'il est actuellement à Cambrai, car je suis sûr
« de son secret; et faites-lui mes compliments, l'as-
« surant que l'absence ne diminue point mon amitié
« pour lui. Ne me faites point non plus de réponse,
« à moins que ce ne soit par quelque voie très sûre,
« et en mettant votre lettre dans le paquet de M. de
« Beauvilliers, comme je mets la mienne; car il est le
« seul que j'aie mis dans ma confidence, sachant com-
« bien il lui seroit nuisible qu'on le sût. Adieu, mon
« cher archevêque : je vous embrasse de tout mon
« cœur, et ne trouverai peut-être de bien long-temps
« l'occasion de vous écrire. Je vous demande vos
« prieres et votre bénédiction. *Signé* Louis. »

M. de Fénélon ne tarda pas à répondre à une lettre qui lui donnoit des assurances d'une amitié constante dont il ne doutoit point, mais dont il fut extrêmement touché, comme on en peut juger par la lettre si vive et si tendre qu'il écrivit à M. le duc de Bourgogne le 17 janvier 1702.

Monseigneur,

Jamais rien ne m'a tant consolé, que la lettre que j'ai reçue. J'en rends grace à celui qui peut seul faire

dans les cœurs tout ce qui lui plaît pour sa gloire. Il faut qu'il vous aime beaucoup, puisqu'il vous donne son amour au milieu de tout ce qui est capable de l'éteindre dans votre cœur. Aimez-le donc au-dessus de tout, et ne craignez que de ne l'aimer pas. Il sera lui seul votre lumiere, votre force, votre vie, votre tout. Oh! qu'un cœur est riche et puissant au milieu des croix, lorsqu'il porte ce trésor au-dedans de soi! C'est là que vous devez vous accoutumer à le chercher avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité tendre, avec une confiance qui charme un si bon pere. Ne vous découragez point de vos foiblesses : il y a une maniere de les supporter sans les flatter, et de les corriger sans impatience. Dieu vous la fera trouver cette maniere paisible et efficace, si vous la cherchez avec une entiere défiance de vous-même, et marchant toujours en sa présence comme Abraham.

Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur comme les repas nourrissent votre corps! Que l'oraison en certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée, et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison! Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme, calme ses passions, porte avec soi la lumiere et le conseil dans les occasions importantes, subjugue peu-à-peu tout

l'homme, et fait qu'on possede son ame en patience, ou plutôt qu'on la laisse posséder à Dieu : *Renovamini spiritu mentis vestrae.*

Ne faites point de longues oraisons : mais faites-en un peu, au nom de Dieu, tous les matins, en quelque temps dérobé ; ce moment de provision vous nourrira toute la journée. Faites cette oraison plus du cœur que de l'esprit, moins par raisonnement que par simple affection ; peu de considérations arrangées, beaucoup d'actes de foi et d'amour. Il faut lire aussi, mais des choses qui vous puissent recueillir, fortifier, et familiariser avec Dieu. Vous avez une personne qui peut vous indiquer les lectures qui vous conviennent.

Ne craignez point de fréquenter les sacrements, selon votre besoin et votre attrait : il ne faut pas que de prétendus égards vous privent du pain descendu du ciel qui veut se donner à vous. Ne donnez jamais aucune démonstration inutile ; mais aussi ne rougissez jamais de celui qui fera seul toute votre gloire. Ce qui me donne de merveilleuses espérances, c'est que je vois par votre lettre que vous sentez vos foiblesses, et que vous les reconnoissez humblement. Oh! qu'on est fort en Dieu, quand on se trouve bien foible en soi-même! *Cùm infirmor, tunc potens sum.* Craignez mille fois plus que la mort de tomber ; mais si vous tombiez malheureusement, hâtez-vous de re-

tourner au pere des miséricordes et au Dieu de toute consolation, qui vous tendra les bras, et ouvrez votre cœur blessé à ceux qui pourront le guérir.

Soyez sur-tout humble et petit : *Et vilior fiam plus quàm factus sum,* disoit David, *et humilis ero in oculis meis.* Appliquez-vous à vos devoirs, ménagez votre santé, et modérez vos goûts pour ne point épuiser vos forces. Je ne vous parle que de Dieu et de vous : il n'est point question de moi. Dieu merci, j'ai le cœur en paix : ma plus rude croix est de ne vous point voir; mais je vous porte sans cesse devant Dieu dans une présence plus intime que celle des sens. Je donnerois mille vies comme une goutte d'eau pour vous voir tel que Dieu vous veut. *Amen! amen!*

Ces deux cœurs, comme on en peut juger par ces lettres, étoient faits pour s'entendre et pour s'aimer. Unis par tout ce que la nature a de plus doux et de plus aimable, ainsi que par ce que la religion consacre et canonise, ils vivoient l'un pour l'autre, et en quelque sorte l'un dans l'autre.

M. le duc de Bourgogne, qui avoit essayé de prévenir la guerre, sentit mieux que personne la nécessité de la soutenir avec vigueur lorsqu'il vit qu'elle étoit inévitable. Tout annonçoit que la Flandre en seroit le principal théâtre, et il demanda le comman-

dement de l'armée qu'on y destinoit. Le roi y consentit, le nomma généralissime, et lui donna M. le maréchal de Boufflers pour conseil. Le prince partit de Versailles vers la fin d'avril 1702, écrivit dans la route à M. de Cambrai, et regarda comme une fortune pour lui le plaisir de l'embrasser et de l'entretenir quelques moments.

A Péronne, ce 25 avril à sept heures.

Je ne puis me sentir si près de vous sans vous en témoigner ma joie, et en même temps celle que me cause la permission que le roi m'a donnée de vous voir en passant. Il y a mis néanmoins la condition de ne vous point parler en particulier : mais je suivrai cet ordre, et néanmoins pourrai vous entretenir tant que je voudrai, puisque j'aurai avec moi Saumery, qui sera le tiers de notre premiere entrevue après cinq ans de séparation. C'est assez vous en dire que de le nommer; et vous le connoissez mieux que moi pour un homme très sûr, et, qui plus est, fort votre ami. Trouvez-vous donc, je vous prie, à la maison où je changerai de chevaux sur les huit heures, huit heures et demie. Si par hasard trop de discrétion vous avoit fait aller au Câteau, je vous donne le rendez-vous pour le retour, en vous assurant que rien n'a jamais pu diminuer ni ne diminuera jamais la sincere amitié que j'ai pour vous. *Signé* LOUIS.

Cette premiere campagne fut assez heureuse. M. le duc de Bourgogne y montra du talent pour la guerre, de l'application, de l'activité, et eut même quelques succès. Il poursuivit l'armée ennemie pendant deux lieues, et la culbuta dans le chemin couvert de Nimegue presque sans coup férir. On verra avec plaisir la lettre que M. le prince de Bournonville écrivit à M. de Cambrai au sujet de cet événement.

« Permettez-moi, monsieur, d'avoir l'honneur de « vous envoyer le détail de ce qui s'est passé di« manche 11 de juin. Je puis vous dire en vérité, et sans « aucune flatterie, qu'on ne peut s'y prendre de meil« leure grace, avec plus de gaieté, de fermeté et de « présence d'esprit, que fait monseigneur le duc de « Bourgogne. C'est une justice qu'on doit à la vérité, « et que je suis bien aise de pouvoir vous mander par « le plaisir qu'elle vous fera. Je suis certainement plus « que personne du monde, monsieur, votre très « humble et très obéissant serviteur. *Signé* le prince « DE BOURNONVILLE. »

Le célebre Marlborough prit alors le commandement de l'armée des alliés; et après avoir tâté M. le duc de Bourgogne sans pouvoir l'entamer, il s'attacha à faire des sieges. Louis XIV, dès qu'il en fut instruit, se détermina à rappeller son petit-fils à la cour. Ce prince partit pour Versailles après avoir renforcé

les garnisons des places les plus exposées de la Gueldre, du pays de Liege et de Cologne, et écrivit de Malines à M. de Cambrai pour lui annoncer qu'il ne le verroit pas à son retour. Cette lettre est du 6 septembre 1702.

« Je ne saurois repasser à portée de vous sans vous « témoigner le déplaisir que j'ai de ne point user de « ma permission, et de ne point vous revoir ainsi que « je l'avois espéré. Cette lettre vous sera rendue par « un moyen sûr. Ne chargez point de réponse par écrit « celui qui vous la rendra; et si vous m'en faites, que ce « soit par M. de Beauvilliers sans y mettre de dessus. « Je vous prie d'être persuadé de la continuation de « mon amitié pour vous, qui assurément ne peut être « plus vive, et qui a toujours été telle, comme je ne « crois pas que vous en doutiez, et de vous ressouve- « nir incessamment de moi dans vos prieres.

« Peut-être sera-t-il encore mieux que je ne vous « voie pas la veille ou le jour même que j'arriverois à « Versailles. Cela n'est pas la même chose, quand on « doit être quelque temps dehors, et les idées sont bien « plus effacées. Adieu, mon cher archevêque: il n'est « pas besoin de vous recommander le secret sur cette « lettre, ni de vous assurer de la tendre amitié que je « conserverai en Dieu pour un homme à qui j'ai tant « d'obligations qu'à vous. *Signé* LOUIS. »

Cette lettre ne fut pas remise à temps à M. de Fénélon, et l'entrevue se fit à la poste de Cambrai, où il se rendit pour y attendre M. le duc de Bourgogne. « J'ai vu, écrit-il à M. de Beauvilliers, notre cher « prince un moment : il m'a paru engraissé, d'une meil- « leure couleur, et fort gai. Il m'a témoigné en peu de « paroles la plus grande bonté ; il a beaucoup pris sur « lui en me voyant. Il me semble que je ne suis touché « de tout ce qu'il fait pour moi que par rapport à lui « et au bon cœur qu'il marque par là. Il m'avoit écrit « de Malines, par M. Denonville, une lettre que ce- « lui-ci m'a rendue depuis le passage du prince. Je gar- « derai là-dessus le plus profond secret... Je ne sau- « rois recevoir tant de marques de sa bonté sans lui en « témoigner ma reconnoissance en lui retraçant la « conduite qu'il doit tenir, et lui rappellant ce qu'il « me semble qu'il doit à Dieu. Voici un temps de crise « où vous devez redoubler votre fidélité pour n'agir « que par grace auprès de lui, et pour le secourir « sans timidité ni empressement naturel. »

Fénélon avoit cultivé les talents de son auguste éleve, lui avoit inspiré le goût du travail et de l'application. Cependant le plus grand service qu'il lui eût rendu, c'étoit de l'avoir accoutumé à entendre et à aimer la vérité. Il la lui présentoit franchement et sans tournure, mais d'une maniere insinuante et

avec un ton d'intérêt qui lui ôtoit tout ce qu'elle pouvoit avoir d'amer et de rebutant.

Tout ce qu'il mande à M. de Beauvilliers, tous les avis qu'il lui donne pour les faire passer à M. le duc de Bourgogne, sont pleins de sagesse et méritent d'être rapportés. On verra, à ce qu'il nous semble, qu'il ne cherche que le bonheur, la gloire et la sanctification de son auguste éleve: il y pense à tout ce qui le touche, à tout ce qui peut le faire aimer et respecter, à tout ce qui peut le rendre utile à la félicité du peuple qu'il devoit gouverner un jour.

« Je crois, mon bon duc, qu'il est capital que vous « souteniez M. le duc de Bourgogne, afin qu'à son « retour il ne retombe pas dans son premier état. Il « y a plusieurs choses à lui insinuer, mais doucement « et en se proportionnant à ce que vous connoissez « de son besoin.

« 1°. Soutenez, entretenez ses sentiments pour ma-« dame la duchesse de Bourgogne, et gardez-vous bien « de lui inspirer du refroidissement; mais représentez-« lui ce que Dieu demande dans les amitiés les plus « légitimes, ce qui est nécessaire pour sa santé, son « repos, sa réputation, enfin ce qui est utile à la prin-« cesse même qui est encore si jeune.

« 2°. Il faudroit trouver un milieu afin qu'il ne fît « ni trop ni trop peu chez madame de Maintenon.

« Il ne doit jamais lui montrer aucun éloignement;
« il doit même lui montrer, quoi qu'elle puisse faire,
« une attention et des égards par respect pour la con-
« fiance que le roi a en elle. Ainsi il est à propos qu'il
« aille chez elle de temps en temps d'une maniere
« honnête et pleine de considération, sans paroître
« changer; mais il ne convient pas qu'il y demeure
« oisif et rêveur dans un coin, comme un enfant ou
« comme un pauvre homme bizarre qu'elle ne daigne
« pas entretenir. Il ne doit pas choisir ce théâtre-là
« pour montrer ses rêveries, ses chagrins, ses hu-
« meurs. S'il veut avoir de telles heures, il faut qu'il
« les aille cacher dans son cabinet..... En un mot, il
« faut qu'il s'accoutume à quelque dignité, et qu'il
« y accoutume les autres..... Le moment de son re-
« tour est favorable pour prendre un bon pli : il ne
« reviendra de long-temps, s'il perd une si belle occa-
« sion. Plus il montrera de force, d'égalité et de rai-
« son, plus madame de Maintenon changera pour le
« bien traiter... et tous les autres compteront avec lui :
« sinon tout ce qu'il vient de faire à l'armée se per-
« dra dans l'antichambre de madame de Maintenon,
« et on l'avilira de plus en plus.

« 3°. Il s'est familiarisé à l'armée avec beaucoup de
« gens. Toutes les glaces sont rompues avec eux : il
« n'a qu'à être avec ces mêmes personnes à Versailles

« à-peu-près comme à l'armée. Peut-il croire ou dire « qu'il lui soit impossible de continuer de prendre « sur lui ce qu'il a déja pris si long-temps et avec « tant de succès?

« Mais il faut deux choses : l'une, qu'il proportionne ses ouvertures et ses manieres obligeantes « pour le reste des courtisans à celles qu'il vient de « prendre avec les officiers de l'armée; la seconde « chose, que vous lui ouvriez de temps en temps les « yeux sur les divers caracteres des gens qui l'environnent, et sur ce qui s'est passé autrefois ou qui se « passe actuellement dans le monde, afin qu'il ne « tombe point en mauvaise compagnie, et que, faisant grace à tout le monde en gros, il sache faire « justice au mérite de chaque particulier. Je suppose « qu'il se réservera toujours des heures pour prier, « pour lire, pour s'instruire solidement de plus en « plus sur les affaires.....

« 4°. Je crois que M. le duc de Bourgogne devroit « sans empressement accoutumer le roi à lui, et se « tenir à portée d'attirer sa confiance, soit pour entrer dans le conseil, soit pour soulager un prince « âgé. Sa modération, son respect, son esprit réservé « et secret, pourroient faciliter ce progrès dans des « temps où le roi ne sauroit où reposer sa tête.

« 5°. En ce cas, vous ne devriez faire aucun pas

« marqué qui pût donner aucun soupçon d'empres-
« sement; mais il faudroit vous tenir le plus près que
« vous pourriez, avec un air simple, ouvert et affec-
« tionné, pour le mettre en état de vous donner sa
« confiance. Dieu vous menera par la main si vous
« ne reculez pas : vous aurez devant vous dans le dé-
« sert la colonne de nuée le jour et celle de feu la nuit
« pour vous conduire.

« J'entends dire, ajoute-t-il dans une autre lettre,
« que M. le duc de Bourgogne augmente ses prati-
« ques de piété. C'est pour moi un grand sujet de
« joie que de voir la grace dominer dans son cœur.
« Que ne peut-on pas espérer, puisque le desir de
« plaire à Dieu surmonte en lui les passions de la jeu-
« nesse et l'enchantement du siecle corrompu! Je
« rends grace à Dieu de ce qu'il lui a donné ce cou-
« rage pour ne rougir point de l'évangile. Il est capi-
« tal qu'un prince de son rang fasse publiquement
« des œuvres qui excitent les hommes à glorifier le
« pere céleste.

« Mais on prétend que M. le duc de Bourgogne
« va au-delà des œuvres nécessaires pour éviter
« tout scandale et pour vivre avec régularité en chré-
« tien : on est alarmé de sa sévérité contre certains
« plaisirs; on s'imagine même qu'il veut critiquer les
« autres et les former selon ses vues scrupuleuses.

« On raconte qu'il a voulu obliger madame la du-
« chesse de Bourgogne à faire le carême comme lui,
« et à se priver de même pendant ce temps de tous
« les spectacles; on ajoute qu'il commence à retran-
« cher son jeu, et qu'il est presque toujours renfermé
« tout seul; enfin on prétend qu'il a refusé à mon-
« seigneur de le suivre à l'opéra pendant le carême.

« En écoutant de tels discours, j'ai compté sur
« l'exagération du monde qui ne peut souffrir la regle,
« qui la craint encore plus dans les grands que dans
« les particuliers, parcequ'elle y tire plus à consé-
« quence : on y appelle souvent excessif en piété ce
« qui est à peine suffisant. Mais je craindrois d'un
« autre côté que ce prince ne se tournât un peu trop
« aux pratiques extérieures qui ne sont pas d'une ab-
« solue nécessité. Voici mes pensées que je vous pro-
« pose, sans les donner pour bonnes.

« 1°. Je crois que M. le duc de Bourgogne ne de-
« vroit pas gêner madame la duchesse de Bourgogne:
« qu'il se contente de laisser décider son médecin
« sur la maniere dont elle doit faire le carême. Il est
« bon de renvoyer ainsi toutes choses aux gens qui
« ont caractere et autorité pour décider : on décharge
« sa conscience, on satisfait à la bienséance, on évite
« l'inconvénient de passer pour rigide réformateur
« de son prochain. Si ce prince veut inspirer de la

« piété à cette princesse, il doit la lui rendre douce
« et aimable, écarter tout ce qui est épineux, lui faire
« sentir en sa personne le prix et la douceur de la
« vertu simple et sans apprêt, lui montrer de la gaieté
« et de la complaisance dans toutes les choses qui ne
« relâchent rien dans le fond, enfin se proportion-
« ner à elle, et l'attendre. Il faut seulement prendre
« garde de tomber en tendant la main à autrui.

« 2°. Il ne doit donner au public de spectacle sur
« la piété que dans les occasions de devoir où la regle
« souffriroit s'il ne la suivoit pas aux yeux du monde.
« Par exemple, il doit être modeste et recueilli à la
« messe, faire librement ses dévotions toutes les fois
« qu'il lui convient de les faire pour son avancement
« spirituel, s'abstenir de toute moquerie, de toute
« conversation libre, imposer silence là-dessus aux
« inférieurs par son sérieux et par sa retenue : tout
« cela lui donnera beaucoup d'autorité. Mais quand il
« fait ses dévotions hors des grands jours, il peut choi-
« sir les heures et les lieux qui dérobent le plus cette
« action aux yeux des courtisans. Du reste il ne doit
« jamais sans nécessité donner aucune démonstra-
« tion de ses sentiments ; on les sait assez. La seule
« régularité pour les devoirs généraux, et sa retenue
« à l'égard du mal, décideront suffisamment pour
« l'édification nécessaire.

« 3°. Il doit, si je ne me trompe, s'accommoder à l'in-
« clination de monseigneur pour les choses qu'il peut
« faire sans pécher. Si les spectacles étoient tels en
« eux-mêmes que personne ne pût jamais y assister
« sans offenser Dieu, il ne faudroit jamais y aller, non
« plus au carnaval que pendant la semaine sainte. Il
« est vrai qu'il est très convenable que ce prince se
« propose de n'y aller pas au moins pendant les temps
« consacrés à la pénitence et à la priere. Mais la com-
« plaisance bien placée est une aimable vertu ; et si elle
« sort quelquefois de la lettre de la regle, c'est pour
« en mieux suivre l'esprit. N'aller point aux specta-
« cles de son propre mouvement pendant le carême,
« et y aller en ce même temps pour plaire à monsei-
« gneur quand il le propose, c'est le parti qui me
« sembleroit le plus à propos.

« 4°. Il est utile et nécessaire que ce prince se ré-
« serve des heures de solitude pour prier, pour lire,
« pour se rendre de plus en plus capable des plus
« grandes affaires ; mais il faut des heures données au
« public, où il paie d'airs gracieux, de manieres obli-
« geantes, de distinctions bien placées, et de conver-
« sations agréables sur des matieres sans conséquence,
« les gens qui lui font leur cour. Il y a des heures
« nécessairement perdues, comme celles du lever, du
« coucher, des repas. Dès qu'il a autour de lui trois

« hommes de la chambre et de la garde-robe, il n'est
« plus libre et il peut donner quelque accès aux gens
« de mérite.

« 5°. Quand il sera à l'armée, il aura raison de ne
« vouloir souffrir aucun excès de vin à sa table; mais
« il lui convient fort de continuer cette longue société
« de table et cette liberté de conversation pendant
« les repas qui a charmé les officiers dans la derniere
« campagne. Il est bon de continuer cette affabilité
« aux autres heures de commerce. Le prétexte natu-
« rel de se renfermer pour écrire à la cour lui don-
« nera toujours des heures de retraite pour les choses
« les plus solides.

« 6°. Quand il y aura à l'armée quelque désordre
« de mœurs, il peut donner des ordres généraux bien
« appuyés pour les réprimer sévèrement. Mais il ne
« faut point qu'il descende dans les détails; on l'accu-
« seroit de tomber par scrupule dans la minutie et
« dans la rigidité : il faut même qu'il tourne ses or-
« dres du côté de la discipline militaire, qui a besoin
« de cette fermeté.

« 7°. Il faut qu'il n'effarouche point M. le maréchal
« de Villeroi, qui est un homme de représentation, de
« plaisir et de société. Il peut lui témoigner de l'es-
« time, de l'amitié, et même de la confiance et du
« goût..... Par là il l'apprivoisera avec sa piété gaie

« et sociable, et il l'engagera à apprivoiser aussi le « public, où ce maréchal sera cru.

« Enfin je vous conjure de n'oublier rien pour « faire en sorte que ce prince ménage sa santé, qu'il « s'épargne à l'armée toutes les fatigues inutiles, qu'il « dorme, qu'il mange bien, qu'il marche en présence « de Dieu avec la paix et la joie du Saint Esprit. Toutes « choses lui seront données selon le besoin, s'il ne « les attend que d'en haut : *Levavi oculos meos in mon-* « *tes, unde veniet auxilium mihi. Auxilium meum a* « *Domino.* Voici encore d'autres paroles faites pour « lui : *Oculi mei semper ad Dominum, et ipse evellet* « *de laqueo pedes meos.* »

Nous avons cru devoir rapporter ces avis, et parcequ'ils sont dignes du tendre intérêt que M. de Cambrai prenoit à M. le duc de Bourgogne, et parcequ'ils réfutent pleinement les historiens qui ont reproché à ce prince sa docilité pour les conseils timides de son ancien précepteur. Nous aurons encore plus d'une occasion de montrer à nos lecteurs que la douceur de Fénélon ne dégénéroit point en foiblesse; et nous le montrerons, comme à notre ordinaire, en citant et copiant les écrits intimes et secrets où son ame s'ouvroit à l'amitié et se montroit avec simplicité et avec confiance.

L'année 1703 vit encore augmenter les ennemis

nombreux de la France : le Portugal entra dans leurs ligues. Mais ce qui dut étonner bien davantage, c'est qu'Amédée, duc de Savoie, beau-pere de M. le duc de Bourgogne et du roi d'Espagne, traita avec l'empereur et s'engagea à l'aider de toutes ses forces à détrôner sa fille et son gendre. On s'attendoit que le duc de Bourgogne commanderoit encore en Flandre pendant cette campagne, mais Louis XIV jugea à propos de le nommer généralissime d'une armée qu'il avoit en Allemagne; disposition, dit l'auteur de sa vie, t. 1, p. 150, qui surprit d'autant plus que cette armée étoit très foible, composée en grande partie de nouvelles levées, et hors d'état, au jugement de M. de Catinat qui en quittoit le commandement, de rien entreprendre d'important. Mais la présence du duc de Bourgogne devoit suppléer au reste, et cette campagne ne lui fut pas moins glorieuse que la précédente.

Il n'est pas de notre sujet de suivre ce prince dans cette campagne : nous citerons seulement un trait qui fait honneur aux principes que lui avoit inspirés M. de Cambrai. Ce prince assujettissoit l'officier et le soldat à la plus exacte discipline, et le plus bel ordre régnoit dans son camp. Un espion qui s'y étoit introduit fut découvert et arrêté sur le champ. M. le duc de Bourgogne voulut qu'on lui fît grace ; et sur ce

que quelqu'un lui disoit, pour le détourner de cet acte de clémence, que cet espion étoit huguenot : *C'est pour cela*, dit-il, *qu'il a besoin de temps pour s'instruire et se convertir.*

Cette campagne finit pour M. le duc de Bourgogne par la prise de Brisach. En rendant compte au roi de cet événement, il s'oublia lui-même, ne dit mot ni de l'intrépidité ni de la capacité avec lesquelles il conduisit cette entreprise difficile, ne parla que des braves officiers qui l'avoient secondé, et des régiments qui s'étoient distingués.

M. de Fénélon, dans cet éloignement, ne le perdoit pas de vue, et continuoit à le prévenir, à l'affermir contre tous les dangers, même contre ceux de ses succès, dont, en se réjouissant bien sincèrement, il vouloit qu'il rapportât la gloire à Dieu. Trop observé pour oser lui écrire directement, c'étoit alors par M. le duc de Beauvilliers qu'il lui faisoit passer ses avis et ses conseils.

« Portez-vous bien, lui mande-t-il, mon bon duc: « point de remedes; un peu de repos, de liberté et de « gaieté d'esprit. Ce qui mettra votre cœur au large « soulagera aussi votre corps, et soutiendra votre san- « té : la joie est un baume de vie, qui renouvelle le sang « et les esprits; la tristesse, dit l'écriture, desseche les « os. Ne faites que ce que vous pouvez, Dieu fera le

« reste bien mieux que vous. Ayez soin de l'intérieur « encore plus que de l'extérieur de M. le duc de Bour- « gogne. Il faut nourrir son cœur et le réveiller à pro- « pos sur la vie de la grace, afin que les goûts naturels, « la vivacité des passions, et le torrent du monde, ne « l'entraînent pas. Je ne lui compte pas tant d'avoir « méprisé le monde quand le monde étoit contre lui, « que je lui compterai de vivre détaché du monde « quand le monde lui applaudit et le recherche avec « empressement. Il faut bien faire vers le monde sans « y tenir; et c'est de quoi on ne vient point à bout, si « Dieu par sa main puissante ne soutient un homme « comme s'il étoit suspendu en l'air. Qu'y a-t-il de plus « flatteur que d'être né un si grand prince, et cepen- « dant de ne devoir les louanges du public qu'à sa « bonne conduite et à ses talents, comme si on étoit « un particulier? Mais quel malheur si on s'appuyoit « sur ce frêle roseau! L'estime des hommes vains est « vaine, et elle se perd en un jour.

« Si ce prince étoit livré à son propre cœur, loin « de Dieu et de l'ordre des graces qu'il a éprouvées, « tout se dessécheroit pour lui; et le monde même, « qui lui auroit fait oublier Dieu, serviroit à Dieu « d'instrument pour le venger de son ingratitude. « J'aimerois mieux mourir que d'apprendre jamais « une si déplorable nouvelle. Il est certain qu'en man-

« quant à Dieu il tomberoit dans un état où il man-
« queroit ensuite bientôt au monde, et où le monde
« se dégoûteroit promptement de lui. »

« Je suis ravi, écrit-il dans une autre circonstance, « de tout ce que j'entends dire de M. le duc de Bour- « gogne. Tâchez de faire en sorte que ceux qui en sont « charmés à l'armée le retrouvent le même à la cour. « Je sais qu'il y a des différences inévitables : mais il « faut rapprocher ces deux états le plus qu'on peut. Il « faut que le vrai bien vienne en lui par le dedans, et « se répande ensuite au dehors. Il en est de la grace « pour l'ame comme des aliments pour le corps. Un « homme qui voudroit nourrir ses bras et ses jambes « en y appliquant la substance des meilleurs aliments, « ne se donneroit jamais aucun embonpoint : il faut « que tout commence par le centre, que tout soit di- « géré d'abord dans l'estomac, qu'il devienne chyle, « sang, et enfin vraie chair. C'est du dedans le plus in- « time, que se distribue la nourriture de toutes les par- « ties extérieures. L'oraison est comme l'estomac, « l'instrument de toute digestion : c'est l'amour qu'on « y demande et qu'on y obtient qui digere tout, qui « fait tout sien, et qui incorpore à soi tout ce qu'il re- « çoit ; c'est lui qui nourrit tout l'intérieur de l'homme « dans la pratique des vertus. Comme l'estomac fait « de la chair, du sang, des esprits pour les bras, pour

« les mains, pour les jambes et pour les pieds; de « même l'amour dans l'oraison renouvelle l'esprit de « vie pour toute la conduite. Il fait de la patience, de « la douceur, de l'humilité, de la chasteté, de la so- « briété, du désintéressement, de la sincérité, et gé- « néralement de toutes les autres vertus, autant qu'il « en faut pour réparer les épuisements journaliers.

« Si vous voulez appliquer les vertus par le dehors, « vous ne faites qu'une symmétrie gênante, qu'un ar- « rangement superstitieux, qu'un amas d'œuvres lé- « gales et judaïques, qu'un ouvrage inanimé : c'est « un sépulcre blanchi. Le dehors est une décoration « de marbre, où toutes les vertus sont en bas-relief; « mais au-dedans il n'y a que des ossements de morts. « Le dedans est sans vie; tout y est squelette; tout y « est desséché faute de l'onction du Saint-Esprit. Il « ne faut donc pas vouloir mettre l'amour au-dedans « par la multitude des pratiques entassées au-dehors « avec scrupule; mais il faut au contraire que le prin- « cipe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à cer- « taines heures, et entretenu par la présence familiere « de Dieu dans la journée, porte la nourriture du « centre aux membres extérieurs, et fasse exercer « avec simplicité en chaque occasion chaque vertu « convenable pour ce moment-là. Voilà, mon bon « duc, ce que je souhaite de tout mon cœur que vous « puissiez inspirer à ce prince, qui est si cher à Dieu.

« La piété, prise ainsi, devient douce, commode,
« simple, exacte, ferme, sans être scrupuleuse ni
« âpre. Ayez soin de sa santé, il manquera à Dieu s'il
« ne ménage pas ses forces. Je vous suis toujours dé-
« voué sans réserve, comme je le dois. »

Depuis 1703 jusqu'en 1708, M. le duc de Bourgogne ne commanda plus les armées; et, après une course en Provence pour le secours de Toulon, il revint à Versailles, d'où il ne tarda pas de partir pour la Flandre.

La France, qui, jusqu'en 1704, n'avoit eu que des succès, éprouve les plus grands revers; la scene change pour elle tout-à-coup, et le reste de cette malheureuse guerre fut un tissu de pertes et de disgraces. Fénélon, témoin de nos plus désastreuses adversités, les sentit plus amèrement que personne : voisin, et, en quelque sorte, au milieu de deux armées immenses où se trouvoient les plus grandes forces de presque toute l'Europe et les plus illustres chefs, il se vit encore une fois en spectacle, et donna l'exemple du zele pour sa patrie et de sa charité pour tous les hommes.

La cour de Versailles retentissoit tous les hivers de ce que les généraux et les courtisans racontoient de lui à leur retour. Ils s'accordoient tous à publier l'ordre de sa maison, et la magnificence qui la tenoit

ouverte à tout ce qui y abordoit; les profusions pour le secours des malades et des blessés dont il remplissoit tous les logements; l'asyle que des villages entiers trouvoient souvent dans son palais, où ils venoient en confiance se réfugier de la campagne désolée; les soins pour les plus malheureux de ce pauvre peuple, dont il n'étoit pas moins occupé que des personnes de distinction dont sa maison étoit pleine. Obligé de pourvoir à tout, d'entrer dans les plus petits détails, son ame attentive et compatissante conservoit néanmoins assez de liberté pour prier, pour méditer, pour répondre à tous ceux qui lui écrivoient, à tous ceux qui le consultoient, pour composer même plusieurs ouvrages: car c'est au milieu de tous ces embarras qu'il a donné tant d'instructions, de lettres et de mémoires sur les affaires qui divisoient alors l'église et qui excitoient le zele et la vigilance de ses pasteurs.

L'électeur de Cologne, frere de M. le duc de Baviere, voulut être consacré par M. l'archevêque de Cambrai, qui consentit à faire cette cérémonie et qui l'y prépara par de salutaires avis. Nous avons la lettre qu'il écrivit à ce prince, et le discours qu'il prononça à son sacre.

Rien de plus beau et de plus épiscopal que ce qu'il lui mande au sujet de ce sacre, que l'électeur

vouloit différer, disoit-il, pour s'y mieux préparer. Fénélon, en convenant des dispositions saintes qu'il falloit apporter à cette cérémonie, ne lui dissimule pas que le pape a raison de la presser avec une sorte de vivacité. Il lui peint le triste délaissement et le danger d'un peuple sans pasteur. C'est, lui mande-t-il, la cause principale et peut-être l'unique cause de ses écarts, et de cette pauvreté spirituelle dans laquelle il languit. Est-il étonnant qu'il s'égare, puis-qu'il n'a point de guide? qu'il se laisse agiter et tourner au vent des doctrines nouvelles et perverses, puis-qu'on ne lui parle pas, qu'on ne travaille point à l'éclairer? « N'est-ce point à nous, n'est-ce point à la « négligence des évêques, qu'il faut attribuer cette « corruption de mœurs et de principes qui fait la « désolation et le malheur de la terre? Qui d'entre « nous porte le poids et la chaleur du jour, prend la « peine de défricher le champ du Seigneur de ses « propres mains, à la sueur de son visage? N'est-ce pas « à nous à arracher doucement les ronces et les épi-« nes qui étouffent le bon grain, à déraciner les scan-« dales et les abus, à discipliner le clergé, à instruire « les peuples par la parole et par l'exemple, à nous « faire tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ?

« Vous occupez, ajoute-t-il, monseigneur, la place « de plusieurs excellents évêques, et vous ne l'êtes

« pas encore : faut-il se plaindre qu'un saint pape,
« qui est fort éclairé, gémisse pour ces grands trou-
« peaux presque abandonnés ? Mais, d'un autre côté,
« rien n'est plus terrible que de devenir évêque sans
« entrer dans toutes les vertus épiscopales : alors le
« caractere deviendroit comme le sceau de la répro-
« bation. Vous avez la conscience trop délicate pour
« ne pas craindre ce malheur. Prévenez-le par de
« saintes dispositions; excitez-vous, purifiez-vous,
« remplissez votre cœur et votre esprit des connois-
« sances et des sentiments les plus purs de la reli-
« gion, priez beaucoup, et approchez-vous ensuite
« avec confiance de l'autel où vous devez recevoir
« l'onction sacrée. »

Cette lettre fort longue est pleine d'instruction : nous ne la copions pas en son entier, parceque nous nous proposons de la faire imprimer avec le discours, qui fut admiré lorsque M. de Cambrai le prononça, et qui fait encore la plus vive impression sur ceux qui le lisent et qui sont capables de le goûter.

Qu'il y a de force et de dignité dans ce discours ! on y dit librement toute vérité, mais avec cette noblesse et cette onction qui étoient si particulieres à Fénélon. Nous voulons tous être heureux; et c'est toujours comme d'une source de bonheur et de gloire, comme d'un moyen sûr d'y parvenir, qu'il nous y

parle de la vertu et des devoirs qu'elle nous impose : c'est dans l'écriture, c'est dans les peres de l'église, qu'il puise toutes les grandes idées, tous les sentiments tendres, qu'il nous y montre. Nous allons en donner une idée, et en citer quelques morceaux.

« Depuis que je suis destiné à être votre consécra-
« teur, prince que l'église voit aujourd'hui avec tant
« de joie prosterné au pied des autels, je ne lis
« plus aucun endroit de l'écriture qui ne me fasse
« quelque impression par rapport à votre personne.

« Mais voici les paroles qui m'ont le plus touché :
« Étant libre à l'égard de tous, dit l'apôtre, je me
« suis fait esclave de tous pour en gagner un plus
« grand nombre : *Cùm liber essem ex omnibus, om-*
« *nium me servum feci, ut plures lucrifacerem* (1).

« Quelle grandeur se présente ici de tous côtés !
« Je vois une maison qui remplissoit déja le trône
« impérial il y a près de quatre cents ans. Elle a donné
« à l'Allemagne deux empereurs, et deux branches
« qui jouissent de la dignité électorale. Elle regne en
« Suede, où un prince, au sortir de l'enfance, est de-
« venu tout-à-coup la terreur du nord. Je n'apper-
« çois que les plus hautes alliances des maisons de
« France et d'Autriche : d'un côté vous êtes petit-fils
« de Henri le grand, dont la mémoire ne cessera ja-

(1) I Cor. c. 9.

« mais d'être chere à la France; de l'autre côté votre « sang coule dans les veines de nos princes, précieuse « espérance de la nation. Hélas ! nous ne pouvons « nous souvenir qu'avec douleur de la princesse à « qui nous les devons, et qui fut trop tôt enlevée au « monde.

« Oserois-je ajouter, en présence d'Emmanuel, que « les infideles ont senti et que les chrétiens ont ad- « miré sa valeur ? Toutes les nations s'attendrissent « en éprouvant sa douceur, sa bonté, sa magnificen- « ce, son aimable sincérité, sa constance à toute « épreuve, sa fidélité qui égale dans ses alliances « la probité et la délicatesse des plus vertueux amis « dans la société privée. Avec un cœur semblable à « celui d'un tel frere, prince, il ne tenoit qu'à vous « de marcher sur ses traces. Vous étiez libre de le « suivre, vous pouviez vous promettre tout ce que le « siecle a de plus flatteur : mais vous venez sacrifier « à Dieu cette liberté et ces espérances mondaines. « C'est de ce sacrifice dont je veux vous parler à la « face des saints autels. J'avoue que le respect devroit « m'engager à me taire ; *mais l'amour*, comme le di- « soit saint Bernard au pape Eugene, *n'est pas retenu* « *par le respect.... Je vous parlerai non pour vous in-* « *struire, mais pour vous conjurer comme une mere* « *tendre. Je veux bien paroître indiscret à ceux qui*

« *n'aiment point et qui ne sentent point tout ce qu'un*
« *véritable amour fait sentir.* Pour vous, je sais que
« vous avez le goût de la vérité, et même de la vérité
« la plus forte. Je ne crains point de vous déplaire
« en la disant : daignez donc écouter ce que je ne
« crains point de dire. D'un côté l'église n'a aucun
« besoin du secours des princes de la terre, parce-
« que les promesses de son époux tout-puissant lui
« suffisent ; d'un autre côté les princes qui devien-
« nent pasteurs peuvent être très utiles à l'église,
« pourvu qu'ils s'humilient, qu'ils se dévouent au tra-
« vail, et qu'on voie reluire en eux toutes les vertus
« pastorales. Voilà les deux points que je me pro-
« pose d'expliquer dans ce discours. »

Fénélon les développe en effet avec un art et une douceur admirables. Comme il n'emploie presque que les paroles de l'écriture et des peres, il est comme eux majestueux et tendre; il porte au respect et à l'amour; il éleve l'ame, il la touche, il la pénetre.

« Les enfants du siecle, prévenus, dit-il, d'une po-
« litique profane, prétendent que l'église ne sauroit
« se passer du secours des princes et de la protection
« de leurs armes..... Aveuglés qui veulent mesurer
« l'ouvrage de Dieu par celui des hommes! C'est s'ap-
« puyer *sur un bras de chair*[1]; *c'est anéantir la croix*

(1) Jerem. 17, 5.

« *de Jésus-Christ*[1]. Croit-on que l'époux tout-puissant « et fidele dans ses promesses ne suffise pas à son « épouse? Le ciel et la terre passeront, *mais aucune « de ses paroles ne passera.....*[2]

« Que les princes..... ne se flattent donc pas jus- « qu'à croire que l'église tomberoit s'ils ne la por- « toient dans leurs mains. S'ils cessoient de la soute- « nir, le tout-puissant la porteroit lui-même. Pour « eux, faute de la servir, *ils périroient*[3], selon les « saints oracles.

« Jettons les yeux sur l'église, c'est-à-dire sur cette « société visible des enfants de Dieu qui a été con- « servée dans tous les temps : c'est le royaume qui « n'aura point de fin. Toutes les autres puissances « s'élevent et tombent; après avoir étonné le monde, « elles disparoissent.

« L'église seule, malgré les tempêtes du dehors et « les scandales du dedans, demeure immortelle. Pour « vaincre elle ne fait que souffrir; elle n'a point d'au- « tres armes que la croix de son époux.....

« *Elle ne possede pour elle-même*, dit saint Am- « broise, *que la seule foi.* C'est cette foi qui vainquit « le monde..... Dieu daigna enfin faire aux maîtres « du monde la grace de les admettre aux pieds de « son épouse.... Fut-ce un secours qui vint à propos

(1) I Cor. 1, 17. (2) Luc. 21, 33. (3) Isai. 60, 12.

« pour soutenir l'église ébranlée? Non, celui qui « l'avoit soutenue pendant trois siecles malgré les « hommes n'avoit pas besoin de la foiblesse des « hommes, déja vaincus par elle, pour la soutenir. « Mais ce fut un triomphe que l'époux voulut don- « ner à l'épouse après tant de victoires; ce fut une res- « source pour l'église, mais une grace et une miséri- « corde pour les empereurs.

« *Qu'y a-t-il*, disoit saint Ambroise, *de plus glo- « rieux pour l'empereur que d'être nommé le fils de « l'église?....*

« L'église demeura sous les empereurs convertis « aussi libre qu'elle l'avoit été sous les empereurs ido- « lâtres et persécuteurs. Elle continua de dire au mi- « lieu de la plus profonde paix ce que Tertullien di- « soit pour elle pendant les persécutions.... *Nous ne « sommes point à craindre pour vous, et nous ne vous « craignons point: mais prenez garde,* ajoute-t-il, *de « ne combattre pas contre Dieu.* En effet, qu'y a-t-il « de plus funeste à une puissance humaine qui n'est « que foiblesse, que d'attaquer le tout-puissant? *Ce- « lui sur qui cette pierre tombe sera écrasé, et celui qui « tombe sur elle se brisera.*[1]

« S'agit-il de l'ordre civil et politique, l'église n'a « garde d'ébranler les royaumes de la terre, elle qui

(1) Matth. 21, 44.

« tient dans ses mains les clefs du royaume du ciel.
« Elle ne desire rien de tout ce qui peut être vu.....
« Elle est pauvre, et jalouse du trésor de sa pauvreté.
« Elle est paisible.... elle est patiente.... elle ne veut
« qu'obéir; elle donne sans cesse l'exemple de la sou-
« mission et du zele pour l'autorité légitime... Princes,
« elle vous aime, elle prie nuit et jour pour vous.....
« elle inspire à vos peuples une affection à toute
« épreuve pour vos personnes qui sont les images de
« Dieu ici bas.

« Si l'église accepte les dons pieux et magnifiques
« que les princes lui font, ce n'est pas qu'elle veuille
« renoncer à la croix de son époux et jouir des richesses
« trompeuses; elle ne veut s'en servir que pour orner la
« maison de Dieu, que pour faire subsister modeste-
« ment les ministres sacrés, que pour nourrir les
« pauvres qui sont les sujets des princes. Elle cher-
« che, non les richesses des hommes, mais leur salut;
« non ce qui est à eux, mais eux-mêmes. Elle n'ac-
« cepte leurs offrandes périssables que pour leur don-
« ner les biens éternels.

« Plutôt que de subir le joug des puissances du
« siecle et de perdre la liberté évangélique, elle ren-
« droit tous les biens temporels qu'elle a reçus des
« princes. *Les terres de l'église,* disoit saint Ambroise,
« *paient le tribut; et si l'empereur veut les terres, il a*

« *la puissance pour les prendre. Aucun de nous ne s'y*
« *oppose : les aumônes des peuples suffisent encore pour*
« *nourrir les pauvres. Qu'on ne nous rende point odieux*
« *par la possession où nous sommes de ces terres ; qu'on*
« *les prenne, si l'empereur les veut. Je ne les donne*
« *point, mais je ne les refuse point.*

« Mais s'agit-il du ministere spirituel donné à l'é-
« pouse immédiatement par le seul époux, l'église
« l'exerce avec une entiere indépendance des hommes.
« Jésus-Christ dit [1] : *Toute puissance m'a été donnée*
« *et dans le ciel et sur la terre. Allez donc : enseignez*
« *toutes les nations, les baptisant,* etc. C'est cette
« toute-puissance de l'époux qui passe à l'épouse et
« qui n'a aucune borne dans le spirituel : toute créa-
« ture sans exception y est soumise. Comme les pas-
« teurs doivent donner aux peuples l'exemple de la
« plus parfaite soumission et de la plus inviolable
« fidélité pour le temporel, il faut aussi que les princes,
« s'ils veulent être chrétiens, donnent aux peuples à
« leur tour l'exemple de la plus grande docilité et de
« la plus grande obéissance aux pasteurs pour toutes
« les choses spirituelles. Tout ce que l'église lie est
« lié ; tout ce qu'elle remet est remis ; tout ce qu'elle
« décide ici bas est confirmé dans le ciel.....

« Ô hommes, qui n'êtes qu'hommes, quoique la

(1) Matth. 28, 18.

« flatterie vous tente d'oublier l'humanité et de vous « élever au-dessus d'elle, souvenez-vous que Dieu « peut tout, et que vous ne pouvez rien contre lui.... « En vain vous renouvelleriez les persécutions; en « les renouvellant vous ne feriez que purifier l'église « et que ramener pour elle la beauté de ses anciens « jours.... La puissance sera enlevée à quiconque ose « s'élever contre l'église.

« Ce n'est pas elle qui l'enlevera, car elle ne sait « que souffrir et prier. Si les princes vouloient l'as- « servir, elle ouvriroit son sein, elle diroit : Frap- « pez....

« Non seulement les princes ne peuvent rien con- « tre l'église; mais encore ils ne peuvent rien pour « elle qu'en lui obéissant.... A Dieu ne plaise que le « protecteur gouverne, ni previenne jamais en rien « ce que l'église réglera *pour le spirituel!* Il attend, il « écoute humblement, il croit sans hésiter, il obéit « lui-même, et fait autant obéir par l'autorité de son « exemple, que par la puissance qu'il tient dans ses « mains. Mais enfin le protecteur de la liberté ne la « diminue jamais....

« Quelque besoin que l'église ait d'un prompt « secours contre les hérésies et contre les abus, elle a « encore plus besoin de conserver la liberté.... Voilà « l'esprit qui avoit fait dire à saint Cyprien: *L'évêque*

« *tenant dans ses mains le livre de l'évangile peut être*
« *tué, mais non pas vaincu....*

« Venez donc, ô Clément, petit-fils de Maximi-
« lien; venez secourir l'église par vos vertus, comme
« votre aïeul l'a secourue par ses armes. Venez, non
« pour soutenir d'une main téméraire l'arche chan-
« celante, mais au contraire pour trouver en elle
« votre soutien. Venez, non pour dominer, mais
« pour servir. Croyez que l'église n'a aucun besoin
« de votre appui; et si vous vous donnez humble-
« ment à elle, vous serez son ornement et sa conso-
« lation.... »

Dans la seconde partie, M. de Cambrai fait voir à l'électeur comment les princes qui deviennent pasteurs peuvent être très utiles à l'église. C'est, lui dit-il, en se dévouant au ministere en esprit d'humilité, de patience et de priere.

Il lui rappelle l'exemple de Jésus-Christ notre divin pasteur: « Et pourquoi, ajoute-t-il, nous a-t-il
« confié son autorité? Est-ce pour nous, ou pour les
« peuples sur qui nous l'exerçons? Est-ce afin que
« nous contentions notre orgueil en flattant celui des
« autres hommes? C'est, au contraire, afin que nous
« réprimions l'orgueil et les passions des hommes,
« en nous humiliant et en mourant sans cesse à
« nous-mêmes. Comment pourrons-nous faire aimer

« la croix, si nous la rejettons pour embrasser le faste « et la volupté? Qui est-ce qui croira les promesses, « si nous ne paroissons pas les croire en les annon- « çant? Qui est-ce qui se renoncera pour aimer Dieu, « si nous paroissons vuides de Dieu et idolâtres de « nous-mêmes? Qu'est-ce que pourront nos paroles, « si toutes nos actions les démentent?...

« Je consens que le pasteur ne dégrade point le « prince; mais je demande aussi que le prince ne « fasse point oublier l'humilité du pasteur... Si vous « ne descendiez jamais de votre grandeur, comment « pourriez-vous dire avec Jésus-Christ? *Venez à moi, « vous tous qui souffrez le travail et qui êtes accablés, « je vous soulagerai*[1]. Comment pourriez-vous ajou- « ter? *Apprenez de moi que je suis doux et humble de « cœur.* Voulez-vous être le pere des petits? soyez « petit vous-même, rapetissez-vous pour vous pro- « portionner à eux.... descendez jusqu'à la derniere « brebis de votre troupeau : rien ne peut être bas « dans un ministere qui est au-dessus de l'homme....

« Quelle patience ne faut-il pas dans ce ministere! « On est débiteur à tous, aux sages et aux insensés.... « Plus on fait, plus on trouve à faire; et il n'y a, dit « saint Chrysostome, que celui qui ne fait rien, qui « se flatte d'avoir tout fait....

(1) Matth. 11, 28.

« Non seulement l'évêque doit sans cesse étudier « les saintes lettres, la tradition et la discipline des « canons; mais encore il doit écouter tous ceux qui « veulent lui parler. On ne trouve la vérité qu'en « approfondissant avec patience.... L'élévation, loin « de garantir de la tromperie, est précisément ce qui « y expose le plus; car plus on est élevé, plus on at- « tire les trompeurs en excitant leur avidité, leur « ambition et leur flatterie.... Ne décidez donc ja- « mais d'aucun point important de la discipline sans « une délibération ecclésiastique. Plus les affaires « sont importantes, plus il faut les peser en se con- « fiant à un conseil bien choisi, et en se défiant sin- « cèrement de ses lumieres.

« Ô pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci! « Élargissez, élargissez vos entrailles. Vous ne savez « rien si vous ne savez que commander, que repren- « dre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. « Soyez peres; ce n'est pas assez, soyez meres.... Plus « vous userez de rigueur et de crainte, plus vous « courrez risque de n'établir qu'un amour propre « masqué et trompeur. Où seront donc ceux que le « pere cherche et qui l'adorent en esprit et en vé- « rité?..... L'amour n'entre point dans le cœur par « contrainte : chacun n'aime qu'autant qu'il lui plaît « d'aimer. Il est plus facile de reprendre que de per-

« suader; il est plus court de menacer que d'instrui-
« re; il est plus commode à la hauteur et à l'impa-
« tience humaines de frapper sur ceux qui résistent
« que de les édifier, que de s'humilier, que de prier,
« que de mourir à elles-mêmes. Dès qu'on trouve
« quelque mécompte dans les cœurs, chacun est
« tenté de dire à Jésus-Christ: Voulez-vous que nous
« disions au feu de descendre du ciel pour consumer
« ces pécheurs indociles? Mais Jésus-Christ répond:
« Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes...... Le
« grand art dans la conduite des ames est de vous
« faire aimer pour faire aimer Dieu, et de gagner la
« confiance pour parvenir à la persuasion......

« Toute indignation, toute impatience, toute hau-
« teur contraire à la douceur du Dieu de patience
« et de consolation, est une rigueur de pharisien. Ne
« craignez point de tomber dans le relâchement en
« imitant Dieu même, en qui la miséricorde s'éleve
« au-dessus du jugement......

« Voulez-vous, ô prince cher à Dieu, que je vous
« laisse un abrégé de tous vos devoirs? gravez non
« sur des tables de pierre, mais sur les tables vivan-
« tes de votre cœur, ces grandes paroles de saint Au-
« gustin...... *Il faut que le pasteur soit le modele de*
« *toutes les bonnes œuvres, qu'il corrige les hommes*
« *inquiets, qu'il supporte les foibles, qu'il soit patient*

« *à l'égard de tous, qu'il soit prompt à observer la dis-*
« *cipline, et timide pour l'imposer à autrui; et quoi-*
« *que l'un et l'autre de ces deux points soit nécessaire,*
« *qu'il cherche néanmoins plutôt à être aimé qu'à être*
« *craint*[1].

« Mais où est-ce qu'un homme revêtu d'une chair « mortelle et environné d'infirmités peut prendre « tant de vertus célestes pour être l'ange de Dieu « sur la terre? Sachez que Dieu est riche pour tous « ceux qui l'invoquent. Il nous commande de prier, « de peur que nous ne perdions, faute de priere, les « biens qu'il nous prépare. Il promet, il invite; il « nous prie, pour ainsi dire, de le prier.... Voyez cet « ordre des dons de Dieu, et gardez-vous bien de le « renverser. La grace seule peut donner l'amour, et « la grace ne se donne qu'à la priere. Priez donc sans « intermission. Si tout fidele doit prier ainsi, que « sera-ce du pasteur? Vous êtes le médiateur entre « le ciel et la terre: priez pour aider ceux qui prient, « en joignant vos prieres aux leurs. De plus, priez « pour ceux qui ne prient pas. Parlez à Dieu en fa- « veur de ceux à qui vous n'oseriez parler de Dieu, « quand vous les voyez endurcis et irrités contre la « vertu...... Priez sans cesse pour aimer et pour faire « aimer Dieu: c'est la vie de l'apôtre. Vivez de cette

(1) Regula ad servos Dei, n. 11.

« vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu, prince de-
« venu le pasteur des ames, et vous goûterez com-
« bien le Seigneur est doux. Alors vous serez une co-
« lonne de la maison de Dieu; alors vous serez l'a-
« mour et les délices de l'église. Les grands princes
« qui prennent, pour ainsi dire, l'église sans se don-
« ner à elle, sont pour elle de grands fardeaux......
« Le prix des péchés du peuple, les dons consacrés,
« ne peuvent suffire à leur faste et à leur ambition.
« Qu'est-ce que l'église ne souffre pas d'eux? Quelles
« plaies ne font-ils pas à sa discipline? Il faut que tous
« les canons tombent devant eux...... Ils rougissent
« d'être pasteurs et peres, ils ne veulent être que
« princes et maîtres.

« Il n'en sera pas de même de vous, puisque vous
« mettez votre gloire dans vos fonctions pastorales.
« Combien les exemples donnés par un évêque qui
« est grand prince ont-ils d'autorité sur les hom-
« mes!.. Combien son humilité est-elle plus propre
« à abaisser les orgueilleux! Combien sa modestie
« est-elle plus touchante pour réprimer le luxe et le
« faste! Combien sa douceur est-elle plus aimable!
« Combien sa patience est-elle plus forte pour rame-
« ner les hommes indociles et égarés!... Priez, peu-
« ples, priez: toutes les bénédictions que vous atti-
« rerez sur la tête de Clément reviendront sur la vô-

« tre; plus il recevra de graces, plus il en répandra « sur le troupeau. Ô Dieu, vous l'avez aimé dès l'é- « ternité, vous voulez qu'il vous aime et qu'il vous « fasse aimer ici bas.

« Portez-le dans votre sein au travers des périls et « des tentations; ne permettez pas que *la fascination* « *des amusements du siecle obscurcisse les biens* [1] que « vous avez mis dans son cœur; ne souffrez pas qu'il « se confie ni à sa haute naissance, ni à son courage « naturel, ni à aucune prudence mondaine. Que la « foi fasse seule en lui l'œuvre de la foi! qu'au mo- « ment où il ira paroître devant vous, les pauvres « nourris, les riches humiliés, les ignorants instruits, « les abus réformés, la discipline rétablie, l'église « soutenue et consolée par ses vertus, le présentent « devant le trône de la grace pour recevoir de vos « mains la couronne qui ne se flétrira jamais! »

M. de Cambrai étoit lui-même plein de cette foi vive dont il développe si bien l'excellence et les devoirs. La vérité sous sa plume, sans rien perdre de sa force, acquéroit cependant ce charme qui invite et qui attire. Il est toujours exact et ferme; mais il n'est jamais dur et rebutant. Quelques conseils qu'il donne, quelque séveres que soient ses principes, on les aime, on les goûte, on sent qu'il faut les suivre. Cette

(1) Sap. 4, 12.

attention qu'il avoit à concilier la dignité de sa place avec la modestie de son caractere sacré, il l'exigeoit de ses amis, il les y rappelloit promptement lorsqu'ils paroissoient tentés de s'en écarter et qu'il les croyoit capables de l'écouter. Nous en avons une preuve dans une lettre qu'il écrivit à M. de Colbert, archevêque de Rouen, et dont nous avons l'original entre les mains.

« J'apprends, monseigneur, que M. Mansard vous a « donné de grands dessins de bâtiments pour Rouen « et pour Gaillon. Souffrez que je vous dise étourdi-« ment ce que je crains là-dessus. La sagesse voudroit « que je fusse plus sobre à parler; mais vous m'avez « défendu d'être sage, et je ne puis retenir ce que « j'ai sur le cœur. Vous n'avez vu que trop d'exemples « domestiques des engagements insensibles dans ces « sortes d'entreprises. La tentation se glisse d'abord « doucement: elle fait la modeste de peur d'effrayer, « mais ensuite elle devient tyrannique. On se fixe d'a-« bord à une somme médiocre, on trouveroit même « fort mauvais que quelqu'un crût qu'on veut aller « plus loin. Mais un dessin en attire un autre: on « s'apperçoit qu'un endroit de l'ouvrage est déshonoré « par un autre, si on n'y ajoute un autre embellisse-« ment. Chaque chose qu'on fait paroît médiocre « et nécessaire, le tout devient superflu et excessif,

« Cependant les architectes ne cherchent qu'à enga-
« ger; les flatteurs applaudissent et n'osent contre-
« dire; on se passionne au bâtiment comme au jeu;
« une maison devient comme une maîtresse. En vé-
« rité les pasteurs chargés du salut de tant d'ames ne
« doivent pas avoir le temps d'embellir des maisons.
« Qui corrigera la fureur de bâtir si prodigieuse en
« notre siecle, si les bons évêques même autorisent
« ce scandale? Ces deux maisons qui ont paru belles
« à tant de cardinaux et de princes même du sang,
« ne vous peuvent-elles pas suffire? n'avez-vous pas
« d'emploi de votre argent plus pressé à faire?

« Souvenez-vous, monseigneur, que vos revenus
« ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres, que
« ces pauvres sont vos enfants, et qu'ils meurent de
« tous côtés de faim. Je vous dirai, comme dom Bar-
« thelemi des Martyrs disoit à Pie IV qui lui montroit
« ses bâtiments : *Dic ut lapides isti panes fiant.* Dites
« à ces pierres de se changer en pain.

« Espérez-vous que Dieu bénisse vos travaux, si vous
« commencez par un faste de bâtiments qui surpasse
« celui des princes et des ministres d'état qui ont logé
« où vous êtes? Espérez-vous trouver la paix de votre
« cœur dans ces pierres entassées? Que deviendra la
« pauvreté de Jésus-Christ, si ceux qui doivent le re-
« présenter cherchent la magnificence?

« Voilà ce qui avilit le ministere, loin de le soutenir; voilà ce qui ôte l'autorité aux pasteurs. L'évangile est dans leur bouche, et la gloire mondaine est dans leurs ouvrages. Jésus-Christ n'avoit pas où reposer sa tête; nous sommes ses disciples et ses ministres, et les plus grands palais ne sont pas assez beaux pour nous.

« J'oubliois de vous dire qu'il ne faut point se flatter sur son patrimoine. Pour le patrimoine comme pour le reste, le superflu appartient aux pauvres. C'est de quoi jamais casuiste, sans exception, n'a osé douter. Il ne reste qu'à examiner de bonne foi ce qu'on doit appeller superflu. Est-ce un nom qui ne signifie jamais rien de réel dans la pratique? sera-ce une comédie que de parler du superflu? Qu'est-ce qui sera superflu, sinon les embellissements dont aucun de vos prédécesseurs même vains et profanes n'a cru avoir besoin? Jugez-vous vous-même, monseigneur, comme vous croyez que Dieu vous jugera. Ne vous exposez point à ce sujet de trouble et de remords pour le dernier moment, qui viendra peut-être plutôt que nous ne croyons. Dieu vous aime, vous voulez l'aimer et vous donner sans réserve à son église; elle a besoin de grands exemples pour relever le ministere foulé aux pieds, soyez sa consolation et sa gloire; montrez un cœur d'évêque qui

« ne tient plus au monde, et qui fait régner Jésus-
« Christ. Pardon, monseigneur, de mes libertés : je
« les condamne si elles vous déplaisent. Vous con-
« noissez le zele et le respect avec lequel je vous suis
« dévoué. »

C'est avec cette franchise honnête et polie que M. de Fénélon parloit, écrivoit à ses amis. Il croyoit leur devoir toute vérité : il la leur disoit, mais si à propos, mais avec un ton d'intérêt pour leur bonheur, mais avec un oubli de lui-même, mais avec tant d'attention et de délicatesse pour eux, qu'il étoit presque impossible de lui résister. Nous allons encore citer une lettre vive et tendre qu'il écrivoit à un militaire qui, depuis qu'il avoit négligé le service de Dieu, paroissoit négliger M. de Cambrai. Ce prélat, touché de ce changement, emploie, pour le rappeller à son ancienne piété, tout ce que peuvent lui fournir la sagesse, le zele et une extrême sensibilité.

Ces lettres, qui sont les effusions de son cœur, le peignent au naturel, et sont faites, à ce qu'il nous semble, pour trouver place dans une vie qu'on n'a entreprise que pour le faire bien connoître.

« Vous m'avez oublié, monsieur : mais il n'est pas
« en mon pouvoir d'en faire autant à votre égard. Je
« porte au fond du cœur quelque chose qui me parle
« toujours de vous, et qui fait que je suis toujours em-

« pressé à demander de vos nouvelles. C'est ce que « j'ai senti particulièrement pendant les périls de « votre campagne. Votre oubli, bien loin de me re- « buter, me touche encore davantage. Vous m'avez « témoigné autrefois une sorte d'amitié, dont l'im- « pression ne s'efface jamais, et qui m'attendrit pres- « que jusqu'aux larmes quand je me rappelle nos « conversations. J'espere que vous vous souviendrez « combien elles étoient douces et cordiales. Avez- « vous trouvé depuis ce temps-là quelque chose de « plus doux que Dieu, quand on est digne de le sen- « tir? les vérités qui vous transportoient ne sont- « elles plus? la pure lumiere du royaume de Dieu « est-elle éteinte? le néant du monde peut-il avoir « reçu quelque prix nouveau? ce qui n'étoit qu'un « misérable songe ne l'est-il pas encore? ce Dieu, dans « le sein duquel vous versiez votre cœur, et qui vous « faisoit goûter une paix au-dessus de tout sentiment « humain, n'est-il plus aimable? l'éternelle beauté, « toujours nouvelle pour les yeux purs, n'a-t-elle plus « de charmes pour vous? la source des douceurs cé- « lestes, des plaisirs sans remords, qui est dans le pere « des miséricordes et dans le Dieu de toute consola- « tion, est-elle tarie? Non, car il me met dans le cœur « un trop pressant desir de vous rappeller à lui. Je « ne puis y résister. Il y a trop long-temps que je ba-

« lance, et que je dis en moi-même : Je ne ferai que « l'importuner. En commençant même cette lettre, « je me suis fait des regles de discrétion ; mais, à la « quatrieme ligne, mon cœur m'a échappé. Dussiez-« vous ne me point répondre, dussiez-vous me trou-« ver ridicule, je ne cesserai de parler de vous à Dieu « avec amertume, ne pouvant plus vous parler à vous-« même. Encore une fois, monsieur, pardonnez-moi « si je vais au-delà de toute regle : je le vois aussi-bien « que vous, mais je me sens poussé et entraîné. Dieu « ne vous a point oublié encore puisqu'il agit en moi « si vivement pour votre salut.

« Que vous demande-t-il, sinon que vous vouliez « être heureux ? N'avez-vous pas senti qu'on l'est « quand on l'aime ? n'avez-vous pas éprouvé qu'on « ne peut l'être véritablement, quelque ivresse qu'on « aille chercher dans les plaisirs des sens, hors de lui ? « Puisque vous savez donc où est la fontaine de vie, « et que vous y avez autrefois plongé votre cœur pour « le désaltérer, pourquoi chercher encore des ci-« ternes entr'ouvertes et corrompues ? Ô beaux jours, « ô heureux jours, qui n'étiez éclairés que par les doux « rayons d'une miséricorde amoureuse, quand est-ce « que vous reviendrez ! quand est-ce qu'il me sera « donné de revoir ce cher enfant de Dieu rappellé « sous sa main paternelle, comblé de ses faveurs et

« des délices de son sacré festin, mettant tout le « ciel en joie, foulant la terre aux pieds, et tirant « de l'expérience de la fragilité humaine une source « inépuisable d'humilité et de ferveur!

« Je ne vous dis point, monsieur, ce que vous avez « à faire : Dieu vous le dira assez lui-même selon vos « besoins, pourvu que vous l'écoutiez intérieurement, « et que vous méprisiez courageusement les gens mé« prisables. Mais enfin, il vous veut, suivez-le. Que « pourriez-vous refuser à celui qui veut vous donner « tout, en se donnant lui-même? Faites donc, mon« sieur, tout ce que vous voudrez; mais aimez Dieu, « et que son amour, ressuscité en vous, soit votre « unique conseil. Je l'ai souvent remercié de vous « avoir garanti des périls de cette campagne, où votre « ame étoit plus exposée que votre corps : souvent « j'ai tremblé pour vous. Faites finir mes craintes, « rendez-moi la joie de mon cœur. Je n'en puis ja« mais sentir une plus grande que de me revoir avec « vous ne faisant qu'un cœur et qu'une ame dans la « maison de Dieu, en attendant notre bienheureuse « espérance et le glorieux avénement du grand Dieu, « qui nous enivrera du torrent de ses chastes délices. « Vos oreilles ne sont pas encore désaccoutumées de « ce langage sublime de la vérité; votre cœur est fait « pour en sentir les charmes. Voilà le pain délicieux

« que nous mangeons tous les jours à la table de « notre pere. Pourquoi l'avez-vous quitté? Avec un « tel soutien, on ne doit pas craindre d'avoir besoin « d'autre chose.

« Mais enfin, voici l'unique supplication qui me « reste à vous faire: quand même vous ne vous senti- « riez pas la force de revenir dans l'heureuse situa- « tion où vous étiez, du moins répondez-moi, du « moins ne me fuyez pas. Je sais ce que c'est que d'ê- « tre foible, je le suis plus que vous mille fois; mais « n'ajoutez pas à la foiblesse inséparable de l'huma- « nité l'éloignement de ce qui peut la diminuer. « Vous serez le maître de notre commerce, je ne vous « parlerai jamais que de ce que vous voudrez bien. « Je garderai le secret de Dieu dans mon cœur; et je « serai toujours, monsieur, avec une tendresse et un « respect inviolable, etc. »

Les rapports que M. de Cambrai entretenoit avec ses amis, et qui exprimoient si bien les sentiments de son cœur et le caractere de sa piété, étoient fréquents, presque continuels, et ne l'empêchoient ni de remplir tous les devoirs de l'épiscopat, ni de travailler sans cesse pour la défense de la religion, ni de s'occuper de ce qui intéressoit sa patrie alors très malheureuse, ni de veiller au soulagement de son peuple désolé par la guerre et par la famine.

Les mouvements imprévus des armées, les désordres, et je dirois presque les ravages qui en sont inséparables, portoient la consternation dans les campagnes et obligeoient les habitants à les abandonner pour chercher leur sûreté dans les villes. La Flandre, ce pays si riant, si fertile, si bien cultivé, n'offroit que des ruines; ses plaines étoient désertes, abandonnées, ou couvertes de troupes qui achevoient de les dévaster.

Les besoins de l'état, que tant de calamités augmentoient encore, forcerent Louis XIV à demander des secours extraordinaires. Le clergé du Cambresis fut imposé; et M. de Cambrai se conduisit dans cette occasion avec tant de zele et de désintéressement, que le confesseur du roi crut devoir en rendre compte à sa majesté. Madame de Maintenon en instruisit aussi M. le cardinal de Noailles par une lettre qui mérite d'être mise sous les yeux du lecteur, et qui se trouve dans le recueil imprimé de ses lettres, tom. 3, p. 249.

Du 15 octobre 1708.

« Le P. de la Chaise dit hier au roi que M. l'ar-
« chevêque de Cambrai ayant taxé son clergé, et de-
« vant être taxé lui-même à mille écus par propor-
« tion à son revenu, il avoit déclaré qu'il donneroit
« quinze mille francs pour soulager les curés de son
« diocese. Le P. de la Chaise accompagna ce récit de

« toutes les louanges que la chose mérite. Je crois « devoir vous tenir instruit de tout : si je vais trop « loin, monseigneur, il ne tiendra qu'à vous de me « modérer. Souvenez-vous que ce que je vous écris « n'est uniquement que pour vous. »

Les campagnes de 1704 et les suivantes n'avoient point été heureuses. La bataille de Ramillies, perdue en 1706 et suivie de la perte de plusieurs places importantes, jetta par-tout l'alarme et le trouble. Il ne se passa cependant rien de considérable en 1707 ; mais pour relever la confiance et rétablir les affaires, Louis XIV, en 1708, se détermina à envoyer en Flandre M. le duc de Bourgogne, M. le duc de Berri, avec MM. de Vendôme, de Matignon et de Boufflers. Ils avoient en tête le prince Eugene et Marlborough.

M. le duc de Bourgogne, dans sa route pour la Flandre, donna avis à M. de Fénélon du jour de son passage par Cambrai.

« Je suis ravi, lui manda-t-il, mon cher archevê« que, que la campagne que je vais faire en Flandre « me donne lieu de vous embrasser, et de vous re« nouveller moi-même les assurances de la tendre « amitié que je conserverai pour vous toute ma vie. « S'il m'avoit été possible, je me serois fait un plaisir « d'aller coucher chez vous; mais vous savez les rai« sons qui m'obligent à garder des mesures, et je crois

« que vous ne vous en formaliserez point. Je serai de-
« main à Cambrai sur les neuf heures, j'y mangerai
« un morceau à la poste, et je monterai ensuite à
« cheval pour me rendre à Valenciennes. J'espere
« vous y voir et vous y entretenir sur diverses choses.
« Si je ne vous donne pas souvent de mes nouvelles,
« vous croyez bien que ce n'est pas manque d'amitié
« et de reconnoissance : elle est assurément telle
« qu'elle doit être. » *Signé* LOUIS.

La présence de nos princes et la valeur de nos généraux ranimerent nos troupes qui étoient nombreuses. On eut d'abord quelques succès. Gand fut surpris, Bruges se rendit; et, malgré l'échec d'Oudenarde, on se flattoit qu'on pourroit soutenir l'honneur et la gloire de nos armes. La division se mit malheureusement parmi nos chefs : tous desiroient le bien et travailloient à le procurer, mais ils n'étoient point d'accord sur les moyens.

M. le duc de Bourgogne, ami de l'ordre, de la discipline, vouloit tout prévoir, risquer peu, ménager le sang du soldat, marcher avec précaution, avec sûreté autant qu'il le pourroit, ne rien compromettre en un mot dans des circonstances où l'on avoit tant à redouter pour tout le royaume épuisé et en quelque sorte découragé. M. de Vendôme, dont le coup d'œil étoit admirable, les ressources infinies, et la bra-

voure impétueuse, dédaignoit la vigilance, les précautions, comptoit trop sur son courage et sur celui qu'il savoit inspirer au soldat, et mettoit presque de la honte, non seulement à craindre, mais encore à prévenir le danger.

Il fit des fautes, dit M. le président Hénaut; mais il faut convenir, ajoute-t-il, que les contradictions qu'il éprouva ne contribuerent pas à les réparer. Ses partisans, car il en avoit beaucoup dans la jeunesse, et le soldat, firent valoir ses raisons, se plaignirent hautement des entraves qu'on lui donnoit, et oserent s'en prendre à M. le duc de Bourgogne, dont la prudence fut travestie en pusillanimité, et sur la sagesse et la piété duquel on ne manqua pas de jetter du ridicule. M. de Cambrai, instruit de tout ce qui se passoit si près de lui, en gémissoit devant Dieu, et crut devoir apprendre au prince les propos qu'on tenoit, et l'avertir de ce qu'il devoit faire pour réparer ses torts s'il en avoit, ou pour se justifier et rétablir une réputation si nécessaire au bonheur de l'état. Il lui en écrivit donc avec ce ton qui permet de tout dire, parcequ'il ne dit rien avec humeur ni avec âpreté.

Après lui avoir parlé, dans différentes lettres, du véritable honneur des princes, qui consiste dans la vertu; de l'utilité pour eux de la contradiction, parceque sans elle les princes *ne sont point dans les*

travaux des hommes, et qu'ils oublient l'humanité: « Il faut, ajoute-t-il, qu'ils sentent que tout peut « leur échapper, que leur grandeur même est fragile, « et que les hommes qui sont à leurs pieds leur man- « queroient si cette grandeur venoit à leur manquer. « Il faut qu'ils s'accoutument à ne vouloir jamais ha- « sarder de trouver le bout de leur pouvoir, et qu'ils « sachent se mettre par bonté à la place de tous les « autres hommes, pour voir jusqu'où il faut les mé- « nager. En vérité, monseigneur, il est bien plus im- « portant au vrai bien des princes et de leurs peuples « que les princes acquierent une telle expérience « que de les voir toujours victorieux. »

Le malheur donc, qui la leur fait acquérir, est un grand bienfait de la providence, pourvu qu'on n'en soit point abattu, pourvu qu'on le supporte avec fermeté et qu'on ne néglige rien pour le réparer.

Les ennemis firent cette année le siege de Lille, et le prince Eugene vint à bout d'une entreprise que le succès pouvoit à peine justifier. La belle défense que fit M. de Boufflers lui valut la dignité de pair de France. Gand fut rendu aux alliés: ils forcerent l'électeur de Baviere de décamper de devant Bruxelles, qu'on auroit attaqué avec succès si on s'en étoit avisé un peu plutôt. C'est dans le temps de ces revers, que M. de Cambrai écrivit à M. le duc de Bourgogne la lettre suivante, au mois de novembre 1708:

« Je crois suivre vos intentions en continuant de « vous rendre compte de ce que j'apprends par les « officiers qui passent ici et par les lettres qui vien- « nent de Paris.

« 1°. Le déchaînement du public est encore très « grand. Certains politiques voudroient vous décré- « diter auprès du roi et de monseigneur, n'espérant « pas avoir de la faveur auprès de vous. Les libertins « craignent votre dévotion, qu'ils croient les me- « nacer d'une réforme très sévere. Les amis de M. « de Vendôme veulent le justifier à vos dépens. Les « jansénistes même, qui vous croient prévenu con- « tre eux et qui ont beaucoup d'intrigues par-tout, « sont ravis de vous rabaisser. Voilà, selon les appa- « rences, les différentes sortes de gens qui ont excité « le public.

« 2°. On dit que vous écrivez trop, que vous êtes « trop souvent renfermé, que vous n'êtes à votre aise « qu'avec un certain nombre de gens devant lesquels « vous êtes accoutumé à badiner. On ajoute qu'étant « à Mons-en-Puelle, entre une sanglante bataille qui « pouvoit ruiner la France et la honte de voir pren- « dre Lille, vous ne paroissiez occupé qu'à noyer des « mouches dans de l'huile. On ne manque pas de « dire que ces jeux, pardonnables à dix ans, sont très « indécents à 27 ans dans un grand prince qui com-

« mande une armée très puissante, et qui se trouve
« dans une occasion qui peut décider du sort de l'é-
« tat. On conclut que vous ne sentez point ce que
« vous devez sentir; qu'il faut qu'on vous ait élevé
« dans une dévotion foible et puérile; qu'on ne vous
« a jamais inspiré une vertu noble, courageuse, digne
« de votre rang, et conforme aux intentions du roi.
« On trouve que vous devriez être presque incon-
« solable des malheurs d'une si honteuse campagne,
« pendant que vous ne paroissez occupé que d'un
« badinage d'enfant. Enfin on prétend que vous êtes
« irrésolu, tâtonnant, timide, en garde contre les con-
« seils vigoureux, et toujours lent pour faire exécuter
« ceux qui sont inévitables; que cette opinion pu-
« blique décourage les troupes, et même les officiers
« les plus zélés. Voilà jusqu'où va la malignité de ces
« cabales.

« 3°. Il me paroît, monseigneur, qu'il y a une ma-
« niere de mépriser ces discours, et une maniere d'y
« avoir un grand égard. Il faut, en un certain sens, les
« mépriser pour ne tomber jamais dans la tristesse
« et dans le dégoût du travail. Vos ressources sont in-
« finies, si vous voulez en faire usage : vous n'avez
« qu'à écrire un peu moins, et qu'à parler un peu plus
« aux officiers qui méritent cet honneur; qu'à être
« moins avec les gens qu'on dit qui vous obsedent,

« et un peu plus à ceux qui veulent être connus de « vous; qu'à retrancher quelques jeux, et qu'à vous « délasser par quelques divertissements plus approu- « vés du public. Vous avez beaucoup plus qu'un « autre de quoi entretenir ceux qui vous environnent: « en vous livrant à eux un peu plus, vous les charme- « rez. Une parole, un geste, un sourire, un coup « d'œil d'un prince tel que vous gagne les cœurs de « la multitude : quelque louange donnée à propos « au mérite distingué attendrira pour vous tous les « honnêtes gens. Si vous avez le pouvoir d'avancer « ceux qui en sont dignes, faites leur sentir votre pro- « tection; si vous ne pouvez pas les avancer, du moins « qu'il paroisse que vous êtes affligé de ne le pouvoir « pas et que vous recommandez de bon cœur leurs « intérêts. Rien n'intéressera tant pour vous ceux « qui peuvent décider de votre réputation, que de « trouver en vous cette bonté de cœur, cette atten- « tion au service et aux talents, ce goût et ce discer- « nement du vrai mérite, et cet empressement pour « le faire récompenser. J'ose vous dire, monseigneur, « qu'il ne tient qu'à vous de changer promptement « les préjugés publics et de vous attirer les louanges « du monde entier. De ce côté-là il vous est facile de « faire taire les critiques; mais, d'un autre côté, il faut « avoir un grand égard à l'improbation du public.

« J'avoue que rien n'est plus vain que de courir après « les vaines louanges des hommes, qui sont légers, « téméraires, injustes et aveugles dans leurs juge- « ments. Heureux qui peut être ignoré d'eux dans « la solitude! Mais la grandeur, bien loin de vous « mettre au-dessus des jugements des hommes, « vous y assujettit infiniment plus qu'une condition « médiocre. Ceux qui doivent commander aux autres « ne sauroient le faire utilement, dès qu'ils ont perdu « l'estime et la confiance des peuples. Rien ne seroit « plus dur et plus insupportable pour les peuples, rien « ne seroit plus dangereux et plus déshonorant pour « un prince, qu'un gouvernement de pure autorité, « sans l'adoucissement de l'estime, de la confiance, « et de l'affection réciproque. Il est donc capital, « même selon Dieu, que les grands princes s'appli- « quent sans relâche à se faire aimer et estimer, non « par une recherche de vaine complaisance, mais par « fidélité à Dieu, dont ils doivent représenter la bonté « sur la terre. Si cette attention leur coûte, il faut « qu'ils la regardent comme leur premier devoir, et « qu'ils préferent cette pénitence à toutes les autres « qu'ils pourroient pratiquer pour l'amour de Dieu. « Si vous vous donnez à lui sans réserve, il vous faci- « litera bientôt certaines petites sujétions qui vous « paroissent épineuses faute d'y être assez accoutumé.

« 4°. Je ne puis m'empêcher, monseigneur, de vous
« répéter qu'il me semble que vous devez tenir bon
« jusqu'à l'extrémité dans l'armée, comme M. de Bouf-
« flers dans la citadelle de Lille. Si on ne peut rien
« faire d'utile et d'honorable jusqu'à la fin de la cam-
« pagne, au moins vous aurez payé de patience, de
« fermeté et de courage pour attendre les occasions
« jusqu'au bout; au moins vous aurez le loisir de faire
« sentir votre bonne volonté aux troupes et de rega-
« gner les cœurs. Si au contraire on fait quelque coup
« de vigueur avant que de se retirer, pourquoi faut-il
« que vous n'y soyez pas, et que d'autres s'en réservent
« l'honneur? pourquoi faut-il faire penser au monde
« qu'on n'ose rien entreprendre de hardi et de fort
« quand vous commandez, que vous n'y êtes qu'un
« embarras, et qu'on attend que vous soyez parti, pour
« tenter quelque chose de bon? Après tout, s'il y a
« quelque ressource à espérer, c'est dans le temps où
« les ennemis seront réduits à se retirer, ou à prendre
« des postes dans le pays pour y passer l'hiver. Voilà le
« dénouement de toute la campagne, voilà l'occasion
« décisive, pourquoi la manqueriez-vous? Il faut tou-
« jours obéir au roi avec un zele aveugle; mais il faut
« attendre et tâcher d'éviter un ordre absolu de partir
« trop tôt. Vous auriez tout le déshonneur de la cam-
« pagne, et M. de Vendôme se réserveroit l'espérance
« du succès.

« 5°. Vous voyez, monseigneur, qu'on vous accuse « d'une dévotion mal tournée, scrupuleuse, timide, « foible, appliquée à des minuties. Vous devez faire « honneur à la piété et la rendre respectable dans « votre personne : il faut la justifier aux critiques et « aux libertins ; il faut la pratiquer d'une maniere « simple, douce, noble, forte, et convenable à votre « rang ; il faut aller tout droit aux devoirs essentiels « de votre état par le principe de l'amour de Dieu, « et ne rendre jamais la vertu incommode par des « hésitations scrupuleuses sur les petites choses. L'a- « mour de Dieu vous élargira le cœur, et vous fera « décider sur le champ dans les occasions pressantes. « Un prince ne peut point, à la cour ou à l'armée, « régler les hommes comme des religieux : il faut en « prendre ce qu'on peut et se proportionner à leur « portée. Jésus-Christ disoit aux apôtres : *J'aurois « beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez « pas maintenant les porter.* Saint Paul dit : *Je me suis « fait tout à tous pour les gagner tous.* Je prie Dieu « tous les jours que l'esprit de liberté sans relâche- « ment vous élargisse le cœur pour vous accommo- « der aux besoins de la multitude.

« 6°. On vous croit foible nonobstant l'étendue de « votre esprit. C'est par là qu'on vous attaque ; c'est « par ce côté-là qu'il est capital de vous défendre. Il

« faut montrer que vous pensez d'une maniere sé-
« rieuse, suivie, constante et ferme; il faut convaincre
« le monde que vous sentez tout ce que vous devez
« sentir et que rien ne vous échappe. Si vous parois-
« sez mou et facile à entraîner, on vous entamera
« et l'on vous menera loin aux dépens de votre ré-
« putation. Mais si vous parlez au roi d'un ton ferme
« et respectueux; si vous lui montrez clairement en
« détail les véritables causes des mauvais événements
« avec les remedes qu'on peut y apporter; si vous lui
« faites voir que vous n'avez manqué à rien d'essen-
« tiel; si vous lui représentez la situation très embar-
« rassante où vous vous êtes trouvé, les pieges qui
« vous environnoient, le peu de secours qui étoit au-
« tour de vous, avec les mécomptes que vous avez
« été contraint d'essuyer par la négligence et la con-
« fiance téméraire de M. de Vendôme; enfin si vous
« appuyez vos bonnes raisons par les témoignages
« uniformes des principaux officiers, qui doivent na-
« turellement dire la vérité en votre faveur si peu que
« vous ayez soin de gagner leurs cœurs; le roi ne pourra
« s'empêcher d'avoir égard à votre bonne cause pour
« l'intérêt de l'état, et de sentir que vous n'êtes pas
« foible comme on vous en accuse. Ce qui est certain
« est que si, après avoir été peut-être trop peu décisif
« à l'armée, vous paroissiez foible et timide à la cour,

« vous tomberiez dans un état d'où il seroit très dif-
« ficile de vous relever. Vous n'avez point d'autre
« ressource que celle des bonnes raisons appuyées
« avec une fermeté qui ne peut être que louée quand
« elle sera assaisonnée d'une soumission, d'un zele
« et d'un respect à toute épreuve pour le roi. Le mo-
« ment de votre retour à la cour sera une crise. Je
« redoublerai mes foibles prieres en ce temps-là.

« 7°. Si vous vous accoutumez à rentrer souvent
« au dedans de vous pour y renouveller la possession
« que Dieu doit avoir de votre cœur; si vous dites
« avec humilité, *Audiam quid loquatur in me Domi-*
« *nus;* si vous n'agissez ni par humeur, ni par goût
« naturel, ni par vaine gloire, mais simplement par
« mort à vous-même et par fidélité à l'esprit de gra-
« ce, Dieu vous soutiendra. *Angelis suis Deus man-*
« *davit de te ut custodiant te in omnibus viis tuis......*
« *Dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini.*
« Vous deviendrez grand devant les hommes à pro-
« portion de ce que vous serez petit devant Dieu et
« souple dans sa main. Vous aurez des croix; mais
« elles entreront dans les desseins de Dieu pour vous
« rendre l'instrument de sa providence, et vous di-
« rez : *Superabundo gaudio in omni tribulatione*
« *nostra.* Je ne saurois être devant Dieu, que je ne
« m'y trouve avec vous pour lui demander que vous
« soyez, comme David, selon son cœur.

« Voilà, dit encore M. de Cambrai à M. le duc de « Bourgogne, les principales choses qui me revien- « nent par de bons canaux...... Peut-être que per- « sonne n'osera vous dire tout ceci : pour moi je l'ose; « et je ne crains que de manquer à Dieu et à vous. « Personne n'est plus éloigné que moi de croire tous « ces discours : la peine que je souffre à les enten- « dre est grande. Il s'agit de détromper le monde « prévenu.... Écoutez les personnes les plus expéri- « mentées, et ensuite prenez votre parti. Il est moins « dangereux d'en prendre un mauvais que de n'en « prendre aucun ou que d'en prendre un trop tard. « Pardonnez, monseigneur, la liberté d'un ancien « serviteur qui prie sans cesse pour vous, et qui n'a « d'autre consolation en ce monde que celle d'espé- « rer que, malgré ces traverses, Dieu fera par vous des « biens infinis......

« Le public, lui ajoute-t-il, vous aime encore assez « pour desirer un coup qui vous releve. Mais si ce « coup manque, vous tomberez bien bas. La chose « est dans vos mains. Pardon, monseigneur : j'écris « en fou, mais ma folie vient d'un excès de zele. Dans « le besoin le plus pressant, je ne puis que prier; et « c'est ce que je fais sans cesse. »

Ces conseils furent très bien reçus de M. le duc de Bourgogne. « Je suis charmé, écrivoit-il à M. de Cam-

« brai, des avis que vous me donnez....... et je vous « conjure de les renouveller toutes les fois qu'il vous « plaira. Il me paroît, Dieu merci, que j'ai une partie « des sentiments que vous m'inspirez, et que vous « faisant connoître ceux qui me manquent, Dieu me « donnera la force de tout accomplir et d'user des « remedes que vous me prescrirez. Il me paroît que, « pour ne me guere voir, vous ne me connoissez pas « mal encore. »

Il lui mande dans une autre lettre: « Je tâcherai de « faire usage des avis que vous me donnez, et prie « Dieu qu'il m'en fasse la grace pour n'aller trop loin « ni à droite ni à gauche...... Je m'attends à bien des « discours que l'on tient et que l'on tiendra encore. « Je passe condamnation sur ceux que je mérite, et « méprise les autres, pardonnant véritablement à « ceux qui me veulent ou me font du mal, et priant « pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes senti- « ments, mon cher archevêque, et malgré mes chû- « tes et mes défauts, une détermination absolue d'ê- « tre à Dieu...... Il n'a point été question, lui dit-il « encore, de parler sur mon retour; mais vous pou- « vez être persuadé que je suis et que j'ai toujours « été dans les mêmes sentiments que vous sur ce cha- « pitre, et qu'à moins d'un ordre supérieur et réité- « ré je compte, quoi qu'il arrive, de finir la campa-

« gne et d'être à la tête de l'armée tant qu'elle sera « assemblée...... Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve « depuis quinze jours; et je me trouve bien loin de l'a- « voir reçue comme je le devois, me laissant et em- « porter aux prospérités et abattre dans les adversi- « tés, et me laissant aussi aller à un serrement de « cœur et aux noirceurs causées par les contradic- « tions et les peines de l'incertitude et de la crainte « de faire quelque chose de mal-à-propos dans une « affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'é- « tat...... »

M. le duc de Bourgogne entre dans beaucoup de détails sur sa conduite à l'armée, convient qu'il y a beaucoup de choses à lui reprocher, et se justifie cependant avec candeur, et pour rendre hommage à la vérité, de la plupart des fautes que le public lui imputoit. Cette correspondance vraiment touchante, et si honorable pour l'éleve et le précepteur, méritoit, à ce qu'il nous semble, que nous en donnassions une idée; et nous la terminerons par un extrait de la lettre que le prince écrivit à l'archevêque presque au moment de finir la campagne de 1708:

« Si je n'ai pas répondu plutôt à plusieurs de vos « lettres, mon cher archevêque, ce n'est pas que j'aie « plus mal reçu ce qu'elles contiennent, ni que mon « amitié pour vous en soit moins vive. Je suis ravi de

« tout ce que vous m'avez mandé que l'on dit de « moi. Vous pouvez interroger le vidame, qui vous « rendra cette lettre, sur la vérité des faits publics, « qu'il me seroit bien long de reprendre ici...... Je « profiterai, avec l'aide de Dieu, de vos avis. J'ai bien « peur que le tour que je vais faire en Artois, me fai« sant finir ma campagne à Arras, ne m'empêche de « vous voir à mon retour comme je l'avois espéré ; « car, de la maniere dont vous êtes à la cour, il me « paroît qu'il n'y a que le passage dans votre ville ar« chiépiscopale qui me puisse procurer ce plaisir. Je « suis fâché aussi que l'éloignement où je vais me « trouver de vous m'empêche de recevoir d'aussi « salutaires avis que les vôtres. Continuez-les cepen« dant, je vous en supplie, quand vous en verrez la « nécessité et que vous trouverez des voies absolu« ment sûres. Assistez-moi aussi de vos prieres, et « comptez que je vous aimerai toujours de même, « quoique je ne vous en donne pas toujours des mar« ques. »

M. le duc de Bourgogne, de retour à Versailles, se conduisit selon les conseils que lui avoit donnés M. de Cambrai: il insista fortement pour qu'on lui permît de retourner à l'armée. Il devoit, pendant la campagne de 1709, commander celle que nous avions sur le Rhin; mais, au moment du départ, le contrô-

leur général représenta dans le conseil qu'il n'avoit point d'argent à lui donner, et qu'il prévoyoit que son armée manqueroit souvent du nécessaire dans le courant de cette campagne. « Puisque l'argent nous « manque, répliqua M. le duc de Bourgogne, j'irai « sans suite, je vivrai en simple officier; je mangerai, « s'il le faut, le pain du soldat; et personne ne se plain- « dra de manquer du commode, quand on verra que « j'ai à peine le nécessaire. »

Mais le roi, malgré les instances de son petit-fils, ne voulut jamais l'exposer aux rigueurs de la disette et de la famine.

On eut en effet dans cette année à combattre contre la faim, la rigueur de l'hiver, et l'extrême cherté des bleds. L'armée de Flandre se trouvoit sans magasins, et le soldat par conséquent sans subsistance: M. de Cambrai donna l'exemple à tout le pays de fournir volontairement des bleds, pour soutenir et faire vivre le soldat; et il le fit avec cette générosité et ce désintéressement qui lui étoient si naturels. Il s'en exprime ainsi en écrivant à M. le contrôleur général:

« Je ne me résoudrai jamais, monsieur, à vous « proposer aucun prix. Je vous ai abandonné mes « bleds; ordonnez ce qu'il vous plaira, et tout sera « bon...... Je ne cherche point de sûretés pour le

« paiement. Dès le commencement je ne vous en ai « demandé aucunes; et je veux finir, comme j'ai com- « mencé, en m'abandonnant sans réserve à votre dis- « crétion. Il n'y a dans mon procédé ni attention à « mon intérêt, ni aucune vue de politique. Je vous « supplie très humblement de décider tant pour le « prix que pour l'assignation. C'est votre parole « seule sur laquelle je compte...... »

M. de Cambrai ne se borna pas à livrer ses bleds, en priant qu'on lui en laissât pour sa consommation et pour fournir à tout ce qui abordoit chez lui et passoit par Cambrai: il fit de plus, comme seigneur du Câteau-Cambresis, une ordonnance qui, vu les besoins pressants des peuples et du soldat, lui parut nécessaire. Il enjoignit donc à tous les fermiers, censiers, etc. de faire battre leurs grains, de les porter, à un terme fixé, aux marchés voisins, et de n'en réserver que ce qui étoit indispensable pour leur nourriture. Malgré toutes ces précautions, malgré les efforts incroyables qu'il fit pour pourvoir au besoin de son peuple, cette année 1709 fut si désastreuse, et la Flandre étoit couverte de tant de troupes et d'habitants, qu'il fut impossible à M. de Fénélon de subvenir à leurs besoins les plus urgents. Il eut alors recours à la bonté du roi; et nous allons transcrire la lettre vraiment épiscopale et paternelle qu'il écrivit à ce sujet à M. l'intendant de l'armée.

Monsieur,

Je ne puis m'empêcher de faire ce que notre ville et notre pays désolé me pressent d'exécuter. Il s'agit de vous supplier instamment d'avoir la bonté de nous procurer les secours que vous nous avez promis de la part du roi. Ce pays et cette ville n'ont pour cette année d'autre ressource que celle de l'avoine, le bled ayant absolument manqué. Vous jugez bien, monsieur, que les armées qui sont presque à nos portes, et qui ne peuvent subsister que par les derrieres, enlevent une grande partie de l'avoine qui est encore sur la campagne. Il en périt beaucoup plus par le dégât et par le ravage, que par les fourrages réglés. Il en faudra beaucoup pour les chevaux pendant tout l'hiver, si on laisse de la cavalerie sur cette frontiere. Il ne s'agit plus de froment, qui est monté jusqu'à un prix énorme où les familles même les plus honnêtes ne peuvent plus en acheter: sa rareté est extrême. L'orge nous manque entièrement. Le peu d'avoine qui nous restera peut-être ne sauroit suffire aux hommes et aux chevaux. Il faudra que les peuples périssent; et l'on doit craindre une contagion qui passera bientôt d'ici jusqu'à Paris, dont nous ne sommes éloignés que de trente-cinq lieues par le droit chemin. De plus, vous comprenez, monsieur, mieux

que personne, que si les peuples ne peuvent ni semer ni vivre, vos troupes ne pourront pas subsister sur cette frontiere sans habitants qui leur fournissent les choses nécessaires. Vous voyez bien aussi que, l'année prochaine, la guerre deviendroit impossible à soutenir dans un pays détruit. Le pays où nous sommes se trouve, monsieur, tout auprès de cette derniere extrémité : nous ne pouvons plus nourrir nos pauvres, et les riches même tombent en pauvreté. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que le roi auroit la bonté de faire venir en ce pays beaucoup de grains de mars, c'est-à-dire d'orge et d'avoine : c'est l'unique moyen de sauver une frontiere si voisine de Paris et si importante à la France. Je croirois manquer à Dieu et au roi, si je ne vous représentois pas fidèlement notre état. Nous attendons tout de la compassion de sa majesté pour des peuples qui ne lui montrent pas moins de fidélité et d'affection que les sujets de l'ancien royaume. Enfin nous sommes persuadés que vous serez favorable à un pays que vous avez gouverné avec tant de sagesse et de désintéressement, et qui a tant de confiance en votre bonté. Je suis, etc.

Tant de calamités parvinrent en quelque sorte à leur comble par la perte de la bataille de Malplaquet.

C'a été, dit M. le président Hénaut, la plus longue et la plus meurtriere de cette guerre. Les ennemis obtinrent ce qu'ils vouloient, qui fut de prendre Mons. Malgré cela, cette journée fut glorieuse à la France par le courage et la volonté que les troupes firent voir: les soldats, qui manquoient de pain depuis trois jours, jetterent gaiement celui qu'on leur venoit de donner, pour courir se battre. M. le maréchal de Villars fut blessé. M. le maréchal de Boufflers, par cette générosité vraiment romaine qui a fait son caractere, avoit demandé et obtenu d'aller servir-sous les ordres du maréchal de Villars, dont il étoit cependant l'ancien: il fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canon ni prisonniers. M. de Cambrai fut alors l'admiration de l'armée, par sa charité pour les blessés et les malades: il en remplit non seulement son palais, mais encore son séminaire, qui se trouva libre par l'absence des jeunes ecclésiastiques. Sa charité alla même jusqu'à louer des maisons lorsque les appartements manquoient chez lui, et il faisoit fournir aux malades tout ce qui étoit nécessaire pour les guérir et pour les nourrir. Enfin, dit M. de Ramsai, il étoit l'asyle de tous les malheureux: tous trouvoient une retraite chez lui ou auprès de lui. Ni l'horreur de leur misere, ni leurs maladies infectes, n'arrêtoient son zele: il se promenoit au mi-

lieu d'eux comme un bon pere; les soupirs qu'il laissoit échapper marquoient combien son cœur étoit ému de compassion; sa présence et ses paroles sembloient adoucir leurs maux.

Tant de soins et d'embarras ne l'empêchoient pas d'accueillir avec une politesse noble et aisée tous les officiers qui le venoient voir: il les logeoit, tenoit pour eux une table aussi magnifique que les circonstances le permettoient, les entretenoit, leur donnoit des conseils salutaires, et leur laissoit à tous une grande impression d'estime pour sa vertu et pour sa piété.

Tout autre auroit cru une telle dépense excessive dans un temps où le voisinage des armées et la stérilité des campagnes diminuoient fort ses revenus. Mais M. de Cambrai ne mesuroit ses libéralités que sur les besoins des malheureux: modeste dans tout ce qui concernoit sa personne, mangeant toujours seul, et ne vivant que de légumes, à ce qu'il disoit, par régime, et, à ce que nous croyons, par mortification, il faisoit parfaitement les honneurs de sa maison, mais ne touchoit jamais à rien de ce qu'on servoit aux généraux et aux officiers que le desir de voir un homme aussi extraordinaire et de converser avec lui attiroit en foule dans son palais. Cette espece de culte, d'estime et de vénération, n'étoit pas renfermée

dans les seules armées françoises; les ennemis même la partageoient: la connoissance de ses écrits, et surtout de son Télémaque, avoit fait une si grande impression dans le pays étranger, que les sentiments pour celui qui en étoit l'auteur se trouvoient les mêmes dans l'armée des alliés que dans celle de France.

M. le prince Eugene, M. le duc de Marlborough, et M. le duc d'Ormond, le prévenoient par toute sorte de politesses.

Lorsque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans son diocese, ils lui mandoient, dit M. de Ramsai, qu'il n'avoit pas besoin d'escorte françoise, qu'ils l'escorteroient eux-mêmes; et jusqu'aux hussards des troupes impériales, si décriés alors par leur rapacité, et si incapables, à ce qu'on croyoit, de garder des mesures et de marquer des égards, s'empressoient de lui rendre ce service: tant la vraie vertu a d'empire sur tous les esprits. Il aimoit aussi, ajoute M. de Ramsai, il chérissoit les étrangers, il les recevoit avec une cordialité et une distinction qui les touchoit, quelle que fût leur religion. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement de leur pays, sans jamais leur faire sentir ce qui leur manquoit de la délicatesse des mœurs françoises: au contraire, il disoit souvent: *La politesse est de toutes les nations; les ma-*

nieres de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.

Il y avoit un jour de l'année où il avoit coutume d'aller à une ville de son diocese pour une cérémonie religieuse: on le sut dans l'armée des alliés, il devoit passer à la portée de leur camp; ils projetterent de placer des détachements sur sa route, et de l'amener au camp, pour donner à tous, aux officiers et aux soldats qui le desiroient également, la satisfaction de le voir et de l'entendre.

M. de Cambrai en fut averti, et ne crut pas que sa qualité de sujet d'un roi contre lequel se faisoit la guerre, et l'état de relégué dans son diocese, qui subsistoit encore, au moins quant à l'ordre qui lui avoit été donné et qu'il n'avoit jamais travaillé à faire révoquer, lui permissent de se prêter au dessein qu'on avoit sur lui. Ce que l'aventure auroit eu de flatteur pour l'amour propre ne l'ébranla point, et il renonça généreusement à son voyage. Si les généraux des alliés apprenoient que quelque lieu à portée de leur armée appartenoit en propre à l'archevêque de Cambrai, ils y mettoient aussitôt des gardes, et en faisoient conserver les grains, les bois et les prairies avec autant de soin que s'il eût été question de l'un d'entre eux des plus accrédités. Ces terres, ainsi protégées en sa considération, devenoient même

un refuge sûr pour les paysans du voisinage, qui s'y transportoient et y faisoient transporter leur famille et leurs effets.

Vers la fin de la campagne de 1711, l'armée des alliés se trouvoit par sa position à la vue des remparts de Cambrai, et entre l'armée de France et la petite ville de Câteau-Cambresis, qui est le principal domaine des archevêques. Cette ville étoit remplie des grains du prélat et de ceux que les habitants de la campagne y avoient retirés. M. le duc de Marlborough les fit d'abord conserver par un détachement qu'il y envoya; mais quand il prévit que la rareté des subsistances pour son armée ne lui permettroit pas de refuser jusqu'à la fin le fourragement de cette petite ville, il en fit avertir M. de Cambrai : on chargea sur des chariots les bleds qui s'y trouvoient, et ils furent conduits, à la vue du camp des alliés, par une escorte de leurs troupes qui les suivit jusques sur la place d'armes de Cambrai, qui étoit comme le quartier général de l'armée françoise. Ce trait si singulier montre bien la considération dont jouissoit par-tout M. l'archevêque de Cambrai.

Pendant cette guerre il eut l'honneur de recevoir chez lui et d'entretenir souvent le roi d'Angleterre, qui fit quelques campagnes avec nous, sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Ce prince l'écouta avec

vénération et docilité. Fénélon lui recommanda sur toute chose, comme le rapporte M. de Ramsai, de ne jamais forcer ses sujets à changer leur religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénétrable de la liberté du cœur.... Quand les rois se mêlent de religion, au lieu de la protéger ils la mettent en servitude. Accordez donc à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion......

Tout prince sage, lui dit-il encore un jour, doit souhaiter de n'être que l'exécuteur des loix, et d'avoir un conseil suprême qui modere son autorité. L'autorité paternelle est le premier modele des gouvernements; tout bon pere doit agir de concert avec ses enfants les plus sages et les plus expérimentés.

Ces leçons étoient reçues avec reconnoissance: mais le prince à qui elles étoient adressées, tout digne qu'il étoit de commander à une nation noble et fiere, ne fut jamais à portée d'en faire usage: ses tentatives pour rentrer dans le royaume de ses peres furent toutes malheureuses, et il se vit réduit à aller chercher un asyle auprès du chef de la religion dont il étoit la glorieuse victime. M. de Cambrai nous en a laissé un portrait dans une lettre à M. le duc de Bourgogne.

MONSEIGNEUR,

J'ai vu plusieurs fois assez librement le roi d'Angleterre, et je crois devoir vous dire la bonne opinion que j'en ai. Il paroît sensé, doux, égal en tout: il paroît entendre bien les vérités qu'on lui dit. On voit en lui le goût de la vertu, et des principes de religion, sur lesquels il veut régler sa conduite : il se possede, et il agit tranquillement comme un homme sans humeur, sans fantaisies, sans inégalités, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison et qui lui cede en tout. Il se donne aux hommes par devoir, et est plein d'égards pour chacun d'eux : on ne le voit ni las de s'assujettir, ni impatient de se débarrasser pour être seul et tout à soi, ni distrait, ni renfermé en soi-même au milieu du public. Il est tout entier à ce qu'il fait, il est plein de dignité sans hauteur, et il proportionne ses attentions et ses discours au rang et au mérite. Il montre la gaieté douce et modérée d'un homme mûr : il paroît qu'il ne joue que par raison, pour se délasser selon le besoin, ou pour faire plaisir aux gens qui l'environnent. Il paroît tout aux hommes sans se livrer à aucun. D'ailleurs, cette complaisance n'est suspecte ni de foiblesse, ni de légèreté : on le trouve ferme, décisif, précis; il prend aisément son parti pour les choses hardies qui doivent lui coûter.

Je le vis partir de Cambrai après des accès de fievre qui l'avoient extrêmement abattu, pour retourner à l'armée sur des bruits de bataille qui étoient fort incertains. Aucun de ceux qui étoient autour de lui n'auroit osé lui proposer de retarder son départ et d'attendre d'autres nouvelles plus positives : si peu qu'il eût laissé voir d'irrésolution, chacun n'auroit pas manqué de lui dire qu'il falloit encore attendre un jour; et il auroit perdu l'occasion d'une bataille où il a montré un grand courage, qui lui attire une haute réputation jusqu'en Angleterre...... En un mot le roi d'Angleterre se prête et s'accommode aux hommes, il a une raison et une vertu toute d'usage. Sa fermeté, son égalité, sa maniere de se posséder et de ménager les autres, son sérieux doux et complaisant, sa gaieté sans aucun jeu qui descende trop bas, préviennent tout le public en sa faveur.

La guerre se continuoit toujours; et l'année 1709, qui avoit été si rigoureuse, si terrible à passer, fut suivie de grands revers en Espagne. La bataille de Saragosse, gagnée par M. de Stahremberg, obligea Philippe V à quitter Madrid, et nos propres désastres en Flandre forcerent Louis XIV à retirer ses troupes d'Espagne pour défendre ses propres états.

Les alliés, épuisés malgré leurs succès, voyoient

pour eux comme pour nous le besoin de la paix. Louis XIV la demandoit : il offroit de faire les plus grands sacrifices, on en exigea d'impossibles. Il les refusa, et fit sentir enfin aux ennemis qu'on ne pousse pas impunément à bout un roi tel que lui et une nation comme la nôtre. La fermeté de Louis et le zele de ses sujets suppléerent à tout. La providence vint à notre secours. La reine d'Angleterre, inopinément changée, après avoir rappellé M. le duc de Marlborough qu'elle priva de tous ses emplois, ne tarda pas à se détacher des alliés qui la ruinoient. On s'assembla à Utrecht pour traiter de la paix. On se battit vigoureusement pendant qu'on la traitoit; et le maréchal de Villars soutint en Flandre l'honneur de nos armes, vainquit à Denain le prince Eugene, et sauva la France par cette victoire.

Pendant ces dernieres années de la guerre, M. de Fénélon continua à se montrer en évêque zélé et en citoyen dévoué à sa patrie. Sa vigilance pastorale s'étendoit à tous les besoins spirituels de son troupeau, et sa charité compatissante répandoit avec profusion les secours les plus abondants sur tous ceux qui les réclamoient. Il travailloit constamment à la défense de la foi et à l'accroissement de la piété, et ne travailloit pas avec moins d'ardeur au soulagement des malheureux qui l'environnoient.

Quel spectacle pour un homme comme Fénélon, que les maux qu'entraînent la guerre et la famine! il en étoit pénétré, et n'en cherchoit qu'avec plus d'ardeur les moyens d'y remédier. Mémoires pour les ministres, projets, avis, recommandations, il ne négligeoit rien : s'élevant au-dessus de la disgrace où il étoit, et presque au-dessus de sa modestie naturelle, il parloit, il écrivoit, il représentoit avec cette hardiesse noble et généreuse qu'inspire le sentiment et que le crédit ne donne pas toujours.

« Dieu veuille, écrivoit-il à M. le duc de Chevreuse, que nous ayons bientôt la paix! Je la desire, non seulement pour notre pays, qui sera ruiné sans ressource si on fait la campagne prochaine, mais encore pour tout le royaume, que la continuation de la guerre acheve d'épuiser et de déranger. De plus, je crains qu'on ne néglige ou qu'on ne puisse pas préparer assez tôt tout ce qu'il faudroit pour prévenir les ennemis. Un coup de surprise renverseroit tous les projets de paix.... Si l'on ne prend pas des mesures plus efficaces que l'on n'a fait jusqu'à présent, cette frontiere ne sera pas approvisionnée au mois d'avril. La lenteur des charrois est incroyable : presque toutes les voitures du pays sont ruinées. Si on acheve de les ruiner, il n'y aura plus de quoi continuer la guerre sur cette frontiere.

« Si on ne les ruine pas, on manquera de tout. Les « ennemis ont les rivieres et les chaussées derriere eux. « Le désordre qu'on leur a causé sera bientôt ré- « paré.... Il ne faudroit point se flatter dans des choses « où l'on risque tout. On demande l'impossible aux « paysans; et comme on n'en tirera qu'une partie, « on se trouvera en mécompte... J'ai vu nos plénipo- « tentiaires, et j'ai compris, sur leurs discours, que la « paix est encore bien en l'air. Je ne puis m'empêcher « de vous dire qu'on ne sauroit jamais l'acheter trop « cher, si on ne peut pas l'obtenir comme on l'es- « pere. Le dedans le demande encore plus que le « dehors..... »

Il s'exprimoit avec la même confiance vis-à-vis des généraux ennemis, et ne balançoit pas à leur écrire quand l'intérêt de l'église et de son troupeau sembloit le lui demander. Nous ne citerons qu'une de ces lettres écrite au prince Eugene après la prise de Tournai.

Monsieur,

Quoique je n'aie point l'honneur d'être connu de vous, j'espere que vous aurez la bonté d'agréer la liberté que je prends de vous demander votre protection pour les églises de mon diocese qui sont dans la ville ou dans le voisinage de Tournai. Je ne suis point

surpris de ce que les Allemands, les Anglois et les Hollandois, qui ne sont point catholiques, prennent des lieux convenables pour exercer librement leur religion : mais j'ose dire, monsieur, qu'ils n'ont aucun besoin de rendre cet exercice public et ouvert pour y attirer les catholiques. Il y a toujours en chaque pays des esprits légers et crédules que le torrent de la nouveauté entraîne et qui sont facilement séduits: cette séduction des esprits foibles ne pourroit que troubler un pays qui a toujours été jaloux de conserver l'ancienne religion. Elle a toujours été fortement soutenue et protégée sous la domination de la maison d'Autriche, et j'ai peine à croire que ceux qui gouvernent pour les alliés voulussent autoriser une innovation qui alarmeroit l'église catholique. Faites-moi, s'il vous plaît, monsieur, l'honneur de me permettre de vous citer un exemple assez récent qui pourroit servir à persuader ceux qui ont besoin d'être persuadés : après la fin de la derniere guerre et immédiatement avant celle-ci, les troupes de Hollande qui étoient en garnison à Mons et dans les autres villes desPays-Bas espagnols, avoient un lieu un peu écarté pour leur prêche, où ils exerçoient librement leur religion sans s'ouvrir à aucun des catholiques qui peuvent être séduits. Il me paroît, monsieur, que ce tempérament dont on se contentoit alors seroit

encore suffisant aujourd'hui pour satisfaire les autres religions, sans blesser la nôtre. J'espere que si cet expédient, déja éprouvé par les mêmes nations dans le même pays, est examiné, on le trouvera digne de la sagesse et de la modération de ceux qui ont l'autorité. Ce qui me donne le plus d'espérance est la protection d'un prince qui aime sincèrement la vraie religion, dont la maison a souvent soutenu la catholicité avec tant de zele, et dont l'Europe entiere estime les grandes qualités. Je suis avec tout le respect possible, etc.

Cette démarche de M. de Fénélon étoit d'autant plus hardie, que les alliés étoient très mécontents de M. l'évêque de Tournai. Ce prélat (M. de Beauvau), par attachement au roi et à la France, avoit refusé de chanter le *Te Deum*, et de prêter le serment de fidélité lors de la prise de Tournai. Les ennemis en avoient marqué de l'humeur; et M. de Beauvau, pour éviter les désagréments qu'il pouvoit éprouver à cette occasion dans l'exercice de son ministere, s'étoit retiré en France. Cette retraite fut regardée par les Hollandois comme une désertion, comme un vrai abandon de son siege, qu'ils regarderent dès lors comme vacant : ils prétendirent en conséquence être en droit de nommer aux bénéfices. Le doyenné, qui étoit ce-

pendant à la nomination du chapitre, étant venu à vaquer, ils en pourvurent le sieur Ernest, autrefois secrétaire de M. Arnauld, et l'un de ses plus zélés partisans. M. de Cambrai, justement alarmé de cette entreprise dont il prévoyoit les suites, pressa vivement M. de Beauvau de revenir dans son diocese, et envoya à ce sujet un long mémoire à la cour. Il justifie M. de Beauvau sur le refus du serment de fidélité, qu'on ne devoit exiger, selon les loix et les usages de la guerre, qu'après la cession en regle de la ville de Tournai; mais il désapprouve sa désertion et l'exhorte à rentrer promptement dans son diocese. Que peut craindre, dit-il, M. l'évêque de Tournai? il n'a jamais fait ni eu occasion de faire la moindre peine aux ennemis. Ils ne l'ont vu que pendant quelques jours, où il leur a montré toute la sagesse, toute la retenue et toute la douceur qui lui sont si naturelles. Il y a un an et demi qu'ils l'attendent, le pressent de venir, et lui offrent les meilleurs traitements. Ses grands vicaires françois, sans prêter aucun serment, ont gouverné librement et paisiblement pendant son absence; ce n'est donc que sur une supposition sans aucun fondement, qu'on prend un parti qui prive une église de son pasteur dans le plus pressant de tous les besoins, et qui expose cette église au schisme et à la séduction contre la foi... Il est facile de montrer, par le projet que

je propose (c'est M. de Fénélon qui parle), qu'on peut accorder les sentiments de la reconnoissance la plus vive et de l'attachement le plus inviolable avec les regles canoniques, que le devoir d'évêque ne nuit en rien à celui de sujet, et qu'en faisant tout pour le roi, il peut ne manquer ni à Dieu ni à l'église.

On ne doute point, ajoute M. de Cambrai, que les Hollandois, qui ne connoissent aucune regle en ces matieres et qui n'ont aucun autre conseil dans cette affaire que celui d'un parti hardi et hautain jusqu'au dernier excès, ne poussent leur entreprise jusqu'au bout, si M. de Tournai persiste à demeurer éloigné de son diocese. On croit aussi que le sieur Ernest n'attend que d'avoir pris possession du doyenné pour se faire établir grand vicaire pendant cette prétendue vacance du siege..... Cette affaire va tout droit à un schisme inévitable dans cette pauvre église; et comme un grand nombre des causes viennent par appellation du tribunal épiscopal de Tournai au tribunal métropolitain de Cambrai, il sera impossible, malgré toutes nos précautions, que les démarches que je serai obligé de faire pour ne reconnoître en rien les grands vicaires, officiaux, etc. qui seront établis par ce parti schismatique, n'attirent sur le diocese de Cambrai l'orage qui est déja si près de nous.... J'ai attendu jusqu'à une si affreuse extrémité pour

prendre la liberté de faire ces représentations... J'espere qu'elles ne seront pas sans fruit: car je ne saurois douter que M. de Tournai ne pense en cette occasion tout ce que l'amour de l'église, sa conscience, et la bienséance, peuvent lui inspirer. Dieu m'est témoin que je ne prends dans un si pressant besoin la liberté de parler qu'à cause que ma place m'y oblige, à peine de trahir la vérité et l'église : je le fais avec un sincere et respectueux attachement pour mon confrere..... Je ne propose pour lui que ce que je voudrois faire pour moi-même si j'avois le malheur d'être dans de pareilles circonstances.

Cette affaire fut longue à terminer : les états généraux continuerent à nommer aux canonicats vacants de la cathédrale. Le pape intervint, et défendit au chapitre de reconnoître ces intrus. M. de Cambrai fut encore consulté, et fit une réponse remarquable par la sagesse et la fermeté des conseils qu'il donna.

« Je puis me tromper, répondit-il; et je ne vous « donne mes pensées, mon cher abbé, que comme « très imparfaites. Mais je ne puis vous donner que « le peu que j'ai, et je vous le donne de tout mon « cœur comme si j'allois mourir dans ce moment.

« 1°. Il me semble qu'il convient que votre cha- « pitre soutienne avec fermeté et patience ce qui lui « a fait tant d'honneur et qui a tant édifié l'église. Je

« ne suis nullement étonné de ce qu'on vous menace :
« on espere que le chapitre aura peur et reculera.
« Mais si votre corps demeure soumis, respectueux,
« modeste, zélé pour l'obéissance à l'égard du tem-
« porel, et s'il se retranche à suivre humblement le
« bref du pape qui est devenu public, que pourra-
« t-on lui faire? On n'emprisonnera point à la fois tant
« de chanoines : cette conduite seroit une preuve
« trop évidente de la violence et de la nullité de tout
« ce qu'on feroit dans la suite. Heureux ceux qui
« souffrent pour la justice! il importe qu'on voie des
« ministres de l'autel qui sachent souffrir avec paix,
« douceur et soumission, pour maintenir les loix et
« la liberté de l'église. La cause de saint Thomas
« de Cantorbery n'étoit pas aussi claire que la vôtre.

« 2°. Je ne vois rien qui doive vous faire changer
« de conduite. C'est la même liberté de votre église
« à conserver à l'égard d'une puissance souveraine
« qui n'est pas dans notre communion, quoique vous
« deviez d'ailleurs lui être parfaitement soumis pour
« tout ce qui est temporel. C'est la même nécessité
« de ne participer point à la réception des intrus.
« C'est la même obligation de suivre le bref du pape,
« qui vous défend, sous peine d'excommunication,
« de les recevoir. Pourquoi changeriez-vous?....

« 3°. Une protestation secrete n'auroit point la

« même force qu'un refus humble, respectueux et « constant, d'admettre les intrus. La protestation pa- « roîtroit un relâchement et un tour politique pour « paroître céder en ne cédant pas..... Elle autorise- « roit au moins pour un temps les intrus, elle don- « neroit une dangereuse couleur à leur cause, elle « rendroit leur prétention moins odieuse par une « apparence de possession paisible et canonique..... « Quoi qu'il en soit, ce procédé ambigu seroit moins « simple, moins droit, moins évangélique, qu'un re- « fus modeste, humble, soumis, respectueux et ferme, « pour obéir au bref du pape.

« 4°. Une absence du chapitre paroîtroit une af- « fectation et un abandon de la bonne cause, tous « les bien intentionnés s'absentant à la fois et d'un « commun accord. D'ailleurs ces chanoines absents « d'une seule assemblée du chapitre se trouveroient « aux autres chapitres suivants, et à tous les offices « où il faudroit prier, officier, donner le baiser de « paix, et reconnoître pour freres ces intrus excom- « muniés: ce seroit l'équivalent d'une réception en « chapitre, et on n'en auroit pas moins auprès du « souverain tout le démérite de s'être absenté pour « ne consentir pas.

« 5°. Ce que je craindrois seroit que les grands « vicaires de M. l'évêque ne fussent chassés sur le

« refus d'admettre les intrus..... Alors le souverain « seroit peut-être tenté d'y suppléer par les intrus et « par leurs adhérents : ce seroit une source de schis- « me. On pourroit l'éviter par l'absence des grands vi- « caires : mais les grands vicaires donneroient un exem- « ple de timidité et de foiblesse par leur absence.....

« 6°. Je ne voudrois cependant pas exiger de tous « les vocaux une résistance ouverte, dont tous ne sont « peut-être pas capables. Je voudrois que tous pris- « sent un parti uniforme que tous pussent soutenir « jusqu'au bout, de peur qu'un parti trop difficile à « soutenir ne causât une division qui ruineroit tout. « Ainsi, à toute extrémité, je tolérerois le parti de l'ab- « sence, et de la protestation secrete, que j'enverrois « à M. l'internonce : *Humanum dico propter infir- « mitatem carnis vestrae.* Il faut que les plus forts s'ac- « commodent à ceux qui le sont un peu moins. L'é- « preuve est longue et rude. Il est facile de croire de « loin qu'on la surmonteroit; mais je crois sans peine « que j'y succomberois sans un grand secours de la « grace. Je vous plains tous, je vous révere comme « des confesseurs, je me recommande à vos prieres, « et je ne vous oublie pas dans les miennes. Tout à « vous avec tendresse et vénération. *Signé* F. arch. « duc de Cambrai. »

C'est avec cette modestie, cette affection, cette

fermeté et cette condescendance en même temps, que M. de Fénélon traitoit les affaires les plus épineuses sur lesquelles on le consultoit. Il présentoit toujours pour guide et pour frein la religion, la raison, la charité : il exposoit ce qui seroit le mieux, et n'exigeoit que ce qui étoit nécessaire.

La confiance qu'il avoit inspirée par ses lumieres et ses vertus; la considération que lui donnoit une conduite noble, uniforme, pieuse, épiscopale; sa réputation de droiture, de désintéressement, de vérité; tout faisoit qu'on avoit recours à lui dans les embarras spirituels et temporels où nous jettoient la confusion des armes et les querelles théologiques : et cet homme étonnant, qu'on s'étoit tant efforcé d'humilier, qui sembloit devoir être flétri, écrasé et par la disgrace où le tenoit encore un roi tout-puissant, et par la foudre lancée contre son livre du haut du Vatican, devint cependant l'admiration de l'église et de l'état par les services qu'il leur rendit et par le zele qu'il mit à les défendre. Les travaux auxquels il fallut se livrer, les sacrifices d'argent qu'il fallut faire, ne lui coûterent pas un regret; il ne tenoit ni à ce qu'on appelle fortune, ni à cette gloire profane qui donne à ses partisans tant d'activité et de courage. Le cœur de Fénélon, désoccupé, détaché de tout, n'étoit plus sensible qu'au desir de plaire à Dieu, qu'aux charmes

et aux consolations de l'amitié. Dieu voulut sans doute y régner seul : il lui ôta tout ce qui sembloit partager ses affections. M. de Cambrai perdit successivement et presque coup sur coup ses amis, ses protecteurs les plus chéris et les mieux éprouvés.

M. l'abbé de Langeron fut le premier qu'il eut à pleurer, et celui peut-être qui lui avoit donné les marques les plus tendres d'attachement. Avec de l'esprit, du savoir, de la piété, de la naissance, et une place de confiance, à quoi ne pouvoit-il pas aspirer? Il ne lui en eût coûté que de dissimuler, que du moins de ne pas faire une profession trop ouverte de ses sentiments pour M. de Cambrai. Ce que tant d'autres auroient traité de sage circonspection parut une bassesse à une ame pure comme celle de M. l'abbé de Langeron, un ami tel que Fénélon étoit pour lui le bien préférable à tout: et il le préféra effectivement à tout ce qu'il avoit, et, qui plus est, à tout ce qu'il pouvoit espérer. Retiré presque toujours à Cambrai, rien ne lui manquoit puisqu'il avoit les exemples et la société de son ami. Il y tomba malade vers la fin de 1710, et mourut sous les yeux et entre les bras de Fénélon. « J'ai le cœur percé de douleur, écrivoit « ce prélat à l'un de ses neveux dès qu'il s'apperçut « que la maladie tournoit à la mort: notre pauvre « abbé de Langeron est à l'extrémité. Oh! que je

« souffre et que j'aime la volonté qui me fait souf-
« frir!.. Nous avons perdu notre cher abbé, lui man-
« doit-il deux jours après, et je suis accablé de dou-
« leur.... En vérité la vie est bien amere. Je n'y sens
« que de la douleur dans la perte que je viens de faire.
« Si je pouvois sentir du plaisir, votre arrivée m'en
« feroit..... »

Mais, dans sa réponse à une religieuse carmélite qui lui avoit écrit au sujet de la mort de M. l'abbé de Langeron., M. de Cambrai peint encore plus vivement et sa sensibilité et sa résignation.

« Je n'ai point la force que vous m'attribuez; j'ai
« ressenti la perte irréparable que j'ai faite avec un
« attachement qui montre un cœur bien foible. Main-
« tenant mon imagination est un peu appaisée, et il
« ne me reste qu'une amertume et une espece de lan-
« gueur intérieure. Mais l'adoucissement ne m'hu-
« milie pas moins que la douleur : tout ce que j'ai
« éprouvé dans ces deux états n'est qu'imagination
« et qu'amour-propre. J'avoue que je me suis pleuré
« en pleurant mon ami qui faisoit la douceur de ma
« vie, et dont la privation se fait sentir à tout mo-
« ment. Je me console, comme je suis affligé, par las-
« situde de la doûleur et par besoin de soulagement.
« L'imagination, qu'un coup si imprévu avoit saisie
« et troublée, s'y accoutume et se calme. Hélas! tout

« est vain en nous, excepté la mort à nous-mêmes
« que la grace y opere. Au reste, ce cher ami est mort
« avec une vue de sa fin qui étoit si simple, si paisi-
« ble, que vous en auriez été charmée. Lors même
« que sa tête se brouilloit un peu, ses pensées étoient
« toutes de grace, de foi, de docilité, de patience, et
« d'abandon à Dieu : je n'ai rien vu de plus édifiant
« et de plus aimable. Je vous raconte tout ceci pour
« ne vous représenter point ma tristesse sans vous
« parler de *cette joie de la foi* dont nous parle saint
« Augustin, et que Dieu m'a fait sentir en cette occa-
« sion. Dieu a fait sa volonté, il a préféré le bonheur
« de mon ami à ma consolation. Je manquerois à
« Dieu, et à mon ami même, si je ne voulois pas ce
« que Dieu a voulu. Dans ma plus vive douleur, je
« lui ai offert celui que je craignois de perdre. On ne
« peut être plus touché que je le suis de la bonté avec
« laquelle vous prenez part à ma peine. Je prie celui
« pour l'amour de qui vous le faites, de vous en payer
« au centuple..... »

L'abandon de M. de Cambrai à la volonté divine n'empêchoit pas, dit M. de Ramsai, qu'il ne fût très touché, très pénétré de la perte de ses amis; mais, au milieu de ses douleurs, il conservoit de la résignation, de la tranquillité, et assez de force pour consoler ceux qui pleuroient avec lui et comme lui. Voici encore comme il leur en écrivoit:

« Unissons-nous de cœur à celui que nous regret« tons. Il ne s'est pas éloigné de nous en devenant in« visible; il nous voit, il nous aime, il est touché de « nos besoins. Arrivé heureusement au port, il prie « pour nous, qui sommes encore exposés au naufrage: « il nous dit d'une voix secrete : Hâtez-vous de nous « rejoindre. Les purs esprits voient, entendent, ai« ment toujours leurs vrais amis dans leur centre « commun ; leur amitié est immortelle comme sa « source. Les incrédules n'aiment qu'eux-mêmes, au« trement ils devroient se désespérer de perdre à ja« mais leurs amis. Mais l'amitié divine change la so« ciété visible dans une société de pure foi : elle pleure; « mais, en pleurant, elle se console par l'espérance de « rejoindre ses amis dans le pays de la vérité et dans « le sein de l'amour même.

« Les vrais amis, observe-t-il ailleurs, font notre « plus grande douleur et notre plus grande amertume. « On seroit tenté de desirer que tous les bons amis « s'attendissent pour mourir ensemble le même jour. « Ceux qui n'aiment rien voudroient enterrer tout « le genre humain les yeux secs et le cœur content: « ils ne sont pas dignes de vivre. Il en coûte beau« coup d'être sensible à l'amitié : mais ceux qui ont « cette sensibilité seroient honteux de ne l'avoir pas; « ils aiment mieux souffrir que d'être insensibles. »

Cette perte si affligeante pour M. de Cambrai ne fut que le prélude des sacrifices douloureux que la providence exigea bientôt de lui. Peu de temps après, il eut à pleurer avec M. le duc de Bourgogne la mort du grand dauphin et celle de madame la duchesse de Bourgogne. Personne ne connoissoit mieux un cœur qu'il avoit formé en quelque sorte, et personne ne sentit aussi plus vivement et ne fut autant alarmé de l'impression que devoient faire sur son auguste éleve ces catastrophes accablantes et inattendues. Un pere dans la force de l'âge; une épouse uniquement chérie et si digne de l'être; les liens les plus tendres et les plus sacrés subitement rompus; toutes les douceurs, toutes les consolations de la vie, brusquement enlevées; ce vuide, cette solitude de l'ame, qui rendent si importuns, si fatigants les empressements de tout ce qui nous reste, de tout ce que nous voyons; la jeunesse du prince, qui lui promettoit de longs jours, et ne lui laissoit que la triste espérance de prolonger son deuil et ses regrets; sa vertu même, qui en sanctifiant, en purifiant ses attachements, les avoit rendus plus profonds, plus solides, plus inébranlables, et ne donnoit aucune prise aux distractions, ou plutôt aux illusions qu'on nous offre dans la douleur, et qui n'entrent guere dans les cœurs véritablement affligés : voilà l'état où M. de Fénélon se représentoit

M. le dauphin. Il en écrivit à M. le duc de Chevreuse, et lui envoya une lettre pour le prince désolé. Il y entre dans sa peine, la justifie, pour ainsi dire, par l'exemple de saint Augustin, rapporte la peinture si vive que fait ce pere d'une ame plongée dans l'amertume de ses regrets, et le ramene ensuite aux sentiments de religion, les seuls peut-être qu'on soit capable d'écouter dans l'excessive douleur.

« Je prie, lui mande-t-il, je prierai, je fais même « prier pour la princesse que nous avons perdue. « Dieu sait si le prince est oublié ! Il me semble que « je le vois dans l'état où saint Augustin se dépeint « lui-même : Mon cœur est obscurci par la douleur; « tout ce que je vois me rappelle les horreurs de la « mort, et devient mortel et funebre pour moi... La « maison paternelle, cet asyle de la paix, est devenue « l'image et le séjour de l'infélicité..... etc.

« Ce n'est pas tout, ajoute M. de Cambrai, que « de n'aimer que ce qu'on doit aimer : Dieu jaloux « veut qu'on ne l'aime que pour lui et de son amour.... « Tout ce qu'on aime le plus légitimement ici bas « nous prépare une sensible douleur, parcequ'il est « de nature à nous être bientôt enlevé.... Dieu n'af- « flige que par amour, il est le Dieu de toute conso- « lation, il essuie les larmes qu'il fait répandre, il fait « retrouver en lui tout ce qu'on croit perdre, il sauve

« la personne que la prospérité mondaine auroit sé-
« duite, il détache celle qui n'étoit pas assez détachée.
« Il faut s'abandonner à lui avec confiance, et lui dire:
« *Que votre volonté se fasse sur la terre comme dans*
« *le ciel!* »

Dans la lettre à M. le duc de Chevreuse, M. de Fénélon parle de sa propre douleur, de ses craintes pour M. le dauphin, et des précautions qu'il faudroit prendre dans cette terrible circonstance.

« On ne peut être plus touché que je le suis de la
« perte que le prince vient de faire, et de la vive dou-
« leur qu'on dit qu'il en ressent. Je suis fort alarmé
« pour sa santé, elle est foible et délicate. Rien n'est
« plus précieux pour l'église, pour l'état, pour tous
« les gens de bien........ Vous connoissez son tem-
« pérament, il est très vif et un peu mélancolique.
« Je crains qu'il ne soit saisi d'une douleur profonde
« et d'une tristesse qui tourne sa piété en dégoût, en
« noirceur, et en scrupule. Il faut profiter de ce qui
« est arrivé de triste, pour le tourner vers une piété
« simple, courageuse, et d'usage pour sa place. Dieu
« a ses desseins, il faut les suivre. Il faut soutenir, sou-
« lager, consoler, encourager le prince désolé... »

M. de Cambrai termine cette lettre par recommander à M. le duc de Chevreuse M. de Bernieres, intendant de l'armée de Flandre. Son chagrin amer

et profond ne lui fait oublier, comme on le voit, ni ses amis, ni les intérêts de l'état; et nous achevons de transcrire cette lettre comme une preuve de son zele invariable pour les uns et pour les autres.

« M. de Bernieres a sans doute ses défauts comme « un autre : car qui est-ce en ce monde qui n'en a « point? mais il est né bon et noble; il aime à faire « plaisir, et il est affligé quand il est contraint de faire « du mal; il a l'esprit net, et il va facilement au nœud « de la difficulté. Il connoît parfaitement ce pays, où « il travaille depuis quinze ans : il a passé par les trois « intendances de cette frontiere. Il a pris beaucoup « sur son crédit et sur son propre nom pour faire trou- « ver des ressources au roi dans les plus grandes ex- « trémités. M. de Bagnols, qu'on a cru un esprit su- « périeur à tous les autres, et qui avoit beaucoup de « talents, n'auroit osé prendre sur lui ce que M. de « Bernieres a pris sur soi pour trouver des ressources « et pour éviter une banqueroute générale. Il n'est pas « étonnant que M. de Bernieres soit fort envié, criti- « qué, contredit : il est souvent réduit à refuser ce qui « est contraire aux regles ou impossible. Les gens qui « ont de l'appui à la cour sont implacables sur de tels « refus : ils s'en vengent cruellement, j'en sais des exem- « ples. Chacun affamé veut arracher tout contre le bon « ordre. D'ailleurs M. de Bernieres alla à la cour dans

« un temps affreux où tout manquoit sur cette fron-
« tiere pour faire subsister l'armée. C'étoit le temps de
« dire tout, ou de trahir l'état en ne disant pas tout au
« roi. Il nomma toutes choses par leur nom. M. Voysin
« l'approuva. D'autres crurent qu'il avoit trop parlé,
« et qu'il avoit laissé entendre que le désordre venoit
« de leur côté : voilà la source du mécontentement.
« M. de Bernieres proteste qu'il ne dit au roi que ce
« qu'il ne pouvoit taire sans manquer à sa commis-
« sion, le général de l'armée l'ayant envoyé. Il ajoute
« qu'il ne dit jamais un seul mot que de l'état des
« choses, sans laisser rien entrevoir qui pût retomber
« ni directement ni indirectement sur aucun ministre.

« Si vous voulez bien l'écouter, comme je vous
« en supplie instamment, il vous expliquera les cho-
« ses à fond. C'est rendre un service à l'état que de
« le raccommoder entièrement avec les ministres
« prévenus contre lui. Il est capital qu'il dise l'état de
« toutes les affaires sans flatterie : il y va de la conser-
« vation de cette frontiere, et peut-être de la France
« même. Ainsi je prends la liberté de vous conjurer
« de lui procurer une audience commode et favorable
« de M. le duc de Beauvilliers, et ensuite de M. le
« dauphin. Je comprends bien que M. le dauphin ne
« sera d'abord ni en santé, ni en tranquillité d'esprit,
« pour écouter M. de Bernieres ; mais j'espere qu'au

« bout de quelques jours sa santé se rétablira ; et Dieu « lui donnera, malgré sa juste douleur, la force de « rentrer dans les besoins très pressants des affaires « de l'état. Il s'agit d'assurer Cambrai et la frontiere « voisine pour empêcher les ennemis de pénétrer en « France. La saison s'avance, et il n'y a pas un seul « moment à perdre.... »

M. de Fénélon se trompoit dans les espérances qu'il avoit conçues du rétablissement de la santé de M. le dauphin. Frappé presque du même coup que madame la dauphine, il ne lui survécut que de six jours. Jamais prince ne fut plus regretté, et ne mérita plus de l'être, pour sa piété, son esprit, son application aux affaires, son amour pour le peuple, et sa charité, qui le rendoit si économe pour lui-même et si prodigue pour les pauvres.

« Mes liens sont rompus! s'écria M. de Cambrai « en apprenant cette affreuse nouvelle : rien ne sau« roit plus m'attacher à la terre!

« Hélas! mon bon duc (c'est à M. le duc de Che« vreuse qu'il écrivoit), Dieu nous a ôté toute notre « espérance pour l'église et pour l'état : il a formé « ce jeune prince, il l'a orné, il l'a préparé pour les « plus grands biens, il l'a montré au monde, et aus« sitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur et malade « de saisissement sans maladie. En pleurant le prince

« mort, qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour « les vivants : ma tendresse m'alarme pour vous et « pour le bon, (c'est-a-dire M. le duc de Beauvilliers.) « De plus, je crains pour le roi ; sa conservation est « infiniment importante.

« On n'a jamais tant dû desirer et acheter la paix. « Que seroit-ce si nous allions tomber dans les orages « d'une minorité, sans mere régente, avec une guerre « accablante au-dehors !

« Tout est épuisé, poussé à bout. Les huguenots « sont encore très redoutables : d'autres novateurs « le sont au-delà de tout ce qu'on peut concevoir. « Quels chefs n'auroient-ils pas ! quels ressorts leur « verroit-on remuer ! La paix ! la paix ! à quelque prix « que ce soit..... Il y auroit des réflexions infinies à « faire là-dessus, mais vous les ferez mieux que moi : « je n'en ai ni le temps ni la force. Je prie notre Sei- « gneur qu'il vous inspire : jamais nous n'en eûmes « un si grand besoin.

« On m'a dit que madame la duchesse de Che- « vreuse a été malade : j'en suis bien en peine. Ô « mon Dieu ! que la vraie amitié cause de douleur ! »

Occupé toujours, et de la perte que l'état venoit de faire, et du danger auquel il pouvoit être exposé, M. de Cambrai proposoit avec confiance et simplicité les mesures qu'il croyoit les plus propres à prévenir le mal, ou à y remédier.

« Je donnerois ma vie, car c'est ainsi qu'il s'ex-
« prime dans une autre lettre à M. le duc de Che-
« vreuse, je donnerois ma vie, non seulement pour
« l'état, mais encore pour les enfants de notre très
« cher prince, qui est encore plus avant dans mon
« cœur que pendant sa vie. Vous aurez la bonté d'exa-
« miner tout ce qui m'a passé par la tête.

« Je croirois que le duc de Beauvilliers feroit bien
« d'aller voir madame de Maintenon, et de lui parler
« à cœur ouvert, indépendamment du refroidisse-
« ment passé. Il pourroit lui faire entendre qu'il ne
« s'agit d'aucun intérêt ni direct ni indirect, mais
« de la sûreté de l'état, du repos et de la conservation
« du roi, de sa gloire, de sa conscience, puisqu'il
« doit, autant qu'il le peut, pourvoir à l'avenir. En-
« suite il pourroit dire toutes ses principales vues, et
« puis concerter avec elle ce qu'il diroit au roi. Je ne
« propose pas ceci sur l'espérance qu'elle soit l'instru-
« ment de Dieu pour faire de grands biens.... Il faut
« au moins tâcher de l'appaiser, afin qu'elle n'empê-
« che pas les résolutions les plus nécessaires. Le duc
« de Beauvilliers lui doit même ces égards dans cette
« conjoncture unique, après toutes les choses qu'elle
« a faites autrefois pour son avancement.

« Si on fait un conseil de régence, vous seriez cou-
« pable devant Dieu et devant les hommes si vous

« refusiez d'en être : vous vous trouvez le plus ancien « duc d'âge et de rang, qui puisse secourir l'état; « vous savez tout ce que les autres ignorent; vous de- « vez infiniment au roi et à la maison royale; vous « devez encore plus à notre cher prince mort, et à ses « deux enfants, exposés à tant d'horribles malheurs, « que vous ne deviez à lui vivant et en pleine pro- « spérité. Vos soins et vos négociations ne seroient « rien en comparaison du poids de votre suffrage dans « un corps moins instruit que vous ne l'êtes. Si vous « ne daignez pas m'en croire, consultez N. M. Man- « dez-lui ma pensée, et suivez la sienne. Vous man- « querez à Dieu, si, par vertu scrupuleuse, ou humi- « lité à contre-temps, vous prenez un autre parti. »

Après avoir donné à sa douleur et au bien de la patrie ces premiers moments, M. de Fénélon crut pouvoir s'occuper de ce qui l'intéressoit, et réclama les lettres, les mémoires, les instructions, qu'on trouveroit de lui dans les papiers secrets de M. le dauphin. M. le duc de Beauvilliers fit à ce sujet toutes les démarches convenables et nécessaires; et madame de Maintenon lui répondit de Saint-Cyr, le 15 mars 1712:

« Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'est trouvé « de vous et de M. de Cambrai; mais le roi a voulu « le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu

« grand regret, car jamais on ne peut écrire rien de « si beau et de si bon : et si le prince que nous pleu- « rons a eu des défauts, ce n'est pas pour avoir reçu « des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. « On peut dire que ceux qui vont droit ne sont ja- « mais confus. »

Un reste de prévention dans Louis XIV contre Fénélon; le regret peut-être de ne s'être pas toujours conduit par des principes si justes, des vérités fortes, qui le frappoient par leur importance, mais qui le blessoient, qui paroissoient dures à un prince trop accoutumé à la louange, et qu'il regardoit comme une critique téméraire et hardie de plusieurs époques de son regne; ses malheurs actuels, et l'épuisement de son peuple, dont il ne vouloit pas voir la source principale dans ces idées fausses de gloire, de grandeur et de magnificence, dont la religion lui faisoit sentir la vanité, mais dont son cœur et son esprit n'étoient pas encore parfaitement désabusés; tant d'autres raisons, plus sages sans doute que celles que nous imaginons, déterminerent Louis XIV à supprimer ces leçons précieuses. Il conserva néanmoins les écrits de son petit-fils; et l'auteur de la vie de ce prince en a enrichi son histoire, les cite, les copie très souvent et toujours d'une maniere sage et intéressante.

Tout ce que M. de Fénélon avoit composé pour

l'instruction de M. le dauphin ne fut cependant pas perdu pour le public, M. le duc de Beauvilliers en avoit des copies de la main même de Fénélon; et c'est à ce seigneur que nous sommes redevables de la partie qui nous reste de la correspondance de ce prince avec son ancien précepteur, et nommément de la direction pour la conscience d'un roi.

Cet ouvrage vraiment singulier ne fait pas moins d'honneur à l'éleve qu'à l'instituteur. Il montre que l'un et l'autre étoient capables d'entendre et de dire toute vérité.

Quelle rapidité, quelle lumiere, et quelle exactitude! il falloit l'esprit de Fénélon pour parler avec tant de précision, de sagesse et de netteté, pour dire tant de choses en si peu de mots; et son cœur, pour les présenter avec une douceur si attrayante, si persuasive. C'est de la conscience, c'est de la raison éclairée et perfectionnée par la religion, qu'il fait sortir et dériver le devoir: tout devient arbitraire sans la relation de la créature à son créateur. Qui dit une loi dit un législateur, et il n'y a plus de morale s'il n'y a point d'obligation de craindre Dieu et de l'aimer.

L'homme seul sera-t-il la base de ses principes? ils en auront la mobilité et la foiblesse; ils seront sans cesse obscurcis, ébranlés par le choc des passions, et résisteront rarement à leurs attaques vives ou à leur

entraînante séduction. Voulons-nous donc sérieusement être vertueux, et qui oseroit dire qu'il ne le desire pas? étudions la loi de Dieu; excitons-nous à la pratiquer par la crainte du châtiment, et encore plus par l'espérance des récompenses. Élevons-nous plus haut, et nous le pouvons toujours; goûtons cette loi sainte; suivons-la pour honorer celui qui l'a portée, et pour lui marquer notre amoureuse soumission: c'est un trésor inestimable de raison, de sagesse, de justice, et de bonté. La direction de la conscience d'un roi n'en est que le commentaire, dans lequel le pieux instituteur explique à son auguste éleve, et ce qu'il doit à Dieu, dont il est l'image, et ce qu'il devra un jour à son peuple, dont il sera le pere et le pasteur: car c'est sous ces idées simples, tendres et sublimes, qu'il lui représente la royauté; et il les emprunte de l'écriture, qui y rappelle sans cesse les souverains.

Dieu est grand par lui-même, lui dit-il; mais vous ne le serez, monseigneur, que par l'amour et le bonheur de votre peuple. Que votre grandeur ne pese donc jamais sur lui: mettez-la au contraire, ainsi que votre gloire, à le régler, à le contenir, à le protéger, à le soulager. Tel est le but de ce petit et excellent ouvrage: il faut le méditer, s'en pénétrer, pour en sentir toute la bonté. On peut y joindre le traité de

la connoissance des hommes, que le feu P. Griffet, auteur de l'histoire de Louis XIII, avoit composé par les ordres de feu M. le dauphin, pere de Louis XVI. Quoique ce dernier traité soit écrit d'un style moins ferme, il n'est pas sans agrément, et il renferme beaucoup de vues sages, utiles et importantes.

Le souvenir des vertus d'un grand prince est précieux à conserver : il console en quelque sorte ceux qui le pleurent, et il peut servir de leçon à ceux qui le remplacent.

Le P. Martineau composa le recueil de celles de M. le dauphin. Avant de l'entreprendre, il en écrivit à M. de Cambrai ; mais ce prélat étoit encore trop affligé pour s'occuper des instructions qu'on lui demandoit.

« Je vous avouerai franchement ma foiblesse, mon « révérend pere ; je ne me sens point maintenant ca« pable de faire la recherche des faits que vous vou« driez recueillir. Je ne saurois assez louer votre zele « et la bonté de votre cœur ; mais le courage me man« que pour me livrer à un travail dont je desire pas« sionnément l'exécution. Le malheur qui nous af« flige a fait une si forte impression sur moi, que ma « santé en souffre beaucoup. Tout ce qui réveille ma « peine me met dans une espece d'émotion fiévreu« se. Il faut attendre que le repos, et la vue de Dieu,

« calment mon imagination. Cependant il faut s'hu-
« milier de cette foiblesse. M. le duc de Beauvilliers
« peut vous aider beaucoup plus que moi: ses con-
« seils seront bons tant sur la recherche des faits que
« sur leur choix, et sur la maniere de les mettre en
« œuvre. Vous jugez bien qu'il y a de grandes obser-
« vations à faire là dessus. *Periculosae plenum opus*
« *aleae tractas.*

« Vous connoissez le monde et sa maligne critique.
« Dès que ma tête sera plus libre, j'en ferai quelque
« petit essai selon vos intentions; cependant je vous
« demande le secours de vos prieres, et vous supplie
« d'être persuadé de la sincere vénération avec la-
« quelle je suis, etc. »

Quel dommage que Fénélon n'ait pas tracé lui-même ce tableau! sa touche ferme et animée nous auroit laissé un chef-d'œuvre de plus. Nous en pouvons juger par les traits que renferme sa réponse au P. Martineau, qui lui avoit envoyé le recueil en question.

« On ne peut être plus sensible que je le suis, mon
« révérend pere, à toutes les choses obligeantes dont
« vous me comblez: une incommodité considérable
« a retardé la réponse que je vous dois. Votre ouvrage
« m'a affligé et consolé tout ensemble. Il contient
« des monuments précieux. Dieu veuille que notre

« nation profite de tant d'excellentes maximes, et de
« tant d'exemples des plus hautes vertus! Tout y est
« proportionné aux besoins des lecteurs, et je voudrois qu'il fût aussi convenable à leurs dispositions;
« mais le public est si corrompu et si soulevé contre
« le joug de la religion, que les grandes vertus l'étonnent, le découragent et l'aigrissent. On ne peut
« néanmoins rien faire de mieux que de lui montrer
« un prince qui, sans descendre de son rang, a vécu
« recueilli, humble et mortifié, avec la douceur, la
« bonté, la modération et la patience la plus édifiante. Je serai charmé de tout ce que vous ajouterez
« dans une nouvelle édition aux choses que vous avez
« données dans la premiere. Pour moi, je me trouverois trop heureux si je pouvois vous envoyer quelque mémoire digne d'un si grand sujet: mais il y
« avoit si long-temps que j'étois loin du prince, que
« je n'ai pu être témoin d'aucun des faits arrivés dans
« un âge mûr, où il pouvoit édifier le monde. Je vous
« dirai seulement pour le temps de son enfance, que
« je l'ai toujours vu sincere et ingénu, jusqu'au point
« que nous n'avions besoin que de l'interroger pour
« apprendre de lui les fautes qu'il avoit faites. Un jour
« il étoit en très mauvaise humeur, et il vouloit cacher dans la passion ce qu'il avoit fait en désobéissant. Je le pressai de me dire *la vérité devant Dieu.*

« Alors il se mit en grande colere, et il s'écria: *Pour-*
« *quoi me la demandez-vous devant Dieu? Eh bien!*
« *puisque vous me la demandez ainsi, je ne puis pas*
« *vous désavouer que j'ai fait telle chose.* Il étoit com-
« me hors de lui par l'excès de la colere; et cepen-
« dant la religion le dominoit tellement, qu'elle lui
« arrachoit un aveu si pénible. On ne le corrigeoit
« jamais que dans les besoins essentiels, et on ne le
« faisoit qu'avec beaucoup de ménagement. Dès que
« la promptitude étoit passée, il revenoit à ceux qui
« l'avoient corrigé, il avouoit sa faute, il falloit l'en
« consoler, et il savoit bon gré à ces personnes de
« leur travail pour sa correction. Je l'ai vu souvent
« nous dire quand il étoit en liberté de conversation:
« *Je laisse derriere la porte le duc de Bourgogne, et je*
« *ne suis plus avec vous que le petit Louis.* Il parloit
« ainsi à neuf ans. J'abandonnois l'étude toutes les
« fois qu'il vouloit commencer une conversation où
« il pût acquérir des connoissances utiles. C'est ce
« qui arrivoit assez souvent. L'étude se retrouvoit as-
« sez dans la suite, car il en avoit le goût; et je vou-
« lois lui donner celui d'une solide conversation, pour
« le rendre sociable et pour l'accoutumer à connoî-
« tre les hommes dans la société. Dans ces conversa-
« tions son esprit faisoit un sensible progrès sur les
« matieres de littérature, de politique, et même de

« métaphysique: il y avoit entendu toutes les preuves « de la religion. Son humeur s'adoucissoit dans de « tels entretiens: il devenoit tranquille, complaisant, « gai, aimable; on en étoit charmé. Il n'avoit alors « aucune hauteur; et il s'y divertissoit mieux que « dans les jeux d'enfants, où il se fâchoit souvent mal-« à-propos. Je ne l'ai jamais vu aimer les louanges: il « les laissoit tomber d'abord; et si on y revenoit, il « disoit simplement qu'il connoissoit trop ses défauts « pour mériter d'être loué. Il nous a dit souvent qu'il « se souviendroit toute sa vie de la douceur qu'il goû-« toit en étudiant sans contrainte. Nous l'avons vu « demander qu'on lui fît des lectures pendant les re-« pas et à son lever, tant il aimoit toutes les choses « qu'il avoit besoin d'apprendre: aussi n'ai-je jamais « vu aucun enfant entendre de si bonne heure et avec « tant de délicatesse les choses les plus fines de la poé-« sie et de l'éloquence. Dès qu'il voyoit faire quelque « travail pour lui, il entreprenoit d'en faire autant, et « travailloit de son côté sans qu'on lui en parlât. Je « ne l'ai jamais vu penser, excepté dans des moments « d'humeur, que selon la plus droite raison et con-« formément aux pures maximes de l'évangile. Il avoit « de la complaisance et des égards pour certaines « personnes profanes qui en méritoient; mais il n'ou-« vroit son cœur et ne le confioit entièrement qu'aux

« personnes qu'il croyoit sincèrement pieuses. On ne « lui disoit rien de ses défauts qu'il ne connût, qu'il « ne sentît, et qu'il n'écoutât avec reconnoissance. Je « n'ai jamais vu personne à qui j'eusse moins craint « de déplaire, en lui disant, contre lui-même, les plus « dures vérités : j'en ai fait des expériences étonnan- « tes. L'âge, l'expérience des affaires, celle des person- « nes, et l'exercice de l'autorité, lui auroient donné « certainement une force qu'il ne paroissoit pas en- « core avoir assez grande. La pratique et l'occupation « l'auroient dégagé de certains petits amusements « d'habitude, et lui auroient donné une dignité dont « le fonds étoit très capable. Sa fermeté étoit à toute « épreuve sur tout ce qui lui paroissoit intéresser la « religion, la justice, l'honneur, la vérité, la probi- « té, la fidélité du commerce.

« Voilà les choses générales dont je me souviens : « si je puis m'en rappeller d'autres, je vous les man- « derai simplement. C'est avec une sincere vénéra- « tion, etc. »

Le tableau de tant de vertus, d'une vie si pure, d'une mort si édifiante, contribuoit sans doute à calmer la douleur de M. de Cambrai. Mais lorsque ses regards, presque toujours levés vers le ciel, retomboient sur la France, dont son prince n'étoit plus l'ornement et le modele, et dont il avoit espéré qu'il seroit

un jour le défenseur et le pere, toutes ses peines, toutes ses alarmes se renouvelloient.

Le grand âge de Louis XIV; l'enfance du seul héritier qui lui restoit, car le duc de Bretagne n'avoit survécu que de huit jours à son pere; l'état où se trouvoit le royaume; l'état plus fâcheux où il craignoit qu'il ne tombât : voilà ce qui attristoit Fénélon, ce qui lui faisoit desirer la paix et chercher les moyens de prévenir les maux qu'il redoutoit. Il faut le lire lui-même; personne ne pourroit peindre avec autant de vérité et ses agitations et sa prévoyance.

« Mon neveu, écrit-il à M. le duc de Chevreuse, « mon neveu s'en va à Paris, mon bon duc, et je pro- « fite de cette occasion pour vous ouvrir mon cœur.

« Il me tarde de voir la paix : tous les moments « sont précieux. Je crains, pour la France, que Dieu ne « soit point encore assez appaisé, et que, le roi man- « quant, nous ne soyons plongés dans de nouveaux « malheurs. Il faut se hâter de conclure la paix : dans « l'état présent, elle sera douce en comparaison de « celle qu'on étoit réduit à desirer il y a huit mois, « sans pouvoir l'obtenir. Il convient même que cette « paix contente à-peu-près les principales puissances, « et qu'elle appaise l'animosité des voisins. Il faut lais- « ser les politiques nourris dans les finesses des négo- « ciations chicaner peu-à-peu le terrain : on doit

« trancher, et perdre largement. En tranchant, on pré« vient les malheurs qui renverseroient tout; en cé« dant beaucoup, on diminue la jalousie et l'animo« sité, on facilite les alliances.

« Il est capital de se hâter d'établir un ordre pour « l'avenir, dès que la paix sera conclue. Il faut réfor« mer les troupes, prendre un plan pour les dettes, « et pourvoir au gouvernement futur. Le temps s'é« coule rapidement, on touche à celui où l'on ne « pourra plus presser le roi de travailler de suite. On « voudra lui épargner les vues qui l'attristeroient, et « l'on ne pensera plus qu'à le soulager pour prolon« ger sa vie. Ainsi on court grand risque de ne faire « rien, et de tomber tout à coup dans un désordre « affreux.

« On est menacé pour la religion de maux plus re« doutables que ceux de l'état : les novateurs font « des progrès étonnants ; ceux qui leur sont opposés « deviennent de plus en plus odieux et méprisables.... « Au nom de Dieu, mon bon duc, ne perdez aucune « occasion de parler courageusement, et de maniere « à alarmer le roi sur ce progrès rapide. En lui par« lant ainsi, vous ne lui direz que ce qu'il est accou« tumé à croire. Il ne peut point vous soupçonner « d'intérêt et d'artifice dans de tels avis......

« Si vous avez la bonté d'écouter mon neveu, et

« même de l'interroger, il vous rendra bon compte
« de ce qu'il a vu sur cette frontiere. Je puis, sans le
« flatter ni m'entêter de lui, vous répondre de sa sin-
« cere piété, de son bon sens, de son application, et
« de sa discrétion, qui est au-dessus de son âge. Il peut
« vous dire beaucoup de choses...... Il sait ce que je
« pense...... et vous en rendra bon compte.

« Je vous conjure, mon bon duc, de ménager vo-
« tre foible santé. Il vous faut du repos d'esprit et de
« la gaieté, avec de l'air et de l'exercice du corps. Je
« serois charmé si j'apprenois dans la belle saison que
« vous montassiez quelquefois à cheval pour vous
« promener à Vaucresson. J'espere que la bonne du-
« chesse vous pressera de le faire, rien n'est meilleur.
« Dieu vous conserve, et vous donne un cœur large
« par simplicité et par abandon. Cette largeur con-
« tribuera même à votre santé. Que ne donnerois-je
« point pour votre conservation! J'ai le cœur tou-
« jours malade depuis la perte irréparable de notre
« prince. Celle du cher tuteur (c'étoit le nom qu'il
« donnoit à M. le duc de Beauvilliers) a r'ouvert
« toutes mes plaies. Dieu soit béni! adorons ses des-
« seins impénétrables. Je mourrai, mon bon duc,
« comme je vis, vous étant dévoué avec une recon-
« noissance et un zele sans bornes. »

Cette paix, si ardemment desirée, fut enfin signée

à Utrecht, en 1713. M. de Cambrai, qui la souhaitoit plus que personne, en reçut la nouvelle de notre armée, et ne manqua pas de s'en réjouir avec M. le duc de Chevreuse, alors le plus ancien, le plus constant de ses amis, le seul qui lui restât à la cour; et il ne lui resta pas long-temps, car il eut bientôt après à déplorer sa perte. Ma douleur, écrivoit-il à ce sujet à son neveu, ma douleur est une langueur paisible: je suis triste, mais en paix et en soumission. C'étoit le dernier sacrifice que Dieu demandoit à M. de Cambrai: il avoit vu disparoître dans l'espace de trois ans tout ce qu'il chérissoit le plus, ses conseils, ses appuis, ses confidents les plus intimes. Séparé d'eux depuis 1697, leur correspondance, leur union, s'étoient maintenues malgré tout ce qu'on avoit fait pour les rompre; et ce qui prouve qu'elles étoient fondées sur l'estime et sur la vertu, c'est que la disgrace de M. de Cambrai n'avoit servi qu'à rendre leur amitié plus vive et plus tendre.

L'absence ni la distance n'affoiblissent point le sentiment des vrais amis, des amis qui, semblables à ceux dont nous parlons, s'aiment en Dieu et pour Dieu. « Nous sommes bien près les uns des autres « sans nous voir, leur écrivoit-il, au lieu que les gens « qui se voient à toute heure sont bien éloignés dans « la même chambre. Dieu réunit tout, et anéantit

« les plus grandes distances à l'égard des cœurs réu-
« nis dans lui...... C'est là, c'est dans notre centre
« commun, où tout est un sans distinction, que je
« vous donne rendez-vous...... C'est dans ce point
« indivisible que la Chine et le Canada viennent se
« joindre. Je ne laisse pas de sentir la privation de
« vous voir; mais il faut la porter tant qu'il plaira à
« Dieu, et jusqu'à la mort s'il le faut. »

« L'amitié divine, dit ce prélat dans une autre let-
« tre, n'est pas toujours sensible, affectueuse: mais
« elle est vraie, intime, fidele, constante et efficace;
« elle a même ses tendresses et ses transports. Une
« ame qui seroit bien à Dieu ne seroit plus desséchée
« et resserrée par les fausses délicatesses et par les
« inégalités bizarres de l'amour propre: l'amour por-
« teroit tout, souffriroit tout, espéreroit tout pour
« notre ami; l'amour surmonteroit toutes les peines;
« du fond du cœur, il se répandroit sur les sens; il
« s'attendriroit sur les maux d'autrui, ne comptant
« pour rien les siens; il consoleroit, il attendroit, il
« se proportionneroit; il se rapetisseroit avec les pe-
« tits, il s'éleveroit avec les grands; il pleureroit avec
« ceux qui pleurent, il se réjouiroit avec ceux qui se
« réjouissent; il seroit tout à tous, non par une ap-
« parence forcée et par une démonstration seche,
« mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour divin

« seroit une source vive pour tous les sentiments les « plus tendres, les plus forts, les plus proportionnés. « Rien n'est si sec, si dur, si froid, si resserré, qu'un « cœur qui s'aime seul en toutes choses : rien n'est si « tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si ai- « mant, qu'un cœur que l'amour divin possede et « anime. »

Tel étoit M. de Cambrai pour ses amis, dit M. de Ramsai : les qualités de son cœur surpassoient encore celles de son esprit, quelque grandes qu'elles fussent. La piété, bien loin d'affoiblir ou d'éteindre dans lui le sentiment, le régloit, l'épuroit, l'alimentoit et le soutenoit. Il ménageoit ses amis, observe le même écrivain, avec une délicatesse infinie : il voyoit leurs défauts et les supportoit avec douceur; il attendoit le moment de leur en parler, le saisissoit quand il étoit venu, et savoit assaisonner ses avis de telle sorte, que les vérités les plus désagréables ne dégoûtoient jamais.

« C'est souvent, disoit ce prélat, c'est souvent par « imperfection qu'on reprend les imparfaits. C'est un « amour propre subtil et pénétrant qui ne pardonne « rien à l'amour propre d'autrui. Les passions des au- « tres paroissent infiniment ridicules et insupporta- « bles à quiconque est livré aux siennes. L'amour de « Dieu est plein d'égards, de supports, de ménage-

« ments, de condescendances : il ne fait jamais deux « pas à la fois. Moins on s'aime soi-même, plus on « s'accommode aux imperfections d'autrui, pour les « guérir patiemment. On ne fait jamais aucune incision « sans mettre beaucoup d'onction sur la plaie : on ne « hasarde aucune opération que quand la nature in-« dique elle-même qu'il est temps, et qu'elle y pré-« pare. On attendra des années entieres pour placer « un seul avis salutaire. »

M. de Cambrai pleura amèrement, il pleura le reste de ses jours des amis si dignes d'être regrettés. Il ne cachoit point ses larmes, il ne cherchoit point à les retenir par une ostentation philosophique : mais, au milieu de ses douleurs, ce prélat conservoit de la résignation ; il conserva même de la liberté pour remplir avec la même égalité d'esprit ce que la bienséance et le devoir exigeoient de lui. Ses travaux pour l'église, ses soins et sa vigilance pour la conduite de son diocese, son attention à diriger, à instruire et les ames dont il étoit chargé et celles qui le consultoient, rien ne fut interrompu, rien ne souffrit du chagrin profond qui le minoit : il travailloit, il agissoit avec le même zele, mais sans ces consolations humaines que les ames même vertueuses éprouvent en s'épanchant dans le sein de leurs amis, en les consultant, en leur communiquant, et ce qu'elles pensent, et ce qu'elles projettent, et ce qu'elles desirent.

La terre entiere ne parut plus, aux yeux du tendre Fénélon, qu'un désert aride et sombre, puisqu'il n'y voyoit pas ceux qu'il avoit tant aimés. Tous ses regards se tournerent plus que jamais vers le ciel; tous ses desirs ne furent désormais que de s'unir à Dieu, que d'aller se perdre et s'enfoncer dans cet abyme d'amour et de bonheur pour y trouver et ce qu'il pleuroit et ce qu'il avoit toujours espéré. Il attendit ce moment avec soumission, avec douceur et en silence : il ne l'attendit pas long-temps.

Pour s'y préparer avec une entiere liberté, il songeoit sérieusement à abandonner son archevêché. Il avoit pris pour cela des mesures; et après les perquisitions les plus exactes pour se choisir un successeur, et le demander au roi, il étoit presque déterminé pour M. l'abbé de Tavannes, depuis évêque de Châlons-sur-Marne, archevêque de Rouen, et cardinal. C'étoit alors un jeune abbé qui n'avoit paru à la cour que depuis que M. de Cambrai l'avoit quittée pour ne plus sortir de son diocese. Il n'avoit avec M. de Tavannes aucune affinité, aucune liaison, et ne s'étoit décidé pour lui que sur les témoignages avantageux qu'on lui avoit rendus de sa conduite modeste et ecclésiastique. Tout cela se passoit dans un secret qui n'a pas même été connu de celui qu'il intéressoit le plus, et dont nous avons trouvé la preuve dans les

manuscrits de ce prélat, et dans une petite vie abrégée, composée par feu M. le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande.

L'archevêque de Cambrai étoit dans ces dispositions quand une maladie de peu de jours l'enleva de ce monde, au commencement de l'année 1715. Pendant sa maladie il donna toutes les marques d'une patience et d'une fermeté vraiment chrétienne. Un historien, bel esprit, mais peu exact, a voulu cependant faire mourir Fénélon en philosophe qui se livre aveuglément à sa destinée sans crainte ni espérance : il cite en preuve quelques vers qu'il prétend que M. de Cambrai répéta dans les derniers jours de sa maladie; mais il n'a garde de faire observer que ces vers (1) sont tirés d'un cantique de M. de Fénélon sur cette simplicité d'une enfance sainte et divine qui renonce à la prudence humaine et aux inquiétudes de l'avenir pour s'abandonner, sans toutes ces prévoyances inutiles et souvent nuisibles, à la confiance dans la miséricorde de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ.

---

(1) *Renoncer à la sagesse humaine pour vivre en enfant.*

Adieu, vaine prudence,
Je ne te dois plus rien:
Une heureuse ignorance
Est ma science;
Jésus et son enfance
Est tout mon bien.

Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois tout savoir:
Je n'ai plus en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

« Quelle ame, dit M. de la Harpe dans l'éloge de « ce prélat, mérita mieux que celle de Fénélon de « n'être pas légèrement soupçonnée? Il me semble « que, dans tous les cas, le parti qui coûte le plus à « prendre, c'est de croire que Fénélon a pu trom- « per. »

Eh! qu'auroit-il fait autre chose toute sa vie, s'il étoit mort comme l'insinue Voltaire? et quelle gloire en reviendroit-il à la philosophie de nos jours, que de compter parmi ses héros un hypocrite de plus?

Nous opposerons à ce qu'en raconte cet historien, le caractere de candeur, de désintéressement et de modestie, que personne avant Voltaire n'a contesté à M. de Fénélon : une vie constamment calquée sur les principes de la foi la plus soumise et de la plus ardente charité; l'estime générale, l'admiration même qu'on avoit pour sa vertu; la confiance, la vénération de ceux qui le voyoient de plus près; les larmes de tout son peuple, qui le pleura comme son pere, comme le modele de la piété la plus franche et la plus sincere.

Nous lui opposerons encore une relation de la maladie et de la mort de M. de Cambrai écrite par un ecclésiastique attaché à ce prélat, qui étoit présent à tout ce qui se passa dans le cours de cette maladie, et qui raconte avec simplicité ce qu'il a vu et ce qu'il n'avoit aucun intérêt d'altérer et de falsifier.

Vous avez raison, dit cet ecclésiastique en écrivant à un de ses amis, vous avez raison de croire que la mort précieuse de notre saint archevêque auroit été pour vous un sujet d'édification si vous y aviez assisté comme nous. Vous l'auriez vu, tranquille jusqu'au dernier moment, s'offrir à Dieu et attendre en paix l'ordre d'aller à lui. Sa maladie, qui étoit une fievre continue dont la cause étoit cachée, n'a duré que six jours et demi, avec des douleurs très vives et très aiguës. Pendant ce temps-là, il ne vouloit être entretenu que de la lecture de l'écriture sainte; mais on n'osoit le contenter qu'à demi les premiers jours, de peur que l'application qu'il donnoit à cette lecture n'empêchât l'effet des remedes et n'aigrît son mal. On ne lui lut d'abord que le livre de Tobie de temps en temps, et peu à la fois; on y ajoutoit, suivant les occasions, quelques textes sur la fragilité des biens qui passent et sur le desir de ceux qui durent à jamais. Nous lui récitions souvent et il paroissoit toujours charmé d'entendre les derniers versets du chapitre IV et les neuf premiers du chapitre V de la seconde épître de saint Paul au Corinthiens. Redites encore cet endroit, me dit-il en deux occasions.

Dans les intervalles, on ne laissoit pas de lui parler de quelques affaires pressantes. Par exemple, on lui proposa de signer les provisions d'un canonicat de

notre église métropolitaine qu'il avoit ordonné d'expédier, et il le fit. On lui demanda encore s'il n'avoit rien à changer à son testament; et il fit un codicille pour substituer M. l'abbé de Fénélon à la place de feu M. l'abbé de Langeron, qu'il avoit nommé, avec M. l'abbé de Chanterac, exécuteur de son testament.

En mon particulier, je lui demandai s'il n'avoit rien à m'ordonner par rapport aux deux ouvrages qu'il faisoit imprimer; et il me chargea de faire achever cette impression, et d'y insérer, dans un de ces deux ouvrages, deux lettres ou dialogues sur les affaires du temps qu'il me donna écrits de sa main.

Les deux derniers jours et les deux dernieres nuits il nous demanda avec instance, et nous lui récitâmes, suivant son desir, les textes de l'écriture les plus convenables à l'état où il se trouvoit. Répétez-moi, disoit-il de temps en temps, ces divines paroles. Il les achevoit avec nous autant que ses forces le lui permettoient. On voyoit dans ses yeux et sur son visage qu'il entroit avec ferveur dans de vifs sentiments de foi, d'espérance, d'amour, de résignation, de sacrifice, d'union à Dieu, de desir, de conformité avec Jésus-Christ, que ces textes exprimoient.

Il témoigna une dévotion particuliere pour le grand saint Martin. Il nous fit répéter plusieurs fois ce que l'église met dans la bouche et dans le cœur de ce saint

le jour de son office; sur-tout ces deux antiennes: *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail: que votre volonté soit faite. O l'homme qu'on ne peut assez louer! il n'a pas été surmonté par le travail; il ne devoit pas même être vaincu par la mort; il ne craignit point de mourir, et il ne refusa pas de vivre.* Notre malade paroissoit plein du même esprit d'abandon à la volonté de Dieu. En cette occasion, à l'imitation des disciples de saint Martin, je pris la confiance de lui demander: *Mon pere, pourquoi nous quittez-vous? dans cette désolation, à qui nous laisserez-vous? Peut-être que les loups ravissants viendront ravager votre troupeau.* Il ne répondit que par des soupirs. Je ne sais si, comme saint Martin, il apperçut dans ses derniers moments l'ennemi du genre humain: il demanda deux fois de l'eau bénite; et non content d'en recevoir de nous, il prit le goupillon, et en jetta de tous les côtés de son lit; ce qui nous engagea à le faire aussi dans la suite.

Quoiqu'il se fût confessé la veille de Noël avant que de chanter la messe de minuit, il se confessa de nouveau dès le second jour de sa maladie, qui étoit aussi le second de cette année 1715. Le troisieme jour au matin il me chargea de lui faire donner le saint viatique. Une heure après il me demanda si je m'étois acquitté des préparatifs nécessaires pour cette

cérémonie. Comme je lui représentai qu'il n'étoit pas encore si mal : Dans l'état où je me sens, dit-il, je n'ai point d'affaire plus pressée.

Il se fit porter, de la petite chambre où il couchoit ordinairement, dans une chambre plus grande, afin que tous les chanoines pussent y entrer et être présents à cet acte de religion. Il dit alors quelques mots d'édification que je n'entendis que confusément, étant trop éloigné de lui. Le quatrieme jour au matin, son confesseur, qui l'étoit venu voir, se retirant du chevet de son lit, il m'en fit approcher. Monsieur N., me dit-il, vient de me demander si je ne suis pas assuré d'avoir fait un bon acte de contrition. Je lui ai répondu que personne n'en étoit assuré. *Nescit homo utrùm amore an odio dignus sit.* Il est moins question d'un acte exprès, ajouta-t-il, que de la disposition d'horreur pour le péché, et d'une tendance réelle vers Dieu qui regne dans le cœur. Il faut se confier en Dieu et s'abandonner à sa miséricorde, c'est un bon pere.

M. l'abbé de Beaumont et M. le marquis de Fénélon arriverent en poste de Paris le quatrieme jour après midi. Cette vue lui fit plaisir. Il leur demanda qui leur avoit donné l'alarme. La douleur ne leur permit pas de faire autre chose que de montrer M. l'abbé de Fénélon. Quelque sensible que je l'aie vu à la mort de M. l'abbé de Lan-

geron, son ami intime, et à celle de monseigneur le dauphin auparavant duc de Bourgogne, son éleve; cependant, dans sa derniere maladie, il vit, sans pleurer, l'affliction et les larmes de toutes les personnes qu'il aimoit le plus tendrement.

Ces messieurs avoient amené de Paris avec eux le célebre M. Chirac. Ils le firent d'abord conférer avec nos médecins, gens sages et habiles. Ils n'épargnerent aucun soin. Les médecins convinrent de le faire saigner une seconde fois et de lui donner l'émétique. L'effet en fut prompt et grand; on en conçut même quelque espérance de guérison : mais on remarqua, bientôt après, que le mal étoit plus fort que les remedes. Dieu vouloit retirer à lui une des plus fermes colonnes qu'il eût données à son église dans des temps d'indocilité et de schisme. Le matin, jour des rois, après m'avoir dit le regret qu'il avoit de ne pouvoir dire la messe, j'allai, suivant son ordre, la dire pour lui.

Pendant ce temps-là, on le trouva plus mal, et on lui donna l'extrême onction. Immédiatement après il me demanda; et ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, il me dicta la derniere de ses lettres, qu'il signa, m'ordonnant de la montrer ici à quatre personnes et de l'envoyer dès qu'il auroit les yeux fermés. C'est dans cette occasion que se rappellant toutes ses

forces, sentant qu'il alloit paroître devant Dieu, et s'y préparant, il exposa ses véritables sentiments. Quelque courte que soit cette lettre, on ne peut marquer, ni un plus grand désintéressement pour sa famille, ni plus de respect et d'attachement pour son roi, ni plus de tendresse pour son diocese, ni plus de zele pour la foi contre les erreurs nouvelles, ni une docilité plus absolue pour l'église mere et maîtresse.

Il souffrit beaucoup le reste du jour et pendant sa derniere nuit. Il étoit ravi d'être rendu semblable à Jésus-Christ souffrant. Je suis, disoit-il, sur la croix avec Jésus-Christ qui y a été pour nous tous. *Christo confixus sum cruci.* Nous lui récitions alors les paroles de l'écriture qui parlent de la nécessité des souffrances, de leur briéveté, de leur peu de proportion avec le poids immense de gloire éternelle dont Dieu les couronne. Ses douleurs redoublant, nous lui disions ce que saint Luc rapporte de Jésus-Christ, que dans ces occasions il redoubloit ses prieres: *Factus in agonia, prolixiùs orabat.* Jésus-Christ, ajouta-t-il, réitéra trois fois la même priere. *Oravit tertiò, eumdem sermonem dicens.* La violence du mal ne lui permettant pas d'achever seul, nous continuâmes avec lui: *Mon pere, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi! Cependant que votre volonté se fasse, et non pas la mienne.*

Oui, Seigneur, ajoutoit-il, votre volonté, et non pas la mienne. Sa fievre redoubloit par intervalles, et lui causoit des transports qu'il appercevoit lui-même et dont il étoit peiné, quoiqu'il ne lui échappât rien de violent ou de peu convenable.

Le redoublement cessant, on le voyoit d'abord joindre les mains, lever les yeux au ciel, se soumettre de nouveau, et s'unir à Dieu dans une grande paix. Cet abandon plein de confiance à la volonté de Dieu avoit été dès sa jeunesse le goût dominant de son cœur; et il y revenoit toujours, ne voulant agir que dépendamment de l'esprit de Dieu. C'étoit là, pour ainsi dire, son unique nourriture et celle qu'il nous donnoit.

Je suis encore attendri quand je pense au spectacle touchant de cette derniere nuit. Sa pieuse famille, M. l'abbé de Beaumont, M. l'abbé de Fénélon, M. le marquis de Fénélon et les chevaliers ses freres, M. l'abbé de Leschelles, M. de Leschelles, et M. l'abbé de Devise leur neveu, etc. vinrent tous l'un après l'autre, dans les intervalles de pleine liberté d'esprit, lui demander et recevoir sa derniere bénédiction, lui donner le crucifix à baiser, et lui dire chacun un mot d'édification. Quelques dames et demoiselles ses pénitentes reçurent aussi sa bénédiction. Ses domestiques vinrent ensuite tous ensemble et fondant en lar-

mes la lui demander; et il la leur donna avec amitié. M. l'abbé le Vayer, supérieur du séminaire de Cambrai, qui l'assista particulièrement à la mort cette derniere nuit, la reçut aussi pour le séminaire et pour le diocese. Il récita les prieres des agonisants, y entremêlant de temps en temps des paroles courtes et touchantes de l'écriture, les plus convenables à la situation du malade, qui fut environ une demi-heure sans donner aucun signe de connoissance, après quoi il expira doucement à cinq heures et un quart du matin.

Nous croyons que notre pieux et grand archevêque est mort saintement comme il a vécu. Chacun de ceux qui l'ont connu plus particulièrement s'empresse pour avoir quelque chose qui lui ait appartenu. On ne trouva pas chez lui d'argent comptant. Les pertes et les grandes dépenses que lui avoit causées le voisinage des armées les trois dernieres campagnes, avoient épuisé ses revenus, sans qu'il ait pour cela rien retranché des aumônes qu'il faisoit aux couvents de cette ville, aux pauvres ordinands de son séminaire, aux filles de la charité pour les malades, aux paroisses qu'il visitoit, aux étudiants de son diocese qu'il entretenoit dans les universités, etc.

Des arrérages qui lui étoient dus par ses fermiers, et de ses meubles, il n'a laissé quoi que ce soit à sa famille. Par son testament il institue M. l'abbé de Beau-

mont son héritier universel, pour exécuter les pieuses intentions qu'il lui a déclarées à lui seul ; et M. l'abbé de Beaumont continue, jusqu'à l'arrivée de son successeur, toutes les mêmes aumônes que le défunt faisoit aux pauvres.

Voilà en peu de mots ce que vous me faites l'honneur de me demander, et ce que j'ai remarqué des dispositions de notre saint archevêque les derniers jours de sa vie. MM. ses neveux, et les autres personnes de considération qui ne l'ont presque point quitté pendant sa maladie, auront pu remarquer d'autres circonstances qui m'ont échappé, ou que je ne me rappelle pas dans ce moment. Je suis vivement touché de l'honneur de votre souvenir dans cette triste occasion. Quoique je perde mon bienfaiteur, mon maître, et j'ose dire mon bon pere, je suis pourtant beaucoup plus sensible à la perte que l'église fait en lui de l'un de ses plus pieux, de ses plus zélés et de ses plus savants défenseurs, que de celle que fait ce diocese, et notre séminaire en particulier, qu'il alloit commencer de bâtir, pour l'unir ensuite à celui de saint Sulpice. Le successeur pourra-t-il continuer cet ouvrage si utile, si nécessaire? Le voudra-t-il? Priez pour ce diocese et pour nous.

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur la let-

tre que M. de Cambrai écrivit au P. le Tellier, confesseur du roi, la veille de sa mort, et un extrait de son testament: ces derniers traits de sa vie achevent de le peindre et de le montrer tel qu'il étoit véritablement, plein de désintéressement, de candeur et de zele.

A Cambrai, ce 6 janvier 1715.

Je viens de recevoir l'extrême onction. C'est dans cet état, mon révérend pere, que je me prépare à paroître devant Dieu, et que je vous supplie instamment de présenter au roi mes véritables sentiments.

Je n'ai jamais eu que docilité pour l'église et qu'horreur pour les nouveautés. J'ai reçu la condamnation de mon livre avec la simplicité la plus absolue. Je n'ai jamais été un seul moment dans ma vie sans avoir pour la personne du roi la plus vive reconnoissance, le zele le plus ingénu et l'attachement le plus inviolable.

Je prendrai la liberté de demander à sa majesté deux graces, qui ne regardent ni ma personne, ni aucun des miens. La premiere est que le roi ait la bonté de me donner un successeur pieux, régulier, bon, et ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontiere. L'autre grace est qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur ce qui regarde mon séminaire, et son union avec MM. de saint Sulpice. Je dois à sa majesté le secours que je reçois

d'eux : on ne peut rien voir de plus apostolique ni de plus vénérable.

Je souhaite à sa majesté une longue vie, dont l'église aussi-bien que l'état ont infiniment besoin. Si je puis aller voir Dieu, je lui demanderai souvent cette grace.

Je mets ici la premiere partie du testament de M. de Cambrai, pour faire voir, comme le dit M. de Ramsai en terminant la vie qu'il en a donnée, l'unité et la continuité de ses sentiments jusqu'au dernier moment de sa vie.

Après avoir invoqué la très sainte Trinité, et dit que l'état de sa santé, qui étoit à l'ordinaire, n'étoit pas une raison pour négliger la pensée de la mort et le soin de s'y préparer, il commence ainsi :

Je déclare que je veux mourir entre les bras de l'église catholique, apostolique et romaine, ma mere. Dieu, qui lit dans les cœurs et qui me jugera, sait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie où je n'aie conservé pour elle une soumission et une docilité de petit enfant, et que je n'ai jamais cru aucune des erreurs qu'on a voulu m'imputer. Quand j'écrivis le livre intitulé *Explication des maximes des Saints*, je ne son-

geai qu'à séparer les véritables expériences des saints, approuvées de toute l'église, d'avec les illusions des faux mystiques, pour justifier les uns et rejetter les autres. Je ne fis cet ouvrage que par le conseil des personnes les plus opposées à l'illusion, et je ne le fis imprimer qu'après qu'ils l'eurent examiné. Comme cet ouvrage fut imprimé à Paris en mon absence, on y mit les termes de *trouble involontaire* par rapport à Jésus-Christ; lesquels n'étoient point dans le corps de mon texte original, comme certains témoins oculaires d'un très grand mérite l'ont certifié, et qui avoient été mis à la marge seulement pour marquer une petite addition qu'on me conseilloit de faire en cet endroit-là par une plus grande précaution. D'ailleurs il me sembloit, sur l'avis des examinateurs, que les correctifs inculqués dans toutes les pages du petit livre écartoient avec évidence tous les sens faux et dangereux. C'est suivant ces correctifs que j'ai voulu soutenir et justifier ce livre, pendant qu'il m'a été libre de le faire; mais je n'ai jamais voulu favoriser aucune des erreurs en question, ni flatter aucune personne que je connusse en être prévenue.

Dès que le pape Innocent XII eut condamné cet ouvrage, j'ai adhéré à son jugement, du fond de mon cœur et sans restriction, comme j'avois promis d'a-

bord de le faire. Depuis le moment de ma condamnation, je n'ai jamais dit un seul mot pour justifier ce livre. Je n'ai songé à ceux qui l'avoient attaqué, que pour prier avec un zele sincere pour eux, et que pour demeurer uni à eux dans la charité fraternelle.

Je soumets à l'église universelle et au siege apostolique tous les écrits que j'ai faits, et j'y condamne tout ce qui pourroit m'avoir échappé au-delà des véritables bornes; mais on ne doit pas m'attribuer aucun des écrits que l'on pourroit faire imprimer sous mon nom. Je ne reconnois que ceux qui auront été imprimés par mes soins, et reconnus par moi pendant ma vie: les autres pourroient ou n'être pas de moi, et m'être attribués sans fondement, ou être mêlés avec d'autres écrits étrangers, ou être altérés par des copistes. A Dieu ne plaise que je prenne ces précautions par une vaine délicatesse pour ma personne! Je crois seulement devoir au caractere épiscopal, qu'on ne m'impute aucune erreur contre la foi, ni aucun ouvrage suspect.

La mort de M. de Fénélon fut une calamité pour son diocese et un événement dans l'Europe. Ses vertus et ses talents, connus par-tout, furent par-tout sincèrement pleurés et regrettés.

Ce n'est pas sans raison, écrivoit, de Soleure, Jean Baptiste Rousseau [1] à M. Crouzaz, ce n'est pas sans raison que vous avez été touché de la perte que l'église et la république des lettres ont faite en la personne de M. l'archevêque de Cambrai. Les grands talents et la vertu sont de tout pays et de toutes les communions; et dans un siecle où le mérite véritable est si rare, il n'y a point d'honnête homme qui ne doive regretter un si véritablement grand personnage. J'ai des raisons particulieres de m'en affliger plus que bien des gens, parceque ce grand homme m'honoroit de son estime, quoiqu'il ne m'eût jamais vu, plusieurs de ses amis l'ayant souvent entendu parler de moi d'une maniere dont je suis également confus et charmé.

J'ai lu, à Bade, quelque chose des trois volumes qu'il avoit composés en dialogues sur l'affaire de la constitution. Il y a beaucoup d'endroits assez forts et très délicatement touchés. Cependant je ne donnerois pas la préférence à cet ouvrage sur les autres qui sont de la même plume. Il y auroit de quoi illustrer un homme ordinaire : mais M. de Cambrai avoit beaucoup plus à travailler qu'un autre pour se rendre digne de lui-même. Quoi qu'il en soit, sa réputation

(1) Lettres de Rousseau sur différents sujets. tom. IV, p. 116.

vivra autant qu'il y aura sur la terre des hommes sensibles au vrai mérite et à la vraie vertu; et, soit dit à la honte de notre nation, peut-être sera-ce chez nous que sa mort sera le moins pleurée.

Elle le fut sincèrement à Rome, et par le pape Clément XI, et par tout ce qu'il y avoit de pieux et de savants cardinaux. Il étoit en correspondance avec eux, leur envoyoit ses ouvrages, et étoit consulté sur ceux auxquels ils travailloient.

Mais le même esprit qui avoit tenu M. de Cambrai toute sa vie sans mouvement pour se relever en France de sa disgrace, l'empêchoit de faire des démarches à Rome pour se procurer une dignité à laquelle son mérite et les favorables dispositions des souverains pontifes sembloient l'appeller.

Tout ce qui s'étoit passé dans l'affaire de son livre, la conduite qu'il avoit tenue, et la simplicité de sa soumission après le jugement, avoient fait une telle impression sur Innocent XII, qu'il avoit résolu de le faire cardinal. Il avoit réservé pour lui un chapeau *in petto*. Il voulut le déclarer à la mort; mais on lui représenta que ce seroit aigrir la cour de France, et contre celle de Rome, et contre l'archevêque de Cambrai, que d'élever ce prélat au cardinalat dans un temps où Louis XIV le tenoit dans la disgrace.

Clément XI, qui lui succéda, n'avoit point ignoré cette destination; il avoit été un des cardinaux qui avoient le plus penché pour M. de Fénélon dans l'affaire de son livre, et il continua toujours à le considérer singulièrement. M. de Cambrai ne l'ignoroit pas, et peut-être que tout autre que lui en auroit profité pour parvenir à une aussi éminente dignité; mais il auroit fallu s'éloigner des principes qu'il avoit suivis toute sa vie. Content donc d'écrire pour la défense de l'église, il ne fit aucune démarche pour obtenir ce qui paroissoit devoir en être la récompense. C'étoit par le P. d'Aubenton, confesseur du roi d'Espagne, et retiré à Rome pendant tout l'intervalle du temps qui s'écoula entre son éloignement de la cour de Madrid et celui où il y fut rappellé; c'étoit, dis-je, par le P. d'Aubenton que M. de Cambrai entretenoit une correspondance suivie avec le saint pere, et qu'il lui faisoit passer ses lettres et ses écrits. Ce canal, sûr et favorable pour quelqu'un qui auroit eu de si hautes et cependant de si légitimes prétentions, fut également négligé, et le pape s'en plaignit au P. d'Aubenton luì-même quand il apprit la mort de M. de Fénélon. Peu de temps auparavant il s'étoit exprimé sur les vertus, les talents, les services de ce grand archevêque, de maniere à ne laisser aucun doute au cardinal Qui-

rini que Clément ne fût déterminé à lui donner la pourpre. *Eos*, dit M. Quirini dans son commentaire historique, seconde partie, livre 1, c. 4, *eos de doctrina et pietate Fenelonii sensus e sanctissimo pectore deprompsit, unde facilè mihi innotesceret cogitationem de illo praesule ad cardinalatum evehendo pontificià mente jam repositam manere.*

Mais, dans le fond, qu'auroit gagné Fénélon? un titre honorable, j'en conviens; mais il n'en auroit été ni plus grand, ni plus admirable, ni plus cher à la postérité. Les dignités sont bientôt oubliées, et l'on ne survit à soi-même que par les talents, les services et les vertus.

Nous terminerons cette vie par un portrait de Fénélon d'après un homme d'esprit qui avoit beaucoup vécu avec lui, et qui étoit plus que tout autre en état de le connoître et de le juger, et par une élégie latine sur sa mort, composée par le célebre pere Porée, professeur de rhétorique au college de Louis le Grand.

M. de Fénélon étoit d'une assez haute taille, bien fait, maigre et pâle. Il avoit le nez grand et bien tiré. Le feu et l'esprit sortoient de ses yeux comme un torrent. Sa physionomie étoit telle qu'on n'en voyoit

point qui lui ressemblât, aussi ne pouvoit-on l'oublier dès qu'une fois on l'avoit vu : elle rassembloit tout, et les contraires ne s'y combattoient point; elle avoit de la gravité et de la douceur, du sérieux et de la gaieté; elle sentoit également le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Ce qui surnageoit ainsi que dans toute sa personne, c'étoit la finesse, l'esprit, la décence, les graces, et sur-tout la noblesse : il falloit faire effort sur soi-même pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans que néanmoins on ait jamais pu attraper la justesse et l'harmonie qui frappoient dans l'original, et la délicatesse de chaque caractere que ce visage réunissoit. Ses manieres y répondoient dans la même proportion : c'étoit une aisance qui en donnoit aux autres, un air de bon goût dont il étoit redevable à l'usage du grand monde et de la meilleure compagnie, et qui se répandoit comme de soi-même dans toutes ses conversations; et cela avec une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée; une élocution facile, nette, agréable; un ton de clarté et de précision pour se faire entendre même en traitant les matieres les plus abstraites et les plus embarrassées. Avec cela il ne vouloit jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parloit, il se mettoit à portée de chacun sans

le faire sentir, il mettoit à l'aise, et sembloit enchanter de façon qu'on ne pouvoit ni le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas soupirer après le moment de le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avoit au dernier degré, qui lui tint ses amis si attachés toute sa vie, malgré sa chûte, sa disgrace, et qui, dans le triste éloignement où ils étoient de lui, les réunissoit pour se parler de lui, pour le regretter, pour le desirer, pour se coller de plus en plus à lui, pour soupirer après son retour et l'espérer sans cesse.

In funere Francisci de Salignac de la Mothe Fenelon, Cameracensium archiepiscopi, Religionis luctus.

ELEGIA.

NUNCIA sollicitas ut primùm fama per urbes
Franciscum fatis occubuisse tulit,
Continuò madidis latè dolor ingruit alis,
Læsaque communi vulnere corda subit.
Unum omnes flevere boni : tu sola triumphas,
Spemque novam, luci gens inimica, foves.
Sic, ubi se densâ involvit caligine Titan,
Et rapuit terris nox inopina jubar,
Amissum queritur lumen conterritus orbis,
Et natura, velut funere mersa, silet.
Lætitiâ in tenebris solæ strepuere volucres
Quæ ferre invisam non potuere diem.
At dum multa viro jactura doletur in uno,
Et facit in laudes ora diserta dolor;

Tunc ego Telemachi meditabar dicere fletus,
    Cui melior Graio raptus Homerus erat;
Tunc ego Pieridum luctus, quas ille soluto
    Sed bene composito jusserat ire pede.
Ecce autem stetit ante oculos mœstissima vultu
    Relligio, et cœptum rumpere jussit opus:
Ecquid amas, dixit, luctus effingere vanos?
    Si veros mens est pingere, pinge meos.
Me decet, ah nimiùm! Francisco fletus adempto;
    Vel mihi, vel nulli flebilis ille perit.
Noster jure dolor totum sibi vindicat illum,
    Quem potui totum dicere jure meum.
Ille datus nobis cœlesti munere, quales,
    Sed raros, terris astra dedere viros.
Vitalem fausto vix hauserat omine lucem
    Progenies, magnæ gloria magna domûs;
Virgineo infantem gremio complexa tenellum,
    Applicui roseis ubera pura labris.
Inde sacros avido traxit puer ore liquores;
    Inde mei pleno flumine potus amor.
Crevit amor nostri pariter crescentibus annis;
    Nec potuit clauso delituisse sinu.
Verùm ubi doctrinis implevit pectora sacris,
    Per populos nostras spargere cœpit opes,
Et quos sacrilegus templis abduxerat error,
    Vi blandâ eloquii conciliare mihi.
Venit ab hoc nobis, per nos huic gloria venit;
    Inviditque suis urbibus aula virum.
Quæ mihi jam tenero reges formaret ab ungue,
    (Magnum opus!) e multis una petita manus.
Franciscum Lodoix e multis elegit unum:
    Et legere hic dignus, dignus et ille legi.

Regalem ille venit non incomitatus in aulam:
	At non turba, comes quæ solet esse, fuit.
Longè illi ventosa tumens præcordia fastus,
	Longè amor, inter opes, insatiatus opum;
Aut humili serpens ad honorum culmina gressu
	Ambitio, aut tectus simplicitate dolus:
Sed sincera fides, augusta modestia; honores
	Affectare timor, promeruisse labor;
Inde aliæ atque aliæ stipant examine denso
	Virtutes. Magni dux ego prima chori.
Hoc famulante choro, dulces accepit alumnos;
	Et mundi manibus credita fata suis.
Olli fingendis quæsitæ moribus artes:
	Plurima quærenti se via sponte dedit.
Nunc lapsi reserans ævi monimenta, nepotes
	Hortatur patrum fortia facta sequi:
Nunc vera involvens fictis, sub nomine falso
	Quæ facienda docet, quæ fugienda monet.
Neu virtutis iter spinis terreret euntes,
	Cura fuit lecto sternere flore vias:
Seu quem graia tulit, seu quem tulit itala tellus,
	Gallica vel gremio fertiliore parit.
Sic reges orbi formabat utrique: beatus
	Orbis uterque, frui si licuisset, erat.
Extinctum luges delphinum, Gallia; quantas
	Spes secum tulerit, gaudia quanta, memor.
Incolumi gaudes, Hispania, rege Philippo,
	Pertulerit pro te quanta pericla memor.
Altera quem luges, quo gaudes altera, doctis
	Francisci studiis cultus uterque fuit.
Progeniem regum tantâ qui finxerat arte,
	Debuit hic magnum pascere deinde gregem;

Ipse sed errantes meliora ad pascua quondam
Grandibus exemplis ut revocaret oves;
Ceu casum triplicem pastorum maximus olim,
Debuit errores sic quoque posse pati:
Passus et ipse fuit. Falsa sub imagine mentem
Delusit *purus* sed malè cautus *amor.*
Ast ego, romana de sede oracula fundens,
Ut vocem emisi, rettulit ille pedem;
Dumque refert, nostri reverentia quanta, fatetur.
Si non errasset, fecerat ille minus.
Tempore jam ex illo nostros non destitit hostes
Impetere, et calamo bella movere gravi;
Sive Deo reddenda fuit gens impia, demens,
Omnia quæ credit, dum neget esse Deum.
Quàm bene, perlustrans oculis mirantibus orbem,
Orbis ab aspectu numen inesse probat!

. . . .

. . . .

Viveret o utinam! Quid non sperare juberet?
Surgentes palmas quot necat una dies!
Ille quidem quovis fuerat mihi tempore flendus;
At nunc quàm lævo tempore raptus obit!
Hostis inexhausto dum laxat fræna furori,
Et fovet in castris castra inimica meis;
Dum nostro insultat capiti, jura omnia calcans;
Inque suum ridet fulmina missa caput;
Dum.... Sed plura loqui prohibet dolor; aspice vultum;
Aspice, et ex lacrymis cætera disce meis.
Sic effata, levi se tollit in aëra nisu
Relligio, et medium lumine signat iter.
At non sideream surgit sublimis ad arcem,
Versaliæ notas visa redire domos,

Præbet ubi Lodoix dubiis tutamina rebus,
Ipsaque consiliis regia corda regit.
Nunc age, phidiaca si quis memoratus ab arte
Bruta habili cælo vivere saxa doces,
Huc ades, et mecum Francisci adsiste sepulcro;
Sit nostrum, luctus relligionis, opus:
Et quod præcipiam versu, tu perfice dextrâ;
Sic labor ille meus, sic erit ille tuus.
Assideat tumulo tristis dea, squallida cultu,
Funereo dextrum marmore fulta latus.
Pendeat ora super demissum e vertice velum:
Ipse magis velet nubilus ora dolor.
Læva crucem teneat: sed non, de more trophæi,
Alta gerat, carum lassa reclinet onus.
Præsulis effigies in plano marmoris orbe
Ducta oneret dextram, cordaque mœsta levet.
Figat in hac oculos, quales, in imagine nati
Quem modò composuit, figeret orba parens.
Sit dolor in facie, sit amor: qui viderit illam,
Anne magis doleat certet, amet-ne magis.
Parte sub adversa tumuli, nitatur in auras
Hæresis, emergens interiore cavo;
Anguineamque trahens per lenta volumina caudam,
Libera jam toto corpore abire velit.
Sed nisu in medio hæreat ægra, sibique vel ipsos
Ultoris cineres sentiat esse graves.
Intumeant olli maculoso colla veneno,
Et capita e trunco simplice quina micent.
Præsulis invisos obliquo lumine furtim
Aspiciat vultus, aspiciendo fremat;
Nec tantùm exsultet victoris funere, quantùm
Hæsuro semper vulnere fixa gemit.

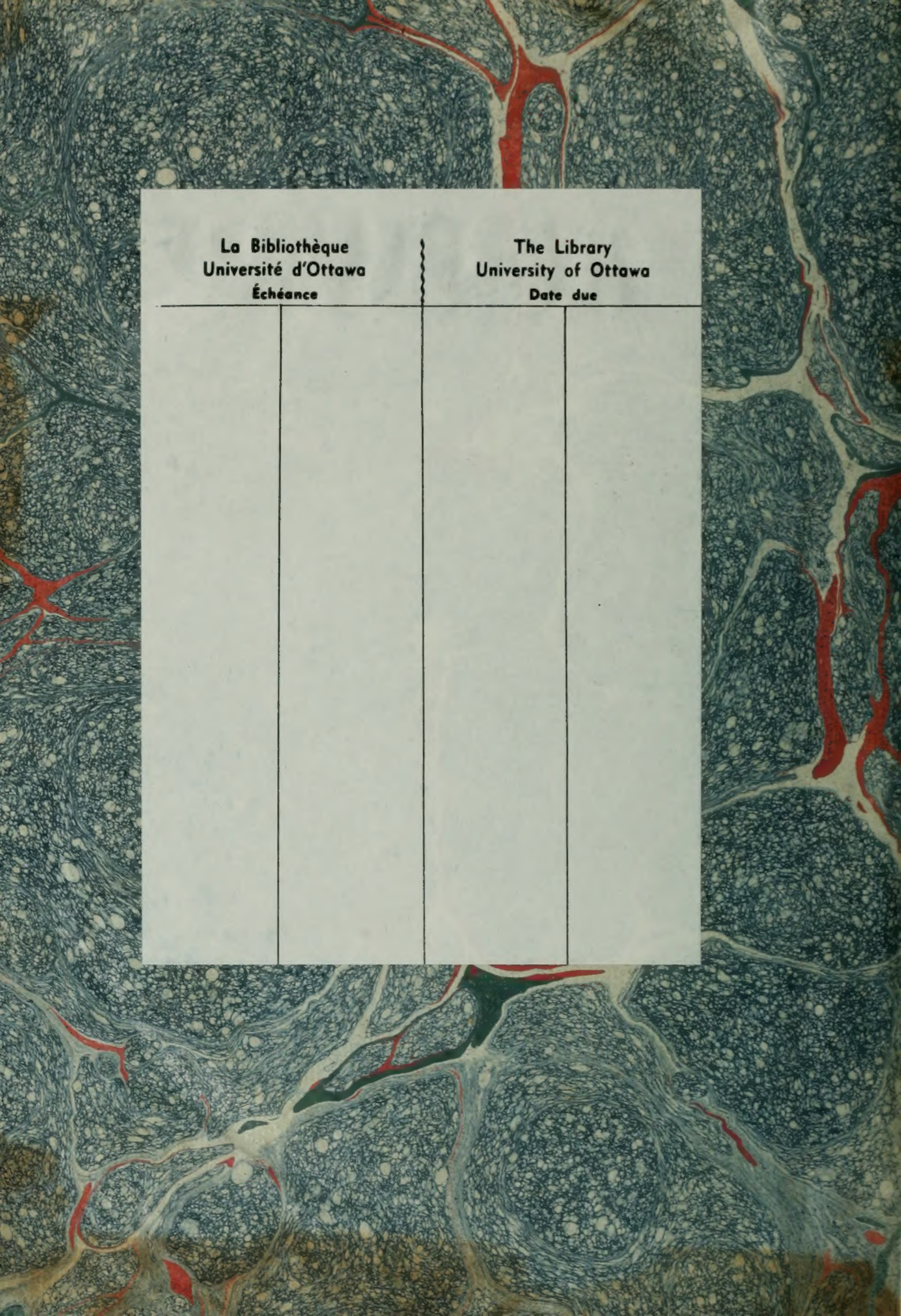
Hæc ubi solerti fuerint exacta labore,
Signandum tali carmine marmor erit:
« Hîc situs est præsul regum populique magister,
« Flandria quem raptum, Gallia, Roma, dolent.
« Inclyta stirps olli, majestas ardua frontis,
« Plurima facundis gratia fusa labris.
« Ingenium vis nosse? Nihil felicius illo:
« Summus et in summa fertilitate nitor.
« Quæ doctrina rogas? Omni collegit ab ævo,
« Et lectas grandi pectore clausit opes.
« Mores scire cupis? Livorem consule : in illis
« Nec potuit dentem figere livor edax.
« Quæ virtus vel quanta petis? Tu præsule sancto,
« Cive probo dignam concipe, talis erat.
« De vita quæris? Partem sibi vindicat aula,
« Grex partem, totam relligionis amor.

FIN DU TOME PREMIER.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de M. le garde des sceaux, les deux premiers volumes d'un ouvrage qui a pour titre, *OEuvres de M. de Fénélon*, archevêque-duc de Cambrai. La lecture de la vie de cet illustre prélat, qui se trouve à la tête de ses œuvres, produira dans le cœur des lecteurs les sentiments de vénération dont ont été pénétrés les François et les étrangers contemporains de cet homme célebre à tant de titres : je m'abstiens de faire l'éloge des œuvres que l'on présente aujourd'hui au public, il ne pourroit contribuer à la gloire d'œuvres empreintes du sceau de l'immortalité. Je déclare seulement, pour satisfaire aux devoirs de ma charge, que je n'ai rien trouvé dans ces deux volumes qui fût contraire à la foi ou aux bonnes mœurs. A Paris, ce 17 janvier 1787.

ADHENET, docteur de la maison et société de Sorbonne.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due

